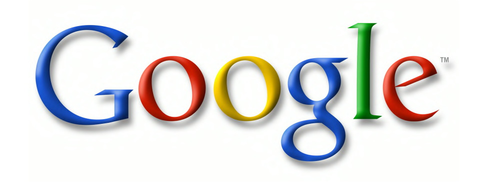




ANNUAIRE

DE

L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES

1906

SECTION DES SCIENCES HISTORIQUES ET PHILOLOGIQUES

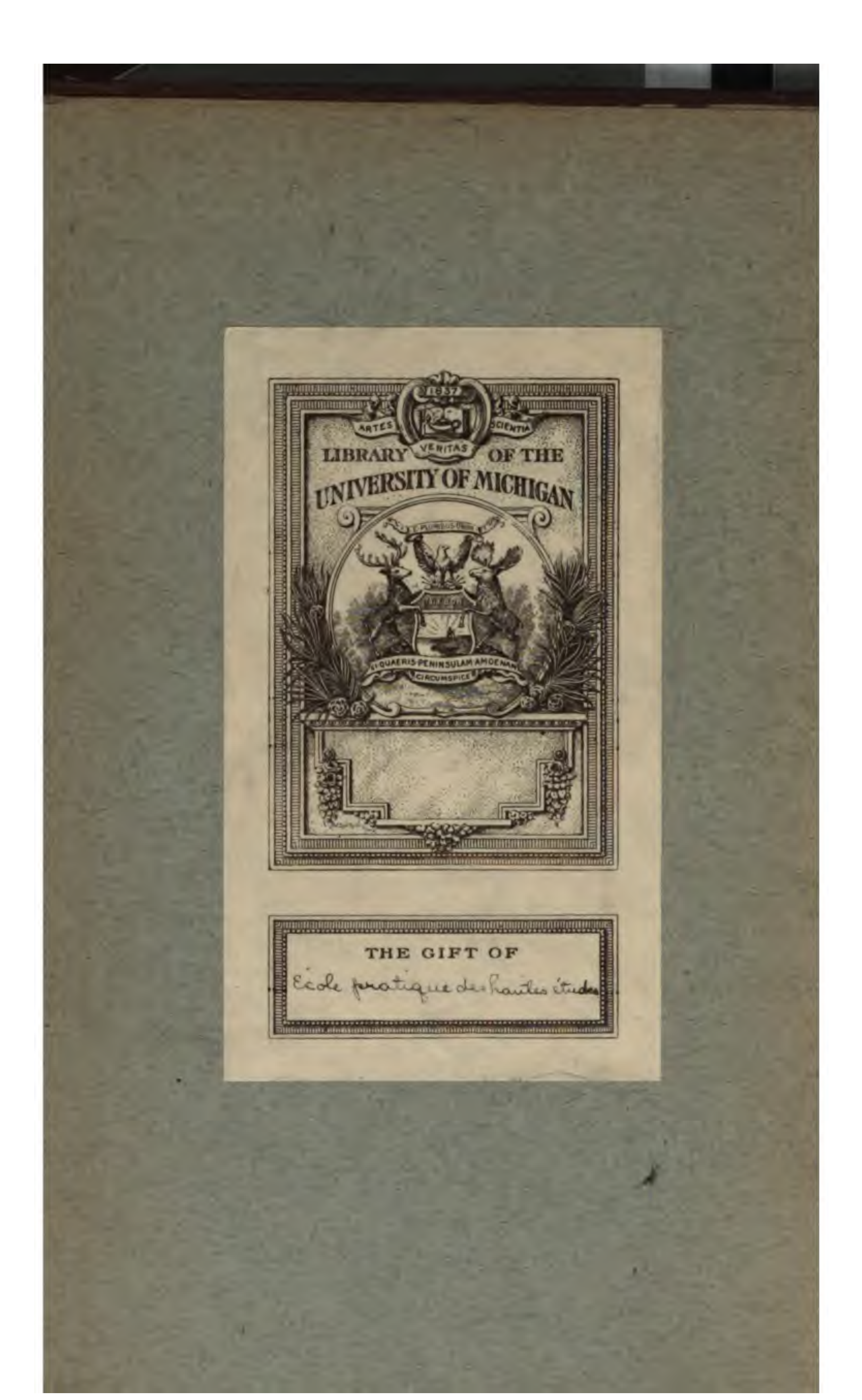
ANNUAIRE

DE

L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES

1906

SECTION DES SCIENCES HISTORIQUES ET PHILOLOGIQUES


1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE
THE GIFT OF
École pratique des hautes études





ANNUAIRE

DE

L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES

1906

SECTION DES SCIENCES HISTORIQUES ET PHILOLOGIQUES

ÉCOLE PRATIQUE
DES HAUTES ÉTUDES

SECTION DES SCIENCES HISTORIQUES ET PHILOLOGIQUES

ANNUAIRE

1906

CALENDRIER — DOCUMENTS — RAPPORTS

ALFRED JACOB : *Le tracé de la plus ancienne écriture onciale*



PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

MDCCCCV

CALENDRIER POUR 1905-1906.

OCTOBRE.			NOVEMBRE.			DÉCEMBRE.		
1	D	*Vac. tout le mois.*	1	m	TOUSSAINT.	1	v	
2	l		2	j	*Vac.*	2	s	
3	m		3	v	*Vac.*	3	D	
4	m		4	s	*Vac.*	4	l	
5	j		5	D	*Réunion du Conseil.* (10 h.)	5	m	
6	v		6	l	*Réouverture des conférences.*	6	m	
7	s		7	m		7	j	
8	D		8	m		8	v	
9	l		9	j		9	s	
10	m		10	v		10	D	
11	m		11	s		11	l	
12	j		12	D		12	m	
13	v		13	l	*Dîner annuel.*	13	m	
14	s		14	m		14	j	
15	D		15	m		15	v	
16	l		16	j		16	s	
17	m		17	v		17	D	
18	m		18	s		18	l	
19	j		19	D		19	m	
20	v		20	l		20	m	
21	s		21	m		21	j	
22	D		22	m		22	v	
23	l	*Inscription des élèves du 23 octobre au 21 novembre.*	23	j		23	s	
24	m		24	v		24	D	
25	m		25	s		25	l	NOËL. *Vac.*
26	j		26	D		26	m	*Vac.*
27	v		27	l		27	m	*Vac.*
28	s		28	m		28	j	*Vac.*
29	D		29	m		29	v	*Vac.*
30	l		30	j		30	s	*Vac.*
31	m					31	D	*Vac.*



CALENDRIER POUR 1905-1906.

OCTOBRE.			NOVEMBRE.			DÉCEMBRE.		
1	D	*Vac. tout le mois.*	1	m	TOUSSAINT.	1	v	
2	l		2	j	*Vac.*	2	s	
3	m		3	v	*Vac.*	3	D	
4	m		4	s	*Vac.*	4	l	
5	j		5	D	*Réunion du Conseil.* (10 h.)	5	m	
6	v		6	l	*Réouverture des conférences.*	6	m	
7	s		7	m		7	j	
8	D		8	m		8	v	
9	l		9	j		9	s	
10	m		10	v		10	D	
11	m		11	s		11	l	
12	j		12	D		12	m	
13	v		13	l	*Dîner annuel.*	13	m	
14	s		14	m		14	j	
15	D		15	m		15	v	
16	l		16	j		16	s	
17	m		17	v		17	D	
18	m		18	s		18	l	
19	j		19	D		19	m	
20	v		20	l		20	m	
21	s		21	m		21	j	
22	D		22	m		22	v	
23	l	*Inscription des élèves du 23 octobre au 11 novembre.*	23	j		23	s	
24	m		24	v		24	D	
25	m		25	s		25	l	NOËL. *Vac.*
26	j		26	D		26	m	*Vac.*
27	v		27	l		27	m	*Vac.*
28	s		28	m		28	j	*Vac.*
29	D		29	m		29	v	*Vac.*
30	l		30	j		30	s	*Vac.*
31	m					31	D	*Vac.*

CALENDRIER POUR 1905-1906.

OCTOBRE.			NOVEMBRE.			DÉCEMBRE.		
1	D	*Vac. tout le mois.*	1	m	TOUSSAINT.	1	v	
2	l		2	j	*Vac.*	2	s	
3	m		3	v	*Vac.*	3	D	
4	m		4	s	*Vac.*	4	l	
5	j		5	D	*Réunion du Conseil.* (10 h.)	5	m	
6	v		6	l	*Réouverture des conférences.*	6	m	
7	s		7	m		7	j	
8	D		8	m		8	v	
9	l		9	j		9	s	
10	m		10	v		10	D	
11	m		11	s		11	l	
12	j		12	D		12	m	
13	v		13	l	*Dîner annuel.*	13	m	
14	s		14	m		14	j	
15	D		15	m		15	v	
16	l		16	j		16	s	
17	m		17	v		17	D	
18	m		18	s		18	l	
19	j		19	D		19	m	
20	v		20	l		20	m	
21	s		21	m		21	j	
22	D		22	m		22	v	
23	l	*Inscription des élèves du 23 octobre au 11 novembre.*	23	j		23	s	
24	m		24	v		24	D	
25	m		25	s		25	l	NOËL. *Vac.*
26	j		26	D		26	m	*Vac.*
27	v		27	l		27	m	*Vac.*
28	s		28	m		28	j	*Vac.*
29	D		29	m		29	v	*Vac.*
30	l		30	j		30	s	*Vac.*
31	m					31	D	*Vac.*

JANVIER.			FÉVRIER.			MARS.		
1	l	*Vacances jusqu'au 5 janvier inclus.*	1	j		1	j	
2	m		2	v		2	v	
3	m		3	s		3	s	
4	j		4	**D**		4	**D**	
5	v		5	l		5	l	
6	s		6	m		6	m	
7	**D**	*Réunion du Conseil* (10 h.). *Renouvellement des Commissions ordinaires* [1].	7	m		7	m	
8	l		8	j		8	j	
9	m		9	v		9	v	
10	m		10	s		10	s	
11	j		11	**D**		11	**D**	
12	v		12	l		12	l	
13	s		13	m		13	m	
14	**D**		14	m		14	m	
15	l		15	j		15	j	
16	m		16	v		16	v	
17	m		17	s		17	s	
18	j		18	**D**		18	**D**	
19	v		19	l		19	l	
20	s		20	m		20	m	
21	**D**		21	m		21	m	
22	l		22	j		22	j	MI-CARÊME. *Vac.*
23	m		23	v		23	v	
24	m		24	s		24	s	
25	j		25	**D**	*Vac.*	25	**D**	
26	v		26	l	*Vac.*	26	l	
27	s		27	m	*Mardi gras. Vac.*	27	m	
28	**D**		28	m		28	m	
29	l					29	j	
30	m					30	v	
31	m					31	s	

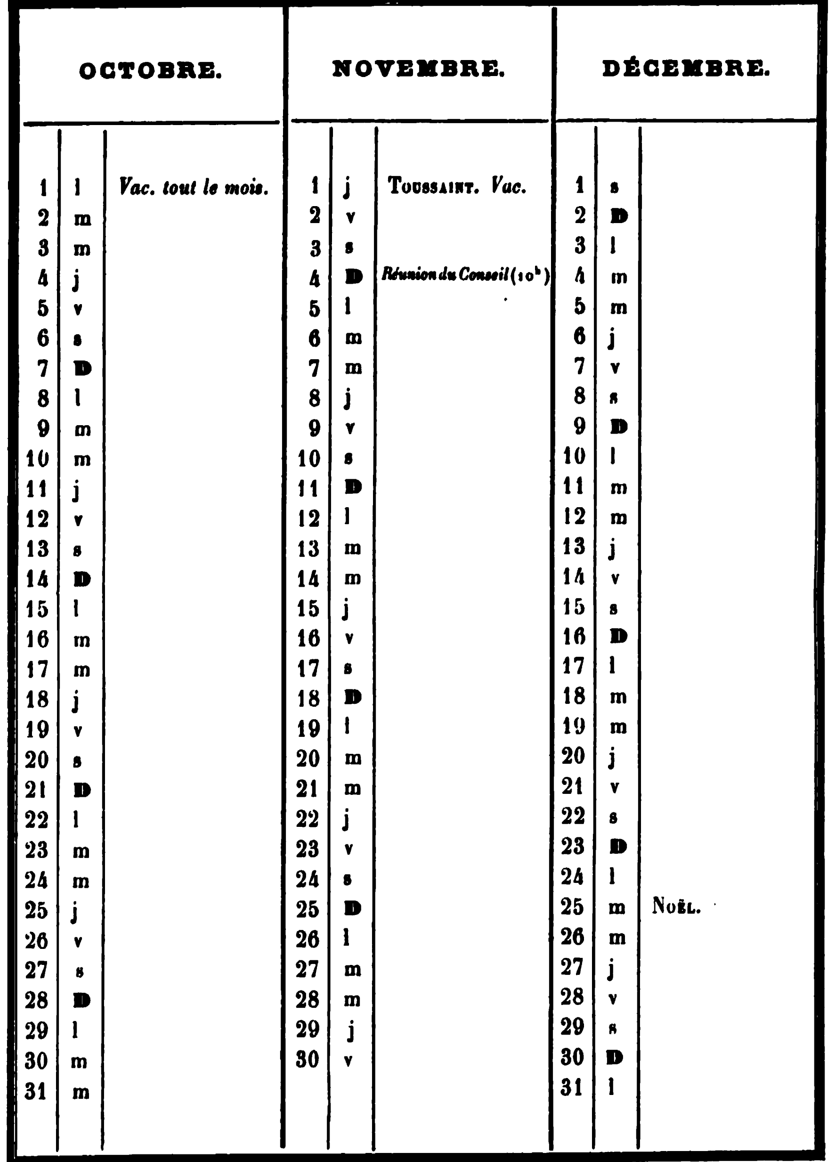
(1) *Ordre du jour de toutes les réunions : Présentation de thèses, rapport des commissaires responsables, proposition de publications.*

AVRIL.		
1	D	*Réunion du Conseil* (10 h.).
2	l	
3	m	
4	m	
5	j	
6	v	
7	s	
8	D	*Vac.*
9	l	*Vac.*
10	m	*Vac.*
11	m	*Vac.*
12	j	*Vac.*
13	v	*Vac.*
14	s	*Vac.*
15	D	Pâques [1].
16	l	*Vac.*
17	m	*Vac.*
18	m	*Vac.*
19	j	*Vac.*
20	v	*Vac.*
21	s	*Vac.*
22	D	*Vac.*
23	l	
24	m	
25	m	
26	j	
27	v	
28	s	
29	D	
30	l	

[1] Pâques tombera :
En 1907, le 31 mars.
En 1908, le 19 avril.
En 1909, le 11 avril.
En 1910, le 27 mars.

MAI.		
1	m	
2	m	
3	j	
4	v	
5	s	
6	D	
7	l	
8	m	
9	m	
10	j	
11	v	
12	s	
13	D	
14	l	
15	m	
16	m	
17	j	
18	v	
19	s	
20	D	
21	l	
22	m	
23	m	
24	j	Ascension. *Vac.*
25	v	
26	s	
27	D	
28	l	
29	m	
30	m	
31	j	

JUIN.		
1	v	
2	s	
3	D	Pentecôte.
4	l	*Vac.*
5	m	*Vac.*
6	m	
7	j	
8	v	
9	s	
10	D	
11	l	
12	m	
13	m	
14	j	
15	v	
16	s	
17	D	
18	l	
19	m	
20	m	
21	j	
22	v	*Réunion du Conseil* (9 h.). *Rapport sur les conférences. Désignation des élèves titulaires. Présentations à l'École de Rome. Affiche de l'année suivante.* (22–26)
23	s	
24	D	
25	l	
26	m	
27	m	
28	j	
29	v	
30	s	



OCTOBRE.			NOVEMBRE.			DÉCEMBRE.		
1	l	*Vac. tout le mois.*	1	j	TOUSSAINT. *Vac.*	1	s	
2	m		2	v		2	D	
3	m		3	s		3	l	
4	j		4	D	*Réunion du Conseil* (10h)	4	m	
5	v		5	l		5	m	
6	s		6	m		6	j	
7	D		7	m		7	v	
8	l		8	j		8	s	
9	m		9	v		9	D	
10	m		10	s		10	l	
11	j		11	D		11	m	
12	v		12	l		12	m	
13	s		13	m		13	j	
14	D		14	m		14	v	
15	l		15	j		15	s	
16	m		16	v		16	D	
17	m		17	s		17	l	
18	j		18	D		18	m	
19	v		19	l		19	m	
20	s		20	m		20	j	
21	D		21	m		21	v	
22	l		22	j		22	s	
23	m		23	v		23	D	
24	m		24	s		24	l	
25	j		25	D		25	m	NOËL.
26	v		26	l		26	m	
27	s		27	m		27	j	
28	D		28	m		28	v	
29	l		29	j		29	s	
30	m		30	v		30	D	
31	m					31	l	



LE TRACÉ

DE LA PLUS ANCIENNE ÉCRITURE ONCIALE.

Depuis une quinzaine d'années, de très anciens monuments d'écriture grecque sur papyrus ont été découverts, dont un assez grand nombre sont datés du IIIe siècle avant J.-C. Parmi ceux-ci se trouvent des ac écrits avec une certaine négligence au revers de morceaux beaucoup plus soignés, calligraphiés même, qui, par conséquent, sont antérieurs, d'un nombre d'années encore difficile à déterminer, aux copies exécutées sur leur verso. Au premier rang des monuments auxquels je fais allusion, il faut citer les fragments de l'*Antiope* d'Euripide et ceux du *Phédon* et du *Lachès* de Platon publiés par M. Mahaffy[1]. On s'accorde à faire remonter ces fragments au moins au commencement du IIIe siècle. Nous ne nous occuperons ici que de l'écriture de ceux du *Phédon*, parce que cette écriture petite, menue, élégante, quoique sa régularité soit plus apparente que réelle, comme l'a fait observer très justement M. Kenyon[2], est une onciale calligraphique non exempte de quelques négligences, sans gravité d'ailleurs, qui nous permettent de surprendre les formes de transition au moment où elles se glissent dans la calligraphie[3].

[1] *Cunningham Memoirs*, t. VIII et IX. Ces fragments sont aujourd'hui au British Museum.

[2] *The Palæography of Greek papyri*, p. 62. On s'aperçoit bien de l'inégalité des lettres en l'agrandissant par la photographie.

[3] De plus, le copiste de ce manuscrit a tendance à aligner les lettres par leur centre, au lieu de les aligner par leur sommet, ce qui est assez fréquent dans les écritures fines et est dû à une influence optique dont on parlera plus loin.

A côté de ces fragments nous donnons place à deux documents non datés, mais considérés comme encore plus anciens. C'est, d'une part, un papyrus qui appartient à la Bibliothèque impériale de Vienne et qui est connu sous le vocable de *papyrus d'Artemisia*. Trouvé, vers 1820, dans la région du Serapeum de Memphis, il contient une imprécation dirigée contre un mari qui a abandonné sa femme et ses enfants. L'écriture de ce document que MM. Blass et Wessely font remonter au IVe siècle, et que M. Thompson attribue au commencement du troisième, est maladroite et un peu grossière; ce n'est pas l'écriture d'un scribe de profession, ce n'est pas non plus celle d'une personne qui use des formes de lettres qu'elle voit journellement sur les inscriptions, comme le pense M. Kenyon[1], les formes du σ et de l'ω en font foi. Cette imprécation, destinée à être déposée dans le temple des dieux invoqués et pris à témoin du forfait, doit avoir été écrite en onciale à cause de l'importance qu'on y attachait. A ce titre, son écriture, quoique grossière et informe, peut être rapprochée de l'onciale des papyrus littéraires[2].

L'autre document est le papyrus qui contient les *Perses* de

[1] Kenyon, *op. cit.*, p. 58.

[2] Petrettini, *Papiri greco-egizj ed altri greci monumenti dell' I. R. Museo di Corte;* F. Blass, *Philolog.*, t. XLI, et *Handbuch der klassischen Altertums-Wissenschaft*, t. I, p. 304; Wessely, *Eilfter Jahresber. über das k. k. Franz-Joseph Gymnasium*, et Mahaffy, *Cunningham Memoirs*, t. VIII, se sont occupés de l'écriture de ces papyrus et en ont donné des alphabets qui avaient le défaut commun à tous les fac-similés faits à la plume et gravés ensuite. Il fallait avoir recours à la photographie pour bien étudier l'écriture de ce document. La *Palæographical Society* a donné dans le n° 8 de sa 2e série, pl. 141, un excellent fac-similé photographique du papyrus de Vienne, grâce auquel on peut comparer réellement son écriture avec celle des autres monuments de la même matière.

Timothée de Milet; il a été trouvé, en 1902, dans le nome de Memphis, à Abousir, dans une tombe qui faisait partie d'un groupe de sépultures de la fin de l'époque perse ou du commencement de la domination macédonienne[1]. Il peut être regardé comme de la seconde moitié du IVe siècle. Écrit en une forte onciale, très claire, un peu lourde et sans élégance, c'est jusqu'à présent, avec le papyrus d'Artemisia, le plus ancien monument qui nous soit parvenu; pour cette raison, les caractères en doivent être examinés avec soin un à un, de façon à bien saisir les procédés du scribe pour les comparer avec ceux des scribes des deux autres.

M. Mahaffy n'a certes pas négligé d'étudier l'écriture des fragments du *Phédon,* il a même fait de très justes et très utiles observations à ce sujet dans plusieurs passages de son mémoire. M. Kenyon, de son côté, s'est efforcé de mettre en relief ce qui, dans cette écriture, lui a paru le plus important. Si nous recommençons après eux, c'est que leurs études nous ont paru un peu succinctes. M. Mahaffy, tout en ayant dit très justement qu'il y avait une telle variété d'écritures en usage dans les documents datés de la même année que toute conclusion doit être fondée sur l'étude des lettres prises à part[2], n'a pas cru devoir entrer dans le détail de la structure de chacune d'elles, ou, lorsqu'il l'a fait pour telle ou telle, il ne nous paraît pas avoir vu tout ce qu'il y avait à voir; enfin, dans les fac-similés qu'il a dressés[3], le tracé de certains caractères a été, ce nous semble, quelque peu altéré, comme il arrive presque

(1) Il a été publié par U. v. Wilamowitz-Möllendo f vec fac-similé complet, Leipzig, 1903.

(2) *Cunningham Mem.,* VIII, p. 33.

(3) *Ibid.,* p. 31.

inévitablement toutes les fois que l'on a recours au dessin et à la gravure. C'est pourquoi nous avons entrepris, d'après des reproductions photographiques agrandies, une analyse aussi minutieuse que possible des écritures de ces trois papyrus, que nous avons comparées entre elles lettre par lettre.

Pous faire cette comparaison, nous sommes parti de l'idée — qui, croyons-nous, ne sera contestée par personne — qu'en matière d'écriture (comme en bien d'autres d'ailleurs), on a toujours procédé en allant du plus compliqué au plus simple, du plus difficile au plus facile. Par conséquent, les tracés les plus morcelés et les plus laborieux représentent les procédés les plus anciens, qui furent imposés à l'origine par la matière sur laquelle on écrivait et par les instruments que l'on avait à sa disposition. Les formes simplifiées, issues du désir ou du besoin de produire avec plus de commodité et plus rapidement et aussi de la négligence, après s'être montrées d'abord dans les écritures peu soignées, se sont peu à peu glissées dans les écritures calligraphiques, où elles ont été régularisées et mises en harmonie avec l'ensemble des autres formes; enfin, devenues tout à fait usuelles, elles ont été admises dans l'écriture gravée. Il suit de là que si l'un de nos papyrus offre des formes de transition ou des formes qui ne peuvent s'expliquer que par la modification de types qui se trouvent sur un autre, il devra être regardé comme vraisemblablement postérieur à celui ou à ceux qui portent ces types. Il nous paraît s'ensuivre aussi que si certains types épigraphiques ne se voient pas encore sur tel de nos papyrus, on sera autorisé à croire que probablement il a été écrit assez antérieurement aux inscriptions sur lesquelles ces formes se rencontrent pour la première fois.

Si la recherche de la commodité et de la rapidité, ce qu'on peut appeler le principe de moindre mouvement, amène les scribes à réunir deux ou plusieurs traits en un seul (comme on le verra dans l'étude de l'Ω), à en supprimer graduellement et à arrondir les angles (comme il est arrivé pour Σ), il les conduit aussi à changer la direction primitive de quelques-uns (par exemple dans I devenu Z) et à en ajouter qui n'existaient pas primitivement (comme dans le Ξ qu'ils modifient en Ƶ) pour s'épargner de lever le calame.

Une autre action s'exerce encore sur l'écriture; elle subit l'influence de l'œil. M. le docteur Javal faisait très justement remarquer, il y a déjà longtemps[1], que dans notre alphabet romain imprimé, la plupart des caractères se reconnaissent par leur partie supérieure; que, dans la lecture, «le point de fixation se déplace suivant une ligne rigoureusement horizontale qui coupe toutes les lettres courtes (comme *a, e, o, n*) en des points situés un peu plus bas que le sommet», et que toute lettre qui ne peut être lue facilement de cette manière, c'est-à-dire par sa partie supérieure, et force l'œil à se déplacer de haut en bas en même temps qu'il se déplace de gauche à droite, est une lettre mauvaise qui cause une fatigue à l'organe. On peut ajouter à ceci que, dans l'écriture, une telle lettre est destinée à se transformer. La vision influe aussi sur les dimensions des caractères : leur lisibilité, comme l'a démontré le Dr Javal[2], dépendant beaucoup plus de leur largeur que de leur hauteur et la fatigue étant moindre quand les lettres sont un peu larges, l'influence de l'œil concourt avec le principe de moindre mouvement, à rapprocher le sommet des lettres de la

(1) *Revue scientifique*, t. XXVII (1881), p. 802 et suiv., *passim*.

(2) *Loc. cit.*

ligne suivie par le regard et que j'appellerais volontiers la *ligne de lecture,* augmentant ainsi la largeur relative de l'écriture en en diminuant la hauteur; ajoutons à cela que, dans la rapidité du tracé, les traits tendent à s'allonger de gauche à droite et que, dans les écritures un peu fines, le scribe se laisse aller inconsciemment à élever le niveau des lettres que l'œil saisirait mal si elles étaient à l'alignement ordinaire.

Au point de vue de la lisibilité, l'onciale offrait un assez bon ensemble de caractères; en effet, si l'on en cache la moitié inférieure, dix-sept peuvent se reconnaître aisément à première vue. Il y a seulement, en ce cas, danger de confusion entre Δ et Λ, Ι et Τ puis entre Υ et Χ, et il y a doute au sujet de Ω. Le Ι a atteint très vite une forme (Ζ) qui n'a plus varié, et l'on peut dire que le principe de moindre mouvement et l'influence optique ont concouru à façonner ce nouveau caractère. Au contraire, Δ, Λ, Υ et Ω ont subi dans le cours du temps des modification sdiverses (λ, λ, ϥ, ω) sur lesquelles il n'y a pas lieu d'insister. Mais nous pouvons retenir ceci, c'est que toute lettre qui, par sa forme ou sa structure primordiale, n'était pas susceptible, d'acquérir en même temps qu'un tracé facile, un haut degré de lisibilité, était destinée à des transformations perpétuelles. Cela se voit surtout dans l'histoire de la cursive et de la minuscule. Cette lisibilité, que possèdent dès l'origine la plupart des caractères de l'onciale, nous explique en partie la vitalité de cette écriture qui, malgré des changements d'aspect et des modifications diverses, mais peu profondes, dans la structure de quelques letttres, a subsisté en dépit du temps et est restée la source où l'on a puisé chaque fois qu il est devenu nécessaire de réformer des types rendus méconnaissables par des altérations successives. Ces altérations qui ont affecté l'écri-

ture dans son évolution et nécessité des restaurations à diverses époques, nous allons les voir en germe dans nos papyrus, où nous avons noté, à côté des tracés dominants, ceux qui sont accidentels en les groupant de façon à les expliquer les uns par les autres. Nous désignons par *A* le papyrus d'Artemisia, par *T* celui de Timothée de Milet et par *P* celui des fragments du *Phédon*.

A. — L'A dans les trois manuscrits est une lettre peu régulière, composée de trois éléments tracés les uns après les autres et parfois mal raccordés. Le trait de gauche était fait le premier, de haut en bas, l'élément médian le second et de gauche à droite, le trait de droite le troisième, de haut en bas; ce trait, quelquefois un peu plus fort que le premier (ce qui tenait à la position du calame), le déborde souvent au sommet. Le trait de droite, dans *T* et *P*, çà et là s'éloigne plus de la verticale que celui de gauche; il est légèrement infléchi et un peu plus allongé que le premier; dans *P* notamment, son extrémité inférieure se relève de temps en temps en une sorte de petit crochet. L'élément médian est souvent horizontal dans le papyrus *A*, où il est quelquefois aussi tracé obliquement; dans ce cas, sa direction n'est pas toujours la même, tantôt il monte de gauche à droite, tantôt il descend légèrement; mais alors il faut tenir compte de l'influence des fibres du papyrus qui ont pu imposer au trait sa direction. Cet élément, dans *T* et dans *P*, s'offre nombre de fois sous l'aspect d'une ligne brisée (ᵛ) dont l'angle est souvent émoussé. Accidentellement, dans *T*, il consiste en un trait oblique, qui part de l'extrémité inférieure du trait de gauche (cf. *T* n° 5, tiré de col. IV, l. 18). Si, dans le papyrus *A*, la lettre A est souvent un peu plus haute que large

ou présente à sa base une largeur égale à sa hauteur, dans les deux autres la largeur l'emporte généralement sur la hauteur, ce qui a pour cause l'inclinaison donnée à l'élément de droite ou son allongement. Il n'y a dans ceci qu'un indice de rapidité, mais il ne faut pas perdre de vue que la rapidité d'exécution ou la hâte est une des causes de l'altération ou, si l'on préfère, de la modification des types primitifs. Notons en passant que l'élément médian a dû être tracé immédiatement après le trait de gauche, comme le donne à penser la forme ⅄; ce procédé, en devenant de plus en plus rapide, a donné naissance aux formes qui règnent au IIIe siècle.

B. — Cette lettre s'est altérée de bonne heure, comme on peut le voir ici (*T* 3 et 4). Il n'y en a qu'un exemple bien lisible dans *A*; la lettre se compose d'un trait vertical et d'un trait sinueux (ƹ) qui représente les deux lobes du B épigraphique et est uni au sommet du premier par une petite barre horizontale; la hauteur est au moins double de la largeur; il y a lieu de remarquer que le B dépasse légèrement le niveau supérieur des lettres voisines; ceci est moins sensible dans les B de *T* dont le lobe supérieur est bien formé, car ce papyrus, à côté de lettres en trois éléments (*T* 2) dont le lobe inférieur est un peu rétréci, en offre en deux traits dont le second n'est même plus ondulé (*T* 3 et 4); ceux-ci s'élèvent un peu plus au-dessus du niveau des autres lettres. Le B est mieux fait dans *P*, où les lobes sont sensiblement égaux, et, comme le scribe aligne les lettres par leur centre, son sommet dépasse celui des caractères avoisinants.

Γ. — Le Γ est partout composé de deux traits, l'un verti-

cal, l'autre horizontal qui devrait être tracé le second, car il se soude au premier un peu au-dessous de son sommet (par moindre mouvement). Dans *A* et dans *T*, l'élément horizontal est un peu plus court que l'autre, ce qui donne à la lettre plus de hauteur que de largeur. Il n'en est pas toujours ainsi dans *P*; ici, l'on peut voir, dans les parties où l'exécution semble avoir été plus rapide et par conséquent moins soignée, l'élément horizontal prendre un peu de développement et devenir plus long que le vertical, la lettre occupe alors un peu plus de place en largeur qu'en hauteur.

Δ. — En général, le Δ est mauvais dans les trois papyrus. Quand par hasard il est bien fait, il se présente comme un triangle à peu près équilatéral (*A* 1, *T* 1 et 2, *P* 1 et 4); mais les trois traits sont le plus souvent mal ajustés. Des deux angles à la base, celui de gauche est fréquemment plus aigu que l'autre, celui de droite déborde au sommet et quelquefois en bas et se rapproche de la verticale (*A* 2 et 3, *T* 5 et 6, *P* 3). Quant à l'élément inférieur, il est tantôt horizontal, tantôt oblique : aussi la lettre est-elle rarement d'aplomb. Notons que, dans les trois manuscrits, le Δ est sensiblement moins élevé que l'A. Il est vraisemblable que la lettre était attaquée par l'élément de gauche de haut en bas, continuée par la base de gauche à droite, et que le trait de droite était fait le dernier.

E. — Les papyrus *A* et *T* offrent l'E constamment composé de quatre traits : un vertical, à peu près de la longueur du Γ, et trois horizontaux dont le supérieur est, le plus souvent, plus allongé que les deux autres et dont le médian est le plus

court; ce dernier est même, dans quelques cas, réduit à un gros point. Dans *A* cet élément médian n'est pas toujours uni au trait vertical, et dans les deux il est presque toujours un peu au-dessus du centre de la lettre, c'est-à-dire un peu plus près du trait supérieur que de l'autre (il y a naturellement quelques exceptions). Ceci donne à penser que l'attaque avait lieu par l'élément vertical, après lequel on faisait immédiatement le trait inférieur pour remonter au sommet et tracer successivement, de gauche à droite, l'élément horizontal supérieur et le trait médian. Cet ordre est le seul qui permette d'expliquer la formation de la lettre cursive є. Dans *P* nous voyons deux sortes d'E. Le plus fréquent est composé, comme dans les deux autres, de quatre traits dont l'horizontal supérieur a quelquefois aussi un peu plus de longueur que les deux autres et va s'unir à la lettre voisine, principalement à l'I. A côté de cette forme s'en trouve une autre où l'on ne compte que trois éléments, le trait vertical et l'élément horizontal inférieur étant faits d'un seul trait de plume (*P* 5, 8-10). Il y a lieu de remarquer que souvent le scribe, même lorsqu'il trace ainsi ces deux éléments, conserve à la lettre son aspect carré, d'où l'on peut conclure que la forme lunaire Є n'avait pas encore conquis sa place dans l'écriture calligraphique au moment où fut écrit le papyrus *P*.

Z. — Dans les trois papyrus le Z (I) appartient au type épigraphique, c'est-à-dire se compose de deux traits horizontaux réunis par un trait vertical qui passe par leur centre. Mais, tandis que dans *A* et *P* le trait supérieur est un peu plus long que l'inférieur et que dans ces deux manuscrits la lettre est sensiblement de même hauteur que E, dans *T* les deux

tr its à peu près égaux sont très rapprochés l'un de l'autre, ce qui fait que la largeur de la lettre atteint presque le double de sa hauteur. Le trait vertical était tracé le second, immédiatement après l'élément horizontal supérieur.

H. — Le H de *A* se compose de deux traits verticaux sensiblement égaux [1], réunis par un trait, horizontal dans quelques lettres, oblique dans d'autres, mais d'une obliquité toujours la même; c'est-à-dire que le trait, lorsqu'il n'est pas horizontal, remonte légèrement vers la droite, comme s'il y avait déjà tendance à faire sans lever le calame cette barre médiane et le trait vertical de droite (*A* 4-6), la lettre étant attaquée par celui de gauche. Dans *T* les traits verticaux sont légèrement arqués en sens inverse, le premier trait présentant sa concavité à gauche, le second présentant la sienne à droite. Dans l'un et l'autre, le trait d'union est plus court que les deux jambages (ce qui fait la lettre plus haute que large) et situé un peu au-dessus de leur centre. Il faut remarquer aussi que quelques H du papyrus *T* offrent un point d'attaque au sommet de leur jambage de gauche et ont celui de droite muni d'un fort point ou d'un petit trait horizontal à son extrémité supérieure (*T* 1, 2, 4); ce trait se voit aussi dans un certain nombre de lettres de *P*, où ce jambage de droite est souvent un peu plus court que celui de gauche, tandis que le trait d'union est de même longueur que ce dernier, ce qui augmente la largeur de la lettre et la rend égale à la hauteur ou même un peu plus grande.

Θ. — Dans *A* et *T* le Θ est de type rond avec point au

[1] Ils ne sont pas toujours sur le même plan horizontal, celui de droite étant commencé plus haut que celui de gauche et terminé moins bas.

centre. Il est relativement petit et n'atteint guère que les deux tiers de la hauteur d'un E ou d'un H du texte. Dans *P* il est rond ou ovale et généralement de même hauteur que E, parfois même un peu plus haut; il offre aussi un point en son centre partout où il est bien lisible. Quelquefois ce point, mis un peu rapidement, touche la paroi intérieure, principalement celle de droite, surtout lorsque la lettre est de type ovale. Le calame ne pouvant guère être conduit de bas en haut sur le papyrus, cette lettre, de même que l'O, est faite en deux traits, quelquefois en trois dans *A* et *T*.

I. — L'I est partout un trait vertical ou à peu près, qui dépasse souvent le niveau inférieur des lettres voisines et rarement leur sommet. Quelques-uns dans *T* offrent, à leur extrémité inférieure, un petit appendice ou une sorte de trait de limitation.

K. — Le K de *A* offre deux éléments : un jambage vertical un peu moins long que I, qui était tracé le premier, et un angle, le plus souvent aigu, quelquefois droit. Les deux éléments sont accolés l'un à l'autre, et même parfois l'angle déborde un peu à gauche du trait vertical qu'il rencontre un peu au-dessus de son milieu. On peut remarquer, dans un certain nombre de lettres, une tendance à rapprocher de l'horizontale le trait inférieur de cette partie anguleuse qui est faite en une fois et dont le trait supérieur est commencé sensiblement au même niveau que le jambage vertical. Ce dernier, dans le papyrus *T*, est parfois légèrement arqué; il présente sa concavité à gauche; ici, la partie anguleuse se compose de deux traits assez bien joints, dont le premier, celui du sommet, se rap-

proche de l'horizontale et paraît tracé de gauche à droite, tandis que le second est tiré de haut en bas et parfois ne descend pas jusqu'au niveau inférieur du trait vertial; l'angle ne touche pas toujours ce dernier et, en tout cas, le rencontre en un point situé au-dessus de son milieu à peu près aux deux tiers de sa hauteur. Le trait vertical du K de *P* est long et le plus souvent s'élève jusqu'au sommet de l'A dont il dépasse notablement le niveau inférieur. Le second élément est un angle très aigu, qui rencontre le trait vertical en un point généralement situé sur une ligne qui passerait par le centre des lettres avoisinantes.

Λ. — Ce caractère est peu distinct dans le papyrus *A*; il y en a trois exemples à la ligne 6, tous à demi effacés; il était, ce semble, de même hauteur que l'A et, dans un des cas (*A* 3), le trait de droite paraît avoir débordé l'autre au sommet, comme nous l'avons vu pour A et Δ. Ceci s'observe aussi dans *P* (mais non dans les parties soignées) et dans *T*, où quelquefois ce trait de droite est allongé et légèrement infléchi (*T 4*). On ne saurait rien affirmer au sujet de l'ordre du tracé.

M. — Dans *A* et *T* le M est constitué par quatre traits. Celui de *A* appartient au type épigraphique dont la partie anguleuse qui réunit les deux jambages descend à peine à la moitié de leur hauteur. Dans *T*, sauf quelques exceptions, l'angle se trouve un peu plus bas, c'est-à-dire au-dessous du centre, autant qu'on en peut juger, car les traits sont en général mal raccordés. Dans les deux papyrus les jambages extrêmes ne sont pas verticaux, et la lettre est un peu plus étroite au sommet

qu'à la base; mais, tandis que les traits sont à peu près droits dans *A*, ils sont légèrement arqués dans *T*, surtout celui de droite, et la lettre, contrairement à ce qui se voit en *A*, est souvent plus large que haute. Le M de *P* occupe un assez grand espace en largeur[1]; il se compose de trois éléments : deux jambages presque verticaux, souvent un peu arqués, surtout celui de droite, et un trait, fait en une fois, offrant tantôt un angle un peu émoussé, tantôt une concavité assez profonde; le copiste, ici, a donc réuni deux traits en un seul.

N. — Le N se compose partout de trois éléments, mais dans *A* son tracé est très irrégulier. Des deux jambages verticaux, celui de droite, souvent plus court que celui de gauche, est commencé plus haut et descend beaucoup moins bas. Le trait oblique, tracé le second, va de l'extrémité supérieure du jambage de gauche à l'extrémité inférieure de celui de droite, quand la lettre est bien faite, ce qui est rare, car ce trait rejoint souvent le second jambage en son milieu[2]. Dans tous les cas, la lettre est plus haute que large. Dans *T* elle est aussi large que haute et s'inscrirait dans un carré si le jambage de droite n'était, ici aussi, le plus souvent commencé un peu plus haut que l'autre et n'était arrêté un peu moins bas. Le trait oblique le rejoint aussi quelquefois un peu au-dessus de son extrémité inférieure; enfin ce jambage, dans quelques cas, est muni à son extrémité supérieure d'un fort point ou d'un petit trait horizontal (*T* 2, 3, 6).

[1] La largeur de la lettre atteint quelquefois le double de sa hauteur.

[2] Le scribe, en ce cas, a été influencé par le trait suivant et a réduit son mouvement.

Ceci s'observe aussi dans *P*, dont les N occupent souvent un peu plus d'espace en largeur qu'en hauteur (*P* 5, 7).

Ξ. — Le papyrus *A* n'offre pas d'exemple de Ξ. Dans *T* il y en a de deux types. Les trois traits horizontaux, dont le médian est un peu plus court que les deux autres, sont, en deux endroits, réunis par un trait vertical (*T* 1 et 2); ailleurs ils sont indépendants les uns des autres. Quelquefois la lettre est tracée avec peu de soin et le trait médian se confond, ou peu s'en faut, soit avec le trait supérieur (*T* 5), soit avec l'inférieur (*T* 4). Les rares exemples que nous avons de ce caractère dans *P* sont mal conservés; mais il ne semble pas que les traits horizontaux aient été réunis par un trait vertical. Le trait supérieur est plus long que les deux autres, et ceci bien à dessein, puisque, dans l'un de nos fac-similés, on voit que ce trait a été prolongé après coup.

O. — Sur les trois papyrus, l'O est généralement plus petit que le Θ; il est rond, au moins d'intention, dans *A* et *T*, car il est souvent mal fait, et plutôt elliptique dans *P*.

Π. — Une partie des Π de *A* appartient au type à deux jambages inégaux (Π), mais on y voit aussi des lettres dont le jambage de droite descend presque aussi bas que celui de gauche (*A* 2 et 3). Le trait horizontal qui les relie ne déborde leur sommet ni à droite ni à gauche, mais il se soude parfois à celui de gauche un peu au-dessous de son sommet[1],

[1] La lettre devait donc être attaquée par la gauche; la soudure, généralement bonne, des deux traits suivants fait penser qu'ils étaient tracés presque sans interruption.

et la lettre est un peu plus haute que large. Dans *T* les deux jambages sont partout franchement inégaux; celui de droite est parfois un peu arqué et son extrémité s'avance dans la direction de la lettre suivante (*T* 3); en ce cas, le Π gagne un peu de largeur, mais en général il est plus haut que large. Dans *P*, au contraire, il est plus large que haut et paraît quelquefois fait en deux traits de plume, le jambage de droite, plus court que l'autre et presque toujours arqué, étant souvent tracé en une fois avec le trait horizontal (ⲧ). Les cas où ce trait horizontal fait saillie à gauche au sommet (*P* 1, 4, 5, 6) paraissent dus à la négligence, car en général la lettre se rattache au type épigraphique Γ.

P. — Le P est semblable dans les trois papyrus. On compte dans cette lettre deux éléments: l'un est un trait vertical qui commence à la hauteur du sommet de E et descend un peu au-dessous de son niveau inférieur; l'autre est un trait semi-circulaire qui sert à former l'œil de la lettre et n'occupe sur le trait vertical que le tiers de la hauteur totale, quelquefois un peu moins. Dans *T* il arrive que l'œil de la lettre est mal fermé par le bas (*T* 2), mais ceci est accidentel. En tout cas, comme ce trait semi-circulaire déborde quelquefois au sommet à gauche, il y a lieu de se demander si la lettre n'était pas attaquée par la boucle.

Σ. — Pour cette lettre, *T* offre un très ancien type en voie de transformation. Lorsque la lettre est bien faite, elle se compose de quatre traits dont les deux extrêmes sont très divergents (*T* 1); les deux intermédiaires, plus courts et tracés tous deux de gauche à droite, forment un angle très aigu et quelquefois même, se confondent (*T* 5 et 6), de sorte que la lettre a

la forme d'un angle divisé par une petite bissectrice qui peut, à l'occasion, être très courte (*T* 7)[1], plus rarement absente (*T* 8). Sur le papyrus *A* le Σ est généralement de forme anguleuse (<) et tracé çà et là en deux fois, le scribe ayant complété après coup la partie supérieure de la lettre (*A* 2); on y voit aussi des types lunaires (C) qui ne sont pas tous faits d'un trait; on en voit même un nettement fait en deux (*A* 4), l'un presque horizontal et l'autre courbe (ꞇ), tracé qui est celui de *P* et des papyrus postérieurs. En ce cas, la lettre était commencée par l'élément courbe.

Τ. — Les trois papyrus montrent un Τ composé de deux éléments. La longueur des deux traits est sensiblement la même dans *A*; dans *T*, le trait vertical est un peu plus long que l'autre; au contraire, dans *P*, c'est l'horizontal qui a le plus de longueur. Il arrive dans tous les trois que l'élément vertical ne rencontre pas l'horizontal en son milieu, mais en un point qui est plus près de l'extrémité de droite que de celle de gauche (*A* 4, 5; *T* 4, 5; *P* 3 et 5), ceci est bien plus fréquent dans *P* que dans les deux autres et donne lieu de penser que l'élément horizontal du Τ ainsi fait, se traçait le premier et que le scribe ne reportait pas ensuite le calame suffisamment à gauche pour faire le trait vertical.

Υ. — Dans *A* cette lettre est constituée par deux éléments (Υ), un petit trait oblique tracé de gauche à droite et un

(1) L'extrême supérieur est parfois muni à son extrémité d'un point qui paraît être plutôt un point de limitation qu'un point d'attaque; il devait donc être fait de gauche à droite; peut-être était-il tracé le dernier, car il rencontre quelquefois le premier trait de l'angle en deçà de son extrémité gauche. Cette façon de procéder fait comprendre le tracé qui a prévalu.

autre, plus long du double, oblique aussi, mais souvent rapproché de la verticale (*A* 2, 3). Ce tracé se voit aussi dans *T* (*T* 1); mais dans ce manuscrit le premier élément est parfois infléchi (*T* 2 et 5); le second lui-même est arqué (*T* 2), présentant une concavité tournée vers la droite, et à son extrémité supérieure est ajouté, quelquefois peu adroitement, un petit appendice pour la symétrie (*T* 4 et 6). Bien plus rarement le copiste paraît avoir simplement surmonté un trait vertical de deux petits traits obliques (Y) (*T* 7), dont celui de droite prend accidentellement la position horizontale (*T* 8). Dans *P* on distingue deux éléments, l'un anguleux (angle droit ou légèrement obtus, rarement aigu), à la pointe duquel se raccorde un trait vertical qui descend au-dessous du niveau des lettres avoisinantes; dans nombre de cas, c'est un peu à la droite de l'angle que le trait vertical se soude au premier élément. Celui-ci est assez élégamment tracé; il commence et se termine par un petit appendice (ϒ) qui manque parfois à droite dans les parties peu soignées (*P* 4).

Φ. — Cette lettre fait défaut dans *A*. Dans *T* elle est faite en quatre traits, dont trois forment, le plus souvent, une sorte de triangle isocèle à angle supérieur obtus coupé par un trait vertical ou hampe, qui s'élève légèrement au-dessus du niveau supérieur des lettres voisines et descend un peu au-dessous de leur niveau inférieur.

Dans *P,* au lieu d'un triangle, on voit un ovale couché, très étroit, tracé en deux fois; ici encore, le trait vertical dépasse sensiblement les deux niveaux des autres lettres et est situé un peu à droite du centre, ce qui prouve qu'il était tracé le dernier.

Χ. — Dans le papyrus *A*, sur quatre exemples de cette lettre, composée de deux traits disposés en croix de Saint-André, trois montrent le trait penché à droite dans une position très proche de la verticale, tandis que l'autre se rapproche de l'horizontale; il semble qu'il y ait ici une sorte de transition de + à Χ. Dans *T*, le trait incliné à droite est plus court que l'autre et souvent muni d'un petit appendice en tiret ou d'un gros point que l'on peut remarquer aussi dans *P* (*T* 2 et 3, *P* 4)[1].

Υ. — Le seul exemple de Υ que l'on aperçoit sur le manuscrit *A* est trop maltraité pour que l'on puisse en distinguer la forme; Blass admet Υ[2]; Mahaffy reproduit cette forme faute de mieux, en exprimant des doutes[3]. Dans *T* la hampe ne dépasse guère le niveau supérieur des lettres voisines, l'élément central est arrondi et rencontre la hampe un peu au-dessus du centre de celle-ci. Dans *P*, il n'y en a qu'un de bien conservé (*P* 2) : il offre comme premier élément un trait horizontal concave coupé par une hampe très élancée qui dépasse notablement les deux niveaux des autres lettres.

Ω. — Il y a un assez grand nombre d'Ω dans *A*. Le premier qui se lit en tête et un autre plus bas représentent bien la forme épigraphique en voie d'altération (*A* 1 et 2). Le pied de gauche commence à prendre une certaine importance; il est commencé un peu plus haut que le niveau inférieur de la

(1) Dans les trois papyrus le trait incliné à gauche doit avoir été fait le premier, comme il le fut par la suite; le tiret qui se voit à l'extrémité de l'autre me paraît en faveur de cette opinion. Cependant les quatre exemples de *A* sont en trop mauvais état pour permettre aucune affirmation.

(2) *Handbuch*, p. 304.

(3) *Cunningh. Memoirs*, p. 52.

lettre; la partie centrale est légèrement anguleuse, et le pied de droite est allongé; ici cet Ω est peut-être fait en quatre traits; ailleurs il se compose de trois seulement; c'est d'abord un petit trait oblique dirigé de gauche à droite et de haut en bas, puis un autre trait, oblique également, incliné sur la droite, enfin un trait anguleux ou courbe (✓ ᑕ), qui ne descend pas toujours aussi bas que le précédent. En somme, la boucle centrale a perdu de son importance; elle est réduite à un angle (*A* 3 et 4) ou même tout à fait resserrée (*A* 6). Dans *T*, où l'Ω se compose aussi de trois éléments, une fois peut-être de quatre (*T* 1), cette boucle est moins déformée; sa portion de gauche offre une certaine convexité, ce qui lui conserve un peu d'ampleur, bien que la partie de droite soit faite comme dans *A* (*T* 1-5). Quant au premier trait de gauche, il est tantôt horizontal (*T* 1, 2), tantôt oblique (*T* 3) et parfois détaché de ce qui le suit (*T* 6 et 7); le troisième élément, lorsqu'il descend jusqu'au niveau inférieur du second (ce qui n'arrive pas toujours, cf. *T* 1 et 3), a tendance à remonter ensuite (*T* 7, 8). La forme épigraphique se montre une fois dans *P* (*P* 1) puis, à côté, se voient des formes qui ressemblent à celles de *T* (*P* 2, 3) et d'autres qui rappellent l'Ω épigraphique, mais un Ω qui n'a presque plus de hauteur et qui est fait d'un trait de plume (*P* 4 et 5). Mais, dans un grand nombre des ω de ce papyrus, le pied de gauche a pris encore plus de développement que dans les deux autres; dans la rapidité du tracé, on le commence plus haut que le niveau inférieur de la lettre; la boucle centrale n'a plus aucune ampleur; elle ne se présente même plus comme un angle, attendu que le calame a repassé sur son trait après avoir fait la partie de gauche, ce qui donne ω (*P* 6, 7, 8); dans quelques cas, le dernier trait se continue

en remontant à droite, tendance déjà observée plus haut dans certaines formes de *T*, et l'on a presque l'ω oncial postérieur (*P* 10).

Comme on a pu s'en rendre compte, si dans nos trois papyrus le tracé compliqué domine, il commence à se simplifier dans *P*. Mais on ne saurait reconnaître dans aucun d'eux l'œuvre d'un scribe qui se serait proposé de reproduire fidèlement un type d'écriture traditionnel; dans tous, au contraire, on surprend des formes qui excluent toute idée de parti pris. L'écriture de *A* renferme les tracés les plus laborieux et, par conséquent, les plus archaïques; il serait néanmoins téméraire d'en conclure qu'il a été écrit antérieurement à *T*; car il peut être l'œuvre d'une personne qui, grâce à son âge et aux maîtres qu'elle avait eus, possédait une écriture que ses caractères rattachaient à une époque antérieure à celle où le document a été rédigé. D'autre part, certaines formes du papyrus *T*, comme celles de Ξ et Σ et le tracé de l'Ω, pourraient, au premier abord, le faire considérer comme plus ancien, tandis que la déformation du B (*T* 4), l'extension de quelques traits vers la droite, la moindre hauteur des lettres et l'addition de quelques appendices porteraient à le regarder comme plus moderne. Ils peuvent donc très bien avoir été écrits à peu près dans le même temps, et la comparaison avec les types épigraphiques d'une part et avec les formes que l'on voit très usitées dans les plus anciens monuments datés du IIIe siècle [1], fait songer à la dernière partie du quatrième.

L'écriture de *P* a conservé bon nombre d'anciens types, mais elle est semée de formes de transition. Si l'E est encore

[1] Cf. Mahaffy, *Cunningh. Memoirs*, pl. XXIV, 2 et 3, et pl. XXV, 2.

assez souvent fait en quatre traits, si le type Ι est seul en usage ainsi que le Θ avec point au centre, le Π le plus fréquent est celui qui a précédé le type épigraphique Γ, et l'on voit çà et là celui qui annonce la forme Γ[1]; le Μ ne se compose plus que de trois éléments; enfin, tandis que dans *A* nous avions seulement constaté la tendance à faire pour l'Ω la forme de transition ω, celle-ci est fréquente dans *P*, qui porte aussi (*P* 9) la forme des papyrus datés cités ci-dessus. En somme, les procédés d'écriture de *P* sont postérieurs à ceux de *A* et de *T*, mais, par beaucoup de côtés, paraissent antérieurs à ceux du papyrus que Mahaffy[2] date de 268 avant notre ère.

Alfred JACOB.

[1] Cette forme est celle du papyrus dont la planche XXIV, 2. de Mahaffy offre le fac-similé.

[2] Pl. XXIV, 2.

ÉTAT

DE LA SECTION DES SCIENCES HISTORIQUES ET PHILOLOGIQUES

DE L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES.

(1er octobre 1905.)

COMMISSION DE PATRONAGE.

Nommée tous les trois ans par M. le Ministre de l'Instruction publique, cette Commission est ainsi composée pour la période triennale 1904-1907 :

MM.

Gabriel MONOD, membre de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques), directeur des études historiques à l'École des hautes études, maître de conférences à l'École normale supérieure, rue du Parc-de-Clagny, 18 *bis*, à Versailles, *Président.*

Gaston MASPERO, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur des études égyptologiques à l'École des hautes études, professeur au Collège de France, avenue de l'Observatoire, 24 (XIVe arr.).

Gaston BOISSIER, secrétaire perpétuel de l'Académie française, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, professeur au Collège de France, à l'Institut (VIe arr.).

Michel BRÉAL, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France, boulevard Saint-Michel, 87 (Ve arr.).

Henri WEIL, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), maître de conférences honoraire à l'École normale supérieure, rue Adolphe-Yvon, 16 (XVIe arr.).

DIRECTEURS D'ÉTUDES

QUI NE PROFESSENT PAS À L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES.

MM.

Louis Duchesne, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur de l'École française de Rome (à Paris, rue de Vaugirard, 71 *bis*, vi^e arr.).

Pierre de Nolhac, conservateur du Musée de Versailles.

Monod, président et directeur d'études, rue du Parc-de-Clagny, 18 *bis*, à Versailles.

PERSONNEL ENSEIGNANT.

MM.

Bémont, directeur adjoint, rue de Condé, 9 (vi^e arr.).

Bérard, directeur adjoint, rue de Vaugirard, 58 (vi^e arr.).

Chatelain, directeur adjoint, rue de la Sorbonne, 17 (v^e arr.).

Clermont-Ganneau, directeur d'études, avenue de l'Alma, 1 (viiie arr.).

Derenbourg (Hartwig), directeur d'études, avenue Henri-Martin, 30 (xvie arr.).

Desrousseaux, directeur adjoint, boulevard de Port-Royal, 47 (xiiie arr.).

Finot (Louis), directeur adjoint, rue Poussin, 11 (xvie arr.).

Gaidoz, directeur d'études, rue Servandoni, 22 (vi^e arr.).

Gauthiot, maître de conférences, rue Mouton-Duvernet, 14 (xive arr.).

Gilliéron, directeur adjoint, place de la République, 2, à Levallois-Perret.

Guieysse, directeur adjoint, rue Dante, 2 (v^e arr.).

Halévy, directeur d'études, rue Champollion, 9 (v^e arr.).

Haussoullier, directeur d'études, rue Sainte-Cécile, 8 (ixe arr.).

Havet (Louis), directeur d'études, quai d'Orléans, 18 (ive arr.).

Héron de Villefosse, directeur d'études, rue Washington, 16 (viiie arr.).

Jacob (Alfred), directeur d'études, rue Laromiguière, 7 *bis* (v^e arr.).

Lambert (Mayer), maître de conférences, avenue Trudaine, 27 (ixe arr.).

Lebègue, chef des travaux paléographiques, boulevard Saint-Michel, 95 (v^e arr.).

ALPHABETS

DES ÉCRITURES DES PAPYRUS *A*, *T*, *P*.

Écriture du papyrus *A*.

(Grandeur exacte.)



Écriture du papyrus *T*.

(Grandeur exacte.)

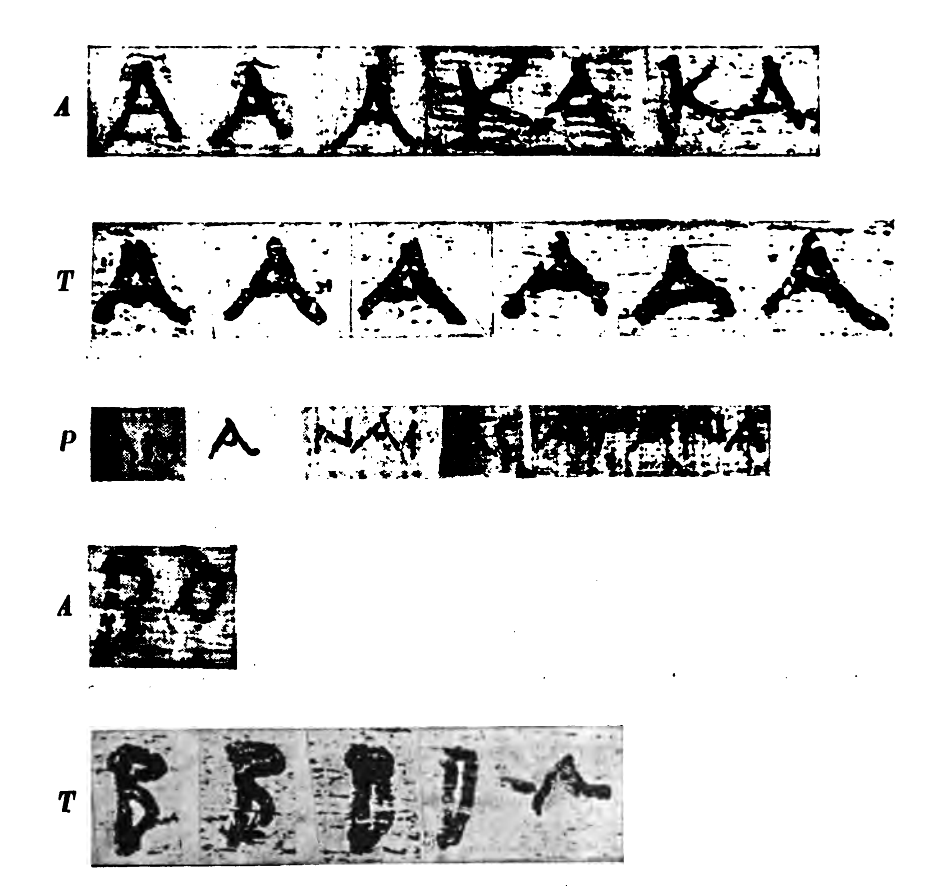


Écriture du papyrus *P*.

(Grandeur exacte.)

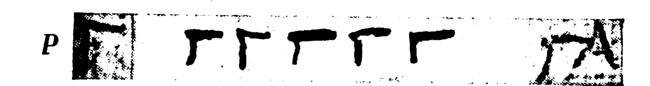


CARACTÈRES AGRANDIS.



A 

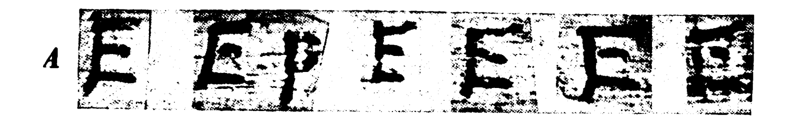
T 

P 

A 

T 

P 

A 

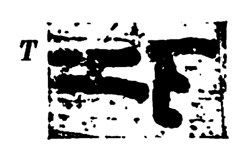
T 

P ΕΕΕΕΕΕΕΕΕΕΕΕΕ

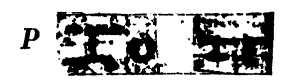
A



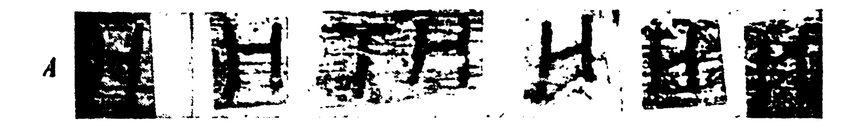
T



P



A



T



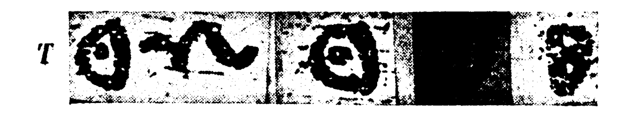
P



A

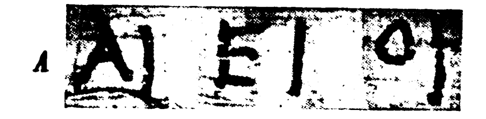


T



P



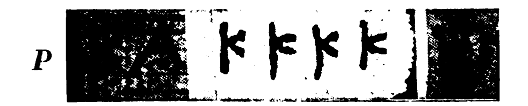
A 

T 

P 

A 

T 

P 

A 

T 

P 

A

T

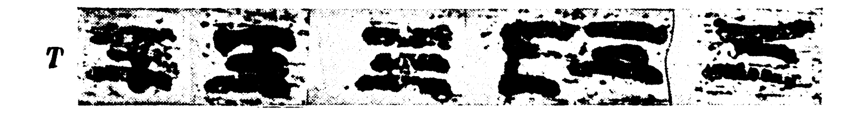
P

A

T

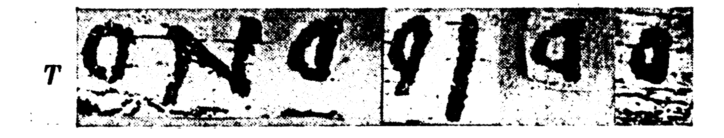
P

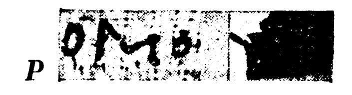
A Ξ manque dans *A*.

T 

P

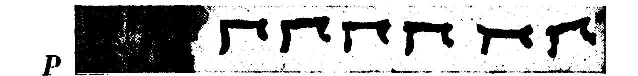
A 

T 

P 

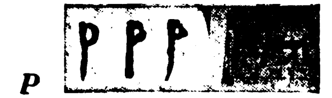
A 

T 

P 

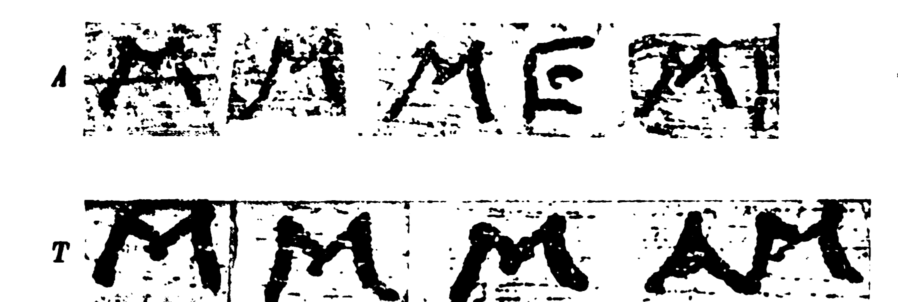
A 

T 

P 

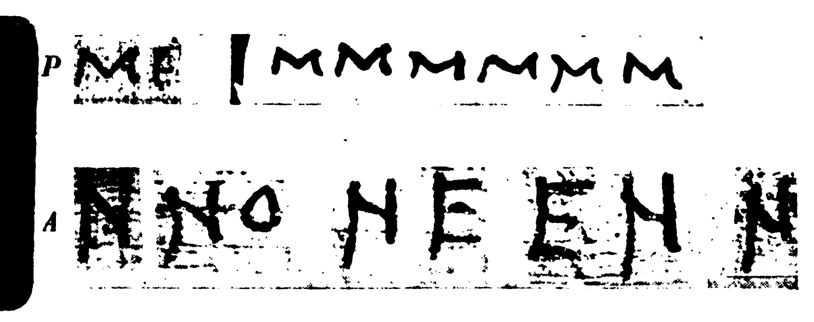
A

T



P

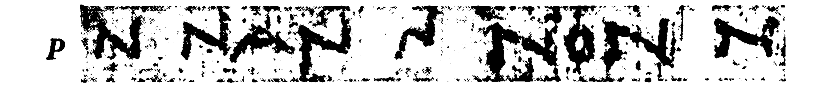
A



T

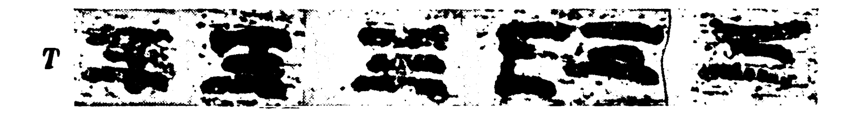


P

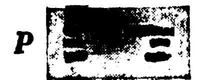


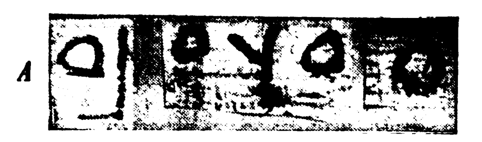
A Ξ manque dans *A*.

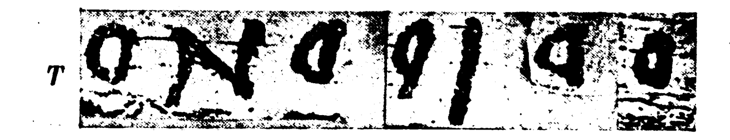
T

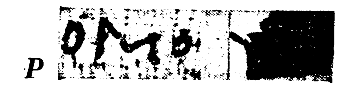


P



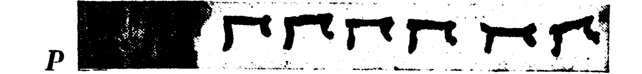
A 

T 

P 

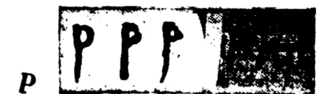
A 

T 

P 

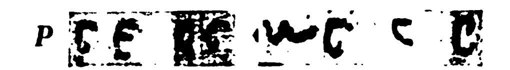
A 

T 

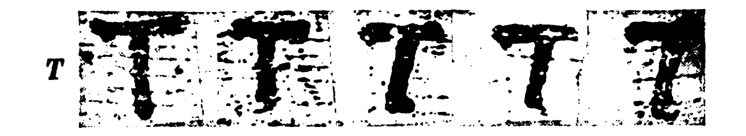
P 

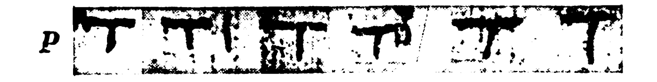
A 

T 

P 

A 

T 

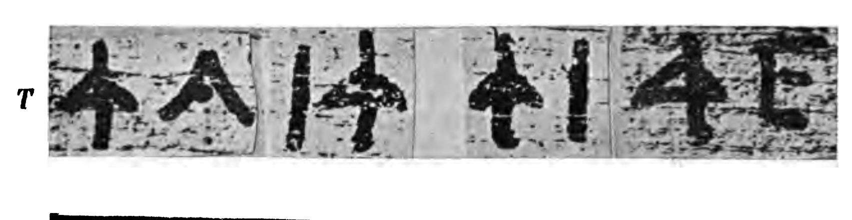
P 

A 

T 

P 

A Φ manque dans *A*.

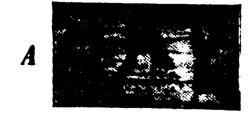
T 

P 

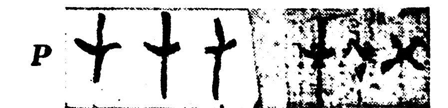
A 

T 

P 

A 

T 

P 

MM.

Lefranc (Abel), maître de conférences, rue Monsieur-le-Prince, 26 (v^e arr.).

Lévi (Sylvain), directeur d'études, rue Guy-de-la-Brosse, 9 (v[e] arr.).

Lévy (Isidore), maître de conférences, boulevard Émile-Augier, 20 (xvi[e] arr.).

Longnon, directeur d'études, rue de Bourgogne, 52 (vii[e] arr.).

Lot (Ferdinand), directeur d'études, avenue de l'Observatoire, 13 (vi[e] arr.).

Meillet, directeur adjoint, boulevard Saint-Michel, 24 (vi[e] arr.).

Morel-Fatio, directeur adjoint, rue de Jussieu, 15 (v[e] arr.).

Moret (Alexandre), chargé de conférences, avenue de Wagram, 114 (xvii[e] arr.).

Passy (Paul), directeur adjoint, rue de la Madeleine, 20, à Bourg-la-Reine.

Psichari, directeur d'études, rue Chaptal, 16 (ix[e] arr.).

Reuss (Rodolphe), directeur adjoint, rue Albert-Joly, 52, à Versailles.

Roques (Mario), maître de conférences, boulevard Saint-Germain, 4 (v[e] arr.).

Roy, directeur adjoint, rue Hautefeuille, 19 (vi[e] arr.).

Scheil, directeur adjoint, rue Bonaparte, 30 (vi[e] arr.).

Serruys, maître de conférences, rue Saint-Louis-en-l'Île, 29 (iv[e] arr.).

Soury (Jules), directeur d'études, rue de Mézières, 6 (vi[e] arr.).

Thévenin, directeur d'études, boulevard Saint-Michel, 84 (vi[e] arr.).

Thomas (Antoine), directeur d'études, rue Madame, 75 (vi[e] arr.).

DOCUMENTS

RELATIFS À L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES.

I. — *Extrait du décret de fondation* (31 juillet 1868).

1. Il est fondé à Paris, auprès des établissements scientifiques qui relèvent du Ministère de l'instruction publique, une *École pratique des hautes études*, ayant pour but de placer à côté de l'enseignement théorique les exercices qui peuvent le fortifier et l'étendre.

2. Cette École est divisée en quatre Sections :

1° Mathématiques; 2° physique et chimie; 3° histoire naturelle et physiologie; 4° sciences historiques et philologiques.

Les professeurs ou les savants, chargés de diriger les travaux des élèves, prennent, dans la seconde et la troisième Section, le titre de *directeurs de laboratoires*, dans la première et la quatrième, celui de *directeurs d'études*.

Des avantages analogues à ceux qui sont faits aux directeurs de laboratoires de recherches par le décret en date de ce jour sur les laboratoires, peuvent être attribués, dans la même forme, aux directeurs d'études.

6. Les élèves de l'École pratique des hautes études qui l'ont mérité par leurs travaux peuvent, par décision spéciale prise sur l'avis du Conseil supérieur de l'École, être dispensés des épreuves de la licence pour se présenter au doctorat.

8. Des missions scientifiques à l'étranger sont confiées par le Ministre de l'instruction publique à des répétiteurs ou à des élèves de l'École pratique des hautes études.

9. Les élèves de chacune des Sections de l'École pratique sont placés sous le patronage d'une Commission permanente de cinq membres, nommés pour trois ans par le Ministre de l'instruction publique et choisis parmi les directeurs de laboratoires et d'études.

Ces Commissions prennent les mesures nécessaires pour obtenir l'entrée des élèves dans les laboratoires de recherches ou dans les autres lieux d'études où elles jugent utile de les placer.

Elles donnent, quand il y a lieu, leur avis sur la publication, avec le concours ou aux frais de l'État, des travaux effectués par les élèves.

13. Tous les ans, après examen des rapports des directeurs de laboraratoires et d'études, sur l'avis de la Commission permanente, et le Conseil supérieur entendu, le Ministre donne des missions aux élèves, leur accorde des médailles, des mentions, des subventions ou des récompenses spéciales.

14. Il est pourvu, par des règlements intérieurs, préparés par les Commissions permanentes, aux dispositions particulières à chacune des Sections de l'École pratique.....

II. — *Règlement intérieur.*

1. La Section d'histoire et de philologie de l'École pratique des hautes études a pour objet de diriger et de préparer les jeunes gens qui désirent se consacrer aux travaux d'érudition.

2. Le personnel enseignant de la Section se compose de directeurs d'études, de directeurs adjoints et de répétiteurs [1] nommés par le Ministre.

3. Dans les conférences faites par les directeurs et les répétiteurs, les élèves poursuivent en commun des études d'histoire et de philologie. Les élèves trouvent, en outre, auprès de leurs professeurs des conseils et des directions pour leurs travaux personnels.

4. Les conférences sont indépendantes les unes des autres; mais elles peuvent être réunies pour un travail commun.

5. Les travaux des membres de la Section jugés dignes de l'impression sont insérés dans la *Bibliothèque de l'École des hautes études.*

[1] Le titre de *répétiteur* a depuis été remplacé par celui de *maître de conférences.*

6. La Commission permanente de patronage, par l'intermédiaire de son président, président de la Section, réunit tous les trois mois en Conseil le personnel enseignant.

Ces réunions ont lieu dans la dernière semaine d'octobre, la première semaine de janvier, la semaine qui précède la semaine sainte et la dernière semaine de juin. La Commission de patronage peut en outre convoquer le Conseil toutes les fois qu'elle le juge utile.

Le Conseil arrête, pour chaque semestre, les sujets des conférences, le plan des travaux.

Chaque directeur ou répétiteur rend compte au Conseil des travaux de sa conférence. Ces rapports sont résumés à la fin de chaque semestre en un rapport général, qui est adressé au Ministre.

Le Conseil propose à la Commission de patronage, qui la transmet au Ministre, la liste des élèves admissibles et les radiations à prononcer. Il lui soumet les projets de modifications à introduire dans les études, les propositions de nominations, de missions scientifiques et d'indemnités réservées par le décret organique aux élèves de l'École. Il décide la publication des mémoires dans la *Bibliothèque de l'École des hautes études.*

7. Il n'est exigé aucune condition d'âge, de grade ou de nationalité pour l'inscription à la Section d'histoire et de philologie; mais les candidats sont soumis à un stage.

Les propositions pour l'admission définitive sont soumises au Ministre à la fin de chaque année scolaire. Elles sont accompagnées du rapport du directeur de la conférence et de l'avis de la Commission de patronage.

8. Les élèves choisissent eux-mêmes, après avoir consulté le président et les directeurs, les conférences qu'ils veulent suivre.

En cas d'absence prolongée, ils doivent justifier de leurs motifs.

9. Le cours d'études est de trois ans. L'année d'études commence le 1er novembre; elle finit le dernier dimanche de juin.

Les conférences sont suspendues du 25 décembre au 5 janvier, pendant la semaine sainte et pendant la semaine de Pâques.

10. Après au moins deux ans d'études, les élèves qui veulent obtenir le titre d'élève diplômé remettent au directeur de la conférence dont ils font partie un mémoire sur une question d'histoire ou de philologie.

Le directeur de la conférence, s'il le juge convenable, présente ce mémoire à une séance du Conseil. Il est nommé une commission de deux

[illegible]

[illegible] de cette commission [illegible]

[illegible] directeur [illegible]

[illegible] commissaire [illegible]

[illegible] étude pratique des [illegible]

[illegible] pourront [illegible]

[illegible] thèse en dehors [illegible]

[illegible] la Section qu'une [illegible]

[illegible] par un [illegible]

[illegible] élèves [illegible]

[illegible] pourront autoriser des [illegible]

[illegible] auditeurs [illegible]

[illegible] de patronage [illegible]

[illegible] Ministre à [illegible]

[illegible] étrangère. Ils [illegible]

[illegible] des rapports [illegible]

[illegible] appelés par la Commission [illegible]

[illegible] de l'Instruction [illegible]

[illegible]

DOCUMENTS

RELATIFS À L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES.

I. — *Extrait du décret de fondation* (31 juillet 1868).

1. Il est fondé à Paris, auprès des établissements scientifiques qui relèvent du Ministère de l'instruction publique, une *École pratique des hautes études*, ayant pour but de placer à côté de l'enseignement théorique les exercices qui peuvent le fortifier et l'étendre.

2. Cette École est divisée en quatre Sections :

1° Mathématiques; 2° physique et chimie; 3° histoire naturelle et physiologie; 4° sciences historiques et philologiques.

Les professeurs ou les savants, chargés de diriger les travaux des élèves, prennent, dans la seconde et la troisième Section, le titre de *directeurs de laboratoires*, dans la première et la quatrième, celui de *directeurs d'études*.

Des avantages analogues à ceux qui sont faits aux directeurs de laboratoires de recherches par le décret en date de ce jour sur les laboratoires, peuvent être attribués, dans la même forme, aux directeurs d'études.

6. Les élèves de l'École pratique des hautes études qui l'ont mérité par leurs travaux peuvent, par décision spéciale prise sur l'avis du Conseil supérieur de l'École, être dispensés des épreuves de la licence pour se présenter au doctorat.

8. Des missions scientifiques à l'étranger sont confiées par le Ministre de l'instruction publique à des répétiteurs ou à des élèves de l'École pratique des hautes études.

9. Les élèves de chacune des Sections de l'École pratique sont placés sous le patronage d'une Commission permanente de cinq membres, nommés pour trois ans par le Ministre de l'instruction publique et choisis parmi les directeurs de laboratoires et d'études.

Ces Commissions prennent les mesures nécessaires pour obtenir l'entrée des élèves dans les laboratoires de recherches ou dans les autres lieux d'études où elles jugent utile de les placer.

Elles donnent, quand il y a lieu, leur avis sur la publication, avec le concours ou aux frais de l'État, des travaux effectués par les élèves.

13. Tous les ans, après examen des rapports des directeurs de laboratoires et d'études, sur l'avis de la Commission permanente, et le Conseil supérieur entendu, le Ministre donne des missions aux élèves, leur accorde des médailles, des mentions, des subventions ou des récompenses spéciales.

14. Il est pourvu, par des règlements intérieurs, préparés par les Commissions permanentes, aux dispositions particulières à chacune des Sections de l'École pratique.....

II. — *Règlement intérieur.*

1. La Section d'histoire et de philologie de l'École pratique des hautes études a pour objet de diriger et de préparer les jeunes gens qui désirent se consacrer aux travaux d'érudition.

2. Le personnel enseignant de la Section se compose de directeurs d'études, de directeurs adjoints et de répétiteurs [1] nommés par le Ministre.

3. Dans les conférences faites par les directeurs et les répétiteurs, les élèves poursuivent en commun des études d'histoire et de philologie. Les élèves trouvent, en outre, auprès de leurs professeurs des conseils et des directions pour leurs travaux personnels.

4. Les conférences sont indépendantes les unes des autres; mais elles peuvent être réunies pour un travail commun.

5. Les travaux des membres de la Section jugés dignes de l'impression sont insérés dans la *Bibliothèque de l'École des hautes études.*

[1] Le titre de *répétiteur* a depuis été remplacé par celui de *maître de conférences.*

6. La Commission permanente de patronage, par l'intermédiaire de son président, président de la Section, réunit tous les trois mois en Conseil le personnel enseignant.

Ces réunions ont lieu dans la dernière semaine d'octobre, la première semaine de janvier, la semaine qui précède la semaine sainte et la dernière semaine de juin. La Commission de patronage peut en outre convoquer le Conseil toutes les fois qu'elle le juge utile.

Le Conseil arrête, pour chaque semestre, les sujets des conférences, le plan des travaux.

Chaque directeur ou répétiteur rend compte au Conseil des travaux de sa conférence. Ces rapports sont résumés à la fin de chaque semestre en un rapport général, qui est adressé au Ministre.

Le Conseil propose à la Commission de patronage, qui la transmet au Ministre, la liste des élèves admissibles et les radiations à prononcer. Il lui soumet les projets de modifications à introduire dans les études, les propositions de nominations, de missions scientifiques et d'indemnités réservées par le décret organique aux élèves de l'École. Il décide la publication des mémoires dans la *Bibliothèque de l'École des hautes études.*

7. Il n'est exigé aucune condition d'âge, de grade ou de nationalité pour l'inscription à la Section d'histoire et de philologie; mais les candidats sont soumis à un stage.

Les propositions pour l'admission définitive sont soumises au Ministre à la fin de chaque année scolaire. Elles sont accompagnées du rapport du directeur de la conférence et de l'avis de la Commission de patronage.

8. Les élèves choisissent eux-mêmes, après avoir consulté le président et les directeurs, les conférences qu'ils veulent suivre.

En cas d'absence prolongée, ils doivent justifier de leurs motifs.

9. Le cours d'études est de trois ans. L'année d'études commence le 1er novembre; elle finit le dernier dimanche de juin.

Les conférences sont suspendues du 25 décembre au 5 janvier, pendant la semaine sainte et pendant la semaine de Pâques.

10. Après au moins deux ans d'études, les élèves qui veulent obtenir le titre d'élève diplômé remettent au directeur de la conférence dont ils font partie un mémoire sur une question d'histoire ou de philologie.

Le directeur de la conférence, s'il le juge convenable, présente ce mémoire à une séance du Conseil. Il est nommé une commission de deux

membres, à laquelle le président de la Section a toujours le droit de s'adjoindre, et qui est chargée d'examiner ce mémoire. Elle devra exprimer son avis, dans un rapport écrit et signé, à la prochaine réunion trimestrielle.

Sur l'avis favorable de cette commission, la Section décide que la thèse est acceptée.

Le titre d'*élève diplômé* n'est acquis. et le diplôme qui le constate n'est conféré qu'après l'impression du volume qui doit porter la mention suivante :

«Sur l'avis de M.......... directeur de la conférence de..... ..... et de MM........... commissaires responsables, le présent mémoire a valu à M........., le titre d'*élève diplômé de la Section d'histoire et de philologie de l'École pratique des hautes études.*

«Le directeur de la conférence de.......... *signé*..........

«Les commissaires responsables, *signé*..........

«Le président de la Section, *signé*..........»

Les mémoires admis comme thèses pourront être imprimés dans la *Bibliothèque de l'École des hautes études* [1].

Les candidats qui publieront leur thèse en dehors de la *Bibliothèque* devront en remettre au secrétariat de la Section quinze exemplaires munis de la mention ci-dessus.

L'impression de la thèse sera surveillée par un commissaire responsable désigné à cet effet.

11. Outre les élèves stagiaires et les élèves titulaires nommés par le Ministre, les directeurs des conférences peuvent autoriser des auditeurs libres à suivre leurs leçons. La liste des auditeurs libres sera soumise au Conseil.

12. Sur la proposition de la Commission de patronage, des élèves de la Section peuvent être autorisés par le Ministre à passer une partie de leur temps d'études dans une université étrangère. Ils seront tenus, dans ce cas, d'adresser à la Commission des rapports trimestriels sur leurs travaux.

13. Les élèves diplômés peuvent être appelés par la Commission de

[1] D'après le traité conclu entre le Ministre de l'instruction publique et la librairie Bouillon, 50 exemplaires du volume sont remis à l'élève diplômé.

patronage à prendre part à la direction des travaux de la Section et à faire des conférences supplémentaires. Un des commissaires responsables pour l'examen des mémoires des candidats au titre d'élève diplômé pourra également être pris parmi les élèves diplômés. — Pendant qu'ils remplissent ces fonctions temporaires, les élèves diplômés sont appelés à faire partie, avec voix consultative, du Conseil de la Section.

14. Les élèves diplômés qui prétendent aux missions scientifiques et aux indemnités de travaux mentionnées à l'article 6 devront adresser leur demande au président de la Section, qui la transmettra au Ministre, sur l'avis favorable de la Commission de patronage.

III. — *Décret du Président de la République relatif au classement des professeurs des lycées et collèges.* (23 juillet 1893. — Extrait.)

1. Le bénéfice de l'article 15 du décret du 16 juillet 1887 est étendu aux jeunes gens qui ont obtenu soit une bourse de voyages ou une bourse d'étude du Ministère de l'instruction publique, soit une *bourse d'étude de la Ville de Paris sur la proposition de la Commission des hautes études*, et à ceux qui seraient désignés pour participer à la fondation Thiers ou à d'autres fondations analogues.

IV. — *Décret du Président de la République concernant l'École de Rome.* (20 novembre 1875. — Extrait.)

2. L'École se compose : 1° Des membres de première année de l'École d'Athènes; 2° Des membres propres à l'École de Rome.

3. ..... Les membres propres à l'École de Rome sont au nombre de six. Les places sont attribuées soit à des candidats présentés par l'École normale supérieure, par l'École des chartes et par la *Section d'histoire et de philologie de l'École pratique des hautes études*, soit à des docteurs reçus avec distinction ou à des jeunes gens signalés par leurs travaux.

Les candidats... de l'École des hautes études... doivent avoir le titre d'élève diplômé.

V. — *Règlement de l'École française d'Extrême-Orient.*

Art. 1er. Il est fondé en Indo-Chine une Mission archéologique[1] permanente.

Elle est placée sous l'autorité du Gouverneur général et sous le contrôle scientifique de l'Académie des inscriptions et belles-lettres de l'Institut de France.

Art. 2. Elle a pour objet :

1° De travailler à l'exploration archéologique et philologique de la presqu'île indo-chinoise, de favoriser par tous les moyens la connaissance de son histoire, de ses monuments, de ses idiomes ;

2° De contribuer à l'étude érudite des régions et des civilisations voisines, Inde, Chine, Malaisie, etc.

Art. 3. La Mission a pour chef un Directeur, nommé par le Gouverneur général sur la présentation de l'Académie des inscriptions.

Il est nommé pour six années; son mandat est renouvelable.

Il sera chargé :

1° De présider et de prendre part lui-même à l'enseignement, qui devra comprendre des cours de langues sanscrite et pâlie et d'archéologie pratique, former les auditeurs européens ou indigènes aux bonnes méthodes de travail et les mettre en état de collaborer utilement à l'œuvre archéologique poursuivie ;

2° D'exercer sa direction et son contrôle sur les études et les travaux des pensionnaires dont il sera question à l'article 4.

A cet effet, il devra, dans la mesure des ressources qui seront mises à sa disposition :

S'entourer des répétiteurs européens ou orientaux dont le concours sera reconnu utile ;

Créer les organes, tels que bibliothèque, musée, qui paraîtront nécessaires au succès de l'entreprise ;

Fonder et diriger une publication où trouveront place, avec les travaux émanant directement de la Mission, ceux qu'il pourra recueillir ou provoquer au dehors, en guidant au besoin les auteurs de ses conseils et de son expérience.

Art. 4. Il pourra être adjoint à la Mission, sur la désignation de

[1] Un arrêté du 20 janvier 1900 a changé la dénomination de *Mission archéologique d'Indo-Chine* en celle d'*École française d'Extrême-Orient.*

l'Académie des inscriptions, des pensionnaires français, dont le nombre, variable suivant les circonstances et l'opportunité, ne devra, jusqu'à nouvelle décision, dépasser en aucun cas le maximum de trois.

Pourront être désignés : soit des jeunes gens se destinant à l'étude de l'Inde ou des pays d'Extrême-Orient, qui paraîtront offrir des garanties sérieuses de préparation scientifique, soit des savants dont les recherches rendraient désirable un séjour en Orient.

Ces pensionnaires ou savants en mission devront, tout en poursuivant leurs travaux personnels, coopérer à l'objet spécial de la Mission.

Ils seront défrayés par la Mission et y demeureront attachés pendant un an au moins. Ce terme pourra être prorogé d'année en année, sur la proposition du Directeur et l'avis de l'Académie.

Un fonds spécial sera inscrit au budget de la Mission pour leur être distribué en bourses de voyages, au moyen desquelles ils feront des séjours d'étude, d'une durée proportionnée aux ressources disponibles, dans les pays d'Orient, Inde, Chine ou autres, selon l'objet particulier de leurs recherches.

Art. 5. Chaque année, le Directeur devra adresser au Gouverneur général de l'Indo-Chine un rapport détaillé sur les travaux de la Mission, ses publications en cours ou projetées, l'activité des pensionnaires et généralement sur tout ce qui intéressera les résultats et les progrès scientifiques de l'institution.

Ce rapport sera communiqué par le Gouverneur à l'Académie des inscriptions par l'intermédiaire du Ministre de l'instruction publique.

L'Académie correspondra avec le Directeur toutes les fois qu'elle le jugera opportun pour lui communiquer ses observations ou ses avis.

Art. 6. Il pourra être adjoint à l'enseignement scientifique de la Mission un enseignement des langues, écritures et littératures modernes de l'Extrême-Orient.

VI. — *Décret du Président de la République portant réorganisation du service des musées nationaux.* (1er mars 1879. — Extrait.)

5. Les départements du musée du Louvre sont confiés chacun à un conservateur, un conservateur adjoint, un attaché. Le cinquième, celui de l'ethnographie et de la marine, est confié à un conservateur et à un attaché.

Les musées du Luxembourg, de Versailles et de Saint-Germain sont également confiés à un conservateur et à un attaché...

8. .... Les attachés seront choisis de préférence parmi les anciens élèves de l'École normale supérieure, des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, de l'*École des hautes études*, de l'École des chartes, et, en général, des grandes écoles scientifiques ou artistiques entretenues par l'État.....

VII. — *Arrêté relatif au concours de l'agrégation d'histoire et de géographie*[1]. (28 juillet 1894. — Extrait.)

Tout candidat à l'agrégation d'histoire et de géographie produit au moment de son inscription : 1° le diplôme de licencié ès lettres; 2° le diplôme d'études supérieures d'histoire et de géographie prévu à l'article 3 du présent arrêté ou, à défaut, soit le diplôme d'archiviste paléographe, soit le *diplôme de l'École des hautes études* (section d'histoire et de philologie); 3° le mémoire historique ou géographique prévu au paragraphe *a* de l'article 3 du présent arrêté ou, à défaut, sa thèse de l'École des chartes ou sa *thèse de l'École des hautes études.*

VIII. — *Principaux événements de la Section d'histoire et de philologie.*

1868. 31 juillet. — Décret de fondation.

28 septembre. — Arrêté constituant la Commission de patronage (MM. Bréal, Maury, Léon Renier, de Rougé, H. Waddington).

Décembre. — Organisation du corps enseignant : MM. Maury, de Rougé, Waddington, L. Renier, Boissier, Bréal, directeurs d'études; MM. Monod, Rambaud, Tournier, Charles Morel, Hauvette-Besnault, Bergaigne, Guyard, G. Paris, répétiteurs.

[1] Voir le texte complet de l'arrêté de M. le Ministre de l'instruction publique et l'exposé des motifs du projet soumis au Conseil supérieur dans le *Bulletin administratif du Ministère de l'instruction publique,* 1894, n° 1123, p. 190-199.

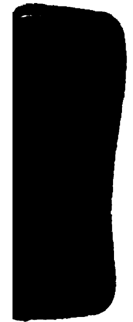
1869. 14 janvier. — Inauguration des conférences dans une des salles de la Bibliothèque de l'Université.

1er février. — Inauguration de deux salles de travail.

14 juin. — M. Maspero, répétiteur d'archéologie égyptienne. (Directeur d'études, 3 novembre 1873.)

1871. 16 janvier. — M. Brachet, répétiteur pour les langues romanes.

1er août. — M. Robiou, directeur de conférences d'histoire ancienne.



28 octobre. — M. Carrière, répétiteur pour les langues hébraïque, chaldaïque et syriaque. (Directeur d'études, 21 août 1895.)

15 novembre. — M. Thurot, directeur d'études pour la philologie latine, en remplacement de M. Boissier.

15 novembre. — M. Thévenin, répétiteur pour l'histoire, en remplacement de M. Rambaud. (Directeur d'études, 13 juillet 1905.)

1872. 14 novembre. — M. Jules Nicole, répétiteur de philologie grecque.

14 novembre. — M. Jules Roy, répétiteur d'histoire. (Directeur adjoint, 26 octobre 1892.)

14 novembre. — M. Louis Havet, répétiteur de philologie latine.

14 novembre. — M. Arsène Darmesteter, répétiteur de langues romanes, en remplacement de M. Brachet.

27 décembre. — Mort de M. de Rougé.

1873. 19 août. — M. Heumann, répétiteur de langue allemande.

1874. 24 avril. — M. G. Perrot, directeur des conférences d'histoire ancienne, en remplacement de M. Robiou.

30 octobre. — M. Ernest Desjardins, directeur adjoint pour l'épigraphie et les antiquités romaines, en remplacement de M. Ch. Morel.

30 octobre. — M. Charles Graux, répétiteur pour la philologie grecque, en remplacement de M. Nicole.

1876. 7 mars. — M. H. Weil, directeur adjoint pour la philologie grecque, en remplacement de M. Perrot.

30 mars. — M. Ol. Rayet, répétiteur pour les antiquités grecques. (Directeur adjoint, 17 avril 1878.)

5 octobre. — M. Gaidoz, directeur adjoint pour les langues et littératures celtiques. (Directeur d'études, 23 avril 1884.)

31 octobre. — M. Clermont-Ganneau, répétiteur pour l'archéologie orientale. (Directeur d'études, 17 avril 1878.)

1877. 6 février. — M. Giry est chargé d'une conférence complémentaire d'histoire. (Directeur adjoint, 26 octobre 1892.)

6 février. — M. Ch. Graux, nommé secrétaire de la Section.

25 mars. — M. Grébaut, élève diplômé, est autorisé par le Conseil à faire une conférence d'égyptologie.

15 mai. — M. Joseph Derenbourg, répétiteur d'hébreu talmudique et rabbinique. (Directeur d'études, 4 janvier 1884.)

31 octobre. — M. Chatelain, suppléant de M. Thurot pour la philologie latine. (Directeur adjoint, 26 octobre 1892.)

31 octobre. — M. James Darmesteter, répétiteur pour la langue zende. (Directeur d'études, 26 octobre 1892.)

1878. 17 avril. — M. Chatelain, secrétaire de la Section, en remplacement de M. Graux, démissionnaire.

31 juillet. — Banquet commémoratif de la fondation de l'École, offert à MM. Duruy et Renier.

4 novembre. — M. Pognon, élève diplômé, est autorisé par le Conseil à faire une conférence d'assyriologie.

1879. 15 septembre. — M. A. Longnon, répétiteur pour la géographie historique de la France. (Directeur d'études, 3 août 1886.)

24 décembre. — M. J. Halévy, chargé d'une conférence d'éthiopien. (Directeur d'études, 10 décembre 1896.)

1880. 26 août. — M. G. Hanotaux, répétiteur pour l'histoire.

1881. 26 octobre. — M. Arthur Amiaud, maître de conférences de langue et d'antiquités assyriennes.

5 novembre. — M. Ferd. de Saussure, chargé d'une conférence de grammaire comparée, en remplacement de M. Bréal.

30 novembre. — M. Jules Soury, chargé d'une conférence d'histoire des doctrines psychologiques. (Directeur d'études, 30 décembre 1898.)

1882. 13 janvier. — Mort de M. Ch. Graux.

17 janvier. — Mort de M. Ch. Thurot.

18 février. — M. Alfred Jacob, maître de conférences de philologie grecque, en remplacement de Ch. Graux. (Directeur d'études, 17 juillet 1899.)

25 avril. — M. Héron de Villefosse, chargé de conférences d'épigraphie et antiquités romaines, en remplacement de M. Ernest Desjardins, nommé au Collège de France. (Directeur d'études, 26 octobre 1892.)

1883. 19 janvier. — M. J. Oppert, directeur d'études pour la philologie et les antiquités assyriennes.

1er février. — M. Gilliéron, maître de conférences de langues romanes, en remplacement de M. A. Darmesteter, nommé à la Faculté des lettres. (Directeur adjoint, 26 octobre 1892.)

18 août. — Mort de M. Ch. Defrémery.

1884. 7 septembre. — Mort de M. St. Guyard.

21 octobre. — M. Paul Guieysse, maître de conférences d'égyptologie, en remplacement de M. Grébaut. (Directeur adjoint, 26 octobre 1892.)

1885. 21 janvier. — M. Hartwig Derenbourg, maître de conférences de langue arabe, en remplacement de St. Guyard. (Directeur d'études, 5 mai 1898.)

15 avril. — M. O. Riemann, maître de conférences de philologie latine, en remplacement de L. Havet, nommé au Collège de France.

7 mai. — M. Psichari, maître de conférences de langue néo-grecque. (Directeur d'études, 10 décembre 1896.)

11 juin. — Mort de M. Léon Renier.

23 juin. — M. G. Paris, président de la Section.

9 octobre. — M. Morel-Fatio, maître de conférences de langues romanes. (Directeur adjoint, 26 octobre 1892.)

20 novembre. — M. Haussoullier, maître de conférences d'antiquités grecques, en remplacement de M. Rayet, en congé. (Directeur d'études, 10 décembre 1896.)

24 novembre. — M. l'abbé Duchesne, maître de conférences d'histoire, en remplacement de M. Hanotaux, appelé à d'autres fonctions. (Directeur d'études, 26 octobre 1892.)

1886. 29 janvier. — M. Sylvain Lévi, maître de conférences de langue sanscrite. (Directeur d'études, 10 décembre 1896.)

29 janvier. — M. P. de Nolhac, maître de conférences d'histoire de la philologie classique. (Directeur d'études, 10 décembre 1896.)

22 octobre. — Mort de M. Ernest Desjardins.

1887. 20 février. — Mort de M. Olivier Rayet.

15 novembre. — M. Ch. Bémont, maître de conférences d'histoire. (Directeur adjoint, 10 décembre 1896.)

27 décembre. — Mort de M. G. Heumann.

1888. 20 juin. — Mort de M. Hauvette-Besnault.

6 août. — Mort de M. Abel Bergaigne.

16 novembre. — Mort de M. Arsène Darmesteter.

31 décembre. — Banquet commémoratif de la fondation de l'École.

1889. 22 mai. — Mort de M. Arthur Amiaud.

20 novembre. — M. Muret, chargé de conférences de langues romanes pour un an.

20 novembre. — M. Meillet, chargé de conférences de grammaire comparée pour un an, en remplacement de M. de Saussure.

1891. 16 août. — Mort de M. O. Riemann.

31 juillet. — M. Duvau, maître de conférences de grammaire comparée. (Directeur adjoint, 10 décembre 1896.)

31 juillet. — M. Meillet, maître de conférences de grammaire comparée. (Directeur adjoint, 10 décembre 1896.)

31 juillet. — M. Al. Desrousseaux, maître de conférences de philologie grecque. (Directeur adjoint, 10 décembre 1896.)

28 novembre. — M. Henri Lebègue, chef des travaux paléographiques.

21 décembre. — M. L. Havet rentre à l'École, pour la philologie latine, en remplacement de M. O. Riemann. (Directeur d'études, 26 octobre 1892.)

1892. 12 février. — Mort de M. Alfred Maury.

26 octobre. — Modification du titre de divers enseignements.

1894. 11 janvier. — M. Paul Passy, maître de conférences de phonétique générale et comparée. (Directeur adjoint, 10 décembre 1896.)

13 janvier. — Mort de M. H. Waddington.

30 janvier. — Mort de M. F. Robiou.

26 avril. — Banquet commémoratif de la fondation de l'École.

19 octobre. — Mort de M. James Darmesteter.

1895. 9 juillet. — M. G. Monod, président de la Section, en remplacement de M. G. Paris, nommé administrateur du Collège de France.

29 juillet. — Mort de M. Joseph Derenbourg.

29 novembre. — M. V. Scheil, maître de conférences d'assyriologie. (Directeur adjoint, 27 mai 1902.)

29 novembre. — M. Antoine Thomas, maître de conférences de philologie romane. (Directeur d'études, 22 mai 1903.)

29 novembre. — M. Louis Finot, chargé de conférences de langue sanscrite. (Directeur adjoint, 2 décembre 1898.)

1896. 4 février. — M. V. Bérard, maître de conférences de géographie historique de l'antiquité. (Directeur adjoint, 27 mai 1902.)

4 juin. — M. Rodolphe Reuss, maître de conférences d'histoire. (Directeur adjoint, 27 mai 1902.)

1899. 8 mars. — M. Alfred Foucher, chargé de conférences de langue sanscrite pour la durée de la mission de M. Finot en Indo-Chine.

24 mars. — Mort de M. Édouard Tournier.

13 novembre. — Mort de M. Giry.

22 novembre. — M. Moret, chargé de conférences d'égyptologie pour la durée de l'absence de M. Maspero.

1900. 12 janvier. — M. Ferdinand Lot, maître de conférences d'histoire. (Directeur adjoint, 4 février 1905.)

1901. 18 juillet. — M. Abel Lefranc, maître de conférences d'histoire littéraire de la Renaissance.

1902. 25 janvier. — Mort de M. Auguste Carrière.

19 avril. — M. Mayer Lambert, maître de conférences de langues hébraïque et syriaque.

1903. 5 mars. — Mort de M. Gaston Paris.

22 mai. — M. Mario Roques, maître de conférences de philologie romane.

14 juillet. — Mort de M. Louis Duvau.

7 décembre. — M. Robert Gauthiot, maître de conférences de grammaire comparée, en remplacement de M. Duvau.

1904. 31 mai. — M. Daniel Serruys, maître de conférences de philologie grecque.

1905. 27 juillet. M. Isidore Lévy, maître de conférences pour l'histoire ancienne de l'Orient.

20 août. — Mort de M. Jules Oppert.

LA

BIBLIOTHÈQUE GASTON PARIS.

L'École des hautes études a eu le privilège, en 1903, de s'enrichir de la précieuse bibliothèque de philologie romane que son ancien Président, Gaston Paris, avait formée pendant toute une vie de travail, et de pouvoir mettre cette bibliothèque à la disposition des travailleurs dans une salle spécialement aménagée à cet effet.

C'est à la généreuse initiative de Madame la Marquise Arconati Visconti, née Peyrat, que l'Ecole a dû de pouvoir posséder cette bibliothèque et l'installer dans une salle où, suivant le pieux désir de la donatrice, une inscription rappelle la mémoire de son père, M. Alphonse Peyrat.

Madame la Marquise Arconati Visconti adressa, le 14 mars 1903, la lettre suivante à M. Chaumié, Ministre de l'instruction publique :

Monsieur le Ministre,

Désireuse d'honorer la mémoire d'un homme qui a été l'une des gloires les plus pures de son temps et de son pays, j'ai pris des dispositions qui ont été agréées par Madame Gaston Paris, pour assurer la conservation de la bibliothèque réunie par l'illustre administrateur et professeur du Collège de France, en la donnant à l'État.

Cette bibliothèque, qui représente un ensemble considérable d'ouvrages relatifs aux langues et aux littératures romanes, serait placée soit dans une dépendance du Collège de France, soit dans tout autre établissement d'enseignement supérieur à Paris. Je mets comme seule condition à cette donation que le souvenir de mon père y soit associé et qu'une inscription dans le local qui sera affecté aux livres de M. Gaston Paris, rappelle le nom d'Alphonse Peyrat.

Je désire en outre que M. A. Morel-Fatio, élève de M. Gaston Paris, et M. A. Lefranc, secrétaire du Collège de France, président aux détails de l'installation de cette bibliothèque, ainsi qu'à la rédaction du catalogue qui devra en être dressé et publié, afin que les instruments de travail

du grand savant, rendus facilement accessibles aux romanistes de tous pays, servent au progrès des études qui ont illustré le nom de Gaston Paris.

Je vous prie, Monsieur le Ministre, de me faire connaître si vous acceptez la donation que je propose dans les termes que je viens d'avoir l'honneur de vous indiquer.

Agréez, Monsieur le Ministre, etc.

M. Chaumié répondit à cette lettre le 23 mars 1903 :

MADAME,

J'ai fait part, ce matin, au Conseil des Ministres, de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser pour m'annoncer les dispositions prises par vous, avec l'agrément de Madame Gaston Paris, afin d'assurer, en la donnant à l'État, la conservation de la bibliothèque du savant illustre que la France vient de perdre.

Je suis heureux de pouvoir vous transmettre l'expression de la gratitude du Gouvernement pour votre noble pensée et votre généreuse libéralité.

C'est avec empressement que, conformément à votre pieux désir, nous associerons à l'hommage rendu à Gaston Paris le nom de votre père, Alphonse Peyrat, dont le grand talent aussi bien que les éminents services rendus à la République tiennent une si large place dans le souvenir du pays.

Je vous serai très obligé de vouloir bien prier Messieurs Morel-Fatio et Lefranc, que vous m'avez désignés, de s'entendre avec Monsieur le Directeur de l'Enseignement supérieur, pour préparer le choix du local, ainsi que toutes les formalités et tous les détails de l'acceptation, de l'installation et de l'organisation.

Veuillez agréer, je vous prie, Madame, avec la nouvelle expression de mes remerciements personnels, l'hommage de mon profond respect.

J. CHAUMIÉ.

Enfin, le 13 août 1903, le Ministre de l'instruction publique adressait à M. Monod, président de la section des Sciences historiques et philologiques de l'École des hautes études, la lettre suivante :

M. le Vice-Recteur de l'Académie de Paris a soumis à mon examen la

question d'affectation à donner à la Bibliothèque Gaston Paris offerte à l'État par la marquise Arconati.

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai décidé que cette Bibliothèque serait placée à l'École des hautes études, dans une salle à part, qui portera le nom de *Salle Gaston Paris*.

Mais j'ajoute, d'autre part, que les livres seront portés au Catalogue de la Bibliothèque de l'Université et mis à la disposition des lecteurs de cette Bibliothèque, dans les mêmes conditions que les autres ouvrages des collections.

Pour le Ministre et par autorisation,

Le Directeur de l'Enseignement supérieur,

BAYET.

Ceux qui connaissent la Marquise Arconati Visconti, qui savent combien de fois elle a mis sa fortune au service des grands intérêts artistiques ou scientifiques de la France, et en particulier avec quelle intelligente sollicitude elle a suivi et encouragé depuis plusieurs années les travaux des élèves de l'École des chartes sur notre histoire et notre langue, ne s'étonneront pas de ce nouvel acte de munificence. Ils ne seront pas surpris non plus qu'elle ait tenu à associer le nom d'Alphonse Peyrat à cet hommage à la mémoire de Gaston Paris et à ce service rendu aux études d'érudition.

Elle a voué un véritable culte au souvenir de son père, et tient à ce que les nouvelles générations sachent qu'Alphonse Peyrat n'a pas été seulement un homme politique et un journaliste admirable par son désintéressement et sa fidélité à ses principes, mais aussi un excellent écrivain, un critique remarquable par la fermeté et la pénétration de son esprit comme par l'étendue de son savoir.

Né à Toulouse le 21 juin 1812, mort à Paris le 31 décembre 1890, Alphonse PEYRAT a été avant tout un grand journaliste. Il a défendu successivement, à la *Tribune*, au *National*, à la *Presse*, enfin à l'*Avenir national*, qu'il fonda en 1865 et dirigea jusqu'en 1872, les idées démocratiques et républicaines qu'il avait embrassées dès sa première jeunesse. Mais il n'était pas absorbé par la politique pure, et sa forte culture classique, historique et même

théologique le portait à étudier avec prédilection les questions d'histoire religieuse. L'histoire du christianisme et l'histoire de la Révolution ont constamment occupé sa pensée, et ce sont les livres qui traitent de ces deux sujets qui ont été l'objet de ses principaux articles de critique réunis dans les deux volumes d'*Histoire et Religion* (1858) et d'*Études historiques et religieuses* (1863). La nécessité de gagner laborieusement sa vie au jour le jour l'a empêché de donner toute sa mesure dans des œuvres de longue haleine; toutefois il a écrit une *Histoire élémentaire et critique de Jésus* (1864) et un volume sur la *Révolution et le livre de M. Quinet* (1866) où il a déployé de vigoureuses qualités de critique et de polémiste, admirées de bons juges, Renan et Michelet. Le recueil de *Lettres adressées à Alphonse Peyrat*, récemment publié, montre en quelle haute estime les écrivains les plus éminents du dernier siècle ont tenu Peyrat, l'approbation de ce juge intègre et délicat étant considérée comme le plus précieux des éloges. Si sa fille a été une amie dévouée et une protectrice de la science et des savants, elle en rapporte le mérite à son père et a tenu à ce que ceux qui profiteront des richesses de la Bibliothèque Gaston Paris fassent remonter une partie de leur reconnaissance à Alphonse Peyrat.

Les anciens élèves et les amis de Gaston Paris ont voulu que la belle donation de la Marquise Arconati Visconti ne fût pas simplement une annexe de la Bibliothèque de l'Université et de celle des hautes études, mais qu'elle pût s'enrichir de nouveaux ouvrages ou de la continuation des ouvrages en cours, et qu'elle pût être utilisée par les philologues dans les conditions les plus avantageuses. Ils ont fondé en vue de l'entretien, de l'enrichissement et de l'utilisation de la Bibliothèque Gaston Paris la *Société Gaston Paris* dont voici les statuts :

ARTICLE PREMIER.

La *Société amicale Gaston Paris* a pour but de rapprocher ceux qui ont été les amis ou les élèves de Gaston Paris et ceux qui voudront s'unir à eux, en les associant dans une pensée commune, celle d'honorer et de perpétuer sa mémoire, de propager ses travaux et sa méthode, de main-

tenir les bons rapports qu'il avait établis entre les savants français et les savants étrangers.

Elle se donne pour première tâche de concourir à l'entretien de la bibliothèque du maître, offerte à la section des sciences historiques et philologiques de l'École pratique des hautes études par Mme la Marquise Arconati Visconti, et au classement et à la publication éventuelle des papiers scientifiques que Mme Gaston Paris pourra y joindre, de façon que ce précieux dépôt rende le plus de services possible à la science.

ART. 2.

Le siège de la Société est à Paris.

ART. 3.

Deviendra membre de la Société toute personne qui déclarera adhérer aux présents statuts et dont la demande d'admission sera agréée par le Bureau.

ART. 4.

Tout membre de la Société paye une cotisation annuelle de *dix francs*, rachetable moyennant un versement immédiat d'au moins *deux cents francs*.

Le titre de membre donateur s'acquiert par le versement d'une somme d'au moins *cinq cents francs*, qui pourra être fait en cinq années consécutives.

Sera réputé démissionnaire tout membre qui, après avis préalable, n'aura pas payé sa cotisation pendant deux années consécutives.

ART. 5.

Les versements effectués pour racheter la cotisation annuelle ou pour acquérir le titre de membre donateur, et les dons qui seront faits à la Société sans affectation spéciale, devront être capitalisés.

ART. 6.

La Société se réunit en assemblée générale au moins deux fois par an, en avril et en octobre. En avril, elle entend les rapports du président et du trésorier de l'année précédente sur la situation de la Société à la fin de leur exercice; en octobre, elle élit le Bureau et le Conseil qui doivent

entrer en fonctions le 1er janvier de l'année suivante, et dont l'élection aura lieu au scrutin secret, à la pluralité des voix des membres présents.

ART. 7.

Le Bureau se compose d'un président, de deux vice-présidents, d'un secrétaire, d'un secrétaire adjoint, d'un trésorier et d'un administrateur, tous soumis à l'élection annuelle et indéfiniment rééligibles, sauf le président qui ne pourra être réélu que deux ans après l'expiration de son mandat.

ART. 8.

Le Conseil se compose de vingt et un membres soumis par tiers à l'élection annuelle et tous rééligibles, auxquels le Bureau s'ajoute de droit.

ART. 9.

Le Bureau a pleins pouvoirs pour la gestion de la Société conformément aux statuts ; il établit le budget annuel qui doit être approuvé par le Conseil.

ART. 10.

Les statuts ne pourront être modifiés et la dissolution de la Société ne pourra être prononcée que par une assemblée générale convoquée spécialement à cet effet, et à la majorité absolue des membres présents.

En cas de dissolution, l'assemblée qui aura voté cette mesure décidera, dans les mêmes conditions, de l'emploi de l'actif de la Société.

ART. 11.

La Société s'engage à se conformer aux lois et règlements en vigueur, et notamment à la loi du 1er juillet 1901 et au décret du 16 août 1901.

L'École des hautes études a, par l'intermédiaire de son président, exprimé sa reconnaissance à Madame la Marquise Arconati Visconti pour sa généreuse fondation, aux créateurs de la Société Gaston Paris et aux fonctionnaires de la Bibliothèque de l'Université, qui ont rapidement fait de la nouvelle Bibliothèque un précieux instrument de travail.

Installés confortablement dans huit armoires en chêne, les

3,550 ouvrages (formant plus de 4,000 volumes) portent tous, collée sur le plat intérieur, une étiquette qui rappelle leur origine : « Ce livre a appartenu à Gaston Paris... Don de la Marquise Arconati Visconti, en souvenir de son père Alphonse Peyrat. »

En outre, près de 4,000 brochures, non reliées, sont réunies dans 152 cartons et rangées dans la huitième armoire.

La Bibliothèque Gaston Paris rend journellement de grands services aux professeurs et aux savants; elle en rendra de plus grands encore quand le Catalogue, imprimé, la fera mieux connaître. Voici le règlement qui la concerne :

ARTICLE PREMIER.

Les volumes de la *Bibliothèque Gaston Paris* sont soumis au règlement qui régit la Bibliothèque de l'Université de Paris et celle de l'École pratique des hautes études.

ART. 2.

Les membres de la *Société amicale Gaston Paris* sont admis à travailler dans la *salle Gaston Paris*, aux jours et heures où cette salle n'est pas occupée par des conférences[1].

ART. 3.

Ils peuvent emprunter des livres ou brochures (à l'exception des raretés), en les faisant inscrire au bureau du prêt de la Bibliothèque de 'Université.

ART. 4.

Les membres habitant la province pourront emprunter, sans aucun frais, s'ils habitent dans une ville universitaire, en faisant transmettre leur demande par le bibliothécaire de l'Université de leur ville.

ART. 5.

Les membres habitant des pays étrangers ou des villes françaises dépourvues d'Universités pourront également emprunter, en adressant

[1] Cette année, la salle leur est ouverte tous les matins des jours non fériés, de 9 heures à midi, et, en outre, les lundis, mercredis et samedis, de 3 heures à 4 heures.

leur demande au secrétaire de la *Société amicale Gaston Paris*, qui remplira pour eux les formalités nécessaires. Les frais d'envoi et de retour seront à leur charge.

ART. 6.

La durée du prêt est limitée à un mois.

ART. 7.

Dans le cas où un ouvrage prêté serait perdu, l'emprunteur devrait le remplacer dans le délai de deux mois.

ART. 8.

Pendant la période de fermeture de l'École des hautes études, la Bibliothèque Gaston Paris restera ouverte ainsi qu'il suit :

En septembre, de 2 à 5 heures.

En octobre, de 10 heures à midi et de 2 à 6 heures.

RAPPORT SUR LES CONFÉRENCES

DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1904-1905.

I. — PHILOLOGIE GRECQUE.

Directeur d'études : M. Alfred Jacob, licencié ès lettres. — Directeur adjoint : M. A.-M. Desrousseaux, agrégé de grammaire, ancien membre de l'École française de Rome; — Maître de conférences, M. Daniel Serruys, ancien membre de l'École française de Rome.

CONFÉRENCES DE M. JACOB.

M. Jacob a fait, chaque semaine, trois conférences de la durée de une heure et demie chacune.

L'objet des conférences du mardi devant être, cette année, un texte de prosateur de l'époque classique, elles ont été consacrées à l'étude du *Hiéron* de Xénophon, sur les manuscrits duquel, à défaut d'une édition critique récente, on possédait un travail de premier ordre publié par K. Schenkl dans les *Mélanges Graux*. De plus, M. Boudreaux avait à nouveau collationné pendant les vacances les manuscrits de Paris n°s 1642, 1643, 2077, 2955 et rapporté d'un voyage en Italie une collation nouvelle du *Marcianus* 511; grâce à ces travaux préparatoires, on a pu combler quelques lacunes et éclaircir quelques points restés obscurs dans la dissertation de Schenkl. De son côté, M. Franel avait relevé pour la première fois les variantes d'un manuscrit du British Museum, *Add.* 5110. Si ce dernier manuscrit ne peut être d'aucune utilité pour établir le texte du *Hiéron*, il est un exemple remarquable des remaniements arbitraires que l'on a fait subir à ce texte, comme à bien d'autres, aux XIVe et XVe siècles. Au second semestre on a commencé l'étude du Περὶ προσόδων. Dans

le cours de l'explication on a examiné et discuté les nombreuses conjectures de Cobet, publiées dans ses *Novae lectiones*, et celles de J.-J. Hartman, dans *Analecta Xenophontea nova*. Ces conférences ont été privées, dans le second semestre, du précieux concours de M. Franel, nommé à un poste dans l'enseignement en Suisse; elles ont été suivies durant toute l'année avec la plus louable assiduité par M. Boudreaux, qui a fait preuve dans les explications et dans les discussions d'un esprit réfléchi, méthodique et précis, par M. Flandin, qui a montré de sérieuses connaissances grammaticales, et, durant le second semestre, par M. l'abbé Charles-Jean.

Dans les conférences du mercredi, un certain nombre de questions de morphologie attique ont été examinées en comparant entre elles les données des inscriptions, des grammairiens et des principaux manuscrits des auteurs classiques. On a relevé avec soin, pour tous les passages cités, les leçons du *Ravennas* et du *Venetus* d'Aristophane, du *Mediceus* d'Eschyle, du *Laurentianus* de Sophocle sur les fac-similés photographiques, et celles du *Cisalpinus* de Thucydide (Paris, Suppl. gr. 255) sur l'original; ce qui a fourni l'occasion de combler ou de réparer des erreurs dans quelques apparats critiques.

On s'est occupé dans les conférences du samedi de l'écriture des papyrus, depuis le IIIe siècle avant l'ère chrétienne jusqu'au VIe siècle après J.-C., en notant avec soin les modifications successives du tracé des lettres et de leur aspect, et en montrant l'influence de la cursive sur l'onciale. Ces conférences ont été surtout pratiques; on y a lu un très grand nombre de fac-similés datés, qui ont été reproduits en photographie et quelquefois agrandis pour les besoins de la conférence, afin de bien faire saisir les procédés des scribes. MM. Boudreaux, de Decker (Belge), Franel (Suisse), Gaspar (Belge), Lisowski (Polonais), Raingeard, ont suivi ces conférences avec la plus grande assiduité et ont pris tous une part très active au déchiffrement des fac-similés, dans lequel M. Boudreaux s'est particulièrement distingué.

CONFÉRENCES DE M. DESROUSSEAUX.

Dans la CONFÉRENCE DU MERCREDI, on a, comme commencement d'une suite d'études de syntaxe historique de la langue grecque, tracé un tableau sommaire de la syntaxe attique, en insistant sur les changements importants que présente l'usage des écrivains selon les époques, ainsi que les différences entre le langage des inscriptions et celui des œuvres littéraires.

La CONFÉRENCE DU JEUDI a été consacrée, dans le premier semestre, à l'étude des citations d'Hérodote chez les auteurs anciens. On a pu constater que la tradition dite du *Romanus*, loin d'être née, comme il a été dit souvent, au XIIe siècle, remonte à l'antiquité et est antérieure au Ier siècle de notre ère. Dans le second semestre, à la demande de M. BOUDREAUX, qui s'est montré dans les trois cours un philologue laborieux et instruit, les exercices critiques ont porté sur les textes littéraires contenus dans le premier volume des papyrus de Tebtunis.

Le VENDREDI, le professeur a étudié, surtout au point de vue des légendes mythologiques, le début du premier livre et les chants VIII-IX des *Dionysiaques* de Nonnus.

M. BOUDREAUX a présenté, comme thèse pour obtenir le titre d'élève diplômé, une étude sur la tradition manuscrite des *Cynégétiques* d'Oppien.

CONFÉRENCES DE M. SERRUYS.

La CONFÉRENCE DU MARDI a été consacrée à l'*étude de la tradition manuscrite et de la tradition littéraire des historiens et chroniqueurs byzantins des Ve, VIe et VIIe siècles.* Ces recherches avaient un double but : faire connaître le travail critique antérieur et vérifier les méthodes suivies et les résultats obtenus, au moyen de matériaux inédits ou inexplorés. La tradition manuscrite des historiens de l'époque choisie par le maître de conférences comporte une foule

de problèmes de nature très différente et d'aspect très complexe, en telle sorte qu'elle présente presque toutes les modalités observées jusqu'ici dans la transmission des textes historiques byzantins. Successivement l'on a étudié la tradition de l'encyclopédie constantinienne, source de la plupart des fragments des *Historici graeci minores* et l'on a critiqué à ce propos l'âpre polémique entreprise par M. Krašeninnikov (*Vizantijskij Vremennik*, 1901 et 1903; *Journal du Ministère de l'instruction publique en Russie*, 1903 et 1904) contre le système de M. de Boor. Sous la conduite du même M. Krašeninnikov, on a étudié ensuite la tradition manuscrite de Procope et l'on a pu ajouter à l'apparat critique des *Anecdota* l'appoint d'une source nouvelle : le *manuscrit Parisinus Suppl. gr. 1185*, indépendant des manuscrits utilisés par le dernier éditeur et souvent identique au texte que connaissait Suidas. Les trois traditions abrégées du premier livre de Jean Malalas ont été l'objet de recherches approfondies et de conclusions différentes de celles qu'avait formulées M. Istrin, en se fondant sur la traduction slave de l'auteur (*Mém. de l'Acad. imp. des sciences de Saint-Pétersbourg*, VIIIe série, classe historico-philologique, vol. I, n° 3). Les formes constantinienne et salmasienne de la chronique de Jean d'Antioche ont été étudiées à la lumière des travaux de MM. E. Patzig et E. Gleye. Enfin, pendant le second semestre, la tradition des historiens de l'Eglise, négligée depuis quelque temps par la critique, a été l'objet d'un examen minutieux. Pour le texte de Socrate on a reconnu l'autorité du *manuscrit n° 226 de Xéropotamou* (Athos), qui nous conserve sinon les traces de la première rédaction de Socrate, du moins des variantes d'une importance considérable. L'examen de l'excellente édition d'Evagrius, élaborée par MM. Bidez et Parmentier, a terminé cette série de recherches. En même temps que de la tradition directe, on s'est préoccupé des *testimonia veterum*. Cette étude, qui fournit à la philologie des critères précieux, permet souvent de reconnaître des filiations d'auteurs, intéressantes pour la critique historique. C'est ainsi que l'on a été amené à démêler les formes successives et à relever les traces multiples d'une chronique archéologique qui servit à Malalas

qui réapparaît dans Théophane, et dont les divers représentants de l'*Epitome* présentent de nombreux fragments. Les travaux de cette conférence ont été suivis avec assiduité par MM. Boudreaux, Ebersolt, Franel et Wartmann. M. Boudreaux a fait preuve d'une activité qu'il convient de louer, ainsi que d'une intelligence des problèmes critiques qui, pour être prompte et pénétrante, gagnerait sans doute encore à s'imposer une discipline rigoureuse. A de très réelles qualités d'esprit M. Boudreaux joint une connaissance parfois approfondie de la langue. Il a analysé pour la conférence les travaux de M. Krašeninnikov sur les *Anecdota* de Procope. M. Ebersolt, élève diplômé de la section des Sciences religieuses, ancien élève de M. K. Krumbacher à Munich, n'est plus un novice. Aussi, bien que les travaux de la conférence aient été d'un genre nouveau pour lui, s'y est-il associé avec bonheur. Il a fait, sur les divers abrégés du premier livre de Malalas une étude intéressante qu'il publiera sous peu.

M. Wartmann, plus historien que philologue, a montré en divers travaux une critique prudente et sûre. Il a étudié, en fonction des fastes grecs, la chronologie de Marcellinus Comes, qui remonte à la tradition alexandrine ou astronomique, telle qu'elle est représentée par Théon, par les fastes héracliens et par des fastes inédits du couvent de Saint-Pantaleimon (Athos). Il a, d'autre part, essayé de préciser la date du *De bello Gothico* de Procope par une comparaison du texte avec Jornandès. M. Franel, nommé professeur au lycée de Montreux, a dû interrompre, pendant le second semestre, des travaux qu'il avait heureusement commencés. Il continue néanmoins sa collaboration par correspondance.

L'activité des élèves s'est tout spécialement affirmée dans leur collaboration avec le maître de conférences pour la publication de la *Chronique inédite du manuscrit Parisinus 1712*. Une partie de cette chronique a été publiée parmi les *Auctores post Theophanem* et faussement attribuée à Symeon Magister; une autre partie a été dépouillée par M. Sestakov (Zapiski de l'Université de Kasan, 1897), mais la majeure partie de l'ouvrage demeure sinon in-

connue, au moins inédite. Cet ouvrage n'est, en réalité, autre chose que l'un des représentants de l'*Epitome*, qui nous est conservé par quatre dérivés différents : *Leo Grammaticus*, *Cedrenus*, *le manuscrit Parisinus 1712* et le *manuscrit Vaticanus 163*. L'édition intégrale de cette vaste compilation qu'est le *Parisinus 1712* serait inutile. Mieux vaut en publier le dépouillement, c'est-à-dire reproduire le texte intégral des parties originales et les variantes des parties connues par ailleurs. C'est pour cette tâche que MM. Boudreaux, Ebersolt et Franel ont apporté leur collaboration au maître de conférences; ils se sont réunis hebdomadairement, d'abord chez lui, puis à l'École pour se communiquer leur travail. A la fin de l'année, la copie du texte et l'identification des passages qui se retrouvent soit chez les autres représentants de l'*Epitome*, soit dans d'autres sources quelconques, étaient achevées. Il reste à établir le texte des parties originales, et il est à prévoir que l'année 1905-1906 y suffira. Le travail de MM. Boudreaux, Ebersolt et Franel a été considérable. Il convient d'ajouter qu'outre leur part d'édition, MM. Franel et Ebersolt entreprennent, l'un une étude sur les sources et la composition de la chronique, l'autre le commentaire des notices archéologiques qu'elle contient.

II. — PHILOLOGIE BYZANTINE ET NÉO-GRECQUE.

Directeur d'études : M. Jean Psichari, agrégé de l'Université.

Le directeur d'études a fait deux conférences : le lundi, de 2 heures et demie à 3 heures et demie, et le dimanche (chez lui), à 2 heures et demie.

La conférence du lundi a été consacrée à l'explication d'un poème sur la *Prise de Constantinople* (Legrand, *Bibl. gr. vulg.*, t. I). Cette explication a été faite principalement au point de vue de la grammaire historique et de la critique verbale. On peut dire, d'une façon générale, que cette dernière a été peu appliquée aux textes en grec vulgaire du moyen âge, que l'on publie surtout,

comme le faisait Legrand, d'une façon diplomatique. On y est même obligé souvent, à cause des difficultés de divers ordres que présente le maniement de la critique verbale dès qu'il s'agit de ces textes. On a essayé quelques conjectures, quelques corrections métriques, que le professeur reprendra dans une étude d'ensemble sur les différentes versions relatives à la *Prise de Constantinople*.

M. l'abbé Curien et M. Ebersolt, occupés à des travaux d'histoire ou d'histoire littéraire, dans le domaine byzantin ou postclassique, venaient plutôt chercher dans cette explication quelques éléments de grammaire historique néo-grecque, afin de s'assouplir à la lecture des textes médiévaux.

La conférence du dimanche a été suivie par M[lle] Renée Lafont et par M. H. Labaste. Celui-ci, boursier de la Faculté des lettres l'année dernière encore, a dû reprendre son poste de professeur au collège de Tourcoing, et, si ses occupations très nombreuses ne lui ont pas toujours permis de prendre une part active à ce petit séminaire, du moins s'y est-il distingué par son assiduité, puisqu'il venait y assister régulièrement de Tourcoing. Il a pu toutefois apporter quelques échantillons de son étude sur la littérature crétoise du moyen âge, qui doit aboutir à tout un ouvrage. M[lle] Renée Lafont, toujours à propos de la préposition *εἰς* et *ἐς* — avec ou sans mouvement — a fait un dépouillement important et nouveau de l'usage de ces deux prépositions chez Pindare, Thucydide et Euripide. Les exemples ainsi relevés faisaient l'objet de discussions philologiques, au cours desquelles plus d'une fois M. H. Labaste a fait preuve d'un esprit juste et pénétrant. L'étude de ces prépositions chez les classiques, destinée à montrer le développement homogène et continu du grec, sur ce point particulier, depuis les origines jusqu'à nos jours, doit se rattacher ultérieurement à l'étude de ces mêmes prépositions dans l'état postclassique et moderne.

III. — ÉPIGRAPHIE ET ANTIQUITÉS GRECQUES.

Directeur d'études : M. B. HAUSSOULLIER, docteur ès lettres, ancien membre de l'École française d'Athènes.

L'année a été bonne pour la conférence d'épigraphie et d'antiquités grecques. La préparation de l'École d'Athènes continue à y attirer des auditeurs sérieux. Les uns, agrégés, comptent se présenter à la fin de l'année; les autres, simples licenciés ou même candidats à la licence, n'en sont qu'au premier degré de la préparation. Il en résulte que le directeur d'études fait de bonne heure connaissance avec les futurs candidats. Aussi est-il à souhaiter, dans l'intérêt de notre École d'Athènes, qu'on le consulte sur leurs aptitudes et leur mérite. Il y aurait eu, plus d'une fois, avantage à tenir compte de son avis.

La CONFÉRENCE DU LUNDI est réservée aux candidats qui se présenteront à la fin de l'année. Elle a été régulièrement suivie par deux agrégés, élèves de quatrième année à l'École normale, MM. LEROUX et ROUSSEL, et par un Belge qui est également candidat à l'Ecole d'Athènes, M. DE DECKER. Un de ses compatriotes, M. C. GASPAR, un ancien de la conférence, s'est joint à lui pendant la plus grande partie de l'année. Des livres récemment parus, des inscriptions nouvelles, des questions présentées par les auditeurs mêmes ont été l'objet d'études plus ou moins longues : Didymes, Magnésie du Méandre, Priène, Delphes ont successivement retenu l'attention des auditeurs, et une part assez considérable a été faite à l'architecture grecque. Des inscriptions inédites ont été déchiffrées sur des estampages, et de longues stations au Musée du Louvre ont été l'occasion d'autres exercices pratiques. Le Directeur n'a qu'à se louer des auditeurs, dont plusieurs, MM. de Decker et Gaspar notamment, ont été ses collaborateurs. L'un et l'autre ont donné à la *Revue de Philologie* d'intéressants articles (Remarques épigraphiques sur quelques inscriptions de Magnésie du Méandre; sur l'hippodrome d'Olympie), dont ils avaient entretenu la conférence.

La CONFÉRENCE DU JEUDI, plus nombreuse, a été suivie par les auditeurs du lundi, à l'exception de M. Gaspar, et par les licenciés ou candidats à la licence dont il a été parlé plus haut. Le directeur a traité, pendant le premier semestre, du droit de cité à Athènes, d'après Aristote, les orateurs attiques et les inscriptions. Dans le second semestre, il a fait expliquer un choix de textes (entre autres, quelques pages de la *Politique* d'Aristote) et d'inscriptions. Deux auditeurs méritent d'être cités, en dehors de MM. Leroux et Rousset, dont j'ai déjà fait l'éloge, et, chose remarquable, tous deux ne sont encore que candidats à la licence: MM. RAINGEARD et Ad. REINACH. Celui-ci, suivant les traditions de ses oncles, prépare la traduction d'un choix d'inscriptions grecques, qu'il présentera comme thèse à notre École. M. Raingeard a pris aux travaux de la conférence une très grande part, faisant preuve de beaucoup de zèle et d'acquis.

IV. — PHILOLOGIE LATINE.

Directeur d'études : M. Louis HAVET, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres). — Directeur adjoint : M. CHATELAIN, ancien membre de l'École de Rome, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres).

CONFÉRENCES DE M. HAVET.

La CONFÉRENCE a eu pour objet l'étude critique du texte dans l'*Octavius* de Minucius Félix, les élèves ayant constamment sous les yeux l'édition de Boenig, parce qu'elle est la plus récente, et celle de Waltzing, parce qu'elle présente le résumé de tous les travaux antérieurs. Chacun d'eux était chargé d'une portion spéciale du texte, l'un des chapitres 1, 11, 21, 31, l'autre de 2, 12, 22, 32, et ainsi de suite. Chacun devait collationner à la Bibliothèque nationale les parties correspondantes du manuscrit unique (IXe siècle). Les questions de principes étant traitées par M. Havet dans une leçon jumelle, faite au Collège de France, les leçons de l'École étaient exclusivement employées à exercer

pratiquement les élèves; plusieurs corrections nouvelles ont été proposées par eux et transmises à la *Revue de Philologie.*

CONFÉRENCES DE M. CHATELAIN.

M. Chatelain a fait, cette année, trois conférences par semaine.

La CONFÉRENCE DU MERCREDI a été consacrée à des études de paléographie latine, auxquelles ont pris part surtout MM. PRÉCHAC, FERRÈRE, DE BEAUPLAN, RÉVEILLÉ, VAILLANT, élèves de l'École normale supérieure, CHAPELLE, LECOURT, et M. J. DE DECKER, docteur en philosophie et lettres, de Belgique. On a étudié les développements de l'écriture depuis la cursive romaine jusqu'au XVIe siècle.

Une conférence supplémentaire a eu lieu le jeudi pour remplacer celle que le directeur adjoint dirigeait jadis à la Faculté des lettres à l'usage des candidats à la licence ès lettres. On s'est borné à la lecture et à l'explication de manuscrits des classiques latins.

La CONFÉRENCE DU SAMEDI, réservée à des recherches sur les notes tironiennes, a été suivie par MM. Achille LEGENDRE, BOUTILLIER DU RETAIL et BARBEAU. Les deux derniers s'occupent surtout des souscriptions placées au bas des chartes, tandis que M. Legendre, déjà fort expérimenté dans cet ordre d'études, cherche à interpréter des manuscrits inédits; il a déchiffré et reconstitué en partie un manuel de l'enseignement des notes tironiennes qui a dû être en usage à Reims pendant la période carolingienne. Le manuscrit de la Bibliothèque nationale qui lui a fourni ce texte complète heureusement certaines lacunes d'un manuscrit de Berne étudié par le regretté Wilhelm Schmitz, et nous a conservé beaucoup de notes qui manquent dans le lexique traditionnel connu sous le nom de *Commentarii.* La publication de M. Legendre fera faire un progrès sensible aux études de tachygraphie latine.

V. — ÉPIGRAPHIE ET ANTIQUITÉS ROMAINES.

Directeur d'études : M. Antoine Héron de Villefosse, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres).

CONFÉRENCES DE M. HÉRON DE VILLEFOSSE.

Les inscriptions de la province romaine de Belgique (*Corp. inscr. lat.*, XIII, pars I, fasc. 2) ont fourni, cette année, à la conférence un sujet particulier d'études. Le professeur s'est attaché à expliquer les textes relatifs aux divinités topiques telles que *Camulus*, *Arduinna*, etc., particulièrement honorés dans l'est de la Gaule, ou même en dehors de la Belgique par des individus originaires de cette province; il a montré comment les noms de certains dieux topiques, ou leurs dérivés, avaient été adoptés comme surnoms et étaient entrés ainsi dans l'onomastique courante. Passant à l'histoire et à l'organisation de la province sous l'empire romain, il a étudié les textes littéraires ou épigraphiques mentionnant les légats impériaux de Belgique ou les procurateurs de la même province; ces textes, notamment ceux qui se rapportent à Licinius Sura, à Glitius Agricola, à Dide Julien, à Marius Maximus, lui ont fourni l'occasion d'exposer à nouveau les règles de l'administration romaine. Les honneurs et les charges de la carrière sénatoriale aussi bien que de la carrière équestre ont été passés en revue d'une manière sommaire. Les inscriptions des *Remi*, trouvées en dehors de leur pays, ont fait l'objet d'une recherche minutieuse. Les textes de Trèves ont permis quelques incursions sur le domaine de l'épigraphie chrétienne.

Pendant le second semestre, les conférences ont eu lieu au Musée du Louvre dans la salle des antiquités africaines. Pour chaque conférence, les auditeurs avaient à préparer la lecture et l'explication d'un texte. Ces exercices pratiques ont produit, comme les années précédentes, de bons résultats. Le discours d'Hadrien à l'armée d'Afrique, le tarif de Zraiâ, l'inscription du Moisson-

neur et les grandes inscriptions du camp de Lambèse ont été l'objet d'une attention suivie. MM. Louis Chatelain, Marouzeau, Lecomte doivent être signalés pour leur zèle et leur assiduité.

M. Mispoulet, élève diplômé de la section, a été autorisé par le Conseil à faire une conférence supplémentaire.

Dans ses leçons d'une heure et demie, chaque samedi, le conférencier a expliqué comment le titre choisi : « Les institutions et l'épigraphie romaines au IVe siècle de notre ère », était, par lui-même, un programme et impliquait l'emploi exclusif et rigoureux de la méthode chronologique. Après un examen critique des sources, il a recommandé de s'attacher principalement à deux d'entre elles : les textes législatifs et les inscriptions. Des exercices pratiques fréquents, auxquels chacun des auditeurs était appelé à prendre part à son tour, ont habitué ceux-ci au maniement du *Corpus inscriptionum* et du Code théodosien. L'apparition, au début de cette année, de l'édition de Berlin a beaucoup simplifié la tâche du conférencier à l'égard de ce dernier recueil.

L'exposé des institutions politiques a été abordé ensuite, en commençant par la réforme du consulat et la création de la *Consularitas*, réforme inexpliquée jusqu'ici et qui est pourtant capitale, car elle donne la clef de toutes les grandes transformations qu'a subies l'organisation politique du IVe siècle. Elle a été accomplie par Constantin vers l'an 315 ; telle est du moins la conclusion que le conférencier a cru pouvoir formuler après avoir étudié la question sous tous ses aspects. Par là même s'est trouvée fixée la date de la plupart des institutions nouvelles.

Celles-ci ont été examinées une à une et en détail : anciennes magistratures transformées, charges nouvelles du palais, titres et dignités de création récente, organisation et administration du territoire, réforme de l'armée et du commandement.

Tous ces changements ont amené la constitution graduelle d'une nouvelle hiérarchie dont le développement a été étudié depuis son origine, sous Constantin, jusqu'à son achèvement, à

l'époque de la promulgation du Code théodosien et de l'apparition de la *Notitia dignitatum*. L'organisation militaire subit le contre-coup de ces transformations, et les charges militaires offrent bientôt un parallélisme complet avec les fonctions civiles.

Les cinq auditeurs inscrits ont pris une part active et soutenue aux travaux de la conférence. Outre l'explication des textes législatifs et épigraphiques qui faisaient l'objet de la leçon, chacun s'est attaché à l'étude d'un sujet spécial. M. Stappers, déjà familiarisé avec les recherches épigraphiques, a choisi la carrière équestre à la fin du III[e] siècle et au commencement du IV[e] siècle; M. Piganiol s'est occupé de l'organisation financière, et M. Deltheil des origines du nouveau patriciat. Tous les trois ont exposé, dans des leçons bien préparées, les résultats de leurs recherches. M. Lyon a commencé l'étude de l'organisation judiciaire et, en particulier, celle de l'appel, et M. de Boutеiller a entrepris un travail sur Ammien Marcellin et sur la contribution que cet historien apporte à la connaissance des institutions du IV[e] siècle.

Tous d'ailleurs ont témoigné, par leur zèle et leur assiduité, de l'intérêt que cette période de l'histoire romaine leur inspire, et ils se promettent de poursuivre leurs travaux dans cette voie.

VI. — HISTOIRE.

Directeur d'études : M. Gabriel Monod, membre de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques). — Directeurs adjoints : MM. Thévenin, ancien examinateur à l'École polytechnique; — Roy, archiviste paléographe; — Ch. Bémont, docteur ès lettres, archiviste paléographe; — Rodolphe Reuss, docteur ès lettres; — M. Ferdinand Lot, docteur ès lettres.

CONFÉRENCES DE M. MONOD.

Les conférences de l'année 1904-1905 ont été consacrées à l'explication et aux commentaires des capitulaires des rois méro-

vingiens et du premier capitulaire de Carloman, et à l'étude de quelques points spéciaux de l'histoire et des institutions franques. Elles ont été précédées d'une leçon de M. Besques sur les relations de Clovis avec l'Église. Le directeur a expliqué la lettre de Clovis aux évêques et indiqué les principes généraux d'après lesquels devait être fait le commentaire de ces textes législatifs. M. de Pachtère a commenté le *Praeceptum Childeberti;* MM. Tourneur et Boutillier du Retail, le *Pactus Childeberti I et Chlotharii I;* MM. Barbeau et Labroue, l'*Edictum Chilperici;* M. l'abbé Amanieu, l'*Edictum Guntchramni;* MM. Bourdon et Besques, la *Decretio Childeberti secundi;* M. Boutillier du Retail, la *Praeceptio* et l'*Edictum Chlotharii secundi;* M. de Pachtère, les *Capitulares Carolomanni.* On s'est principalement appliqué, dans ces commentaires, à préciser ce que ces textes nous apprennent sur l'évolution de la royauté franque, sur les transformations de la justice et de la procédure, sur le rôle de l'Église et sur les origines de la société féodale.

Des travaux spéciaux ont été en outre exécutés par quelques-uns des élèves. Mlle Bondois a remis un travail écrit sur la *Translatio SS. Marcellini et Petri* d'Einhard, où elle a présenté des observations ingénieuses et neuves sur les Annales franques. M. Smets a fait un exposé et une critique très intéressante des théories de Kosack sur les serments de l'accusé dans le Droit franc; M. Wartmann a étudié avec une grande précision la question des compositions pécuniaires dans la loi Salique et discuté une théorie encore inédite de M. Ricci qui voit dans les chiffres de composition inscrits dans la loi Salique le chiffre du *fredus* et non de la composition totale.

CONFÉRENCES DE M. THÉVENIN.

Dans la première conférence qui a eu lieu le mercredi, chaque semaine, à 10 heures et demie du matin, le directeur adjoint a exposé l'origine, le progrès et les caractères de la royauté française. Cette première conférence a été suivie assidûment pendant le semestre d'hiver par les élèves de première année, et moins

suivie à partir de Pâques (deux de ces élèves suivant à 10 heures les cours de l'École des chartes).

Dans la seconde CONFÉRENCE, qui a eu lieu le mercredi, chaque semaine, à 2 heures après-midi, et à laquelle ont pris part les élèves de troisième et quatrième années, le directeur adjoint a dirigé les études sur «les impôts en Gaule pendant la période franque». M. THIBAULT s'est chargé de les rédiger en une publication qui formera la dernière série des publications de la conférence sur «les impôts dans les royaumes barbares établis dans l'empire romain».

CONFÉRENCES DE M. ROY.

PREMIÈRE CONFÉRENCE. *Étude sur le régime municipal dans le centre de la France au XVIe siècle.* — Le professeur a continué l'étude commencée l'année précédente sur l'organisation du régime municipal en France depuis la décadence des communes jurées jusqu'à l'édit de 1692, et il s'est occupé particulièrement du Bourbonnais, de l'Orléanais, du Berry, du Limousin. Il a choisi quelques types de communes dans chacune de ces provinces, et il a montré les transformations qui se sont opérées dans leur organisation administrative au détriment de leurs privilèges et franchises et au profit de la centralisation politique et judiciaire.

La charte de Lorris a été, au début de l'année, l'objet d'une longue analyse destinée à déterminer les rapports qui peuvent exister entre elles et les chartes des municipalités bourbonnaises dans lesquelles plusieurs historiens ont vu à tort une simple reproduction des franchises accordées aux villes de leur domaine par Louis VI ou Philippe Auguste. Bien que les dispositions concernant la condition des personnes soient à peu près les mêmes dans la région du Centre, il y a dans les chartes bourbonnaises des privilèges que l'on chercherait vainement dans les chartes voisines provenant de l'initiative des rois capétiens.

Dans le Limousin on a surtout mis à profit les nombreux textes

dont on doit la publication au dévouement aussi éclairé que sagace de M. Alfred Leroux, le savant archiviste de la Haute-Vienne, ainsi que plusieurs mémoires, riches en textes latins ou français, soigneusement établis, et publiés dans les bulletins des Sociétés historiques et littéraires du Bas-Limousin et de la Corrèze. On a pu relever ainsi et mettre en lumière les traits originaux qui caractérisent le régime municipal de Limoges, Tulle, Brive, Saint-Yrieix, etc.

Plusieurs élèves ont exposé le résultat de leurs recherches personnelles sur l'histoire de quelques communes choisies soit dans la région étudiée par le professeur, soit en dehors; ainsi M. Lavergne a fait deux conférences sur le livre de M. Maurice Clément, intitulé : *Communautés d'habitants dans le Berry;* M. Faure a donné quelques fragments des études qu'il prépare sur Valence; M. Gautier (Pierre) a fait une étude approfondie du régime municipal de Saint-Dizier (Haute-Marne), et M. Lardey a examiné celui de Boulogne-sur-Mer, du XIIIe au XVIe siècle.

Deuxième conférence. *Études sur les conciles français du XIIIe siècle.* — Les premières leçons ont eu pour objet l'analyse des conciles tenus en France et en Italie depuis le concile de Latran (1215) jusqu'au concile de Lyon (1245), l'examen de leurs dispositions principales, l'explication des canons relatifs aux personnes ecclésiastiques, à la procédure, aux rapports entre l'Eglise, l'État et la société séculière. On a passé rapidement sur quelques conciles (1245-1274) moins utiles pour l'histoire de France, et la plus grande partie des conférences a été consacrée au concile général de Lyon (1274), aux nombreux conciles provinciaux qui l'ont suivi, et enfin à la traduction et au commentaire des documents latins relatifs au différend de Boniface VIII et de Philippe le Bel.

Chacune de ces deux conférences a été accompagnée du commentaire de pièces justificatives se référant au sujet traité; chacune d'elles également a été suivie de l'explication critique de documents latins tirés des recueils de lettres de papes, ou des archives des diverses institutions administratives et judi-

ciaires de la France. Tous les élèves anciens et nouveaux ont pris une part active à ces études de textes, mais on doit signaler comme ayant collaboré régulièrement et utilement aux travaux des deux conférences : MM. Aubert, Bassères, Biernawski, Bondois, Caillet, Colmant, Dupont, Flicoteaux, de Fréville, Gautier, Grenier, Guitard, Gutmensch, Houdayer, Jusselin, Lardé, Lavergne, Le Barrois d'Orgeval, Mathieu, Michel, Sauvage, Zangroniz.

CONFÉRENCES DE M. BÉMONT.

Dans la conférence du mardi soir (de 5 heures à 6 heures et demie), le professeur a étudié l'histoire politique de la Guyenne anglaise depuis la mort de la reine Aliénore (1204) jusqu'au début de la guerre de Cent ans. Une étude particulière a été faite de la guerre anglo-française de 1293-1303, pour laquelle les élèves ont pu lire, traduire et commenter divers documents inédits copiés au P. Record Office et relatifs à l'organisation de l'armée anglaise. On a aussi lu et expliqué plusieurs fragments de la *Branche des royaux lingnages* de G. Guiart: la comparaison de ses récits avec ceux des autres chroniques contemporaines a montré la réelle valeur historique de son témoignage. MM. Beuve, Colmant, Latouche, Régnié, Ritter ont pris une part active à cette conférence.

Dans la conférence du mercredi matin (de 9 heures à 10 heures et demie), le professeur a terminé la bibliographie critique des sources relatives au règne d'Élisabeth d'Angleterre. L'an dernier, il s'était occupé surtout de l'histoire religieuse; dans la présente année, ce sont les institutions administratives et économiques qui ont rempli le cours : sources de l'histoire du Parlement et du Privy Council; documents relatifs à la crise de la propriété foncière et du travail agricole au XVIe siècle, textes concernant l'organisation industrielle, les guildes et les compagnies de commerce, en particulier celles des « Merchant adventurers ». MM. Bernard et Gutmensch ont étudié la procédure parlementaire d'après le *De Republica Anglorum* de sir Thomas Smith et d'après les

Procès-verbaux des deux chambres publiés par sir Symonds d'Ewes; M. Grant a donné une analyse du Traité du commerce de Wheeler, secrétaire de la Compagnie des «Merchant adventurers» (1601), et M. Wartmann a exposé les rapports du gouvernement anglais avec la Hanse teutonique au xvie siècle au moyen des textes analysés dans l'ouvrage d'Ehrenberg (*Hamburg und England im Zeitalter der Königin Elisabeth*, 1896) et publiés dans les deux volumes du *Kölner Inventar* par K. Hœhlbaum (1903).

CONFÉRENCES DE M. REUSS.

M. Reuss a fait deux conférences par semaine, le mardi et le vendredi, à 10 heures. Il a repris l'histoire du Saint-Empire romain au point où il l'avait laissée l'année précédente, à la mort de l'empereur Charles VI (1740), pour la continuer jusqu'au moment des grandes guerres européennes qui marquent l'explosion révolutionnaire de 1792. Il s'est surtout appliqué à faire ressortir dans cette période d'un demi-siècle les modifications profondes introduites dans la vie politique de l'Allemagne par les idées nouvelles, qui y pénètrent du dehors et sous l'influence desquelles se constitue dans le nord du Saint-Empire la monarchie prussienne, le type le plus accompli de ce *despotisme éclairé* qui caractérise la seconde moitié du xviiie siècle. On a étudié avec le plus de détails possible l'organisation nouvelle qui a fait du petit et stérile Brandebourg le plus puissant État militaire de son temps, grâce à l'énergie un peu brutale, mais persévérante et consciente du but à atteindre, qu'y développa Frédéric-Guillaume I. S'il n'osa pas tirer les conséquences politiques de ses propres aspirations, il a mérité pourtant la reconnaissance de la Prusse moderne, en préparant l'instrument qui devait permettre à son successeur de transformer ses désirs en réalités, grâce aux campagnes de Sibérie et à la guerre de Sept ans.

En face de la marche ascendante des Hohenzollern, le professeur a étudié la faiblesse croissante de l'autorité légale suprême de l'Empire, soit durant le règne de Charles VII, de Bavière, candidat momentanément heureux, mais bientôt impuis-

sant, de la coalition hostile aux Habsbourgs, soit durant celui de François de Lorraine. Son mariage avec Marie-Thérèse d'Autriche finit bien par lui procurer la couronne impériale, mais sans qu'elle lui donne les moyens de ressaisir une autorité véritable au sein de l'Allemagne, irrémédiablement divisée par des courants contraires et surtout par la politique égoïstement autonome de ses principaux États. La trêve momentanée de 1748 à 1755 n'est mise vraiment à profit que par Frédéric II, qui, s'isolant de plus en plus du corps germanique, procède à de rigoureuses réformes dans l'administration et la justice, et tout en donnant une impulsion nouvelle au développement économique de ses anciennes et nouvelles provinces, renforce son armée et prépare ainsi la reprise heureuse de la lutte septennaire qui décidera du sort de la Prusse. La conférence en a étudié les péripéties dramatiques dans une série de leçons; la paix de Hubertsbourg marque l'échec définitif de la maison de Habsbourg-Lorraine, qui, malgré les secours de la France et de la Russie, malgré l'appui de la Diète de Ratisbonne, n'a pu reprendre ni la province perdue, ni l'ancienne prépondérance de l'Empire.

A partir de ce moment les destins de l'Allemagne, telle qu'elle est sortie du moyen âge, sont accomplis. Les réformes tentées par Joseph II viennent trop tard, et d'ailleurs elles échouent contre l'opposition de ses propres sujets, tout comme ses efforts pour s'arrondir en Allemagne par des échanges ou des annexions, sont paralysés par l'habileté du roi de Prusse qui se pose en défenseur des libertés germaniques et de l'autonomie des princes et couronne sa brillante carrière politique par la création du *Fürstenbund* en 1785. L'antagonisme de la Prusse et de l'Autriche continue d'abord entre son successeur Frédéric-Guillaume II et Joseph II, puis Léopold II, quand ces empereurs essayent de regagner en Orient le terrain perdu en Allemagne même; c'est à cette rivalité, provisoirement apaisée aux conférences de Reichenbach (juillet 1790) qu'ont été consacrées plusieurs leçons; les derniers sujets traités plus en détail ont été les conflits préliminaires à la guerre de 1792 : querelles sur les terres des princes allemands possessionnés en Alsace et atteints par les décrets du

4 août 1789, querelles à propos de la formation des corps d'émigrés sur terres d'Empire, récriminations motivées par la peur d'une «propagande jacobine», etc. A partir de la déclaration de guerre à François de Hongrie, le 20 avril 1792, on peut dire qu'il n'y a plus, à vrai dire, une histoire particulière du Saint-Empire; c'est la guerre européenne, où l'Allemagne féodale, divisée, conquise, est dépecée par les vainqueurs et les vaincus, et longtemps avant la date où il est officiellement déclaré dissous, le Saint-Empire romain a cessé d'exister comme entité politique.

CONFÉRENCES DE M. LOT.

M. Ferdinand Lot a fait deux conférences par semaine.

I. Dans la première on a poursuivi l'étude du règne de Charles le Chauve suivant la même méthode que les années précédentes. La période étudiée s'étend du traité de Verdun au deuxième traité de Meerssen (843-851). Elle est caractérisée à l'extérieur par l'affaissement brusque de l'empire franc qui ne peut résister à ses ennemis, Normands, Bretons, Sarrasins, Slaves. A l'intérieur l'unité de l'empire est maintenue jusqu'à un certain point, et aucun dissentiment vraiment grave ne s'est élevé entre les trois fils de Louis le Pieux. Seul Pépin II apparaît à la fin de cette période comme décidément incapable de conserver le royaume d'Aquitaine. Au point de vue politique, un fait de première importance se produit dans le royaume de l'Ouest. Charles, qui ne se maintient qu'en chevauchant constamment d'un bout à l'autre de ses États, est obligé de compter avec ses sujets tant ecclésiastiques que laïcs. Dès novembre 843, à Coulaines, il doit leur promettre de respecter leur dignité et leur «ordre», c'est-à-dire leur situation sociale, de conserver leur «loi», de ne disgracier personne sans motif et d'accepter leurs remontrances. Ces engagements, qu'il sera contraint de renouveler à plus d'une reprise au cours de son règne, finiront par se traduire dans une formule, le serment du roi à ses sujets lors de son couronnement, serment dont la teneur persistera à travers les siècles. C'est là

une innovation considérable. L'absolutisme antique du monarque est désormais finie. Juridiquement entre le souverain et les nobles, c'est-à-dire à cette époque les hommes libres, un contrat est intervenu. C'est de Charles le Chauve que date légalement la royauté patriarcale, «constitutionnelle» au sens large, du moyen âge.

M. Ritter a traité de l'assemblée de Verdun, du capitulaire de Coulaines, etc. M. Canal s'est occupé des affaires de Bretagne. M. Labrosse, un vétéran, retenu par des préoccupations d'examen, n'a pu nous apporter un concours aussi régulier que les années précédentes. Parmi les nouveaux auditeurs, nous devons signaler M. Lévy-Bruhl qui montre du goût et du zèle pour nos études.

II. La seconde conférence a poursuivi l'étude des *Invasions scandinaves en France*. On n'a pu la pousser que jusque vers la fin du règne de Charles le Chauve. L'examen de l'occupation du bassin de la Seine de 856 à 862 nous a retenu longtemps, cet épisode ayant paru avoir été généralement mal compris.

M. Poupardin continue à prendre part bénévolement à cette conférence et a bien voulu nous remplacer à une ou deux reprises. M. Gautier a préparé plusieurs leçons sur les invasions de la Loire. M. Wartmann, élève de M. Meyer von Knonau de l'Université de Zurich, a été un auditeur assidu. Nous devons une mention particulière à M. Smets, élève de M. Vanderkindere, de l'Université de Bruxelles, pour avoir suivi régulièrement nos deux conférences et y avoir fait preuve d'un sens critique très averti. Il a traité particulièrement dans la seconde des invasions des bassins de l'Escaut et de la Somme jusqu'en l'année 880. Il nous faut enfin remercier M. Barrau-Dihigo qui a mis à notre disposition sa double expérience de médiéviste et d'orientaliste en ce qui touche les incursions normandes en Espagne en 844 et 858-859.

Le directeur adjoint a publié dans le *Moyen Âge*, les *Annales du Midi*, la *Romania*, diverses notes se rattachant aux conférences des deux années précédentes. Il espère pouvoir, grâce à la bonne

volonté de ses collaborateurs, mettre sous presse au cours de l'année 1906 un fascicule d'*Annales du règne de Charles le Chauve*, embrassant les dix premières années du règne.

Nous avons pu obtenir l'envoi à la Sorbonne des deux manuscrits des *Annales Bertiniani* conservés à Douai et Saint-Omer. M. Poupardin a eu la bonne fortune de retrouver à la Bibliothèque nationale une copie, moderne et partielle, mais excellente d'un troisième manuscrit aujourd'hui perdu. Grâce à ce secours inespéré, il nous sera possible de publier de concert une nouvelle édition de ce texte capital pour l'histoire du IXe siècle.

VII. — HISTOIRE DES DOCTRINES CONTEMPORAINES DE PSYCHOLOGIE PHYSIOLOGIQUE.

Directeur d'études : M. Jules Soury, docteur ès lettres, archiviste paléographe.

La conférence du lundi a été consacrée, pendant les deux semestres, à l'histoire des théories sur la formation de la conscience dans la série des êtres vivants, accompagnée des démonstrations nécessaires à l'intelligence des faits.

L'origine et le développement des doctrines ont été suivis, toutes les fois que l'a permis l'histoire des sciences et de la philosophie, dans l'antiquité, au moyen âge et dans les temps modernes avant d'atteindre l'époque contemporaine.

Dans la conférence du vendredi, on a exposé l'histoire des découvertes et des méthodes les plus récentes relatives à l'étude de la structure et des fonctions du système nerveux central et périphérique, dans les différentes classes d'Invertébrés et de Vertébrés, en se plaçant au point de vue de l'examen critique des faits constatés au moyen de ces méthodes.

Après chaque leçon, des commentaires et des indications pratiques ont été ajoutés pour servir de direction dans les différents ordres d'études poursuivis par les étudiants.

VIII. — GÉOGRAPHIE HISTORIQUE.

Directeur d'études : M. Auguste Longnon, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres). — Directeur adjoint : M. Victor Bérard, docteur ès lettres, ancien membre de l'École d'Athènes.

CONFÉRENCES DE M. LONGNON.

La conférence du jeudi a été exclusivement consacrée à l'étude des noms de lieu français remontant à l'antiquité. Après avoir rapidement indiqué les quelques vocables géographiques qui évoquent le souvenir de colonies phéniciennes ou de colonies grecques, le directeur d'études a parlé des noms de lieu gaulois, et la localisation de plusieurs d'entre eux lui a fourni l'occasion d'observations intéressantes. Il a étudié ensuite les noms de lieu de l'époque romaine, s'attachant plus particulièrement à ceux de ces vocables qui offrent des données historiques et ethnographiques.

La conférence du samedi a eu pour objet les noms de communes du département de la Haute-Marne, d'après le *Dictionnaire topographique* de cette circonscription, récemment publié par M. Roserot. En raison du nombre relativement élevé des communes (550) et des développements nécessités par plusieurs des vocables à interpréter, cette étude n'a porté que sur les noms d'origine ligure et gauloise, les noms d'origine gallo-romaine (terminés en *acus*), les noms de lieu d'origine romaine ou romane et la moitié environ de ceux qui datent de l'époque franque, mais, d'un commun accord, il a été décidé que le même sujet demeurerait au programme de la prochaine année scolaire.

Un très bref résumé des résultats acquis jusqu'à ce jour a été publié en une feuille locale, *En avant et l'Impartial de la Haute-Marne*.

CONFÉRENCES DE M. BÉRARD.

Vendredi et samedi matin. — Sur la demande des élèves, l'étude de Chypre annoncée au programme a été remplacée par l'étude de la Carie et de la Lycie. La double conférence a donc été consacrée au littoral et à l'hinterland de l'Asie Mineure, entre le détroit de Samos et le golfe d'Adalia. L'enquête a porté surtout sur la colonisation maritime, grecque particulièrement, et sur les routes de pénétration, fluviales et terrestres, sur les sites des premiers *emporia* continentaux et insulaires, sur les itinéraires helléniques, alexandrins et romains. L'histoire et la topologie des villes rhodiennes, les inscriptions de Rhodes, de Ialysos et de Kamiros, la toponymie et la religion des dèmes rhodiens ont occupé le dernier trimestre.

IX. — GRAMMAIRE COMPARÉE.

Directeur d'études : M. Bréal, membre de l'Institut, professeur au Collège de France. — Directeur adjoint : M. Meillet, docteur ès lettres; — Maître de conférences : M. Robert Gauthiot, agrégé de l'Université.

Le lundi matin, on a étudié la phonétique de l'indo-iranien. On a examiné d'abord les principaux faits qui sont communs à la phonétique du sanscrit et de l'ancien iranien, et l'on a reconnu que presque toutes les particularités indo-iraniennes appartiennent à des séries qui se retrouvent dans l'une ou dans l'autre des langues indo-européennes les plus voisines; ainsi la confusion de *e*, *o*, *a* dans le timbre *a* n'est que le dernier terme de la grande action qui a fait confondre *a* et *o* en slave, celtique et germanique; chacun des phénomènes en question a sa limite différente sur le domaine indo-européen, mais le point de départ de tous paraît se trouver dans les faits dialectaux antérieurs : l'entier isolement de l'indo-iranien. On a terminé par l'étude des innovations qui caractérisent les deux branches de l'indo-iranien :

les cérébrales dans l'Inde, les spirantes dans l'Iran. La conférence a pu être tenue à un niveau assez élevé parce que les auditeurs avaient tous de solides connaissances linguistiques; MM. Jules Bloch, Marcel Cohen, Cuny, Ernout, dont le mérite a déjà été signalé les années précédentes, et un Tchèque, M. Kunstovny. Un ancien élève de M. Grammont à Montpellier, M. Roussel, s'est joint à eux à la fin de l'année.

Le mardi matin, on a achevé l'exposé du verbe slave, commencé l'année précédente et expliqué au point de vue linguistique quelques pages des textes du *Handbuch* de M. Leskien. Ont pris part à la conférence trois Français : MM. Cuny, Mazon et Reby et de nombreux Tchèques, parmi lesquels il convient de citer particulièrement M. Kunstovny. Les progrès de MM. Mazon et Reby ont été très sensibles.

M. Ernout a publié sa thèse sur le *Parler de Préneste;* M. Jules Bloch a achevé son travail sur la phrase nominale en sanskrit; M. Cuny a travaillé à une importante thèse de doctorat sur le duel en grec, dont l'achèvement est prochain. Quelques autres travaux sont en préparation.

CONFÉRENCES DE M. GAUTHIOT.

La conférence du vendredi matin a porté sur le dialecte vieux haut-allemand de Notker. Les textes expliqués ont été ceux qui figurent dans la Chrestomathie de Braune; ils ont été interprétés par MM. Beran, Kostial, Juvet, Metzger et Riegel. Dans un court exposé, le maître de conférences s'est efforcé, au début de chaque heure, de caractériser le dialecte, particulièrement sous la forme sous laquelle il apparaît au début de la traduction de Boèce.

Dans la conférence du samedi matin, le maître de conférences et les élèves ont examiné les formes les plus anciennes du germanique, c'est-à-dire successivement les principales inscriptions runiques du type archaïque, les emprunts germaniques les plus

vieux en slave, les mêmes en finnois. MM. Metzger, Juret, Cuny ont étudié des inscriptions runiques; M. Kostial a exposé quelle était la position des dialectes germaniques au moment des premiers emprunts slaves; M. Szabó enfin a traité de la dialectologie des langues du groupe finno-ougrien. Le maître de conférences s'est efforcé de coordonner les données diverses et de conclure.

A la fin de l'année, le maître de conférences a fait une série de huit conférences sur l'étude de la langue parlée et des dialectes. Tantôt théoriques et tantôt pratiques, elles étaient consacrées à la définition des principaux faits, à l'exposé des difficultés les plus notables ainsi que des moyens et des instruments les plus propres à les surmonter. Outre notre collègue et maître M. Sylvain Lévi, qui a bien voulu assister à ces conférences, la plupart des meilleurs élèves en grammaire comparée de la section s'y sont présentés : MM. Jules Bloch, Oscar Bloch, Ernout, M. Cohen; et avec eux MM. Dufresne, Bruneau, Krb, Kunstovny.

X. — PHONÉTIQUE GÉNÉRALE ET COMPARÉE.

Directeur adjoint : M. Paul Passy, docteur ès lettres.

Comme d'habitude, il y a eu trois conférences.

La première conférence a été consacrée à une étude sur la phonétique historique du français; elle a été faite en collaboration par le directeur adjoint et par un groupe d'étudiants romanistes, dont chacun a présenté sur un point spécial un travail qui a été lu et discuté en séance. Cette collaboration a été féconde et a ouvert des aperçus nouveaux sur certains points, notamment sur le développement de l'*e* féminin et de l'ancienne diphtongue *ei-oi*. Les étudiants qui ont pris une part active à ces travaux sont : Mlle Pearce, MM. Apitsch, Beran, Frinta, Hornemann, Kunstovny, Kostial, Novak, Zettl.

La deuxième conférence, portant sur une comparaison entre les systèmes phoniques des principales langues européennes, a réuni un auditoire très nombreux, mais en majorité novice;

les explications et les travaux ont gardé un caractère élémentaire. Parmi les étudiants les plus assidus, il faut citer Mme Daeschner, Mlles Harouel, Walter, M. Œttingen, Cerf, Cumming, Zander; MM. Pascal, Bonna, Pauk, Frinta, Kunstovny, Zapata.

La troisième conférence, qui n'a pu avoir lieu que pendant le premier semestre, a porté sur des sujets variés, étudiés par les étudiants, puis lus et discutés en séance. Ont présenté des rapports : MM. Spiess, Kunstovny, Pretnar, Zettl. Ce sont toutes d'assez bonnes études; mais il faut mentionner à part celle de M. Kunstovny, sur la phonétique du Tchèke, qui est un travail de première valeur, et qui sera prochainement publiée selon le conseil que le directeur adjoint a donné à son auteur.

En somme cette année a été une des meilleures depuis que l'enseignement de la phonétique générale est introduit à l'École.

XI. — LANGUES ET LITTÉRATURES CELTIQUES.

Directeur d'études : M. Henri Gaidoz.

La présence d'auditeurs ayant suivi l'année précédente le cours de grammaire irlandaise a permis de consacrer la conférence du samedi à l'explication de textes irlandais. On a d'abord profité de la toute récente publication d'un éminent celtiste anglais, M. J. Strachan, *Selections from the Old-Irish Glosses*, Dublin, 1904. C'est un recueil de textes destiné aux étudiants qui suivent à Dublin un cours fait par M. Strachan lui-même dans la nouvelle *School of Irish Learning*. Des gloses, tirées des plus anciens manuscrits, sont disposées dans un ordre qui permet de se rendre compte, progressivement, des difficultés de l'ancienne conjugaison irlandaise. Ce recueil, accompagné d'un glossaire, forme un excellent guide pour l'orientation grammaticale dans l'étude de l'ancien irlandais. — L'explication de ces gloses une fois achevée, on a pris les hymnes de l'ancienne église d'Irlande, dont l'explication avait été abordée l'année précédente, et on l'a menée jusqu'à la fin, en expliquant aussi les nombreuses gloses dont ces

hymnes sont accompagnés dans leurs deux anciens manuscrits, et qui viennent d'être publiées dans le *Thesaurus palæo-hibernicus* de MM. Stokes et Strachan.

Pour les étudiants nouveaux dans la philologie celtique on a fait, une fois de plus, un cours de début. Cela a été l'exposition de la grammaire galloise; phonétique (comparée, au passage, à celle de l'irlandais), morphologie, et explication d'un texte en moyen-gallois. Les recueils de l'ancienne littérature galloise étant des ouvrages d'un prix extrêmement élevé et souvent même rares, on est toujours forcé pour le début, et pour mettre aux mains des étudiants un volume d'un prix accessible, de prendre le *roman* gallois de Peredur (personnage correspondant au Perceval des *romans* français), qui fait partie des *Mabinogion*, parce qu'il a été publié en un mince volume par M. Kuno Meyer, avec glossaire et résumé grammatical, ce qui en fait un manuel de la plus grande utilité, et, pour ainsi dire, indispensable, au début des études de philologie galloise. Après la pratique de ce texte, il est aisé d'aborder dans une année suivante tout texte de la littérature galloise du moyen âge.

XII. — PHILOLOGIE ROMANE.

Directeur d'études : M. Antoine Thomas, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres). — Directeur adjoint : M. Morel-Fatio, archiviste paléographe. — Maître de conférences : M. Mario Roques, agrégé de grammaire.

CONFÉRENCES DE M. A. THOMAS.

L'étude des gloses provençales inédites du manuscrit latin de la Bibliothèque nationale 7622, dont la découverte a été signalée dans le précédent rapport, a été poursuivie et terminée par le directeur d'études pendant les trois premiers mois de l'année scolaire. Ces gloses proviennent de la région de Sarlat (Dordogne); elles concernent 47 mots, parmi lesquels 16 non encore signalés dans les textes du moyen âge : *archalot* « entremetteur »,

bessa « bêche », *bezet* « rouille des céréales », *bocarel* « embouchure d'un sac », *canilhada* « chenille », *chantaplora* « chantepleure, sorte d'entonnoir », *devogar* « dévider », *estivier* « moissonneur », *galanga* « branchies des poissons », *grunada* « piquette », *jana* « cauchemar », *lansadoira* « navette de tisserand », *merdafer* « mâchefer », *olivieyra* « huilier », *pilhocar* « cligner de l'œil », *poscada* « baissière, lie ». Le plus curieux est peut-être *jana*, à propos duquel le directeur a passé en revue les divers dialectes romans qui conservent des survivances populaires du nom de la célèbre divinité romaine *Diana*. Parmi les autres mots des gloses qui offrent de simples variantes, il faut signaler *estadoal* « cierge », qui a permis d'établir définitivement l'étymologie de l'ancien français *estavel*, de même sens que le provençal, et qui remonte comme lui à un type latin *statualis*. — MM. Bigot, Drouhet, Leriche et Maugeret ont particulièrement secondé le directeur, par des communications orales et écrites, pour l'étude de ces gloses provençales, dont l'édition a été finalement publiée dans la *Romania*, n° d'avril 1905. On y a joint quatre gloses contenues dans un glossaire perdu qui appartenait au XVIII[e] siècle au monastère de Saint-André-de-Villeneuve (Gard) et qui a été utilisé par les Bénédictins pour leur nouvelle édition du *Glossarium* de Du Cange.

Le reste de l'année a été employé à l'étude du *Glossaire latin-français* de Tours, publié pour la première fois en 1869 par M. L. Delisle, réédité récemment par MM. Foerster et Koschwitz dans leur *Altfranz-Uebungsbuch*. On a suivi l'ordre même du manuscrit, et on a passé en revue les trente premiers numéros : M. Terracher a étudié les gloses 1-10; M. Jud, les gloses 11-20 et M. Hubschmied les gloses 20-30. Le directeur se plaît à rendre hommage au zèle et à la compétence de ces trois membres de la conférence, dont il n'a eu qu'à contrôler et à compléter sur quelques points de détails les très intéressantes leçons; il a remarqué particulièrement l'étude de M. Terracher sur le mot français *truie* et ses congénères et celle de M. Jud sur la question très complexe des origines de la fauconnerie; quant à M. Hubschmied, très familier avec la philologie germanique, il a fait preuve d'une grande ingéniosité, parfois téméraire, mais toujours suggestive,

à résoudre les multiples problèmes linguistiques que soulevaient les gloses étudiées par lui ou qu'il soulevait lui-même à propos de ces gloses. MM. Maugeret, vice-président de la Société botanique de France, et Barot, professeur au lycée Montaigne, ont prêté un concours précieux à la conférence pour l'étude des gloses botaniques. Les gloses de ce genre tiennent une grande place dans le manuscrit de Tours; quelques-unes seulement ont pu être abordées cette année; il y aura lieu d'y revenir l'année prochaine en les groupant, au lieu de suivre pas à pas l'ordre arbitraire dans lequel elles se présentent, et en rapprochant le manuscrit de Tours des recueils plus anciens publiés dans le *Corpus glossarum* de Goetz.

CONFÉRENCES DE M. MOREL-FATIO.

Le directeur adjoint a expliqué pendant le premier semestre la *Vida de Santo Domingo de Silos*, d'après l'édition donnée en 1904 par M. John D. Fitz-Gerald dans la *Bibliothèque de l'École des hautes études* (fasc. 149) et a traité à ce propos de diverses questions de linguistique et de versification.

Dans le second semestre, il a interprété l'épître de Bartolomé Leonardo de Argensola, *Diceme, Nuño*... d'après les deux versions que nous possédons de ce texte difficile : celui qui a été inséré en 1611 dans la *Segunda parte de las Flores de poetas ilustres de España* (édit. de Séville, 1896) et celui qui se trouve dans l'édition princeps des œuvres des deux frères Leonardo de Argensola publiée à Saragosse en 1634. On a montré que ces deux versions représentent deux états du texte; celle de l'anthologie de 1611 est une ébauche, souvent plus intelligible que l'autre, mais souvent aussi très incorrecte; celle de Saragosse donne l'impression d'un remaniement qui n'a pas été complètement mis au point. Il n'est pas possible dans ces conditions de constituer un texte unique; il faut s'en tenir au texte remanié, mais en le commentant à l'aide de l'autre. On a cherché à éclaircir les passages du texte qui font allusion à des faits historiques ou aux usages de l'époque et l'on s'est appliqué à dater la composition; cette

date a été l'objet d'une note insérée dans le *Bulletin hispanique* du mois d'avril 1905.

La plupart des élèves ont pris part aux explications des deux semestres, et parmi ceux qui ont le mieux préparé et interprété les textes, il convient de citer MM. Gerig, Laborde, Loiseaux, Robin et Mlle Peirce.

CONFÉRENCES DE M. ROQUES.

La conférence de latin vulgaire a été consacrée à l'exposé par le maître de conférences des caractères phonétiques du latin d'après les témoignages latins et romans. Cet exposé a fourni l'occasion de discuter quelques points des études de M. W. Meyer-Lübke sur les langues italiques et sur le latin vulgaire, publiées dans la 2e édition du *Grundriss* de Gröber. L'apparition de la dissertation de M. Claussen sur les mots grecs en français a permis d'insister sur la phonétique particulière des éléments grecs en latin. Une courte partie de quelques conférences a pu être employée à l'étude de quelques articles de l'*Appendix Probi* (III) dont le commentaire a été très soigneusement préparé par MM. Pfaendler et Barth. Enfin une série de neuf conférences a pu être consacrée à un exposé des principaux caractères des parlers rétiques. Si sommaire qu'ait dû être cet exposé, il ne semble pas douteux qu'il puisse permettre aux quelques auditeurs auxquels il s'adressait d'aborder utilement l'étude compliquée des parlers rétiques; tout le mérite doit en revenir à trois auditeurs suisses, MM. Barth, Hubschmied et Jud, qui ont fait preuve de remarquables qualités et de connaissances linguistiques étendues, et aussi d'une grande bonne volonté en acceptant toute la charge de ces conférences supplémentaires.

La conférence d'ancien français avait pour objet l'étude de la morphologie et de la syntaxe verbales. Il a paru avantageux de suivre autant que possible pour cette étude l'ordre chronologique des textes en insistant plus particulièrement sur les textes les moins souvent étudiés. Ont été examinés ainsi : les *Gloses de Rei-*

chenau, par miss Peirce et MM. Ritchie et Frinta; les *Serments de 842*, par M. Beran; la *Cantilène d'Eulalie*, par le maître de conférences; le *Jonas*, par M. Henri Chatelain; la *Passion*, par M. Kunstovny, le *Saint Léger*, par M. Terracher; *Saint Alexis*, par M. Cerf, la *Formule de jugement de Dieu*, publiée par M. Fœrster (*Altfr. Uebungsb.*[2], 171), par M[lle] Ungerer; le sermon rimé *Grant mal fist Adam*, par M. Cohen; la paraphrase du *Cantique des cantiques* et le *Mystère de l'époux*, par le maître de conférences.

En dehors des auditeurs ci-dessus indiqués, ont assisté aux conférences (au moins pendant un semestre) MM. Bigot, Faral, Mongin, Nedelcu, de Pachtère, van der Molen, M[lles] Farrer et Reesink.

Les conférences sur les parlers rétiques ont été particulièrement suivies par MM. Bigot, Cerf, Henri Chatelain, Terracher, Barth, Hubschmied et Jud, et miss Peirce.

XIII. — DIALECTOLOGIE DE LA GAULE ROMANE.

Directeur adjoint : M. Jules Gilliéron.

Dans les deux conférences du mercredi, on a étudié une cinquantaine de cartes qui font partie de l'*Atlas linguistique de la France*.

L'étude de ces cartes a fait ressortir l'importance primordiale de la distribution géographique du mot dans les recherches d'histoire lexicologique.

On a cherché à établir que la prétendue unité linguistique dénommée patois, cette conception d'une commune qui serait restée le dépositaire fidèle d'un patrimoine latin, est un perpétuel mensonge chronologique et géographique, qu'il faut repousser le patois comme base d'opération scientifique et y substituer le *mot* dans ses conditions géographiques.

Ces résultats sont consignés dans une brochure qui vient de paraître : «*Scier* dans la Gaule romane du Sud et de l'Est.»

Les deux conférences ont été suivies avec grande assiduité par des élèves français de 3e et 4e année, qui s'occupent de tra-

vaux dialectologiques, et par trois jeunes Suisses qui nous sont arrivés remarquablement bien préparés aux études romanes et qui ont fait preuve de capacités vraiment exceptionnelles.

XIV. — HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA RENAISSANCE.

M. Abel LEFRANC, maître de conférences.

CONFÉRENCE DU LUNDI, à 4 heures et demie. Recherches sur les romans français publiés aux XV[e] et XVI[e] siècles. Nécessité d'entreprendre un travail collectif sur cette partie de l'histoire du roman français. Il existe, en effet, une lacune singulière dans cette histoire, entre la fin du moyen âge et les commencements du roman moderne au XVII[e] siècle. Importance des publications romanesques des XV[e] et XVI[e] siècles, aujourd'hui presque ignorées, et qui formèrent cependant le principal objet des lectures de nos pères. Plan du travail projeté. Bibliographie. Énumération sommaire des romans les plus importants de cette période. Leur classification : 1° suivant l'époque de leur composition : romans du moyen âge; romans nouveaux; 2° suivant la nature du sujet : romans historiques; romans d'aventures; romans à tendances psychologiques; romans populaires; 3° suivant l'origine de la matière romanesque : romans d'origine française; romans adaptés ou traduits d'œuvres antiques grecques et latines; romans adaptés ou traduits d'œuvres italiennes, espagnoles, etc. — Détail de l'enquête à faire sur chaque roman. Énumération des éditions parues aux XV[e] et XVI[e] siècles. Différences dans la composition et dans le style. Provenance des types de rédaction adoptés. Vogue du roman. Son influence sur les idées et sur la littérature de l'époque. Allusions relevées dans les ouvrages contemporains. — Exemples choisis pour servir de types à l'enquête : romans de Tristan et de Lancelot du Lac. Applications partielles faites à d'autres cycles romanesques.

La conférence a été régulièrement suivie pendant toute l'année par MM. BARAT, BARTH, BEAURIEUX, BESANÇON, BESCH, M[lle] CERF, MM. CHARVET, DROUHET, professeur au lycée de Bucarest, FISCHER,

Grant, Hawkins, Laurent, Lazard, Letourneau, Mme G. Louis, MM. Loviot, Massis, Michell, Mignon, Mutiaux, Pfaendler, Polain, Stromberg, Szabo, Turpin, Villey, Weston, White, auxquels il faut ajouter, pendant le premier semestre, MM. Jacques Boulenger, Henri Chatelain, Fenouillet, Géry, Grabowski, Hengstenberg, Manesse, Patry, Plastara, Pommier, Ruiz, et pendant le second Mlle Berthold, Dr Bruzon, Mlles Grützner, Meyer, Spiero, Dr Vizerie.

La série des conférences faites par les auditeurs du cours a été remarquablement brillante et solide; elle a pleinement réalisé le plan de travail collectif tracé au début de l'année scolaire. M. Jacques Boulenger a présenté une élégante étude d'ensemble de l'*Amadis de Gaule*. M. Massis s'est occupé utilement du Petit Jehan de Saintré, d'Antoine de la Salle. M. Polain a traité, avec son érudition ordinaire, de Marguerite d'Autriche et de Jean Le Maire de Belges. M. Besançon a fait un exposé critique des plus récentes recherches dont cet écrivain a été l'objet, en insistant sur son roman *Les Illustrations de Gaule et singularités de Troie*. M. Beaurieux a fait preuve d'un goût délicat et sûr dans son examen littéraire des *Contes* de Bonaventure des Périers. Le travail de M. Besch sur J. Tahureau, conteur et poète, mérite une mention toute particulière : c'est une véritable étude d'ensemble tentée sur la vie et les œuvres de ce curieux écrivain. L'auteur a résolu heureusement plusieurs problèmes vraiment difficiles. Mêmes remarques sur les exposés à la fois complets et personnels de M. J. Barat sur le roman de *Mélusine* (sans oublier son travail sur le *Burlesque*) et du Dr Bruzon sur le roman de Pierre de Provence et de la belle Maguelone. M. Besançon a repris la parole pour présenter une étude neuve et fouillée sur Apulée au XVIe siècle, qui deviendra sans doute un livre. M. Loviot a communiqué les résultats de son intéressante enquête sur les lectures romanesques de nos pères et sur le commerce des livres au XVIe siècle. Nous devons à M. Patry une vigoureuse esquisse critique de la vie de Guillaume du Bellay, d'après le livre récent de M. Bourrilly. A signaler encore les travaux de MM. Barth sur le *Tristan*, Hawkins sur Charles Fontaine, Grant sur Fauchet et le Galli-

canisme au XVI[e] siècle, MICHELL sur la Pastorale en France, à la même époque, LAZARD sur Martial d'Auvergne, SZABÒ sur l'Hermétisme pendant la Renaissance, MIGNON sur Alione d'Asti. M. DROUHET a entrepris une thèse sur le poète Maynard. La conférence de clôture a été consacrée au remarquable travail de M. TURPIN sur le thème de la Rose dans la poésie du XVI[e] siècle jusqu'à Malherbe, qui a conquis tous les suffrages de l'auditoire.

Plusieurs études annoncées précédemment ont paru, notamment celles de MM. PLATTARD sur les publications scientifiques de Rabelais, J. BARAT sur Rabelais et Tiraqueau, etc. M. J. BOULENGER a donné à la conférence la primeur de l'étude critique si pénétrante qu'il vient de consacrer à l'*Isle sonante*.

CONFÉRENCE DU LUNDI à 5 heures et demie. Études sur les contes et nouvelles des XV[e] et XVI[e] siècles (*Suite*). Le travail a porté sur l'*Heptaméron* : Histoire de la composition de ce recueil. Étude générale. Explication et commentaire des dix premières nouvelles. Le professeur a insisté sur ce fait qu'il croit d'une grande portée, à savoir : que ce recueil est une mine inappréciable de renseignements sur la vie et sur les idées de Marguerite d'Angoulême. Il a essayé de montrer comment les résultats qu'il a obtenus récemment touchant le *Gargantua*, le *Pantagruel* et l'*Astrée*, joints à ceux que fournit l'*Heptaméron*, prouvent qu'il y a, dans cette voie, une méthode d'investigation singulièrement féconde.

Cette conférence a été suivie par la plupart des auditeurs de la précédente, auxquels il faut ajouter M[lle] BILIBINE, le général, M[me] et M[lle] COLONNA, MM. JACQUEMIN, MAUGERET et ROERICH.

Une excursion historique et archéologique, suivie par vingt et un auditeurs, a eu lieu à Rouen, le 22 juin. M. Gaston Le Breton, l'éminent conservateur des Musées de Rouen, correspondant de l'Institut, a bien voulu faire aux excursionnistes, dans le Musée de céramique, une conférence qui a laissé à tous ceux qui l'ont entendue un inoubliable souvenir. Je le prie d'agréer ici la nouvelle expression de mes plus vifs remerciements.

XV. — LANGUE SANSCRITE.

Directeur d'études : M. Sylvain Lévi, docteur ès lettres. — Directeur adjoint : M. Louis Finot. — Chargé de conférences : M. Alfred Foucher, agrégé de l'Université.

CONFÉRENCES DE M. LÉVI.

Le départ de M. Foucher et l'absence de M. Finot ont obligé M. Sylvain Lévi à donner lui-même trois heures de conférence par semaine et à s'occuper des débutants aussi bien que des élèves plus avancés. Ainsi s'explique le nombre inusité du total des inscriptions, ordinairement réparti entre deux maîtres.

La conférence des débutants a été, au surplus, particulièrement fréquentée cette année, et généralement suivie avec une grande assiduité. M. Rébeillé, M. Vallois, M. et Mme Marouzeau, M. M. Cohen, M. Ernout doivent être signalés entre tous pour leur travail et pour leurs progrès. La plupart des auditeurs ne demandaient au sanscrit qu'un utile complément des études de grammaire; leur zèle leur a permis de pousser l'initiation jusqu'à l'indianisme même.

Aux deux autres conférences, destinées aux élèves plus avancés, le professeur a retrouvé avec plaisir quelques auditeurs d'élite : MM. Cuny, Ch. Bloch, Ch. Coedès, Dufresne, Fromage. Une des conférences portait sur les prâcrits : on a étudié tour à tour des spécimens des divers prâcrits, en insistant toutefois sur le pâli, et spécialement sur le Dhammapada, à cause des rapprochements qu'il fournit avec le ms. Dutreuil de Rhins et d'autre part avec les diverses rédactions chinoises. Une autre conférence portait, selon l'usage, sur des notions élémentaires d'indianisme. Cette année le professeur a exposé l'ensemble de la littérature du bouddhisme et du jaïnisme.

M. Jules Bloch a achevé et déposé son mémoire sur «la phrase sanscrite, du Mahâ-Bhârata au Vetâla-pañcaviṃçati»; ce travail justifie les espérances qu'on fondait sur M. Bloch.

CONFÉRENCES DE M. FINOT.

M. Finot a repris, à son retour d'Indo-Chine, sa conférence, qui avait été faite pendant le premier semestre par M. Sylvain Lévi. On a jugé utile de compléter l'étude du pâli, qui avait occupé précédemment les auditeurs de cette conférence, par celle d'un prâkrit buddhique; et on a choisi dans ce but, comme texte à expliquer, le *Mahâvastu*, que l'édition critique de M. Senart a mis sous une forme commode à la disposition des travailleurs.

MM. Coedès et Louis n'ont pu assister qu'à une partie des conférences; MM. Bloch et Cuny les ont suivies jusqu'au bout et ont fait preuve d'une connaissance étendue et précise des langues indiennes, qui permet d'augurer très favorablement des travaux qu'ils ont en préparation.

CONFÉRENCES DE M. SPECHT.

Cette année M. Specht a expliqué le *Ma-sien-pi-kieou-king*, rédaction chinoise du *Milindapañho;* il a comparé les deux traductions de cet ouvrage.

Les conférences ont été suivies par MM. Thomas, Dufresne et Notton; ces deux derniers ont pris une part active à l'explication du texte.

XVI. — ZEND ET PEHLVI.

Directeur adjoint : M. A. Meillet, docteur ès lettres.

L'explication de l'*Avesta* a été suivie par MM. Cuny et Quentel. On a particulièrement étudié le *Yašt-Mithra*, en vue d'un travail que prépare M. l'abbé Quentel sur le mithriarisme.

XVII. — LANGUES SÉMITIQUES.

Maître de conférences : M. Mayer LAMBERT.

Dans la CONFÉRENCE d'hébreu, qui a eu lieu le mardi et qui s'adressait aux débutants, le professeur a exposé les éléments de la grammaire hébraïque (phonétique, pronoms, noms et verbes irréguliers). Les élèves ont expliqué, sous la direction du maître, les chapitres XXVII à XXXI de la Genèse (histoire de Jacob), en distinguant les sources des récits. Cette conférence a été suivie avec assiduité pendant toute l'année par Mlle MAÎTRET et M. DESSUS-LAMARE; pendant le premier semestre par MM. COHEN, ROUSSEL, FRAENKEL, l'abbé BREUIL, et pendant le second par M. DREISNER.

La seconde CONFÉRENCE, qui a eu lieu le jeudi et était destinée aux élèves plus avancés, a été consacrée à la traduction d'Isaïe, chapitres XLIII à XLIX, LII, LIII, LVI, LVIII. Le maître a exposé les diverses théories exégétiques sur les morceaux les plus caractéristiques, du second Isaïe.

La conférence a été suivie toute l'année par M. DESSUS-LAMARE, les abbés QUENTEL et PINONCELLY; dans le premier semestre par M. DES ORMEAUX, et dans le second par M. BOUREAU, venu de Suisse.

M. DESSUS-LAMARE a remis quelques exercices de grammaire hébraïque.

La CONFÉRENCE de syriaque a été consacrée pendant le premier semestre à l'exposé de la grammaire de cette langue; les élèves ont traduit d'abord les premiers chapitres de la *Chrestomathie* de Bernstein, puis des textes non vocalisés, tirés du même recueil. MM. ROMAN et DESSUS-LAMARE sont arrivés à expliquer sans trop de difficulté ces derniers morceaux. Après Pâques, la conférence a porté sur l'araméen biblique dont le professeur a indiqué sommairement les particularités dialectiques, et l'on a expliqué les chapitres IV et V d'Esdras.

XVIII. — LANGUE ARABE.

Directeur d'études : M. Hartwig Derenbourg, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres).

Pour satisfaire au désir de plusieurs élèves, la conférence, toujours fidèle au *Livre des deux Jardins*, a été consacrée aux commencements du tome II, plus particulièrement consacrés à l'invasion de Saladin en Syrie pour l'annexer à son sultanat d'Egypte. Les événements des années 574 et 575 de l'hégire (1178 à 1180 de notre ère), nous ont retenus toute l'année. Vu l'étendue des connaissances avérée chez les élèves et auditeurs, les vers cités, parmi lesquels une longue intéressante poésie du voyageur Ibn Djobair (II, p. 4 et 5), ont été interprétés, discutés et le plus souvent compris. L'année a été excellente par la qualité et le nombre de ceux qui ont participé activement aux travaux de la conférence.

M. William Marçais a déposé sa thèse remarquable sur *Le dialecte arabe parlé par les Oulâd Brâhîm de Saïda dans le Sud-Oranais*. Les deux commissaires responsables ont fait un rapport très favorable sur ce travail qui mérite à tous égards d'être inséré dans la *Bibliothèque* de notre section.

M. Eugène Protot poursuit ses études sur les *Femmes chrétiennes et musulmanes en Syrie pendant le XIIe siècle*.

M. Arsène Ronflard, dans ses études préparatoires sur le khalife An-Nâṣir-li-dîn-Allâh, a rencontré sur sa route la grande figure de Saladin et a été tellement ébloui par son prestige et par sa grandeur qu'il a pris la résolution de lui consacrer une monographie. C'est un vaste sujet que sa jeunesse a choisi avec audace, que sa science incontestable et sa maturité précoce mèneront à bonne fin.

M. Emmanuel Thubert continue à traduire et à annoter le *Voyage d'Ibn Djobair*.

M. Popesco-Ciocarel a déposé une thèse sur les noms de lieu de la Roumanie et spécialement de la Dobroudja, d'origine arabe, persane ou turque.

M. Slouschz a publié dans les *Archives marocaines* (II, III), une étude de premier ordre, intitulée : *La colonie des Maghrabim en Palestine.*

M. Amar n'a pas encore choisi son sujet de thèse; ses études de droit musulman sur la loi et l'application du talion dans la *Revue Tunisienne* sont de bon augure sur sa compétence et son esprit critique.

XIX. — LANGUE ÉTHIOPIENNE ET LANGUES TOURANIENNES.

Directeur d'études : M. Joseph Halévy.

Cette année les études de l'éthiopien ont suivi une marche régulière et ascendante, les élèves étant déjà assez avancés pour aborder n'importe quel texte. Assiduité et travail, telle a été la devise constante de leur conduite. Pas d'absence, attention soutenue et vif intérêt pour les problèmes exposés.

La méthode comparative avec les autres langues de la famille a permis aux élèves de prendre part à la discussion et de proposer des solutions en rapport avec le génie des idiomes qu'ils savaient le mieux. Les vues différentes ont été ensuite résumées et soumises à un examen général afin d'aboutir à un résultat décisif. Les remarques de MM. Zeitling et Wainberg faisaient ressortir l'utilité de l'hébreu rabbinique; M. Chaîne signalait la grande importance de l'arabe pour résoudre plusieurs cas douteux, tandis que M. Blanchard insistait sur la valeur réelle de la langue abyssine moderne, l'amharique, pour l'intelligence exacte de la langue ancienne.

Les derniers cours de l'année ont eu pour objet l'épigraphie himyarite ou sabéenne. Outre les notions générales relatives à l'histoire et à l'écriture de l'Arabie méridionale, il a été donné, à titre d'exercice, lecture et traduction d'une inscription sabéenne

récemment découverte. Une analyse approfondie du texte tâchait de prémunir les commençants contre les chances d'erreur auxquelles on peut s'exposer dans cette épigraphie si l'on ne prend pas toutes les précautions nécessaires.

M. Blanchard continue à travailler à sa thèse éthiopienne.

M. Chaîne a publié une légende éthiopienne inédite dans la *Revue sémitique.*

XX. — PHILOLOGIE ASSYRIENNE.

Directeur d'études : M. Jules Oppert, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France. — Directeur adjoint : M. Scheil, ancien membre de la Mission française du Caire.

CONFÉRENCES DE M. SCHEIL.

Le directeur adjoint a tiré la matière de son cours élémentaire de la Chrestomathie assyro-babylonienne de Bruno Meissner.

Les cours du vendredi ont porté sur le IVe fascicule des *Cuneiform Texts* qui a été lu et déchiffré en entier.

M. Cartier achève une édition française de l'ouvrage de Mor. Jastrow sur la Religion babylonienne.

M. Huchet de Cintré dépouille la collection des textes juridiques du Nouvel empire babylonien, en vue d'un travail d'ensemble sur la Société babylonienne à cette époque.

M. Combe s'est essayé à quelques recensions et prépare une monographie sur le dieu Sin.

M. J. Et. Gautier a fait la première lecture des textes découverts par lui à Suse cet hiver, a communiqué au *Recueil de travaux, etc.*, une note sur une stèle de Sargon l'ancien et collabore au prochain volume des *Mémoires de la délégation scientifique en Perse.*

M. Steph. LANGDON fait paraître le *Corpus* des Inscriptions historiques du Nouvel empire babylonien et collabore au *Recueil de travaux*, *etc.*

M. MARTIN, diplômé de l'École, a donné au *Recueil de travaux*, *etc.*, un excellent déchiffrement d'un nouveau syllabaire assyrien, de lecture très difficile, et prépare une *Grammaire* que nous voudrions voir paraître prochainement.

M. DE GENOUILLAC a fourni au *Recueil de travaux*, *etc.*, un long article sur les «Dieux de l'Elam», où se trouve groupé intelligemment tout ce qu'on sait sur la matière.

M. ZEITLIN a sur le métier un choix de *Lettres assyriennes* (d'après le recueil Harper).

XXI. — ARCHÉOLOGIE ORIENTALE.

Directeur d'études : M. CLERMONT-GANNEAU, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres).

Matières traitées.

Balanée et Leucas de Phénicie[1]. — La Province d'Arabie; examen, au point de vue archéologique et épigraphique, de l'ouvrage de M. Brünnow[2]. — Observations critiques sur l'ouvrage arabe *Le livre de la Création et de l'histoire*[3]. — Étude sur un texte arabe inédit pour servir à l'histoire des chrétiens d'Égypte[4]. — Une *zemzémiyé* de l'époque des Mamlouks avec inscription et armoiries arabes[5]. — La vente des tombeaux dans l'antiquité et les sépulcres *ἀσάλευτα* (rectification de l'inscription de Lemnos et de Samarie)[6]. — Un monogramme du Mont Athos attribuable

[1] *Recueil d'Archéologie orientale*, t. VI, p. 310 et suiv.
[2] *Idem*, p. 318 et suiv.
[3] *Idem*, t. VII, p. 40 et suiv.
[4] *Idem*, t. VI, p. 364 et suiv.
[5] *Idem*, p. 361 et suiv.
[6] *Idem*, p. 357 et suiv.

à l'empereur Nicéphore Phocas [1]. — Main votive dédiée à Jupiter Héliopolitanus. — Nouvelles découvertes archéologiques et épigraphiques dans le Haurân [2]. — Inscriptions nabatéennes et gréco-nabatéennes de Sî'a (*Rev. Bibl.*, 1904, p. 577-581); lectures rectifiées. — Nouvelles inscriptions grecques et palmyréniennes de Palmyre, publiées par M. Sobernheim; lectures rectifiées; autres, publiées par M. de Vogüé (*Journ. asiat.*, 1883, I, 242), *id.* [3]. — Saint Epiphane et l'alchimie [4]. — Albert le Grand et l'ère chaldéenne [5]. — La médaille hébraïque à l'effigie de Jésus. — Étude sur une miniature allégorique du ms. de l'Arsenal n° 940, faisant allusion à un épisode de l'histoire de Venise [6]. — Héro et Léandre, bas-relief et inscription romaine de Zaghouân. — Une inscription romaine de Ghadamès [7]. — Monnaies juives provenant de Tell el-Herr (Migdol?), et papyrus en langue hébraïque provenant de Baouit (Haute-Égypte); étude basée sur les matériaux découverts et communiqués par M. Clédat, ancien élève de la conférence. — La hauteur du Mont Thabor (correction d'un passage de Josèphe) [8].

D'accord avec le directeur, M. Chabot, élève diplômé, a fait un certain nombre de conférences dans lesquelles il a expliqué un choix d'inscriptions palmyréniennes, nabatéennes et néopuniques.

[1] *Recueil d'Archéologie orientale*, t. VI, p. 359 et suiv.

[2] *Recueil d'Archéologie orientale, Id.*, p. 316 et suiv. (cf. *Rev. arch.*, 1905, I, p. 404 et suiv.).

[3] *Rec. d'Arch. orient.*, t. VII, p. 1-40.

[4] *Idem*, t. VI, p. 303 et suiv.

[5] *Idem*, p. 353 et suiv.

[6] La miniature à l'éléphant dialoguant avec Venise; l'épisode visé est le transport, à travers les montagnes, d'une flotte vénitienne destinée à opérer sur le lac de Garde, tour de force exécuté par J. A. Marcello presque au même moment où les ingénieurs de Mahomet II en exécutaient un analogue du Bosphore à la Corne d'Or.

[7] *Comptes rendus de l'Acad. des inscr.*, 1905, p. 248.

[8] *Rec. d'Arch. orient.*, t. VI, p. 373.

XXII. — PHILOLOGIE ET ANTIQUITÉS ÉGYPTIENNES.

Directeur d'études : M. Gaston Maspero, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres). — Directeur adjoint : M. Paul Guieysse. — Chargé de conférences : M. Alexandre Moret.

CONFÉRENCES DE M. GUIEYSSE.

Les auditeurs ont été, comme précédemment, groupés en séries suivant leur force et leur état d'avancement. L'enseignement a été fort varié et a porté sur divers points de grammaire, de traduction, et sur des lectures de textes hiératiques des papyrus du British Museum.

La revision de la traduction des Maximes d'Ani est presque achevée et fera l'objet d'une publication comme notes de cours.

M. Boreux continue ses travaux pour sa thèse de doctorat sur la navigation dans l'ancienne Egypte.

M. Weill s'est joint à la mission envoyée au Sinaï pour la campagne 1904-1905 par l'Egypt Exploration Fund de Londres, et a publié avant de s'y rendre un important ouvrage sur les inscriptions égyptiennes du Sinaï.

CONFÉRENCES DE M. MORET.

Le professeur a fait ses conférences de novembre à avril. La première a eu pour sujet les textes relatifs à l'histoire de Thoutmès IV. L'attention des auditeurs a été attirée surtout sur la «stèle du Sphinx» qui a été l'objet de controverses récentes. L'étude du texte et sa comparaison avec des monuments contemporains nous amènent à rejeter l'hypothèse de M. Erman, qui voudrait voir dans la stèle une sorte de faux historique de rédaction très postérieure à sa date officielle.

La SECONDE CONFÉRENCE a porté sur les textes de l'ancien empire relatifs aux contrats de fondations funéraires. L'étude comparée de ces documents qui sont, isolément, fort mutilés permet souvent de combler les lacunes principales. On arrive ainsi à déterminer avec une précision suffisante le détail de conventions qui sont de la plus haute importance pour l'histoire du droit privé en Égypte.

Pendant les mois de mai et de juin, le professeur s'est rendu au Caire pour la rédaction d'une partie du catalogue du Musée égyptien relative aux sarcophages. MM. WEILL et BOREUX ont bien voulu le suppléer. M. WEILL dont la thèse sur les monuments égyptiens du Sinaï a paru récemment, avait fait partie, au début de l'année, de l'expédition anglaise dirigée par M. Petrie aux mines du Sinaï. Il a traité des monuments relatifs à la troisième dynastie, passant en revue soit les pièces récemment découvertes, soit celles dispersées dans les musées ou publiées antérieurement, mais non encore identifiées. M. Boreux a pris un sujet d'archéologie : l'étude des barques égyptiennes, soit sacrées, soit funéraires, soit d'usage privé. Il a traité successivement de la structure, des parties, des noms des différentes pièces, et a montré comment on pouvait dater un monument par l'étude des détails caractéristiques.

Les conférences ont été suivies avec beaucoup de zèle par MM. COLONNA, GIRON, LAVILLE, MUNIER, PERREAU, THIARD. M. GIRON a pris une part intéressante à l'étude des textes de l'ancien empire.

XXIII. — RAPPORT DE M. HENRI LEBÈGUE,

LICENCIÉ ÈS LETTRES, CHEF DES TRAVAUX PALÉOGRAPHIQUES.

I. CONFÉRENCE ÉLÉMENTAIRE DE PALÉOGRAPHIE GRECQUE. — LA CONFÉRENCE DU JEUDI a été consacrée à des exercices de déchiffrement. Les élèves ont lu des spécimens en écriture onciale et en écriture minuscule dans les publications de fac-similés paléographiques. Ils sont en état de lire un manuscrit de difficulté moyenne.

II. Surveillance et assistance données aux élèves dans les bibliothèques. — M. Canet a collationné à la Bibliothèque nationale, pour M. Gundermann, professeur à l'Université de Tubingue, une portion du manuscrit latin 7560 (Grammatici latini, I 250, 27-253, 27 et 259, 20-261, 23 éd. de Keil). A la demande de M. Cavellera d'Enghien (Hainaut), M. Boudreaux, ancien élève, a copié les Fragments d'Eustathe d'Antioche contenus dans le manuscrit 151 et le Coislin 193.

III. Travaux entrepris par le chef des travaux paléographiques. *Grec.* — A la demande de son ancien élève, M. C. Litzica, il a copié dans le manuscrit grec 548, fol. 114-136, la *Passio SS. Flori et Lauri* et a collationné sa copie avec le texte du Supplément grec 241. Il a fourni des notices à M. W. Fritz, professeur au gymnase d'Ansbach (Bavière), sur des manuscrits de Synésius, Supplément grec 608 et Mazarine grec 611. M. Boris Pantchenko, secrétaire de l'Institut archéologique russe à Constantinople, a eu la copie du traité contenu dans le manuscrit grec 1391, fol. 10 et suiv. (Cf. Zachariae v. Lingenthal, *Geschichte des griechisch-römischen Rechts*, 3e éd., p. 400-406.)

Latin. — M. Werner, sous-bibliothécaire de l'Université de Zurich, a obtenu la collation du poème contenu dans le ms. latin 11867 (Hauréau, *Notices et extraits*, 29^2, 266). Une série de vérifications a été faite pour M. le professeur Thaner de Graz dans le ms. latin 12519, et pour la direction des *Monumenta Germaniæ* dans les mss 4229 et 17177 latins. Une collation partielle du ms. de Suétone 6115 a été faite pour M. Max Ihm, professeur à l'Université de Munich; une autre du ms. 10314 de Lucain pour M. Beck, professeur au gymnase de Weissenburg (Bavière).

L'Académie des Sciences de Vienne a obtenu la collation du ms. 163 d'Orléans pour le *De unico baptismo* de saint Augustin et celle du ms. de Chartres 73 pour les lettres 221-224 du même Père de l'Eglise. Elle a chargé le chef des travaux paléographiques de relever l'*incipit* des lettres de saint Jérôme dans les mss de Paris

et des départements. A cet effet, 17 manuscrits à la Bibliothèque nationale, 3 à l'Arsenal, 2 à la Mazarine ont été consultés. Il doit à l'obligeance de la Direction de la Bibliothèque nationale d'avoir pu consulter les mss suivants : École de médecine de Montpellier 63, Séminaire d'Autun 17 A, Charleville 194 D et 263, Châlons-sur-Marne 62 et 64, Tours 276, Avranches 73, 109 et 110, Alençon 2, Coutances 1, Vendôme 135. Il est allé à Troyes voir les mss 190, 211, 384, 852, 872 et 1926.

MISSIONS DE LA VILLE DE PARIS.

Le Conseil municipal de Paris accorde tous les ans aux élèves parisiens de l'École des bourses d'études ou de voyage. Voici le résumé des principaux voyages effectués en 1904.

MISSION DE M. JEAN CORDEY EN SUISSE ET EN ITALIE.

Amédée VI de Savoie, le comte Vert, père du comte Rouge et contemporain du prince Noir, est une des personnalités les plus remarquables de cette chevaleresque et puissante famille que fut la maison de Savoie. Il jouit encore aujourd'hui d'une légitime renommée sur les deux versants des Alpes, où il sut acquérir et conquérir des domaines étendus qui arrondirent le patrimoine déjà vaste dont il avait hérité. Les soucis d'une politique qui aboutit à de si heureux résultats ne l'absorbèrent pas cependant. Loin de là, il intervint avec honneur dans les entreprises et les conflits qui agitèrent et bouleversèrent l'Europe du XIVe siècle.

C'est pour étudier le rôle qu'il joua dans la guerre de Cent ans, ses relations politiques amicales avec les plus grands princes de son siècle, les procédés employés par lui pour adjoindre à ses possessions territoriales les Pays de Vaud et de Gex, le Valromey et le Faucigny, en un mot pour étudier *la politique extérieure d'Amédée VI au nord des Alpes*, que nous nous sommes rendu en Suisse, à Turin et à Grenoble, grâce à la bourse de voyage que nous accorda la ville de Paris.

Ce vassal de l'empereur, rendu par la situation de son comté assez indifférent aux choses de l'Empire et, souverain quasi indépendant, aurait pu devenir le roi des Alpes, si le roi de France, plus habile et plus prompt, n'avait préparé, dès 1343, la mainmise sur le Dauphiné. Le comte Vert était, par sa tante Blanche de Bourgogne, neveu du duc Eudes de Bourgogne, par sa femme, Bonne de Bourbon, beau-frère de Louis de Bourbon, «le bon

duc», de la reine de Castille, de la reine de France, Blanche, femme de Jean le Bon; sa sœur, enfin, Blanche de Savoie, épousa Barnabo Visconti, et son fils, le futur comte Rouge, Bonne de Berri, petite-fille de Charles V. Il resserra ainsi les liens qui l'unissaient déjà à la maison de France. Ajoutons que dès le XIII[e] siècle, la famille fut en relation constante avec la maison d'Angleterre; rappelons qu'Amédée VI était cousin de Robert de Genève qui devint Clément VII, et l'on comprendra sans peine que son activité se soit déployée surtout dans l'Europe occidentale, où elle trouvait un champ si vaste au milieu des luttes dont l'ensemble forme la guerre de Cent ans.

Comme son père, le comte Aimon de Savoie, comme plus tard son fils Amédée VII, le comte Vert conduisit ou fit conduire au roi par ses lieutenants de forts contingents de Savoyards, de Vaudois et de Bressans, qu'à diverses reprises, le roi de France prit à sa solde. Les chroniques signalent pendant toute la guerre de Cent ans la présence de *lances* savoisiennes partout où l'on se battait, au siège d'Aiguillon, à Montreuil, qu'elles défendirent victorieusement contre les capitaines d'Édouard III après Crécy. (La célèbre bataille de 1346 avait été livrée la veille de leur arrivée. Le Moine de Bazeilles avait, comme on sait, vainement supplié Philippe VI de ne se présenter devant les troupes anglaises qu'après l'arrivée de tous les renforts qu'il attendait à Abbeville.) Plus tard les troupes savoyardes allèrent en Flandre, toujours avec l'armée du roi de France, tandis que — notons ce détail en passant — deux vassaux du comte de Savoie, et non des moindres, les comtes de Gruyère et de Grandson, ne cessèrent de soutenir de leurs armes la cause du roi d'Angleterre. Lorsque les *compagnies* envahirent la vallée du Rhône, Amédée VI organisa une défense énergique dans ses Etats, fortifiant les châteaux, les places fortes, où il établit des garnisons et accumula des provisions, envoya de tous côtés et jusque fort loin des estafettes et des éclaireurs qui le tinrent au courant de la marche de l'ennemi. Ces préparatifs effrayèrent les bandes de pillards qui passaient et repassaient sur la route du Rhône, et n'osèrent affronter ce dangereux adversaire. Amédée VI prêta, en outre, son concours



au pape, contribua à la défense de la vallée du Rhône, correspondant par courriers à cheval avec le duc de Bourgogne, le sire de Beaujeu, le gouverneur du Dauphiné, le comte de Tancarville.

LAUSANNE. — Avant d'aller à Turin, qui devait être naturellement le centre de nos recherches, nous nous sommes assuré à Lausanne que tous les documents qui s'y trouvent et concernent notre sujet ont déjà été publiés (pour la plupart dans les *Mémoires et documents d'histoire de la Suisse romande*). Les archives cantonales, en effet, sont pauvres de documents antérieurs au XVIe siècle; de l'ancien chartrier de l'évêché, il ne reste que bien peu de choses : son contenu ayant été détruit ou dispersé lors de la conquête bernoise et de la Réforme religieuse qui suivit.

GENÈVE. — La même constatation doit être faite pour Genève; les textes qui nous intéressent ont tous été publiés et utilisés par les historiens genevois. Quant aux petites localités des cantons de Vaud et de Genève, qui possèdent parfois des archives assez riches, mais d'un intérêt tout local, il ne pouvait être question de nous y arrêter, le temps nécessaire nous manquant.

Avant de quitter Paris, nous savions déjà par MM. Bruchet et Pérouse, archivistes, que ni à *Chambéry* ni à *Annecy*, nous ne trouverions plus rien qui intéressât la politique du comte Vert, les archives de la maison de Savoie ayant été transportées à Turin.

TURIN. — Notre séjour à Turin a duré, l'été dernier, d'août à octobre. Les riches archives de cette ville, l'*Archivio di Stato*, sont divisées en quatre dépôts différents, ou sections. La seconde et la dernière, archives militaires et financières, n'intéressant que l'histoire moderne, nous avons partagé notre temps entre les deux autres. Nous y avons trouvé, de la part des archivistes, l'accueil le meilleur. Ils nous donnèrent, avec l'amabilité et la bonne grâce que connaissent bien tous les Français qui viennent travailler à Turin, les indications nécessaires pour faciliter notre tâche et éviter toute perte de temps.

La 1re Section (12, Piazza Castello) contient, comme noyau, l'ancien fonds appelé *Archivio di Corte*, où sont tous les documents concernant l'histoire de la maison de Savoie, tant au point de vue familial (contrats de mariage, testaments, etc.), qu'au point de vue administratif, politique et diplomatique. Ils sont classés par séries, dont les inventaires, rédigés au XVIIe siècle, sont manuscrits. Dans chaque série, les documents sont placés dans les *mazzi* (dossiers, liasses) dans l'ordre chronologique. Nous avons donc concentré nos recherches sur les articles dont le contenu se rapporte au règne d'Amédée VI (1343-1383). Nous avons utilisé surtout les séries qui ont pour titre :

1° *Trattati antichi* (spécialement pour le Dauphin et le roi de France); 2° *Negoziazione coi Svizzeri;* 3° *Ville de Genève* et *Province de Genevois;* 4° *Bolle e brevi;* 5° *Diplomi imperiali;* 6° *Valentinois;* 7° *Baronnie de Vaud;* 8° *Paese di Gex;* 9° *Vallese;* 10° *Bresse et Bugey;* 11° *Savoie;* 12° *Principi del Sangue;* 13° *Tutele e regenze;* 14° *Trattati diversi;* 15° *Matrimoni;* 16° *Obblighi e quittanze;* 17° *Borgogna.*

Dans la même section, une source de renseignements d'une richesse remarquable, que nous n'avons pas négligée, est la série des *Protocoles des notaires ducaux.* C'est la collection des registres des minutes et des copies faits par les secrétaires des comtes, puis des ducs de Savoie. Elle se compose de plusieurs centaines de registres in-4° portant le nom du notaire qui nota les actes qu'il devait y transcrire. On y trouve, à côté de textes d'intérêt purement local, des minutes d'actes diplomatiques disparus aujourd'hui, parfois même des procès-verbaux du Conseil du comte, qui ont au point de vue historique une importance de premier ordre.

Parmi ces registres, il faut distinguer deux groupes :

1° Ceux qui étaient conservés jadis dans l'*Archivio di Corte*, d'où leur nom de *série de Cour.* Les registres de cette série sont inventoriés;

2° Ceux qui proviennent de la Chambre des Comptes, d'où le nom de *serie camerale.* Les registres de cette série ne sont pas inventoriés.

Grâce aux inventaires du premier groupe, nous avons pu nous reporter sans difficulté aux registres, puis aux actes qui nous intéressaient. Pour le second, au contraire, nous avons dû dépouiller plus de 60 registres susceptibles de nous donner un renseignement utile. La tâche ne fut pas toujours aisée, à cause de l'écriture cursive et pâlie de ces minutes.

Nous avons enfin pris connaissance de la série non classée des *Lettere di principi*, qui contient des lettres du plus haut intérêt, et en général inédites, des rois de France, Charles V et Charles VI notamment, de l'empereur Charles IV, et de princes de la maison de Savoie.

IIIe section (Corte d'appello). — Elle contient les titres de l'ancienne Chambre des Comptes, d'où son nom d'*Archivio camerale.* Tous les comptes de la maison de Savoie y sont conservés sur des rouleaux de parchemin d'une dimension considérable parfois, et dès la fin du XIVe siècle dans des registres in-f° de papier. Ces comptes sont classés selon leur origine. Nous avons *déroulé* les comptes qui se rapportent aux années 1343-1383 dans les séries suivantes :

Tesoreria generale (*Savoia*), n°s 13 à 34.
Comptes des trésoriers des guerres, n°s 7 à 15, 18 et 22 *bis.*
Comptes de l'hôtel, n°s 9 à 21, 51 à 70.
Comptes de l'hôtel des Comtesses, n°s 11, 16 à 35.

Mais nos recherches dans la IIIe section sont loin d'être achevées. Il reste encore à voir tous les *comptes des châtellenies* que nous n'avons pas encore déroulés, faute de temps. Le nombre des rouleaux que contient ce groupe est, en effet, fort grand et demande un nouveau voyage, car il ne peut être question d'un travail définitif sur la maison de Savoie, si l'on n'en a pas pris connaissance, vu les renseignements précieux et d'un intérêt général qu'on y rencontre. Bien des problèmes ne trouvent leur solution qu'à l'aide de mentions précises et souvent inattendues que contiennent ces rouleaux.

A la *Bibliothèque de l'Université*, nous avons dépouillé les collections publiées par les sociétés italiennes d'histoire, notamment celles de la *Deputazione di storia patria*, et de la Société d'histoire

subalpine que dirige le professeur Gabotto. Ces collections, ainsi que les divers ouvrages italiens dont nous avons eu besoin pour notre travail, ont heureusement échappé à l'incendie de janvier 1904.

Grenoble. — Après avoir quitté Turin, nous avons passé plusieurs journées de travail aux Archives de Grenoble. Les rapports du Dauphiné avec la Savoie au moyen âge sont fréquents : ces deux pays dont les frontières étaient souvent indécises, compliquées de nombreuses enclaves, étaient à propos de droits revendiqués, de territoires contestés, dans un état de conflit perpétuel. Nous avons trouvé dans le fonds de l'ancienne Chambre des Comptes du Dauphiné, dans la série B des Archives de l'Isère, des renseignements qui complètent utilement ceux de l'*Archivio Camerale* de Turin.

La belle bibliothèque de Grenoble contient des recueils de pièces isolées qui intéressent l'histoire dauphinoise, et surtout le fameux *Registre delphinal* de Mathieu Thomassin[1]. Nous en avons aussi pris connaissance, et y avons copié plusieurs pages intéressantes.

Au cours de notre voyage, nous avons trouvé dans les Archives de Turin, à côté de documents fort importants mais déjà signalés et utilisés, des détails et des renseignements précieux sur des événements qui jusqu'ici ont échappé aux historiens de la maison de Savoie. Notons, entre autres, des lettres fort curieuses du roi d'Angleterre, écrites lors d'une tentative de mariage d'Amédée VI avec une princesse anglaise; des messages du pape, de l'empereur; des lettres d'amitié du roi de France, et dans les comptes des voyages faits par Amédée et son fils à Paris en diverses circonstances, et à Reims pour le couronnement du roi Charles VI. Outre l'itinéraire parcouru, le menu des repas de chaque jour, l'énumération la plus suggestive d'emplettes faites à Paris, de riches étoffes, d'objets précieux, de fourrures de prix, les divers incidents de la route et du séjour dans la grande ville du roi de

[1] Bibliothèque de Grenoble. Ms. 1052.

France y sont notés. Grâce à eux, nous avons un aperçu fidèle autant que pittoresque sur la vie aventureuse d'un grand seigneur du moyen âge, et des faits nouveaux à ajouter à l'histoire de la France pendant la guerre de Cent ans.

Mais, comme nous l'avons dit, un nouveau voyage à Turin, pour dépouiller les comptes des châtellenies, une station aux Archives de la Côte-d'Or, et à Rome, aux Archives du Vatican, nous seront nécessaires pour compléter nos recherches sur le comte Vert et la part utile et glorieuse qu'il prit dans les affaires de son siècle.

Jean Cordey.

MISSION DE M. MAX FAGY EN BELGIQUE.

Nous nous sommes rendu cet été dans le nord de la France et en Belgique pour rechercher les documents qui pouvaient concerner Etienne de Tournay, une des figures les plus intéressantes du XIIe siècle. Ce n'est pas qu'il ait fait preuve d'une supériorité éclante dans tel ou tel domaine particulier. Yves de Chartres, Hildebert de Lavardin, Pierre de Blois sont peut-être meilleur canoniste, plus grand poète ou diplomate plus avisé; mais on vit rarement autant d'aptitudes diverses.

Né en 1128 à Orléans, il fut élevé à la cathédrale. Il étudia ensuite le droit à Bologne où il acquit de grandes connaissances juridiques et canoniques. Vers 1155 il fut nommé chanoine régulier de Saint-Euverte d'Orléans, dont il devint abbé en 1167. Pendant les neuf années qu'il passa à la tête de ce monastère, il se montra très dévoué aux intérêts des chanoines réguliers sur lesquels ses lettres nous donnent les plus curieux détails. Sa réputation était déjà si grande que lors du meurtre du doyen de la cathédrale d'Orléans, il fut chargé par l'archevêque de Sens d'écrire à Louis VII, pour demander au nom de ladite église réparation de cet assassinat. Dès cette époque il était si connu comme bon canoniste, que Ponce, évêque de Clermont, le consulta sur une question très délicate qu'il posait en même temps

à Maurice de Sulli, évêque de Paris : « Est-il indispensable de prononcer au baptême les mots : *Ego te baptizo* ? »

En 1176, Étienne fut nommé abbé de Sainte-Geneviève. Conseiller écouté de Louis VII et de Philippe Auguste, il écrivit au pape, tantôt en leur nom, tantôt en celui d'Adèle de Champagne, régente du royaume pendant l'absence du roi, pour défendre les droits de l'archevêché de Tours contre les prétentions de l'église de Dol. En 1191, il fut élu évêque de Tournai.

Il nous a paru que sa biographie ne serait pas dénuée d'intérêt. Comme il n'existe aucune édition critique de ses lettres, il fallait tout d'abord en faire une étude approfondie et tenter de les classer chronologiquement. Ce n'est bien souvent, du reste, qu'à l'aide des documents qu'il a laissés que l'on peut fixer des dates précises. C'est à Orléans et à Paris que nous devions recueillir les chartes données par Étienne en sa qualité d'abbé de Saint-Euverte ou de Sainte-Geneviève. Ainsi que nous l'avons dit en commençant, nous nous sommes rendu en Belgique pour rechercher les actes de l'évêque de Tournai.

L'épiscopat d'Étienne dans cette ville est peut-être la période la plus intéressante de sa vie. Les événements politiques auxquels il a été mêlé jusqu'alors ne sont pas moins importants que ceux auxquels il va désormais assister; mais jamais encore il n'a traversé une phase si agitée. Plutôt fait pour le persévérant et calme labeur que réclame le gouvernement d'une grande abbaye, ou pour les travaux littéraires, il va se trouver constamment en lutte soit avec un ennemi, soit avec un autre.

Le choix d'Étienne, un Français, fut en effet mal accueilli des Tournaisiens : toutes les sympathies allaient bien plutôt au comte de Flandre qu'à Philippe Auguste. Les lettres d'Etienne sont pleines de détails sur les tracas que lui suscitent sans trêve ni relâche les habitants de Tournai. Excommunie-t-il Baudouin V, comte de Hainaut, et Baudouin IX, comte de Flandre, pour les dommages qu'ils ont causés à l'église de Cambrai, les bourgeois s'insurgent contre lui, et prétendent qu'ils sont injustement punis pour les fautes d'autrui. Jette-t-il l'interdit sur les terres du même Baudouin IX qui vient de s'allier avec Richard Cœur de lion contre

le roi de France, violant ainsi tous ses engagements envers ce dernier, il s'aliène non seulement les sympathies des Tournaisiens, mais encore celles de tous les Flamands. Les bourgeois de Tournai sont en désaccord avec l'évêque et ses chanoines au sujet des usages qu'ils doivent observer dans leurs rapports les uns avec les autres : ils refusent de jurer de s'en rapporter, suivant l'ordre de Philippe Auguste, à la décision de l'archevêque de Reims, Guillaume de Champagne, qui leur avait donné à choisir, parmi les coutumes de six villes de sa province ecclésiastique, celles qui leur conviendraient le mieux. Ayant enfin promis d'adopter celles de Senlis, plusieurs années s'écoulent avant qu'ils exécutent leurs engagements ! Philippe Auguste ayant voulu leur imposer l'arbitrage de Pierre, évêque d'Arras, et de Jean, châtelain de Lille, ils refusent de se soumettre aux injonctions des représentants du roi de France. Si encore Etienne n'avait eu d'autres opposants que les bourgeois; mais les chanoines de son église, eux aussi, se déclarent contre lui; et comme il le dit lui-même dans une lettre à Guillaume de Champagne : « Tria sunt murmurantia super terram, et quartum quod facile non quiescit : communia rusticorum dominantium, cetus feminarum litigantium, grex porcorum ad unius clamorem grunnientium, capitulum diversa vota sectantium. Cum primo pugnamus, secundum irridemus, tertium contempnimus..... coactus ab ultimo, vestre correctionis manum ultimam et expeto et expecto. » Contre les laïques, il se sent de force à lutter; mais si les siens eux-mêmes l'abandonnent, il perd courage.

L'ancien diocèse de Tournai comprenait les archidiaconés de Tournai, Bruges et Gand. C'est donc vers ces trois villes que nous devions diriger nos recherches, sans oublier Lille qui faisait partie de l'archidiaconé de Tournai.

Tournai. — Archives capitulaires. — On nous avait prévenu que nous aurions beaucoup de peine à nous les faire ouvrir. M. Giry déclare, dans ses *Archives des églises et des monastères de l'époque carolingienne*, avoir en vain demandé l'autorisation de consulter divers manuscrits qui devaient renfermer d'importants documents

carolingiens. Nous avons été heureusement plus favorisé. MM. Prou et Pirenne ont eu l'obligeance de nous engager à voir M. le chanoine Cauchie, professeur à l'Université de Louvain, qui voulut bien appuyer notre démarche auprès de M. le chanoine Vos, archiviste de la cathédrale. Celui-ci, d'accord avec M. le vicaire général Dérie, doyen du chapitre, à l'amabilité duquel nous nous plaisons à rendre un reconnaissant hommage, nous permit à défaut des originaux dont il ne nous a pas été possible, à notre grand regret, d'avoir communication, de consulter les carticulaires dont il avait la garde. Ceux-ci ont du reste été décrits dans l'*Inventaire des cartulaires belges conservés ailleurs que dans les archives de l'État*, et sont en fort bon état ; ils doivent probablement renfermer la copie des principaux titres. Nous avons eu d'ailleurs toute facilité pour travailler. Parmi les actes que nous avons relevés, plusieurs sont de haut intérêt, car ils se rapportent à des événements importants de la vie d'Étienne signalés dans ses lettres. Ce sont, par ordre chronologique : 1° Un diplôme d'Étienne du 1er janvier 1196 qui fixe les émoluments respectifs des chanoines de son église, résidants et non résidants. Cette charte, intéressante par elle-même, est aussi pour nous d'une grande utilité : il y est fait allusion dans une lettre d'Etienne, qui ne peut être antérieure par conséquent à 1196. Il n'est pas indifférent que cette lettre soit d'une date plutôt que d'une autre, puisque Etienne nous y apprend que le dimanche de la septuagésime il aura soixante-dix ans. Cette lettre étant pour d'autres raisons sûrement de 1196, nous pouvons fixer la naissance d'Étienne à l'année 1128. — 2° Une bulle de Célestin III, du 4 juin 1196, qui confirme cette ordonnance d'Étienne sur les chanoines forains : elle paraît inédite, n'étant pas citée dans Jaffé. — 3° Diverses formules du serment que doivent prêter l'écolâtre, l'hospitalier, les vicaires, les chanoines, lors de leur institution ; dans ces pièces on s'engage à observer la loi sur la foranéité des chanoines. — 4° Un acte passé entre Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, et les habitants de Tournai : ce prince leur accorde la jouissance tranquille des trêves jusqu'à ce que la paix entre le roi de France et lui ait été rétablie, à

condition de ne point fortifier leur ville, et de ne recevoir, soit de la part du roi, soit d'aucune autre part, nul étranger qui puisse lui être hostile. Cet acte, bien que n'émanant pas d'Etienne et ne le visant pas directement, est très curieux, car l'évêque eut beaucoup à souffrir de ce siège de Tournai par Baudouin, et il en parle à plusieurs reprises dans ses lettres. — 5° Plusieurs actes de Guillaume de Champagne, archevêque de Reims, enjoignant aux bourgeois de Tournai de se conformer aux coutumes de Senlis qu'ils ont déclaré choisir, et de l'évêque de cette dernière ville faisant connaître auxdits bourgeois ou à Philippe Auguste, quels sont les usages et coutumes admis par le clergé et les bourgeois de Senlis dans leurs relations entre eux.

En dehors de ces actes d'intérêt général, nous en avons relevé un grand nombre d'autres concernant spécialement l'administration épiscopale d'Etienne de Tournai, et montrant que les soucis dont il était journellement accablé, ne l'empêchaient pas de vaquer consciencieusement aux affaires de son diocèse.

Nous avions espéré trouver aux Archives de Tournai, si riches en documents relatifs aux institutions civiles, échevinage, etc., des pièces dignes d'attention sur les rapports de la commune avec l'évêque et le chapitre; mais, à part quelques copies de chartres qui se trouvent déjà dans les cartulaires, aucun acte ne remonte à une période antérieure à 1210 environ.

A la Bibliothèque de la ville, nous n'avons également fait aucune découverte. Le catalogue mentionne un manuscrit renfermant un sermon inédit d'Etienne; mais ce manuscrit a depuis longtemps disparu.

Lille. — Archives départementales. — Nous nous rendîmes ensuite à Lille. Les Archives du Nord renferment plusieurs documents sur l'activité épiscopale d'Etienne. On y voit aussi des actes de Pierre, évêque d'Arras, et de Jean, châtelain de Lille, que nous avons mentionnés plus haut, et où ceux-ci racontent qu'ils se sont rendus deux fois de suite à Tournai pour terminer par un jugement arbitral, le différend qui s'était élevé entre Etienne, les chanoines et les bourgeois de cette ville, qu'ils

ont laissé l'affaire indécise, par suite du mauvais vouloir de ces derniers.

Archives de l'État à Bruges et à Gand. — Il nous restait à visiter les deux Flandres, Bruges et Gand.

Nous ne saurions trop remercier M. Colens, conservateur des archives de l'État de Bruges et M. le baron van Zuylen van Nyevelt, conservateur adjoint, de toute la complaisance qu'ils ont mise à faciliter nos recherches : celles-ci n'ont malheureusement pas répondu à notre attente, puisque nous n'avons pu découvrir que deux actes inédits d'Étienne.

A Gand, les Archives de l'État renferment plusieurs actes d'Étienne, que M. le conservateur Diegerick a très aimablement mis à notre disposition; mais tout est connu.

On pourra s'étonner que nous n'ayons rapporté de notre voyage que des pièces d'archives. C'est que les bibliothèques de Lille, Gand, Bruges, Tournai, ne possèdent aucun manuscrit contenant des lettres ou quelque autre œuvre d'Etienne. Quant aux archives capitulaires, nous avons déjà dit qu'il ne nous a été donné communication que des seuls cartulaires. Il n'y a aucun catalogue, et M. l'archiviste s'est fait une règle de ne répondre qu'à des questions absolument précises. C'eût été chose vaine que de demander, par exemple, si les archives renfermaient des œuvres d'Étienne.

Nous croyons cependant que notre voyage aura été de quelque utilité, puisque nous avons trouvé de nombreux documents qui nous serviront souvent à dater les lettres d'Étienne, si importantes pour nous renseigner sur les rapports de la France et de la Flandre à la fin du XIIe siècle, et sur l'histoire de France en général.

Max Fazy.

MISSION DE M. BIGOT EN BELGIQUE.

Les manuscrits des Sept Sages de la Bibliothèque royale de Belgique. — C'est une bonne fortune que d'avoir à travailler au départe-

ment des manuscrits de la Bibliothèque royale de Bruxelles. On y trouve l'accueil le plus bienveillant auprès du conservateur, le R. P. van den Gheyn, comme auprès du conservateur adjoint, M. Bachin. Quand c'est aux manuscrits littéraires français qu'on s'intéresse plus particulièrement, on rencontre, pour toutes les recherches, en M. Alphonse Bayot un guide sûr, plein d'empressement et de bonne grâce.

Je devais, avant tout, m'assurer du nombre des copies des *Sept Sages* que renferme la Bibliothèque de Bruxelles. M. Bayot a bien voulu m'épargner les longues et terribles recherches que m'eût coûté cette partie de mon travail : je tiens de lui qu'ainsi que G. Paris l'a dit [1], les numéros 9245, 9433, 10171, 11190 du catalogue de 1842 sont bien les seules copies de ce roman que possède la bibliothèque.

Ms. 9245. — Ce manuscrit est un très gros in-folio qui mesure o m. 410 sur o m. 300. Il est relié en peau de chamois violette. Les tranches sont dorées et ciselées; les armes des ducs de Bourgogne sont peintes sur celle de devant. Le vélin a été bien préparé et soigneusement réglé. Il y a 593 feuillets, numérotés par une main récente. Les cahiers, de 14 ou de 16 pages, portent, au verso de leur dernier feuillet, des réclames et, sur la même ligne horizontale, en chiffres romains, les signatures I°-LXXV°. L'exécution matérielle de ce livre, en particulier la disposition du texte sur trois colonnes (il est écrit à 46 lignes par colonne) l'ont fait regarder par M. Léopold Delisle [2] comme appartenant à «une famille de grands manuscrits qui ont du être copiés au XIVe siècle dans le nord de la France». L'écriture est haute et soignée. Les paragraphes commencent par des initiales filigranées alternativement bleues et rouges. Les chapitres sont marqués par d'assez jolies initiales ornées, peintes en toutes couleurs, avec des ramifications marginales portant des fleurons

[1] Préface aux deux rédactions du *Roman des Sept Sages*, 1876, p. IV, note 3.

[2] *Mélanges de paléographie et de bibliographie*, 1880, p. 220-221.

et des grotesques. Le manuscrit présente un bon nombre de miniatures en toutes les teintes, sur des fonds de tons et de dessins variés. Ces miniatures sont de petite dimension : leur largeur généralement correspond assez exactement à celle d'une colonne du texte. La première seulement occupe toute la moitié supérieure du folio 1 : elle affecte la forme d'un triptyque dont chaque compartiment correspond à l'une des colonnes du texte. Ce folio 1 est encadré dans un rameau qui porte des armoiries à présent presque effacées, et qui seraient, d'après M. Bayot, «écartelé, 1 et 4 d'or au lion de sable, 2 et 3 d'or au lion de gueules». Ces armoiries, les armes de Bourgogne peintes sur la tranche de devant, l'identification certaine du manuscrit avec le numéro 1238 de Barrois (Inventoire de la librairie qui est en la maison de Bruges *circa* 1467), la présence aux folios 1 et 593v de l'estampille rouge, *R. F.*, de la Bibliothèque nationale de Paris, sont les éléments qui nous renseignent sur l'histoire de ce beau livre.

Ce livre est un manuscrit cyclique des *Sept Sages*, comme l'indique la rubrique initiale[1] : «*Ci commence li livres des VII Sages de Romme et de Marques le seneschal. Et apres de Laurin et de Cassydorus. Et de Pelyarmenus. Et apres li fait des empereeurs de Romme et de Constantinoble.*» On ne connaît jusqu'ici que deux autres manuscrits présentant toutes les suites du *Roman des Sept Sages*, tous les deux à la Bibliothèque nationale, le numéro 93 et le numéro 22548. Il est à remarquer que les diverses branches occupent des nombres de feuillets à peu près égaux dans le manuscrit de Bruxelles et dans B. N. fr. 93. Dans l'un et dans l'autre le *Roman des Sept Sages* occupe les 17 premiers feuillets. Viennent ensuite dans Brux. 9245 :

(Fol. 17-60v.) *Li livres du fils à l'empereour qui fut nommez Dyoclesiens, et de Marques le seneschal de Romme.*

[1] Mais comme ne le laisse point soupçonner le catalogue publié en 1842, par Marchal, l'ancien conservateur des manuscrits de la Bibliothèque royale. Ce catalogue, en effet, ne signale dans ce manuscrit que : «*le livre des VII Sages de Rome*». Grâce à cette inexactitude, le volume échappe au système de numérotation par ouvrage qu'avait adopté Marchal, et n'a qu'un numéro dans son catalogue.

(Fol. 60^v-184^v.) *Li livres de Laurin, le fils Marques le seneschal de Romme.*

(Fol. 184^v-348^v.) *L'estoire de Cassydorus qui fu empereres de Constantinoble.*

(Fol. 348^v-483^v.) [*Pelyarmenus.*]

(Fol. 483^v-593^v.) [*Li derrains des enfans de Cassidorus.*]

La langue du scribe est celle de l'Île-de-France, sauf quelques rares traces d'influence picarde qui semblent remonter au modèle : *biaus*, *bediaus*, *piniaus* (à côté de *pinnel*), *creniaus*, *chastiaus* (à côté de *chastel*); *liue*, *Diu* (à côté de *Dieu*), *Andriu*. Ces formes exceptées, la langue du copiste semble présenter assez de fixité; quelques exemples de la confusion de *an* avec *en* (*senglens* à côté de *sanglente*, *convenant* à côté de *convenent*, *encien* à côté de *ancien*), ou de *ai* avec *e* (*ensaignoit*, *enseigner; mestres*, maistre; *paine*, de *pena*). La graphie est assez ferme pourtant; quelque embarras seulement quand il s'agit de noter les sons *ç* et *k*, *j* et *g* (*grasse* à côté de *grace; chaca*, *macon*, *apercut*, *quage*, *esquailles*, *keues; jut* à côté de *gut; songe* et *songoit; vigeur* et *gile* pour *vigueur* et *guille;* mais *sergans*, *gaunes*, *songa*, *borgois*). Le scribe emploie quelquefois l'*y*, mais, en général, seulement comme première lettre d'un mot (*yrai*, *yries*, *yver*), ou après une voyelle (*trayner*, *obeyr*, *oyr*). Il n'emploie guère le *w* que pour les formes *weil*, *weillies*. Enfin les règles de la flexion sont relativement bien observées.

Ms. 9433-9434. — C'est un livre en parchemin de format in-folio (346 mill. sur 250). La reliure en peau de chamois violette porte au dos le titre doré : *Sept Sages*. Une main récente a numéroté les feuillets d'une façon défectueuse : c'est 289 feuillets qu'il faut compter, plus 3 restés blancs en tête et 6 à la fin.

L'écriture, à deux colonnes par page, fort lisible en général quoique sans élégance, est de la première moitié du XIVe siècle. Il y a dans le texte des majuscules rehaussées d'or. On remarque un grand nombre d'initiales d'or sur fond rouge et bleu, ainsi que de très jolies lettrines polychromes dont les ramifications, dans les marges portent de très curieuses figures grotesques

d'animaux. Il n'y a de miniatures dans ce livre qu'au début de chaque ouvrage.

Le manuscrit ne présente aucune mention qui puisse permettre de reconstituer son histoire : il est seulement marqué de l'estampille rouge de la Bibliothèque nationale.

Ce manuscrit, incomplet de la fin, contient, outre le *Roman des Sept Sages* (fol. 1 à 28), la première suite : le *Livre de Marques* (fol. 29 à 96v), et la seconde presque entière : *Laurin* (fol. 97-289), jusqu'à la phrase : «*cil ne se pot escondire, ains connut tout voir que...*» (n° 9245 : fol. 184, col. *b*)[1]. S'il est certain qu'originairement le manuscrit a possédé la fin de *Laurin*, les six folios blancs qui le terminent attestent qu'il ne contenait au total que les trois œuvres citées. On peut, dès lors, supposer avec quelque raison qu'on n'aurait dans ce manuscrit que la première partie d'une copie du cycle entier, à grouper avec B. N. fr. 93, B. N. fr. 22548 et Brux. 9245.

La langue est celle de l'Île-de-France, mais avec un assez grand nombre de formes picardes et wallonnes, dont les plus nombreuses — et les seules un peu constantes, sans être générales — sont les formes présentant la diphtongaison de l'*e* en *ie* (*tierre*, *iestre*, *biele*, *viers*, *apries*, etc.). On a *chou* à côté de *cou*, *chest* à côté de *cest*. Le *c* semble pouvoir servir à noter *k* aussi bien que *ch*. On trouve : il *commenche*, *commencha*, *lancha*, mais *broca*, *laca; que* et *qui* sont d'ordinaire notés *ke*, *ki*. On trouve avec un *c* le participe *trancant*, *cevaliers*, *cose* (à côté de *chevalier*, *chose*). De même se présentent, à côté de *guerre*, *gerre*, *geule* et *gerredon*. On note çà et là des formes du genre de *diu*, ou de *boin*, *boinne*.

Ms. 10168-10172. — Ce manuscrit est en parchemin. Il mesure 0 m. 342 sur 0 m. 240. Il a 237 feuillets écrits à deux colonnes à la page. L'époque et le lieu où écrivait le copiste (le manuscrit contient des œuvres diverses, mais il est tout entier

[1] Le catalogue de Marchal ne signale point le *Roman de Marques*, mais seulement : «*le Livre des Sept Sages de Rome*», et «*De Laurin qui vient pour secourir a l'empereur de Rome*». Aussi le manuscrit n'a que deux numéros.

de la même facture) peuvent être déterminés avec précision grâce à l'explicit de l'article premier, les *Faits des Romains*, explicit que M. Paul Meyer a publié déjà (*Romania*, tome XIV, 1885, p. 31) :

Fol. 170 c: « *Explicit li roumanz de Julius Cesar, qui fu escrit a Roume en l'an de grace mil .cc. LXXX et XIII, et fu l'essamplaire pris a mesire Luqe de Sabele, un chevalier de Roume.* »

L'écriture et l'ornementation surtout suffiraient pour trahir l'origine italienne de ce livre. Les initiales en teintes claires sont généralement ornées de très belles figures d'hommes ou d'animaux. Il y a de nombreuses miniatures dont les tons vifs s'opposent avec beaucoup d'art; elles sont de petite dimension; certaines s'enferment dans de très gracieuses lettrines. L'or n'est que rarement employé dans toute cette décoration : il apparaît seulement au premier feuillet et dans les armes du personnage pour qui le manuscrit fut exécuté. Ces armes, qui sont « de sable à la croix d'or chargée d'une fleur de lis de gueules », se retrouvent très souvent dans l'ornementation du livre (fol. 1, 27, 33, 36v, 41, etc.).

Le manuscrit fit partie de la riche bibliothèque de Charles de Croy, prince de Chimai[1]; son ex-libris en effet se lit au fol. 227 : « *C'est le livre de Lucain traittant des faits des Rommains, ou il y a XXVII histoires, lequel est à Monseigneur Charles de Croy, comte de Chimay*. CHARLES. » De plus, les armes du prince, avec le grelot, se remarquent sur la tranche du volume. Aux fol. 1 et 228v sont encore visibles, malgré le grattage, des traces de l'estampille rouge de la Bibliothèque nationale; elles attestent un séjour du manuscrit à Paris. La reliure aux armes de Belgique est moderne.

Le contenu de ce manuscrit en fait une compilation d'opuscules relatifs à la ville de Rome.

1. (Fol. 1.) *Ici commencent li fait des Roumains compile ensa[mble] de Salute, de Suetone, de Lucain*[2].

[1] Sur cette bibliothèque, voir ce que dit M. Paul Meyer dans sa notice du manuscrit 10295-304 de la Bibliothèque royale de Belgique. (*Rom.*, XXX (1901), p. 296.)

[2] Cf. *Romania*, XIV (1885), p. 2 et 31.

2. (Fol. 171.) *Ici commence l'ystoire des empereres de Rome.* Octoviens Augustes après la nativité Jesu Crist fut empereres de Rome XXXIII anz...

3. (Fol. 189.) [*La suite des papes* jusqu'à Nicolas IV, † 1292] En l'an d'Octovian Auguste XLII fu nez nostre seignor Jhesu Crist de la Virge Marie en Bethleem...

4. (Fol. 206.) *Ici commence li Livres des .VII. saiges de Romme.*

5. (Fol. 223.) *Incipit hystoria hedificiorum civitatis Rome.* Murus civitatis Rome habet turres CCCLXI...

6[1]. (Fol. 228-228v.) [Fragment de l'*Estoire de Eracles*[2].] Constantis la fist oster del pooir a cel archevesque et fu creintc pour ce que premerains... (Des :) Mais Solimans qui le jour devant l'avoit espiee.

La langue de ce manuscrit est celle du dialecte de l'Île-de-France. L'orthographe est très régulière. Les règles de la flexion sont généralement bien observées.

Ms. 11190-11191. — Le manuscrit 11190-11191 est un petit volume (0 m. 228 sur 0 m. 162) relié en peau de chamois violette. Il compte 198 folios, dont le dernier est resté blanc.

Le livre se compose en réalité de deux manuscrits qui ont été enfermés postérieurement sous une reliure unique. La première partie est occupée par le *Roman des Sept Sages;* elle se compose de quatre cahiers de huit feuillets chacun. Ces pages 1 à 32v sont écrites à longues lignes, d'une encre assez pâle. Il y a 31 lignes à la page, sur rayures au plomb demeurées très visibles. L'écriture est du milieu du XIVe siècle. Le texte est orné de très nombreuses initiales filigranées et de cadrats alternativement bleus et rouges. Dix-neuf miniatures ornent l'ouvrage, dont les riches couleurs ont encore une vivacité et une fraîcheur étonnantes.

[1] Le manuscrit a cinq numéros seulement dans le catalogue de Marchal : 10168-10172. Apparemment le fragment qui n'occupe que le folio 288 n'a pas semblé digne à Marchal de recevoir un numéro dans son catalogue. Cela montre l'incommodité du système par lui adopté.

[2] *Recueil des Hist. des Crois.*, Hist. occident., I, 1re partie (1844), p. 111-115.

Chacune d'elles occupe presque toute la largeur du texte, et leur hauteur équivaut à celle de douze lignes. Le fond est généralement d'or avec dessin en losange; deux miniatures ont un fond composé de carrés or, bleu et rouge. Les trois premières représentent : l'empereur présentant son fils aux sept sages, le leur confiant, ordonnant à ses serviteurs de le tuer. La dernière a pour sujet le supplice de la dame : deux sergents la saisissent pour la conduire au bûcher. Les autres miniatures, dont chacune correspond à un conte, se divisent toutes en deux parties. A gauche, une scène représentant l'empereur avec le personnage qui lui dit l'histoire; quand c'est l'impératrice qui parle, ils sont dans la chambre à coucher de l'empereur; quand c'est un sage, ils sont dans une prairie où s'élève un trône de bois. A droite, un dessin relatif au conte : la scène y est toujours placée au milieu d'une prairie; il en est ainsi, même pour la miniature du conte *Senescalcus*, dont l'action se passe dans la chambre à coucher d'un roi et pour la miniature du conte *Avis*, dont l'action se passe dans la maison d'un bourgeois.

La langue de cette copie des *Sept Sages* est un mélange continuel de formes souvent contradictoires. Cependant les formes qui l'emportent sont picardes et wallones : $c+a$ latin est généralement remplacé par *c* ou *k*; d'une façon presque constante *e* ouvert entravé se diphtongue. On constate assez régulièrement le maintien de l'*s* devant les explosives sourdes. Il n'y a, du reste, aucune régularité dans les graphies : le copiste semble même avoir quelque peu le goût des notations fantaisistes.

Du folio 33 au folio 197, notre manuscrit contient un long poème que le catalogue de 1842 (I, 224) appelait : « *Histoire d'Alexandre* », et qui n'est autre que l'œuvre de Jacques de Longuyon : les *Vœux du Paon* [1].

Le poème a été écrit vers le milieu du XIVe siècle. Les initiales, alternativement rouges et bleues, n'ont point de filets comme celles des *Sept Sages*. Cette partie du manuscrit ne présente pas non plus de cadrats. Par contre elle a des signatures en très gros

[1] Voir *Grundriss*, II, 1, p. 818.

caractères romains, et des réclames généralement soulignées ou encadrées de traits fantaisistes. Deux miniatures seulement (fol. 33 et fol. 111v).

Relativement à l'histoire de ce livre, rien d'autre que l'estampille rouge de la Bibliothèque nationale au premier feuillet et au dernier.

Sur les textes des *Sept Sages* qui se trouvent dans nos quatre manuscrits, je ne veux et ne peux rien dire encore que de très général. G. Paris[1] les a classés tous les quatre dans son groupe A, comme présentant également une rédaction qui, pour ses deux premiers tiers, est d'accord avec la rédaction (L) publiée par Leroux de Lincy, et, pour le reste (A^2) — publié en appendice par Leroux de Lincy, d'après le manuscrit B. N. 2137 — représente une mise en prose d'une version rimée (V).

L'étude des manuscrits de Bruxelles ne pourrait présenter tout son intérêt et ne devrait aboutir à des conclusions certaines que si elle était complétée par l'étude de tous les manuscrits offrant cette rédaction A. Ce sera un travail assez long; d'autant plus long qu'il exigera la connaissance de plusieurs manuscrits étrangers qui n'ont pas encore été étudiés, ni classés dans un groupe déterminé.

Dans le groupe A, le manuscrit de Bruxelles n° 9245 offre une particularité que G. Paris n'a point signalée, à cause, sans doute, de l'inexactitude des renseignements qui lui ont été communiqués sur ce manuscrit. Ce manuscrit, en effet, présente un conte de plus que les autres manuscrits du groupe A et que les trois autres manuscrits de Bruxelles en particulier. Après *Vaticinium*, dont il modifie déjà les dernières lignes, Br. 9245, abandonnant A, passe à L et suit cette rédaction à partir de la page 74, l. 7 : «Si vous demant droit. . . » (Br. 9245 : «Si vous pri que m'en facies droit »). L'accord se poursuit jusqu'à la quatrième ligne avant la fin de L. Mais, tandis que dans L l'impératrice meurt aussitôt après l'aveu de son crime, dans Br. 9245

[1] Préface aux deux rédactions, p. XVI.

elle poursuit alors : « Mes je cuidoie que vous deussiez faire aussi comme un chevaliers fist qui par le portement de sa femme destruit son fils. » Suit le conte *Noverca*. Ce conte se trouve dans L, mais y est dit par Jessé, le sixième sage; de plus, notre manuscrit abrège sensiblement le récit, surtout dans la première moitié. L'histoire dite, l'impératrice ajoute : « Et tout ainsi eusse-je fait de vostre filz se je peusse par aventure ou pis encore. » On la jette sur le bûcher, — Dans L, on l'y a mise avant même son aveu; — elle meurt. Br. 9245 ajoute encore avant l'explicit quelques lignes formant transition entre le *Roman des Sept Sages* et le *Roman de Marques* qui va suivre.

Il est à noter que l'intercalation du conte *Noverca* rapproche Br. 9245 du manuscrit de l'Arsenal Fr. 3516 (anc. B. L. Fr. 283)[1]. Mais les deux manuscrits, à côté de ce trait commun, présentent de grandes différences dont la plus remarquable est la suivante : tandis que dans Br. 9245, comme dans A, la sixième histoire de l'impératrice est *Roma*, dans Ars. 3516, comme dans L, ce sixième conte est *Filia*.

A cause de tous ces faits, il sera difficile de préciser rigoureusement la situation de Br. 9245 par rapport aux autres manuscrits des *Sept Sages*. Quoi qu'il en soit, ces faits autorisent à lui attribuer un rang inférieur dans le groupe A. C'est ce que permettent aussi ses négligences, ses lacunes — quelquefois graves — et surtout la multiplicité des cas où il se trouve seul, dans le groupe A, à ne présenter plus les rimes ou le rythme du texte qui fut mis en prose par le prototype de ce groupe.

Au reste, chacun de nos manuscrits offre des lacunes ou des variantes qui lui sont propres. Br. 9433 semble avoir eu pour modèle un manuscrit encore voisin de A et du texte en vers. Quand même Br. 9433 ne sera souvent que d'assez peu d'utilité pour la reconstitution du texte A : l'auteur, en effet, semble en avoir usé quelque peu librement avec le texte qu'il avait sous les yeux. On y relève dans le détail, à côté de fautes et de méprises, des traces fréquentes de modifications conscientes, voulues, qui

[1] Voir G. Paris, préface aux deux rédactions, p. xx.

laissent entrevoir, sinon l'originalité, du moins la personnalité d'un bourgeois plutôt que d'un clerc.

Le manuscrit 11190 est, des quatre manuscrits de Bruxelles, celui qui semble s'être écarté le plus volontiers du texte primitif du groupe A. Br. 11190 abrège beaucoup, souvent même supprime des phrases entières. Il pourrait bien ne devoir qu'à cela de paraître quelquefois plus voisin du texte en vers qu'aucun des autres, Br. 11190 ne faisant peut-être alors que supprimer justement ce que A n'avait ajouté que pour développer une idée ou préciser un détail. Il se pourrait bien aussi qu'on dût admettre l'influence directe sur Br. 11190 d'un texte de A très voisin du poème, ou même l'influence d'un texte en vers. On ne saurait guère expliquer autrement, je crois, la concurrence dans ce manuscrit des termes *empereur* et *roi*, *impératrice* et *reine*, pour désigner le père du héros et la marâtre, concurrence que présente le poème publié par Keller, mais qu'on ne remarque point dans le manuscrit 9245, ni dans le manuscrit 9433, ni d'ailleurs dans B. N. 2137 (Leroux de Lincy, append. n° 1).

Cette concurrence se retrouve dans Br. 10171. Mais elle y est beaucoup mieux gardée, beaucoup mieux aussi que dans aucun des textes du groupe A, B. N. fr. 25545 excepté. Dans Br. 11190 les termes *empereur* et *impératrice* sont aussi fréquents que les termes *roi* et *reine;* dans Br. 10171 et dans B. N. 25545 les deux premiers termes ne se présentent qu'exceptionnellement.

Cette constatation suffit pour faire attribuer à ces deux manuscrits une place tout à fait avantageuse dans le groupe A^2 : elle les rapproche sensiblement du texte en vers. J'imagine que si Leroux de Lincy avait remarqué ce caractère dans B. N. 25545, il eût trouvé là une raison décisive pour publier A^2 d'après ce manuscrit au lieu de le publier d'après B. N. 2137. Qui l'eût publié d'après Br. 10171 eût, de même, mis au jour une idée beaucoup plus exacte de cette version dérimée. Je crois qu'un texte établi à l'aide de ces deux manuscrits reproduirait, à très peu de chose près, le prototype de cette version. Ce prototype était resté beaucoup plus près du texte en vers que ne l'a pu faire croire, jusqu'ici, la publication du seul manuscrit B. N.

2137 : les rimes conservées, les vers gardés y abondaient véritablement. Tellement qu'il serait, à mon avis, indispensable, qu'on fît une édition critique de A² avant d'entreprendre celle du poème : l'éditeur du poème, en effet, devra, pour le dernier tiers du Roman, tenir compte de ce texte dérimé autant que de la version publiée par Keller.

Gaston Bigot.

MISSION DE M. RAYMOND CHASLES EN ALLEMAGNE.

La bourse de voyage qui m'a été accordée par la ville de Paris, sur la présentation de l'École des hautes études, m'a permis de me rendre pendant l'été de 1904 en Bavière et dans le grand-duché de Bade. L'étude de l'origine et du rôle de cette catégorie de religieux qui reçurent au xiᵉ siècle le nom de *fratres conversi* ou *fratres barbati*, et qui exercèrent une influence très notable sur la vie monastique au moyen âge, m'avait amené à la conviction, qu'au début tout au moins, cet institut n'avait joué nulle part un rôle plus important et plus curieux que dans les abbayes de la Forêt-Noire, auxquelles la réforme clunisienne venait de donner une vie nouvelle. Un homme de grande intelligence et de grand mérite, Guillaume, abbé d'Hirschau, l'introduisit dans son monastère et dans tous ceux dont il fut le réformateur ou le fondateur. On était alors au plus fort de la querelle des investitures : l'ordre de Cluny, dont la puissance allait toujours en augmentant, avait épousé la cause de Grégoire VII et la défendait avec acharnement. Guillaume, qui entretenait les relations les plus suivies avec Rome et avec la grande abbaye française dont il avait propagé les coutumes sur la rive droite du Rhin, comprit que le triomphe des théories pontificales dépendait en grande partie de leur diffusion, du nombre de leurs défenseurs. Il se servit du nouvel institut des convers et des oblats, en particulier dans ce but. Par le développement qu'il sut lui donner, à la faveur du grand mouvement d'enthousiasme religieux qui soulevait alors le pays, il trouva moyen de rattacher à la grande famille clunisienne et de mettre ainsi au service de la papauté un nombre considé-

rable de laïcs qui, volontairement et dans une intention pieuse, renonçaient à leur liberté pour devenir les simples serviteurs des moines d'une communauté religieuse et participer à leurs mérites. «*His temporibus*, dit une chronique du temps, *in regno Teutonicorum communis vita multis in locis floruit, non solum in clericis et monachis, religiosissime commanentibus, verum etiam in laïcis, se et sua ad eandem communem vitam devotissime offerentibus... Nempe ipsi abrenuntiantes seculo, se et sua ad congregationes tam clericorum quam monachorum regulariter viventium devotissime contulerunt ut sub eorum obedientia communiter vivere et eis servire mererentur*[1].»

Il y eut alors dans l'empire deux catégories d'abbayes. Les unes comme Hirschau appartenaient à l'ordre de Cluny et reçurent le nouvel institut des convers, qui, en augmentant le nombre de leurs religieux, augmenta leur force : les autres, au contraire, de tendances impérialistes ouvertement déclarées, se vantaient de rester fidèles aux anciennes coutumes monastiques qui n'admettaient que des moines dans les abbayes et en excluaient tout élément hétérogène. Hersfeld, Lorsch, par exemple, attaquèrent vivement les coutumes nouvelles qu'Hirschau s'efforçait de répandre : c'était peine perdue. Moins d'un siècle après, tous les monastères clunisiens et surtout ceux qui se rattachèrent à l'ordre de Cîteaux comptèrent un nombre souvent considérable de frères convers, ayant leur règle particulière et leurs usages spéciaux.

La Bibliothèque royale de Munich m'a fourni plusieurs documents sur le sujet dont je m occupais.

J'y ai notamment trouvé, reproduites avec quelques variantes dans plusieurs manuscrits, les coutumes ou «cérémonies» des frères convers de l'abbaye cistercienne de Tegernsee, transformée aujourd'hui en château appartenant au duc Charles-Théodore de Bavière.

Cod. Germanici (Bibl. Monacensis) :

N° 418, ms. datant de l'année 1479, in-4°.

N° 423, ms. du xve siècle, in-4°.

N° 802, ms. datant de l'année 1498, in-4°.

(1) *Bernoldi Chronicon. Pertz. S. S.*, V, p. 452 et 453 (anno 1091).

N° 803, ms. datant de l'année 1480, in-4°.

N° 801, ms. datant de l'année 1479, in-4°.

Tous ne donnent pas le texte complet, et plusieurs contiennent des incorrections nombreuses. C'est le ms. 802 qui m'a paru donner les leçons les plus satisfaisantes. La règle des convers de Tegernsee commence au folio 97 : *Dye cerimoni der Conversbrüder ze Tegernsee. In Gottes namen. Amen. Es ist ze merkehen das Laybrueder in latein genant « Conversi »*... etc.

J'ai fait une copie intégrale de ce texte intéressant. Il nous indique bien que le nombre des convers de Tegernsee devait être assez considérable, et il nous fait connaître leur genre de vie tant au point de vue de leurs travaux que des prières qui composaient leur office et qui se réduisaient à trois, répétées un assez grand nombre de fois chacune : le *Pater*, l'*Ave Maria* et le *Credo*. Ils pouvaient tous les savoir par cœur et les réciter sans interrompre leurs occupations. Ils étaient chargés de l'exploitation des domaines, souvent assez étendus, qui avaient été légués aux abbayes cisterciennes et que les moines astreints à de longs offices et à beaucoup de travaux dans l'intérieur des monastères auraient été incapables de cultiver sans leur secours.

Les cinq manuscrits de cette règle des convers de Tegernsee conservés à Munich sont de la seconde moitié du xve siècle, mais les usages qu'elle décrit sont certainement très anciens et ont pour point de départ les *Usus conversorum* de Cîteaux rédigés probablement avant 1173.

Ce texte primitif reçut des modifications dans la plupart des abbayes, où il pénétra suivant les besoins et les habitudes du pays.

Le ms. 2856 du fonds latin de la Bibliothèque royale contient un *Usitarius conversorum* cistercien, qui relate plusieurs coutumes intéressantes, notamment sur la vie des frères dans les granges des abbayes et sur les rites de leur profession religieuse. Ils promettaient, les mains dans celles de l'abbé, et à genoux devant lui, obéissance dans le bien jusqu'à la mort, comme le vassal prêtait hommage à son suzerain.

J'ai recueilli dans les manuscrits de Munich plusieurs textes

séparés et inédits fort instructifs au point de vue de la situation générale des monastères de l'Allemagne du Sud aux XIIe et XIIIe siècles, et qui ont éclairci pour moi plusieurs points obscurs.

Mon voyage en Allemage m'a permis en même temps de consulter un grand nombre d'ouvrages allemands imprimés et d'articles de revues que je n'avais pu trouver en France, et qu'il m'était impossible de négliger.

Je dois adresser en terminant mes remerciements les plus sincères à MM. les bibliothécaires de la Bibliothèque royale de Munich, qui, par l'extrême bienveillance et la complaisance dont ils ont fait preuve à mon égard, ont singulièrement facilité mes recherches.

Le sujet dont je m'occupais était si peu exploré et si délicat à étudier à bien des points de vue, que je n'aurais jamais osé l'entreprendre sans les excellents conseils qui m'ont été donnés de toutes parts et surtout si j'avais dû être privé des plus importants documents manuscrits ou imprimés des bibliothèques d'outre-Rhin, que j'ai réunis l'été dernier. L'Ecole des hautes études m'a permis le déplacement nécessaire à ces recherches. Je lui en garde une vive reconnaissance. J'espère maintenant faire un travail qui, tout imparfait qu'il puisse être, aura du moins l'intérêt de présenter quelques aperçus nouveaux sur l'histoire monastique.

Raymond Chasles.

SECONDE MISSION DE M. MARCEL ROBIN EN ESPAGNE.

J'ai passé, l'an dernier, trois mois en Espagne. Pendant une vingtaine de jours, j'ai exploré diverses archives capitulaires de province. Puis j'ai travaillé pendant plus d'un mois à Madrid : à la Bibliothèque nationale, aux Archives, à la bibliothèque de l'Académie de l'Histoire et à la Bibliothèque royale. Le dernier mois j'ai continué les études commencées l'année précédente à Tolède, et travaillé pendant trois jours à Illescas, petit village de la province de Tolède.

J'insisterai particulièrement sur les Archives capitulaires de

provinces que j'ai visitées d'abord, parce que je crois qu'elles n'ont encore été décrites ni même visitées par aucun érudit français.

I. Archives de province autres que celles de Tolède.

L'influence française en Espagne, à la fin du XIe siècle et au XIIe siècle, s'est surtout manifestée à Tolède, véritable capitale politique et religieuse de l'Espagne d'alors. Le premier, le second et le quatrième archevêque de Tolède reconquise (1085) furent des Français. De Tolède, cette influence a pénétré toute l'Espagne chrétienne, tout particulièrement les cités qui, comme Sigüenza, Osma, Palencia, Zamora, Ségovie et Braga, eurent pour évêques des Français, disciples du premier archevêque de Tolède, Bernard (1085-1124). Mais les évêques d'Espagne dépendaient tous plus ou moins de Bernard, primat d'Espagne, investi par plusieurs papes des fonctions souveraines de légat, et l'on retrouve des traces de son action à Léon, à Avila, à Burgos, à Compostelle, à Tarragone, à Lugo (Portugal), en Navarre, et jusque dans le Narbonnais.

Je n'ai pu, en trois mois, travailler dans toutes les villes ci-dessus énumérées; je n'ai travaillé qu'à Burgos, à Saint-Dominique de Silos, à Palencia, à Osma, avant de me rendre à Madrid, puis à Tolède et à Illescas.

1. Burgos. — A. *Archives capitulaires.* — Le chapitre de la cathédrale de Burgos, croyant se prémunir contre des vols possibles, a relié en de gros et solides volumes toutes les chartes de ses archives. On a ainsi réuni les documents pêle-mêle, sans tenir compte ni de leur date, ni de leur nature, ni des anciens fonds. Il y a bien un gigantesque catalogue manuscrit du XVIIIe siècle, en onze tomes in-folio, mais les documents y étant classés suivant l'ordre alphabétique des villes et villages du diocèse auxquels ils se rapportent, il est assez difficile d'y reconnaître ceux qui sont relatifs à telle époque, tel personnage ou telle affaire. Pourtant j'ai eu le bonheur de trouver dans ce chaos trois bulles originales du XIe siècle, inédites et très intéressantes pour

l'histoire des relations, assez tendues, entre Bernard, archevêque de Tolède, et les évêques de Burgos, à savoir : deux bulles d'Urbain II, la première de 1095 (caxon 5, volumen 36, n° 33), la seconde de 1099 (caxon 6, volumen 48, n° 2). J'ai trouvé une copie de cette dernière bulle dans un cartulaire du XIIIe siècle (caxon 9, vol. 71), intitulé : *Privilegios, Donacione, y otros Asuntos*. La troisième bulle enfin, émanée de Paschal II, ne porte d'autre date que celle-ci : *IIII^er Nonas Maii;* elle est cotée : caxon 9, vol. 71, fol. LXIII. Dans cette bulle, le pape blâme vivement Bernard, archevêque de Tolède, de ses excès d'autorité dans les diocèses qui ne relèvent pas directement de lui.

Après avoir copié ces trois bulles, ainsi que des extraits de quelques autres chartes, j'ai commencé l'étude du manuscrit : caxon 9, vol. 73. C'est un recueil factice où j'ai trouvé, relié avec d'autres documents de provenances diverses, le *Martirologio o Kalendario de esta santa yglesia*. Cet obituaire, d'une belle écriture de la première moitié du XIVe siècle, va du folio 47 au folio 137 de ce recueil factice. J'ai relevé dans les obits des XIe, XIIe et XIIIe siècles une foule de noms français qui me serviront pour une petite étude sur la colonisation française à Burgos pendant ces trois siècles.

B. *Archives provinciales*. — Pour cette même étude, j'ai trouvé aux Archives municipales de Burgos des renseignements complémentaires dans le livre d'une confrérie de familles nobles de Burgos. Le manuscrit est également précieux pour l'histoire de l'armement et du costume, car chacun des confrères est représenté à cheval, armé à la façon des chevaliers ; et cela depuis la fin du XIIIe siècle jusqu'au XVIIe siècle. J'ai relevé, dans ce livre, les noms de plusieurs familles nobles de Burgos, d'origine française, qui subsistaient encore au XVe siècle.

2. Saint-Dominique de Silos. — J'ai été ensuite au monastère de Saint-Dominique de Silos, distant de Burgos de 70 kilomètres qu'il faut parcourir en voiture. J'y ai vu ce qui reste de la bibliothèque et des archives, jadis très riches, de l'abbaye. Mais je ne

m'y suis pas attardé; ce serait inutile après l'œuvre de dom Férotin : *Recueil des Chartes de l'abbaye de Silos.* (Paris, Impr. nat., 1897, 1 vol. gr. in-8°.) Par contre, j'ai trouvé dans la bibliothèque un manuscrit du XVIIIe siècle, contenant les chartes de l'abbaye de Najerá, réformée par l'ordre de Cluny au XIe siècle; j'ai pris copie de quelques chartes de ce recueil, jusqu'ici inédites.

3. Palencia. — Il y eut dans cette ville, à l'époque qui m'intéresse, deux évêques Français d'origine, et disciples de Bernard, primat d'Espagne. Les Archives capitulaires de Palencia ne possèdent malheureusement de cette époque que deux ou trois diplômes royaux, un diplôme d'Alphonse VI concédant aux chanoines de Palencia la qualité d'«Infanzones» et le privilège de ne pouvoir jamais être emprisonnés (Tolède, era MCXXXIII, an de l'Incarnation 1095), et un diplôme d'Alphonse VII, concédant à l'évêque et au chapitre de Palencia la qualité d'«Infanzones» et le privilège de «Behetria» (Ségovie, VI nonas julii, era MCLXIII, an de l'Incarnation 1125). Ces diplômes ne se rapportant pas directement à mon sujet, j'ai jugé inutile d'en prendre copie. Mais j'ai trouvé deux chartes du XIIIe siècle qui m'ont paru d'un grand intérêt pour l'histoire de l'influence de Cluny en Espagne et de ses relations, souvent difficiles, avec les évêques et le clergé séculier de ce pays. Je dois les publier prochainement dans le *Bulletin* de l'Académie de l'Histoire de Madrid.

J'ai encore trouvé dans la bibliothèque du chapitre de Palencia un très curieux manuscrit du XVIe siècle, relié en parchemin, et intitulé : *Varios tratados historicos manuscritos. Historia de los arzobispos de Tolède*, 28-6. En étudiant ce manuscrit de près, je me suis rendu compte que cette compilation n'était autre chose que les brouillons de l'*Histoire manuscrite des archevêques de Tolède,* que j'avais trouvée et étudiée l'année précédente à la Librairie de Tolède. L'auteur de cette histoire, Alvar Gomez, qui n'est guère connu que comme humaniste, devait être un des érudits les plus appréciés du XVIe siècle, comme le prouve le choix du cha-

l'histoire des relations, assez tendues, entre Bernard, archevêque de Tolède, et les évêques de Burgos, à savoir : deux bulles d'Urbain II, la première de 1095 (caxon 5, volumen 36, n° 33), la seconde de 1099 (caxon 6, volumen 48, n° 2). J'ai trouvé une copie de cette dernière bulle dans un cartulaire du XIIIe siècle (caxon 9, vol. 71), intitulé : *Privilegios, Donacione, y otros Asuntos*. La troisième bulle enfin, émanée de Paschal II, ne porte d'autre date que celle-ci : *IIII^{er} Nonas Maii;* elle est cotée : caxon 9, vol. 71, fol. LXIII. Dans cette bulle, le pape blâme vivement Bernard, archevêque de Tolède, de ses excès d'autorité dans les diocèses qui ne relèvent pas directement de lui.

Après avoir copié ces trois bulles, ainsi que des extraits de quelques autres chartes, j'ai commencé l'étude du manuscrit : caxon 9, vol. 73. C'est un recueil factice où j'ai trouvé, relié avec d'autres documents de provenances diverses, le *Martirologio o Kalendario de esta santa yglesia*. Cet obituaire, d'une belle écriture de la première moitié du XIVe siècle, va du folio 47 au folio 137 de ce recueil factice. J'ai relevé dans les obits des XIe, XIIe et XIIIe siècles une foule de noms français qui me serviront pour une petite étude sur la colonisation française à Burgos pendant ces trois siècles.

B. *Archives provinciales*. — Pour cette même étude, j'ai trouvé aux Archives municipales de Burgos des renseignements complémentaires dans le livre d'une confrérie de familles nobles de Burgos. Le manuscrit est également précieux pour l'histoire de l'armement et du costume, car chacun des confrères est représenté à cheval, armé à la façon des chevaliers; et cela depuis la fin du XIIIe siècle jusqu'au XVIIe siècle. J'ai relevé, dans ce livre, les noms de plusieurs familles nobles de Burgos, d'origine française, qui subsistaient encore au XVe siècle.

2. Saint-Dominique de Silos. — J'ai été ensuite au monastère de Saint-Dominique de Silos, distant de Burgos de 70 kilomètres qu'il faut parcourir en voiture. J'y ai vu ce qui reste de la bibliothèque et des archives, jadis très riches, de l'abbaye. Mais je ne

m'y suis pas attardé; ce serait inutile après l'œuvre de dom Férotin : *Recueil des Chartes de l'abbaye de Silos.* (Paris, Impr. nat., 1897, 1 vol. gr. in-8°.) Par contre, j'ai trouvé dans la bibliothèque un manuscrit du XVIIIe siècle, contenant les chartes de l'abbaye de Najera, réformée par l'ordre de Cluny au XIe siècle; j'ai pris copie de quelques chartes de ce recueil, jusqu'ici inédites.

3. PALENCIA. — Il y eut dans cette ville, à l'époque qui m'intéresse, deux évêques Français d'origine, et disciples de Bernard, primat d'Espagne. Les Archives capitulaires de Palencia ne possèdent malheureusement de cette époque que deux ou trois diplômes royaux, un diplôme d'Alphonse VI concédant aux chanoines de Palencia la qualité d'« Infanzones » et le privilège de ne pouvoir jamais être emprisonnés (Tolède, era MCXXXIII, an de l'Incarnation 1095), et un diplôme d'Alphonse VII, concédant à l'évêque et au chapitre de Palencia la qualité d'« Infanzones » et le privilège de « Behetria » (Ségovie, VI nonas julii, era MCLXIII, an de l'Incarnation 1125). Ces diplômes ne se rapportant pas directement à mon sujet, j'ai jugé inutile d'en prendre copie. Mais j'ai trouvé deux chartes du XIIIe siècle qui m'ont paru d'un grand intérêt pour l'histoire de l'influence de Cluny en Espagne et de ses relations, souvent difficiles, avec les évêques et le clergé séculier de ce pays. Je dois les publier prochainement dans le *Bulletin* de l'Académie de l'Histoire de Madrid.

J'ai encore trouvé dans la bibliothèque du chapitre de Palencia un très curieux manuscrit du XVIe siècle, relié en parchemin, et intitulé : *Varios tratados historicos manuscritos. Historia de los arzobispos de Tolède*, 28-6. En étudiant ce manuscrit de près, je me suis rendu compte que cette compilation n'était autre chose que les brouillons de l'*Histoire manuscrite des archevêques de Tolède*, que j'avais trouvée et étudiée l'année précédente à la Librairie de Tolède. L'auteur de cette histoire, Alvar Gomez, qui n'est guère connu que comme humaniste, devait être un des érudits les plus appréciés du XVIe siècle, comme le prouve le choix du cha-

pitre de Tolède qui le chargea d'écrire l'histoire de ses archevêques, bien qu'il n'appartînt pas au clergé de Tolède, comme le prouve mieux encore la correspondance qu'il entretenait avec les grands érudits d'alors. J'ai en effet retrouvé, insérées parmi ces brouillons, une vingtaine de lettres originales adressées à Alvar Gomez par Esteban de Garibay, Zurita, etc. Ce manuscrit est plein de copies de chartes et d'extraits de manuscrits, d'obituaires ou d'annales, copies exécutées par Alvar Gomez avant la rédaction de l'*Histoire des archevêques de Tolède*, conservée dans cette ville. La présence de ces brouillons dans la bibliothèque capitulaire de Palencia n'a rien d'étonnant, puisque Alvar Gomez était chanoine de Palencia. J'ai pris note de presque toutes les chartes relatives à Tolède réunies dans ce livre, et dont plusieurs ne se trouvent que là, et j'en ai recopié moi-même quelques-unes.

Enfin j'ai exploré à Palencia le très riche chartrier de M. le docteur Francisco Simon Nicto, qui, au cours de ses pérégrinations dans la province, a recueilli une collection de chartes extrêmement précieuse. Avec une grande bienveillance, don Francisco m'a permis de copier intégralement ou de prendre des extraits de quelques chartes originales du XIIe siècle, où j'ai trouvé des traces de l'émigration française dans le diocèse de Palencia : dans l'une d'elles, par exemple, concession de jardins aux habitants de Sahagun par l'abbé don Bernard II : les cinquante et une souscriptions prouvent quelle était la forte proportion des Français dans la population tant monastique que civile de Sahagun.

4. Osma. — Osma eut pour premier évêque après la conquête un moine français de Cluny, disciple et parent de Bernard, saint Pierre d'Osma. Quand j'arrivai à Osma, le chanoine archiviste était absent, et je dus travailler sous la surveillance d'une sorte de scribe qui ignorait tout des archives du chapitre. Je dus m'armer moi-même des innombrables clefs des *cajones*, et je fouillai inutilement pendant trois jours, ne trouvant que des documents postérieurs au XVe siècle. Je n'eus que trop tard l'explication de

ce fait : en lisant un travail d'un érudit local sur le magnifique tombeau de saint Pierre d'Osma, je trouvai une note qui m'apprit que les archives capitulaires d'Osma avaient brûlé au début du XVIe siècle.

II. Madrid.

1. *Bibliothèque nationale.* — J'ai consacré une vingtaine de matinées à étudier l'admirable collection manuscrite du P. Burriel, qui composa au XVIII[e] siècle cent quarante volumes in-folio d'extraits de manuscrits ou de chartes de la bibliothèque et des archives capitulaires de Tolède. Je les ai tous dépouillés jusqu'au dernier.

2. *Archives nationales.* — J'ai commencé l'étude des chartes et cartulaires de l'abbaye de Sahagun, qui fut réformée au XI[e] siècle par mon héros, Bernard de Tolède. Je n'ai eu le temps ni d'achever cette étude, ni d'entamer celle des cartulaires de la cathédrale de Tolède acquis par la Bibliothèque nationale.

3. *Bibliothèque de l'Académie de l'Histoire.* — J'ai attentivement étudié dans cette très riche bibliothèque un manuscrit intitulé : *Memorias que podran servir al que estudia la historia eclesiastica de Toledo,* œuvre d'un chanoine du début du XIX[e] siècle, nommé Vallejo; ce sont là certainement les pages les plus sensées, les plus critiques qui se soient jamais écrites sur l'histoire ecclésiastique de Tolède.

J'ai pris aussi connaissance de certains recueils de copies conservés dans cette bibliothèque.

4. *Bibliothèque privée du roi.* — Je tenais à y étudier l'histoire manuscrite de Tolède, en sept volumes, du P. Roman de la Higuera, le trop célèbre érudit et faussaire du début du XVII[e] siècle. L'accès de la Bibliothèque royale m'a été facilité grâce à l'appui de M. Ramon Menendez Pidal, à qui j'adresse ici mes meilleurs remerciements.

La Bibliothèque royale possède aussi une importante collection manuscrite de Fueros espagnols; j'ai commencé le dépouille-

ment de quelques volumes de cette collection, à la recherche de documents intéressant les Français qui vinrent peupler l'Espagne aux XIe et XIIe siècles.

III. Tolède. — Illescas.

1. Tolède. — J'y ai continué pendant un mois mes recherches antérieures à la bibliothèque et aux archives capitulaires. A la Bibliothèque j'y ai découvert et étudié, entre autres manuscrits, deux livres liturgiques que l'archevêque Bernard apporta certainement d'un monastère du midi de la France, lors de la substitution du rite romain au rite mozarabe, et un autre manuscrit qu'il fit copier lui-même à Tolède.

Aux archives, j'ai trouvé le fonds intact de Saint-Servan de Tolède, petit prieuré fondé dans cette ville par l'abbaye de Saint-Victor de Marseille. Ce fonds comprend 21 chartes originales des XIe et XIIe siècles (parmi lesquelles plusieurs bulles). Je les ai toutes copiées, car elles sont du plus grand intérêt pour l'histoire de la colonisation française à Tolède pendant ces deux siècles.

2. Illescas. — J'ai travaillé trois jours dans ce tout petit village de la province de Tolède qui fut entièrement peuplé, à la fin du XIe siècle, par des Gascons venus de France. J'ai eu le bonheur de retrouver la confirmation originale par Alphonse VII des privilèges qui leur furent octroyés par Alphonse VI. J'ai copié cette charte datée de l'ère 1162, année de l'Incarnation 1124, et jusqu'à présent inconnue.

J'ai également trouvé dans le coffre qui contient les archives anciennes de la municipalité toute une série de chartes très curieuses relatives à ses démêlés perpétuels avec les archevêques de Tolède, et particulièrement trois bulles de deux papes d'Avignon, Urbain V et Jean XXII, que j'ai copiées *in extenso*.

Illescas aurait dû m'intéresser encore à un autre titre : François Ier y demeura quelque temps prisonnier dans un palai devenu aujourd'hui l'épicerie du lieu. J'aurais été heureux de re-

trouver dans les registres municipaux quelques détails sur le séjour du roi de France à Illescas; je n'eus pas le temps de faire les recherches nécessaires.

En terminant ce rapport, je tiens à remercier MM. les archivistes de Burgos, de Palencia, et tout particulièrement don Gregorio de Vera, archiviste capitulaire de Tolède, dont j'aurais dû mille fois lasser la patience.

Marcel Robin.

MISSION LINGUISTIQUE DE M. A. TERRACHER.

La mission que j'ai sollicitée du Conseil municipal de Paris avait pour objet de m'initier, d'une manière générale, aux enquêtes de dialectologie gallo-romane, — ce que j'ai fait en Vendée, aux environs de Challans; — elle m'a permis, en outre, de recueillir les premiers matériaux d'une thèse de doctorat sur *les patois de l'Angoumois central.*

J'ai procédé, en Vendée, d'après le plan de l'*Atlas linguistique de la France*, de MM. Gilliéron et Edmont. J'ai pris des traductions patoises de leur questionnaire dans la plupart des localités situées entre les n°s 458, 459, 478 et 479 de l'*Atlas* : le Perrier, Saint-Jean-de-Monts, Bois-de-Céné, Barbâtre et autres villages de l'île de Noirmoutier, Bouin, Sallertaine, etc. — Mon désir était de contrôler dans quelle mesure il est légitime de supposer, pour ce qui est de la morphologie et du lexique, la cohérence et l'homogénéité d'une aire dont on ne connaît que les points extrêmes. Mais la diversité d'âge, d'instruction, de condition sociale, etc., des sujets interrogés m'a persuadé de ne pas attacher une trop grande importance aux indications qui semblaient se dégager — spécialement pour les pronoms et les désinences verbales — de cette première enquête, vaste et forcément rapide. De plus, j'ai été frappé de rencontrer assez fréquemment, dans un même village de l'île de Noirmoutier, deux patois souvent différents : l'un, des pêcheurs nomades; l'autre, de la population féminine, rurale et sédentaire; dans le marais

vendéen, au contraire, où les habitations sont très dispersées, et où l'enquête devrait être poursuivie presque de ferme à ferme, il m'a semblé n'atteindre que des types, pour ainsi dire, généralisés et communs.

Aussi, estimant que l'étude linguistique d'une région doit, de toute nécessité, reposer sur une étude approfondie de l'histoire et de la géographie de cette région, j'ai entrepris en ce sens, des recherches sur les patois parlés dans l'Angoumois, entre les vallées de la Charente, de la Touvre et du Bandiat.

A. Terracher.

MISSION LINGUISTIQUE DE M. OSCAR BLOCH.

Mon dessein était d'étudier les parlers de la vallée de la Haute-Moselle, de Bussang, qui se trouve à la source, jusqu'à Remiremont, à 32 kilomètres de là. Entre ces deux points, on compte huit villages, la plupart formés d'un bourg central et de sections constituées tantôt d'un fort groupe de maisons, tantôt de fermes disséminées dans la montagne : Saint-Maurice, Fresse, Le Thillot, Ramonchamp, Ferdrupt, Rupt, Maxonchamp, Vécoux. La vallée, jusqu'à Remiremont (et même au delà jusqu'à Epinal) est complètement fermée par les deux lignes de montagnes qui s'élèvent à droite et à gauche de la Moselle. Une seule ouverture, d'une dizaine de kilomètres, sur la droite, fait communiquer la vallée à celle de la Mosellotte. En partant du Thillot, on rencontre un premier village, le Ménil, où je me suis arrêté. Les autres villages se rattachent étroitement à la vallée de la Mosellotte. Je les ai donc laissés provisoirement de côté.

En outre, au-dessus du Thillot, à gauche, dans un pli du sommet de la montagne, est bâti un village, le Château-Lambert, qui appartient au département de la Haute-Saône, où j'ai interrogé une personne.

Muni du questionnaire de l'Atlas de M. Gilliéron, j'ai interrogé dans les différents points susindiqués, en tout seize personnes.

Je me propose actuellement d'élaborer les matériaux ainsi

amassés, et d'examiner comment ces parlers se comportent les uns à l'égard des autres. Leur lexique est à peu près identique. Les différences sont souvent purement individuelles. Et il faut tenir compte de l'influence du français, qui s'exerce d'une façon différente sur chaque témoin.

Par contre, la phonétique et la morphologie présentent des modifications nombreuses et profondes; à partir de Ferdrupt, chaque village a son parler bien distinct, tandis que, de Bussang à Ferdrupt, le parler est à peu près identique. Je vais donc essayer d'établir le plus nettement possible l'état de ces différents parlers, et de dégager les lois suivant lesquelles les divergences phonétiques et morphologiques ont apparu.

Oscar Bloch.

ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME.

Au mois d'octobre 1904, a été autorisé à prolonger son séjour à l'Ecole de Rome :

M. Martin (Fernand-Eugène), ancien élève des Conférences d'histoire.

A été nommé membre de l'École de Rome :

M. Grenier (Albert), élève des conférences d'antiquités romaines.

BIBLIOTHÈQUE
DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES

DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Paris. Librairie Vieweg [Bouillon, successeur], de 1869 à 1905.)

1. *La stratification du langage*, par Max Müller, traduit par L. Havet. — *La chronologie dans la formation des langues indo-européennes*, par G. Curtius, traduit par A. Bergaigne. 1869, in-8°.
2. *Études sur les* Pagi *de la Gaule*, par A. Longnon, 1re partie : *l'Astenois, le Boulonnois et le Ternois*. Avec 2 cartes. 1869, in-8°.
3. *Notes critiques sur Colluthus*, par Ed. Tournier. 1870, in-8°.
4. *Nouvel essai sur la formation du pluriel brisé en arabe*, par Stanislas Guyard. 1870, in-8°.
5. *Anciens glossaires romans*, corrigés et expliqués par F. Diez. Traduit par A. Bauer. 1870, in-8°.
6. *Des formes de la conjugaison en égyptien antique, en démotique et en copte*, par G. Maspero. 1871, in-8°.
7. *La vie de saint Alexis*, textes des XIe, XIIe, XIIIe et XIVe siècles, publiés par G. Paris et L. Pannier. 1872, in-8°.
8. *Études critiques sur les sources de l'histoire mérovingienne*, 1re partie. Introduction, *Grégoire de Tours, Marius d'Avenches*, par G. Monod et par les membres de la conférence d'histoire. 1872, in-8°.
9. *Le Bhâmini-Vilâsa*, texte sanscrit publié avec une traduction et des notes par A. Bergaigne. 1872, in-8°.
10. *Exercices critiques de la conférence de philologie grecque*, recueillis et rédigés par E. Tournier. 1872-1875, in-8°.
11. *Étude sur les* Pagi *de la Gaule*, par A. Longnon. 2e partie : *Les* Pagi *du diocèse de Reims*. Avec 4 cartes. 1872, in-8°.

12. *Du genre épistolaire chez les anciens Égyptiens de l'époque pharaonique*, par G. Maspero. 1873, in-8°.

13. *La procédure de la* Lex Salica. *Étude sur le droit frank* (*la* fidejussio *dans la législation franke; — les Sacebarons; — la glosse malbergique*), travaux de R. Sohm, professeur à l'université de Strasbourg, traduits par M. Thévenin. 1873, in-8°.

14. *Itinéraire des Dix Mille.* Étude topographique, par F. Robiou. Avec 3 cartes. 1873, in-8°.

15. *Étude sur Pline le Jeune*, par Th. Mommsen, traduit par C. Morel. 1873, in-8°.

16. *Du* c *dans les langues romanes*, par Ch. Joret. 1874, in-8°.

17. *Cicéron. Epistolæ ad Familiares.* Notice sur un manuscrit du XII° siècle, par Ch. Thurot, membre de l'Institut. 1874, in-8°.

18. *Études sur les Comtes et Vicomtes de Limoges antérieurs à l'an 1000*, par R. de Lasteyrie. 1874, in-8°.

19. *De la formation des mots composés en français*, par A. Darmesteter. 1874, in-8°.

20. *Quintilien, Institution oratoire*, collation d'un manuscrit du X° siècle, par E. Chatelain et J. Le Coultre. 1875, in-8°.

21. *Hymne à Ammon-Ra des papyrus égyptiens du musée de Boulaq*, traduit et commenté par E. Grébaut. 1874, in-8°.

22. *Pleurs de Philippe le Solitaire*, poème en vers politiques publié dans le texte pour la première fois d'après six manuscrits de la Bibliothèque nationale, par l'abbé E. Auvray. 1875, in-8°.

23. *Haurvatât et Ameretât.* Essai sur la mythologie de l'Avesta, par J. Darmesteter. 1875, in-8°.

24. *Précis de la déclinaison latine*, par F. Bücheler, traduit de l'allemand par L. Havet, enrichi d'additions communiquées par l'auteur, avec une préface du traducteur. 1875, in-8°.

25. *Anis-el-'Ochchâq*, traité des termes figurés relatifs à la description de la beauté, par Cheref-eddin-Râmi, traduit du persan et annoté par C. Huart. 1875, in-8°.

26. *Les Tables Eugubines.* Texte, traduction et commentaire, avec une grammaire et une introduction historique, par M. Bréal. 1875, in-8°. Accompagné d'un album in-fol. de 13 planches en héliogravure.

27. *Questions homériques*, par F. Robiou. Avec 3 cartes. 1876, in-8°.

28. *Matériaux pour servir à l'histoire de la philosophie de l'Inde*, par P. Regnaud, 1re partie. 1876, in-8°.

29. *Ormazd et Ahriman, leurs origines et leur histoire*, par J. Darmesteter. 1877, in-8°.

30. *Les métaux dans les inscriptions égyptiennes*, par C. R. Lepsius, traduit par W. Berend; avec des additions de l'auteur et accompagné de 2 planches. 1877, in-4°.

31. *Histoire de la ville de Saint-Omer et de ses institutions jusqu'au XIVe siècle*, par A. Giry. 1877, in-8°.

32. *Essai sur le règne de Trajan*, par C. de la Berge. 1877, in-8°.

33. *Études sur l'industrie et la classe industrielle à Paris au XIIIe et au XIVe siècle*, par G. Fagniez. 1877, in-8°.

34. *Matériaux pour servir à l'histoire de la philosophie de l'Inde*, par P. Regnaud, 2e partie. 1878, in-8°.

35. *Mélanges publiés par la section historique et philologique de l'École des hautes études pour le dixième anniversaire de sa fondation.* Avec 10 planches gravées. 1878, in-8°.

36. *La religion védique d'après les hymnes du Rig-Véda*, par A. Bergaigne, t. I. 1878, in-8°.

37. *Histoire critique des règnes de Childerich et de Chlodovech*, par M. Junghans, traduit par G. Monod, et augmenté d'une introduction et de notes nouvelles. 1879, in-8°.

38. *Les monuments égyptiens de la Bibliothèque nationale* (*cabinet des médailles et antiques*), par E. Ledrain, 1re livraison. 1879, in-4°.

39. *L'Inscription de Bavian*, texte, traduction et commentaire philologique, avec trois appendices et un glossaire, par H. Pognon, 1re partie. 1879, in-8°.

40. *Patois de la commune de Vionnaz* (*Bas-Valais*), par J. Gilliéron. Avec une carte. 1880, in-8°.

41. *Le Querolus*, comédie latine anonyme, par L. Havet. 1880, in-8°.

42. *L'Inscription de Bavian*, texte, traduction et commentaire philologique, avec trois appendices et un glossaire, par H. Pognon, 2e partie. 1880, in-8°.

43. *De Saturnio Latinorum versu.* Inest reliquiarum quotquot supersunt sylloge, scripsit L. Havet. 1880, in-8°.

44. *Études d'archéologie orientale,* par Ch. Clermont-Ganneau, t. I, 1re partie. Avec nombreuses gravures dans le texte. 1880. — 2e partie. Avec trois planches. 1895. — 3e partie. 1895, in-4°.

45. *Histoire des institutions municipales de Senlis,* par J. Flammermont. 1881, in-8°.

46. *Essai sur les origines du fonds grec de l'Escurial,* par Ch. Graux. 1880, in-8°.

47. *Les monuments égyptiens de la Bibliothèque nationale,* par E. Ledrain, 2e et 3e livraisons. 1881, in-4°.

48. *Étude critique sur le texte de la vie latine de sainte Geneviève de Paris,* par Ch. Kohler. 1881, in-8°.

49. *Deux versions hébraïques du Livre de Kalilâh et Dimnâh,* par J. Derenbourg. 1881, in-8°.

50. *Recherches critiques sur les relations politiques de la France avec l'Allemagne, de 1292 à 1378,* par A. Leroux. 1882, in-8°.

51. *Les principaux monuments du Musée égyptien de Florence,* par W. B. Berend, 1re partie. Stèles, bas-reliefs et fresques. Avec 10 planches photogravées. 1882, in-4°.

52. *Les lapidaires français du moyen âge des XIIe, XIIIe et XIVe siècles,* par L. Pannier. Avec une notice préliminaire par G. Paris. 1882, in-8°.

53 et 54. *La religion védique d'après les hymnes du Rig-Véda,* par A. Bergaigne. Vol. II et III. 1883, in-8°.

55. *Les Établissements de Rouen,* par A. Giry. Vol. I. 1883, in-8°.

56. *La métrique naturelle du langage,* par P. Pierson. 1883, in-8°.

57. *Vocabulaire vieux-breton avec commentaire contenant toutes les gloses en vieux-breton, gallois, cornique, armoricain, connues, précédé d'une introduction sur la phonétique du vieux-breton et sur l'âge et la provenance des gloses,* par J. Loth. 1883, in-8°.

58. *Hincmari de ordine palatii epistola.* Texte latin traduit et annoté par M. Prou. 1885, in-8°.

59. *Les Établissements de Rouen,* par A. Giry. Vol. II. 1885, in-8°.

60. *Essai sur les formes et les effets de l'affranchissement dans le droit gallo-franc*, par Marcel Fournier. 1885, in-8°.

61 et 62. *Li Romans de Carité et le Miserere du Renclus de Moiliens.* Poème de la fin du XII[e] siècle. Édition critique accompagnée d'une introduction, de notes, d'un glossaire et d'une liste des rimes, par A.-G. van Hamel. 1885, 2 vol. in-8°.

63. *Études critiques sur les sources de l'histoire mérovingienne.* 2[e] partie. Compilation dite de Frédégaire, par G. Monod. 1885, in-8°.

64. *Études sur le règne de Robert le Pieux, 996-1031*, par C. Pfister. 1885, in-8°.

65. *Nonius Marcellus.* Collation de plusieurs manuscrits de Paris, de Genève et de Berne, par H. Meylan; suivi d'une notice sur les principaux manuscrits de Nonius pour les livres I, II et III, par L. Havet. 1886, in-8°.

66. *Le livre des parterres fleuris.* Grammaire hébraïque en arabe d'Abou'l-Walid Merwan Ibn Djanah de Cordoue, publiée par J. Derenbourg. 1886, in-8°.

67. *Du parfait en grec et en latin*, par E. Ernault. 1886, in-8°.

68. *Stèles de la XII[e] dynastie au Musée égyptien du Louvre*, publiées par A.-J. Gayet. Avec 60 planches. 1886, in-4°.

69. *Gujastak Abalish.* Relation d'une conférence théologique présidée par le Calife Mâmoun. Texte pehlvi publié pour la première fois avec traduction, commentaire et lexique, par A. Barthélemy. 1887, in-8°.

70. *Études sur le papyrus Prisse. — Le livre de Kaqimna et les leçons de Path-Hotep*, par Philippe Virey. 1887, in-8°.

71. *Les inscriptions babyloniennes du Wadi Brissa*, par H. Pognon. Ouvrage accompagné de 14 planches. 1887, in-8°.

72. *Johannis de Capua Directorium vitæ humanæ, alias parabola antiquorum sapientium.* Version latine du livre de Kalilâh et Dimnâh, publiée et annotée par J. Derenbourg. 1887-1889, 2 fascicules in-8°.

73. *Mélanges Renier.* Recueil de travaux publiés par l'École (Section des sciences historiques et philologiques) en mémoire de son président Léon Renier. Avec portrait. 1887, in-8°.

74. *La bibliothèque de Fulvio Orsini.* Contributions à l'histoire des collections d'Italie et à l'étude de la Renaissance, par P. de Nolhac. 1887, in-8°.

75. *Histoire de la ville de Noyon et de ses institutions jusqu'à la fin du XIIIe siècle*, par A. Lefranc. 1888, in-8°.

76. *Étude sur les relations politiques du pape Urbain V avec les rois de France Jean II et Charles V, d'après les registres de la chancellerie d'Urbain V, conservés aux archives du Vatican*, par M. Prou. 1888, in-8°.

77. *Lettres de Servat Loup, abbé de Ferrières.* Texte, notes et introduction, par G. Desdevises du Dezert. 1888, in-8°.

78. *Grammatica linguæ græcæ vulgaris, auctore S. Portio.* Reproduction de l'édition de 1638, suivie d'un commentaire grammatical et historique, par W. Meyer, avec une introduction de J. Psichari. 1889, in-8°.

79. *La légende syriaque de saint Alexis, l'homme de Dieu*, par A. Amiaud. 1889, in-8°.

80. *Les inscriptions antiques de la Côte-d'Or*, par P. Lejay. 1889, in-8°.

81. *Le livre des parterres fleuris d'Abou'l-Walid Merwan Ibn Djanah.* Traduit en français sur les manuscrits arabes, par M. Metzger. 1889, in-8°.

82. *Le roman en prose de Tristan, le roman de Palamède et la compilation de Rusticien de Pise;* analyse critique d'après les manuscrits de Paris, par E. Løseth. 1890, in-8°.

83. *Le Théâtre indien*, par Sylvain Lévi. 1890, in-8°.

84. *Documents des archives de la Chambre des comptes de Navarre*, publiés par J.-A. Brutails. 1890, in-8°.

85. *Commentaire sur le Séfer Yesira ou Livre de la création*, par le Gaon Saadya de Fayyoum, publié et traduit par Mayer Lambert. 1891, in-8°.

86. *Étude sur Geoffroi de Vendôme*, par L. Compain. 1891, in-8°.

87. *Les derniers Carolingiens. Lothaire, Louis V, Charles de Lorraine, 954-991*, par Ferdinand Lot. 1891, in-8°.

88. *La politique extérieure de Louise de Savoie*, par G. Jacqueton. 1892, in-8°.

89. *Aristote, Constitution d'Athènes*, traduite par B. Haussoullier avec la collaboration de E. Bourguet, J. Brunhes et L. Eisenmann. 1892, in-8°.

90. *Étude sur le poème de Gudrun*, par Albert Fécamp. 1894, in-8°.

91. *Pétrarque et l'humanisme*, d'après un essai de restitution de sa bibliothèque, par P. de Nolhac. 1892, in-8°.

92. *Études de philologie néo-grecque*. Recherches sur le développement historique du grec, publiées par Jean Psichari. 1892, in-8°.

93. *Chroniques de Zara Yâeqôb et de Baeda Mâryâm*. Texte éthiopien et traduction française, par Jules Perruchon. 1892, in-8°.

94. *La prose métrique de Symmaque et les origines du Cursus*, par Louis Havet. 1892, in-8°.

95. *Les lamentations de Matheolus et le livre de leesce de Jehan le Fèvre, de Resson*. Texte latin et anciennes versions en vers français, publ. par van Hamel. T. I, 1892, in-8°.

96. *Idem*. T. II. 1re livraison, 1894, in-8°; 2e livraison, 1905, in-8°.

97. *Le Livre de savoir ce qu'il y a dans l'Hadès*. Étude sur un papyrus égyptien du Musée de Berlin, par Gustave Jéquier. 1893, in-8°.

98. *Les Fabliaux*. Étude de littérature comparée et d'histoire littéraire du moyen âge, par Joseph Bédier. 1893, in-8°.

99. *Eudes, comte de Paris et roi de France (882-898)*, par Édouard Favre. 1893, in-8°.

100. *L'École pratique des hautes études (1868-1893)*. Documents pour l'histoire de la Section des sciences historiques et philologiques pendant les vingt-cinq premières années de son existence. 1re livr. 1893, in-8°.

101. *Étude sur la vie et le règne de Louis VIII*, par Ch. Petit-Dutaillis. 1894, in-8°.

102. *Plauti Amphitruo*. Edidit L. Havet cum discipulis Belleville, Biais, Fourel, Gohin, Philipot, Ramain, Rey, Roersch, Segrestaa, Tailliart, Vitry. 1895, in-8°.

103. *Saint Césaire, évêque d'Arles, 503-543*, par A. Malnory. 1894, in-8°.

104. *Chronique de Galâwdêwos (Claudius), roi d'Éthiopie.* Texte éthiopien, traduit, annoté et précédé d'une introduction historique, par William-El. Conzelman. 1895, in-8°.

105. *Al-Fakhrî.* Histoire du Khalifat et du Vizirat depuis leurs origines jusqu'à la chute du khalifat abbasside de Bagdâdh, par Ibn aṭ-Ṭiḳṭaḳâ. Nouvelle édition du texte arabe, par Hartwig Derenbourg. 1895, in-8°.

106. *Jean Balue, cardinal d'Angers,* par Henri Forgeot. 1895, in-8°.

107. *Matériaux pour servir à l'histoire de la déesse bouddhique Tārā,* par Godefroy de Blonay. 1895, in-8°.

108. *Essai sur l'Augustalité dans l'empire romain,* par Félix Mourlot. 1895, in-8°.

109. *Tite Live.* Étude et collation du ms. 5726 de la Bibliothèque nationale, par Jean Dianu. 1895, in-8°.

110. *Philippe de Mézières* (1327-1405) *et la croisade au XIVe siècle,* par N. Jorga. 1896, in-8°.

111. *Les lapidaires indiens,* par Louis Finot. 1896, in-8°.

112. *Chronique de Denys de Tell-Maḥré* (4e partie). Texte syriaque publié d'après le ms. 162 de la Bibliothèque vaticane, avec une traduction française, une introduction et des notes historiques et philologiques, par J.-B. Chabot. 1895, in-8°.

113. *Études d'archéologie orientale,* par Ch. Clermont-Ganneau. T. II. 1895-1898, in-4°.

114. *Étude grammaticale sur le texte grec du Nouveau Testament. Rapports du verbe avec le sujet et le complément,* par l'abbé J. Viteau. 1896, in-8°.

115. *Recherches sur l'emploi du génitif-accusatif en vieux slave,* par A. Meillet. 1897, in-8°.

116. *L'Alsace au XVIIe siècle,* par Rod. Reuss. T. I. 1897, in-8°.

117. *La religion védique d'après les hymnes du Rig-Véda,* par A. Bergaigne. Vol. IV. *Index,* par M. Bloomfield. 1897, in-8°.

118. *Étude sur l'alliance de la France et de la Castille au XIVe et au XVe siècle,* par Georges Daumet. 1898, in-8°.

119. *Études critiques sur les sources de l'histoire carolingienne,* par G. Monod. 1re partie. Introduction. Les Annales carolingiennes. Premier livre : Des origines à 829. 1898, in-8°.

120. *L'Alsace au XVIIe siècle*, par Rod. Reuss. T. II. 1898, in-8°.

121. *Le Livre de l'ascension de l'esprit sur la forme du ciel et de la terre.* Cours d'astronomie rédigé en 1279 par Grégoire Aboulfarag dit *Bar Hebræus*, publié pour la première fois par F. Nau. 1re partie : texte syriaque. 1899, in-8°. 2e partie : traduction française. 1900, in-8°.

122. *Introduction à la chronologie du latin vulgaire.* Étude de philologie historique, par George Mohl. 1899, in-8°.

123. *Essai de dialectologie normande : la palatalisation des groupes initiaux* gl, kl, fl, pl, bl, *étudiée dans les parlers de 300 communes du Calvados*, par Ch. Guerlin de Guer. 1899, in-8°.

124. *Charles le Simple*, par Aug. Eckel. 1899, in-8°.

125. *Étude sur le traité de Paris de 1259 entre Louis IX et Henri III*, par Michel Gavrilovitch. 1899, in-8°.

126. *Morphologie du patois de Vinzelles*, par A. Dauzat. 1899, in-8°.

127. *Louis IV d'Outre-mer*, par Philippe Lauer. 1899, in-8°.

128. *Le Diwân de Tarafa Ibn-al-'Abd al-Bakrî*, par Max Seligsohn. 1901, in-8°.

129. *Histoire et religion des Nosairîs*, par René Dussaud. 1900, in-8°.

130. *Textes religieux assyriens et babyloniens*, par François Martin. 1900, in-8°.

131. *Le royaume de Provence sous les Carolingiens*, par René Poupardin. 1901, in-8°.

132. *Notices bibliographiques sur les archives des églises et des monastères de l'époque carolingienne*, par A. Giry. 1901, in-8°.

133. *Hermiæ Alexandrini in Platonis Phædrum scholia*, edidit P. Couvreur. 1901, in-8°.

134. *Les marchands de l'eau, hanse parisienne et compagnie française*, par Émile Picarda. 1901, in-8°.

135. *La diplomatie carolingienne, du traité de Verdun à la mort de Charles le Chauve* (843-877), par Joseph Calmette. 1901, in-8°.

136. *Le parler populaire dans la commune de Thaon (Calvados)*, par Ch. Guerlin de Guer. 1901, in-8°.

137. *Téezaza Sanbat.* Récit légendaire de la création. Texte éthiopien et traduction française, publ. par J. Halévy. 1902, in-8°.

138. *Études sur l'histoire de Milet et du Didymeion*, par B. Haussoullier. 1902, in-8°.

139. *Études sur l'étymologie et le vocabulaire du vieux slave* (1re partie), par A. Meillet. 1902, in-8° (2e partie), 1905, in-8°.

140. *Étude sur les sources principales des Mémorables de Xénophon*, par A. Chavanon. 1903, in-8°.

141. *Histoire de saint Azazaïl*, par F. Macler. 1902, in-8°.

142. *Histoire de la conquête romaine de la Dacie et des corps d'armée qui y ont pris part*, par Mme V. Vaschide. 1903, in-8°.

143. *Le cautionnement dans l'ancien droit grec*, par T. W. Beasley. 1902, in-8°.

144. *Le Nil à l'époque pharaonique*, par Palanque. 1903, in-8°.

145. *Les officiers royaux des Bailliages et Sénéchaussées*, par G. Dupont-Ferrier. 1902, in-8°.

146. *Étude d'un dialecte lituanien; le parler de Buividze*, par R. Gauthiot. 1903, in-8°.

147. *Études sur le règne de Hugues Capet*, par Ferd. Lot. 1903, in-8°.

148. *Introduction topographique à l'histoire de Bagdad*, par G. Salmon, 1903, in-8°.

149. *La Vida de San Domingo de Silos*, par Gonzalo de Berceo, publié par Fitz-Gerald. 1904, in-8°.

150. *La province romaine proconsulaire d'Asie depuis ses origines jusqu'à la fin du haut-empire*, par V. Chapot. 1904, in-8°.

151. *Vie d'Al-Ḥadjdjâdj Ibn Yousof d'après les sources arabes*, par Jean Périer, 1904, in-8°.

152. *L'origine des Ossalois*, par J. Passy, ouvrage revu et complété par P. Passy, 1904, in-8°.

153. *La bibliothèque du marquis de Santillane*, par Mario Schiff, 1905, in-8°.

En cours d'impression.

Lasalle-Serbat, *Les assemblées du clergé de France* (1561-1615).

Gautier (Léon), *Les Lombards dans les deux Bourgognes.*

ANNUAIRES.

1893. G. Paris, *L'altération romane du c latin.*

1894. Ed. Tournier, *Notes sur Démosthène.*

1895. G. Boissier, *Satura tota nostra est.* — M. Bréal, *James Darmesteter.*

1896. G. Monod, *Du rôle de l'opposition des races et des nationalités dans la dissolution de l'empire carolingien.*

1897. Maspero, *Comment Alexandre devint Dieu en Égypte.* — A. Carrière, *Joseph Derenbourg.*

1898. A. Carrière, *Sur un chapitre de Grégoire de Tours, relatif à l'histoire d'Orient.*

1899. M. Thévenin, *Sur l'histoire des origines de l'institution monarchique française.*

1900. J. Roy, *Corrections et additions à l'histoire de Robert de Clermont, sixième fils de saint Louis.*

1901. L. Havet, *Un* canticum *de Cécilius.* — F. Lot, *Arthur Giry.*

1902. H. Gaidoz, *La Réquisition d'amour et le symbolisme de la pomme.*

1903. Ch. Clermont-Ganneau, *Où était l'embouchure du Jourdain à l'époque de Josué?* — A. Meillet, *Auguste Carrière.*

1904. Émile Chatelain, *Les Palimpsestes latins.*

1905. J. Halévy, *La légende de la reine de Saba.*

La *Bibliothèque de l'École des hautes études*, publiée au moyen d'une subvention annuelle de 7,000 francs allouée par le Ministère de l'instruction publique, ne contient naturellement qu'une partie des travaux de la section. Sans parler ici des publications

des maîtres, nous devons mentionner les thèses d'élèves diplômés publiées en dehors de la collection [1] :

(1). *Eilhart d'Oberg et sa source française*, par Ernest Muret. 1887. (Extrait de la *Romania*, t. XVI.)

(2). *Étude sur le Papyrus d'Orbiney*, par William N. Groff. Paris, Leroux, 1888, in-4° (autographié).

(3). *Oton de Granson et ses poésies*, par A. Piaget. 1890. (Extrait de la *Romania*, t. XIX.)

(4). *Inscriptions antiques de la Quatrième Lyonnaise*, par P. Arnauldet. 1re partie. 1895. (Extrait des *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, t. LIV.)

(5). *Les Réflexions sur l'âme, par Bahya ben Joseph ibn Pakouda*, traduites de l'arabe en hébreu, précédées d'un résumé et accompagnées de notes par Isaac Broydé. Paris, Impr. Levinsohn-Kilemnik, 1896.

(6). *La prise de Cordres et de Sebille, chanson de geste du XIIe siècle*, publiée d'après le manuscrit unique de la Bibliothèque nationale, par Ovide Densusianu. Paris, Didot, 1896. (*Société des anciens textes français.*)

(7). *La Révolte du papier timbré ou des bonnets rouges en Bretagne en 1675*, par Jean Lemoine. Paris, Champion, 1898.

(8). *La politique pontificale et le retour du Saint-Siège à Rome en 1376*, par Léon Mirot. Paris, Bouillon, 1899.

(9). *L'industrie du sel en Franche-Comté avant la conquête française*, par Max Prinet. Besançon, typographie Dodivers, 1900.

(10). *Les gloses françaises (loazim) de Gerschom de Metz*, par Louis Brandin. Paris, Durlacher, 1902. (Extrait de la *Revue des études juives*.)

(11). *Nouvelles recherches sur les Chams*, par Antoine Cabaton. Paris, Leroux, gr. in-8°, 1901. (*Publications de l'École française d'Extrême-Orient*, vol. II.)

[1] Les élèves pressés de publier leur thèse peuvent la faire imprimer en dehors de la *Bibliothèque*, à la condition d'en remettre quinze exemplaires à la section.

(12). *Henri IV et la ligue évangélique. Étude sur la politique française en Allemagne* (1598-1610), par Jean Petresco. Paris, Henri Jouve, 1903.

(13). *Recueil des inscriptions égyptiennes du Sinaï... précédé de la géographie, de l'histoire et de la bibliographie des établissements égyptiens de la Péninsule,* par Raymond Weill. Paris, Société nouvelle de librairie, 1904, in-4°.

(14). *Clément d'Alexandrie et l'Égypte,* par A. Deiber. (*Mém. de l'Éc. fr. du Caire.*) Paris, 1905, in-4°.

(15). *Les marais de la Sèvre Niortaise et du Lay à la fin du XVIe siècle,* par M. Clouzot. Paris, 1905.

(16). *Le parler de Préneste d'après les inscriptions* (Extrait des *Mémoires de la Société de linguistique,* t. XIII, 5e fasc.), par A. Ernout, 1905.

(17). *La hiérarchie épiscopale (provinces, métropolitains, primats) en Gaule et Germanie depuis la réforme de saint Boniface jusqu'à la mort d'Hincmar, 762-882,* par E. Lesne. Lille et Paris, 1905.

CHRONIQUE

DE L'ANNÉE 1904-1905.

SÉANCES DU CONSEIL DE LA SECTION.

(Extraits du Registre des procès-verbaux.)

6 NOVEMBRE 1904.

Rapport favorable de MM. Roy et Lot sur la thèse, déjà imprimée, de M. Clouzot, *Les marais de la Sèvre Niortaise et du Lay à la fin du XVIe siècle.*

Dépôt, par M. Lot, de la thèse de M. Bourgin, *Histoire de la commune de Soissons.* — Commissaires responsables, MM. Roy et Thévenin. Cette thèse étant beaucoup trop développée, l'auteur est invité à la réduire avant de la remettre aux commissaires désignés.

8 JANVIER 1905.

Sont élus membres de la Commission annuelle des bourses : MM. Jacob, Roy et Lévi;

De la Commission annuelle de publication : MM. Thomas, Meillet et Lot;

De la Commission chargée de répartir une somme de 2,400 francs abandonnée par le Secrétaire de la section : MM. Lot, Meillet et Thomas.

Dépôt, par M. Meillet, de la thèse de M. Ernout, *Le parler de Préneste.* — Commissaires responsables, MM. Bréal et Gauthiot.

8 MAI 1905.

Dépôt, par M. Roy, de la thèse de M. Carrière, *Metz-sur-Seine.* — Commissaires responsables, M. Longnon et Thévenin.

Dépôt, par M. Lévi, de la thèse de M. Jules Bloch, *La proposition en sanscrit.* — Commissaires responsables, MM. Meillet et Finot.

Dépôt, par M. Derenbourg, de la thèse de M. Popescu-Ciocanel, *Contribution à la topographie roumaine.* — Commissaires responsables, MM. Halévy et Roques.

Dépôt, par M. Chatelain, de la thèse de M. Achille Legendre, *Commentaire sur les « Bucoliques » de Virgile, d'après un manuscrit tironien de Chartres.* — Commissaires responsables, MM. Havet et Jacob.

Dépôt, par M. Chatelain, de la thèse de M. Marouzeau, *Place du pronom sujet joint à un pronom personnel en latin.* — Commissaires responsables, MM. Havet et Meillet.

Dépôt, par M. Monod, de la thèse de M. Bourdon, *Le Concordat de 1516.* — Commissaires responsables, MM. Reuss et Roy.

Dépôt, par M. Desrousseaux, de la thèse de M. Boudreaux, *Sur les manuscrits des cynégétiques d'Oppien.* — Commissaires responsables, MM. Haussoullier et Serruys.

Rapport favorable de MM. Bréal et Gauthiot sur la thèse de M. Ernout.

18 JUIN 1905.

Le Président annonce que le Ministre de l'instruction publique viendra inaugurer le buste de Gaston Paris, œuvre de M. Puech, le dimanche 25 juin. — Le Conseil décide de remettre la réunion fixée ce jour-là à 2 heures et demie.

Le Président informe le Conseil qu'au mois de novembre prochain son admission à la retraite laissera disponible une somme 2,000 francs qui pourrait être employée soit à améliorer les traitements, soit à créer une conférence d'un caractère nouveau, soit à nommer un maître de conférence d'histoire du moyen âge ou d'histoire moderne. Il donne ensuite lecture des lettres des dix candidats, tous anciens élèves de l'École et auteurs de travaux remarquables à divers titres.

La proposition de consacrer la somme disponible à des augmentations, mise au voix, obtient au premier tour de scrutin 14 voix contre 14; au second tour elle est repoussée par 15 contre 14.

Sont élus membres d'une commission chargée de faire des propositions

à la prochaine séance, MM. Lot (18 voix sur 27 votants), Guieysse (15 voix), Haussoullier, Meillet et Morel-Fatio (14 voix).

25 JUIN 1905.

Le Président annonce que le Ministre de l'instruction publique l'a assuré de toute sa bienveillance pour l'École et a promis de rétablir au moins la somme de 1,000 francs retranchée l'an dernier sur notre crédit de publications.

Rapport favorable de MM. Havet et Meillet sur la thèse de M. Marouzeau;

De MM. Reuss et Roy sur la thèse de M. Bourdon ;

De MM. Lambert et Meillet sur la thèse de M. Marçais;

De MM. Haussoullier et Serruys sur la thèse de M. Boudreaux, dont certains chapitres devront être remaniés.

École de Rome. — M. Serruys présente la candidature de M. Boudreaux qui s'occuperait à Rome de textes géographiques byzantins encore inédits. Il reste à publier de nombreux itinéraires, sans aucune importance littéraire, mais précieux au point de vue historique.

M. Havet expose les titres de M. Marouzeau, grammairien et linguiste, qui ferait à Rome un séjour utile.

M. Monod soutient la candidature de M. Bourdon qui a su déjà trouver des textes qui avaient échappé à certains historiens célèbres et qui étudierait, aux archives du Vatican, les Annates et les relations de la Cour de Rome avec la France au XVI[e] siècle.

Au premier tour de scrutin, M. Boudreaux obtient 15 voix, M. Bourdon 11, M. Marouzeau 4;

Au second tour, M. Boudreaux réunit 23 voix, M. Bourdon 7.

Lecture du Rapport de la Commission élue le 18 juin, énumérant les titres divers des candidats à une conférence.

Au premier tour, M. Isidore Lévy obtient 12 voix, M. Léon G. Pélissier 4, M. Mispoulet 4, M. Léonardon 3, M. Hauser 2, M. Poupardin 1, M. Imbart de la Tour 1, et 4 bulletins blancs;

Au second tour, M. Lévy réunit 14 voix, M. Pélissier 4, M. Mispoulet 3, M. Gay, 1 et 8 bulletins blancs.

Au troisième tour, M. Lévy 15 voix, M. Pélissier 2, M. Mispoulet 3, M. Gay 1, et 9 bulletins blancs.

Aux quatrième et cinquième tours, M. Lévy 15 voix, M. Pélissier 1 et 15 bulletins blancs.

La proposition d'ajourner l'élection au mois de novembre est repoussée, à mains levées, par 15 contre 15.

Au sixième tour de scrutin, M. Isidore Lévy est désigné par 17 voix contre 14 blancs. En conséquence il sera présenté au Ministère comme maître de conférences d'histoire ancienne de l'Orient.

RÉCOMPENSES
DÉCERNÉES PAR L'INSTITUT EN 1905.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Prix Gobert. — Premier prix décerné à M. Delaville Le Roux pour l'ensemble de ses travaux sur les Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem.

Prix Chavée. — Une somme de 1,200 francs sur le montant du prix (1,800 francs) a été accordée au *Glossaire hébreu-français du XIIIe siècle*, publié par MM. Mayer Lambert et Brandin.

Prix Allier de Hauteroche. — Partagé également entre M. Adrien Blanchet, *La numismatique gauloise* et M. Svoronos, *Les monnaies des Ptolémées.*

Prix Saintour. — La moitié de ce prix a été accordée à M. Fernand Mazerolle, pour ses *Médailleurs français du XVe au milieu du XVIIe.*

Prix Prost. — La moitié de ce prix a été accordée à M. Lesort pour son ouvrage : *Les chartes du Clermontois conservées au Musée Condé.*

Prix Bordin. — Un prix de 1,000 francs (prélevé sur le total de 3,000 francs) a été décerné à M. Audollent pour sa thèse intitulée : *Carthage romaine.*

Prix La Fons-Melicocq. — Un prix de 600 francs a été accordé à M. Georges Daumet pour son ouvrage : *Calais sous la domination anglaise.*

LISTE

DES ÉLÈVES ET DES AUDITEURS RÉGULIERS

PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE 1904-1905.

Le registre de l'École constate 603 inscriptions prises pour les deux semestres. Sur ces 603 élèves ou candidats, on en compte 259 de nationalité étrangère qui se décomposent ainsi : de nationalité allemande, 66 ; — russe, 49 ; — américaine, 36 ; — autrichienne, 16 ; — polonaise, 15 ; — anglaise, 14 ; — suisse. 10 ; — belge, 9 ; — roumaine, 9 ; — tchèque, 9 ; — hongroise, 4 ; — hollandaise, 4 ; — luxembourgeoise, 3 ; — danoise, 3 ; — norvégienne, 2 ; — australienne, canadienne, espagnole, chilienne, persane, serbe, 1. On ne mentionne ici que les auditeurs reconnus par les directeurs d'études dans leurs rapports. — Les noms imprimés en petites capitales sont ceux des *élèves titulaires* nommés par M. le Ministre de l'instruction publique, sur la présentation du Conseil de la section, soit par l'arrêté du 12 octobre 1905, soit par des arrêtés antérieurs.

MM.

ALLEN (Cliffort), né à Centerville (Maine) [États-Unis], le 28 février 1871. *Américain.* Rue Blomet, 103. [Roques, Lefranc, Morel-Fatio, Thomas.]

AMANIEU (Amédée), né à Landiras le 7 déc. 1881. Rue de Vaugirard, 49. [Monod, Moret.]

AMAR (Émile), né à Tunis le 9 mai 1885, dipl. d'arabe. Rue Monge, 19. [Derenbourg.]

Arnaud (Achille), né à Revest-des-Brousses le 10 avril 1849. Rue Rollin, 19. [Thomas.]

ARTONNE (André), né à Clermont-Ferrand le 20 août 1882, él. Éc. Ch. Rue du Commandant-Marchand, 10. [Roy.]

AUBERT (Marcel), né à Paris le 9 avril 1884, él. Éc. Ch. Boulevard Magenta, 95. [Roy.]

Barat (Pierre-Charles-Julien), né à Auxerre le 3 octobre 1881. Passage Stanislas, 2 [Lefranc.]

BARBEAU (Louis), né à Rigny-Ussé le 14 juillet 1881, él. Éc. Ch. Rue de la Sorbonne, 18. [Monod, Lot, Chatelain.]

BAROT (Alexandre), né à Pamproux le 18 mai 1853. Rue Claude-Bernard, 84. [Thomas, Longnon, Gilliéron, Roques.]

BARTH (Albert), né à Aadorf le 19 février 1881, *Suisse.* Rue Crébillon, 4. [Thomas, Gilliéron, Lefranc, Roques.]

Bassères (Gaston), né à Prades le 2 août 1884, lic. l., él. Éc. Ch. Rue Victor-Cousin, 71. [Roy.]
Baston (Albert), né à Valence le 19 déc. 1880, lic. l. Rue Saint-Jacques, 269. [Lévi.]
Baucher (Alfred), né à Paris le 16 janvier 1832. Rue Garancière, 8. [Reuss.]
Beaulieu (Émile), né à Saint-Servan le 8 nov. 1879. Rue Nollet, 104. [Soury.]
Beauplan (Robert de), né à Meudon le 2 fév. 1882, lic. l., él. Éc. N. Rue d'Ulm, 45. [Havet, Chatelain.]
Beaurieux (Rémy-Gabriel), né à Orléans le 20 juin 1882, lic. dr. Boulevard Saint-Michel, 21. [Lefranc.]
Beran (Hugo), né à Sinčan (Autriche) le 31 oct. 1880, doct. philos., *Autrichien*. Rue de Vaugirard, 54. [Thomas, Lefranc, Passy, Roques, Gauthiot.]
Bernard (Maurice-René), né à Dieppe le 30 janvier 1871, sous-bibliothécaire à l'Université de Paris. Rue Saint-Jacques, 174. [Bémont.]
Bernewitz (Gertrude), née à Courlande (Russie) le 16 juillet 1882, institutrice, *Allemande*. Rue de Mézières, 6. [Passy.]
Bernus (Pierre), né à Bâle le 29 mai 1881, *Suisse*. Boulevard de Port-Royal, 85. [Roy, Bémont, Longnon.]
Berthet (Marie), née à Saint-Laurent-du-Jura le 2 février 1865, prof. d'Éc. N. de jeunes filles. [Lévi, Finot.]
Berthold (Frieda), née à Grimma le 14 mars 1884, *Allemande*. Rue des Ursulines, 5. [Lefranc.]
Berthoud (Philippe), né à Vitteaux le 24 février 1860. Hospice de Bicêtre. [Longnon.]
Besançon (Henri), né à Aubonne le 9 déc. 1873, lic. l., *Suisse*. Avenue de Montespan, 7. [Lefranc.]
Besch (Émile), né à Nancy le 2 fév. 1884, él. Éc. N. Rue d'Ulm, 45. [Lefranc.]
Besques (Paul-Léon), né à Paris le 8 juin 1876, dipl. hist. Rue Claude-Bernard, 73. [Monod.]
Beuve (Octave), né à Pouan le 3 juillet 1881, él. Éc. Ch. Rue des Canettes, 5. [Bémont, Roy.]
Biernawski (Louis), né à Vichy le 20 septembre 1880, él. Éc. Ch. [Roy.]
Bigot (Gaston), né à Janville le 4 mai 1882, lic. l., él. Éc. Ch. Rue Cujas, 19. [Chatelain, Roy, Thomas, Roques.]
Bigot (Jean), né à Nouans le 15 juin 1858, lic. dr. Rue des Écoles, 41. [Guieysse.]
Bilibine (Vera de), née à Saint-Pétersbourg le 30 avril 1876, *Russe*. Rue Paillet, 4. [Lefranc.]
Blanc (Eugène), né au Val (Var) le 14 juin 1876. Rue Monge, 110. [Soury.]
Blanchart (Abel-Marie-Joseph), né à Paris le 1er juillet 1866, dipl. Éc. L. O. Rue de l'Université, 38. [Halévy.]
Bloch (Jean), né à Paris le 25 mai 1884. Boulevard Malesherbes, 103. [Bémont.]

Bloch (Jules), né à Paris le 1er mai 1880, agr. Rue Sainte-Beuve, 3. [Meillet, Lévi, Gauthiot, Finot.]

Bloch (Oscar), né à Thillot (Vosges) le 8 mai 1877, agr. gramm. Rue du Cardinal-Lemoine, 28. [Thomas, Morel-Fatio, Gilliéron, Gauthiot, Meillet.]

Bodin (Louis-Marie-Jean), né à Blois le 10 juin 1869, agr. l. Rue d'Assas, 7. [Desrousseaux, Bérard.]

Bondois (Marguerite), née à Paris le 22 mai 1877, agr. hist. Rue Blomet, 77. [Monod.]

Bondois (Paul), né à Versailles le 28 avril 1885, lic. l., él. Éc. Ch. Rue Blomet, 77. [Monod, Roy, Thévenin.]

Bonna (Paul), né à Tilchatel le 5 mars 1880. Rue des Écoles, 22. [Soury, Passy.]

Bonnerot (Jean), né à Poitiers le 5 juillet 1882. Rue d'Alésia, 36. [Longnon.]

Boreux (Charles-Louis-Léon), né à Caen le 3 nov. 1874, agr. l. Rue de Rennes, 95. [Guieysse.]

Bornemann (Eva), née à Posen le 31 mai 1879, *Allemande*. Rue de l'Échiquier, 31. [Passy.]

Bornemann (Rodolphe), né à Lunebourg (Hanovre) le 14 avril 1873, *Allemand*. Rue de l'Échiquier, 31. [Passy.]

Bouard (Alain de), né à Coutras le 21 juillet 1882, él. Éc. Ch. Rue Bonaparte, 45. [Roy.]

Boudreaux (Pierre), né à Paris le 24 sept. 1882, lic. l. Rue des Poitevins, 1. [Desrousseaux, Jacob, Bérard, Serruys.]

Boulard (Louis-Marie-Jean), né à Cherbourg le 28 nov. 1877, lic. dr. Boulevard Pereire, 90. [Thévenin.]

Boulay (Eugène-Hippolyte), né à Piacé (Sarthe) le 28 juillet 1858. Rue Villeneuve, 1, à Clichy-la-Garenne. [Soury, Specht, Lambert.]

Boulenger (Jacques), né à Paris le 27 sept. 1879, arch. pal. Rue Cambacérès, 26. [Lefranc.]

Bourdon (Pierre), né à Issoudun le 5 avril 1880, lic. l. Quai d'Anjou, 23. [Monod, Roy.]

Boureau (Louis), né à Châteaudun le 17 déc. 1881. Rue Saint-Antoine, 21. [Lévi, Lambert.]

Bourguignon (Jean-Joseph), né à Charleville le 7 avril 1876. Rue Valentin-Haüy, 9. [Reuss.]

Bouteiller (André de), né à Paris le 10 août 1878, lic. Avenue Bosquet, 40. [Mispoulet.]

Boutillier du Retail (Armand-Marie-André), né à Paris le 17 févr. 1882, arch. paléog. Rue Monge, 43. [Monod, Chatelain.]

Breuil (Auguste), né à Bellevue-la-Montagne le 26 sept. 1866. Rue de Tournon, 21. [Soury, Lambert.]

Bruneau (Charles-Eugène), né à Givet la 19 nov. 1883, lic. l. [Lévi, Finot.]

Bruzon (Paul), né aux Moustiers-sur-le-Lay le 11 juin 1877, doct. en méd. Rue de la Clef, 48. [Lefranc.]

Burnand (Robert), né à Montpellier le 18 fév. 1882, lic. l., él. Éc. Ch. Boulevard des Invalides, 6. [Roy.]

Busnod (Paul-Alfred), né à Sens le 27 juin 1878. Quai d'Orléans, 30. [Longnon.]

Cahen (Henri), né à Delme le 29 août 1882, él. Éc. Ch. Rue de l'Ouest, 19, à Melun. [Longnon.]

Cahen (Maurice), né à Saint-Quentin le 18 avril 1884, lic. Rue Guy-de-la-Brosse, 5. [Foucher, Lévi, Gauthiot.]

Caillet (Louis), né à Lyon le 27 août 1881, él. Éc. Ch. Rue de Bagneux, 6. [Longnon, Roy.]

Campbell (Clara), née à Kinzua (Pensylvanie) le 13 sept. 1870, A. B. et A. M., *Américaine*. Rue Honoré-Chevalier, 5. [Passy.]

Canal (Séverin-Omer), né à Paris le 7 mars 1885, él. Éc. Ch. Rue Paul-Lelong, 17. [Bémont, Roy, Lot.]

Canet (Louis), né à Rouen le 18 juillet 1883. Rue de Rennes, 159. [Chatelain, Lebègue.]

Carame (Joseph), né à Brumana en février 1882, *Libanais*. Rue de Fleurus, 26. [Derenbourg.]

Carrière (Victor), né à la Borie le 7 mai 1872. Rue de Rivoli, 212. [Roy, Longnon.]

Cartier (Joseph), né à Bellevesvre le 9 nov. 1876, lic. l. Rue de Vaugirard, 74. [Scheil.]

Cerf (Barry H.), né à San Luis Obispo (Californie) le 4 sept. 1881, E. U., *Américain*. Rue Jacob, 50. [Roques.]

Cerf (Charlotte), née à San Luis Obispo (Californie) le 12 sept. 1873, *Américaine*. Rue Jacob, 5. [Lefranc, Passy.]

Chaîne (Marius), né à Tarascon le 10 août 1873, prof. à l'Univ. de Beyrouth. Rue Bonaparte, 82. [Guieysse, Halévy.]

Chapelle (Victor), né à Paris. Rue de Grenelle, 171. [Chatelain.]

Charles-Jean (François-Vincent), né à Sauteyrargues le 20 mars 1874, prof. libre. Rue de Sèvres, 95. [Jacob.]

Charvet (Félix), né à Pierreclos le 12 août 1883, él. Éc. N. Rue d'Ulm, 45. [Villefosse, Lefranc.]

Chasles (Marie-François-Raymond), né à Paris le 18 mai 1884, él. Éc. Ch. Place Saint-Sulpice, 1. [Lot, Meillet.]

Chatelain (Henri-Louis), né à Saint-Quentin le 13 août 1877, agr. Boulevard de Port-Royal, 49. [Thomas, Roques, Gilliéron, Lefranc.]

Chatelain (Louis), né à Paris le 23 février 1883, lic. l. Avenue d'Orléans, 71. [Villefosse.]

Claret (Berthe). Rue de Seine, 54. [Soury.]

Cloran (Timothy), né à Hudson le 2 janvier 1869, *Américain*. Boulevard Raspail, 282. [Thomas, Morel-Fatio, Roques.]

Cordès (George), né à Paris le 10 août 1884. Boulevard de Courcelles, 83. [Lévi, Gauthiot, Finot.]

Cohen (Marcel), né à Paris le 6 février 1884, lic. l. Chaussée-d'Antin, 45, [Meillet, Lévi, Roques, Lambert.]

Colmant (Pierre-Albert), né à Maubeuge le 6 août 1883, él. Éc. Ch. Rue de Crimée, 15 *bis*. [Roy, Bémont.]

Colonna (Le général Eugène-Henri), né à Thionville le 30 déc. 1837. Quai Conti, 15. [Scheil, Clermont-Ganneau, Lefranc, Guieysse, Longnon, Moret.]

Colonna (Marie), née à Nîmes. Quai Conti, 15. [Longnon, Lefranc.]

Colonna (Marguerite), née à Milianah (Algérie). Quai Conti, 15. [Longnon, Lefranc, Clermont-Ganneau.]

Colton (Suzan A.), née à Morganton le 10 février 1878, *Américaine*. Rue Servandoni, 11. [Passy, Morel-Fatio.]

Combe (Etienne), né à Grandson le 20 mars 1881, lic. théol., *Suisse*. Rue Casimir-Delavigne, 3. [Scheil.]

Cordey (Jean-Paul-Auguste), né à Moudon le 16 octobre 1880, él. Éc. Ch. Rue Brochant, 35. [Roy, Monod, Longnon.]

Cornu (Paul), né à Livry le 15 août 1881, él. Éc. Ch. Rue d'Auteuil, 11 *bis*. [Roy, Longnon.]

Corpel (André), né à Paris le 18 oct. 1887. Rue de Bretagne, 33, à Asnières. [Guieysse, Moret.]

Courtillier (Gaston), né Bouy-Luxembourg le 20 avril 1877, lic. l. Rue Méchain, 8. [Lévi.]

Cumming (Grace-Helen), née à Londres le 22 juillet 1878, *Anglaise*. Bourg-la-Reine. [Passy.]

Cuneo d'Ornano (André), né à Elbeuf (Seine) le 13 avril 1884. [Monod, Longnon.]

Cuny (Albert-Henri-Marie), né à Saint-Dié (Vosges) le 15 mai 1869, agr. gramm. Rue Saint-Jacques, 160. [Lévi, Meillet, Gauthiot, Finot.]

Curien (Léon), né à Châteauroux le 3 août 1880, lic. l., hist. Rue de Vaugirard, 74. [Psichari.]

Daeschner-Hodge (Mabel), née à San Francisco le 8 juillet 1868, *Américaine*. Rue Pierre-Charron, 16. [Passy.]

Daveluy (Charles), né à la Rochelle le 17 oct. 1829. Boulevard Brune, 107. [Clermont-Ganneau.]

David (André-Charles), né à Meung-sur-Loire le 15 avril 1884, lic. l. Rue de l'Écluse, 5, à Melun. [Villefosse, Clermont-Ganneau, Chatelain, Haussoullier, Bérard, Lebègue.]

David (Jules), né à Paris le 26 janvier 1857. Rue Pergolèse, 32. [Guieysse.]

Dawson (Cécile), née à Londres le 29 sept. 1878, institutrice, *Anglaise*. Boulevard Saint-Michel, 20. [Passy.]

Decker (Josué de), né à Zeveren le 30 août 1879, doct. philos. et l., *Belge*.

Rue de l'Abbé-de-l'Épée, 4. [Chatelain, Havet, Haussoullier, Jacob, Lebègue.]

Delarbre (Désiré), né à Saulces-Champenoises le 16 déc. 1845. Villa du Bel-Air, 13. [Longnon.]

Deltheil (Charles), né à Toulouse en 1880, lic. l. Avenue des Gobelins, 19. [Mispoulet.]

Dessus-Lamare (Alfred), né à Paris le 25 mars 1874. Rue Leclerc, 6. [Lambert.]

Destray (Paul), né à Tillenay (Côte-d'Or) le 16 novembre 1888, él. Éc. Ch. Boulevard des Batignolles, 45. [Longnon.]

Dommergues (Alphonse), né à Chaudesaignes le 13 avril 1848, demeurant à Paris. [Scheil.]

Drouhet (Charles), né à Berlad le 22 janvier 1879, prof. au lycée de Bucharest, *Roumain*. [Lefranc.]

Dufresne (Maurice), né à Grenoble le 19 septembre 1881, lic. l. Rue Clotaire, 3. [Lévi, Specht, Meillet, Gauthiot.]

Dugas (Charles), né à Alais le 22 oct. 1885, él. Éc. N. Rue d'Ulm, 45. [Lebègue.]

Dupont (Henri), né à Séry-les-Mézières le 25 février 1884, él. Éc. Ch. Rue Corneille, 5. [Roy, Longnon.]

Dupréel (Eugène), né à Malines le 8 fév. 1879, doct. philos. *Belge*. Rue de l'Estrapade, 13. [Monod, Thévenin.]

Ebersolt (Jean), né à Montbéliard le 22 juin 1879. Rond-point Bugeaud, 5. [Psichari, Serruys.]

Ernout (Alfred), né à Lille le 30 oct. 1879, agr. gramm. Rue de Seine, 22. [Chatelain, Meillet, Gauthiot, Lévi.]

Esmonin (Edmond), né à l'Étang-Vergy (Côte-d'Or) le 24 octobre 1877, agr. hist. Rue Berthollet, 11. [Bérard.]

Falconnet (Maurice), né à Paray-le-Monial le 11 juillet 1876, dipl. ét. sup. hist. et géogr. Rue de Pontoise, 30. [Monod.]

Faral (Edmond), né à Médéa le 18 mars 1882, lic. l., él. Éc. N. [Roques.]

Farrer (Lucy E.), née à Londres le 21 juillet 1869, *Anglaise*. Rue de Cluny, 11. [Thomas, Roques.]

Faure (Claude), né à Bourges le 9 mars 1881, lic. l., él. Éc. Ch. [Roy, Bémont.]

Fazy (Max.-Émile-Antoine), né à Besançon le 30 août 1883, él. Éc. Ch. Avenue de Saint-Cloud, 89, à Versailles. [Roy.]

Ferrère (Louis), né à Condom le 14 mars 1884, él. Éc. N. Rue d'Ulm, 45. [Chatelain.]

Feuillâtre (Paul-Benjamin), né à Paris le 28 janvier 1881, lic. l., dr. Rue de Passy, 56. [Bérard.]

Filippi (Paul), né à Paris le 20 juillet 1884. Rue des Gobelins, 35. [Lévi.]

Fischer (Joseph-Louis), né à Budapest le 12 février 1882, *Hongrois.* Rue Le Goff, 10. [Lefranc.]

Flandin (Marcel), né à Clermont-Ferrand le 13 février 1882. Rue Descartes, 31. [Jacob, Lebègue.]

Flicoteaux (Emmanuel), né à Paris le 2 juin 1882, lic. hist. et géogr., él. Éc. Ch. Rue de Grenelle, 59. [Roy, Bémont, Lot, Roques.]

Françon (Jean), né à Saint-Etienne le 24 juin 1880. Rue de Vaugirard, 74. [Scheil.]

Franel (Jean-Étienne), né à Vevey le 22 mai 1881, *Suisse.* Rue de Bagneux, 3. [Jacob, Chatelain, Bérard, Desrousseaux, Serruys.]

Frémont-Saint-Chaffray (Berthe). Rue de Seine, 54. [Soury.]

Fremy (Elphège), né à Paris le 14 février 1883, él. Ec. Ch. Rue Casimir-Perrier, 11 *bis.* [Longnon.]

Frenkel (Jéchiel), né à Radom le 21 mars 1882, *Russe.* Rue Eugène-Süe, 7. [Clermont-Ganneau, Derenbourg, Lambert.]

Fréville (Robert de), né à Paris le 19 décembre 1882, él. Éc. Ch. Rue Cassette, 12. [Roy.]

Frinta (Antoine), né à Nové Mèsto Nad Métuji le 14 juin 1884, *Tchèque.* Impasse Chartière, 9. [Meillet, Passy, Gilliéron, Roques.]

Fromage (Léon), né à Rouen le 2 février 1884. Gare Montparnasse. [Lévi.]

Gamsa (Pascal), né à Dvinsk en 1884, *Russe.* Rue Le Goff, 10. [Guieysse.].

Gaspar (Camille), né à Boussu le 3 mars 1876, doct. en philos., *Belge.* Rue Madame, 61. [Jacob, Haussoullier, Lebègue.]

Gaudubois (Raymond), né à Chartres le 3 déc. 1886. Rue de la Condamine, 18. [Lot.]

Gautier (J.-E.), né à Lyon le 6 septembre 1861. Rue d'Assas, 72. [Scheil.]

Gautier (Pierre), né à Dijon le 13 janvier 1884, él. Éc. Ch. Rue de la Chaise, 22. [Roy, Longnon, Lot.]

Genouillac (H. de), né à Rouen le 15 mars 1881, lic. théol. Rue de Vaugirard, 74. [Scheil.]

Gerig (John-Laurence), né à Saint-Louis (État de Missouri), doct. ès l., *Américain.* Rue Jacob, 22. [Gaidoz, Passy, Lefranc, Roques, Morel-Fatio.]

Giron (Noël), né à Bois-Colombes le 22 août 1884. Rue des Aubépines, 117, à Bois-Colombes. [Guieysse, Moret, Derenbourg.]

Grabowski (Thadée), né à Cracovie (Galicie), le 29 oct. 1871, *Autrichien.* Rue Monsieur-le-Prince, 21. [Morel-Fatio, Lefranc.]

Grant (William Lawson), né à Halifax (Nouvelle-Écosse) le 2 nov. 1872, M. A. et B. G., *Canadien.* Rue des Beaux-Arts, 4 *bis.* [Thévenin, Bémont.]

Graziani (Paul), né à Marseille le 18 février 1882, él. Éc. Ch. Rue Saint-Jacques, 244. [Roy, Thomas.]

Grenier (Paul-Louis), né à Chambon (Creuse) le 21 novembre 1879, lic. dr., él. Éc. Ch. Rue Notre-Dame-des-Champs, 56. [Roy, Longnon.]

Grützner (E. H.), née à Bautzen (Saxe) le 15 mars 1885, *Allemande*. Rue des Ursulines, 5. [Lefranc.]

Guérin (Henri), né à Dol-de-Bretagne le 2 avril 1866, lic. l. Rue du Cherche-Midi, 99. [Derenbourg.]

Guitard (Eugène), né à Toulouse le 26 déc. 1884, él. Éc. Ch. Rue Cujas, 19. [Longnon, Roy, Thomas.]

Gutmensch (Gustave), né à Brünn (Moravie) le 19 avril 1876, doct. philos., *Autrichien*. Rue d'Assas, 134. [Roy, Bémont, Thévenin.]

Harouel (Jeanne), née à Paris, prof. libre. Avenue du Maine, 149. [Passy.]

Hatzfeld (Jean), né à Nancy le 29 nov. 1880, lic. l. Avenue de Villiers, 5. [Haussoullier.]

Hawkins (Richmond), né à Saint-Louis (Missouri) [États-Unis] le 2 mai 1878, A. B. et M. A., *Américain*. Rue Jacob, 22. [Lefranc.]

Hengstenberg (Gertrud), née à Stuttgart le 13 nov. 1878, *Allemande*. Rue Boulard, 35. [Lefranc.]

Herbert (Joseph), né à Flavy-le-Martel (Aisne) le 9 janv. 1839. Rue Hautefeuille, 19. [Lambert, Clermont-Ganneau.]

Houdayer (Raymond), né à Paris le 30 juin 1883, él. Éc. Ch. Boulevard Raspail, 208. [Roy.]

Hubschmied (J. U.), né à Rüschegg (Berne) le 4 fév. 1881, *Suisse*. Rue de l'Odéon, 3. [Thomas, Gilliéron, Roques.]

Hüpeden (Hedwig), née à Hameln (Hanovre) le 21 oct. 1874, *Allemande*. Rue de l'Université, 88. [Passy, Lefranc.]

Huvelin (Gabriel), né à Beaune le 12 sept. 1869, lic. l. Rue Cassette, 24. [Scheil.]

Isnard (Émile), né à Digne le 1er janv. 1883, él. Ec. Ch. Rue Gay-Lussac, 29. [Longnon, Roy.]

Jaeger (Nicolas-Henri), né à Drammen le 17 mai 1853, lic. phil., prof. au collège d'Alesund, *Norvégien*. Rue Daubenton, 15. [Monod, Soury, Reuss, Passy.]

Jalby (Joseph-Pierre), né à Saint André le 26 déc. 1867, lic. l., *Espagnol*. Rue du Jourdain, 10. [Morel-Fatio.]

Jeanton (Gabriel), né à Lacrost le 15 mai 1881, lic dr. Rue Debrousse, 2. [Longnon.]

Jourd'heuil (Maurice), né à Paris le 1er mai 1884. Rue Pasteur, 3. [Guieysse.]

Jud (Jacques), né à Winterthur le 12 janv. 1882, *Suisse*. Hôtel Saint-Pierre, rue de l'École-de-Médecine. [Thomas, Gilliéron, Roques, Lefranc.]

Jusselin (Maurice), né à Paris le 16 janvier 1882, él. Ec. Ch. Rue de l'Ouest, 1. [Longnon, Roy.]

Juvet (Alfred), né à Fleurier le 17 déc. 1878, lic. l., doct. philos., *Suisse*. Rue des Saint-Pères, 9. [Monod, Gauthiot, Gaidoz.]

Khoudadoff (Wladimir), né à Thioneki le 7 février 1882, *Arménien*. Rue du Faubourg-Saint-Jacques, 13. [Bérard.]

Kornfeind (Idalea), née à Olmütz le 16 janv. 1879, *Autrichienne*. Rue Nollet, 72. [Reuss, Passy.]

Kostial (Hermann), né à Graz (Autriche) le 9 juin 1880, doct. philos., *Allemand*. Lycée Louis-le-Grand. [Thomas, Gauthiot, Passy.]

Krb (Adolphe), né à Mladá Vožice (Bohême) le 13 août 1883, *Tchèque*. Impasse Chartière, 9. [Passy, Meillet, Roques, Gauthiot.]

Kunstovný (Otakar), né à Jindrichův Hradec le 13 juillet 1884, *Tchèque*. Rue Champollion, 11. [Meillet, Roques, Gauthiot.]

Labaste (Henri-Charles), né à Paris le 6 févr. 1874, agr. des lettres, prof. lycée de Tourcoing. Rue des Abbesses, 48. [Psichari.]

Laborde (Jules-Jean-Baptiste), né à Bayonne le 30 avril 1871, lic. l. Rue Auguste-Comte, 17. [Morel-Fatio.]

Labrosse (Henri), né à Paris le 3 août 1880, lic. l., él. Éc. Ch. Rue de Sèvres, 45. [Lot.]

Labroue (Émile-Henri), né à Bergerac le 29 août 1880, lic. l. et hist., dipl. Ét. S. d'hist. Rue Toullier, 8. [Monod.]

Lafont (Renée-Charlotte-Amélie), née à Amiens le 4 nov. 1877, lic. l. Rue du Cardinal-Lemoine, 73. [Havet, Psichari.]

Lafont (Charles-Marie), né à Bayonne le 8 nov. 1851, agr. l., prof. lyc. Louis-le-Grand. Rue du Cardinal-Lemoine, 73. [Psichari.]

La Forge (François de), né à Carcassonne le 14 octobre 1857. Rue François Ier, 14. [Monod, Roy.]

Lanco (Pascal), né au Palais le 12 avril 1879, él. Éc. Ch. Boulevard Saint-Michel, 129. [Longnon.]

Langellier (R. E.), née à Abilène (Kansas) [États-Unis] le 11 mai 1879, Ph. B., *Américaine*. [Passy.]

Langdon (Stéphen), né à Mourac (Michigan) [États-Unis] le 8 mai 1875, doct. philos., *Américain*. Rue d'Assas, 76. [Scheil, Clermont-Ganneau, Derenbourg, Lambert.]

Laporte (Édouard-Georges-Auguste), né à Paris le 3 mars 1870, secr. Soc. d'ethnographie. Route Nationale, à Cormeilles-en-Parisis. [Guieysse.]

Labbé (Georges), né à Paris le 10 avril 1881, lic. l. Rue de Paris, 69, à Clamart. [Roy, Thévenin.]

Lartigue (J.-L.), né à Cadaujac le 8 mars 1881. Rue de Vaugirard, 49. [Monod, Roy.]

Latouche (Robert), né au Mans le 24 novembre 1881, lic. l., dr. Rue de l'Odéon, 10. [Bémont.]

Laufberger (Marthe), née à Turnau (Bohême) le 28 juillet 1882, *Autrichienne*. Rue Jacob, 37. [Passy.]

Laurent (Henri-Robert), né à Saint-Genis-d'Aoste le 14 mars 1884, él. Éc. N. Rue d'Ulm, 45. [Villefosse, Lefranc.]

Lavergne (Géraud), né à Moulins le 3 janv. 1884, él. Éc. Ch. Rue Serpente, 30. [Roy, Roques.]

Laville (André), né à Paris le 20 déc. 1856, préparateur à l'Éc. des Mines. Avenue des Gobelins, 39. [Guieysse, Moret.]

Lazard (Michel), né à Paris le 6 avril 1840, lic. dr. Rue Boutarel, 2. [Lefranc.]

Le Barrois d'Orgeval (Gabriel), né à Paris le 11 juin 1879, lic. philos., él. Éc. Ch. Avenue Bugeaud, 51. [Longnon, Roy.]

Leblanc (Ange), né à Blarin le 23 nov. 1843. R. Claude-Bernard, 7. [Soury.]

Leclerc (Louis-Émile), né à Brachay le 18 juin 1860, lic. l., prof. libre. Rue Leverrier, 15. [Longnon.]

Lecomte (Louis-Arthur-Victor-Joseph), né à Montdidier (Somme) le 16 sept. 1879, lic. l. Rue des Lyonnais, 34. [Villefosse, Haussoullier.]

Lecourt (Marcel), né à Paris le 21 oct. 1881. Boulevard Saint-Michel, 47. [Chatelain.]

Legendre (Achille-Clément-Paul), né à Longjumeau le 27 avril 1869, agr. gr., passage Miollis, 14. [Chatelain.]

Lelong (Henri), né à Paris le 3 mai 1884. Rue Foucault, 6. [Meillet, Lévi, Finot.]

Lemiche (Jules-Achille), né à Freneuse le 18 avril 1829, agr. l. viv. Villa de la Reine, à Versailles. [Longnon, Thomas.]

Leroux (Gabriel), né à Lyon le 3 fév. 1879, agr. Rue de Lunain, 9. [Haussoullier.]

Letors (Armand), né à Auxerre le 4 juin 1884. Boulevard des Batignolles, 45. [Reuss.]

Letourneau (L.-M.-L.), née à Paris en août 1866. Rue des Bernardins, 17. [Lefranc.]

Lévy-Bruhl (Henri), né à Paris le 18 déc. 1884, lic. l. Rue Lincoln, 7. [Lot.]

Lisowski (Sigismond de), né à Cracovie le 13 nov. 1880, doct. dr.. *Polonais.* Quai Voltaire, 15. [Jacob, Haussoullier, Chatelain, Mispoulet.]

Loiseaux (Louis-Auguste), né à Briancourt le 15 janv. 1871, prof. adj. à l'Univ. de Columbia. Rue Fabert, 26. [Morel-Fatio.]

Loncle (Maurice), né à Saint-Quentin le 22 décembre 1879, lic. l., doct. dr. Rue de la Pitié, 17. [Thévenin.]

Louis (Eugène), né à Paris le 2 fév. 1872, doct. dr. Rue Férou, 8. [Lév Finot.]

Louis (Gabrielle), née à Paris. Rue Antoine-Roucher, 2. [Lefranc.]

Loviot (Louis), né à Paris le 18 avril 1885. Avenue Velasquez, 3. [Lefranc.]

Lur-Saluces (Alexandre de), né à Sauternes le 31 juillet 1850. Rue Dumont-d'Urville, 10. [Soury.]

Lyon (Ernest), né à Limoges le 16 avril 1881, lic. dr. Square Maubeuge, 3. [Longnon, Mispoulet.]

Macy (Grace-S.), née à Rahway (New-Jersey) le 18 août 1870, A. B., *Américaine*. Rue de l'Assomption, 10. [Gauthiot.]

Maitret (Jehanne), née à Paris le 7 avril 1872. Rue Gerbillon, 7. [Clermont-Ganneau, Lambert.]

Mamelock (Julien), né à Zurich le 2 mai 1881, *Suisse*. Rue Soufflot, 3. [Gilliéron, Thomas, Morel-Fatio, Roques.]

Manesse (Fernand), né à Paris le 4 mars 1883. Passage Bosquet, 1. [Lefranc.]

Marchal (Léon), né à Lunéville le 1er janvier 1882. Rue du Cherche-Midi, 88. [Scheil.]

Marek (Michel), né à Varsovie le 1er oct. 1882, *Russe*. Boulevard Saint-Michel, 27. [Thévenin.]

Marouzeau (Éléonore), née à Hambourg le 22 mars 1878. Rue Schœlcher, 4. [Lévi.]

Marouzeau (Jules), né à Fleurat (Creuse) le 20 mars 1878. Rue Schœlcher, 4. [Villefosse, Havet, Chatelain, Lévi.]

Martin (François), né à Montsalvy le 16 septembre 1867. Rue de Vaugirard, 74. [Scheil.]

Martin (Louis), né à Lannion le 10 juin 1853. Rue de Richelieu, 23 *bis*. [Derenbourg, Clermont-Ganneau, Guieysse, Moret.]

Martin (Olivier-François), né à Binic (Côtes-du-Nord) le 30 octobre 1879, doct. en dr. Rue de Vaugirard, 4. [Thévenin.]

Martineau (Henri), né à Coulonges-sur-Lautize. Rue Monge, 115. [Soury.]

Massignon (Louis), né à Nogent-sur-Marne le 25 juillet 1883, lic. l. Rue de Solférino, 7. [Derenbourg.]

Massis (Henri), né Paris le 21 mars 1886. Rue de Miromesnil, 106. [Lefranc.]

Mathieu (Georges), né à Nîmes le 10 déc. 1882, lic. l., él. Éc. Ch. Rue de Tournon, 13. [Roy.]

Matruchot (Louis). Boulevard Carnot, 11, à Bourg-la-Reine. [Longnon.]

Maugeret (Louis-Alexandre), né à Paris le 28 janv. 1828. Rue du Cherche-Midi, 102. [Lefranc, Gilliéron, Thomas.]

Maupassant (Jean de), né à Thorigny (Seine-et-Marne) le 7 juin 1882, lic. h., él. Ec. Ch. Boulevard de Port-Royal, 49. [Roy.]

Maybaum (Jeanne), née à Varsovie le 28 oct. 1878, *Russe*. Rue Berthollet, 11. [Clermont-Ganneau, Guieysse.]

Mazon (André), né à Paris le 7 septembre 1881, lic. l. Rue du Vieux-Colombier, 18. [Meillet, Passy.]

Mazon (Maurice-Paul-Emmanuel), né à Privas le 25 juin 1874, agr. et doct. l. Rue du Vieux-Colombier, 18. [Desrousseaux, Bérard.]

Medan (Pierre), né à Galié le 17 avril 1881, lic. l. Rue de l'Abbé-Groult, 46. [Havet, Chatelain.]

Ménétrier (Paul), né à Pontoise le 22 décembre 1839, lic. dr. Rue Bonaparte, 68. [Longnon.]

Mesnard (Georges), né à Paris le 14 mars 1845, lic. dr. Rue de Rivoli, 194. [Longnon.]

Metzger (Violet E.), née à Kansas City (Missouri) [États-Unis] le 18 oct. 1871, lic. l., *Américaine*. Rue Léopold-Robert, 5. [Soury, Gauthiot.]

Meyer (Johanna), née à Berlin le 9 juillet 1879, *Allemande*. Rue des Ursulines, 5. [Lefranc.]

Michel (Robert), né à Montpellier le 12 oct. 1884, lic. l., él. Éc. Ch. Rue Claude-Bernard, 59. [Longnon, Roy.]

Michell (R. B.), né à Perth (Canada) le 6 février 1881, A. B., A. M., *Anglais*. Rue de Rennes, 132. [Lefranc.]

Mignon (Marie-Théophile-Maurice), né à Prémery le 9 août 1882. Rue Saint-Sulpice, 22. [Lefranc, Morel-Fatio.]

Miladowski (Robert), né à Carcassonne le 9 févr. 1883. Rue Gay-Lussac, 76. [Havet, Chatelain.]

Mirot (Léon), né à Annecy le 6 juin 1870, arch. pal., él. dipl. Rue de Grenelle, 15. [Longnon.]

Molen (Wilhem van der), né à Sneeb le 4 janv. 1880, *Hollandais*. Rue Delambre, 15. [Thomas, Roques.]

Mongin (Jean-Victor), né à Attigny le 16 juillet 1864, agr. gramm. Rue Francœur, 26. [Thomas, Roques.]

Morand (Louis), né à Paris le 17 juin 1885. Rue du Congrès, 6, à Asnières. [Guieysse.]

Münch (Rudolf), né à Pecek (Autriche) le 2 févr. 1875, doct. philos., *Allemand*. Rue de Vaugirard, 11, [Passy.]

Munier (Marie-Charles-Louis), né à Pont-à-Mousson le 19 mai 1837, lic. dr. Rue de la Sorbonne, 2. [Guieysse, Moret.]

Mutiaux (Eugène), né à Paris le 20 juillet 1846. Rue de la Pompe, 66. [Longnon, Lefranc.]

Nedelcu (Constantin), né à Kákova (Autriche-Hongrie) le 1er nov. 1882, *Roumain*. Rue Berthollet, 11. [Roques.]

Noble (H.-D.), né à Regnévelle le 29 juin 1875. Rue de Vaugirard, 49. [Soury.]

Notton (Camille), né à Peyrat-de-Bellac le 18 juillet 1881. Rue Delambre, 15. [Specht.]

Novák (Iaroslav), né à Kožušany (Moravie, Autriche) le 23 mars 1884, *Tchèque*. Rue Champollion, 11. [Passy, Gauthiot.]

Oettingen (Nelly), née à Dorpat (Russie) le 20 nov. 1882, *Allemande*. Boulevard de Port-Royal, 80. [Passy.]

Ouverleaux (Émile), né à Ath le 12 janv. 1846, *Belge*. Rue Cortambert, 13. [Clermont-Ganneau, Villefosse.]

Pachtère (Félix-Georges de), né à Paris le 21 avril 1881, lic. l., él. Éc. N. Rue d'Ulm, 45. [Monod, Longnon, Roques.]

Pascal (J.-Dominique), né à Lyon le 28 mai 1846. Impasse de l'Orillon, 5. [Passy.]

Pauk (Emmanuel), né à Jindr-Hradec le 21 mars 1884, *Tchèque*. Rue Champollion, 11. [Passy.]

Paul (Charles), né à Prague (Bohême) le 24 sept. 1883, *Tchèque*. Rue Champollion, 11. [Meillet, Passy, Gauthiot, Roques.]

Paulhan (Suzanne), née à Nîmes. Rue Gay-Lussac, 42. [Passy.]

Peirce (Marion-Virginia), née à West Grove (Pensylvanie) le 23 juillet 1882. A. B., A. M., *Américaine*. Rue de la Sorbonne, 6. [Morel-Fatio, Thomas, Passy, Roques.]

Perreau (Louis-Étienne-Émile), né à Clamecy (Nièvre) le 16 oct. 1857. Rue Legendre, 62. [Guieysse, Moret.]

Pfaendler (Wilhelm), né à Wattwyl, *Suisse*. Rue Dulong, 44. [Thomas, Lefranc, Roques.]

Piganiol (André), né au Havre le 17 janv. 1883, lic., Éc. N. [Mispoulet.]

Pinès (Meyer), né à Mohilew le 12 juin 1882, *Russe*. Rue de la Collégiale, 17. [Lefranc.]

Pinoncely (Pierre), né à Larche le 26 avril 1866, lic. l. Boulevard Saint-Germain, 44. [Lambert.]

Pirot (Louis), né à Châteauroux le 9 juillet 1881. Rue de Vaugirard, 74. [Scheil.]

Pissard (Hippolyte), né à Saint-Julien le 25 juin 1882, lic. l., dr., él. Éc. Ch. Rue de Navarre, 9. [Roy.]

Plastara (Georges), né à Lupsann le 27 mars 1881, doct. dr., *Roumain*. Rue des Écoles, 24. [Lefranc.]

Polain (Marie-Louis), né à Liège le 28 oct. 1866, *Belge*. Rue Madame, 60 [Lefranc.]

Pommier (Georges), né à Paris le 9 avril 1885. Boulevard des Batignolles, 29. [Lefranc.]

Popescu-Ciocañel (Georges), né à Ploesti le 9 mars 1869, lic. l., *Roumain*. Rue des Écoles, 3. [Derenbourg, Clermont-Ganneau.]

Potthoff (Marie), née à Meerane (Saxe) le 25 oct. 1874, *Allemande*. Rue Jacob, 39. [Passy.]

Pouchenot (Achille), né à Vernierfontaine le 18 mai 1879, répétiteur au Collège Chaptal. Boulevard des Batignolles, 45. [Reuss.]

Poupardin (René), né au Havre le 27 février 1874, ancien membre de l'École française de Rome, él. dipl. Éc. des hautes études. Rue Soufflot, 18. [Lot.]

Pousart (Thérèse), née à Paris le 26 juillet 1845. Rue Falguière, 24. [Guieysse, Clermont-Ganneau, Lefranc, Moret.]

Préchac (Léon-J.-F.), né à Condom le 18 nov. 1881, él. Éc. N. Rue d'Ulm, 45. [Havet, Chatelain.]

Pretnar (Janko), né à Jesenice le 25 déc. 1880, *Autrichien*. [Passy.]

Protot (Eugène), né à Carisey le 27 janvier 1839. Boulevard Voltaire, 216. [Derenbourg.]

Quentel (Pierre), né à Lambezellec le 20 déc. 1876, lic. l. Rue d'Assas, 62. [Scheil, Meillet, Lambert.]

Raingeard (Pierre), né à Niort le 17 janvier 1882. Rue de Rennes, 159. [Jacob, Haussoullier.]

Raulet (Lucien), né à Paris le 11 oct. 1843. Rue des Dames, 9. [Longnon.]

Rébeillé (Gustave), né à Mont-d'Astarac le 5 janv. 1882, él. Éc. N. Rue d'Ulm, 45. [Chatelain, Lévi.]

Reesink (Henriette), née à Zutphen le 31 mai 1876, *Hollandaise*. Rue Notre-Dame-des-Champs, 17. [Thomas, Roques.]

Reinach (Ad.-J.), né à Paris le 10 janv. 1887. Avenue Van-Dyck, 6. [Haussoullier, Jacob, Bérard, Lebègue.]

Reinbold (Joachim), né à Lublin le 3 juillet 1879, *Polonais*. Rue Clignancourt, 67. [Thomas.]

Régné (Jean), né à Armissan le 28 mars 1883, él. Éc. Ch. Boulevard Saint-Michel, 125. [Bémont.]

Rens (Albert), né à Saint-Denis (Seine) le 31 mars 1871, lic. dr. Rue de la Bastille, 4. [Clermont-Ganneau, Scheil.]

Reynier (Jean-Léon), né à Château-Ville-Vieille le 18 sept. 1881, lic. l., él. Éc. N. Rue d'Ulm, 45. [Lévi.]

Rhein (André), né à Paris le 22 oct. 1885. Rue d'Angiviller, 31, à Versailles. [Longnon, Roy.]

Riby (Jules), né à Chaumont-sur-Tharonne le 22 janv. 1876, lic. dr. Rue de Buffon, 33. [Meillet, Thomas.]

Riegel (René), né à Amiens le 11 mai 1878, lic. l. Rue Jussieu, 25. [Gauthiot.]

Riottot (Gustave), né à Paris le 22 avril 1864, lic. dr. Rue de la Pompe, 157. [ngnon.]

Ritchie (R. L. Graeme), né à Glascow le 16 nov. 1880, *Écossais*. Rue d'Assas, 70. [Thomas, Roques.]

Ritter (Georges), né à Gray le 19 décembre 1881, lic. l., él. Éc. Ch. Rue Vauquelin, 13. [Lot, Bémont.]

Robert (Gaston), né à la Francheville le 28 septembre 1880, lic. l. Rue Denfert-Rochereau, 51. [Longnon.]

Robin (Marcel-Marie-René-Camille), né à Orléans le 10 septembre 1882, él. Éc. Ch. Rue Mallé, 47. [Roy, Morel-Fatio.]

Roffat (Jean), né à Saint-André-d'Apchon le 21 janv, 1872. Rue du Vieux-Colombier, 7. [Guieysse.]

Roman (Alcide-Ernest-Antoine), né à Valence-sur-Rhône le 14 mai 1858, lic. dr. Rue Bouret, 37. [Lambert.]

Romeu (Jean), né à Ria le 13 févr. 1875, lic. l. Rue de Vaugirard, 46. [Morel-Fatio.]

Ronflard (Arsène), né à Arpajon le 8 décembre 1881, lic. dr. Rue de Fontenay, 26, à Châtillon-sous-Bagneux. [Derenbourg.]

Rosset (Théodore), né à Montréal le 9 nov. 1877, agr. Rue Saint-Jacques, 328. [Bérard, Thomas.]

Roussel (Pierre), né à Nancy le 23 févr. 1881, agr. l., él. Éc. N. Rue d'Ulm, 45. [Haussoullier, Lambert.]

Roussen de Florival (Henri-Ferdinand-Louis de), né à Laon le 3 nov. 1879. Rue de l'Université, 5. [Roy, Longnon.]

Ruinaut (Joseph), né à Castaudet (Landes) le 15 nov. 1884, él. Éc. Ch. [Longnon, Roy, Roques.]

Ruiz (Gaston), né à Paris le 18 novembre 1884. Rue Fontaine-au-Roi, 36. [Lefranc.]

Rumpf (Frédéric-Albert), né à Livingston (New-Jersey) le 14 nov. 1852, prof. au Conservatoire de New-York, *Américain*. Rue Pergolèse, 5. [Soury.]

Sage (Henri), né à Paris le 5 juin 1881. Rue du Cloître-Notre-Dame, 6. [Bérard.]

Sauvage (René), né à Caen le 17 févr. 1882, lic. l., él. Éc. Ch. Rue Férou, 11. [Longnon, Roy.]

Seminario (José), né à Guayaquil le 10 avril 1881, lic. dr., *Équateur*. Rue de Lisbonne, 66. [Morel-Fatio.]

Senn (Félix), né à Paris le 11 janvier 1879, lic. l., doct. dr. Rond-Point Bugeaud, 5 (fondation Thiers). [Thévenin.]

Sigonnaud (Alcide), né à Brest le 30 sept. 1881. Boulevard Latour-Maubourg, 51 *bis*. [Guieysse.]

Slouschz (Nahum), né à Odessa en 1872. Rue Guy-de-la-Brosse, 11. [Derenbourg, Halévy, Clermont-Ganneau.]

Smets (Georges), né à Molenbech-Saint-Jean le 7 juillet 1881, doct. philos., *Belge*. Rue de l'Estrapade, 7. [Monod, Thévenin, Bémont, Lot.]

Soehnée (Frédéric), né à Paris le 31 mars 1866. Rue de Verneuil, 40. [Longnon.]

Spiero (Ella), née à Königsberg le 13 janv. 1884, *Allemande*. Rue des Ursulines, 5. [Lefranc, Passy.]

Spiess (Max), né à Stolberg (Prusse Rhénane) le 14 janv. 1875, *Allemand*. Rue de Mézières, 6. [Passy.]

Spooner (Marguerite-Adelaïde), née le 8 juin 1884. Rue du Général-Appert, 20. [Guieysse.]

Stappers (Antoine), né à Hasselt le 8 nov. 1879, doct. philos., l., *Belge*. Boulevard de Strasbourg, 31. [Villefosse, Haussoullier, Havet, Mispoulet.]

Stromberg (Michel), né à Odessa le 12 janvier 1883, *Russe*. Rue Madame, 69. [Lefranc.]

Stumper (Conrad), né à Remich le 23 juillet 1884, *Luxembourgeois*. Rue Saint-Antoine, 21. [Roy.]

Szabó (Charles), né à Kolozsvár le 1er sept. 1879, *Hongrois*. Rue Mazarine, 44. [Lefranc, Gauthiot.]

Tallenay (Baronne Olga de), quai d'Anjou, 5. [Soury.]

Teissier (Paul-François), né à Vialas le 22 décembre 1874, doct. dr. Rue de Seine, 66. [Reuss.]

Terracher (Adolphe), né à Vindelle le 16 février 1881, agr. Rond-point Bugeaud, 5. [Thomas, Gilliéron, Roques.]

Thiard (René), né à Nîmes le 17 février 1889. Rue des Grands-Augustins, 20. [Moret.]

Thibault (Pierre-Arsène-Fabien), né au Havre le 19 janvier 1856, doct. dr., directeur des douanes de Paris. Rue de l'Entrepôt, 14. [Thévenin.]

Thomas (Albert-Jean-Jacques), né à Nantes le 15 févr. 1871, dipl. Éc. L. O., lic. dr. Rue Saint-Jacques, 212. [Specht.]

Thubert (Emmanuel), né à Poitiers le 22 février 1878. Rue Marguerin, 8. [Derenbourg.]

Trenkler (Élisabeth), née à Varsovie le 3 août 1882, *Russe*. Rue de Vaugirard, 31. [Soury.]

Trotin (Paule), née à Périgueux le 30 avril 1880. Rue Moncey, 15. [Lefranc.]

Turpin (René), né à Caen le 23 avril 1885. Rue du Sommerard, 20. [Lefranc.]

Ungerer (Clara-Emma), née à Vienne le 7 févr. 1873, *Autrichienne*. Rue de Boulainvillers, 49. [Gaidoz, Roques.]

Vaillant (Julien), né à Saint-Mandé le 22 déc. 1883, él. Éc. N. Rue d'Ulm, 45. [Chatelain.]

Vallois (René), né à Brienne-le-Château le 11 mars 1882, lic. l., él. Éc. N. Rue d'Ulm, 45. [Jacob, Haussoullier, Lebègue, Finot, Lévi.]

Viaris (Val.), née à Ploërmel en 1860. Rue du Général-Appert, 20. [Guieysse.]

Vidal (Charles), né à Tulle. Boulevard Haussmann, 132. [Guieysse, Moret.]

Vignot (Charles), né à Joigny le 7 avril 1854, lic. dr. Rue Oudinot, 6. [Villefosse.]

Vigot (Adolphe-Alfred), né à Trouville-sur-Mer le 26 août 1864, lic. l. Rue des Arènes, 7. [Lambert.]

Villemereuil (Adrien B. de), né à Saint-Maur-les-Fossés le 28 février 1867. Rue Bellechasse, 31. [Longnon.]

Waldner (Charles-Frédéric), né à Langeneuslingen le 4 mars 1874, *Allemand*. Quai des Célestins, 4. [Derenbourg.]

Wajnberg (Isaac), né à Kozienice (Pologne) le 28 avril 1878, *Russe*. Rue Broca, 45. [Clermont-Ganneau, Halévy.]

Walter (Hanna), née à Dorpat (Livonie) le 4 déc. 1875, *Allemande*. Rue Coëtlogon, 7. [Passy.]

Warren (Andrew Mc Carrie), né à Fall-River le 17 mai 1856, B. A. et M. A., *Américain*. Rue de Trévise, 12. [Lévi, Derenbourg.]

Wartmann (Wilhelm), né à Saint-Gall le 20 juillet 1882, *Suisse*. Rue du Val-de-Grâce, 9. [Monod, Bémont, Lot, Serruys.]

Weeks (Raymond), né à Tabor le 2 janvier 1863, *Américain*. Grande-Rue, 21, à Bourg-la-Reine. [Thomas.]

Weill (Raymond-Charles, le capitaine), né à Elbeuf le 28 janvier 1874, él. dipl. Rue de Courcelles, 144. [Guieysse, Moret.]

Weiss (Edith), née à Mesnay (Jura) le 19 septembre 1854. Rue des Saints-Pères, 54. [Reuss.]

Weston (Karl E.), né à Winchendon (Massachusets) le 7 oct. 1874, B. A., M. A. *Américain*. Rue Saint-Jacques, 225. [Lefranc.]

White (E. H.), née à Cambridge le 8 déc. 1881, A. B., *Américaine*. Boulevard Arago, 18. [Lefranc.]

Zalachas (Constantin), né à Zantè, doct. méd. Rue Maubeuge, 88. [Soury, Reuss.]

Zander (Herta), née à Riga le 17 juin 1883, *Allemande*. Rue de Mézières, 6. [Passy.]

Zangroniz (Joseph), né à Bordeaux le 2 févr. 1883, lic. l., él. Éc. Ch. Rue de Rivoli, 40. [Roy.]

Zapata Lillo (François), professeur d'espagnol à Santiago, né à Santiago en juin 1878, *Chilien*. Rue Monge, 15. [Morel-Fatio, Passy.]

Zeitlin (Maurice), né à Paris le 18 décembre 1866. Place des Vosges, 19. [Scheil, Halévy.]

Zervos (Marie), née à Céphalonie en août 1882, *Grecque*. Rue de Lille, 48. [Psichari.]

Zettl (Joseph), né à Eichenhof le 20 oct. 1878, doct. phil., *Autrichien*. Rue Monge, 19. [Passy.]

PROGRAMME DES CONFÉRENCES

POUR L'ANNÉE 1905-1906.

Les conférences pour l'année 1905-1906 auront lieu à partir du 6 novembre au 1er étage de la Nouvelle Sorbonne (rue Saint-Jacques, 46).

PHILOLOGIE GRECQUE.

Directeur d'études, M. Alfred Jacob : *Explication critique du IIIe livre de Polybe*, les mardis à 2 heures. — *Examen critique de divers classements de manuscrits*, les mercredis à 4 heures. — *Paléographie : étude de l'écriture des papyrus postérieurs à l'ère chrétienne*, les samedis à 10 heures et quart. — *Éléments de paléographie grecque; lecture de fac-similés*, les jeudis à 1 heure et demie. (Cette conférence sera dirigée par M. H. Lebègue.)

Directeur adjoint, M. A.-M. Desrousseaux : *État des recherches de syntaxe historique. La méthode statistique*, les mercredis à 10 heures et demie. — *Exercices de critique verbale : les citations d'Hérodote comme source secondaire de la tradition manuscrite*, les jeudis à 10 heures et demie. — *Les Dionysiaques de Nonnus*, les vendredis à 10 heures et demie.

M. Serruys, maître de conférences : *Recherches sur la tradition des historiens byzantins des VIII-IXe siècles*, les mardis à 3 heures et demie. — *Publication de la chronique inédite du ms. Parisinus 1712*, les vendredis à trois heures et demie.

PHILOLOGIE BYZANTINE ET NÉO-GRECQUE.

Directeur d'études, M. Jean Psichari : *Explication de Digénis Akritas* (*version de Trébizonde*), les lundis à 2 heures et demie. — *Étude et examen des travaux personnels des membres de la conférence*, les dimanches à 2 heures et demie (chez M. Psichari, 16, rue Chaptal, IXe arr.).

ÉPIGRAPHIE ET ANTIQUITÉS GRECQUES.

Directeur d'études, M. B. HAUSSOULLIER : *Études d'histoire et de droit grecs; Recherches et sujets de travaux*, les lundis à 9 heures. — *Explication d'un choix d'inscriptions et de papyrus grecs récemment découverts*, les jeudis à 9 heures.

PHILOLOGIE LATINE.

Directeur d'études, M. Louis HAVET, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres, traitera de la critique du texte dans les *Adelphes* de Térence, les vendredis à 2 heures.

Directeur adjoint, M. Émile CHATELAIN, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres : *Paléographie latine*, les jeudis à 10 heures. — *Lecture des notes tironiennes*, les samedis à 10 heures.

ÉPIGRAPHIE LATINE ET ANTIQUITÉS ROMAINES.

Directeur d'études, M. HÉRON DE VILLEFOSSE, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres : *Les inscriptions latines de la Germanie supérieure*, les samedis à 2 heures et demie. — M. MISPOULET, élève diplômé, étudiera les institutions et l'épigraphie romaines du IVe siècle, les samedis à 10 heures.

HISTOIRE.

Directeur d'études, M. MONOD, membre de l'Institut, Académie des sciences morales et politiques, professeur au Collège de France.

Directeur d'études, M. THÉVENIN : *Les classes rurales au moyen âge en France et en Allemagne; examen critique des théories en cours sur leur condition économique et juridique*, les mercredis à 10 heures et demie. — *Travaux sous la direction du professeur*, les mercredis à 2 heures et demie.

Directeur adjoint, M. ROY : *Études sur le régime municipal dans les cités épiscopales romanes de l'est de la France du XIVe au XVIIe siècle*, les mercredis à 4 heures et demie. — *Étude sur les Conciles français du XIVe siècle*, les vendredis à 4 heures et demie.

Directeur adjoint, M. BÉMONT : *Études sur les institutions politiques et administratives de la Guyenne anglaise avant la guerre de Cent ans*, les



mardis à 5 heures. — *Les sources de l'histoire d'Angleterre, de la mort d'Élisabeth à celle de Charles Ier (1603-1649)*, les mercredis à 9 heures.

Directeur adjoint, M. Rod. Reuss : *La politique française en Allemagne dans la seconde moitié du XVIe siècle*, les mardis et vendredis à 10 heures.

Directeur adjoint, M. Ferdinand Lot : *Le règne de Charles le Chauve depuis le deuxième colloque de Meerssen*, les lundis à 3 heures et demie. — *Les invasions scandinaves en France* (suite et fin), les lundis à 3 heures et demie et 4 heures et demie.

HISTOIRE DES DOCTRINES CONTEMPORAINES DE PSYCHOLOGIE PHYSIOLOGIQUE.

Directeur d'études, M. Jules Soury : *Formation des organes des sens et de l'intelligence dans les Vertébrés*, les lundis à 5 heures. — *Structure et fonctions du système nerveux central*, les vendredis à 5 heures.

GÉOGRAPHIE HISTORIQUE.

Directeur d'études, M. Longnon, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres : *Les noms de lieu de la France, leur origine, leur signification, leurs transformations (noms de l'époque mérovingienne et de l'époque carolingienne)*, les jeudis à 4 heures et demie. — *Les noms de commune du département de la Haute-Marne* (suite), les samedis à 4 heures et demie.

Directeur adjoint, M. Victor Bérard : *L'île de Chypre*, les vendredis à 9 heures. — *Traduction de l'Odyssée*, les samedis à 9 heures.

PHONÉTIQUE GÉNÉRALE ET COMPARÉE.

Directeur adjoint, M. Paul Passy : *Étude historique de la phonétique française*, les mardis à 2 heures. — *Exercices pratiques*, les mardis à 3 heures. — *Phonétique comparée des principales langues modernes*, les vendredis à 3 heures.

GRAMMAIRE COMPARÉE.

Directeur d'études, M. Michel Bréal, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres, professeur au Collège de France.

Directeur adjoint, M. A. Meillet : *Déclinaison latine*, les lundis à 9 heures. — *Phonétique slave*, les mardis à 10 heures.



M. Gauthiot, maître de conférences : *Grammaire comparée : Vieux haut-allemand*, les vendredis à 9 heures. — *Islandais*, les samedis à 9 heures trois quarts.

PHILOLOGIE ROMANE.

Directeur d'études, M. Antoine Thomas, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres : *Études de lexicographie romane*, les jeudis à 3 heures.

Directeur adjoint, M. A. Morel-Fatio : *Explication de textes castillans du moyen âge*, les mercredis à 4 heures trois quarts.

M. Mario Roques, maître de conférences : *Le groupe roman oriental*, les vendredis à 4 heures. — *Recherches sur les adverbes français*, les vendredis à 5 heures.

DIALECTOLOGIE DE LA GAULE ROMANE.

Directeur adjoint, M. Jules Gilliéron : *Étude phonétique de divers patois de la France*, les mercredis à 2 heures. — *Lecture de textes patois*, les mercredis à 3 heures.

HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA RENAISSANCE.

M. Abel Lefranc, maître de conférences : *Études sur l'institution chrétienne de Calvin* (édition de 1541), les lundis à 4 heures et demie. — *Recherches sur les romans, contes et nouvelles composés en France aux XVe et XVIe siècles*, les lundis à 5 heures et demie.

LANGUES ET LITTÉRATURES CELTIQUES.

Directeur d'études, M. Gaidoz : *Exposition de la grammaire galloise* (*phonétique et morphologie*), les mardis à 9 heures. — *Explication de textes irlandais*, les samedis à 8 heures et demie.

LANGUE SANSCRITE.

Directeur d'études, M. Sylvain Lévi : *Notions élémentaires d'indianisme* (*écritures, calendrier, arts, bibliographie*, etc.), les vendredis à 11 heures. — *Explication de textes pâlis*, les vendredis à 9 heures et demie. —

M. Specht, membre de la conférence, expliquera la traduction chinoise du *Lalita vistara*, qu'il comparera avec la traduction tibétaine, les jeudis à 4 heures. — *Explication de morceaux choisis du voyage de Hiouen-Tsang*, les vendredis à 4 heures.

Directeur adjoint, M. Louis Finot : *Éléments de langue sanscrite*, les mardis à 11 heures.

LANGUES ZENDE ET PEHLVIE.

Directeur adjoint, M. A. Meillet : *Explication de textes tirés de l'Avesta*, les lundis à 10 heures.

LANGUES SÉMITIQUES.

M. Mayer Lambert, maître de conférences : *Hébreu : Exposé de la grammaire hébraïque et explication du livre de la Genèse*, les mardis à 2 heures un quart. — *Explication du livre de Jérémie*, les jeudis à 9 heures. — *Araméen : Exposé de la grammaire de l'araméen biblique et explication des textes araméens d'Esdras et de Daniel*, les jeudis à 10 heures.

LANGUE ARABE.

Directeur d'études, M. Hartwig Derenbourg, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres : *Morceaux choisis du* Livre des Deux Jardins, *par Aboû Schâma, avec l'examen critique des sources orientales et occidentales de l'histoire de Saladin*, les mercredis à 5 heures.

LANGUE ÉTHIOPIENNE-HIMYARITE ET LANGUES TOURANIENNES.

Directeur d'études, M. Halévy : *Exposé de la grammaire éthiopienne. Explication de morceaux choisis dans la Chrestomathie éthiopienne de Dillmann. Explication des inscriptions himyarites*, les mardis à 9 heures et à 10 heures. — *Grammaire comparée des langues touraniennes*, les mardis à 11 heures.

PHILOLOGIE ET ANTIQUITÉS ASSYRIENNES.

Directeur d'études, M. Scheil : *Explication de textes tirés de la Chrestomathie de Bruno Meissner*, les lundis à 8 heures et demie. — *Déchiffrement du VI* *fascicule des* Cuneiform Texts *du Musée Britannique*, les vendredis à 9 heures.



ARCHÉOLOGIE ORIENTALE.

Directeur d'études, M. Clermont-Ganneau, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres : *Antiquités orientales : Palestine, Phénicie, Syrie,* les mercredis à 3 heures et demie. (Quelques conférences sur les *Monuments épigraphiques araméens et néo-puniques* seront faites par M. Chabot, élève diplômé.) — *Archéologie hébraïque,* les samedis à 3 heures et demie.

HISTOIRE ANCIENNE DE L'ASIE OCCIDENTALE.

M. Isidore Lévy, maître de conférences : *Recherches sur la Syrie du Nord,* les lundis à 5 heures. — *Les débuts de l'histoire d'Israël,* les samedis à 2 heures et demie.

PHILOLOGIE ET ANTIQUITÉS ÉGYPTIENNES.

Directeur d'études, M. Maspero, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres.

Directeur adjoint, M. Guieysse : Première année : *Éléments de grammaire égyptienne et explication de textes hiéroglyphiques,* les jeudis à 9 heures et demie. — Seconde année : *Éléments de lecture hiératique,* les jeudis à 10 heures. — *Traduction de textes hiératiques,* les jeudis à 11 heures.

M. Moret, chargé de conférences : *Études des monuments relatifs au règne d'Aménophis IV,* les mardis à 4 heures et demie. — *Textes de l'ancien empire de la période ptolémaique,* les mardis à 5 heures et demie.

Histoire de la philologie classique. — Directeur d'études, M. P. de Nolhac, conservateur du Musée de Versailles.

Antiquités chrétiennes. — Directeur d'études, M. L. Duchesne, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres, directeur de l'École française de Rome.

M. Henri Lebègue, chef des travaux paléographiques [1], se tiendra à

[1] *Extrait du Règlement adopté pour le service des travaux paléographiques de l'École :*

« Les collations de manuscrits revêtues du timbre de l'École des hautes études

la disposition des élèves, à la Bibliothèque nationale, les lundis, mardis, mercredis, vendredis, de 2 heures à 4 heures, et les samedis, de 10 heures à 11 heures et demie. — Les jeudis à 1 heure, dans une salle de l'École, il exercera les élèves à la lecture des manuscrits grecs.

SALLE DE TRAVAIL.

Excepté les dimanches et les jours de vacances indiqués dans le calendrier de l'*Annuaire*, la salle de travail de la section est ouverte, pour les élèves, du 3 novembre au 24 juin, de 9 heures à midi et de 3 heures à 10 heures du soir.

Après la clôture des conférences, cette salle restera ouverte, du 25 juin au 28 août 1906, de 9 heures à midi et de 3 à 5 heures du soir.

La *Bibliothèque de l'université de Paris* est également ouverte pour les élèves réguliers de l'École, munis de leur carte d'inscription, tous les jours non fériés, de 10 heures à midi, de 2 heures à 6 heures et de 8 heures à 10 heures du soir.

PRÉSIDENCE ET SECRÉTARIAT.

M. G. MONOD, président de la section, reçoit à l'École, les samedis, après 3 heures et demie.

M. ÉMILE CHATELAIN, secrétaire de la section, reçoit au Secrétariat de l'École, les samedis à 11 heures du matin. Il se tient, en outre, tous les jours (sauf le vendredi) à la Bibliothèque de l'Université, à la disposition des élèves boursiers et de ceux qui préparent une thèse pour l'École.

sont et restent sa propriété. Les savants de tous pays, qui désirent obtenir communication de collations faites ou à faire, doivent adresser leur demande au secrétaire de la section d'histoire et de philologie (à la Sorbonne, Paris) pour être transmise au président, qui décidera, après information, s'il est possible d'y donner satisfaction.

«La communication est absolument et rigoureusement gratuite. Les collations communiquées devront être renvoyées au secrétaire, au plus tard lors de la publication du travail pour lequel elles auront été utilisées, avec un exemplaire de ce travail destiné à la bibliothèque de l'Ecole, et un autre pour la personne qui aura fait la collation.»

TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

Calendrier pour l'année scolaire 1905-1906 et oct.-déc. 1906 1

Le tracé de la plus ancienne écriture onciale, par Alfred Jacob 5

DOCUMENTS RELATIFS À L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES.

Commission de patronage 27

Personnel de l'École (au 1er octobre 1905) 28

I. Extrait du décret de fondation 30
II. Règlement intérieur de la section d'histoire et de philologie 31
III. Décret relatif au classement des professeurs des lycées et collèges.. 34
IV. Décret concernant l'Ecole de Rome 34
V. Règlement de l'École française d'Extrême-Orient 35
VI. Décret sur la réorganisation du service des musées nationaux 36
VII. Arrêté relatif au concours de l'agrégation d'histoire 37
VIII. Dates des principaux événements de la section 37
IX. La Bibliothèque Gaston Paris 44

RAPPORT SUR LES CONFÉRENCES DE L'ANNÉE 1904-1905.

I. Philologie grecque (MM. Jacob, Desrousseaux, Serruys) 52
II. Philologie byzantine et néo-grecque (M. Psichari) 57
III. Épigraphie et antiquités grecques (M. Haussoullier) 59
IV. Philologie latine (MM. Havet, Chatelain) 60
V. Épigraphie latine et antiquités romaines (M. Héron de Villefosse).. 62
VI. Histoire (MM. Monod, Thévenin, Roy, Bémont, Reuss, Lot) 64
VII. Histoire des doctrines contemporaines de psychologie physiologique (M. Jules Soury) 73
VIII. Géographie historique (MM. Longnon, Bérard) 74
IX. Grammaire comparée (MM. Bréal, Meillet, Gauthiot) 75
X. Phonétique générale et comparée (M. P. Passy) 77
XI. Langues et littératures celtiques (M. Gaidoz) 78
XII. Philologie romane (MM. Thomas, Morel-Fatio, Roques) 79
XIII. Dialectologie de la Gaule romane (M. Gilliéron) 83
XIV. Histoire littéraire de la Renaissance (M. Lefranc) 84
XV. Langue sanscrite (MM. Lévi, Finot, Specht) 87
XVI. Langue zende et pehlvie (M. Meillet) 88

XVII. Langues sémitiques (M. Mayer Lambert) 89
XVIII. Langue arabe (M. H. Derenbourg) 90
XIX. Langue éthiopienne et langues touraniennes (M. Halévy) 91
XX. Philologie assyrienne (MM. Oppert, Scheil) 92
XXI. Archéologie orientale (M. Clermont-Ganneau) 93
XXII. Philologie et antiquités égyptiennes (MM. Maspero, Guieysse, Moret). 95
XXIII. Rapport du chef des travaux paléographiques (M. H. Lebègue)... 96

MISSIONS.

Missions de la Ville de Paris 99

MM. Jean Cordey 99
Max Fazy 105
Bigot 110
Raymond Chasles 121
Marcel Robin 124
A. Terracher 131
Oscar Bloch 132

École française de Rome 133

PUBLICATIONS.

Bibliothèque de l'École pratique des hautes études (1869-1905) 134
Annuaires 144

CHRONIQUE DE L'ANNÉE.

Séances du Conseil de la section 147
Récompenses décernées par l'Institut en 1905 150

ÉLÈVES.

Liste des élèves et des auditeurs réguliers pendant l'année scolaire 1904-1905 151

Programme des conférences pour l'année 1905-1906 168
Salle de travail 174

ANNUAIRE

DE

L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES

1907

SECTION DES SCIENCES HISTORIQUES ET PHILOLOGIQUES

ÉCOLE PRATIQUE

DES HAUTES ÉTUDES

SECTION DES SCIENCES HISTORIQUES ET PHILOLOGIQUES

ANNUAIRE

1907

CALENDRIER — DOCUMENTS — RAPPORTS

JULES SOURY : *Nature et localisation des fonctions psychiques chez l'auteur du traité* De la Maladie sacrée.



PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

MDCCCCVI

CALENDRIER POUR 1906-1907.

OCTOBRE.			NOVEMBRE.			DÉCEMBRE.		
1	l	*Vac. tout le mois.*	1	j	Toussaint. *Vac.*	1	s	
2	m		2	v	*Vac.*	2	**D**	
3	m		3	s	*Vac.*	3	l	
4	j		4	**D**	*Réunion du Conseil.* (10 h.)	4	m	
5	v		5	l	*Réouverture des conférences.*	5	m	
6	s		6	m		6	j	
7	**D**		7	m		7	v	
8	l		8	j		8	s	
9	m		9	v		9	**D**	
10	m		10	s		10	l	
11	j		11	**D**		11	m	
12	v		12	l		12	m	
13	s		13	m		13	j	
14	**D**		14	m		14	v	
15	l		15	j		15	s	
16	m		16	v		16	**D**	
17	m		17	s		17	l	
18	j		18	**D**		18	m	
19	v		19	l		19	m	
20	s		20	m		20	j	
21	**D**		21	m		21	v	
22	l	*Inscription des élèves du 22 octobre au 10 novembre.*	22	j		22	s	
23	m		23	v		23	**D**	
24	m		24	s		24	l	
25	j		25	**D**		25	m	Noël. *Vac.*
26	v		26	l		26	m	*Vac.*
27	s		27	m		27	j	*Vac.*
28	**D**		28	m		28	v	*Vac.*
29	l		29	j		29	s	*Vac.*
30	m		30	v		30	**D**	*Vac.*
31	m					31	l	*Vac.*

JANVIER.			FÉVRIER.			MARS.		
1	m	*Vacances jusqu'au 5 janvier inclus.*	1	v		1	v	
2	m		2	s		2	s	
3	j		3	D		3	D	
4	v		4	l		4	l	
5	s		5	m		5	m	
6	D	*Réunion du Conseil* (10 h.). *Renouvellement des Commissions ordinaires* (1).	6	m		6	m	
7	l		7	j		7	j	MI-CARÊME. *Vac.*
8	m		8	v		8	v	
9	m		9	s		9	s	
10	j		10	D	*Vac.*	10	D	
11	v		11	l	*Vac.*	11	l	
12	s		12	m	*Mardi gras. Vac.*	12	m	
13	D		13	m		13	m	
14	l		14	j		14	j	
15	m		15	v		15	v	
16	m		16	s		16	s	
17	j		17	D		17	D	*Réunion du Conseil* (10 h.).
18	v		18	l		18	l	
19	s		19	m		19	m	
20	D		20	m		20	m	
21	l		21	j		21	j	
22	m		22	v		22	v	
23	m		23	s		23	s	
24	j		24	D		24	D	*Vac.*
25	v		25	l		25	l	*Vac.*
26	s		26	m		26	m	*Vac.*
27	D		27	m		27	m	*Vac.*
28	l		28	j		28	j	*Vac.*
29	m					29	v	*Vac.*
30	m					30	s	*Vac.*
31	j					31	D	PÂQUES (1).

(1) *Ordre du jour de toutes les réunions : Présentation de thèses, rapport des commissaires responsables, proposition de publications.*

(1) Pâques tombera :
En 1908, le 19 avril.
En 1909, le 11 avril.
En 1910, le 27 mars.

AVRIL.			MAI.			JUIN		
1	l	*Vac.*	1	m		1	s	
2	m	*Vac.*	2	j		2	**D**	
3	m	*Vac.*	3	v		3	l	
4	j	*Vac.*	4	s		4	m	
5	v	*Vac.*	5	**D**		5	m	
6	s	*Vac.*	6	l		6	j	
7	**D**	*Vac.*	7	m		7	v	
8	l		8	m		8	s	
9	m		9	j	Ascension. *Vac.*	9	**D**	
10	m		10	v		10	l	
11	j		11	s		11	m	
12	v		12	**D**		12	m	
13	s		13	l		13	j	
14	**D**		14	m		14	v	
15	l		15	m		15	s	
16	m		16	j		16	**D**	
17	m		17	v		17	l	
18	j		18	s		18	m	
19	v		19	**D**	Pentecôte.	19	m	
20	s		20	l	*Vac.*	20	j	
21	**D**		21	m	*Vac.*	21	v	
22	l		22	m		22	s	
23	m		23	j		23	**D**	
24	m		24	v		24	l	
25	j		25	s		25	m	
26	v		26	**D**		26	m	
27	s		27	l		27	j	
28	**D**		28	m		28	v	***Réunion du Conseil* (9 h.). *Rapport sur les conférences. Désignation des élèves titulaires. Présentations à l'École de Rome. Affiche de l'année suivante.***
29	l		29	m		29	s	
30	m		30	j		30	**D**	
			31	v				

OCTOBRE.			NOVEMBRE.			DÉCEMBRE.		
1	m	*Vac. tout le mois.*	1	v	Toussaint. *Vac.*	1	D	
2	m		2	s	*Vac.*	2	l	
3	j		3	D	*Réunion du Conseil* (10h)	3	m	
4	v		4	l		4	m	
5	s		5	m		5	j	
6	D		6	m		6	v	
7	l		7	j		7	s	
8	m		8	v		8	D	
9	m		9	s		9	l	
10	j		10	D		10	m	
11	v		11	l		11	m	
12	s		12	m		12	j	
13	D		13	m		13	v	
14	l		14	j		14	s	
15	m		15	v		15	D	
16	m		16	s		16	l	
17	j		17	D		17	m	
18	v		18	l		18	m	
19	s		19	m		19	j	
20	D		20	m		20	v	
21	l		21	j		21	s	
22	m		22	v		22	D	
23	m		23	s		23	l	
24	j		24	D		24	m	
25	v		25	l		25	m	Noël. *Vac.*
26	s		26	m		26	j	
27	D		27	m		27	v	
28	l		28	j		28	s	
29	m		29	v		29	D	
30	m		30	s		30	l	
31	j					31	m	

NATURE ET LOCALISATION

DES FONCTIONS PSYCHIQUES

CHEZ

L'AUTEUR DU TRAITÉ *DE LA MALADIE SACRÉE*.

SOMMAIRE.

I. Propriétés physiques du cerveau. — II. Structure du cerveau. — III. L'auteur ne peut être Polybe, gendre d'Hippocrate. — IV. Pathogénie de l'épilepsie. — V. Nature et siège des fonctions intellectuelles et morales. — Conclusion.

C'est une croyance reçue que, dans le livre *De la Maladie sacrée,* livre sorti de l'École de Cos, attribué même quelquefois à Polybe, gendre d'Hippocrate, mais qui est certainement de quelque iatrosophiste moins ancien, le cerveau, à l'exclusion du cœur et du diaphragme, est le siège des fonctions intellectuelles et morales, à l'état normal comme à l'état pathologique. De Littré à Paul Flechsig et à Rudolph Burckhardt, critiques, anatomistes et physiologistes n'hésitent guère, en dépit de graves anachronismes, à voir dans l'auteur de ce traité le principal précurseur d'une doctrine en réalité beaucoup plus ancienne et qui ne devait être scientifiquement établie qu'à l'époque de l'École d'Alexandrie.

Prise à la lettre, comme on le fait d'ordinaire, la doctrine du *Περὶ ἱερῆς νούσου* qui situe dans le cerveau les fonctions psychiques peut induire en erreur les exégètes de ce texte ancien et quant au siège et quant à la nature de l'intelligence

elle-même. Nous voudrions, par une étude plus exacte du texte et de la doctrine, qui s'y trouve d'ailleurs très explicitement exprimée, rendre manifestes les causes d'une confusion de théories en soi fort distinctes, confusion où conduit d'ordinaire, avec une certaine hâte de conclure, l'illusion de découvrir dans les choses ce qu'on y a mis.

I

Les anciens qui ont considéré le cerveau comme l'organe central des perceptions des sens et de la pensée sont fort peu nombreux. En dehors d'Alcméon de Crotone, vers 500, et de quelques autres pythagoriciens tels que Philolaos, on ne peut nommer, avant Platon, que Démocrite et Anaxagore, au sens où il s'agit d'une localisation des fonctions psychiques, non dans les ventricules, mais, semble-t-il, dans le parenchyme du cerveau. Encore cette dernière hypothèse ne nous paraît-elle guère vraisemblable puisqu'il est constant que les plus grands médecins d'Alexandrie ne sont pas encore arrivés à cette doctrine : Hérophile indique pour domicile à l'âme les ventricules cérébraux, surtout le IVe, ou ventricule du cervelet, comme le fera Galien. Selon Erasistrate, le pneuma ou l'air, introduit par la respiration, passe des veines du poumon dans les artères, devenant, dans le cœur, l'air vital, dans le cerveau, l'air psychique. En tout cas, dès l'époque de Périclès, le cerveau a été assez généralement considéré comme l'organe de l'intelligence. Socrate, dans le *Phédon* (XLV, 96 B), jetant un regard en arrière sur ses anciennes études demande avec ironie, au cas où ni le *sang,* ni l'*air,* ni le *feu* ne feraient la pensée, si ce ne serait pas le *cerveau,* siège des sensations, d'où naîtraient la mémoire, la pensée, la science. Pour Démocrite, le cerveau

est une sentinelle préposée à la garde de la citadelle du corps; le cerveau est dit *φύλαξ διανοίης*. La doctrine contraire, et qu'on pourrait appeler naïve et populaire, celle qui situait dans le cœur le siège des perceptions et de l'intelligence, s'est, on le sait, perpétuée dans la mémoire des hommes pendant près de deux mille ans, grâce à l'autorité d'Aristote. Ce n'est pas pourtant que toute notion d'anatomie et de physiologie cérébrale fût absolument étrangère aux Hellènes d'une assez haute antiquité. La notion de ce que nous appelons les centres nerveux fut déterminée de bonne heure, dans le peuple comme chez les savants, par la vue de la substance blanche cérébrale et spinale, de la moelle de l'encéphale et du rachis (*μυελὸς λευκός, μυελὸς ἐγκεφαλίτης, μυελὸς ῥαχίτης*). La moelle céphalique, avec ses deux méninges, les seules qu'ils aient connues, et la moelle rachidienne, distincte de celle des os, voilà tout le névraxe [1].

Le cerveau, siège des perceptions, sinon de l'intelligence, est désigné par Anaxagore comme la station terminale des processus qui ont leur origine dans les organes des sens. Ainsi qu'Alcméon et Hippon, Anaxagore croyait pour cette raison que

[1] *Iliade*, III, 300. ARISTOPHANE, *Grenouilles*, 134 (*ἐγκεφάλου θρίω δύο*); cf. *Nuées*, 1276. DÉMOCRITE, *liber* Περὶ ἀνθρώπου φύσιος (B. ten Brink, *Philologus*, VIII, 417) : les mots *ὑμένες νευρώδεις* sont ici la dure et la pie-mère. C'est dans la «moelle» ou substance blanche du cerveau qu'existent «les liens de l'âme» : *τῆς ψυχῆς οἱ περὶ τὸν μυελὸν.....δεσμοί*. Fragment du commentaire de Proclus sur le Xe livre de la *République* de Platon. V. Alexandre Morus dans ses Notes sur le Nouveau Testament *in Joan.*, c. XI, v. 39 (Alex. Mori *ad quardam loca N. Foederis Notae*, Paris, 1668, p. 103). L'ouvrage de Démocrite auquel se réfère Proclus, intitulé Περὶ τῶν ἐν ᾅδου, et qui traitait entre autres des morts apparentes, contenait, sur la nature de ces phénomènes, tel jugement digne d'un physiologiste contemporain : l'homme qui revient à la vie après avoir été cru mort n'était point mort.

dans l'embryon le cerveau se forme le premier. Pour Platon, c'est bien dans le cerveau qu'était le siège de l'âme pensante (*νοῦς*). Aussi Platon est-il, pour Galien, «le premier de tous les philosophes». Enfin, si opposé que fût Aristote à cette doctrine, pour lui, on le conçoit, absolument inintelligible, il ne laisse pas de témoigner que quelques physiologues, parmi ses prédécesseurs et ses contemporains, soutenaient que nous sentons et percevons par le cerveau (*αἰσθάνεσθαι μὲν γὰρ τῷ ἐγκεφάλῳ*).

L'ensemble immense des axones myélinisés des centres nerveux, abstraction faite de l'origine de ces fibres dans les cellules nerveuses constituant la substance grise de ces centres, a représenté d'ailleurs jusqu'aux temps modernes le substratum matériel des organes dénommés cerveau, cervelet, moelle épinière. Cette substance blanche fut généralement tenue pour molle et diffluente. L'auteur du *Περὶ ἱερῆς νούσου* estime pourtant que, dans la jeunesse et chez l'adulte, le cerveau est «consistant et compact (§ 10)», que son tissu, dirions-nous, est relativement ferme et élastique, de sorte que le phlegme que sécrète cette glande ne s'écoule pas alors avec excès, comme dans l'enfance, en fluant sur les oreilles, les narines, le pharynx et le larynx. Les idées d'Aristote sur les propriétés physiques du viscère intracranien ne sont au fond que celles des médecins de l'École de Cos. Le cerveau est la métropole du froid et du visqueux (*ὁ δὲ ἐγκέφαλός ἐστι μητρόπολις τοῦ ψυχροῦ καὶ τοῦ κολλώδεος. Des Chairs*, 4). Dans le traité *Des Glandes*, le cerveau est comparé à une glande : «en effet, le cerveau est blanc et friable comme les glandes» (§ 10). La fonction du cerveau dans cette conception? Il rend à la tête les mêmes offices que les autres glandes dans le reste du corps;

il la délivre de l'excès d'humidité qui surabonde dans le corps et qu'il a absorbé comme une éponge; il élimine au dehors, sous forme de flux catarrhal, l'humeur froide et visqueuse appelée phlegme ou pituite. L'usage propre des glandes était de débarrasser le corps des liquides superflus, et non point certes de sentir et de penser.

Platon, qui contrairement à Aristote eut du cerveau et de la moelle épinière des idées vraisemblables, donnait à tout le myélencéphale le nom de *μυελός*, voulant ainsi caractériser ce qui constitue sa substance, *τὴν οὐσίαν αὐτοῦ*, comme s'exprime Galien lui-même. La moelle épinière, à laquelle Aristote attribuait sans raison des propriétés physiques différentes de celles du cerveau, et dont il n'a non plus jamais soupçonné l'usage, était pour Galien un centre nerveux d'une si haute importance qu'il l'appelait un second encéphale (*οἷον δεύτερός τις ἐγκέφαλος. De usu partium*, XII, xv); il ne parle nulle part de la moelle allongée; cette province du névraxe est chez Galien confondue avec le cerveau et l'origine de la moelle épinière par l'intermédiaire du IV[e] ventricule. Il est bien remarquable que Praxagoras de Cos tenait, comme Philotime, le cerveau pour une sorte d'excroissance ou de rejeton de la moelle épinière, ce qu'enseignent l'embryogénie et l'anatomie comparée, tandis qu'avec la plupart des médecins du V[e] siècle Galien devait soutenir que la moelle épinière ou dorsale provient du cerveau.

Pour ce grand ancêtre de la physiologie expérimentale qui, par la vivisection des animaux acquit, ainsi que les anatomistes d'Alexandrie, une connaissance directe de la structure de l'encéphale, le cerveau (non le cervelet) de l'animal adulte a pourtant aussi paru mou et diffluent. On ne sait s'il faut attribuer cette assertion étrange à des raisons théoriques ou à des condi-

tions défectueuses d'observation, d'autant plus que Galien témoigne avoir toujours trouvé chaud le cerveau des animaux vivants, ce qu'il s'expliquait par la présence des nombreux vaisseaux sanguins de la pie-mère rampant à la surface et dans les nombreuses anfractuosités du cerveau. Mais ce cerveau mou et diffluent de l'animal mort, Galien le tenait pourtant pour relativement dur au regard du cerveau vivant, alors que le pneuma psychique ne s'était pas encore échappé de l'organe cérébral et qu'il conservait encore sa chaleur naturelle. Il suit que l'encéphale cadavérique n'était pas, selon Galien, ramolli, mais durci, parce que tout ce qu'il renferme, sang, phlegme et autres humeurs, s'était coagulé par le froid. Oribase écrit expressément qu'« à l'état normal le cerveau s'affaisse et retombe sur sa base ». Au moins la masse encéphalique n'était-elle pas « froide au toucher », comme l'avait enseigné Aristote, qui pourtant avait vu la riche vascularisation de la pie-mère; pour Galien le cerveau était chaud, mais il apparaissait mou et diffluent; la pie-mère devait le consolider; seuls le cervelet et la base de l'encéphale manquaient de cette membrane à cause de la densité de leur tissu. Anatomistes et physiologistes se bornaient à la constatation, d'ailleurs erronée, de ces faits; l'esprit de système ne laissait pas d'y avoir sa part, comme toujours. Mais, chez Aristote, l'antagonisme absolu entre le cerveau, simple organe de réfrigération organique, et le cœur, siège des fonctions de la sensibilité et de l'intelligence, le cerveau devait être d'autant plus froid et humide que la chaleur résultant de l'activité du cœur était plus considérable, et, comme l'homme est l'animal le plus intelligent, le volume et les propriétés de l'encéphale devaient correspondre à la précellence des fonctions du cœur; voilà pourquoi, entre les autres animaux,

l'homme a le cerveau le plus grand : à l'excès de chaleur dégagé par le cœur et par le poumon, la nature *devait* opposer un excès de réfrigération et d'humidité [1].

L'auteur du traité *De la Maladie sacrée,* qui rapporte l'épilepsie à l'humidité excessive du cerveau chez les phlegmatiques, à une sécrétion surabondante de l'humeur absorbée par cette glande, trouve que l'ouverture du crâne, chez les chèvres épileptiques, établit la vérité de sa doctrine : «On le pourra fort bien reconnaître, a-t-il écrit, chez les animaux de l'espèce ovine affectés de cette maladie, et en particulier chez les chèvres; celles-ci y sont le plus souvent exposées : si tu leur ouvres la tête, tu trouveras le cerveau humide, rempli d'eau d'hydropisie et sentant mauvais, et là tu reconnaîtras clairement que ce n'est pas la divinité qui altère ainsi le corps, mais la maladie. Il en est de même pour l'homme aussi; en effet, quand l'épilepsie a duré longtemps, elle n'est plus curable; le cerveau est rongé par le phlegme et il se fond; cette fonte devient de l'eau qui entoure au dehors le cerveau et le baigne. A cause de cela, les accès d'épilepsie sont plus fréquents et plus faciles (§ 11)». Il semble résulter de ce texte que l'auteur aurait ouvert la tête de chèvres affectées, selon lui, d'épilepsie. La description qui suit, relative à l'homme, implique-t-elle qu'il ait pratiqué des nécropsies d'épileptiques? Il n'y a point la moindre apparence. La lésion cérébrale de cette névrose est, on le sait, inconnue; mais c'est bien plutôt la sclérose de certaines circonvolutions du tissu cérébral qu'on a jusqu'ici signalée. La dissection des cadavres humains, considérée comme impie, n'a pas été pratiquée dans l'antiquité, non pas

[1] Aristote, *De part. anim.*, II, III, X; *De gener. anim.*, V, III, IV; *Problem.*, I, 16; II, 17; XXXVI, 2.

même par Galien, sauf par quelques anatomistes d'Alexandrie, à l'époque des Ptolémées. S'il ne s'agit pas ici d'inductions plus ou moins fondées sur des opérations de chirurgie cérébrale (trépanations, etc.), fort en progrès au temps d'Hippocrate et de ses successeurs, il n'est pas impossible que des craniectomies de chèvres prétendues épileptiques aient induit l'auteur vers l'opinion qu'il soutient.

La base de cette doctrine est évidemment toute théorique. C'est des propriétés physiques attribuées au cerveau qu'est née cette étiologie de l'épilepsie. Encore au XVIe siècle, quand Varoli localise «les esprits par lesquels les opérations supérieures du cerveau s'exécutent», non plus dans les ventricules, mais dans la substance cérébrale elle-même, il appelle le cerveau «membrum molle et aqueum». Pour Varoli aussi le cerveau regorgeait d'humidité, c'est-à-dire de phlegme ou de pituite; les glandules appendues aux cavités ventriculaires du cerveau collectent, comme des éponges, les produits excrémentiels provenant ici de la nutrition du cerveau et qui doivent être éliminés hors de l'économie; rassemblée dans les ventricules comme dans des cloaques, la pituite descend par l'*infundibulum* au palais et est rejetée par la bouche et par les narines.

II

Après ces vues sommaires sur l'histoire des propriétés physiques de l'organe où l'auteur du traité *De la Maladie sacrée* a placé le siège des fonctions intellectuelles et morales, il nous faut rappeler ce qu'on savait de sa structure.

D'Alcméon de Crotone, auteur d'une des plus anciennes physiologies des sens et qui localisa dans le cerveau, avec les

perceptions et l'origine des mouvements, les sentiments, les pensées et la raison, aucune description de l'encéphale n'est venue jusqu'à nous; anatomiquement, la transmission des impressions des organes des sens à l'encéphale s'expliquait par l'existence de canaux ou conduits (πόροι) partis de l'œil, de l'oreille, etc.; bref, entre les organes périphériques des sens et l'organe central des perceptions et de la pensée, le cerveau, des voies à structure plus ou moins définie existaient, et c'est sur cet ordre de considérations que reposait la distinction, toujours observée par les anciens physiologues, des sensations et des perceptions, matériaux qu'élaborait l'organe de l'intelligence. Penser était bien pour eux, comme pour nous, la même chose que sentir, mais la complexité croissante des organes, de la périphérie aux centres, réalise les conditions de fonctions d'une généralité également croissante.

Ce que nous appellerions la pathologie nerveuse et mentale dérivait de cette anatomie : les πόροι étaient-ils oblitérés, leur origine ou leur terminaison avait-elle subi quelque désordre matériel, les fonctions de la sensibilité, du mouvement et de la pensée étaient altérées, suspendues ou perdues. C'est surtout à l'effet de quelque commotion cérébrale, d'un déplacement local des parties de l'appareil encéphalique, qu'on rapportait comme à leur cause les diverses maladies de la sensibilité, de la motilité et de l'intelligence, encore que toute la pathologie de l'encéphale n'ait jamais cessé d'être dominée par l'humorisme, et que le cerveau, comme le reste de l'économie, relevât de la dyscrasie des humeurs cardinales, des excès d'humidité ou de sécheresse, etc., des différents viscères.

Au cours de plusieurs siècles encore, les nerfs devaient être ignorés. Hérophile et Erasistrate aperçurent et distinguèrent les

nerfs de sensibilité et de mouvement, tout en les confondant souvent (l'homonymie y contribua d'ailleurs) avec les tendons et les ligaments; ils connurent leur origine, en principe, dans l'encéphale et la moelle épinière. Trois siècles plus tard, Galien de Pergame n'aura guère qu'à suivre les enseignements des maîtres d'Alexandrie, avant lui et comme lui anatomistes, expérimentateurs et cliniciens. Les idées erronées d'Aristote sur le mode de transmission et de terminaison des sensations, aboutissant au cœur, idées qui devaient si fort exalter l'ironie et l'invective de Galien, commençaient à n'avoir plus guère de raison d'être vers la fin de la vie du Stagirite lui-même (Hérophile n'avait toutefois que vingt-deux ans à l'époque de la mort d'Aristote). Mais, eût-il assez vécu, ce qui n'est pas le cas, pour connaître ces nouvelles démonstrations anatomiques, en désaccord si profond avec sa théorie de la nature et des fonctions du cerveau, purement glandulaires, le philosophe ne se serait pas rendu : la physiologie du cœur et celle du sang seraient demeurées pour lui ce que, pour H. Taine, demeura, bien après les découvertes de Fritsch, Hitzig et Munk, la doctrine de l'homogénéité fonctionnelle de l'écorce du cerveau télencéphalique.

Pour Démocrite comme pour Alcméon, les *πόροι*, sensitifs ou sensoriels, étaient les voies de transmission ouvertes entre le monde extérieur et le sensorium. Selon Diogène d'Apollonie, qui est doctrinalement le principal précurseur de l'auteur du traité *De la Maladie sacrée*, c'est par le chemin des veines que les impressions externes des sens se propageaient au cerveau. La description qu'a donnée du cerveau l'écrivain du *Περὶ ἱερῆς νούσου*, a paru remarquable à quelques bons juges[1]. La voici : «Le

[1] Rud. Burckhardt, Prof. der Zool. an d. Univers. Basel. *Ueber antike Biologie*, p. 15. Aarau, 1904; cf. *Die Biologie der Griechen*, Franckf. a. M., 1904.

cerveau est double chez l'homme comme chez tous les autres animaux; une mince membrane en sépare le milieu» (§ 3). C'est tout; j'avoue ne point rencontrer ici d'autre connaissance du cerveau que celle que possédaient les spectateurs des comédies d'Aristophane, encore que la principale artère du cerveau, la carotide interne, soit plus loin indiquée. La remarque suivante, dérivée de la dualité des hémisphères, m'intéresse davantage : « Aussi la souffrance ne se fait-elle pas toujours sentir dans le même point de la tête; elle est tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, quelquefois aussi partout».

C'est Erasistrate qui, pour autant que nous le sachions, décrivit le premier les circonvolutions du cerveau. Le grand anatomiste d'Alexandrie attribue déjà la prédominance des fonctions intellectuelles dans l'homme (τὸ διανοεῖσθαι) à la complexité morphologique du plissement de son encéphale : « Chez l'homme, dit Erasistrate, parce qu'il surpasse de beaucoup tous les autres animaux par son intelligence, le cerveau est beaucoup plus circonvolutionné que dans ceux-ci [1]. » L'anatomie comparée du cerveau et du cervelet de quelques représentants de la série des mammifères est plus qu'entrevue. L'explication des rapports de la structure et des fonctions de l'encéphale telle que l'a conçue Erasistrate, il y a plus de deux mille ans, est demeurée vraie. Elle est encore aujourd'hui ignorée de la plupart des médecins qui ne sont pas neurologistes. Galien lui-même n'a pas compris l'importance des démonstrations d'Erasistrate relatives à la morphologie des circonvolutions cérébrales. « Les ânes eux-mêmes, objectait

[1] J'ai donné une traduction de cette page magistrale d'Erasistrate (J. Soury, *Syst. nerv. centr.*, I, 255-256) qui constitue la plus vieille histoire scientifique du cerveau: elle a été conservée par Galien (Cl. Galeni *De placitis Hippocratis et Platonis libri novem.* Recens. Iwan. Mueller. Lips., 1874, I, 599-600).

le médecin de Pergame, ont un cerveau très plissé »; or la faiblesse de leur entendement exigerait, dans l'hypothèse d'Erasistrate, que leur cerveau fût peu circonvolutionné! L'étude comparée de l'architecture du cerveau des mammifères est demeurée dans les limbes jusqu'à l'apparition du grand ouvrage de Leuret et Gratiolet, *Anatomie comparée du système nerveux considéré dans ses rapports avec l'intelligence.*

Hérophile avait indiqué pour le siège de l'âme, c'est-à-dire pour le domicile du pneuma psychique, les ventricules cérébraux, en particulier le IV[e]; c'est dans les mêmes lieux que Galien enseignait que résidait ce pneuma, quoique, dans certains passages de l'œuvre du médecin de Pergame, il ne soit plus seulement renfermé dans les ventricules, mais « dans tout le corps de l'encéphale ». Même dans cette dernière hypothèse, on n'aurait aucun droit d'identifier l'idée que pouvait se faire Galien d'une localisation des fonctions psychiques dans le cerveau avec l'idée que ces mots éveillent en nous. Le pneuma, pour être répandu et diffusé, à la façon d'un air ou d'une vapeur subtile dans le parenchyme cérébral, ne cesserait point pour cela d'être la substance de l'intelligence; pour nous, cette fonction biologique est simplement une propriété de la matière même du neurone, de son protoplasma.

L'exemple de ces auteurs, de ceux qui les ont précédés et suivis jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle, et qui tous localisaient bien dans le cerveau les perceptions et l'intelligence, prouve que la même façon de parler est susceptible d'interprétations fort différentes. En outre, on peut déjà conclure de ce bref exposé que, bien avant l'auteur du Περὶ ἱερῆς νούσου, le cerveau avait été considéré comme l'organe central de la sensibilité et du mouvement volontaire, de la connaissance et de la raison.

A la vérité, c'est en vertu d'une tout autre théorie que cet auteur est arrivé à une conception en apparence semblable. Il a, lui aussi, situé dans le cerveau les fonctions supérieures de l'intelligence, mais ce ne fut point dans la matière cérébrale : c'est dans l'air, venu de l'atmosphère et circulant à l'intérieur du cerveau, qu'il a conçu le principe des perceptions, des sentiments et des pensées à l'état normal et pathologique. L'École des physiologues hylozoïstes dont il suivait la doctrine lui imposa, pour premier principe, le choix de l'*air;* disciple d'une autre École, il eût pu adopter pour élément primordial de l'univers l'*eau* ou le *feu,* comme le rappelle Socrate dans le *Phédon,* ou ces deux éléments à la fois, comme l'auteur hippocratique du Περὶ διαίτης : «le feu le plus chaud et le plus fort», si subtil qu'il n'affecte ni la vue ni le toucher, voilà l'âme, l'entendement, la pensée, le mouvement, etc.[1].

Cette intelligence cosmique, quelle que fût sa nature élémentaire, eau, feu, air, etc., était de nécessité toujours la même, car l'homme ne connaît qu'une intelligence, la sienne. Quant aux diverses substances qu'il a postulées pour s'expliquer l'essence de ce phénomène, elles ont naturellement varié avec les écoles et les systèmes. L'intelligence, au fond identique à l'intelligence du Περὶ ἱερῆς νούσου, c'était, pour Galien, le pneuma psychique, résultant du mélange, dans les ventricules du cerveau, et du pneuma ou air vital répandu dans le système artériel avec le sang mêlé à l'air atmosphérique dans le ventricule gauche du cœur, siège de la formation des esprits vitaux, et de l'air respiré par les narines. Animé d'un double mouvement

[1] *Du Régime*, § 10, τὸ...πῦρ, ψυχὴ, νοὸς, φρόνησις, κίνησις. «L'âme humaine est une mixture de feu et d'eau», § 25 (Ἡ δὲ ψυχὴ τοῦ ἀνθρώπου.. σύγκρησιν ἔχουσα πυρὸς καὶ ὕδατος).

diastolique et systolique, le cerveau recevait, en diastole, dans les ventricules latéraux, l'air ambiant et l'air vital, et, en systole, poussait ce fluide élaboré dans le ventricule moyen et dans le IVe ventricule, d'où il se répandait dans le cervelet et la moelle épinière jusqu'aux extrémités périphériques des muscles et des organes des sens. Les tuniques artérielles qui résistaient à la pression interne du pneuma circulant, très vif et très subtil, devaient être, selon Hérophile, six fois plus épaisses que les tuniques des veines, le sang étant un liquide dense, lourd, au cours lent; en outre, enfermé dans des tuniques aussi épaisses que celles des artères, le sang n'aurait pu servir à la nutrition des parties.

Pour le maître d'Hérophile, Praxagoras de Cos, les artères étaient pendant la vie remplies d'air, non de sang. Selon Erasistrate, l'air, introduit par la respiration, passait des veines du poumon dans les artères et devenait, dans le cœur, l'air vital (πνεῦμα ζωτικόν), dans le cerveau, l'air psychique (πνεῦμα ψυχικόν).

La distinction des artères et des veines est d'ailleurs antérieure à Praxagoras. Diogène d'Apollonie, plus ancien qu'Hippocrate, et qui, avec Anaximène de Milet, est proprement le père de la doctrine de l'auteur du traité *De la Maladie sacrée*, tenait, lui aussi, les artères pour remplies d'air. Confondant la trachée-artère avec les artères, les anciens avaient étendu le nom de l'une aux autres. « Dans les grands animaux, a écrit Aristote, on voit que l'air (τὸ πνεῦμα) pénètre dans le cœur [par la trachée-artère] » (H. A. I., XVI, 8). Ainsi que notre auteur, Diogène avait parlé de l'air circulant dans les veines. « C'est qu'en effet, dit Littré, perpétuellement veine s'employait pour artère; dans les livres hippocratiques, des artères donnent

naissance à des veines, des veines à des artères.» Ainsi une confusion existait dans le langage anatomique entre artères et veines. Au traité *De la Maladie sacrée,* c'est donc dans les veines que circule la plus grande partie de l'air qui entretient la vie et donne la sensibilité, la motilité et l'intelligence au corps; elles l'aspirent des poumons, à la manière de soupiraux, et le distribuent à l'économie [1].

En quelques traités hippocratiques, dans le traité *Des Chairs*, par exemple, les veines, partant de la tête, distribuent l'air dans la trachée-artère, les bronches, les poumons, le cœur, les artères. Dans cette doctrine les artères, canaux vides de sang, apportant l'air à toutes les parties du corps, «constituaient plutôt, remarque Littré, un appendice des voies aériennes qu'une portion du système circulatoire». Au traité *Du Cœur,* le ventricule gauche de ce muscle, le cœur, reçoit l'air par les veines; il ne contient pas de sang, comme en contient le ventricule droit. Défendu par ses valvules contre tout passage du sang de l'aorte, le ventricule gauche du cœur est pour cette raison le siège du «feu inné» et de l'intelligence (*τὸ ἔμφυτον πῦρ*, § 6). Le sang est une humeur grossière; il troublerait la matière pure dont s'alimente ce feu : cet aliment n'est pourtant qu'une sorte d'émanation pure et lumineuse, une sorte de quintessence du sang contenu dans le ventricule droit. L'intelligence de l'homme est, dans cette théorie, innée dans le ventricule gauche et commande au reste de l'âme [2].

(1) *De la maladie sacrée*, § 4. Κατὰ ταύτας δὲ τὰς φλέβας καὶ ἐσαγόμεθα τὸ πουλὺ τοῦ πνεύματος· αὗται γὰρ ἡμέων εἰσὶν ἀναπνοαὶ τοῦ σώματος τὸν ἠέρα ἐς σφᾶς ἕλκουσαι...

(2) *Du Cœur,* § 10. Γνώμη γὰρ ἡ τοῦ ἀνθρώπου πέφυκεν ἐν τῇ λαιῇ κοιλίῃ καὶ ἄρχει τῆς ἄλλης ψυχῆς.

L'auteur de ce traité avait pourtant étudié l'anatomie du cœur; il en connaît les parties; il procédait à l'ouverture du thorax suivant les rites des haruspices et en retirait le cœur; il témoigne avoir fait des vivisections : « Sur un animal égorgé, ouvrez le ventricule gauche, et tout y paraîtra désert, sauf un certain ichor, une bile jaune et les membranes dont j'ai parlé. Mais l'artère n'est pas privée de sang non plus que le ventricule droit » (S 11). L'esprit de système et l'absence de méthode créent et perpétuent de telles erreurs.

III

Le Περὶ ἱερῆς νούσου a été quelquefois attribué à l'auteur du traité *De la Nature de l'homme* (Περὶ φύσιος ἀνθρώπου), à Polybe, gendre d'Hippocrate, et Dietz lui-même a incliné dans ce sens. Nous voudrions tirer de l'examen des doctrines, en soi incompatibles, de ces deux livres de la collection hippocratique, la preuve qu'une telle supposition est inadmissible. Le mode d'exposition, surtout philosophique, de notre traité, encore que la doctrine en appartienne à l'École de Cos, et que le style ait inspiré à Dietz un rapprochement avec l'ouvrage authentique de Polybe, ne nous permet de voir dans le Περὶ ἱερῆς νούσου que l'œuvre d'un iatrosophiste d'une époque où plusieurs autres livres pseudo-hippocratiques ont été composés[1], époque qui s'étend de l'âge où a fleuri Hippocrate lui-même au temps où Hérophile et Erasistrate devinrent à Alexandrie les maîtres de la médecine.

Polybe, contemporain de Platon, et qui était vieux quand

[1] Cf. Kühn, *Hippocratis opera*. Historia litteraria, p. 137, S 24. « Ipso Hippocrate recentior est. Neque oratio hippocrateae brevitati respondet. »

Aristote était jeune, professe précisément sur le système veineux une doctrine inconciliable avec celle de l'auteur du traité *De la Maladie sacrée*. Le texte de Polybe relatif à l'anatomie des veines a été cité par Aristote, qui nomme expressément cet auteur, avec Syennésis de Chypre et Diogène d'Apollonie [1]. La citation d'Aristote établit l'authenticité et de la doctrine et du texte du *Περὶ φύσιος ἀνθρώπου* : cette doctrine, comme celle de Syennésis, fait dériver les veines de la tête, d'où elles descendent à toutes les parties (§ 11). Au contraire, dans la description du système cardio-vasculaire de Diogène d'Apollonie, aussi conservée par Aristote, deux grosses veines, la *σπληνῖτις* et l'*ἡπατῖτις*, la splénique et l'hépatite, sont supposées issues de la rate et du foie et monter, à gauche et à droite, vers la tête.

Or la doctrine du traité *De la Maladie sacrée* est à cet égard celle de Diogène d'Apollonie : « A l'encéphale arrivent des veines de tout le corps, nombreuses et menues, mais deux grosses, l'une du foie, l'autre de la rate » (§ 3).

C'est encore Diogène d'Apollonie qui, bien avant l'auteur de notre traité, a situé l'intelligence dans le cerveau, non plus à la façon d'Alcméon, de Démocrite ou de Platon, mais en vertu d'une théorie de nature différente. Il est bien vrai que le vieux physiologue crétois avait assigné au ventricule artériel ou ventricule gauche du cœur (appelé aussi ventricule pneumatique) le siège principal de l'air, lequel, on l'a dit, arrivait directement par la trachée-artère à ce ventricule (*Placita*, IV, v, 7). Mais cette localisation ne convient que pour ce qu'on appellera plus tard l'air ou pneuma vital, air vivifiant toutes les parties du corps. C'est à l'air contenu dans le cerveau qu'il attribuait,

(1) Aristote. H. A., iii, 8. Πόλυβος δ'ὧδε. Cf. Aristoteles *Thierkunde* von Aubert und Wimmer, I, 313-317; II, fig. 4.

par l'intermédiaire de l'air ambiant, les sensations de l'odorat, de l'ouïe, de la vue, d'où se formait la pensée, la perception sensible (αἴσθησις) et la pensée (διάνοια) ayant même origine. Cette origine, c'est l'air intérieur à la tête, lequel sent et perçoit (ὁ ἐντὸς ἀὴρ αἰσθάνεται). C'est donc bien dans le cerveau que, pour Diogène d'Apollonie, est le siège des sensations et de l'intelligence. Et c'est toujours à la circulation de l'air dans les vaisseaux, veines et artères, que toute vie intellectuelle et morale se ramène, avec les sensations. C'est toujours un même principe élémentaire, l'air, considéré comme capable par nature de sentir et de penser, qui constitue la matière des sensations et de l'intelligence. Le même élément, l'air, plus ou moins pur et chaud, humide et froid, sera plus ou moins apte à sentir et à penser, ce qui, aussi bien, avait toujours été même chose pour les physiologues grecs des VIe et Ve siècles. Οἱ ἀρχαῖοι, dit Aristote, τὸ φρονεῖν καὶ τὸ αἰσθάνεσθαι ταὐτὸν εἶναί φασιν. Mais c'était là une propriété immanente des choses, de l'univers vivant, sentant et pensant, dans la doctrine hylozoïste. « C'est par le même principe, enseignait le disciple d'Anaximène, en son Περὶ φύσεως, c'est par l'air que tous les êtres vivent et voient et entendent et tous tiennent du même être leur intelligence différente [1]. » L'air est le principe cosmique de la vie, de l'âme et de l'intelligence. « Les hommes et les autres animaux qui respirent vivent de l'air; il est pour eux l'âme et l'intelligence, comme il est clairement expliqué dans ce livre [2]. »

(1) DIOGÈNE d'APOLLONIE. Fragm. 6 (Mullach). Ὅμως δὲ πάντα τῷ αὐτῷ καὶ ζῇ καὶ ὁρᾷ καὶ ἀκούει, καὶ τὴν ἄλλην νόησιν ἔχει ὑπὸ [ἀπὸ] τοῦ αὐτοῦ πάντα.

(2) Fragm. 5. Ἄνθρωποι γὰρ καὶ τὰ ἄλλα ζῷα ἀναπνέοντα ζώει τῷ ἀέρι καὶ τοῦτο αὐτοῖσι καὶ ψυχή ἐστι καὶ νόησις, ὡς δεδήλωται ἐν τῇδε τῇ συγγραφῇ ἐμφανέως...

Voilà le monisme. Le principe scientifique de l'identité fondamentale des deux substances hypothétiques, l'esprit et la matière, qu'on devait en vain tenter de dissocier, a ses racines dans l'ancienne physique matérialiste des Ioniens, dans l'hylozoïsme.

Un et identique en nature, l'air ne laissait pas de présenter des modalités différentes dues au degré de condensation ou de dilatation de ce corps tenu pour simple. Ainsi, l'âme des animaux est par excellence un air sec et chaud circulant dans les veines avec le sang. Diogène d'Apollonie nous semble même avoir disserté sur les conditions morphologiques et physiologiques de l'acuité des sens, conditions où le calibre et l'état de réplétion des vaisseaux aérifères jouent un grand rôle. La doctrine constante du traité *De la Maladie sacrée* sur les effets du mélange, en proportions variées, de l'air et du sang dans les veines, est déjà toute chez Diogène. De même que la santé et la maladie, les fonctions de l'intelligence et de la connaissance, les affections morales, les passions, etc., à l'état normal et pathologique, dépendent de la nature de l'air, extérieur et intérieur à l'organisme, et des troubles résultant de l'état de vacuité ou de pléthore des humeurs (pituite, bile, sang) contenues dans les veines.

Autant donc la pensée est favorisée par un air sec et chaud, autant elle est troublée et paralysée par des vapeurs humides, et c'est pourquoi l'intelligence est particulièrement altérée dans le sommeil et dans l'ivresse; bref, nous pensons par un air pur et chaud (*τῷ ἀέρι καθαρῷ καὶ ξηρῷ*[1]). Outre tous ces détails de faits et de doctrines qu'on retrouve au fond identiques dans le *Περὶ ἱερῆς νούσου*, j'appelle l'attention sur l'étiologie des différentes affections mentales, des délires, de la folie, chez

(1) Théophraste, *De sensu*, 44.

Diogène d'Apollonie : ces maladies sont également pour lui la suite d'un excès de l'humide et du dense sur le sec et le chaud. On peut même invoquer, préoccupation constante chez les physiologues grecs, des considérations d'anatomie et de physiologie comparées relatives aux conditions physiques de l'intelligence chez les poissons, les oiseaux, les quadrupèdes, l'enfant, l'adulte : ainsi, durant toute la première enfance, où l'humide prédomine dans le corps (donc dans le cerveau), l'homme est un être à peu près dénué de raison (τὰ παιδία ἄφρονα). Conséquent avec le principe même de l'hylozoïsme, Diogène attribuait aux métaux et aux minéraux, comme aux plantes et aux animaux, la première des fonctions vitales, la respiration, impliquant toutes les autres à quelque degré [1]. Aussi bien, quand pour expliquer la puissance attractive de la pierre d'aimant, Thalès de Milet lui attribuait une âme, cela revenait à dire qu'il considérait cette pierre comme un être animé [2].

Lorsqu'on a longtemps vécu dans la méditation des antiques philosophèmes des physiciens de l'Ionie, qu'on s'est habitué à la profondeur de la pensée de ces maîtres de toute science et de toute sapience, exprimée dans un idiome simple et sobre, d'une concision parfois un peu héraclitéenne, on a le sentiment des différences qui distinguent les physiologues des VIIe et VIe siècles d'avec les philosophes et les médecins de l'époque d'Hippocrate, surtout de l'âge postérieur, auquel appartient l'auteur du traité *De la Maladie sacrée.*

(1) Après l'exposition des théories fort explicites d'Empédocle et de Démocrite sur l'attraction du fer par l'aimant, Alexandre d'Aphrodisias expose celle de Diogène d'Apollonie. Textes et discussion dans Jules Soury, *Système nerveux central*, I. 67, n. 1.

(2) Aristote, *De an.*, I, II, 14, τὸν λίθον ἔφη ψυχὴν ἔχειν, ὅτι τὸν σίδηρον κινεῖ.

IV

Jusqu'ici je me suis attaché à montrer l'origine et la formation historique des connaissances. scientifiques de ce iatrosophiste. On se ferait une étrange illusion si, prenant à la lettre ce qu'ont écrit de cette œuvre quelques savants de nos jours, on s'attendait à voir se lever de la collection hippocratique un neurologiste. Tout érudit versé dans la connaissance des livres de médecine antérieurs à l'époque de l'École d'Alexandrie a été frappé, comme l'a été notre Littré, de l'« absence de toute mention du système nerveux » dans l'ancienne physiologie : « Les Hippocratistes, malgré leurs connaissances médicales, malgré leur habileté dans la pratique, et quoiqu'ils fussent placés dans le siècle brillant de Périclès, ne savaient pas qu'il y eût des nerfs ou que ces nerfs servissent à quelque chose ».

Quand donc, sans bien entendre ce qu'on dit, on répète que l'auteur du traité *De la Maladie sacrée* a localisé dans le cerveau toutes les fonctions intellectuelles et morales, on use d'une façon de parler inadéquate, en tous cas, avec ce que tout le monde entend aujourd'hui par ces mots. On ajoute encore, comme une nouveauté, que cet auteur a revendiqué pour toutes les maladies une cause naturelle, et qu'il a dénoncé, comme des superstitions, les purifications, incantations et autres artifices magiques auxquels on recourait souvent pour guérir l'épilepsie, maladie divine, mal envoyé par les dieux. Cette maladie, déclarait l'auteur, n'a rien de plus sacré qu'une autre, quoiqu'elle « ne ressemble en rien aux autres maladies » (§ 1).

Cependant l'origine naturelle de toutes les maladies avait

été clairement reconnue par Hippocrate dans le traité, authentique, *Des Airs, des eaux et des lieux* : «Aucune maladie ne se produit sans cause naturelle.» (Οὐδὲν ἄνευ φύσιος γίγνεται. § 22). C'est que «chaque chose est produite conformément aux lois naturelles» (γίγνεται δὲ κατὰ φύσιν ἕκαστα) : aphorisme qui exprime, pour tous les siècles, l'expérience de l'entendement humain, conception qui résume toute la philosophie, non seulement des anciens Grecs, mais de la science moderne, et qui, dans Aristote, a trouvé sa formule suprême : «Rien n'arrive contrairement à la nature éternelle et où tout est nécessaire»[1].

Un point de doctrine, et j'ajoute d'observation, qui n'a guère été mis en lumière malgré son importance capitale, dans le traité *De la Maladie sacrée*, c'est que l'épilepsie, ainsi d'ailleurs, suivant l'auteur, que les autres maladies, a pour cause l'hérédité. Mais ici encore le principe sur lequel repose cette doctrine est, mot pour mot, emprunté à Hippocrate[2]. Le développement du dogme hippocratique est toutefois intéressant : «Si, dit l'auteur du Περὶ ἱερῆς νούσου, d'un phlegmatique naît un phlegmatique, d'un bilieux un bilieux, d'un phtisique un phtisique, d'un individu à rate malade un individu à rate malade, qui empêche que la maladie dont le père ou la mère a été affecté n'affecte aussi quelqu'un des enfants? Car la semence vient de toutes les parties du corps, saine des parties saines, malade des parties malades.» Or l'épilepsie

(1) *De anim. gener.*, IV, IV, 770. Περὶ γὰρ τὴν ἀεὶ καὶ τὴν ἐξ ἀνάγκης οὐθὲν γίνεται παρὰ φύσιν.

(2) Hippocrate, *Des Airs, des eaux*, etc., § 14. Ὁ γὰρ γόνος πανταχόθεν ἔρχεται τοῦ σώματος, ἀπό τε τῶν ὑγιηρῶν ὑγιηρὸς, ἀπό τε τῶν νοσερῶν νοσερός. — *De la Maladie sacrée*, § 2. Ὡς ὁ γόνος ἔρχεται πάντοθεν τοῦ σώματος ἀπό τε τῶν ὑγιηρῶν ὑγιηρὸς, ἀπό τε τῶν νοσερῶν νοσερός.

survient naturellement chez les phlegmatiques et n'attaque pas les bilieux. La raison, c'est que la surabondance du phlegme descendant du cerveau ralentit ou intercepte, dans les veines, la circulation de l'air.

Nous devons nous borner à ces remarques sur la nature et l'étiologie de l'épilepsie idiopathique. Aussi bien la cause véritable de cette névrose est toujours ignorée. Les hypothèses naturellement ne manquent pas; aucune n'est parvenue à s'imposer. La symptomatologie de cette affection n'a rien, chez notre auteur, qui mérite de nous arrêter. Seule, la discussion de quelques explications touchant le mode de production des attaques et des troubles consécutifs de la sensibilité, de la motilité et de l'intelligence relève de la présente étude sur la nature et la localisation des fonctions psychiques dans le Περὶ ἱερῆς νούσου.

Nous avons dit l'importance des veines dans cette pathogenèse de l'épilepsie, rappelé l'histoire des théories anatomiques et physiologiques sur le système veineux, décrit celle ici adoptée par l'auteur (§ 3-4). Un rapprochement s'impose encore avec un autre livre de la collection hippocratique : le traité *Des Vents*. Quelle que soit l'importance accordée au sang, considéré dans ce traité comme le principal facteur de l'intelligence, la thèse soutenue est cependant celle-ci : Dans toutes les maladies, en particulier dans la maladie sacrée, les vents (*αἱ φῦσαι*) sont des agents principaux; l'air, souverain dans le reste, l'est aussi dans le corps des animaux. L'air, et un air impur, distend-il outre mesure les grosses veines pleines de sang et y stagne-t-il, le sang ralentit son cours, s'arrête, se coagule; alors éclate l'attaque d'épilepsie, avec son cortège de perte de connaissance, de convulsions, d'anesthésie, d'analgésie, etc. L'épileptique

revient à lui quand le sang, échauffé par les spasmes de tout le corps, élève la température de l'air des veines, et quand cet air, sous cette influence, dissolvant la coagulation intraveineuse du sang, sort du corps, entraîné avec le phlegme (§ 14-15).

Pour l'auteur du traité *De la Maladie sacrée*, «le cerveau est l'origine de cette maladie, comme de toutes les autres très grandes maladies»; elle commence dans l'embryon. Voici l'interprétation qu'il donne de cette doctrine. La théorie de la purgation du cerveau dans l'utérus enseignait que, si cette *κάθαρσις* faisait défaut, le sujet, de nécessité phlegmatique, devait devenir épileptique. Si, au contaire, la pituite, sécrétion normale de la glande appelée cerveau, et dont l'économie aurait dû se débarrasser à l'époque fœtale, trouvait quelque moyen, en se déchargeant, de purger l'encéphale par des écoulements salivaire, nasal, otique, de l'enfant, le sujet en avançant en âge serait préservé des suites de la pléthore initiale du cerveau; si cette *κάθαρσις* tardive n'avait pas lieu, il était donc fort exposé à devenir épileptique (§ 5). Ajoutez que, selon que le flux pituitaire descendra ainsi en excès sur le poumon, le cœur ou l'abdomen, le sujet sera pris de dyspnée, de palpitations, etc. (§ 6)[1]. Paralysie, contracture, amyotrophie des extrémités et de la face, tels sont les accidents consé-

[1] Cf. *Des Lieux dans l'homme*, § 10, où il est traité des sept fluxions venant de la tête; *Des Chairs*, § 16; *Des Glandes*, § 12: «Ces fluxions purgent le cerveau et le reste du corps. Mais, si elles sont retenues, elles sont un mal pour le cerveau et le reste du corps. En ce cas, indépendamment des sept catarrhes, le cerveau lui-même est exposé à deux affections : si la matière est âcre, il est frappé d'apoplexie; si la matière retenue n'est pas âcre, la raison se dérange et il y a délire et hallucinations.» (*Sommaire*. Littré, œuvres d'Hippocrate, viii, 566.)

cutifs aux convulsions des jeunes enfants. Chez l'adulte, où le calibre des veines est plus large, la pituite qui envahit ces canaux ne peut en les refroidissant aller jusqu'à coaguler le sang, abondant et chaud à cet âge : l'air continue à circuler; l'intelligence persiste. Mais chez les vieillards, si la pituite est sécrétée en excès et qu'elle obstrue les veines et coagule le sang, aqueux et froid, l'épilepsie entraîne la paralysie ou la mort. Tous ces symptômes, l'auteur du traité *De la Maladie sacrée* les attribue à la pénétration en excès, dans les veines, du phlegme, humeur froide et visqueuse, s'opposant à l'arrivée de l'air au cerveau et suspendant la respiration. Des deux modes d'aérifération de l'organisme, l'un consiste dans la pénétration de l'air atmosphérique dans le cœurpar la trachée-artère, mais l'autre, dans l'arrivée de l'air ambiant par les narines à l'intérieur de la tête, aux ventricules cérébraux : « Quand on aspire le souffle par la bouche et les narines, ce souffle va d'abord au cerveau (*πρῶτον μὲν ἐς τὸν ἐγκέφαλον ἔρχεται*), puis la plus grande partie va dans le ventre et le reste dans le poumon et dans les veines; de là il se répand par les veines dans les autres parties » (§ 7). Or l'air (*ὁ ἀήρ*) qui pénètre dans les ventricules et dans le cerveau produit surtout l'intelligence et la motilité volontaire [1]. La perte de la connaissance comme celle de la voix, dans l'attaque, résultent du fait que l'air est

[1] Je lis ici avec Kühn, *Hippocr. opera,* XXI, 600, non avec Littré. Outre les traductions de Kühn et de Littré, je me suis servi de celle de Robert Fuchs, *Hippocrates, sämmtliche Werke.* München, 1897, II, 547, sqq. Dans la traduction des derniers chapitres du *Περὶ ἱερῆς νούσου*, où se trouve surtout traité le thème de cette étude, j'ai pu, comme il arrive, grâce à l'époque où j'écris, et peut-être aussi à quelque familiarité du sujet, rencontrer çà et là une interprétation plus adéquate. Mais tout le mérite de l'intelligence de ce vieux texte de la collection hippocratique revient à mes devanciers.

chassé des veines par l'écoulement du phlegme dans ces canaux. Les convulsions cloniques et toniques du corps, la déviation des muscles oculaires, ont même cause.

Arrivé à la partie du livre *De la Maladie sacrée* qui a valu tant d'applaudissement à son auteur parmi les neurologistes contemporains, il convient de lui laisser la parole. Chaque mot du texte de ces derniers chapitres a déjà été commenté dans ce qui précède; aucune illusion ne peut plus s'élever, soit de la nouveauté apparente des doctrines, soit de l'équivoque, purement verbale, qui si longtemps a régné, chez les historiens et les critiques, touchant la nature propre et la localisation cérébrale de l'intelligence dans le *Περὶ ἱερῆς νούσου*.

§ 14. Mais il faut que les hommes sachent que d'aucune autre partie que de là [du cerveau], nous viennent les plaisirs, les joies, les ris et les jeux, et aussi la douleur morale, les peines, l'humeur sombre et chagrine, les gémissements et les larmes, C'est par là surtout que nous pensons, comprenons, voyons, entendons, que nous connaissons le laid et le beau, le mal et le bien, l'agréable et le désagréable, soit que nous distinguions ces choses par les conventions d'usage, soit que nous les reconnaissions par l'utilité qu'elles nous procurent; par là distinguant aussi le plaisir et le déplaisir, selon l'occurrence, les mêmes choses ne nous plaisant pas. C'est encore par là que nous sommes pris et de folie et de délire, que des craintes et des terreurs nous assiègent, soit la nuit, soit après la venue du jour, des songes, des erreurs importunes, des soucis sans motifs, l'ignorance du présent, l'inhabitude, l'inexpérience[1]. Tout cela, nous l'éprouvons par le cerveau lorsqu'il n'est pas sain, c'est-à-dire lorsqu'il est ou plus chaud ou plus froid qu'à l'état naturel, ou trop humide ou trop sec ou quand il a éprouvé quelque autre affection contre nature à laquelle il n'est pas habitué. La folie provient de son hu-

[1] Ἀηθίη et ἀπειρίη. Ces deux derniers mots, ainsi traduits par Littré, me semblent correspondre à des états aujourd'hui assez bien définis en psychiatrie : confusion mentale et apraxie.

midité : en effet, quand le cerveau est plus humide que de nature, il doit de nécessité se mouvoir, et lorsqu'il a été ainsi mû, ni la vue, ni l'ouïe ne se peuvent fixer : le cerveau voit et entend tantôt une chose, tantôt une autre, et la langue exprime ce qu'il voit et entend à chaque instant. Mais tout le temps que le cerveau demeure dans le repos, l'homme a sa connaissance.

§ 15. La pituite ou la bile peuvent altérer gravement le cerveau: dans le premier cas, les aliénés sont paisibles, ils ne crient ni ne s'agitent; les autres crient, sont malfaisants, toujours agités, toujours occupés à faire quelque mal. Voilà les causes quand la folie est continue. Mais si des craintes et des terreurs apparaissent, cela arrive par l'effet d'un changement qu'éprouve le cerveau; or le cerveau subit un changement quand il s'échauffe, et il s'échauffe, à cause de la bile, quand cette humeur se précipite du corps sur le cerveau par les veines sanguines; la crainte dure jusqu'à ce que cette bile rentre dans les veines et dans le corps; elle cesse ensuite. Mais le malade est triste et angoissé sans motif quand le cerveau se refroidit et se contracte extraordinairement; c'est là un effet de la pituite; cette affection produit encore la perte de la mémoire. Il crie au contraire et vocifère la nuit si le cerveau s'échauffe subitement, — chez les bilieux, non chez les phlegmatiques; il s'échauffe quand le sang afflue abondamment au cerveau et y bouillonne. Le sang arrive en grande quantité par les veines susdites quand le patient se trouve avoir un songe effrayant qui le frappe de terreur. De même donc que, chez l'homme qui veille, le visage s'enflamme et les yeux rougissent quand il éprouve de la crainte et que l'esprit médite quelque action violente, ainsi arrive-t-il dans le sommeil. Mais dès qu'il s'éveille, il revient à la raison et le sang se disperse de nouveau dans les veines susdites; il se calme.

§ 16. Pour ces raisons, j'estime que le cerveau possède chez l'homme la plus grande puissance, car il nous est, lorsqu'il est sain, l'*interprète* (ἑρμηνεύς) des effets que l'air produit; *or l'air lui prête et donne l'intelligence* (τὴν δὲ φρόνησιν αὐτῷ ὁ ἀὴρ παρέχεται). Les yeux, les oreilles, la langue, les mains, les pieds exécutent ce que le cerveau connaît; chaque corps possède autant de raison qu'il participe à l'air. Pour l'intelligence, le cerveau est l'*intermédiaire* (ἐς δὲ τὴν ξύνεσιν ὁ ἐγκέφαλός ἐστιν ὁ διαγγέλλων). Quand l'homme a attiré en lui le πνεῦμα,

celui-ci arrive d'abord au cerveau, et l'air (ὁ ἀήρ) se répand ainsi dans le reste du corps, après avoir laissé dans le cerveau son énergie la plus intense, l'intelligence et la connaissance qu'il avait. Si, en effet, l'air s'était d'abord rendu dans le corps, puis ensuite au cerveau, il aurait laissé son discernement dans les chairs et dans les veines; il serait arrivé échauffé au cerveau, non plus pur, mais mêlé à l'humeur provenant des chairs et du sang, de sorte qu'il n'aurait plus eu ses qualités parfaites.

§ 17. Je dis donc que le cerveau sert d'interprète à l'intelligence. C'est à tort que le diaphragme est ainsi dénommé (αἱ Φρένες) : il ne doit son nom qu'au hasard et à l'usage, non à la réalité ni à la nature. Je ne saurais apercevoir quelle influence le diaphragme pourrait avoir pour la pensée et l'intelligence. A la vérité, quand on éprouve à l'improviste un excès de joie ou de chagrin, il tressaille et s'agite, mais cela tient à son peu d'épaisseur et à ce que dans le corps il est le plus étendu en largeur; il n'a point de cavité où il puisse recevoir le bien ou le mal survenant; il est troublé par l'un et par l'autre à cause de la faiblesse de sa nature. Il ne perçoit absolument rien avant les autres parties du corps, et c'est en vain qu'il a un tel nom et une telle attribution, exactement comme sont appelées oreillettes ces annexes du cœur qui n'ont rien à faire avec l'audition.

D'autre part, quelques-uns soutiennent que c'est par le cœur que nous sommes intelligents et que c'est lui qui éprouve les chagrins et les soucis. Il n'en est rien : le cœur se contracte comme le diaphragme, et davantage encore, pour ces causes-ci : des veines se rendent de tout le corps au cœur, et il les tient fermées, de sorte qu'il sent toutes les fois que quelque douleur ou quelque effort se produit dans l'homme. En effet dans la douleur, le corps doit de nécessité frémir et se contracter et il doit éprouver la même chose dans l'excès de la joie. Voilà pourquoi le cœur surtout et le diaphragme sentent. Toutefois, ni l'un ni l'autre n'a part à l'intelligence; mais de tout ce que j'ai dit, le cerveau est la cause.

Donc, de même que le cerveau perçoit le premier entre toutes les parties du corps la raison provenant de l'air, de même, s'il arrive quelque changement notable dans l'air par l'effet des saisons, et que l'air devienne différent de lui-même, le cerveau, le premier, en reçoit l'impression. C'est pourquoi je maintiens que le cerveau est exposé aux maladies les

plus aiguës, les plus graves, les plus dangereuses *quoad vitam*, et les plus difficiles à diagnostiquer pour les médecins inexpérimentés.

CONCLUSION.

La vie, les sensations et l'intelligence sont, pour l'auteur du *Περὶ ἱερῆς νούσου*, des propriétés immanentes de l'air extérieur ou intérieur à la tête, et non du parenchyme cérébral, que nous décomposons en tissus, et dont l'analyse histologique se résout en neurones et en névroglie. Cette distinction n'a guère été faite; les biologistes ont constaté sans plus que, dans ce livre, le cerveau est l'organe de l'intelligence. Cette façon de parler, employée à la fois par l'auteur ancien et par quelques neurologistes contemporains, possède chez celui-là et chez ceux-ci un sens fort différent. Ainsi formulée, cette doctrine n'exprime pas la vérité antique. Aussi longtemps que l'équivoque persiste, elle ne peut qu'induire en erreur les hommes de notre temps qui entendent ces paroles au sens qu'elles ont aujourd'hui dans les livres d'anatomie et de physiologie cérébrales.

Si donc, contrairement aux auteurs qui, comme Aristote, ont localisé dans le cœur le siège de l'âme, l'auteur du traité *De la Maladie sacrée* place dans le cerveau les fonctions intellectuelles et morales, c'est là un point de doctrine qui, pour être compris et demeurer vrai, doit être interprété comme nous l'avons fait, c'est-à-dire dans un sens fort différent de l'opinion vulgaire. Ce n'est point dans la substance du cerveau qu'aucun hippocratiste, non plus sans doute que Galien lui-même, qui si souvent hésite entre les ventricules et le « corps du cerveau » pour y localiser le siège de l'*ἡγεμονικόν*, a localisé les fonctions de la pensée, des passions et des sentiments. La doctrine de

celui-ci arrive d'abord au cerveau, et l'air (ὁ ἀήρ) se répand ainsi dans le reste du corps, après avoir laissé dans le cerveau son énergie la plus intense, l'intelligence et la connaissance qu'il avait. Si, en effet, l'air s'était d'abord rendu dans le corps, puis ensuite au cerveau, il aurait laissé son discernement dans les chairs et dans les veines; il serait arrivé échauffé au cerveau, non plus pur, mais mêlé à l'humeur provenant des chairs et du sang, de sorte qu'il n'aurait plus eu ses qualités parfaites.

§ 17. Je dis donc que le cerveau sert d'interprète à l'intelligence. C'est à tort que le diaphragme est ainsi dénommé (αἱ φρένες) : il ne doit son nom qu'au hasard et à l'usage, non à la réalité ni à la nature. Je ne saurais apercevoir quelle influence le diaphragme pourrait avoir pour la pensée et l'intelligence. A la vérité, quand on éprouve à l'improviste un excès de joie ou de chagrin, il tressaille et s'agite, mais cela tient à son peu d'épaisseur et à ce que dans le corps il est le plus étendu en largeur; il n'a point de cavité où il puisse recevoir le bien ou le mal survenant; il est troublé par l'un et par l'autre à cause de la faiblesse de sa nature. Il ne perçoit absolument rien avant les autres parties du corps, et c'est en vain qu'il a un tel nom et une telle attribution, exactement comme sont appelées oreillettes ces annexes du cœur qui n'ont rien à faire avec l'audition.

D'autre part, quelques-uns soutiennent que c'est par le cœur que nous sommes intelligents et que c'est lui qui éprouve les chagrins et les soucis. Il n'en est rien : le cœur se contracte comme le diaphragme, et davantage encore, pour ces causes-ci : des veines se rendent de tout le corps au cœur, et il les tient fermées, de sorte qu'il sent toutes les fois que quelque douleur ou quelque effort se produit dans l'homme. En effet dans la douleur, le corps doit de nécessité frémir et se contracter et il doit éprouver la même chose dans l'excès de la joie. Voilà pourquoi le cœur surtout et le diaphragme sentent. Toutefois, ni l'un ni l'autre n'a part à l'intelligence; mais de tout ce que j'ai dit, le cerveau est la cause.

Donc, de même que le cerveau perçoit le premier entre toutes les parties du corps la raison provenant de l'air, de même, s'il arrive quelque changement notable dans l'air par l'effet des saisons, et que l'air devienne différent de lui-même, le cerveau, le premier, en reçoit l'impression. C'est pourquoi je maintiens que le cerveau est exposé aux maladies les

plus aiguës, les plus graves, les plus dangereuses *quoad vitam*, et les plus difficiles à diagnostiquer pour les médecins inexpérimentés.

CONCLUSION.

La vie, les sensations et l'intelligence sont, pour l'auteur du *Περὶ ἱερῆς νούσου*, des propriétés immanentes de l'air extérieur ou intérieur à la tête, et non du parenchyme cérébral, que nous décomposons en tissus, et dont l'analyse histologique se résout en neurones et en névroglie. Cette distinction n'a guère été faite; les biologistes ont constaté sans plus que, dans ce livre, le cerveau est l'organe de l'intelligence. Cette façon de parler, employée à la fois par l'auteur ancien et par quelques neurologistes contemporains, possède chez celui-là et chez ceux-ci un sens fort différent. Ainsi formulée, cette doctrine n'exprime pas la vérité antique. Aussi longtemps que l'équivoque persiste, elle ne peut qu'induire en erreur les hommes de notre temps qui entendent ces paroles au sens qu'elles ont aujourd'hui dans les livres d'anatomie et de physiologie cérébrales.

Si donc, contrairement aux auteurs qui, comme Aristote, ont localisé dans le cœur le siège de l'âme, l'auteur du traité *De la Maladie sacrée* place dans le cerveau les fonctions intellectuelles et morales, c'est là un point de doctrine qui, pour être compris et demeurer vrai, doit être interprété comme nous l'avons fait, c'est-à-dire dans un sens fort différent de l'opinion vulgaire. Ce n'est point dans la substance du cerveau qu'aucun hippocratiste, non plus sans doute que Galien lui-même, qui si souvent hésite entre les ventricules et le « corps du cerveau » pour y localiser le siège de l'*ἡγεμονικόν*, a localisé les fonctions de la pensée, des passions et des sentiments. La doctrine de

notre traité s'explique uniquement par la connaissance des philosophèmes d'Anaximène et de Diogène d'Apollonie sur la nature et les propriétés de l'air.

Dire que le cerveau, lorsqu'il est sain, c'est-à-dire non surchargé de phlegme et d'autres humeurs, est « l'interprète » de l'intelligence, c'est dire qu'il nous fait connaître, comme un « intermédiaire », la nature des propriétés d'ordre psychique de l'élément unique de l'univers, vivant, sentant, pensant, lequel est ici l'air. L'intelligence, que le cerveau, cet intermédiaire, manifeste à la façon d'un interprète, c'est l'air seul qui l'apporte du dehors dans l'organisme, et chaque homme est intelligent dans la mesure où il participe de ces propriétés de l'air. Lorsque, par l'effet de la respiration, l'air se répand d'abord dans le cerveau avant de se disperser dans le reste du corps, il y laisse son énergie la plus intense, l'intelligence, la connaissance et la raison qui sont, encore une fois, ses propriétés, non celles du cerveau.

Si l'air se dispersait dans le corps avant de se répandre dans le cerveau, il abandonnerait dans les chairs et dans les veines cette acuité d'énergie psychique qui le constituait, il n'arriverait plus au cerveau qu'échauffé et altéré, selon les expressions mêmes du traité, pour s'être mêlé au sang et aux autres humeurs de l'organisme : il ne posséderait plus ses qualités à l'état de pureté parfaite.

L'air, matière de l'univers éternel, est un corps; ses propriétés biologiques et psychiques, vie, sensibilité, intelligence, ne sont point des qualités d'une substance incorporelle. Le dualisme de l'esprit et du corps, ce scandale de la philosophie moderne, demeura inconnu aux physiologues ioniens, aux physiciens hylozoïstes et monistes les plus anciens. Et c'est bien ce

que confirme le plus savant et le plus pénétrant des historiens de la science et de la philosophie helléniques, Aristote : « Tous les anciens ont admis que la pensée, comme la sensation, était corporelle », *πάντες γὰρ οὗτοι τὸ νοεῖν σωματικὸν ὥσπερ τὸ αἰσθάνεσθαι ὑπολαμβάνουσιν. De an.*, III, III, 427.

JULES SOURY.

ÉTAT

DE LA SECTION DES SCIENCES HISTORIQUES

ET PHILOLOGIQUES

DE L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES.

(1er octobre 1906.)

COMMISSION DE PATRONAGE.

Nommée tous les trois ans par M. le Ministre de l'Instruction publique, cette Commission est ainsi composée pour la période triennale 1904-1907 :

MM.

Gabriel MONOD, membre de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques), directeur des études historiques à l'École des hautes études, ancien maître de conférences à l'École normale supérieure, rue du Parc-de-Clagny, 18 *bis*, à Versailles, *Président*.

Gaston MASPERO, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur des études égyptologiques à l'École des hautes études, professeur au Collège de France, avenue de l'Observatoire, 24 (XIVe arr.).

Gaston BOISSIER, secrétaire perpétuel de l'Académie française, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, professeur au Collège de France, à l'Institut (VIe arr.).

Michel BRÉAL, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur honoraire au Collège de France, boulevard Saint-Michel, 87 (Ve arr.).

Henri WEIL, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), maître de conférences honoraire à l'École normale supérieure, rue Adolphe-Yvon, 16 (XVIe arr.).

DIRECTEURS D'ÉTUDES

QUI NE PROFESSENT PAS À L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES.

MM.

Louis Duchesne, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur de l'École française de Rome (à Paris, rue de Vaugirard, 71 *bis*, VI[e] arr.).

Pierre de Nolhac, conservateur du Musée de Versailles.

Monod, président et directeur d'études, rue du Parc-de-Clagny, 18 *bis*, à Versailles.

PERSONNEL ENSEIGNANT.

MM.

Bémont, directeur adjoint, rue de Condé, 9 (VI[e] arr.).

Bérard, directeur adjoint, rue de Vaugirard, 58 (VI[e] arr.).

Chatelain, directeur adjoint, rue de la Sorbonne, 17 (V[e] arr.).

Clermont-Ganneau, directeur d'études, avenue de l'Alma, 1 (VIII[e] arr.).

Derenbourg (Hartwig), directeur d'études, avenue Henri-Martin, 30 (XVI[e] arr.).

Desrousseaux, directeur adjoint, avenue Beaucour, 11 *bis* (VIII[e] arr.).

Finot (Louis), directeur adjoint, rue Poussin, 11 (XVI[e] arr.).

Gaidoz, directeur d'études, rue Servandoni, 22 (VI[e] arr.).

Gauthiot, directeur adjoint, rue Mouton-Duvernet, 14 (XIV[e] arr.).

Gilliéron, directeur adjoint, place de la République, 2, à Levallois-Perret.

Guieysse, directeur adjoint, rue Dante, 2 (V[e] arr.).

Halévy, directeur d'études, rue Champollion, 9 (V[e] arr.).

Haussoullier, directeur d'études, rue Sainte-Cécile, 8 (IX[e] arr.).

Havet (Louis), directeur d'études, quai d'Orléans, 18 (IV[e] arr.).

Héron de Villefosse, directeur d'études, rue Washington, 16 (VIII[e] arr.

Jacob (Alfred), directeur d'études, rue Laromiguière, 7 *bis* (V[e] arr.).

Lambert (Mayer), directeur adjoint, avenue Trudaine, 27 (IX[e] arr.).

Lebègue, chef des travaux paléographiques, boulevard Saint-Michel, 95 (V[e] arr.).

MM.

Lefranc (Abel), directeur adjoint, rue Monsieur-le-Prince, 26 (vᵉ arr.).

Lévi (Sylvain), directeur adjoint, rue Guy-de-la-Brosse, 9 (vᵉ arr.).

Lévy (Isidore), directeur adjoint, rue Focillon, 4 (xivᵉ arr.).

Longnon, directeur d'études, rue de Bourgogne, 52 (viiᵉ arr.).

Lot (Ferdinand), directeur adjoint, rue Boucicaut, 53 (Fontenay).

Meillet, directeur adjoint, boulevard Saint-Michel, 24 (viᵉ arr.).

Morel-Fatio, directeur adjoint, rue de Jussieu, 15 (vᵉ arr.).

Moret (Alexandre), directeur adjoint, boulevard Malesherbes, 112 (xviiᵉ arr.).

Passy (Paul), directeur adjoint, rue de la Madeleine, 20, à Bourg-la-Reine.

Psichari, directeur d'études, rue Chaptal, 16 (ixᵉ arr.).

Reuss (Rodolphe), directeur adjoint, rue Albert-Joly, 52, à Versailles.

Roques (Mario), directeur adjoint, rue de Poissy, 2 (vᵉ arr.).

Roy, directeur adjoint, rue Hautefeuille, 19 (viᵉ arr.).

Scheil, directeur adjoint, rue Bonaparte, 30 (viᵉ arr.).

Serruys, directeur adjoint, rue Saint-Louis-en-l'Île, 29 (ivᵉ arr.).

Soury (Jules), directeur d'études, rue de Mézières, 6 (viᵉ arr.).

Thévenin, directeur d'études, rue Pierre-Nicole prolongée, 7 (vᵉ arr.).

Thomas (Antoine), directeur d'études, rue Madame, 75 (viᵉ arr.).

DOCUMENTS
RELATIFS À L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES.

I. — *Règlement intérieur.*

1. La Section d'histoire et de philologie de l'École pratique des hautes études a pour objet de diriger et de préparer les jeunes gens qui désirent se consacrer aux travaux d'érudition.

2. Le personnel enseignant de la Section se compose de directeurs d'études, de directeurs adjoints et de répétiteurs [1] nommés par le Ministre.

3. Dans les conférences faites par les directeurs et les répétiteurs, les élèves poursuivent en commun des études d'histoire et de philologie. Les élèves trouvent, en outre, auprès de leurs professeurs des conseils et des directions pour leurs travaux personnels.

4. Les conférences sont indépendantes les unes des autres; mais elles peuvent être réunies pour un travail commun.

5. Les travaux des membres de la Section jugés dignes de l'impression sont insérés dans la *Bibliothèque de l'École des hautes études.*

6. La Commission permanente de patronage, par l'intermédiaire de son président, président de la Section, réunit tous les trois mois en Conseil le personnel enseignant.

Ces réunions ont lieu dans la première semaine de novembre, la première semaine de janvier, la semaine qui précède la semaine sainte et la dernière semaine de juin. La Commission de patronage peut en outre convoquer le Conseil toutes les fois qu'elle le juge utile.

Le Conseil arrête, pour chaque semestre, les sujets des conférences, le plan des travaux.

Chaque directeur ou répétiteur rend compte au Conseil des travaux

[1] Le titre de *répétiteur* a depuis été remplacé par celui de *maître de conférences;* et celui-ci par le titre de *directeur adjoint.*

de sa conférence. Ces rapports sont résumés à la fin de chaque année en un rapport général, qui est adressé au Ministre.

Le Conseil propose à la Commission de patronage, qui la transmet au Ministre, la liste des élèves admissibles et les radiations à prononcer. Il lui soumet les projets de modifications à introduire dans les études, les propositions de nominations, de missions scientifiques et d'indemnités réservées par le décret organique aux élèves de l'École. Il décide la publication des mémoires dans la *Bibliothèque de l'École des hautes études.*

7. Il n'est exigé aucune condition d'âge, de grade ou de nationalité pour l'inscription à la Section d'histoire et de philologie; mais les candidats sont soumis à un stage.

Les propositions pour l'admission définitive sont soumises au Ministre à la fin de chaque année scolaire. Elles sont accompagnées du rapport du directeur de la conférence et de l'avis de la Commission de patronage.

8. Les élèves choisissent eux-mêmes, après avoir consulté le président et les directeurs, les conférences qu'ils veulent suivre.

En cas d'absence prolongée, ils doivent justifier de leurs motifs.

9. Le cours d'études est de trois ans. L'année d'études commence le 1er novembre; elle finit le dernier dimanche de juin.

Les conférences sont suspendues du 25 décembre au 5 janvier, pendant la semaine sainte et pendant la semaine de Pâques.

10. Après au moins deux ans d'études, les élèves qui veulent obtenir le titre d'élève diplômé remettent au directeur de la conférence dont ils font partie un mémoire sur une question d'histoire ou de philologie.

Le directeur de la conférence, s'il le juge convenable, présente ce mémoire à une séance du Conseil. Il est nommé une commission de deux membres, à laquelle le président de la Section a toujours le droit de s'adjoindre, et qui est chargée d'examiner ce mémoire. Elle devra exprimer son avis, dans un rapport écrit et signé, à la prochaine réunion trimestrielle.

Sur l'avis favorable de cette commission, la Section décide que la thèse est acceptée.

Le titre d'*élève diplômé* n'est acquis. et le diplôme qui le constate n'est conféré qu'après l'impression du volume qui doit porter la mention suivante :

«Sur l'avis de M.......... directeur de la conférence de.....

..... et de MM........... commissaires responsables, le présent mémoire a valu à M........., le titre d'*élève diplômé de la Section d'histoire et de philologie de l'École pratique des hautes études.*

«Le directeur de la conférence de.......... *signé*..........

«Les commissaires responsables, *signé*..........

«Le président de la Section, *signé*..........»

Les mémoires admis comme thèses pourront être imprimés dans la *Bibliothèque de l'École des hautes études* [1].

Les candidats qui publieront leur thèse en dehors de la *Bibliothèque* devront en remettre au secrétariat de la Section quinze exemplaires munis de la mention ci-dessus.

L'impression de la thèse sera surveillée par un commissaire responsable désigné à cet effet.

11. Outre les élèves stagiaires et les élèves titulaires nommés par le Ministre, les directeurs des conférences peuvent autoriser des auditeurs libres à suivre leurs leçons. La liste des auditeurs libres sera soumise au Conseil.

12. Sur la proposition de la Commission de patronage, des élèves de la Section peuvent être autorisés par le Ministre à passer une partie de leur temps d'études dans une université étrangère. Ils seront tenus, dans ce cas, d'adresser à la Commission des rapports trimestriels sur leurs travaux.

13. Les élèves diplômés peuvent être appelés par la Commission de patronage à prendre part à la direction des travaux de la Section et à faire des conférences supplémentaires. Un des commissaires responsables pour l'examen des mémoires des candidats au titre d'élève diplômé pourra également être pris parmi les élèves diplômés. — Pendant qu'ils remplissent ces fonctions temporaires, les élèves diplômés sont appelés à faire partie, avec voix consultative, du Conseil de la Section.

14. Les élèves diplômés qui prétendent aux missions scientifiques et aux indemnités de travaux mentionnées à l'article 6 devront adresser leur demande au président de la Section, qui la transmettra au Ministre, sur l'avis favorable de la Commission de patronage.

---

[1] D'après le traité conclu entre le Ministre de l'instruction publique et la librairie Champion, 50 exemplaires du volume sont remis à l'élève diplômé.

II. — *Décret du Président de la République relatif au classement des professeurs des lycées et collèges.* (23 juillet 1893. — Extrait.)

1. Le bénéfice de l'article 15 du décret du 16 juillet 1887 est étendu aux jeunes gens qui ont obtenu soit une bourse de voyages ou une bourse d'étude du Ministère de l'instruction publique, soit une *bourse d'étude de la Ville de Paris sur la proposition de la Commission des hautes études*, et à ceux qui seraient désignés pour participer à la fondation Thiers ou à d'autres fondations analogues.

III. — *Décret du Président de la République concernant l'École de Rome.* (20 novembre 1875. — Extrait.)

2. L'École se compose : 1° Des membres de première année de l'École d'Athènes; 2° Des membres propres à l'École de Rome.

3. . . . . . Les membres propres à l'École de Rome sont au nombre de six. Les places sont attribuées soit à des candidats présentés par l'École normale supérieure, par l'École des chartes et par la *Section d'histoire et de philologie de l'École pratique des hautes études*, soit à des docteurs reçus avec distinction ou à des jeunes gens signalés par leurs travaux.

Les candidats... de l'École des hautes études... doivent avoir le titre d'élève diplômé.

IV. — *Règlement de l'École française d'Extrême-Orient.*

Art. 1er. Il est fondé en Indo-Chine une Mission archéologique[1] permanente.

Elle est placée sous l'autorité du Gouverneur général et sous le contrôle scientifique de l'Académie des inscriptions et belles-lettres de l'Institut de France.

[1] Un arrêté du 20 janvier 1900 a changé la dénomination de *Mission archéologique d'Indo-Chine* en celle d'*École française d'Extrême-Orient.*

Art. 2. Elle a pour objet :

1° De travailler à l'exploration archéologique et philologique de la presqu'île indo-chinoise, de favoriser par tous les moyens la connaissance de son histoire, de ses monuments, de ses idiomes;

2° De contribuer à l'étude érudite des régions et des civilisations voisines, Inde, Chine, Malaisie, etc.

Art. 3. La Mission a pour chef un Directeur, nommé par le Gouverneur général sur la présentation de l'Académie des inscriptions.

Il est nommé pour six années; son mandat est renouvelable.

Il sera chargé :

1° De présider et de prendre part lui-même à l'enseignement, qui devra comprendre des cours de langues sanscrite et pâlie et d'archéologie pratique, former les auditeurs européens ou indigènes aux bonnes méthodes de travail et les mettre en état de collaborer utilement à l'œuvre archéologique poursuivie;

2° D'exercer sa direction et son contrôle sur les études et les travaux des pensionnaires dont il sera question à l'article 4.

A cet effet, il devra, dans la mesure des ressources qui seront mises à sa disposition :

S'entourer des répétiteurs européens ou orientaux dont le concours sera reconnu utile;

Créer les organes, tels que bibliothèque, musée, qui paraîtront nécessaires au succès de l'entreprise;

Fonder et diriger une publication où trouveront place, avec les travaux émanant directement de la Mission, ceux qu'il pourra recueillir ou provoquer au dehors, en guidant au besoin les auteurs de ses conseils et de son expérience.

Art. 4. Il pourra être adjoint à la Mission, sur la désignation de l'Académie des inscriptions, des pensionnaires français, dont le nombre variable suivant les circonstances et l'opportunité, ne devra, jusqu'à nouvelle décision, dépasser en aucun cas le maximum de trois.

Pourront être désignés : soit des jeunes gens se destinant à l'étude de l'Inde ou des pays d'Extrême-Orient, qui paraîtront offrir des garanties sérieuses de préparation scientifique, soit des savants dont les recherches rendraient désirable un séjour en Orient.

Ces pensionnaires ou savants en mission devront, tout en poursuivant leurs travaux personnels, coopérer à l'objet spécial de la Mission.

Ils seront défrayés par la Mission et y demeureront attachés pendant

un an au moins. Ce terme pourra être prorogé d'année en année, sur la proposition du Directeur et l'avis de l'Académie.

Un fonds spécial sera inscrit au budget de la Mission pour leur être distribué en bourses de voyages, au moyen desquelles ils feront des séjours d'étude, d'une durée proportionnée aux ressources disponibles, dans les pays d'Orient, Inde, Chine ou autres, selon l'objet particulier de leurs recherches.

Art. 5. Chaque année, le Directeur devra adresser au Gouverneur général de l'Indo-Chine un rapport détaillé sur les travaux de la Mission, ses publications en cours ou projetées, l'activité des pensionnaires et généralement sur tout ce qui intéressera les résultats et les progrès scientifiques de l'institution.

Ce rapport sera communiqué par le Gouverneur à l'Académie des inscriptions par l'intermédiaire du Ministre de l'instruction publique.

L'Académie correspondra avec le Directeur toutes les fois qu'elle le jugera opportun pour lui communiquer ses observations ou ses avis.

Art. 6. Il pourra être adjoint à l'enseignement scientifique de la Mission un enseignement des langues, écritures et littératures modernes de l'Extrême-Orient.

V. — *Décret du Président de la République portant réorganisation du service des musées nationaux.* (1er mars 1879. — Extrait.)

5. Les départements du musée du Louvre sont confiés chacun à un conservateur, un conservateur adjoint, un attaché. Le cinquième, celui de l'ethnographie et de la marine, est confié à un conservateur et à un attaché.

Les musées du Luxembourg, de Versailles et de Saint-Germain sont également confiés à un conservateur et à un attaché...

8. .... Les attachés seront choisis de préférence parmi les anciens élèves de l'École normale supérieure, des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, de l'*École des hautes études*, de l'École des chartes, et, en général, des grandes écoles scientifiques ou artistiques entretenues par l'État.....

VI. — *Arrêté relatif au concours de l'agrégation d'histoire et de géographie*[1]. (28 juillet 1894. — Extrait.)

Tout candidat à l'agrégation d'histoire et de géographie produit au moment de son inscription : 1° le diplôme de licencié ès lettres; 2° le diplôme d'études supérieures d'histoire et de géographie prévu à l'article 3 du présent arrêté ou, à défaut, soit le diplôme d'archiviste paléographe, soit le *diplôme de l'École des hautes études* (section d'histoire et de philologie); 3° le mémoire historique ou géographique prévu au paragraphe *a* de l'article 3 du présent arrêté ou, à défaut, sa thèse de l'École des chartes ou sa *thèse de l'École des hautes études.*

VII. — *Principaux événements de la Section d'histoire et de philologie.*

1868. 31 juillet. — Décret de fondation.

28 septembre. — Arrêté constituant la Commission de patronage (MM. Bréal, Maury, Léon Renier, de Rougé, H. Waddington).

Décembre. — Organisation du corps enseignant : MM. Maury, de Rougé, Waddington, L. Renier, Boissier, Bréal, directeurs d'études : MM. Monod, Rambaud, Tournier, Charles Morel, Hauvette-Besnault, Bergaigne, Guyard, G. Paris, répétiteurs.

1869. 14 janvier. — Inauguration des conférences dans une des salles de la Bibliothèque de l'Université.

1er février. — Inauguration de deux salles de travail.

14 juin. — M. Maspero, répétiteur d'archéologie égyptienne. (Directeur d'études, 3 novembre 1873.)

1871. 16 janvier. — M. Brachet, répétiteur pour les langues romanes.

1er août. — M. Robiou, directeur de conférences d'histoire ancienne.

[1] Voir le texte complet de l'arrêté de M. le Ministre de l'instruction publique et l'exposé des motifs du projet soumis au Conseil supérieur dans le *Bulletin administratif du Ministère de l'instruction publique*, 1894, n° 1123, p. 190-199.

28 octobre. — M. Carrière, répétiteur pour les langues hébraïque, chaldaïque et syriaque. (Directeur d'études, 21 août 1895.)

15 novembre. — M. Thurot, directeur d'études pour la philologie latine, en remplacement de M. Boissier.

15 novembre. — M. Thévenin, répétiteur pour l'histoire, en remplacement de M. Rambaud. (Directeur d'études, 13 juillet 1905.)

1872. 14 novembre. — M. Jules Nicole, répétiteur de philologie grecque.

14 novembre. — M. Jules Roy, répétiteur d'histoire. (Directeur adjoint, 26 octobre 1892.)

14 novembre. — M. Louis Havet, répétiteur de philologie latine.

14 novembre. — M. Arsène Darmesteter, répétiteur de langues romanes, en remplacement de M. Brachet.

27 décembre. — Mort de M. de Rougé.

1873. 19 août. — M. Heumann, répétiteur de langue allemande.

1874. 24 avril. — M. G. Perrot, directeur des conférences d'histoire ancienne, en remplacement de M. Robiou.

30 octobre. — M. Ernest Desjardins, directeur adjoint pour l'épigraphie et les antiquités romaines, en remplacement de M. Ch. Morel.

30 octobre. — M. Charles Graux, répétiteur pour la philologie grecque, en remplacement de M. Nicole.

1876. 7 mars. — M. H. Weil, directeur adjoint pour la philologie grecque, en remplacement de M. Perrot.

30 mars. — M. Ol. Rayet, répétiteur pour les antiquités grecques. (Directeur adjoint, 17 avril 1878.)

5 octobre. — M. Gaidoz, directeur adjoint pour les langues et littératures celtiques. (Directeur d'études, 23 avril 1884.)

31 octobre. — M. Clermont-Ganneau, répétiteur pour l'archéologie orientale. (Directeur d'études, 17 avril 1878.)

1877. 6 février. — M. Giry est chargé d'une conférence complémentaire d'histoire. (Directeur adjoint, 26 octobre 1892.)

6 février. — M. Ch. Graux, nommé secrétaire de la Section.

25 mars. — M. Grébaut, élève diplômé, est autorisé par le Conseil à faire une conférence d'égyptologie.

15 mai. — M. Joseph Derenbourg, répétiteur d'hébreu talmudique et rabbinique. (Directeur d'études, 4 janvier 1884.)

31 octobre. — M. Chatelain, suppléant de M. Thurot pour la philologie latine. (Directeur adjoint, 26 octobre 1892.)

31 octobre. — M. James Darmesteter, répétiteur pour la langue zende. (Directeur d'études, 26 octobre 1892.)

1878. 17 avril. — M. Chatelain, secrétaire de la Section, en remplacement de M. Graux, démissionnaire.

31 juillet. — Banquet commémoratif de la fondation de l'École, offert à MM. Duruy et Renier.

4 novembre. — M. Pognon, élève diplômé, est autorisé par le Conseil à faire une conférence d'assyriologie.

1879. 15 septembre. — M. A. Longnon, répétiteur pour la géographie historique de la France. (Directeur d'études, 3 août 1886.)

24 décembre. — M. J. Halévy, chargé d'une conférence d'éthiopien. (Directeur d'études, 10 décembre 1896.)

1880. 26 août. — M. G. Hanotaux, répétiteur pour l'histoire.

1881. 26 octobre. — M. Arthur Amiaud, maître de conférences de langue et d'antiquités assyriennes.

5 novembre. — M. Ferd. de Saussure, chargé d'une conférence de grammaire comparée, en remplacement de M. Bréal.

30 novembre. — M. Jules Soury, chargé de conférences d'histoire des doctrines psychologiques. (Directeur d'études, 30 décembre 1898.)

1882. 13 janvier. — Mort de M. Ch. Graux.

17 janvier. — Mort de M. Ch. Thurot.

18 février. — M. Alfred Jacob, maître de conférences de philologie grecque, en remplacement de Ch. Graux. (Directeur d'études, 17 juillet 1899.)

25 avril. — M. Héron de Villefosse, chargé de conférences d'épigraphie et antiquités romaines. (Directeur d'études, 26 octobre 1892.)

1883. 19 janvier. — M. J. Oppert, directeur d'études pour la philologie et les antiquités assyriennes.

1er février. — M. Gilliéron, maître de conférences de langues romanes. (Directeur adjoint, 26 octobre 1892.)

18 août. — Mort de M. Ch. Defrémery.

1884. 7 septembre. — Mort de M. St. Guyard.

21 octobre. — M. Paul Guieysse, maître de conférences d'égyptologie. (Directeur adjoint, 26 octobre 1892.)

1885. 21 janvier. — M. Hartwig Derenbourg, maître de conférences de langue arabe. (Directeur d'études, 5 mai 1898.)

15 avril. — M. O. Riemann, maître de conférences de philologie latine, en remplacement de L. Havet, nommé au Collège de France.

7 mai. — M. Psichari, maître de conférences de langue néo-grecque. (Directeur d'études, 10 décembre 1896.)

11 juin. — Mort de M. Léon Renier.

23 juin. — M. G. Paris, président de la Section.

9 octobre. — M. Morel-Fatio, maître de conférences de langues romanes. (Directeur adjoint, 26 octobre 1892.)

20 novembre. — M. Haussoullier, maître de conférences d'antiquités grecques. (Directeur d'études, 10 décembre 1896.)

24 novembre. — M. l'abbé Duchesne, maître de conférences d'histoire, en remplacement de M. Hanotaux, appelé à d'autres fonctions. (Directeur d'études, 26 octobre 1892.)

1886. 29 janvier. — M. Sylvain Lévi, maître de conférences de langue sanscrite. (Directeur d'études, 10 décembre 1896.)

29 janvier. — M. P. de Nolhac, maître de conférences d'histoire de la philologie classique. (Directeur d'études, 10 décembre 1896.)

22 octobre. — Mort de M. Ernest Desjardins.

1887. 20 février. — Mort de M. Olivier Rayet.

15 novembre. — M. Ch. Bémont, maître de conférences d'histoire. (Directeur adjoint, 10 décembre 1896.)

27 décembre. — Mort de M. G. Heumann.

1888. 20 juin. — Mort de M. Hauvette-Besnault.

6 août. — Mort de M. Abel Bergaigne.

16 novembre. — Mort de M. Arsène Darmesteter.

1889. 22 mai. — Mort de M. Arthur Amiaud.

20 novembre. — M. Muret, chargé de conférences de langues romanes pour un an.

20 novembre. — M. Meillet, chargé de conférences de grammaire comparée pour un an, en remplacement de M. de Saussure.

1891. 16 août. — Mort de M. O. Riemann.

31 juillet. — M. Duvau, maître de conférences de grammaire comparée. (Directeur adjoint, 10 décembre 1896.)

31 juillet. — M. Meillet, maître de conférences de grammaire comparée. (Directeur adjoint, 10 décembre 1896.)

31 juillet. — M. Al. Desrousseaux, maître de conférences de philologie grecque. (Directeur adjoint, 10 décembre 1896.)

28 novembre. — M. Henri Lebègue, chef des travaux paléographiques.

21 décembre. — M. L. Havet rentre à l'École, pour la philologie latine. (Directeur d'études, 26 octobre 1892.)

1892. 12 février. — Mort de M. Alfred Maury.

26 octobre. — Modification du titre de divers enseignements.

1894. 11 janvier. — M. Paul Passy, maître de conférences de phonétique générale et comparée. (Directeur adjoint, 10 décembre 1896.)

13 janvier. — Mort de M. H. Waddington.

30 janvier. — Mort de M. F. Robiou.

19 octobre. — Mort de M. James Darmesteter.

1895. 9 juillet. — M. G. Monod, président de la Section, en remplacement de M. G. Paris, nommé administrateur du Collège de France.

29 juillet. — Mort de M. Joseph Derenbourg.

29 novembre. — M. V. Scheil, maître de conférences d'assyriologie (Directeur adjoint, 27 mai 1902.)

29 novembre. — M. Antoine Thomas, maître de conférences de philologie romane. (Directeur d'études, 22 mai 1903.)

29 novembre. — M. Louis Finot, chargé de conférences de langue sanscrite. (Directeur adjoint, 2 décembre 1898.)

1896. 4 février. — M. V. Bérard, maître de conférences de géographie historique de l'antiquité. (Directeur adjoint, 27 mai 1902.)

4 juin. — M. Rodolphe Reuss, maître de conférences d'histoire. (Directeur adjoint, 27 mai 1902.)

1899. 8 mars. — M. Alfred Foucher, chargé de conférences de langue sanscrite pour la durée de la mission de M. Finot en Indo-Chine.

24 mars. — Mort de M. Édouard Tournier.

13 novembre. — Mort de M. Giry.

22 novembre. — M. Moret, chargé de conférences d'égyptologie. (Directeur adjoint, 6 nov. 1905.)

1900. 12 janvier. — M. Ferdinand Lot, maître de conférences d'histoire. (Directeur adjoint, 4 février 1905.)

1901. 18 juillet. — M. Abel Lefranc, maître de conférences d'histoire littéraire de la Renaissance. (Directeur adjoint, 2 déc. 1905.)

1902. 25 janvier. — Mort de M. Auguste Carrière.

19 avril. — M. Mayer Lambert, maître de conférences de langues hébraïque et syriaque. (Directeur adjoint, 2 déc. 1905.)

1903. 5 mars. — Mort de M. Gaston Paris.

22 mai. — M. Mario Roques, maître de conférences de philologie romane. (Directeur adjoint, 2 déc. 1905.)

14 juillet. — Mort de M. Louis Duvau.

7 décembre. — M. Robert Gauthiot, maître de conférences de grammaire comparée. (Directeur adjoint, 2 déc. 1905.)

1904. 31 mai. — M. Daniel Serruys, maître de conférences de philologie grecque. (Directeur adjoint, 2 déc. 1905.)

1905. 27 juillet. M. Isidore Lévy, maître de conférences pour l'histoire ancienne de l'Orient. (Directeur adjoint, 2 déc. 1905.)

20 août. — Mort de M. Jules Oppert.

LA
BIBLIOTHÈQUE GASTON PARIS.

L'École des hautes études a eu le privilège, en 1903, de s'enrichir de la précieuse bibliothèque de philologie romane que son ancien Président, Gaston Paris, avait formée pendant toute une vie de travail, et de pouvoir mettre cette bibliothèque à la disposition des travailleurs dans une salle spécialement aménagée à cet effet.

C'est à la généreuse initiative de Madame la Marquise Arconati Visconti, née Peyrat, que l'Ecole a dû de pouvoir posséder cette bibliothèque et l'installer dans une salle où, suivant le pieux désir de la donatrice, une inscription rappelle la mémoire de son père, M. Alphonse Peyrat.

Madame la Marquise Arconati Visconti adressa, le 14 mars 1903, la lettre suivante à M. Chaumié, Ministre de l'instruction publique :

Monsieur le Ministre,

Désireuse d'honorer la mémoire d'un homme qui a été l'une des gloires les plus pures de son temps et de son pays, j'ai pris des dispositions qui ont été agréées par Madame Gaston Paris, pour assurer la conservation de la bibliothèque réunie par l'illustre administrateur et professeur du Collège de France, en la donnant à l'État.

Cette bibliothèque, qui représente un ensemble considérable d'ouvrages relatifs aux langues et aux littératures romanes, serait placée soit dans une dépendance du Collège de France, soit dans tout autre établissement d'enseignement supérieur à Paris. Je mets comme seule condition à cette donation que le souvenir de mon père y soit associé et qu'une inscription dans le local qui sera affecté aux livres de M. Gaston Paris, rappelle le nom d'Alphonse Peyrat.

Je désire en outre que M. A. Morel-Fatio, élève de M. Gaston Paris, et M. A. Lefranc, secrétaire du Collège de France, président aux détails de l'installation de cette bibliothèque, ainsi qu'à la rédaction du catalogue qui devra en être dressé et publié, afin que les instruments de travail

du grand savant, rendus facilement accessibles aux romanistes de tous pays, servent au progrès des études qui ont illustré le nom de Gaston Paris.

Je vous prie, Monsieur le Ministre, de me faire connaître si vous acceptez la donation que je propose dans les termes que je viens d'avoir l'honneur de vous indiquer.

Agréez, Monsieur le Ministre, etc.

M. Chaumié répondit à cette lettre le 23 mars 1903 :

Madame,

J'ai fait part, ce matin, au Conseil des Ministres, de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser pour m'annoncer les dispositions prises par vous, avec l'agrément de Madame Gaston Paris, afin d'assurer, en la donnant à l'État, la conservation de la bibliothèque du savant illustre que la France vient de perdre.

Je suis heureux de pouvoir vous transmettre l'expression de la gratitude du Gouvernement pour votre noble pensée et votre généreuse libéralité.

C'est avec empressement que, conformément à votre pieux désir, nous associerons à l'hommage rendu à Gaston Paris le nom de votre père, Alphonse Peyrat, dont le grand talent aussi bien que les éminents services rendus à la République tiennent une si large place dans le souvenir du pays.

Je vous serai très obligé de vouloir bien prier Messieurs Morel-Fatio et Lefranc, que vous m'avez désignés, de s'entendre avec Monsieur le Directeur de l'Enseignement supérieur, pour préparer le choix du local, ainsi que toutes les formalités et tous les détails de l'acceptation, de l'installation et de l'organisation.

Veuillez agréer, je vous prie, Madame, avec la nouvelle expression de mes remerciements personnels, l'hommage de mon profond respect.

J. Chaumié.

Enfin, le 13 août 1903, le Ministre de l'instruction publique adressait à M. Monod, président de la Section des sciences historiques et philologiques de l'École des hautes études, la lettre suivante :

M. le Vice-Recteur de l'Académie de Paris a soumis à mon examen la

question d'affectation à donner à la Bibliothèque Gaston Paris offerte à l'État par la marquise Arconati.

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai décidé que cette Bibliothèque serait placée à l'École des hautes études, dans une salle à part, qui portera le nom de *Salle Gaston Paris.*

Mais j'ajoute, d'autre part, que les livres seront portés au Catalogue de la Bibliothèque de l'Université et mis à la disposition des lecteurs de cette Bibliothèque, dans les mêmes conditions que les autres ouvrages des collections.

Pour le Ministre et par autorisation :

Le Directeur de l'Enseignement supérieur,

Bayet.

Ceux qui connaissent la Marquise Arconati Visconti, qui savent combien de fois elle a mis sa fortune au service des grands intérêts artistiques ou scientifiques de la France, et en particulier avec quelle intelligente sollicitude elle a suivi et encouragé depuis plusieurs années les travaux des élèves de l'École des chartes sur notre histoire et notre langue, ne s'étonneront pas de ce nouvel acte de munificence. Ils ne seront pas surpris non plus qu'elle ait tenu à associer le nom d'Alphonse Peyrat à cet hommage à la mémoire de Gaston Paris et à ce service rendu aux études d'érudition.

Elle a voué un véritable culte au souvenir de son père, et tient à ce que les nouvelles générations sachent qu'Alphonse Peyrat n'a pas été seulement un homme politique et un journaliste admirable par son désintéressement et sa fidélité à ses principes, mais aussi un excellent écrivain, un critique remarquable par la fermeté et la pénétration de son esprit comme par l'étendue de son savoir.

Né à Toulouse le 21 juin 1812, mort à Paris le 31 décembre 1890, Alphonse Peyrat a été avant tout un grand journaliste. Il a défendu successivement, à la *Tribune,* au *National,* à la *Presse,* enfin à l'*Avenir national,* qu'il fonda en 1865 et dirigea jusqu'en 1872, les idées démocratiques et républicaines qu'il avait embrassées dès sa première jeunesse. Mais il n'était pas absorbé par la politique pure, et sa forte culture classique, historique et même

théologique le portait à étudier avec prédilection les questions d'histoire religieuse. L'histoire du christianisme et l'histoire de la Révolution ont constamment occupé sa pensée, et ce sont les livres qui traitent de ces deux sujets qui ont été l'objet de ses principaux articles de critique réunis dans les deux volumes d'*Histoire et Religion* (1858) et d'*Études historiques et religieuses* (1863). La nécessité de gagner laborieusement sa vie au jour le jour l'a empêché de donner toute sa mesure dans des œuvres de longue haleine; toutefois il a écrit une *Histoire élémentaire et critique de Jésus* (1864) et un volume sur la *Révolution et le livre de M. Quinet* (1866) où il a déployé de vigoureuses qualités de critique et de polémiste, admirées de bons juges, Renan et Michelet. Le recueil de *Lettres adressées à Alphonse Peyrat*, récemment publié, montre en quelle haute estime les écrivains les plus éminents du dernier siècle ont tenu Peyrat, l'approbation de ce juge intègre et délicat étant considérée comme le plus précieux des éloges. Si sa fille a été une amie dévouée et une protectrice de la science et des savants, elle en rapporte le mérite à son père et a tenu à ce que ceux qui profiteront des richesses de la Bibliothèque Gaston Paris fassent remonter une partie de leur reconnaissance à Alphonse Peyrat.

Les anciens élèves et les amis de Gaston Paris ont voulu que la belle donation de la Marquise Arconati Visconti ne fût pas simplement une annexe de la Bibliothèque de l'Université et de celle des hautes études, mais qu'elle pût s'enrichir de nouveaux ouvrages ou de la continuation des ouvrages en cours, et qu'elle pût être utilisée par les philologues dans les conditions les plus avantageuses. Ils ont fondé en vue de l'entretien, de l'enrichissement et de l'utilisation de la Bibliothèque Gaston Paris la *Société Gaston Paris* dont voici les statuts :

1. La *Société amicale Gaston Paris* a pour but de rapprocher ceux qui ont été les amis ou les élèves de Gaston Paris et ceux qui voudront s'unir à eux, en les associant dans une pensée commune, celle d'honorer et de perpétuer sa mémoire, de propager ses travaux et sa méthode, de maintenir les bons rapports qu'il avait établis entre les savants français et les savants étrangers.

Elle se donne pour première tâche de concourir à l'entretien de la bibliothèque du maître, offerte à la Section des sciences historiques et philologiques de l'École pratique des hautes études par Mme la Marquise Arconati Visconti, et au classement et à la publication éventuelle des papiers scientifiques que Mme Gaston Paris pourra y joindre, de façon que ce précieux dépôt rende le plus de services possible à la science.

2. Le siège de la Société est à Paris.

3. Deviendra membre de la Société, toute personne qui déclarera adhérer aux présents statuts et dont la demande d'admission sera agréée par le Bureau.

4. Tout membre de la Société paye une cotisation annuelle de *dix francs,* rachetable moyennant un versement immédiat d'au moins *deux cents francs.*

Le titre de membre donateur s'acquiert par le versement d'une somme d'au moins *cinq cents francs,* qui pourra être fait en cinq années consécutives.

Sera réputé démissionnaire tout membre qui, après avis préalable, n'aura pas payé sa cotisation pendant deux années consécutives.

5. Les versements effectués pour racheter la cotisation annuelle ou pour acquérir le titre de membre donateur, et les dons qui seront faits à la Société sans affectation spéciale, devront être capitalisés.

6. La Société se réunit en assemblée générale au moins deux fois par an, en avril et en octobre. En avril, elle entend les rapports du président et du trésorier de l'année précédente sur la situation de la Société à la fin de leur exercice; en octobre, elle élit le Bureau et le Conseil qui doivent entrer en fonctions le 1er janvier de l'année suivante, et dont l'élection aura lieu au scrutin secret, à la pluralité des voix des membres présents.

7. Le Bureau se compose d'un président, de deux vice-présidents, d'un secrétaire, d'un secrétaire adjoint, d'un trésorier et d'un administrateur, tous soumis à l'élection annuelle et indéfiniment rééligibles, sauf le président qui ne pourra être réélu que deux ans après l'expiration de son mandat.

8. Le Conseil se compose de vingt et un membres soumis par tiers à l'élection annuelle et tous rééligibles, auxquels le Bureau s'ajoute de droit.

9. Le Bureau a pleins pouvoirs pour la gestion de la Société conformément aux statuts ; il établit le budget annuel qui doit être approuvé par le Conseil.

10. Les statuts ne pourront être modifiés et la dissolution de la Société ne pourra être prononcée que par une assemblée générale convoquée spécialement à cet effet, et à la majorité absolue des membres présents.

En cas de dissolution, l'assemblée qui aura voté cette mesure décidera, dans les mêmes conditions, de l'emploi de l'actif de la Société.

11. La Société s'engage à se conformer aux lois et règlements en vigueur, et notamment à la loi du 1er juillet 1901 et au décret du 16 août 1901.

L'École des hautes études a, par l'intermédiaire de son président, exprimé sa reconnaissance à Madame la Marquise Arconati Visconti pour sa généreuse fondation, aux créateurs de la Société Gaston Paris et aux fonctionnaires de la Bibliothèque de l'Université, qui ont rapidement fait de la nouvelle Bibliothèque un précieux instrument de travail.

Installés confortablement dans huit armoires en chêne, les 3,550 ouvrages (formant plus de 4,000 volumes) portent tous, collée sur le plat intérieur, une étiquette qui rappelle leur origine : «Ce livre a appartenu à Gaston Paris... Don de la Marquise Arconati Visconti, en souvenir de son père Alphonse Peyrat.»

En outre, près de 4,000 brochures, non reliées, sont réunies dans 152 cartons et rangées dans la huitième armoire.

La Bibliothèque Gaston Paris rend journellement de grands services aux professeurs et aux savants ; elle en rendra de plus grands encore quand le Catalogue, imprimé, la fera mieux connaître. Voici le règlement qui la concerne :

1. Les volumes de la *Bibliothèque Gaston Paris* sont soumis au règlement qui régit la Bibliothèque de l'Université de Paris et celle de l'École pratique des hautes études.

2. Les membres de la *Société amicale Gaston Paris* sont admis à tra-

vailler dans la *salle Gaston Paris*, aux jours et heures où cette salle n'est pas occupée par des conférences[1].

3. Ils peuvent emprunter des livres ou brochures (à l'exception des raretés), en les faisant inscrire au bureau du prêt de la Bibliothèque de l'Université.

4. Les membres habitant la province pourront emprunter, sans aucun frais, s'ils habitent dans une ville universitaire, en faisant transmettre leur demande par le bibliothécaire de l'Université de leur ville.

5. Les membres habitant des pays étrangers ou des villes françaises dépourvues d'Universités pourront également emprunter, en adressant leur demande au secrétaire de la *Société amicale Gaston Paris*, qui remplira pour eux les formalités nécessaires. Les frais d'envoi et de retour seront à leur charge.

6. La durée du prêt est limitée à un mois.

7. Dans le cas où un ouvrage prêté serait perdu, l'emprunteur devrait le remplacer dans le délai de deux mois.

8. Pendant la période de fermeture de l'École des hautes études, la Bibliothèque Gaston Paris restera ouverte ainsi qu'il suit :
En septembre, de 2 à 5 heures.
En octobre, de 10 heures à midi et de 2 à 5 heures.

[1] Cette année, la salle leur est ouverte tous les matins des jours non fériés, de 9 heures à midi, et, en outre, les lundis, mercredis et samedis, de 3 heures à 4 heures.

RAPPORT SUR LES CONFÉRENCES

DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1905-1906.

I. — PHILOLOGIE GRECQUE.

Directeur d'études : M. Alfred Jacob. — Directeurs adjoints : MM. A.-M. Desrousseaux et Daniel Serruys, anciens membres de l'École française de Rome.

CONFÉRENCES DE M. JACOB.

Des trois conférences faites par M. Alfred Jacob, celle du samedi, reportée plus tard au lundi, a été surtout pratique et consacrée à la lecture des écritures sur papyrus depuis le IIIe siècle avant J.-C. jusqu'au IIIe après. On a étudié les modifications de l'onciale et celles de la cursive et montré l'influence de cette dernière écriture sur l'onciale.

Le mardi, pendant la moitié du premier semestre, on s'est occupé du IIIe livre de Polybe; puis, à la demande de M. l'abbé Boulenger, qui prépare un travail sur la langue de l'empereur Julien, on a entrepris l'explication du *Misopogon*, dont le texte, fort altéré à divers endroits, a donné lieu à des discussions dont le résultat sera publié plus tard. Pour ces conférences le texte de l'édition de Hertlein a été collationné sur le *Parisinus* 2964, qui n'est qu'une copie du *Vossianus*, mais on n'a relevé que des détails insignifiants qui ne méritaient pas de trouver place dans un apparat critique.

L'objet des conférences du mercredi était l'examen et la critique d'un certain nombre de classements de manuscrits. On a d'abord montré comment avaient procédé l'abbé Auvray, lorsqu'il voulut publier les *Pleurs de Philippe le Solitaire*, et Ch. Graux, lorsqu'il donna le texte du traité des *Fortifications* de Philon de

Byzance (*Rev. de phil.*, 1879); puis comment Roos (*Prolegomena ad Arriani Anabaseos et Indicae editionem criticam*) a établi que tous les manuscrits d'Arrien dérivent du seul *Vindobonensis*, Hist. gr., 4, et dans quelle mesure on peut et doit encore faire usage du *Parisinus* 1753, du *Constantinopolitanus* et de quelques autres manuscrits. Ceci a fourni l'occasion de faire voir à quels remaniements ont été soumis certains manuscrits et que des leçons, quelquefois séduisantes et plausibles, peuvent n'avoir aucune valeur traditionnelle. On a ensuite examiné et discuté les opinions de Stein et de A. Holder sur les manuscrits d'Hérodote et l'on s'est attaché à montrer l'excellence et l'ancienneté des variantes du *Romanus*. Puis l'attention s'est portée sur les manuscrits de Thucydide, pour lesquels M. Serruys a bien voulu mettre à notre disposition un grand nombre de notes; sur ceux d'Isocrate, de Lysias, de l'*Économique* de Xénophon, de Diogène Laërce et de Polybe. On a dressé la liste aussi complète que possible des manuscrits de chacun de ces auteurs, manuscrits dont beaucoup sont encore mal connus, et l'on s'est appliqué à faire le départ de ce qui, dans les classifications actuellement existantes, peut être admis comme définitif et de ce qui doit n'être regardé que comme provisoire. Il faut louer M. Flandin de son assiduité à ces conférences ainsi qu'à celles du lundi.

CONFÉRENCES DE M. DESROUSSEAUX.

Le nombre des auditeurs des conférences annoncées pour les mercredi, jeudi et vendredi a été des plus restreints et s'est réduit, dans sa deuxième partie de l'année, à un seul, M. Flandin, élève de l'École normale supérieure, qui a d'ailleurs fait preuve de connaissances philologiques et d'aptitude aux recherches.

Aucun élève ne s'est présenté pour suivre l'explication des *Dionysiaques* de Nonnus.

D'autre part, pour unir plus étroitement les enseignements des deux autres conférences, le texte de saint Basile a été pris comme sujet des leçons de critique verbale.

On a lu et étudié ainsi d'abord les homélies contre les riches,

puis un assez grand nombre de lettres relatives aux luttes soutenues par saint Basile dans son épiscopat.

M. Flandin a examiné et commencé à copier le manuscrit 963 de la Bibliothèque nationale, qui ne contient pas, comme le disent les catalogues et les bibliographies, ni les centons extraits des homélies de Basile par Syméon le Métaphraste, ni une autre série de centons analogues, mais une sorte de paraphrase de morceaux de saint Basile.

CONFÉRENCES DE M. SERRUYS.

La conférence du mercredi assidûment suivie par MM. Ebersolt, Gernet, Wartmann et, pendant le premier semestre, par M. Baron, a été consacrée à l'étude des chroniqueurs byzantins des IXe-Xe siècles, au point de vue spécial de leurs rapports avec le cycle de l'*Epitome*. Grâce à quelques matériaux nouveaux et à de nouvelles recherches sur des matériaux insuffisamment connus de E. Patzig et K. Praechter, qui avaient jadis très heureusement reconnu les traditions principales de l'*Epitome*, on est parvenu à déterminer successivement les limites primitives du texte de l'*Epitome*, la parenté qui unit Léon le Grammairien (= ms. Paris. gr. 1711) avec le groupe des représentants de l'*Epitome* A, les éléments composants de l'*Epitome* B et la double tradition de la chronique du manuscrit Paris. gr. 854, les remaniements successifs et les formes diverses de l'*Epitome* B avec leur chronologie respective, les rapports de la source commune à Cedrenus et au manuscrit Paris. gr. 1712, avec la source de Théophane, les rapports de Syméon Logothète, continuateur de George le Moine et de l'*Epitome*, avec le VIe livre du Théophane continué, dont la date autrefois déterminée par F. Hirsch doit être rectifiée. M. Wartmann a entrepris de patientes mais fructueuses recherches sur les traditions parallèles auxquelles remontent d'une part Théophane, et de l'autre la source commune à Cedrenus et au manuscrit Paris. 1712. Il est parvenu à formuler, en ce qui concerne la composition de ces deux chroniques, une théorie entièrement originale et

solidement construite. M. Boudreaux, membre de l'École de Rome, a secondé les travaux de la conférence en lui procurant la description de quelques manuscrits historiques de la bibliothèque Vaticane, spécialement du Vaticanus gr. 163.

La conférence du vendredi avait avec la précédente un lien étroit. Elle a été consacrée à l'édition, sous forme de dépouillement, de la chronique du manuscrit Paris. 1712, qui représente l'un des dérivés les plus complexes et les plus intéressants de l'*Epitome* B. La préparation de ce travail, commencée l'année dernière, a pu être achevée cette année. M. Wartmann a présenté une étude approfondie sur quelques sources du texte et sur les remaniements qui l'ont rapproché de Théophane. M. Ebersolt, bien qu'absorbé par la préparation d'une thèse de doctorat et par ses conférences à l'Ecole des hautes études religieuses, a pu mettre au point le travail qu'il avait entrepris l'an dernier. La collaboration de M. Gernet a été suffisante pour lui permettre de s'initier rapidement à des études nouvelles pour lui.

II. — PHILOLOGIE BYZANTINE ET NÉO-GRECQUE.

Directeur d'études : M. Jean Psichari, agrégé de l'Université.

Les deux conférences, celle du lundi, 2 heures 1/2, et celle du dimanche, 2 à 3 heures (au domicile du directeur d'études, 16, rue Chaptal), ont eu le même objet sous des formes différentes. M. Jean Longnon s'était proposé d'entreprendre un travail sur le texte grec de la *Chronique de Morée*, afin d'en rechercher les origines. La conférence du lundi était donc consacrée à l'explication de la *Chronique* (édition John Schmitt), suivie des commentaires grammaticaux et lexicologiques auxquels le texte donnait lieu; les auditeurs, qui ne poursuivaient pas un but spécial ni un travail déterminé, pouvaient ainsi acquérir quelques notions de grammaire historique et faire connaissance avec le grec médiéval, tandis que la conférence du dimanche, suivie par M. Jean Longnon en vue de ses propres recherches, était consacrée tout en-

tière à un cours de phonétique néo-grecque, rédigé à cette intention par le professeur.

M. Jean Longnon, qui a suivi l'une et l'autre conférence avec beaucoup d'assiduité et qui y apportait un très bon esprit de précision et de méthode, se propose d'aborder le problème complexe des origines de la *Chronique*, par le côté à coup sûr le plus significatif et le plus capable de conduire à des résultats précis : l'étude rigoureuse au point de vue historique et phonétique des noms propres, afin d'en déterminer la provenance française pour les uns, grecque pour les autres, italienne pour un grand nombre et même vénitienne parfois à ce qu'il semble. Ce travail doit se poursuivre et déjà donne bon espoir.

M. le Dr N. Dossios, à qui nous devons d'excellentes publications dans le domaine de la linguistique néo-grecque, a choisi un sujet tout différent : l'étude des mots grecs en roumain (éléments phanariotes et préphanariotes). Beaucoup de livres et de brochures ont été jusqu'ici consacrés à ce sujet, et d'excellentes contributions ont vu le jour en Roumanie même ou par les soins de savants roumains en d'autres pays. L'outillage surtout paraît tout à fait suffisant à l'heure actuelle; un ouvrage d'ensemble serait encore à désirer. Par sa connaissance approfondie du roumain et par ses nombreuses lectures de grec médiéval et moderne, M. N. Dossios est tout désigné pour nous donner cet ouvrage.

M. Hirschauer, qui poursuit une tout autre voie et dans des spécialités toutes différentes, ne suivait les conférences du lundi que par amour du grec, pour ainsi dire. Il y a toutefois pris une part active et, à l'une des conférences, à propos d'un rapprochement lexicologique entre le grec et le français, il a fait une communication intelligente et bien préparée.

M. A. Pappas, qui est Hellène, a suivi très assidûment la conférence dans la mesure où ses occupations médicales le lui permettaient : il veut se rendre compte des lois linguistiques qui régissent sa langue maternelle, afin de se mettre en état d'écrire

en grec moderne, et non dans le grec dit *savant*, des ouvrages spéciaux de recherches et de découvertes.

III. — ÉPIGRAPHIE ET ANTIQUITÉS GRECQUES.

Directeur d'études : M. B. Haussoullier, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres).

Les auditeurs ont été nombreux, cette année encore. La fusion de l'École normale supérieure avec la Faculté des lettres, et la création du diplôme d'études supérieures continuent à rendre service à la conférence. Malheureusement tous les auditeurs n'ont ni la même préparation, ni les mêmes loisirs, et le niveau de la conférence a sensiblement baissé. Il lui a manqué cette année des étrangers, qui arrivent d'ordinaire à Paris mieux préparés; les deux seuls qui soient venus ne sont restés l'un et l'autre que peu de temps. Puis, parmi les candidats à l'Ecole d'Athènes, il en était qui abordaient pour la première fois les études spéciales auxquelles nous donnons presque tout notre temps : épigraphie, droit public et droit privé. Le directeur dira plus loin comment il a essayé de remédier au mal.

Le directeur d'études a fait pendant le premier semestre deux conférences par semaine, et trois pendant le second.

Dans la conférence du jeudi, ouverte à tous les auditeurs inscrits, le directeur a traité, pendant le premier semestre, des tribunaux athéniens. L'explication des *Guêpes* d'Aristophane, faite par les auditeurs, a servi de base aux leçons faites par le directeur. Il a été dit plus d'une fois dans ces rapports combien nos auditeurs connaissent peu leurs auteurs. Le directeur n'a jamais manqué, au cours ou à la fin de chaque conférence, d'indiquer une lecture à faire. Il a conseillé, surtout aux futurs Athéniens, de se grouper pour mener ces lectures à bonne fin. — Dans le second semestre, il a expliqué ou il a fait expliquer un certain nombre d'inscriptions choisies dans le manuel de Hicks-Hill, *A Manual of greek historical Inscriptions*, 2e édition, 1901.

La CONFÉRENCE DU LUNDI est réservée d'ordinaire aux candidats à l'École d'Athènes. Dans le premier semestre, le directeur a expliqué un choix d'inscriptions de Delphes, empruntées au *Recueil* de Ch. Michel et à la thèse de G. Colin (*Le culte d'Apollon Pythien à Athènes*, 1905); dans le second semestre, un choix d'inscriptions tirées de l'ouvrage de Roberts et Gardner, *The Inscriptions of Attica*, 1905.

Une troisième conférence a eu lieu pendant le second semestre, le SAMEDI. Suivie par MM. GERNET, HATZFELD et ROUSSEL, tous trois candidats à l'École d'Athènes, et par M. RAINGEARD qui préparait le diplôme d'études supérieures, elle a été exclusivement consacrée à des lectures grecques : suite des *Guêpes* (jusqu'au vers 1010), morceaux choisis dans le *Griechisches Lesebuch* de Wilamowitz-Mœllendorff. Ces lectures n'avaient pas seulement pour objet de fortifier les auditeurs dans la connaissance de la langue grecque; elles étaient destinées à éveiller leur curiosité, à provoquer leurs recherches, à développer en eux l'esprit d'initiative, trop longtemps comprimé par les programmes de licence ou d'agrégation.

IV. — PHILOLOGIE LATINE.

Directeur d'études : M. Louis HAVET, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres). — Directeur adjoint : M. Émile CHATELAIN, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres).

CONFÉRENCES DE M. HAVET.

L'objet de la CONFÉRENCE a été l'étude critique du texte dans les *Adelphes* de Térence. L'ensemble de la pièce a été réparti en tronçons, dont l'étude particulière était confiée à tel ou tel des élèves. Chaque élève a eu à collationner ses tronçons propres dans le manuscrit de Paris, dont les leçons ont été insuffisamment rapportées par Umpfenbach. Un grand nombre de conjectures nouvelles ont été discutées.

Comme d'ordinaire, M. Havet a fait au Collège de France une leçon sur le même sujet. Les exposés théoriques du professeur étaient donc réservés au Collège de France, et la leçon de l'École servait exclusivement aux exercices pratiques des élèves.

M. Rébeillé a tiré du double enseignement de M. Havet l'idée et les principaux éléments d'un travail qu'il a remis à la Faculté des lettres en vue du *diplôme d'études supérieures*.

CONFÉRENCES DE M. CHATELAIN.

M. Chatelain a fait deux conférences par semaine.

La conférence du jeudi a été consacrée à des exercices de paléographie latine, principalement sur des photographies de manuscrits datés. La publication récente de M. Steffens a fourni matière à plusieurs conférences.

L'étude de la tachygraphie latine a occupé toutes les conférences du samedi. M. Legendre a achevé le déchiffrement du manuscrit d'Hygin, avec nombreuses notes tironiennes, conservé à l'Ambroisienne de Milan; il a de plus comparé le texte de ce manuscrit, en général assez défectueux, avec plusieurs exemplaires d'Hygin que possède la Bibliothèque nationale. Les résultats de ce travail seront prochainement publiés.

V. — ÉPIGRAPHIE ET ANTIQUITÉS ROMAINES.

Directeur d'études : M. Antoine Héron de Villefosse, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres).

CONFÉRENCES DE M. HÉRON DE VILLEFOSSE.

Le fascicule I de la seconde partie du volume XIII du *Corpus inscriptionum latinarum*, édité en 1905 et contenant les inscriptions de la Germanie supérieure, a servi de base cette année aux travaux de la conférence. Les textes religieux y sont assez nombreux; ils ont permis d'étudier avec profit les caractères spé-

ciaux de certaines divinités celtiques et ceux des divinités d'importation orientale dont le culte était en honneur dans les camps des bords du Rhin. L'organisation de la province, sa délimitation encore assez obscure, certaines particularités de son administration financière ont été l'objet d'observations particulières. Les inscriptions relatives aux légats, à la fois gouverneurs de la province et chefs des forces militaires considérables qui s'y trouvaient concentrées pour la garde et la défense de la ligne du Rhin, ont donné lieu à des explications toujours nécessaires et ont permis d'exposer les règles constantes qui présidaient à la hiérarchie des fonctions sous l'empire romain. Chaque légat a été l'objet d'une sorte de notice biographique établie au moyen de renseignements littéraires et épigraphiques. Les camps de Mayence et de Strasbourg, les pierres mentionnant les soldats qui les occupaient, ont fourni au professeur une occasion d'aborder l'organisation de l'armée romaine. Il s'est attaché à faire expliquer par les élèves de préférence les textes relatifs aux soldats originaires de la Gaule et notamment des grandes villes de la Narbonnaise. Les briques légionnaires de Mirebeau, de Viviers et de Néris, ainsi que le groupe des inscriptions militaires de Thil-Châtel, ont été aussi le sujet d'une attention particulière.

Pendant le second semestre, la conférence a eu lieu, comme chaque année, au Musée du Louvre, afin d'étudier les documents épigraphiques les plus importants conservés soit dans la salle des bronzes antiques, soit dans la salle des antiquités africaines, et pour exercer les élèves au déchiffrement et à la lecture. Le professeur n'a eu qu'à se louer du zèle des auditeurs et de leur assiduité. Il est heureux de signaler comme ayant utilement collaboré aux travaux de la conférence MM. Louis Chatelain, Laurent, Deltheil et Bonna.

CONFÉRENCES DE M. MISPOULET.

M. Mispoulet, élève diplômé de la Section, a été autorisé par le Conseil à faire une conférence supplémentaire.

Cette CONFÉRENCE a été consacrée à l'étude du *cursus honorum*, depuis la seconde moitié du IIIe siècle jusqu'au milieu du règne de Constantin.

Le conférencier, après avoir rappelé certaines innovations caractéristiques dues, soit à Dioclétien, soit à Constantin, qui avaient été signalées et étudiées l'année dernière, s'est attaché à classer chronologiquement un assez grand nombre d'inscriptions auxquelles, jusqu'ici, on n'a pu assigner une date précise. Il a montré que, s'il est difficile parfois de distinguer avec une certitude absolue un *cursus honorum* de la seconde moitié du IIIe siècle d'un *cursus* appartenant au règne de Dioclétien, on pouvait aisément reconnaître, au contraire, d'après l'ordre ou le nom des fonctions, les inscriptions honorifiques postérieures au triomphe de Constantin.

Ces règles une fois établies, on en a fait l'application à tous les textes épigraphiques connus du règne de Dioclétien et de la première partie de celui de Constantin. On a essayé de définir et de préciser le caractère de la tétrarchie en expliquant les inscriptions relatives à cette institution et en les rapprochant des légendes des monnaies.

Dans le second semestre, un peu écourté pour des raisons de convenance personnelle, deux questions, préparées par les auditeurs, ont été abordées : la constitution des *judices cognitionum sacrarum* et leur transformation au IVe siècle; les rapports de l'autorité civile avec l'église dans le procès des Donatistes.

M. DE BOUTEILLER, élève de deuxième année, licencié ès lettres et étudiant en droit, M. DETREZ, licencié en droit, et M. B. POWEL, de la République Argentine, ont pris une part active aux travaux de la conférence; connaissant bien les règles du *cursus honorum*, ils sont en état de poursuivre utilement les études qu'ils ont commencées.

M. POWEL, appelé à une chaire de professeur suppléant à la Faculté de Buenos-Ayres, où il enseignera l'épigraphie, n'a pas pu prendre part aux conférences du second semestre.

VI. — HISTOIRE.

Directeur d'études : M. Gabriel Monod, membre de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques). — Directeur d'études : M. Thévenin, ancien examinateur à l'École polytechnique; — Directeurs adjoints : MM. Roy, archiviste paléographe; Ch. Bémont, Rodolphe Reuss, Ferdinand Lot, docteurs ès lettres.

CONFÉRENCES DE M. THÉVENIN.

Dans la conférence du mercredi (10 heures du matin), le directeur d'études a fait l'histoire des classes rurales au moyen âge en France et en Allemagne. Il a exposé leurs origines diverses, leurs conditions juridique et économique, après avoir fait l'examen critique des diverses théories en cours sur ces origines et ces conditions.

Dans la conférence du mercredi (2 heures de l'après-midi), le directeur a dirigé les études de ses élèves sur le rôle du «serment» au moyen âge, en matière politique, puis sur «l'hommage» et la «Foi».

M. le docteur O. Siebeck, auteur d'un très bon travail sur «Les corvées au moyen âge dans leur rapport avec le régime du travail» (*Der Frohndienst als Arbeitssystem*), a suivi les conférences pendant les mois d'avril et de mai.

CONFÉRENCES DE M. ROY.

Première conférence. *Études sur le régime municipal dans les cités épiscopales romanes de l'est de la France, du XIVe au XVIIe siècle.* — Le professeur, pour préparer un certain nombre d'élèves nouveaux à suivre avec profit son enseignement, a consacré quelques

conférences à la critique de la classification des groupes communaux faite par Augustin Thierry, et à l'examen de la théorie de la persistance du régime municipal romain au moyen âge. Il a expliqué ensuite les traits les plus généraux qui distinguent les villes épiscopales romanes et il a pris comme sujet d'études personnelles l'histoire de la formation et du développement du régime municipal de Lyon du XIIe au XVIIe siècle. En même temps deux élèves, MM. Faure et Cordey, faisaient des recherches sur d'autres points, et ils en ont exposé les résultats dans plusieurs conférences; M. Cordey a étudié quelques points du régime municipal de Genève, et M. Faure celui de plusieurs villes du Dauphiné. M. Pierre Gautier et M. Lardé ont fourni également leur part de collaboration aux travaux de la conférence en s'associant au commentaire de plusieurs documents et en nous fournissant en plusieurs circonstances des textes bien établis. L'étude de M. Faure est une des meilleures qui aient été faites sur le Dauphiné. Elle paraîtra dans une thèse qu'il nous prépare sur Vienne, et dans laquelle il insérera les comparaisons aussi ingénieuses qu'intéressantes qu'il a pu établir sur le régime municipal de Vienne, Grenoble, Valence et Die, Gap et Embrun.

Les conférences de l'été ont été consacrées à la Bourgogne, et spécialement à la ville de Dijon, dont la charte octroyée par le duc Hugues III (1187) reproduit les constitutions de la commune de Soissons. Ces deux textes ont été expliqués et comparés, et tous les élèves ont pris une part sérieuse à ce travail.

Deuxième conférence. *Études sur les conciles français du XIVe siècle.* — On a consacré les leçons de l'hiver à achever l'étude des documents relatifs au différend de Boniface VIII et de Philippe le Bel, et à faire l'examen critique des conciles et assemblées diverses concernant les Templiers. Pendant l'été, l'on s'est occupé de la question des conflits entre les juridictions laïques et les juridictions ecclésiastiques. Ce débat, qui a dominé l'histoire des rapports des deux puissances pendant une grande partie du XIVe siècle, a provoqué la tenue de nombreux conciles, produit la conférence de Vincennes en 1329, et inauguré au Parlement

une jurisprudence nouvelle à l'égard des tribunaux ecclésiastiques, jurisprudence qui devait aboutir au siècle suivant à la procédure de l'appel comme d'abus. Pour l'étude de cette question, le professeur a utilisé un recueil d'arrêts inédits du Parlement, conservé à la Bibliothèque Mazarine : ms. 2026 (olim 480).

Comme les années précédentes, les deux conférences ont toujours été accompagnées de pièces justificatives se référant au sujet traité; chacune d'elles également a été suivie de l'explication critique de documents latins tirés de cartulaires et autres recueils utiles à l'histoire des anciennes institutions civiles et ecclésiastiques. Tous les élèves ont pris une part active à ces études de textes, et l'on doit citer ici, pour la régularité de leur collaboration : MM. Aubert, Bassères, Biernawski, de Bouard, Bondois, Brunel, Burnand, Colmant, d'Orgeval, Flicoteaux, Frémy, Garric, Gautier, Guitard, Houdayer, Isnard, Lardé, Lanco, Lavergne, Mathieu, Michel, Pichard du Page, Régné, Romier, Rousset, Ruinaut, Salvini, Saulnier, Sauvage, Zangroniz.

CONFÉRENCES DE M. BÉMONT.

La première conférence (mardi, de 5 heures à 6 heures 20) a commencé par une étude sur certains points de la géographie physique et économique de la Guyenne au moyen âge; en particulier, la question du littoral maritime depuis l'embouchure de l'Adour jusqu'à la pointe de Grave a été exposée et discutée. Des textes authentiques et à date certaine ont permis d'établir que ce littoral n'a point varié depuis l'époque carolingienne, et que, vraisemblablement, il était déjà tel qu'aujourd'hui à l'époque gallo-romaine. Les villes disparues de la région de Médoc n'ont pas été englouties par les eaux de la mer. — Après cet exposé, le professeur a chargé les élèves de la conférence d'étudier certains documents permettant de faire connaître la condition des personnes et des terres dans la Guyenne anglaise : M. Lardé, les cartulaires de Sorde et de Saint-Mont; M. Zangroniz, les Fors de Béarn; M. Latouche, les Fors de Bigorre et le cartulaire de Gi-

mont; M. Mathieu, le cartulaire de Saint-Seurin; M. Brunel, les *Recognitiones feodorum Vasconie;* M. Colmant, le cartulaire de Berdoues. Les deux conférences de M. Robert Latouche ont été particulièrement remarquées. Le professeur a lui-même employé deux leçons, à la fin du second semestre, pour résumer, d'après les textes étudiés dans la conférence, la condition des personnes (les nobles et les non-libres). Outre les élèves qui ont pris, comme on vient de le dire, une part active à la conférence, il faut mentionner MM. Régné et Michel qui en ont suivi régulièrement les travaux; M. Berdoulay seulement jusqu'en mars; M. Lionel Smith, d'Oxford, de janvier à Pâques et M. Franz Arens, de Pâques à la fin de l'année. Enfin, un ancien élève de la conférence, M. Eugène Deprez, archiviste du département du Pas-de-Calais, est venu faire deux conférences sur l'organisation des archives anglaises en ce qui concernait les affaires de la Guyenne avant la guerre de Cent ans.

La seconde conférence (mercredi matin, de 9 heures à 10 heures et demie) a été employée par le professeur à l'étude des documents relatifs aux idées politiques et à certains épisodes du règne de Jacques Ier, roi d'Angleterre. Elle a été suivie très régulièrement par MM. Bernard, Joh. Schoeb, W. Wartmann et par Madame Labimenko; par M. Oldham (depuis février); M. H. C. Bell (depuis mars); M. Kybal (de janvier à mai). Madame Labimenko a consacré une conférence intéressante à l'analyse du *Basilicon Dôron.*

CONFÉRENCES DE M. REUSS.

M. Reuss a fait deux conférences par semaine, le mardi et le vendredi, à 10 heures, sur *la politique française en Allemagne dans la seconde moitié du XVIe siècle.* Le professeur a commencé par résumer les antécédents de la politique française vis-à-vis du Saint-Empire-romain-germanique durant le dernier siècle du moyen âge et les règnes de Louis XII et de François Ier. Il s'est attaché ensuite à l'analyse détaillée des rapports entre les deux pays, à partir de l'avènement de Henri II, en laissant d'ailleurs de côté,

autant que le permettait la lucidité de l'exposition, les événements purement militaires. La conférence a pu étudier de la sorte l'action parallèle de la France sur l'Allemagne et de l'Allemagne sur la France, ainsi que leurs interventions réciproques dans le domaine politique et religieux; cette étude s'est faite principalement d'après les nombreux recueils de correspondances diplomatiques et autres qui ont été publiés en Allemagne dans le cours du dernier demi-siècle, par Lanz, Kluckhohn, Druffel, Bezold, Ritter, Brandenburg, etc., et qui n'ont pas encore été suffisamment exploités chez nous.

La conférence a dû s'arrêter, cette année, à la mort de Charles IX (1574); c'est donc une période d'environ trente ans qui a fait l'objet d'un examen plus approfondi; elle continuera cette étude l'année prochaine.

CONFÉRENCES DE M. LOT.

M. Ferdinand Lot a fait deux conférences par semaine.

I. Dans la PREMIÈRE on a poursuivi l'examen du règne de Charles le Chauve, depuis le traité de Meerssen où se trouve, en apparence, consolidé le régime de la « Fraternité », jusqu'à l'année 857 qui vit les grands du royaume de France occidentale se soulever contre Charles et appeler Louis le Germanique.

II. Dans la SECONDE CONFÉRENCE on a continué l'étude des *Invasions scandinaves*. Nous avons traité des invasions : dans le bassin de la Loire depuis 862 jusqu'à 890; dans les bassins de l'Escaut, de la Meuse, de la Somme depuis 879 jusqu'à 885; dans la Seine en 866 et 876; nous avons terminé par le célèbre siège de Paris de 885-886.

Parmi les nouveaux auditeurs on doit signaler pour leur zèle et leur assiduité : MM. DELONCLE et OHEIX, M. P. GAUTIER, qui a exposé les invasions du bassin de la Loire dans une longue suite de conférences; Mlle BONDOIS (dans le second semestre). M. CLOUZOT, diplômé de l'École, nous est revenu après plusieurs années d'inter-

ruption et nous a fait profiter de sa connaissance de la topographie parisienne dans l'étude du poème d'Abbon sur le siège de Paris. MM. CANAL, MARTIN-CHABOT, DU RETAIL, RITTER, anciens et fidèles élèves de l'École, ont continué à assister aux conférences, mais sans y prendre une part active. M. SHOTWELL, de l'Université de New-York (Columbia), nous a fait l'honneur d'être de nos auditeurs en novembre et en décembre. M. BABCOCK, de l'Université de Chicago, a demandé à assister aux dernières leçons.

M. POUPARDIN a publié d'après les matériaux rassemblés par M. GIRY, mais en les complétant et en y joignant une longue introduction, les *Monuments de l'histoire des abbayes de Saint-Philibert : Noirmoutier, Grandlieu, Tournus* (collection de textes A. Picard, fasc. 38). Cette édition a provoqué entre les anciens élèves de notre commun maître une intéressante et courtoise polémique (dans le *Moyen Âge* de mars-avril 1906). Le même met sous presse un important ouvrage sur le Royaume de Bourgogne-Provence de 933 environ à 1038, lequel formera la suite du volume, paru dans notre *Bibliothèque* (fasc. 131), qui lui a valu le diplôme de l'École. Ce diplôme a été accordé à M. Louis JACOB, ancien élève de nos collègues MM. Longnon et Roy, pour son travail sur le *Royaume de Bourgogne sous les empereurs Franconiens : 1038-1125* (Paris, 1906), imprimé hors de la *Bibliothèque*, d'une manière déplorable, mais écrit avec intelligence et comblant la lacune entre le nouveau volume de M. POUPARDIN et *Le royaume d'Arles et de Vienne : 1138-1378* de M. Paul Fournier (Paris, 1891).

Le catalogue des actes de Lothaire et Louis V (954-987), entrepris sous les auspices de l'Institut par M. Louis HALPHEN avec la collaboration du directeur adjoint (cf. *Annuaire*, 1905, p. 62), est entièrement tiré, sauf la table. Enfin, le directeur adjoint a publié dans la *Romania* d'avril 1906 un mémoire, sorti d'une des conférences, où il s'efforce de réfuter une théorie de M. Hermann Suchier, de l'Université de Halle, assimilant le *Vivian* des chansons de geste au chambrier Vivien qui joua un rôle important sous Charles le Chauve.

VII. — HISTOIRE DES DOCTRINES CONTEMPORAINES DE PSYCHOLOGIE PHYSIOLOGIQUE.

Directeur d'études : M. Jules Soury, docteur ès lettres, archiviste paléographe.

La conférence du lundi a été consacrée, pendant les deux semestres, à l'histoire des théories sur la formation des organes des sens et de l'intelligence dans les Vertébrés, accompagnée toujours de démonstrations nécessaires à l'illustration des faits.

L'origine et le développement des doctrines ont été suivis, toutes les fois que l'a permis l'histoire des sciences et de la philosophie, dans l'antiquité, au moyen âge et dans les temps modernes, avant d'atteindre l'époque contemporaine.

Dans la conférence du vendredi, on a exposé l'histoire des découvertes et des méthodes les plus récentes relatives à l'étude de la structure et des fonctions du système nerveux central et périphérique, dans les différentes classes d'Invertébrés et de Vertébrés, en se plaçant au point de vue de l'examen critique des faits constatés au moyen de ces méthodes. Le professeur a naturellement insisté sur la crise salutaire que subit aujourd'hui la théorie des neurones.

Après chaque leçon, des commentaires et des indications pratiques ont été ajoutés pour servir de direction dans les différents ordres d'études poursuivis par les étudiants.

VIII. — GÉOGRAPHIE HISTORIQUE.

Directeur d'études : M. Auguste Longnon, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres). — Directeur adjoint : M. Victor Bérard, docteur ès lettres, ancien membre de l'École d'Athènes.

CONFÉRENCES DE M. LONGNON.

La conférence du jeudi a eu pour objet principal l'étude des noms de lieu français d'ordre civil, remontant à la première

moitié du moyen âge, c'est-à-dire à l'époque mérovingienne ou carolingienne. Le directeur d'études s'est spécialement attaché à mettre en lumière les renseignements que les vocables géographiques apportent sur l'étendue de la colonisation germanique en Gaule : colonisation franque dans les pays situés au nord de la Loire; colonisation bourguignonne dans le bassin du Rhône; colonisation gothique dans la Gaule méridionale; colonisation saxonne dans le Boulenois, le Bessin et plusieurs autres parties du littoral de la Manche. Désireux de réunir enfin dans l'enseignement d'une même année toutes les données ethnographiques que renferment les noms de lieu sur les colonies établies en Gaule au déclin de la période romaine ou au début du moyen âge, il a consacré ses dernières conférences à un rapide examen des noms de lieu d'origine noroise de la Normandie, aux noms de lieu d'origine bretonne de la péninsule armoricaine et aux noms de lieu d'origine basque de l'extrémité sud-ouest de la France.

La conférence du samedi a été consacrée, comme l'an dernier, à l'étude étymologique des noms des communes du département de la Haute-Marne, d'après le *Dictionnaire topographique* de cette circonscription, publié en 1903, par M. Alph. Roserot, et l'on a pu terminer cette fois la tâche entreprise en novembre 1904.

De même que l'an dernier aussi, un résumé des résultats acquis a paru dans une feuille locale, *En avant et l'Impartial de la Haute-Marne :* il est l'œuvre de M. l'abbé Leclerc, l'un des membres de la conférence.

CONFÉRENCES DE M. BÉRARD.

Pendant le premier semestre, les deux conférences du vendredi et du samedi ont été consacrées à l'étude des documents géographiques de l'antiquité sur l'Éthiopie et les Éthiopiens orientaux : reconstitution des traditions et légendes sur les Ichthyophages et Visages Brûlés du Haut-Nil; expédition de Cambyse; peuples de la mer Rouge. Géographie mythologique et économique, routes et échanges entre l'Afrique orientale et la Méditer-

ranée levantine. Les mœurs et usages comparés d'après les textes grecs ou égyptiens et les voyageurs modernes.

Pendant le second semestre, étude de la mer Ionienne et en particulier des îles qui bordent la côte d'Épire : le problème d'Ithaque.

Le directeur de la conférence, appelé par la *Classical Society*, a fait trois lectures à l'Université de Cambridge.

IX. — GRAMMAIRE COMPARÉE.

Directeur d'études : M. Bréal, membre de l'Institut, professeur honoraire au Collège de France. — Directeurs adjoints : MM. Meillet, professeur au Collège de France, docteur ès lettres; Robert Gauthiot, agrégé de l'Université.

La conférence de slave du mardi a porté sur la répartition des dialectes slaves. On a mis en évidence le fait que chacune des particularités phonétiques dont on peut se servir pour classer les dialectes slaves a ses limites propres, et que, par suite, la distinction de trois groupes : méridional, occidental et russe repose sur des tendances communes à chacun de ces trois groupes, mais n'entraîne nullement à supposer une communauté méridionale ou une communauté occidentale. Le tchèque et le slovène ont des formes à plusieurs égards intermédiaires entre les autres dialectes. — On a expliqué quelques pages des textes du *Handbuch* de M. Leskien. — La conférence a été suivie principalement par M. Reby, et, pendant le second semestre, par M. Mazon, qui ont déjà fait leurs preuves; M. Chilot y a aussi pris une part active pendant le premier semestre.

La conférence du lundi sur la déclinaison latine a été interrompue au mois de février par la réduction du nombre de conférences du directeur adjoint qui s'est produite à ce moment. On a pu seulement examiner les questions générales. La conférence avait le caractère d'un exposé fait par le professeur et n'appelait qu'une participation restreinte des auditeurs, assez nombreux.

M. Cuny a achevé ses deux thèses de doctorat.

M. Ernout a entrepris une thèse sur le passif latin.

M. Jules Bloch a publié sa thèse pour le diplôme de l'École, sur la phrase nominale en sanskrit.

M. Mazon a remis sa thèse sur les aspects du verbe russe qui a été déposée pour le diplôme de l'École.

CONFÉRENCES DE M. GAUTHIOT.

La conférence du vendredi a été consacrée à l'étude du dialecte vieux haut-allemand représenté par la traduction du traité d'Isidore de Séville, *Contra Judaeos*. On s'y est efforcé de retracer avec autant d'exactitude que possible, le système phonétique du dialecte et d'en définir avec rigueur la position à l'intérieur du vieux haut-allemand et, plus particulièrement, du vieux francique. On s'est attaché, en même temps, à ne jamais perdre de vue les relations qui unissent les dialectes anciens de l'allemand aux dialectes modernes, relations qui augmentent singulièrement l'importance d'une bonne connaissance des parlers actuels pour qui étudie le vieux haut-allemand. Pour l'explication, on s'est servi de l'excellente Chrestomathie de Braune et aussi de l'édition Hench du manuscrit de Paris. Parmi les auditeurs, il convient de citer MM. de Perczel, Ray et Souillart. M. Dresch qui est professeur agrégé dans un lycée de Paris, a néanmoins trouvé le temps d'assister à la plupart des leçons. Enfin, M. Maurice Cahen a pris une part très active aux travaux de la conférence pendant tout l'hiver. Il est à regretter que la préparation à l'agrégation d'allemand l'ait absorbé en entier dès avant Pâques.

Le samedi matin, le directeur adjoint a étudié la formation du dialecte, ou mieux de la langue des Islandais. Il s'est efforcé d'abord, de distinguer ce qui dans l'islandais est dû à l'action de lois communes à tous les parlers norvégiens occidentaux de ce qui est dû à des innovations. Ensuite, comme on connaît très exactement les conditions historiques qui ont accompagné la forma-

tion de l'islandais et comme on sait qu'aucun peuple de langue étrangère n'y est intervenu, on a essayé de faire le départ des innovations explicables (p. ex. par des changements dans l'état social), et de celles dont l'origine reste obscure. L'étude a abouti à l'exposé raisonné de la phonétique de l'islandais moderne.

La conférence a pu être maintenue à un niveau assez élevé et l'on a pu y mener de front l'étude dont il vient d'être question et l'explication d'une partie de la *Laxdóla saga*, grâce à la présence assidue de MM. Ernout, diplômé de l'École et linguiste excellent dont les connaissances s'étendent chaque année, et Juvet, docteur de l'Université de Halle et élève titulaire, dont le mérite a déjà été signalé ici. Il y a lieu de nommer encore parmi les auditeurs MM. Smirnof, Ray et Huber.

X. — PHONÉTIQUE GÉNÉRALE ET COMPARÉE.

Directeur adjoint : M. Paul Passy, docteur ès lettres.

Trois conférences ont eu lieu cette année comme les précédentes.

La première conférence a été consacrée à la phonétique historique du français; on a terminé l'étude des voyelles et commencé celle des consonnes. Le travail a été fait en collaboration par le professeur et par un groupe d'étudiants romanistes très sérieux; il convient de mentionner M[lles] Fieandt, Johnson, Reck; MM. Beenhakker, Esch, Ils, Jones, Hovenkamp, Quaresima.

La deuxième conférence, d'un caractère très élémentaire, a porté sur la phonétique comparée des principales langues européennes. Elle a groupé un nombreux auditoire; parmi les plus assidus, mentionnons M[lles] Michelsson, Ridpath, Söltoft, Tiedemann, Tölpe; MM. Alexéieff, Esch, Pascal, Péresviétow, Moore, Jones, Lockhart, Ashton, Larson.

La troisième conférence n'a eu lieu que jusqu'à Pâques. Les étudiants y ont présenté une série de travaux qui ont été criti-

qués par d'autres étudiants, puis discutés par l'ensemble sous la direction du professeur. Ont présenté des travaux : Mlles Jerusalem, Johnson, Fieandt; MM. Camerlynck, Jones, Röll. Les travaux de M. Camerlynck, sur «la consonne *r* et les sons connexes», et de M. Jones sur «l'application de la phonétique au chant» ont une réelle valeur.

XI. — LANGUES ET LITTÉRATURES CELTIQUES.

Directeur d'études : M. Henri Gaidoz.

Le cours a eu l'avantage, cette année, de comprendre surtout des élèves et auditeurs de l'année précédente. On a donc pu consacrer les deux conférences à l'explication de textes anciens des deux principales langues celtiques, le gallois et l'irlandais.

Dans la conférence du mercredi, on a expliqué plusieurs récits appartenant à cet ensemble littéraire du moyen âge gallois (xiie-xive siècles) connu sous le nom général de *Mabinogion*. Après avoir achevé le Pérédur, commencé l'année précédente, on a expliqué : 1° un autre texte appartenant également à la littérature générale du moyen âge et au cycle arthurien «la Dame de la Fontaine»; 2° «le Songe de l'Empereur Maxen», qui réunit sous une forme romanesque et poétique les souvenirs que l'empire romain avait laissés dans l'Île de Bretagne, province tardive de cet empire, et surtout chez les lettrés bretons; 3° «le songe de Rhonabwy», autre récit romanesque qui célèbre bien Arthur, mais où l'influence irlandaise se mêle à la description d'une chevalerie romanesque.

Dans la conférence irlandaise du samedi, pour choisir un texte à la fois intéressant par lui-même et matériellement accessible en plusieurs exemplaires dans la Bibliothèque de l'École, on a pris le *Fléd Bricrend* «festin de Bricrin», publié pour la première fois par M. E. Windisch dans ses *Irische Texte*, tome I, Leipzig, 1880, puis avec l'aide de nouveaux manuscrits par M. G. Henderson, Londres, 1899, et dont d'autres versions plus

ou moins complètes ont encore été publiées depuis dans diverses revues de philologie, d'après de nouveaux manuscrits. Cette multiplicité de versions, trouvées depuis que l'on approfondit davantage la littérature encore manuscrite de l'ancienne Irlande, montre le succès que ce récit avait conservé jusqu'à une époque tardive du moyen âge; et ce succès était mérité par l'originalité de l'invention, le merveilleux de plusieurs traits légendaires; et la barbarie des mœurs décrites est pour nous, lettrés modernes, un intérêt de plus. C'est une survivance de la littérature païenne de l'Irlande, et on ne le sent que mieux par le contraste avec la littérature, polie quoique romanesque, des *Mabinogion* gallois.

La conférence du 14 mars 1906 a été consacrée à la mémoire de Gaspar Zeuss, auteur de la *Grammatica Celtica* publiée à Leipzig en 1853, et le fondateur de la philologie celtique. Ce jour-là, en effet, l'Académie de Munich devait fêter dans une séance solennelle le centenaire de la naissance de ce grand philologue, Bavarois par sa naissance et par sa carrière. M. Gaidoz a exposé, en résumé, le mérite de l'œuvre de Zeuss à l'heure où elle a paru, sa place dans l'histoire de la philologie après Bopp et Grimm et en même temps que Diez, et son influence dans l'étude et la connaissance des langues celtiques.

XII. — PHILOLOGIE ROMANE.

Directeur d'études : M. Antoine Thomas, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres). — Directeurs adjoints : MM. Morel-Fatio, archiviste paléographe; Mario Roques, agrégé de grammaire.

CONFÉRENCES DE M. A. THOMAS.

La partie botanique du *Glossaire latin-français* de Tours a été à l'ordre du jour de la conférence pendant toute l'année. L'abondance de la matière et l'absence de travaux critiques relatifs aux sources les plus anciennes ont singulièrement ralenti la marche

de cette étude. Sur l'ensemble des 80 gloses environ que renferme le manuscrit de Tours, il en reste encore la moitié à examiner, et l'on peut prévoir que cet examen occupera toute l'année prochaine.

Des conférences sur différentes gloses ont été faites par MM. Hubschmied (novembre), Apostolescu (janvier), Eggenschwiler (février), Henri Chatelain (juin) et Rigal (juin). Parmi les auditeurs assidus, je ne citerai que ceux qui ont présenté le plus fréquemment des observations utiles aux études poursuivies en commun; ce sont MM. Barot, Charpin, Drouhet, Leriche, Maugeret, Oulmont, Saroïhandy, Sarran et Terracher.

Pendant le mois de décembre, quatre conférences ont été consacrées par le directeur d'études au *Laterculus* de Polemius Silvius, compilation gallo-romaine du milieu du v[e] siècle, éditée à deux reprises par Théodore Mommsen (en 1857 et en 1892), mais dont le grand intérêt pour la lexicographie romane n'avait pas été mis en lumière jusqu'ici. Une communication sommaire sur ce sujet a été faite à l'Académie des inscriptions et belles-lettres dans la séance du 12 janvier 1906, et un article développé a paru ensuite dans le numéro d'avril de la *Romania* sous ce titre : *Le Laterculus de Polemius Silvius et le vocabulaire zoologique roman*. Le même numéro contient une excellente note de M. Max Léopold Wagner sur les noms sardes du mouflon; M. Wagner, ancien membre de la conférence en 1901-1902, a fait cet hiver un court séjour parmi nous avant de retourner en Sardaigne et a fréquenté assidûment l'École pendant ce séjour : la note imprimée dans la *Romania* se rattache à un point spécial de la compilation de Polemius Silvius sur lequel le directeur d'études avait attiré l'attention de M. Wagner.

Parmi les travaux personnels préparés par des membres de la conférence, les suivants ont fait l'objet d'entretiens particuliers entre les auteurs et le directeur d'études : la conjugaison dans le patois de Pamproux (Deux-Sèvres), par M. Barot; la poésie populaire en Provence, par M. Charpin; édition du *Mystère de saint Quentin*, par M. Henri Chatelain; les noms de la chauve-souris dans les pays romans, par M. Eggenschwiler; étude sur la

traduction française de Valère Maxime due à Simon de Hesdin, par M. Lecourt (mémoire présenté à la Faculté des lettres pour le diplôme d'études supérieures); étude sémantique et lexicographique sur l'idée d'enfant dans les langues romanes, par M. Mamelok; l'amour dans l'œuvre de Chrétien de Troyes, par M. Oulmont; l'évolution dans les langues romanes du vocabulaire militaire d'origine germanique, par M. Porteau; la légende de *Floire et Blancheflor,* par M. Reinhold (une thèse sur ce sujet, soutenue en Sorbonne le 28 mai 1906, a valu à son auteur le grade de docteur de l'Université de Paris, avec la mention : *très honorable*); édition du poème provençal de Daudè de Pradas intitulé *Dels auzels cassadors*, par M. Rigal; les frontières dialectales de la Catalogne et de l'Aragon, par M. Saroïhandy; les patois de l'Angoumois central, par M. Terracher.

Le travail de M. Luchsinger sur le vocabulaire de l'industrie laitière, annoncé dans l'*Annuaire* de 1904, a paru sous la forme d'une thèse de doctorat de l'Université de Zurich, soutenue en 1905 : *Das Molkereigerät in den romanischen Alpendialekten der Schweiz.*

CONFÉRENCES DE M. MOREL-FATIO.

Le directeur adjoint a interprété pendant le premier semestre divers passages du *Dialogo de la lengua* de Juan de Valdés, d'après l'édition donnée dans le cahier XXII des *Romanische Studien* de M. Edouard Boehmer (Bonn, 1898), en particulier la partie de ce dialogue qui concerne le vocabulaire du castillan au XVIe siècle, et qui se prête bien aux discussions étymologiques.

Dans le second semestre, le directeur adjoint a étudié, dans le *Libro de amor* de l'archiprêtre de Hita (XIVe siècle), la «Bataille de Carême et de Carnaval», morceau inspiré par la poésie latine et française du moyen âge, mais qui a été traité néanmoins d'une façon très personnelle, l'auteur ayant mêlé au débat traditionnel de nombreuses allusions aux idées et aux choses de son temps, même des discussions d'ordre théologique. On s'est servi pour cette explication de l'édition publiée par M. Ducamin dans le tome VI de la *Bibliothèque méridionale* (Toulouse, 1901).

Plusieurs auditeurs ont pris une part active au travail de la conférence, en particulier MM. Gayan, Joliclerc, Laborde, Rigal et Romeu. D'autres auditeurs, notamment MM. Leslie C. Wells, D. Mackenzie, Aaron Wittstein et J. Huber, ont assisté avec assiduité aux leçons du premier ou du second semestre.

CONFÉRENCES DE M. ROQUES.

Une conférence a été consacrée à l'étude de la formation du groupe roman oriental (daco-, macédo-, istro-roumain, albanais, dalmate). Pendant le premier semestre, le directeur adjoint a résumé les connaissances actuelles sur l'ethnographie de la péninsule balkanique et des régions nord-danubiennes avant la conquête romaine, étudié la romanisation de ces régions et essayé de déterminer l'influence de la civilisation grecque et romaine, l'intensité de la romanisation, les invasions gothiques et les possibilités d'influence germanique ancienne; l'extension et l'influence du christianisme; les invasions slaves et la ruine de l'organisation romaine, le déracinement de la population romaine provinciale, son abaissement et sa transformation en masses flottantes, son rôle dans l'empire grec; la constitution de l'empire roumain-bulgare, des groupes roumains nord-danubiens; les influences magyares et tatares; enfin la constitution des divers groupes linguistiques romans à l'est de l'Adriatique. Les conférences du second semestre ont été employées à donner une bibliographie critique des parlers roumains et à expliquer quelques textes des divers dialectes empruntés au *Rumänisches Elementarbuch* de M. Tiktin. La présence régulière à ces conférences de trois auditeurs roumains du royaume, MM. Adamescu, Apostolescu, Popovicĭ, auxquels sont venus se joindre MM. Diamandi, Roumain de Macédoine, Nedelcu, Roumain de Hongrie, a permis de donner aux exposés et aux explications plus de précision. Ces conférences ont encore été suivies par MM. Cerf, Dossios, Eggenschwiler, Esch, Huber, Hubschmied, Wagner, Lote, Reinhold, Rigal, Ritchie, Friedrich, Bruneau, Szarota, et Mlles Johnson, Lankmayr, Ungerer, Williams. MM. Apostolescu et Popovicĭ pré-

parent pour l'obtention du doctorat de l'Université de Paris des travaux sur la chronique d'Urechi (M. Popovici) et sur l'influence du romantisme français sur la poésie roumaine (M. Apostolescu).

La deuxième conférence a été consacrée à des recherches sur les adverbes en ancien français. Le directeur adjoint a étudié la négation dans les textes les plus anciens jusqu'à l'*Alexis* inclusivement; MM. Esch, Adamescu, Bruneau, Eggenschwiler, ont étudié l'emploi et la forme des adverbes dans le *Pèlerinage*, le *Roland*, *li Ver del Juise*, *Gormond et Isembart*; enfin le directeur adjoint a étudié, à propos d'un travail récent de M. Hultenberg, le renforcement des adjectifs et des adverbes en français. Ont encore assisté à ces conférences MM. Bigot, Lote, Michaud, Huber, Kolowrat, Reinhold, Cerf, Brosé, Hubschmied, Rigal, Babcock, Ritchie, Friedrich, Wagner, Cram La Fayette, Gennrich, Szabo, Szarota, Romier, et M[lles] Ungerer, Williams, Delp, Kornfeind, Johnson, Lankmayr, Michalek.

XIII. — DIALECTOLOGIE DE LA GAULE ROMANE.

Directeur adjoint : M. Jules Gilliéron.

Les deux conférences de dialectologie gallo-romane ont été consacrées à des études lexicologiques ayant pour base la géographie linguistique.

Sept articles, publiés en collaboration avec M. Mongin, donnent une idée assez complète de la méthode suivie dans ces conférences et, d'autre part, permettent d'entrevoir quelle sera l'importance de la géographie linguistique, comme source d'information, dans les recherches futures.

Ces articles ont paru dans la *Revue de philologie*, dirigée par M. Clédat; ce sont :

I. Déchéances sémantiques : *oblitare*.

II. *Le Merle* dans le nord de la France (la forme *la noire*, pour désigner le merle, remonte à l'*r* de *merula*).

III. *Traire*, *mulgere* et *molere* (*mulgere* disparaît là où il donnerait et précisément parce qu'il donnerait *moudre* comme *molere*).

IV. *Echalote* et *cive* (antérieurement à *unione*, mot masculin, *ognon* était représenté par le féminin *cive* = *cepa*).

V. Comment *cubare* a hérité de *ovare* (à l'est et au sud-ouest, *ovare* «pondre» a disparu ou est à la veille de disparaître à cause de la confusion qui s'est produite avec *cubare*).

VI. *Nièce* et *pièce* (la difficulté phonétique que présentent ces deux mots ne peut être expliquée par une action analogique).

VII. *Mirage phonétique* (cet article confirme les conclusions d'ordre linguistique général qui ont été exposées dans notre travail de l'année dernière : *scier dans la Gaule romane du Sud et de l'Est*).

Les deux conférences ont été suivies régulièrement par une dizaine d'élèves, qui tous ont pris une part plus ou moins grande aux discussions.

XIV. — HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA RENAISSANCE.

Directeur adjoint : M. Abel Lefranc.

Conférence du lundi, à 4 heures et demie.

Études sur l'*Institution chrétienne* de Calvin (édition de 1541). Au point de vue de l'histoire de la langue et de la littérature françaises, cette édition, devenue rarissime, est la plus importante, la plus significative de toutes celles qui ont été données du chef-d'œuvre de Calvin; elle marque une date décisive dans notre histoire littéraire. Extrême utilité d'une réédition de ce chef-d'œuvre. Faute de ce texte, le développement de notre langue et de notre langue au XVIe siècle manque d'un jalon essentiel, Histoire du texte de l'*Institution chrétienne*. But de cet ouvrage. En même temps qu'il «codifie» la nouvelle foi religieuse, en l'opposant à la foi catholique, il place résolument, en face de l'idéal de la Renaissance, un idéal opposé. Aux yeux de Calvin, le danger de la philosophie n'était pas moins grand que celui de la religion romaine. Aspect nouveau de l'*Institution* considérée en partie

comme dirigée contre les platoniciens, «nicodémites», rationalistes, épicuriens, etc. — Plan du livre. Son caractère quasi dramatique. Analyse détaillée et examen littéraire des quatre parties. Calvin et la pensée antique. Calvin et la pensée du moyen âge. Ses idées directrices. Théorie de la Grâce et de la Prédestination. Théories politiques. Ses procédés de démonstration et d'exposition. Son style : mouvement, images, clarté, etc. L'enchaînement des parties. Unité surprenante. Sous le rapport de la cohésion et de l'unité, et aussi de l'étendue, l'*Institution* est une œuvre unique dans notre littérature. Caractères généraux de la langue de Calvin. Son vocabulaire. Presque tout reste à faire en ce qui touche l'étude de la langue de l'écrivain picard.

Discussion du plan à suivre pour la réédition du texte de 1541. Répartition de la tâche (introduction, texte et glossaire) entre un certain nombre d'auditeurs. En dehors des conférences, le groupe des auditeurs qui compte s'associer à ce travail collectif s'est réuni chez le directeur adjoint pour établir les principes à suivre pour cette réédition. Plusieurs d'entre eux ont apporté, en outre, à la conférence les premiers résultats de leurs recherches. C'est ainsi que M. Pannier a étudié, dans un remarquable exposé, le plan de l'*Institution* et fait la comparaison de la première édition avec les ouvrages théologiques antérieurs : 1° ouvrages catholiques du moyen âge; 2° ouvrages des réformateurs de 1520 à 1535. Dans une seconde partie, il a été établi une comparaison de la première édition avec les éditions postérieures.

M. Henri Chatelain a fait une communication importante au cours de laquelle il a exposé le plan des études à faire sur Calvin aux points de vue lexicologique, grammatical et littéraire. D'autres exposés ont été présentés qui devront trouver place, sous une forme nouvelle, dans le travail de réédition que l'on souhaite de réaliser.

La conférence a été régulièrement suivie pendant toute l'année par MM. d'Ardigue, Beaurieux, Berdoulay, Besançon, Besch, Mlle Bilibine, MM. Bouvier, Brosé, Dr Bruzon, Carenco, Cêchal,

H. Chatelain, Chevaillier, E.-M. Collins, Drouhet, Dubreuil, du Gas, Elardin, Erb, F. Gennrich, Janicot, Knappe, Mlle E. Kuhn, MM. La Bruyère, Laurent, Lavagne, Lazard, Leroy, Lesur, G. Lote, Mme G. Louis, MM. Loviot, Maille, Mme Maillet, MM. Masson, Mignon, L.-C. Mills, Mutiaux, MM. le pasteur J. Pannier, Péristiano, Perrotin, Pétrou, Piédagnel, Plastara, Roger-Cornaz, Romier, Mlle Ruutz-Rees, Mme Salomé, MM. Schöb, Sobieski, Szabo, Mlles Tantzscher, Tatos, MM. F. Tenner, M. Todd, de Val de Guymont, Mlles Vergne, Drot, Dr Vizerie, MMes Vizerie, N. Weiss, MM. G.-R. William, Leslie, C. Wells, auxquels il faut joindre, pendant le premier semestre, MM. Baier, Hodak, Köll, Louvière et Turpin.

Conférence du lundi à 5 heures et demie. — Recherches sur les romans, contes et nouvelles composés en France aux xve et xvie siècles. Les conférences faites par les auditeurs ont eu lieu pour la plupart pendant cette seconde heure; l'ensemble en a été, comme l'année précédente, remarquablement brillant et varié. A signaler, en particulier, une étude solide de M. Mignon sur Alione d'Asti, une communication piquante de M. Lazard sur Martial d'Auvergne. M. Romier a présenté un exposé critique du récent ouvrage de M. Imbart de la Tour sur les origines économiques et sociales de la Réforme en France. M. L. Loviot a lu un travail intéressant sur Martin Franc et *Le Champion des Dames*. Le Dr Bruzon a fait connaître, en deux leçons substantielles, le développement et le rôle de l'Alchimie, principalement au xve et au xvie siècle. M. Pierre Bourdon, qui vient d'être nommé membre de l'École française de Rome, a apporté en décembre deux curieuses études sur l'opposition littéraire au Concordat de 1516. Il a examiné spécialement le plaidoyer de l'avocat Bouchard contre le Concordat et une pièce en vers latins contre François Ier, Duprat et Louise de Savoie, qui éclaire et complète par des renseignements précieux le conte de Marguerite d'Angoulême, dans l'*Heptaméron*, sur François Ier et l'avocat Dixhomme. En juin 1906, à la suite d'une mission aux Archives vaticanes, il a étudié les frères Briçonnet (Guillaume et Denys) et leurs rap-

ports avec Léon X, et ensuite l'évêque de Bayeux, Lodovico de Canossa, nonce de Léon X, un des propagateurs de l'esprit de la Renaissance dans notre pays. Mme G. Louis a exposé des idées neuves et originales sur la composition de la *Parfaicte Amye* d'Heroët, et provoqué plusieurs discussions fort intéressantes. M. Ascoli, qui avait d'abord présenté une communication documentée sur l'oraison funèbre au xvie siècle, a consacré deux leçons élégantes à l'histoire de la *Querelle des femmes* dans la seconde moitié du xvie siècle et au cours du xviie siècle. Mlle Ruutz-Rees a résumé ses recherches si neuves sur le poète Charles de Sainte-Marthe qui lui fourniront le sujet de sa future thèse. On doit à M. P. Beaurieux une fine étude sur le roman peu connu et cependant d'un sentiment si délicat de Helissenne de Crenne. La réunion a également fort goûté le travail présenté par M. Besançon sur le roman cher à nos pères, et aujourd'hui bien oublié, de *Jean de Paris*, et celui de M. Masson sur la poésie mesurée au xvie siècle, domaine encore peu exploré. M. Drouhet a clos dignement la série par deux études remarquables, et qui donnent la meilleure idée de la thèse qu'il prépare. La première, la plus importante, a été consacrée au poète François Maynard et à ses ouvrages; la seconde, au *Philandre* du même auteur et au *Sirène* d'Honoré d'Urfé. M. Drouhet a fait, en ce qui touche l'œuvre de Maynard, plusieurs découvertes qui attireront, au moment où elles seront livrées au public, l'attention de nos bibliographes et historiens littéraires.

Cette conférence a été suivie par le plus grand nombre des auditeurs de la conférence précédente, auxquels il faut joindre M. Ascoli, le général et Mlle Colonna et M. Élie Lambert.

Plusieurs anciens auditeurs, aujourd'hui éloignés de Paris, ont participé aux travaux de la conférence pendant leur séjour dans la capitale; je citerai MM. Barat, Baur, Bourdon, Massis, Patry et Polain. Diverses communications ont été faites sur Rabelais; il convient de signaler à ce propos, que la *Société des études rabelaisiennes*, dont la conférence a fourni le premier noyau, a compté, cette année, 360 membres.

M[lle] Rens, de Dordrecht, une ancienne auditrice, a entrepris, sur les conseils du directeur adjoint, un travail sur l'*Astrée* et la *Querelle des femmes*.

Une excursion historique et archéologique suivie par seize auditeurs, a eu lieu à Troyes, le jeudi 31 mai 1906. Cette visite d'une des villes les plus curieuses de France a permis aux auditeurs d'étudier sur place l'histoire si instructive de la sculpture champenoise à l'époque de la Renaissance.

XV. — LANGUE SANSCRITE.

Directeur d'études : M. Sylvain Lévi, docteur ès lettres. — Directeur adjoint : M. Louis Finot, ancien directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient.

CONFÉRENCES DE M. LÉVI.

L'enseignement a été selon l'usage distribué en deux séries de conférences : l'une d'explication, l'autre d'exposition.

La conférence d'explication réunissait des élèves qui avaient déjà suivi le cours de sanscrit l'année précédente : MM. Cohen, Ernout, Marouzeau, Rebeillé, et M[me] Marouzeau. On a choisi pour texte une publication toute récente, due à un savant hindou du Travancore, et composée sur les indications directes de M. Lévi : le *Bhâratânuvarṇana*, de Gaṇapati Çâstri. L'ouvrage écrit dans une langue claire et facile, accompagné de nombreuses notes en anglais, a donné d'excellents résultats; les élèves de la conférence ont pu le lire aisément, et avec intérêt. Tous ont pris une part égale à l'explication, et avec un égal succès.

La seconde conférence, destinée spécialement à des auditeurs qui ne sont pas spécialistes en sanscrit, mais que des études voisines portent à chercher un appoint d'informations sur la civilisation indienne, a moins bien réussi cette année que les précédentes; le nombre des inscriptions était moindre, et la préparation

des examens a paralysé en partie les meilleures volontés. Cependant MM. Alline, Juvet et Henri Maspero ont suivi ce cours jusqu'à la fin de l'année avec un zèle et une assiduité qui ne se sont pas démentis. Les sujets traités cette année étaient : Langues anciennes et modernes de l'Inde; géographie ancienne; histoire; littérature védique; épopées; théâtre.

CONFÉRENCES DE M. FINOT.

Pendant le premier semestre, les auditeurs ont été initiés à la connaissance de la grammaire sanscrite à l'aide du Manuel de M. Victor Henry; le second a été consacré à l'explication de l'épisode de *Nala*.

MM. Dugas, Laurent et Oger se sont distingués par leur assiduité et leurs rapides progrès. M. Oger se propose de commencer l'année prochaine la préparation de sa thèse, dont le sujet serait choisi dans la littérature juridique.

XVI. — ZEND ET PEHLVI.

Directeur adjoint : M. A. Meillet, docteur ès lettres.

On a exposé une partie de la grammaire et expliqué des fragments de l'*Avesta*. La conférence a été suivie par M. Reby qui y a pris une part active.

XVII. — LANGUES SÉMITIQUES.

Directeur adjoint : M. Mayer Lambert.

Conférences d'hébreu et d'araméen.

Les conférences, cette année, ont été suivies par un plus grand nombre d'auditeurs que les années précédentes, et la plupart des élèves ont montré une assiduité qui ne s'est pas démentie. Le programme a été la continuation de celui de l'an dernier.

Le mardi, une heure a été consacrée à l'exposé des éléments de grammaire et à l'explication de textes relativement faciles. Le professeur a terminé cette fois l'étude des verbes, en indiquant sommairement les théories comparatives modernes concernant quelques formes grammaticales importantes. On a expliqué la première partie de l'histoire de Joseph (*Genèse,* chap. XXXVII, XXXVIII-XLI) en faisant ressortir les différences de vocabulaire entre les deux sources de ce récit. La conférence du jeudi a été comme d'habitude divisée en deux heures. Dans la première, on a traduit et commenté les six premiers chapitres de Jérémie. L'attention des élèves a été attirée particulièrement sur l'incertitude des significations primitives de certains mots et sur la manière défectueuse dont les diverses acceptations de quelques vocables sont rangées dans les dictionnaires usuels. Dans la seconde heure on a étudié la grammaire de l'araméen biblique et l'on a interprété les chapitres VI et VII d'Esdras et les chapitres II à VI de Daniel. Ces lectures ont fourni l'occasion de montrer les divergences de construction entre l'hébreu et l'araméen, cette dernière langue étant bien plus synthétique que la première. Il en résulte qu'il faut se garder d'attribuer un seul et même caractère à tous les idiomes sémitiques.

Parmi les élèves qui ont apporté une véritable collaboration au maître, nous devons une mention spéciale à M. Joüon, qui s'est attaché en particulier à l'étude du lexique et qui a publié dans le *Journal asiatique* un article sur le sens du mot *šefayim.* M. Joüon a également rédigé un petit travail sur le chapitre VII d'Isaïe.

XVIII. — LANGUE ARABE.

Directeur d'études : M. Hartwig Derenbourg, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres).

La conférence, ayant conservé nombre de ses élèves de l'an passé, a continué l'étude du *Livre des deux jardins* au point où elle avait été interrompue par les vacances. Les années 576, 577 et la première moitié de 578 de l'hégire (du 28 mai 1180 à fin

1182 de notre ère) ont occupé l'année. Les vers et les morceaux en prose rimée ont été bien déchiffrés et habilement traduits par des élèves aussi instruits qu'intelligents, que les difficultés du texte paraissent avoir plus intéressés que la solution des problèmes historiques et géographiques. Cependant l'itinéraire de Saladin quittant l'Egypte pour se fixer en Syrie a provoqué un croquis de M. Louis Massignon qui, discutable dans les détails, montrait clairement les grandes lignes de l'expédition. Notre collègue, M. Clermont-Ganneau, ne tardera pas à étudier les problèmes que soulève ce voyage dans son *Recueil d'archéologie orientale.*

M. Louis Massignon a publié *Le Maroc dans les premières années du XVIe siècle. Tableau géographique d'après Léon l'Africain*, Alger, 1906, gr. in-8°, XVI-305 pages, avec XXX cartes au trait.

M. Nahoum Slouschz a inséré dans les *Archives marocaines* une *Étude sur l'histoire des juifs et du judaïsme au Maroc*, dont les tirages à part (Paris, Leroux, 1906) occupent 167 et 67 pages. L'auteur part pour le Maroc, afin de compléter sur place sa documentation et d'achever ensuite une œuvre, dont on n'acceptera pas toutes les hardiesses, dont on admirera la nouveauté, la contexture, l'information. J'avais, l'an passé, appelé l'attention sur les prolégomènes intitulés : *La colonie des Maghrabins en Palestine.*

En dehors de ses contributions nombreuses et remarquables de sociologie musulmane aux *Archives marocaines*, M. Georges Salmon a publié le premier volume d'une *Bibliothèque des arabisants français*, volume consacré aux petits écrits de Silvestre de Sacy. A ma notice biographique, revisée par moi en 1903 et placée en tête du volume, a été jointe une bibliographie générale de Silvestre de Sacy (434 numéros) due à M. Georges Salmon; voir *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres* de 1906, p. 108 et 109 [cf. plus loin p. 150].

M. William Marçais n'a pas achevé l'impression de sa thèse sur *Le dialecte arabe parlé par les Oulâd Brahîm de Saida*. La *Société de linguistique* de Paris a montré son goût de la méthode en

accueillant cet excellent travail que l'auteur, sévère pour lui-même, ne cesse de remanier dans un désir légitime d'atteindre à la perfection. M. Marçais s'en est approché dans la première partie de son travail, qu'ont publiée les *Mémoires de la Société de linguistique de Paris*, XIV, 2, p. 97-164.

M. Popescu-Cioçanel ne tardera pas à mettre sous presse sa thèse : *Contribution à la topographie roumaine*, lorsqu'il lui aura fait subir les remaniements jugés nécessaires par les commissaires responsables, MM. Joseph Halévy et Mario Roques.

M. Eugène Protot rédige ses études, à la veille d'être closes, sur *Les femmes chrétiennes et musulmanes en Syrie pendant le XIIe siècle.*

MM. Arsène Ronflard et Emmanuel Thubert continuent sans doute, sans que je sois renseigné, leurs travaux sur Saladin et sur Ibn Djobair. Je ne sais pas non plus si M. Jean Deny poursuit sa traduction du géographe Al-Moukaddasî. Ce qui est avéré, c'est que M. J. de Goeje a publié une admirable seconde édition du texte arabe (Leide, 1906).

MM. Émile Amar et Noël Giron se proposent de chercher des sujets de thèses dans la collection délaissée des papyrus arabes qui dorment au Louvre. Le beau volume de C.-H. Becker, *Papiri Schott-Reinhardt* I (Heidelberg, 1906), leur fournira un précieux exemple de la manière dont il faut traiter ces documents anciens, aussi sûrs que les monnaies pour connaître et pour fixer les faits et les dates historiques.

M. Joseph Carame, né à Brumana dans le Liban, se propose d'écrire comme thèse une monographie sur le dialecte arabe de son pays d'origine.

M. Jacques Faitlovitsch, envoyé en Abyssinie par le baron Edmond de Rothschild, a publié une notice sur les Juifs du pays, dits *Falachas*, dont il a ramené à Paris deux exemplaires, rédige un rapport complet sur sa mission, auquel il joindra des textes inédits en abyssin et en arabe.

M. Bernard Michel présentera comme thèse une traduction française, annotée et expliquée, des *Ta'rîfât* « Définitions », d'après les éditions de Leipzig, de Constantinople, du Caire et de Saint-Pétersbourg. Un commentaire manuscrit de M. Joseph Derenbourg a été mis à la disposition de M. Michel.

M. Ismael Hamet, docte musulman, officier interprète principal à l'Etat-Major de l'armée, a été un auditeur assidu de la conférence. Elle revendique sa part du succès obtenu par la publication patriotique, peut-être optimiste, des *Musulmans français du nord de l'Afrique* (Paris, 1906).

XIX. — LANGUE ÉTHIOPIENNE ET LANGUES TOURANIENNES.

Directeur d'études : M. Joseph Halévy.

L'enseignement de l'éthiopien a continué régulièrement son cours avec quatre élèves bien avancés. Divers manuscrits encore inédits ont fourni les textes pris comme objet de traduction et d'analyse. Ces textes ont livré une quantité de vocables nouveaux qui ne figurent pas encore dans les lexiques.

Des questions relatives à la syntaxe éthiopienne ont été discutées au point de vue de la sémitologie générale. Les élèves se sont vivement intéressés à la discussion et leurs opinions, parfois divergentes, ont donné lieu à des remarques indiquant la maturité de leur connaissance.

M. Blanchart a terminé la composition de sa thèse qui sera présentée au mois de novembre prochain.

M. Faïtlovitch, que son fructueux voyage en Abyssinie a mis en possession d'une intéressante collection de proverbes populaires, en a fait l'objet de sa thèse qui ne tardera pas à être présentée. En attendant, il est en voie de faire paraître un apocryphe judéo-éthiopien avec traductions hébraïque et française.

M. Wajnberg a été obligé de partir avant la fin du dernier trimestre. Il reviendra dans l'année scolaire prochaine pour con-

tinuer ses études et terminer sa thèse. Il espère pouvoir collaborer bientôt avec un savant russe, pour faire paraître un recueil éthiopien copié par lui dans la Bibliothèque nationale.

M. Chaine, de Beyrout, a pris part au cours d'éthiopien du second semestre; comme d'habitude je n'ai qu'à le louer de son assiduité et des remarquables aptitudes qui se révèlent dans les divers travaux qu'il est en voie de préparer. Il s'occupe déjà de sa thèse prochaine pour l'obtention du diplôme de notre École.

XX. — PHILOLOGIE ASSYRIENNE.

Directeur adjoint : M. Scheil, ancien membre de la Mission française du Caire.

CONFÉRENCES DE M. SCHEIL.

Lundi : Lecture de textes connus, assyriens et babyloniens. — Principes de déchiffrement, écriture et langue.

Vendredi : Déchiffrement de première main des *Cuneiform Texts*, fasc. V et fasc. VI jusqu'à pl. 32 *inclus*.

M. J.-Et. Gautier, pour l'obtention du diplôme, achève sa thèse : *Archives d'une famille babylonienne à l'époque de Hammurabi*. — Ce sont les premiers textes connus provenant de la ville de *Dilbat*. Tous se rapportent à l'économie d'une seule famille.

Le même élève collabore à la publication du IXe volume des *Mémoires de la délégation en Perse*, avec le directeur de la conférence.

M. Delaporte a publié dans la *Zeitschrift für Assyriologie*, XVIII, 245-256, des tablettes de comptabilité de l'époque de Naram Sin, qui appartiennent au directeur de la conférence. — Collaboration au *Recueil de travaux*, etc. Étude sur les cylindres assyro-babyloniens du Musée Guimet.

M. Françon met la dernière main à une thèse pour l'École : Documents tirés des *Cuneiform Texts*, qui font l'objet du cours du vendredi.

M. Combe (de Lausanne) achève sa thèse pour le doctorat d'Université sur le *Dieu Sin*.

M. Langdon (de New-York) a publié *Building Inscriptions of the Neo-Babyl. Empire*, I, et un volume de conférences sur les choses du Vieil-Orient, avec un appendice de textes tirés du cours du vendredi.

Le Dr Brummer (de Chicago) a publié dans le *Rec. de Travaux*, etc., XXVIII, 214-228, la plus ancienne incantation connue, dont l'original appartient au directeur de la conférence.
Autre article dans l'*Orientalistische Litteraturzeitung*, 15 juin 1906 : *Die Namen der Herrscher von Shirgulla*.

M. Zeitlin remanie son travail sur un choix de lettres assyriennes (éd. Harper), en vue du diplôme.

MM. Cartier, Pirot, Marchal ont entrepris chacun la monographie d'un des grands règnes de la monarchie assyrienne.

XXI. — ARCHÉOLOGIE ORIENTALE.

Directeur d'études : M. Clermont-Ganneau, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres).

Matières traitées.

Sceau (inédit) phénicien ou israélite archaïque, provenant de Tibériade et gravé au nom de אלשמע *Elichamaʿ* (1). — Cachet israélite archaïque trouvé dans la nécropole de Carthage et gravé

(1) Cf. homonymes sur deux sceaux similaires : 1° Lévy de Breslau, *Sieg. u. Gemm.*, hebr. n° 4, p. 37, pl. III, n° 3; 2° Clermont-Ganneau, *C. R. de l'Académie*, 1892, p. 276.

au nom de אביו *Abiyou*[1]. — Deux fragments d'alabastra israélites archaïques, découverts à Suse et portant des inscriptions hébraïques qui indiquent la jauge des vases (1 *hin* et 3/4 de *log*)[2]; considérations, à ce propos, sur la métrologie biblique; comparaison avec divers alabastra phéniciens similaires[3]. — Linteau antique avec inscriptions en hébreu carré, récemment découvert à Jérusalem (d'après des photographies et estampages communiqués par le P. Germer-Durand). — Inscription samaritaine de Gaza et inscriptions grecques de Bersabée[4]. — Inscription araméenne inédite d'Asie Mineure : dédicace à la triade Baalchamaïn, Sahar (lune), Chamach (soleil); d'après une copie prise par un voyageur et communiquée par M. Morris Jastrow, de Philadelphie. — Une nouvelle inscription nabatéenne (*Rev. Bibl.*, 1905, p. 592); lecture et interprétation rectifiées[5]. — Inscriptions grecques byzantines : d'Azote[6], de Nazareth(?)[7], et de Boudroun (Halicarnasse)[8]. — Lectures rectifiées d'une série d'inscriptions syriaques, grecques, romaines et médiévales relevées par MM. von Oppenheim dans la Syrie du Nord et publiées par

(1) לאביו, à lire ainsi au lieu de la lecture proposée ליואב «à Joab» (*C. R. de l'Acad.*, séance du 8 décembre 1905); l'élément théophore יו = יהו, offre l'orthographe caractéristique qu'on constate sur d'autres cachets israélites congénères.

(2) *C. R. de l'Acad.*, séance du 8 juin 1906; *Rec. d'Arch. Or.*, VII, p. 294 et suiv., pl. V, A, B, C.

(3) 1° Le vase Albertas, avec une épigraphe qu'on croyait funéraire (*C. I. S.*, I, t. Ier, p. 100 et 217), mais qui, en réalité, est relative à la jauge; 2° un alabastrum inédit de la Bibliothèque nationale avec une double inscription de même nature; 3° un alabastrum de Chypre de la collection de Cesnola (*Cyprus*, 1877, p. 54).

(4) *Rec. d'Arch. Or.*, VII, p. 183-190, pl. II.

(5) *Idem*, VII, p. 155 et suiv.

(6) *Idem*, p. 208 et suiv. (l'acclamation *αὐξίτω*).

(7) Inédite; d'après une photographie communiquée par M. Cumont (construction du mur de la ville sous Fl. Johannès, *vestitor* impérial, *ἀπο δούκων* et *dishypaticos*).

(8) Inédite; d'après une copie communiquée par M. Diehl (mentionnant un Fl. Johannès, *comes* et *hypatikos* sous le règne d'Anastase Ier et peut-être identique au précédent).

M. Lucas dans la *Byz. Zeitschr.* (1905, p. 18-68)[1]. — Expédition archéologique américaine de l'Université de Princeton exécutée en Syrie en 1905; examen et discussion critique des résultats consignés dans le *Preliminary Report* (cf. *Amer. Journ. of Archaeol.*, 1905, p. 389 et suiv.)[2]. — Abdalgas et Olbanès[3]. — L'édit impérial byzantin de Bersabée fixant les redevances de la Palæstina IIIe (*adæratio* de l'annone), d'après un nouveau fragment (le 5e) récemment découvert, qui contient la liste de 18 villes de l'Arabie Pétrée[4]. — La marche de Saladin du Caire à Damas, avec démonstration sur Kerak, d'après les relations d'Abou Châma et Guillaume de Tyr[5].

D'accord avec le directeur d'études, M. Chabot élève diplômé a fait un certain nombre de conférences.

XXII. — PHILOLOGIE ET ANTIQUITÉS ÉGYPTIENNES.

Directeur d'études : M. Gaston Maspero, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres). — Directeurs adjoints : MM. Paul Guieysse et M. Alexandre Moret.

CONFÉRENCES DE M. GUIEYSSE.

Les auditeurs ont été comme toujours groupés par séries, avec un enseignement spécialement approprié, mais la plupart d'entre eux ont suivi les conférences en leur entier.

La revision des *Maximes d'Ani* a été complètement terminée, et l'étude du *Papyrus magique Harris* entreprise.

MM. Boreux et Weill ont bien voulu faire quelques confé-

(1) *Rec. d'Arch. Or.*, VII, p. 217-236.
(2) *Idem*, p. 213 et suiv.
(3) *Idem*, p. 236 et suiv.
(4) *Revue Biblique*, 1906, p. 412 et suiv.; *Rec. d'Arch. Or.*, VII, p. 257 et suiv.; cf. p. 329 et suiv.
(5) *Revue Biblique*, 1906, p. 464 et suiv.; *Rec. d'Arch. Or.*, VII, p. 285 et suiv. (pl. IV).

rences, le premier sur l'inscription d'Una, le second sur les rois archaïques d'après les dernières fouilles.

CONFÉRENCES DE M. MORET.

Une des CONFÉRENCES de 1906 a été consacrée à l'étude du règne d'Aménophis IV, d'après les publications récentes de M. Davies et de l'Institut français d'archéologie orientale. Après avoir établi que le roi, qu'une réforme religieuse a rendu célèbre, n'avait rien d'asiatique dans ses origines, le professeur a démontré que la persécution du culte d'Amon et l'apothéose du dieu Aton avaient eu seulement le caractère d'une réforme politique et cultuelle et non point celui d'une hérésie caractérisée ou d'une religion nouvelle. L'explication des hymnes à Aton a permis de préciser que cette réforme consistait essentiellement dans un retour aux idées en quelque sorte primitives et humaines, et dans une simplification des doctrines. Ce retour à la religion primitive s'est accompagné d'une tendance artistique purement réaliste et humaine, ainsi qu'en témoignent et les textes et les bas-reliefs ou peintures de cette époque. La «réforme» d'Aménophis IV a donc été suivie d'une «renaissance» de l'art dégagé des formules poncives. A ce double point de vue, l'étude de cette époque est d'un intérêt puissant qu'ont vivement ressenti les auditeurs et collaborateurs de la conférence.

L'autre conférence a été réservée, comme l'an dernier, à des explications de textes relatifs aux fondations funéraires et religieuses. Les contrats de Siout et l'inscription ptolémaïque de Séhel ont été étudiés en détail. M. GIRON a pris souvent une part très utile aux explications. Les dernières séances ont été consacrées à quelques lectures de textes ptolémaïques (rituel de fondation des temples, à Dendérah).

M. GIRON, qui vient de passer ses thèses de l'École du Louvre, prépare un travail pour l'École des hautes études. M. MARESTAING a aussi en préparation plusieurs mémoires intéressants sur les essais de déchiffrement des hiéroglyphes avant Champollion, et

sur les connaissances des anciens en matière d'écriture hiéroglyphique.

En avril et mai le professeur, ayant été chargé d'une troisième mission en Égypte, a fait appel comme d'habitude au dévouement de MM. Weill et Boreux. M. Weill, qui dans ses conférences antérieures, avait étudié les mentions des rois des trois premières dynasties dans les documents historiques des périodes suivantes, a commencé l'étude des textes de l'époque de Zosir et de ses prédécesseurs de la IIIe dynastie. Il s'est efforcé de montrer par quelle méthode de comparaison on pouvait arriver à une classification des rois de ces périodes archaïques. — M. Boreux a continué l'exposé de ses recherches relatives à l'archéologie et à la mythologie. Le vif intérêt que leur ont témoigné les auditeurs a été pour MM. Boreux et Weill la récompense de leur amicale collaboration.

XXIII. — HISTOIRE ANCIENNE DE L'ORIENT.

Directeur adjoint : M. Isidore Lévy, agrégé de l'Université.

La conférence du lundi soir (transportée, au cours de l'année, au samedi soir à 1 heure et demie) a eu pour objet l'histoire de Palmyre jusqu'à la prise de l'oasis par Aurélien. On s'est particulièrement attaché à relever les informations relatives à l'organisation sociale de la cité araméenne, et à définir le caractère en somme superficiel de l'influence des institutions helléniques. C'est l'épigraphie palmyrénienne qui fournit la majeure partie des matériaux utilisables; les textes grecs ont été expliqués par M. Jean Hatzfeld, les textes araméens par MM. A. Back et Combe.

Le samedi soir (à deux heures et demie) on a entamé, par l'étude des traditions sur le séjour en Égypte et l'*Exode*, les préliminaires d'une histoire d'Israël qui sera régulièrement poursuivie. Le directeur adjoint a exposé les raisons qui l'inclinent à admettre la réalité d'un noyau historique au fond des légendes accumulées autour des noms de Jacob et de Moïse; l'établissement en Gošen d'Israël, ou du moins d'un des groupes qui ont formé

par la suite la nation israélite, semble un des épisodes de l'invasion dite des *Hyksôs* qu'il faut d'ailleurs réduire à des proportions infiniment plus modestes qu'on ne le fait communément sur la foi du faussaire d'époque romaine qui a écrit sous le pseudonyme de Manéthon. — Le texte hébraïque de la *Genèse* et de l'*Exode* a servi de base à la recherche; les divergences présentées pour divers passages par la version des *Septante* ont fait l'objet d'un examen attentif qui a révélé de nouveaux indices à l'appui de l'abaissement jusque vers l'an 150 de la date de la traduction grecque du *Pentateuque*.

MM. Back, Combe, Ginsburger, Hatzfeld, Stephen Langdon et Mitrani-Samarian ont pris une part active aux exercices de cette conférence à laquelle ont assisté en outre des auditeurs pleins de bonne volonté, MM. Dujardin, Gutesman et Tayac.

XXIV. — RAPPORT DE M. HENRI LEBÈGUE,

LICENCIÉ ÈS LETTRES, CHEF DES TRAVAUX PALÉOGRAPHIQUES.

I. Conférence élémentaire de paléographie grecque. — La conférence du jeudi a été consacrée à des exercices de déchiffrement. Les élèves ont lu des spécimens en écriture onciale et en écriture minuscule dans les publications de fac-similés paléographiques. On a fini par la *Commentatio palæographica* de Bast. Les élèves, sauf M. Coeffier arrivé à une époque un peu tardive, sont en état de lire un texte de difficulté moyenne.

II. Surveillance et assistance données aux élèves dans les bibliothèques. — Sous la surveillance du chef des travaux paléographiques, M. Alline a collationné, pour les Bollandistes, une copie partielle du manuscrit grec 1539 et M. l'abbé Boulenger a collationné pour son usage personnel deux discours de saint Grégoire de Nazianze contenus dans le manuscrit de Paris 510 et le Coislin 51.

III. Travaux entrepris par le chef des travaux paléographiques. — *Grec.* A la demande de M. Paton, le chef des travaux paléo-

graphiques a collationné le *De liberis educandis* de Plutarque avec le manuscrit 1956, et exécuté des vérifications partielles du même traité dans les manuscrits 2077, 1603, 1772, 2077, 2080 et 2933.

Pour M. Konrat Ziegler de Breslau, il a fait des recherches au sujet des vies parallèles de Plutarque dans les manuscrits 1671 à 1674 et 1676 à 1679.

Latin. M. Skutsch de Breslau a obtenu une collation partielle du manuscrit latin 8022 de Manilius, et M. Cogliani une description des manuscrits contenant le *De septenario, de metris, enigmatibus ac pedum regulis* d'Aldhelm.

A la demande de M. Max Ihm, de Halle, le chef des travaux paléographiques a fait une collation partielle des manuscrits de Suétone 5801, 5804 et 6115. Il a pour les *Monumenta Germaniae Historica* collationné le manuscrit 9768 (Nithard) et la *Lex Baiuwariorum* contenue dans les *Nouvelles acquisitions latines*, 204.

Grâce à la bienveillante entremise de M. le Conservateur de la bibliothèque de l'Université, l'Académie des Sciences de Vienne a pu obtenir la collation du manuscrit de Lyon, 524 (Delandine, 608) pour les épîtres 214, 215, 216, 225 et 226 de saint Jérôme.

Le chef des travaux paléographiques a pour la même société collationné à la Bibliothèque nationale les manuscrits 1868, 7730, 9532 et le manuscrit des *Nouvelles acquisitions latines*, 602.

MISSIONS DE LA VILLE DE PARIS.

Le Conseil municipal de Paris accorde tous les ans aux élèves parisiens de l'École des bourses d'études ou de voyage. Voici le résumé des principaux voyages effectués en 1905.

MISSION DE M. JEAN CORDEY EN ITALIE.

TURIN. — Un premier voyage en Italie m'avait permis de prendre connaissance, aux Archives de Turin, de tous les documents diplomatiques et politiques concernant ce sujet précis : *La politique extérieure au nord des Alpes d'Amédée VI de Savoie* (*le comte Vert*). J'avais déroulé en même temps les comptes des trésoriers généraux de Savoie, des trésoriers de l'hôtel des guerres. L'an dernier, au cours d'un nouveau séjour à Turin, je me suis attaché à l'étude des comptes que, chaque année, les baillis et les châtelains du comte Vert envoyaient à Chambéry pour y être vérifiés. On les trouve aujourd'hui à la Cour d'Appel, aux *Archives camérales* (IIIe section de l'*Archivio di Stato*), dont ils constituent un des fonds principaux.

Leur lecture, toujours fort instructive au point de vue local, économique et juridique, offre un intérêt très inégal en ce qui concerne l'histoire générale. Il arrive souvent que, dans certains rouleaux, rien ne mérite d'être relevé à cet égard. D'autres, au contraire, renferment des mentions extrêmement précieuses, qui précisent en les complétant les renseignements donnés par les comptes généraux. Ainsi, le châtelain de Chillon fut envoyé, en 1361, en ambassade à l'empereur Charles IV; nous avons une assez bonne relation de sa mission grâce à l'énumération des dépenses faites en cours de route. Elles sont enregistrées dans les comptes de Chillon, datés de cette année-là. Les comptes des châtelains mentionnent encore des levées d'hommes de guerre, le passage en Savoie de personnages princiers, le départ d'expédi-

tions diplomatiques ou militaires, etc., que l'on ne trouve rappelés nulle part ailleurs. Sans eux, donc, bien des faits importants resteraient obscurs ou ignorés.

La longueur de ces comptes est naturellement très variable, mais leur rédaction est toujours faite suivant la même méthode. D'abord une *introduction*, qui donne le nom du châtelain, de son lieutenant, et les dates extrêmes des mentions enregistrées, puis viennent les *recettes* (impôts, aides, dîmes, amendes, contributions diverses), et les *dépenses*. L'énumération commence par celles qui furent faites pour l'entretien des édifices publics, le château, le four banal, la chapelle, les remparts, ensuite le salaire des officiers, enfin les dépenses extraordinaires. Et c'est ici que pour l'histoire politique et militaire on trouve le plus de renseignements intéressants.

Voici les principales châtellenies dont j'ai étudié les comptes pour les années comprises entre 1343 et 1383 : *Chambéry*, *Genève*, *Genevois*, *Maurienne*, *Montmélian*, *Seyssel*, *Entremont*, *Pont-de-Beauvoisin*, *Yenne* et *Chaney*, *Moudon*, *Nyon*, *Querlou*, *Bonneville*, *Faucigny*, etc.

J'ai profité de ma présence à Turin pour copier de nombreux actes importants pour l'histoire des comtes de Savoie et celle de la guerre de Cent ans, notamment tous ceux par lesquels le roi Philippe de Valois s'est assuré le concours et l'appui du comte Aimon, au moment précis où les hostilités avec l'Angleterre allaient commencer, puis ceux qui ont rapport aux relations de famille entre les Valois et les comtes de Savoie. Certaines lettres de Charles V et Charles VI, encore inédites, sont à ce propos tout à fait caractéristiques.

Dijon. — Les comptes des châtellenies situées dans les provinces de Bresse, Bugey, Valromey et du pays de Gex ont été transportés aux Archives de la Chambre des comptes de Bourgogne, à Dijon, lorsque ces contrées furent réunies au royaume de France. Ils se trouvent aujourd'hui dans la série B des Archives de la Côte-d'Or. Avant d'aller à Turin, j'ai passé environ deux semaines à Dijon pour les consulter. Les comptes qui m'ont four-

ni les indications les plus utiles sont ceux des châtellenies de *Bourg-en-Bresse*, *Pont-de-Vaux*, *Pont-de-Veyle*, *Miribel*, *Montluel*, *Saint-Trivier*, *Treffort*, *Versoix*, *Balou* et *Léaz*, etc.

Leur lecture est surtout intéressante pour la lutte contre les grandes compagnies dans la plaine du Rhône. Les routiers, après avoir menacé longtemps la Bresse et le Bugey, envahirent ces provinces. Nous apprenons par les comptes comment la défense fut organisée et comment, derrière les murs des villes et des forteresses, des préparatifs de toute sorte étaient faits. A ce titre, les renseignements qu'ils nous fournissent intéressent autant l'histoire générale de la France que celle de Savoie.

Jean Cordey.

MISSION DE M. AUBERT EN ALLEMAGNE.

J'avais reçu une bourse me permettant d'aller étudier sur place l'influence des Cisterciens sur les constructions des provinces du Rhin, et, par eux, l'influence de l'art bourguignon sur l'art allemand.

Toutes les églises cisterciennes ne sont pas absolument identique, mais elles offrent toujours ce caractère d'être différentes des églises qui les entourent; il y a dans toutes ces églises des procédés de construction semblables, mais surtout un même esprit, fier de son humilité, droit et sévère. Il existe donc une architecture cistercienne. Quand plusieurs moines étaient détachés d'avec leurs frères pour aller fonder une nouvelle maison, ils emmenaient avec eux les architectes de la maison mère, et souvent même toute une colonie d'artisans.

Je voulais donc, d'après les indications fournies par M. Enlart, constater les effets de leur présence dans les provinces du Rhin.

Les Cisterciens essaimèrent rapidement et pendant le deuxième quart du xiie siècle, nous les voyons s'avancer vers le Nord et s'établir le long du Rhin, en Alsace, en Lorraine, dans la Prusse rhénane, dans le duché de Bade, le Wurtemberg et le sud de la Bavière, puis en Franconie et en Thuringe.

A la fin du XIIe siècle, toutes ces maisons, se trouvant à leur tour trop à l'étroit, s'étendirent dans les montagnes de l'Est et les plaines du Nord.

J'ai visité plusieurs dépôts d'archives de la région du Rhin, et j'ai été très bien reçu, particulièrement à Cologne, où l'archiviste, M. Heussen, a mis plusieurs ouvrages à ma disposition. Mais je n'ai rien trouvé de neuf, la plupart des archives m'intéressant ont été étudiées dans les grands périodiques et revues d'art de la région du Rhin[1], et beaucoup avaient été fouillées en vue de l'établissement de monographies des abbayes les plus importantes.

Les abbayes cisterciennes ont été très nombreuses dans cette région, elles sont situées en général à une certaine distance des grandes villes, dans des vallées entourées de collines, mais toujours dans un site frais et agréable. Quand les ruines sont encore assez importantes pour permettre d'en étudier le style et le caractère, il est aisé de reconnaître l'influence bourguignonne tempérée par la sévérité de l'art cistercien. Dans le plan, une grande simplicité; une croix latine, entourée de bas côtés. Le plus souvent un chœur à chef plat, quelquefois avec des chapelles carrées le long des croisillons; dans les plus grandes églises, le chœur a un déambulatoire sur lequel s'ouvrent des chapelles; le tout voûté sur plan carré, de sorte qu'une travée de la nef correspond à deux travées des bas côtés, ces derniers, quelquefois voûtés de berceaux transversaux; les voûtes d'arêtes, dès une époque assez reculée se continuant jusqu'assez avant dans l'époque du style gothique; une alternance régulière des pilastres, des colonnes en encorbellement, portant sur ces pilastres et soutenant les arcs doubleaux des voûtes; une ornementation ramenée à sa plus grande simplicité, sévère, sèche; des corniches à modillons d'un type spécial que l'on retrouve en Italie et en Portugal comme en Scandinavie, mais dont le prototype est en Bourgogne; des culots

[1] *Die Kunstdenkmäler der Rheinprovinz.* — *Rheinisches Archiv*... Ier theil: *der Wiederrhein* (bearbeitet von Dr. Th. Ilgen), etc. — *Westdeutsche Zeitschrift* — *Publikationen des Gesellschaft für rheinische Geschichtskunde.*

de colonnes en tronc de cône; les chéneaux, selon la remarque faite déjà par Viollet-le-Duc, sont formés par de grandes dalles, portant sur les murs de la nef et les formerets; les portails restent longtemps en plein cintre; de clocher, point, ou un très petit central et très souvent en bois.

Mais afin de préciser davantage, j'ai étudié plus particulièrement quelques églises, qui, par leur importance, m'ont paru se prêter plus aisément aux remarques archéologiques.

Herrenalb (*Alba Dominorum*), sur les confins du grand-duché de Bade et du royaume de Wurtemberg, à 26 kilomètres de Calsruhe, dans une jolie vallée étroite, couverte de prairies, et entourée de collines boisées. Cette abbaye, fondée en 1147, nous présente un porche intéressant, reste des constructions primitives, le «Paradies», considéré dans le pays comme débris d'un ancien cloître. Le reste de l'église a été remplacé par une construction nouvelle. Ce porche nous rappelle bien les porches cisterciens moins étendus que ceux des Clunisiens; bas et non absolument clos, ils présentent des ouvertures à l'air libre comme des arcades d'une galerie de cloître, et ressemblent plutôt à un portique profond qu'à une salle.

De Maulbronn, dans le diocèse de Spire, je ne veux dire qu'un mot : son plan, comme celui de Loceum[1] et d'Eberbach, est la reproduction de celui de Fontenay.

A Arnsbourg (*Castrum aquilae*) nous trouvons les ruines d'une église entière. Arnsbourg, situé dans la charmante vallée de la Vetter, est à 2 kilomètres au sud de Lich, entre Francfort et Cassel. Conrad de Hayen, seigneur d'Arnsbourg, fonde en 1151, sur une de ses terres à Aldenbourg, une abbaye bien dotée; les moines se corrompirent rapidement et, en 1174, Cuno, fils de Conrad, remplaça les religieux par des Cisterciens et les installa dans son château d'Arnsbourg. C'est vers cette époque que l'on commença à construire l'église dont nous admirons aujourd'hui les ruines; l'abbaye eut beaucoup à souffrir durant la lutte des archevêques de Mayence et des landgraves de Hesse, et durant la

[1] Dioc. de Minden.

guerre de Trente ans; l'église subsiste encore, moins les voûtes enlevées en 1828. Le plan de l'église abbatiale d'Arnsbourg, rare en Allemagne, est courant chez les Cisterciens. C'est le plan d'Ebrach, de Riddaghausen, de l'église cistercienne dessinée par Villard de Honnecourt. Une croix latine rectangulaire; autour du chœur carré, six chapelles aujourd'hui à peu près rasées, avec un chevet plat où fait saillie un petit chœur en hémicycle; le transept, de grande dimension, avec deux petites niches à l'est, dont on retrouve à peine les traces; une nef avec bas côtés, de dimension moitié moindre, présentant deux trouées pour une travée de la nef. A l'extrémité ouest de l'église, un porche communiquant seulement par une porte avec le bas côté nord. La partie haute de l'église depuis les grandes fenêtres est détruite. Les grandes arcades, encore debout, sont tantôt en plein cintre, tantôt en tiers-point. Les voûtes d'arêtes étaient portées, ainsi que les doubleaux, par des colonnes en encorbellement, posant sur des culots en troncs de cône renversés. Sauf sur les colonnes du transept, sur les chapiteaux desquels sont sculptés quelques feuillages, il n'y a pas de décoration.

Une des plus belles ruines de toute la région du Rhin est certainement celle de Heisterbach (*Vallis S^ti Petri*), dans une très belle vallée, au milieu des montagnes de Siegengebirge, non loin de Bonn. En 1134, vivait en ermite sur le Stromberg, dans le Siegengebrige, un chevalier; lui mort, son habitation fut abandonnée, lorsque au printemps de 1189 l'archevêque de Cologne, Philippe d'Henisberg, y installa des moines cisterciens d'Hemmerode, fille de Clairvaux. Chassés du Stromberg par les vents, les orages, le manque de ressources, ils descendirent en 1191 dans la vallée située au nord du Stromberg, où nous voyons aujourd'hui les ruines. Ils l'appelèrent vallée de Saint-Pierre et le couvent Sainte-Marie de Petersthal[1].

L'abbaye s'agrandit vite; en mars 1202, l'abbé Gérard commence la construction d'une grande église, continuée par l'abbé

[1] Le nom d'Heisterbach disparut; il n'en resta plus de traces que sur les armes de l'abbaye, où étaient représentés un hêtre et un ruisseau.

Henri; en 1233 tout était achevé, et la consécration avait lieu en 1237 par les évêques Conrad d'Osnabrück et Balduin de Semgallen. En 1810, l'abbaye fut mise aux enchères par l'ordre de Napoléon pour être abattue; il en reste une partie. Le plan est celui de l'église de Clairvaux, de Pontigny, de Warnhem (Suède) et de toutes les grandes églises des abbayes cisterciennes : une croix terminée par une abside. Les proportions sont très grandes; elle a 80 mètres de long et 42 mètres au transept; elle mesure 18 mètres de haut. Elle était entièrement voûtée; de grandes colonnes en encorbellement supportent la voûte; on retrouve ces colonnes dans toutes les églises cisterciennes; elles reposent sur des culots de style bourguignon. Les arcs principaux de la nef et du transept sont en tiers-point, la plupart des fenêtres sont des roses. La décoration est nulle; les chapiteaux cubiques à peine épannelés. Le long du mur sud où s'appuie le cloître, dans l'épaisseur du mur, sont creusées, comme des niches, des chapelles, une par travée; dans le mur nord, le mur plus épais permettait de faire des chapelles plus grandes, et ces chapelles sont couvertes d'un toit particulier donnant extérieurement l'aspect d'un bas côté supplémentaire.

Enfin, voici une église cistercienne postérieure à 1250; nous y trouvons encore quelques traces de l'influence cistercienne si visible à Arnsbourg et à Heisterbach : Altenberg; mais, après cette époque, l'architecture cistercienne n'existe plus sur les bords du Rhin. L'église, aujourd'hui restaurée, s'élève dans la vallée de la Dhünn, sur un joli cours d'eau entouré de collines boisées. On l'appelle dans le pays le «Dôme de Berg». L'abbaye fut une des plus fortes abbayes cisterciennes de la région. Elle fut fondée par Eberhard et Adolphe, comtes d'Alten et de Berg; après un vœu fait au milieu d'une bataille, Eberhard avait quitté les siens, fait de nombreux pèlerinages et s'était réfugié comme frère lai à Morimond; reconnu par des serviteurs de son père, il fut fait moine et envoyé avec quelques religieux dans son pays natal. Mais, comme partout, les religieux délaissèrent les hauteurs du château de Bug et descendirent dans la vallée (1250). Cinq ans plus tard, Adolphe de Berg et son frère, le duc de

Limbourg, posaient la première pierre de l'église, qui était si avancée dix ans plus tard que l'on y pouvait célébrer l'office divin (1265). En 1324, le 10 des calendes de juin, une terrible inondation menaça de détruire toutes les constructions; l'église fut endommagée. Elle fut définitivement achevée en 1379. Jongelinus[1], qui la vit avant 1640, ne put s'empêcher d'en admirer les grandes proportions; soixante grandes colonnes, soixante-dix-huit hautes fenêtres, vingt-cinq autels, trois orgues, mais pas d'images, pas de statues, que celles de la Vierge, de saint Benoît et de saint Bernard.

L'église comprend une nef à bas côtés, un transept à bas côtés, un chœur à doubles bas côtés, terminé en hémicycle, avec déambulatoire, sur lequel s'ouvrent sept petites chapelles polygonales; enfin, de chaque côté du transept, à l'est, sont des chapelles. Le plan de cette église s'éloigne déjà de celui des églises Cisterciennes, mais nous reconnaissons encore partout la main des Cisterciens.

Ces quelques exemples montreront bien, au XIIe et même au XIIIe siècle, l'influence du style bourguignon transporté par les cisterciens dans toute cette région du Rhin, et aussi l'influence de l'art français sur l'architecture allemande.

Il resterait à savoir si cette influence a été réellement bienfaisante sur l'art allemand; nous ne devons pas oublier que, quand l'art français s'est introduit en Allemagne, nous avons vu la part des Cisterciens dans ce mouvement; il existait un art dans ce pays, très vivant, et qui, en se transformant, aurait pu donner des constructions originales et intéressantes; tandis que cette architecture, que contribuèrent à apporter les moines de Cîteaux, était déjà formée et contenait en elle tous les germes de l'architecture gothique, que les artistes d'outre-Rhin ne purent que développer.

Marcel-Georges Aubert.

[1] Notitiae abbatiarum cisterciensium universi orbis, 1640, in-f°, Dioc. de Cologne, p. 19.

MISSION DE M. BIGOT EN ITALIE.

Je ne donnerai pas la description détaillée des manuscrits 122 et 125 de la bibliothèque Laurentienne. Je ne pourrais ajouter (un seul fait excepté, que je dirai tout à l'heure) que de petits détails aux descriptions qu'en ont données M. L. Delisle dans sa *Notice sur les manuscrits du fonds Libri conservés à la Laurentienne de Florence*, Paris, Impr. nat., 1886, et M. Paoli dans ses *Codici Ashburnhamiani della R. bibliotheca mediceo Laurenziana di Firenze*, vol. I, fasc. 1, Roma, 1887 (tome VIII des *Indici e Cataloghi* publiés par le Ministero della pubblica Istruzione), aux pages 70 et 75 (n°s 49 et 52).

Je ne peux, et ne veux aussi, présenter maintenant que de très sommaires observations sur les textes des *Sept Sages* que contiennent ces précieux manuscrits.

Le texte du manuscrit 125 est une copie de la rédaction interpolée que G. Paris appelle M (préface aux *Deux rédactions*, p. XXIV). Il se classe avec les manuscrits B. N. fr. 573 (anc. 7069; voir Leroux de Lincy, p. XVI), Arsenal B. L. Fr. 232 et 233 (voir Leroux de Lincy, p. XVIV et XXV). Il a un titre pareil (fol. 136 v°, *a*) : *Ici encommence li ystoire de la male marastre et des .VII. sages de Romme la chite.* Il offre les mêmes contes, dans le même ordre : *Arbor*, *Canis*, *Aper*, *Medicus*, *Gaza*, *Avis*, *Filius*, *Vidua*, *Nutrix*, *Antenor*, *Spurius*, *Cardamum*, *Assassinus*, *Inclusa*, *Vaticinium*. J'ai transcrit la plus grande partie de ce long texte. Je crois, en effet, que l'étude approfondie de cette rédaction ne manquera pas d'intérêt : on y trouve un retour curieux au large développement du récit qui encadre les contes et des épisodes qui les séparent. J'ai seulement commencé cette étude.

Le texte conservé dans le manuscrit 122 se rattache au groupe A de G. Paris (préface aux *Deux rédactions*, p. XVI). Malheureusement, il présente une lacune considérable, que la foliotation — pourtant ancienne — n'a point constatée. Le verso du folio X ne donne que le premier tiers du conte *Avis* (jusqu'au milieu de la ligne 56, p. 22, dans Leroux de Lincy : ... *tout ardant et ./.*);

les contes *Vidua* et *Roma* manquent; le folio XI ne prend le conte *Inclusa* qu'à sa seizième ligne dans Leroux de Lincy (p. 89, l. 25 : *Hongrie, une terre moult riche*, etc.).

Cette lacune est regrettable, d'abord parce que ce manuscrit offre un texte très voisin de celui dont le manuscrit 620 de Chartres n'a conservé que des fragments, et qu'il eût permis de ne plus regretter les mutilations dont a été l'objet cette copie. (Grâce à Flor. 122, on saura du moins désormais qu'elle fait partie du gronpe A.)

La lacune est regrettable surtout parce qu'elle se trouve dans un bon texte d'une sous-famille importante, texte à confronter, pour établir A^2, avec B. N. fr. 2137 (anc. 7974; voir variantes et app. n° 1 dans Leroux de Lincy), et capable de fournir avec lui des leçons meilleures que celles même de B. N. 25545 (voir l'*Annuaire* 1906, p. 120).

Gaston Bigot.

MISSION DE M. CANAL EN BRETAGNE.

Les dépôts que j'ai visités, en recherchant ce qu'ils pouvaient offrir d'intéressant pour l'histoire des origines de l'intendance de Bretagne, sont ceux de Rennes et de Nantes. Aux Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, j'ai examiné les trois fonds principaux des archives civiles.

1° Dans le fonds des États provinciaux, j'ai dépouillé la série complète des registres de procès-verbaux de délibérations, depuis l'an 1567 jusqu'aux dernières années du xviie siècle, en consultant parallèlement les minutes originales des assises des États, minutes d'après lesquelles ont été rédigés postérieurement les premiers registres de la série des procès-verbaux; je dois reconnaître que les rédacteurs des registres de procès-verbaux ont utilisé et employé intégralement les minutes des assises. De cet examen il résulte que le commissaire du conseil envoyé aux États de Bretagne pour faire la demande précise du don gratuit et en obtenir le vote par tous les moyens, n'apparaît que dans les der-

nières années du XVIIe siècle[1]; encore est-il qualifié, pendant quelque temps, de commissaire extraordinaire, et lorsque cette coutume d'envoyer ainsi un maître des requêtes de l'Hôtel, ou un conseiller d'État, devint régulière et constante, ce personnage est nommé généralement premier commissaire du conseil ou simplement premier commissaire; c'est le titre que portera plus tard l'intendant durant les sessions des États, titre à peine modifié en temps ordinaire en celui de «commissaire de parti pour l'exécution des ordres de Sa Majesté»; il aura alors fait disparaître le commissaire temporaire venant seulement dans la province à l'ouverture des sessions. Je dois encore signaler un résultat : les États n'ont jamais fait d'opposition acharnée aux tentatives du pouvoir royal pour établir un intendant en Bretagne; rien dans leurs délibérations ne vise le sieur Maupeou, pas plus que le sieur Lanyer, pas plus — ou presque — que d'Estampes de Valençay; seul Coëtlogon de Méjusseaume, en 1647, fut l'objet d'une protestation, mais purement de forme et sans suites. D'un examen approfondi des comptes de l'extraordinaire de la guerre, il résulte que dès l'année 1593 il y avait dans l'armée du maréchal d'Aumont deux personnages qualifiés, l'un d'intendant des finances, l'autre d'intendant de justice en l'armée de Bretagne.

2° Dans le fonds de l'Intendance, j'ai dépouillé les liasses portées comme renfermant des documents antérieurs à l'année 1690, et j'ai constaté que ces documents ne pouvaient présenter aucun intérêt pour l'histoire des intendants antérieure à 1689.

3° Autrement intéressantes sont les archives du Parlement de Bretagne. La série des registres secrets ayant subsisté intégrale, j'en ai commencé le dépouillement à l'année 1554, date de création du Parlement, dépouillement que j'ai mené jusqu'en l'année 1692; d'abord j'ai pu constater, comme on l'avait fait bien avant moi, le droit qu'avaient tous les conseillers d'Etat et maîtres des

[1] Abstraction faite, bien entendu, des commissaires enquêteurs qui, notamment à deux ou trois reprises sous Henri III, parcoururent la France avec le devoir de se renseigner sur les abus de toutes sortes et parfois avec le droit d'y remédier, en requérant, s'il y avait lieu, gouverneurs, Parlements, etc.

requêtes de l'Hôtel de siéger au Parlement; j'ai pu relever ainsi durant la deuxième moitié du XVI[e] siècle et tout le XVII[e] un certain nombre de «séances» de ces conseillers d'État et maîtres des requêtes; leur rôle était d'ordinaire assez terne, mais parfois aussi ils avaient des missions plus spéciales, et, remplaçant le procureur général, pas toujours assez dévoué au pouvoir central, faisaient connaître les volontés du roi; tel fut le rôle que joua à plusieurs reprises Ch. Turquant à la fin du XVI[e] siècle; il semble avoir été durant quelques années une sorte de commissaire, de surveillant qui parlait peu, mais devait correspondre beaucoup. D'autre part, les commissaires extraordinaires aux États, par le fait constant de leur qualité de conseillers d'État, venaient souvent prendre place au Parlement, lorsque leur présence n'était pas indispensable aux États ou que ceux-ci ne siégeaient pas. Il est juste de dire que, passé 1640, ces commissaires usent rarement de leur droit, et que ce n'est que de loin en loin que les registres mentionnent leur présence[(1)]. A un point de vue un peu différent, j'ai relevé dans les registres secrets un certain nombre de passages d'importance capitale, je veux parler des arrêts rendus à diverses dates et visant trois intendants de justice, police et finances en Bretagne; ces trois personnages sont d'Estampes de Valençay en 1636, Lanyer en 1638, enfin Coëtlogon deMéjusseaume en 1647. En ce qui concerne ces événements des années 1647 et 1648, un petit fonds inexploré jusqu'à ce jour, et qu'avait reconstitué M. Parfouru en ces dernières années, m'a fourni des renseignements qui éclairent très vivement le conflit Coëtlogon, je veux parler de la correspondance politique du Parlement; une vingtaine de lettres ou minutes montrent à quel point le Parlement a compris l'importance de la nouvelle fonction, son caractère de menace permanente pour les tribunaux et les administrations ordinaires. Non content de remontrer au roi,

[(1)] Une remarque s'impose ici; lorsque nous voyons dans des commissions de maîtres des requêtes en tournée la formule si fréquente : «Vous entrerez dans nos cours de justice et vous y informerez.....», il ne s'agit pas de conférer à ces personnages un pouvoir nouveau, mais simplement de leur prescrire la manière dont ils doivent en user.

à la reine régente, aux ministres que la situation matérielle et morale de la province étant normale, rien ne motivait la création d'une magistrature anormale, il fit appel aux princes, aux grands, essayant sans succès de leur démontrer que leurs intérêts étaient solidaires en cette question.

Aux Archives municipales de Rennes, j'ai examiné les liasses concernant le rôle de la communauté de Rennes dans le fonctionnement des États provinciaux. J'y ai utilisé diverses copies de commissions expédiées pour tenir les États, commissions où nous ne voyons jamais figurer le commissaire extraordinaire, plus tard commissaire du conseil, qui joua un rôle si important au XVIIe siècle. L'institution de ce personnage a donc été sans aucun doute une innovation. D'autre part, pour le XVIIe siècle, la correspondance des députés de Rennes avec leur communauté nous a fourni de curieux détails sur l'action des commissaires du roi.

A Nantes, j'ai examiné le fonds de la Chambre des comptes. J'ai pris un certain nombre de notes relatives au rôle des commissaires députés par le roi pour assurer l'exécution de certains édits; c'est ainsi que j'ai pu reconnaître que le sieur Maupeou, à la fin du XVIe siècle, et les sieurs de Chamillart et de Nointel, dans la deuxième moitié du XVIIe, avaient paru à la Chambre pour y venir signifier et faire enregistrer les volontés du roi. Ce sont là des renseignements précieux, qui montrent combien les origines de l'intendance de Bretagne sont diverses et parfois originales, à quel point donc il faut se garder d'étendre systématiquement à la France entière les conclusions obtenues pour une province.

Séverin Canal.

TROISIÈME MISSION DE M. MARCEL ROBIN EN ESPAGNE.

J'ai d'abord exploré les Archives de Marseille, Perpignan, Gérone, Barcelone et Tarragone. Jusqu'alors je n'avais étudié l'influence politique, militaire et monastique de la France que dans les deux Castilles et le Léon. Je désirais l'étudier aussi en

Catalogne dans toute la province ecclésiastique de Tarragone. Tel fut l'objet de la première partie de mon voyage, où j'ai été heureux surtout pour ce qui touche les relations monastiques entre le midi de la France et la Catalogne.

Dans le reste de l'Espagne chrétienne, au XIe siècle et au début du XIIe, je n'avais rencontré que l'influence presque exclusive de l'Ordre de Cluni. En Catalogne j'ai pu encore l'y rencontrer; mais elle n'est ici ni la seule, ni la plus ancienne, ni, sans doute, la plus profonde. Avant même que Cluni ait conçu «sa politique espagnole», certains monastères du midi de la France avaient petit à petit, par le hasard du voisinage, des relations féodales très fréquentes entre les seigneurs des deux versants pyrénéens, par zèle dans la propagande monastique, par ambition, étendu leur action et leurs colonies dans toute la Catalogne. D'ailleurs, à part une exception [1] pour Saint-Victor de Marseille, la région d'influence de ces monastères ne dépasse pas, que je sache, les limites de la province ecclésiastique de Tarragone.

Voici maintenant le bref exposé des recherches: J'insisterai surtout sur les Archives où je n'avais encore jamais travaillé, à savoir: les Archives de Marseille, Perpignan, Gérone, Barcelone, Tarragone et Segorbe.

MARSEILLE. *Archives départementales. Fonds de l'Abbaye de Saint-Victor.* — Les recherches dans ce fonds, encore extrêmement riche, sont assez difficiles. On n'est en effet guidé que par un catalogue sur fiches manuscrites par trop sommaire. Je suis parvenu à récolter une trentaine de chartes relatives aux abbaye, prieuré ou simples biens de Saint-Victor en Catalogne, à savoir: Saint-Paul de Gérone, San Juan las Fonts, et San Esteban de Bañolas, dans le diocèse de Gérone; la grande Abbaye de Sainte-Marie de Ripoll, dans le diocèse de Vich, San Miguel del Fay,

[1] Je fais allusion au petit prieuré de Saint-Servan de Tolède, dont j'ai retrouvé pour les quinze dernières années du XIe siècle et la première moitié du XIIe, aux Archives de Tolède, 22 chartes qui me permettront d'écrire sa curieuse histoire.

dans le diocèse de Barcelone; voici les chartes que j'ai eu le temps de copier :

H. 19. Année 1041. — Confirmation à Saint-Victor de toutes les églises et terres qu'il possédait dans les comtés de Barcelone, Gérone, Ausone et Urgel, par Raymond, comte de Barcelone, désireux de réparer les torts de son père, le comte Béranger.

H. 24. 1049. — Donation du monastère de Saint-Paul, dans le diocèse de Gérone, à Saint-Victor, par la comtesse Ermessinde, veuve de Raimond, comte de Barcelone.

H. 38. 1060. — Rouleau contenant 9 chartes de donations octroyées à San Miguel del Fay et à Saint-Victor.

H. 48. 1070. — Donation de l'Abbaye de Sainte-Marie de Ripoll à Saint-Victor et à l'abbé Bernard, par Bernard, comte de Besalu.

H. 74. 1105. — Confirmation à Saint-Victor et à l'abbé Richard, par Bernard, évêque de Gérone, de la donation de l'église de San Juan las Fonts, faite par le vicomte Udalard à Saint-Victor, qui devait y fonder un monastère.

J'ai également retrouvé, dans le même fonds, une quinzaine de lettres de la fin du XIe siècle et de la première moitié du XIIe; elles sont toutes fort curieuses, et je ne crois pas qu'elles soient de simples exercices épistolaires.

J'ai pris copie de deux de ces lettres qui intéressent l'Espagne :

1° H. 46. 1066. — Lettre adressée à Raimond, comte de Barcelone, par Durand, abbé de Saint-Victor, qui s'excuse de n'avoir pu encore lui envoyer les moines qu'il demande, et lui pcomet de les amener lui-même, le 22 septembre, si sa maladie a cessé.

2° H. 76. 1107. — Lettre d'un moine à Richard de Saint-Victor, dans laquelle il se plaint des procédés de l'abbé de Saint-Pons de Tomières, qui, après s'être engagé à l'emmener avec lui en Espagne auprès du roi Sanche, n'a pas tenu sa promesse.

Perpignan. *Archives départementales.* — Je n'ai trouvé dans le fonds de l'abbaye Sainte-Marie d'Arles qu'une bulle d'Urbain II,

confirmant l'abbaye de Cluni et l'abbé de Saint-Hugues, dans la possession de tous leurs biens, bulle sans aucun intérêt.

Gérone. — L'influence française à Gérone remonte jusqu'à Charlemagne; on conserve à la cathédrale des souvenirs plus ou moins authentiques de son passage; il fut même un temps où on lui rendait un culte public, comme en témoigne le manuscrit liturgique qui nous a conservé l'« Office de Charlemagne ». — Le siège métropolitain de Tarragone ayant disparu à la suite de l'invasion arabe, l'évêque de Gérone, ainsi que les autres évêques de la province, était devenu suffragant de l'archevêque de Narbonne. — Quant aux relations des deux églises du Puy et de Gérone, elles sont connues par un bien mauvais livre de M. Rocher. — Enfin j'espérais trouver à Gérone les traces des fondations faites dans ce diocèse par les monastères du midi de la France.

1° *Les Archives du chapitre cathédral* passent en Espagne pour inarbordables; elles le seront en effet, tant que M. le chanoine Marti sera préposé à leur conservation. Mes démarches pour y pénétrer ont été inutiles.

2° *Les Archives de la Curie ecclésiastique* sont d'abord plus faciles, mais ne contiennent guère de documents anciens. En revanche, elles possèdent le cartulaire de l'église cathédrale de Gérone, dit *Cartulaire de Charlemagne* Il est dépourvu d'index, et l'on doit le parcourir feuille par feuille; les chartes se suivent sans aucun ordre chronologique ou méthodique. Il se compose aujourd'hui de 239 folios; il en avait autrefois 240. En réalité l'on a affaire à deux cartulaires distincts qui ont été au xv[e] ou au xvi[e] siècle, reliés dans un même volume. Le premier a 201 folios et a dû être écrit au début du xiii[e] siècle; le deuxième a 39 folios et a dû être copié dans la première moitié du xvi[e] siècle.

Plus de la moitié des chartes transcrites dans ce cartulaire sont de l'époque carolingienne; la plus ancienne est de 815; la deuxième en date est un privilège de Louis le Pieux, du 2 décembre 834, plaçant sous sa protection l'évêque de Gérone Wimar, et le confirmant dans la possession des biens que lui avait donnés son père Charlemagne ou d'autres personnes. Je n'ai fait

que feuilleter toute cette partie du cartulaire qui ne m'intéressait pas directement. Mais une trentaine de feuilles, restées blanches, ont été utilisées plus tard (ainsi que les larges marges de quelques pages déjà écrites) pour des documents du XIIe et même du XIIIe siècle. J'ai lu plus attentivement ceux-ci, mais je n'y ai trouvé que des prestations d'hommage à l'évêque de Gérone, des actes de donation ou de vente. Je n'ai copié qu'une seule pièce (encore n'était-elle pas relative au sujet qui m'occupe, mais elle est fort curieuse) : c'est le procès-verbal d'une discussion théologique qui eut lieu à Barcelone, en présence du roi d'Aragon, dans la première moitié du XIIIe siècle, entre le «Maître des Juifs» de Gérone, et un frère dominicain.

Archivo de la Delegacion de Hacienda, de Gérone. — Par acquit de conscience, je me rendis aussi aux Archives de Hacienda, sans grand espoir d'y trouver autre chose que des documents administratifs ou financiers modernes. Or c'est là, au contraire, que mes recherches ont été les plus heureuses. On m'indiqua une immense caisse de bois où se trouvaient les seuls documents anciens, m'assura-t-on, des Archives. Ils y étaient amoncelés dans le plus grand désordre, dans le plus triste état. — Il va sans dire qu'il n'y avait pas le moindre catalogue. Je me suis mis cependant à la besogne, et j'ai eu la surprise de constater que toutes ces chartes provenaient pour la plupart d'anciens monastères du diocèse.

Voici le résultat de mes premières recherches, qui étaient loin d'être terminées lors de mon départ de Gérone. — J'ai trouvé :

1° Des documents relatifs à San Miguel de Fluvia, prieuré relevant du monastère de Saint-Michel de Cuxa, au diocèse d'Elne.

2° Des documents relatifs aux monastères relevant de Sainte-Marie de la Grasse, au diocèse de Carcassonne; à savoir : les monastères de San Felice de Guixols, Santo Sepulcro de Palera, Santa Maria de Ridaura.

3° Des documents relatifs à San Juan las Fonts, et San Esteban de Bañolas, prieurés de Saint-Victor de Marseille.

4° Une charte établissant que Saint-Benoît de Castres possédait

diverses églises et terres dans le diocèse de Gérone et qu'elle les vendit à l'abbaye de Santa Maria de Amer. (Plus tard, en 1073, Saint-Benoît de Castres fut donné à Saint-Victor de Marseille par Froterius, évêque de Nîmes, comme le prouve une pièce que j'ai retrouvée aux Archives départementales des Bouches-du-Rhône, H. 50).

5° Chartes établissant que Saint-Ruf d'Avignon possédait l'abbaye Santa Maria de Besalu.

Faute de temps, je me suis borné à analyser tous ces documents, me réservant de les copier l'année suivante. Par contre, j'ai copié toutes les chartes que j'ai pu retrouver jusqu'ici, provenant de l'abbaye Santa Maria de Camprodon, qui dépendait de l'abbaye de Moissac et paraît avoir fait tous ses efforts pour secouer le joug; voici la brève analyse de ces chartes :

1220. — Procès-verbal de visite des délégués nommés par l'abbé de Moissac, pour informer sur les coutumes et sur les mœurs de Saint-Pierre de Camprodon. (C'est, si je ne me trompe, l'un des premiers procès-verbaux de visite que l'on connaisse.)

1223. — Les moines de Saint-Pierre de Camprodon envoient à Moissac Bertrand de Ansa, prieur, et Pierre de Cerdaña, cellerier, afin qu'ils renoncent, en leur nom, à la nomination qu'ils avaient faite de Béranger de Massanet, pour abbé.

1229. — Prestation d'hommage et d'obéissance de Bérenger de Massanet à l'abbé de Moissac.

1232. — Les prieurs de Ripoll et de Sainte-Marie d'Arles rendent compte à l'abbé de Moissac de la visite qu'ils ont faite à Saint-Pierre de Camprodon.

1234. — Bulle de Grégoire IX chargeant les prieurs de Sainte-Marie de Besalu et du Saint-Sepillore de Palera de régler les différends pendants entre l'abbaye de Moissac et les moines de Saint-Pierre de Camprodon.

1240. — Bulle de Grégoire IX ordonnant à l'abbé de Pamiers de se rendre à Camprodon pour réduire à l'obéissance les moines de Saint-Pierre révoltés contre l'abbé de Moissac.

1243. — Acte par lequel l'abbé et les moines de Saint-Pierre de Camprodon déclarent relever de l'abbé de Moissac.

1249. — Supplique adressée à l'abbé de Moissac par les moines de Camprodon, qui le prient de confirmer en la dignité d'abbé de Saint-Pierre Guillaume, chambrier de Sainte-Marie d'Arles.

J'ai encore retrouvé un procès-verbal de visite de 1393, et une bulle de Clément VI, qui prouvent la longue durée de la soumission de Saint-Pierre de Camprodon à Moissac. Mais je n'eus pas le temps de les copier, pour cette fois.

Barcelone. *Archives de la couronne d'Aragon.* — J'y ai trouvé une vingtaine de lettres originales et de caractère personnel adressées par des rois de France aux rois d'Aragon, au XIVe et au XVe siècle. Mais ces lettres étaient par trop postérieures à l'époque qui m'occupe, et j'ai dû, à mon grand regret, les laisser de côté. — Mais j'y ai trouvé des chartes de San Miguel del Fay, qui, comme je l'ai dit, relevait de Saint-Victor de Marseille, et aussi deux chartes relatives à un petit prieuré que possédait Cluni dans le diocèse de Vich : San Pedro de Caserras.

Archives du Chapitre cathédral. — M. Carreras y Candi, érudit barcelonais, m'en avait facilité l'entrée. Malheureusement je n'ai pu y pénétrer qu'une seule fois, car on me pria de ne revenir que dans cinq jours, et je ne pouvais attendre jusque-là. — La seule chose dont j'ai pu me rendre compte, c'est que ces Archives possèdent de nombreux documents du plus haut intérêt pour l'histoire du Grand Schisme.

Tarragone. — J'ai pu travailler trois jours aux Archives capitulaires. J'y ai trouvé des documents contemporains de saint Olegaire, qui, d'évêque de Barcelone, devint en 1117 archevêque de Tarragone, et qui avait été chanoine de Saint-Ruf, en France. Bernard Torel, archevêque de Tarragone de 1146 à 1163, provenait également de Saint-Ruf. Les documents de cette époque que j'ai retrouvés me permettront d'écrire l'histoire de l'influence de Saint-Ruf, qui établit en Catalogne les premiers chapitres de chanoines réguliers. Le premier fut établi, le 1er novembre 1154,

dans la cathédrale même de Tarragone par l'archevêque Bernard Torel, qui fit venir, à cet effet, des chanoines de Saint-Ruf. Ils s'établirent ensuite à Tortose, reconquise sur les Maures en 1148, et qui eut pour premier évêque le Français Geffroy, également chanoine de Saint-Ruf, et qui lui aussi établit dans sa ville épiscopale un chapitre de chanoines réguliers.

Enfin, après la conquête de Lerida, les chanoines réguliers de Saint-Ruf s'établirent également dans cette ville.

SEGORBE. — J'ai travaillé toute une semaine aux Archives capitulaires de cette petite ville, qui possèdent une bonne partie des manuscrits de J.-B. Pérez, érudit du XVIe siècle, qui, après avoir été longtemps chanoine de Tolède, fut nommé évêque de Segorbe. Quatre de ces manuscrits sont remplis de documents copiés aux Archives de Tolède : ces copies sont presque toujours excellentes. J'ai copié toutes celles qui sont contemporaines des trois premiers archevêques français de Tolède, au XIe et au XIIe siècle, que je n'avais pas encore trouvées à Tolède même. J'y ai trouvé aussi des documents du XVIe et du XVIIe siècle, des plus curieux pour l'histoire des mœurs ecclésiastiques de Tolède à cette époque, et qui doivent être publiés dans une étude qui paraîtra prochainement dans le *Bulletin hispanique*. — Je dois dire que le chapitre de Segorbe s'est montré très aimable pour moi, et que les Archives capitulaires de Segorbe sont les seules en Espagne où j'ai pu travailler autant d'heures (de 6 à 8) par jour.

MADRID. — A Madrid, je n'ai fait que continuer, 8 jours durant, mes précédentes recherches aux Archives nationales (fonds du monastère de Sahagun, réformé par Cluni au XIe siècle), à la Bibliothèque nationale (série DD, manuscrits contenant les copies faites à Tolède par le P. Burriel), à la Bibliothèque de l'Académie de l'Histoire, et à celle du Palais-Royal, où j'ai continué à dépouiller les copies de fueros. J'en ai retrouvé 8 inédits, où l'on fait mention d'émigrés français.

TOLÈDE. — J'y ai continué également mes recherches précé-

dentes aux Archives de l'Ayuntamiento de Tolède (fueros), aux Archives du chapitre, où j'ai retrouvé les plus anciens documents que l'on connaisse sur le chapitre de Tolède, après la reconquête de la ville; à la Librairie capitulaire, où j'ai continué l'étude des manuscrits liturgiques du XIe et du XIIe siècle provenant de monastères du midi de la France, monastères soumis à Cluni. J'ai retrouvé également deux manuscrits contenant des homélies de saint Augustin, et qui furent copiés sur l'ordre de Bernard, le premier archevêque français de Tolède (1086-1124).

SANTO DOMINGO DE SILOS. — J'y ai dépouillé douze manuscrits de copies faites par Liciniano Saez, archiviste de Santo Domingo au XVIIIe siècle. J'y ai copié une quinzaine de chartes intéressantes pour l'histoire monastique de l'Espagne au XIe et au XIIe siècle.

BURGOS. — J'ai encore cette année exploré les Archives capitulaires de Burgos, pour y retrouver les traces de l'importante colonie française établie dans cette ville depuis le XIe siècle jusqu'au XIVe. L'an dernier j'avais fait une étude minutieuse des deux obituaires conservés aux Archives et relevé tous les noms français qui s'y trouvent. — Cette année, j'ai entrepris dans le même but le dépouillement des chartes originales et j'ai pu ainsi enrichir d'une dizaine de noms la liste des Français établis à Burgos, que j'avais tirée des obituaires.

J'ai aussi copié deux chartes très curieuses relatives à l'historien Rodrigue de Tolède, archevêque de Tolède au XIIIe siècle. — Je les publierai en même temps que trois chartes relatives au même personnage, retrouvées aux Archives de Tolède, dans le *Bulletin hispanique*.

Marcel ROBIN.

MISSION LINGUISTIQUE DE M. H. CHATELAIN.

L'enquête entreprise pour l'*Atlas linguistique*, de MM. Gilliéron et Edmond, n'a porté, dans la partie nord-ouest du département

de l'Aisne, que sur les communes dé Vermand et de Sains-Richaumont. J'ai commencé de recueillir des matériaux sur plusieurs points de la région intermédiaire. Les communes des environs de Saint-Quentin, en rapports étroits et constants avec la ville, présentent des parlers qui sont des formes multiples et diverses de français populaire, mais qui ne peuvent plus prétendre au nom de patois. — Le parler des trois faubourgs de Saint-Quentin offre, plus nettement que celui de la vieille ville elle-même, des particularités phonétiques qui forment un ensemble, qui se retrouvent les mêmes chez un grand nombre de personnes d'âge, de condition sociale, d'instructions différentes, que ces personnes soient nées à Saint-Quentin ou qu'elles y aient habité longtemps. — Une centaine d'enfants des écoles communales de tous les quartiers de la ville ont été interrogés.

Cette première enquête sera complétée par une autre qui servira de contre-épreuve, et qui aura pour résultat de circonscrire exactement l'ensemble des phénomènes observés. — On peut déjà remarquer qu'à l'est de Saint-Quentin, la limite de l'aire est beaucoup plus vite atteinte qu'à l'ouest, les conditions géographiques et économiques, le long de la vallée de l'Oise, sont en effet autres. J'ai relevé, en m'aidant du questionnaire de l'*Atlas linguistique*, les principales caractéristiques du parler de Thenelles à 14 kilomètres de Saint-Quentin et celles du parler de Barastre (Pas-de-Calais) à 34 kilomètres au nord-ouest de la même ville. La comparaison est suggestive.

Henri Chatelain.

MISSIONS DE M. PIERRE BOUDREAUX EN ITALIE, EN AUTRICHE ET EN ESPAGNE.

Préparant une édition critique de *La Cynégétique* d'Oppien, j'en ai recherché les manuscrits en Italie, en Autriche[1] et en Espagne[2] pour les étudier et les collationner. Dans un mémoire

[1] Septembre et octobre 1904.
[2] Septembre 1905.

que je présentais à l'École des hautes études en avril 1905, les principaux résultats de mon étude ont trouvé place. Je ne ferai donc qu'indiquer brièvement les manuscrits dont j'ai pris connaissance au cours de mes missions.

ITALIE.

FLORENCE. *Biblioteca Mediceo-Laurenziana.* — Ms. graeci XXXI, 3 (an. 1286); XXXII, 16 (an. 1280); LXXXVI, 21 (XVe s.)

ROME. *Biblioteca Vatica.* — Ms. Vaticanus graecus 118 (XVe s.).

VENISE. *Biblioteca Marciana.* — Ms. graeci 468 (XIIIe s.), 479 (XIIe s.); 480 (XVe s.).

AUTRICHE.

VIENNE. *Hofbibliothek.* — Ms. philosophicae et philologicae classis n° CXXXV (XVe s.).

ESPAGNE.

MADRID. *Biblioteca nacional.* — Ms. 4558 = cod. XX du catalogue d'Iriarte (XVe s.).

SALAMANQUE. *Biblioteca de la Universidad.* — Ms. 1-1-18 (1326).

Pierre BOUDREAUX.

MISSION DE M. HENRI DUPONT EN ALLEMAGNE.

Aix-la-Chapelle. — Des archives du département de la Roër, il ne reste à Aix que quelques actes sans importance. On trouve aujourd'hui aux archives de la ville quelques diplômes, dont un de Charles le Gros, exposé dans la salle de délibération de l'ancien Rathaus.

Intéressant spécialement l'histoire de France, il faut mentionner aussi une lettre chiffrée de Davout à Napoléon, et trois

liasses à consulter pour l'histoire du Consulat et du Premier Empire.

Deux d'entre elles (Anwesenheit der Napoleoniden in Aachen) sont relatives à la réception du Premier Consul dans son voyage du Rhin en automne 1804[1], et à celle de l'Empereur en novembre 1811, la première organisée par le préfet Méchin, la seconde par Ladoucette. On y voit le zèle de Méchin pour recevoir «Bonaparte le Grand»; on y voit comment le 20 germinal an XI, alors que la visite n'est pas encore certaine, il autorise le conseil municipal à se réunir, et à prendre les dispositions nécessaires pour n'être pas pris au dépourvu; il forme un comité qui s'occupera des logements du Premier Consul, des ministres et des généraux; il organise une garde d'honneur; il adresse aux maires une circulaire rédigée en français et en allemand : il leur montre les bienfaits dont ils sont redevables à Bonaparte; il leur prouve la nécessité d'une grande exposition où «tous les produits des manufactures et fabriques du département seront rassemblés sous des portiques élégants, dont chacun portera le nom de la manufacture et du fabricant qui les aura fournis»[2].

Enfin il arrête, le 11 floréal, que le conseil municipal d'Aix va se réunir pour délibérer sur un emprunt de 15,000 francs pour payer les frais de réception : cet emprunt est voté le lendemain.

Le temps ne diminua pas le zèle de Méchin pour son maître : c'est ce que montre la troisième liasse (Krönung Napoleons I, 1804). Il faut y lire son «discours à la réunion des fonctionnaires publics pour la prestation du serment ordonné par l'article 56 du Senatus consulte organique du 25 floréal an XII». Il s'attache à montrer dans Napoléon l'homme de la Révolution, qui réalise le mieux les désirs du peuple français :

«.....Il nous faut un monarque héréditaire, mais non féodal, ...non un maître absolu, un magistrat suprême, enfin tel

[1] Sur ce voyage, cf. Börckel (A.), *Napoleons Rheinreise im Herbst 1804* (Feuilleton du *Frankfürter Zeitung*, 14 septembre 1904).

[2] L'industrie et le commerce étaient très prospères dans les nouveaux départements. Bibl. nat., L^{30}, 2, cf. Camus (A.-G.), *Voyage fait dans les départemens nouvellement réunis*... Paris, Baudouin, an XI (1803), 2 vol. in-18.

que le demandait le vœu de toute la nation, le vœu qu'elle a émis avec le plus d'indépendance, le vœu de 1789, si solennellement consacré dans les cahiers des bailliages.»

Cologne. — Les archives de Cologne ont conservé de nombreux documents de la période française (1794-1813); ils viennent d'être mis en ordre; un inventaire manuscrit mis à jour rend les recherches très faciles[1].

On y trouve des extraits des registres des délibérations du Directoire exécutif, les mesures prises le 28 floréal an IV, le partage des pays conquis, alors occupés par les armées de la République, en deux divisions :

La première, sous le titre de «Division d'entre Rhin et Moselle», comprenant tout le pays situé sur la rive droite de la Moselle, — la seconde, sous le titre de «Division d'entre Rhin et Meuse», comprenant tous les pays conquis entre la Meuse et le Rhin, sur la rive gauche de la Moselle.

Ces documents montrent les grandes attributions des Directeurs généraux nommés par le Directoire dans chacune de ces deux divisions, — les rapports de l'administration du canton de Cologne avec l'administration municipale de la ville, — les arrétés des commissaires du gouvernement, les citoyens Poissant, Rudler, Lakanal, Shée.

Les liasses classées sous la rubrique «Geistlichkeit» sont intéressantes pour la politique religieuse du Directoire, le séquestre des biens du clergé, les inventaires, la résistance, les pensions ecclésiastiques. La plupart des règlements, proclamations et arrêtés, sont imprimés en français et en allemand.

Il faut voir aussi des exemplaires du «Stadtkölnische Kurier» et du «Journal général de politique, de littérature et de commerce», — quelques documents sur les Juifs, — des copies de lettres de Sybertz, sous-préfet de l'arrondissement de Cologne, et de Méchin, préfet de la Roër.

[1] Pour la période antérieure, il faut consulter les *Mittheilungen aus dem Stadtarchiv zu Cöln.* — Pour ce qui concerne les archives de l'électorat de Cologne, cf. *Compte rendu des séances de la Commission royale d'histoire.....*, 4e série, t. IX, Bruxelles, 1881, p. 270.

A signaler enfin la fête ordonnée par arrêté du préfet en date du 23 thermidor an VIII, commémorative du jour de la naissance du Premier Consul, de la signature du Concordat et consacrée à la publication du Sénatus-consulte du 16 thermidor, — le discours du citoyen Pantin, homme de loi, qui voit dans Bonaparte le sauveur de la liberté, et non pas «un réactionnaire vindicatif et barbare», et, en dernier lieu, les préparatifs de réception de Napoléon à Cologne en 1804.

Coblenz. — Les archives de Coblenz sont très riches, pour les recherches, il est indispensable de consulter l'inventaire du Dr Eduard Ausfeld [1].

Il existe un autre inventaire manuscrit, grâce auquel on peut se faire une idée de l'importance des documents de la période française.

La première partie est intitulée :

«Repertorium über die Archiv-Acten der vormaligen Präfectur zu Coblenz, welche die Landeshoheit, allgemeinen Verwaltung und das gesammte Polizeiwesen betreffen.»

Le titre de la seconde est le suivant :

«Repertorium über die Archiv-Acten der vormaligen Präfectur zu Coblenz, welche das gemeinde-wesen betreffen.»

Un autre répertoire, également manuscrit, se rapporte à la «Commission générale du gouvernement des pays conquis» (Ausfeld, *Uebersicht*, p. (102).

Les documents concernant l'histoire ecclésiastique (Kirchliche Angelegenheiten) sont particulièrement intérressants. Le citoyen Dorch, commissaire du Directoire exécutif près de l'administration centrale, y occupe une place prépondérante : le 13 germinal an IV il obtenait la suppression des processions et l'enlèvement des signes des différents cultes. L'arrêté porte qu'«il est urgent de porter le flambeau de la philosophie dans l'atmosphère épais et nébuleux dont l'environnent certains prêtres». D'ailleurs, cet

[1] Ausfeld (Dr Eduard), *Uebersicht über die Bestände des königlichen Staatsarchivs zu Coblenz;* Leipzig, 1903, in-8° (*Mitteilungen der königlichen preussischen Archivverwaltung*, Heft 6).

arrêté fut rapporté, sur les ordres du commissaire Rudler et à la demande de Caselli, membre de l'administration centrale.

Puis viennent des pièces concernant la sécularisation de religieux et de religieuses, et les pensions à leur payer. On y remarque une demande très curieuse : elle émane du capitaine Perrin; il réclame une pension pour son épouse, la citoyenne Deweed, ci-devant chanoinesse de l'abbaye Sainte-Cécile à Cologne. L'Église s'était opposée à leur mariage; ils avaient passé outre, et les officiers généraux et de l'état-major avaient reçu leur déclaration «qu'ils s'unissaient librement en légitime mariage».

Sous la rubrique «Polizeisachen» sont rangés des documents concernant les mesures prises contre les Jésuites, d'autres sur les Juifs et les pauvres.

Francfort. — Les recherches dans les archives de Francfort sont grandement facilitées par l'existence d'inventaires dont plusieurs sont encore malheureusement manuscrits. Pour le moyen âge, jusqu'à la fin du xve siècle, on consultera avec fruit l'inventaire commeneé par Grotefend et continué par le Dr Jung[1]. On y trouve quelques actes concernant les guerres de la fin du xve siècle, des lettres de sauf-conduit (*geleitsbrief*) de Louis XII pour ses ambassadeurs auprès des princes allemands.

Un autre inventaire[2] donne l'état des archives jusqu'aux premières années du xixe siècle. Ce répertoire chronologique est manuscrit. Il indique des documents se rapportant à l'attaque de Strasbourg par les Français en 1678, d'autres concernaient les réfugiés protestants. A signaler aussi, une lettre de Versennes aux magistrats de Francfort, datée du 21 mai 1783, où il est déclaré que dans tous les procès et procédures, les sujets du roi seront considérés et traités à l'égal des citoyens de Francfort. Sa Majesté consent à ce que les arrêts rendus par les magistrats soient exécutés suivant leur forme et teneur dans tous les pays et Etats de sa domination.

(1) *Inventaire des Frankfurter Stadtarchivs.* Frankfurt, 1888-1894, 4 vol. in-8°.

(2) *Register über die Jahre* 1571-1807.

Les documents de la période révolutionnaire sont plus nombreux et offrent plus d'intérêt [1]. On y trouve des renseignements de premier ordre sur les émigrés, des lettres et copies de lettres qui montrent leurs relations avec les puissances étrangères. L'une d'elles, écrite à Worms le 17 mars 1792, nous montre les émigrés au courant des intentions jacobines de corrompre les troupes, grâce à «M. d'André, qui s'est chargé de la corruption des Allemands et M. Rabaud de Saint-Étiene, de celle des Espagnols». On y voit exposés les moyens policiers proposés par le comte Louis Charle de Valmalète de Morsan, chambellan de S. M. le roi de Prusse et commissaire des princes et de la noblesse française à Francfort, «sur la manière de découvrir et purger la ville et les environs de la secte de malveillants propagandistes et jacobins qui pourraient s'y trouver».

Un extrait d'une lettre venant de Paris, nous montre «M. d'André chargé par les jacobins de venir travailler les bords du Rhin et de l'Empire». Suit le signalement du même André.

Il faut voir aussi une proclamation de Custine où il déclare que la République française n'a pris les armes que pour réintégrer les peuples dans les droits de la Justice, — des pièces concernant les sociétés républicaines ou secrètes, le comte de Sombreuil, émigré au service de la Russie, des lettres de Bacher, chargé d'affaires de la République française près la diète de Ratisbonne; — des lettres de félicitations à Jollivet, conseiller d'Etat et préfet du département du Mont-Tonnerre, et enfin de nombreux renseignements sur la mission d'Abel à Paris (1802-1806).

Mayence [2]. — Mayence, ancien chef-lieu du département du Mont-Tonnerre, ne possède plus les archives départementales :

[1] A consulter pour cette période, l'inventaire manuscrit dû au Dr Jung : «Verzeichniss der Akten uber politische und mtlitärische Verhandlungen in der Zeit der Revolutionskriege 1789-1806».

[2] Il n'existe pas encore d'inventaire imprimé des archives mayençaises. Je dois les renseignements qui suivent au Dr Heidenheimer qui, avec une grande bienveillance, m'a fait profiter de ses recherches personnelles.

elles ont été transportées, dans la première moitié du XIXe siècle, en partie à Darmstadt, en partie à Spire [1].

Les archives municipales contiennent de nombreux documents intéressant l'histoire de France, surtout pour la période révolutionnaire et le Premier Empire.

A noter pour le moyen âge, un certificat d'études, de bonne vie et mœurs, délivré le 30 avril 1336, par Jacques Imbert (Jacobus Imberti), prieur du collège de droit canon et civil de Montpellier, à Jean fils du duc de Saxe Erich (Ericus).

On conserve aussi à Mayence le brouillon du traité passé à Mayence en 1632, entre la France et la Suède, représentées par Charnacé et Oxenstierna. La date primitive (20 maii) a été barrée et remplacée par une autre (IX junii).

Les archives mayençaises renferment une partie des archives de la Compagnie de Jésus pour la province rhénane supérieure. Ce fonds est très intéressant pour l'histoire des Jésuites; on y trouve des documents imprimés ou manuscrits, se rapportant à l'histoire ecclésiastique, au jansénisme. Voir aussi une lettre du P. Chamillau au sujet du bruit qui avait couru de sa mort.

Les documents de la période française sont aussi très nombreux, en particulier, pour ce qui concerne l'administration municipale et cantonale de 1797 à 1814, et l'histoire militaire de la même période. A signaler beaucoup de pièces se rapportant à Custine, un appel de Bernadotte aux peuples de la Germanie les conviant à lutter contre la maison d'Autriche (30 ventôse an VII), une proclamation d'Augereau du 22 fructidor an VIII, d'autres intéressant l'administration de Jeanbon Saint-André, les pensions militaires civiles et ecclésiastiques, les rapports de l'évêque de Mayence avec le pouvoir civil.

Mayence conserve aussi le souvenir du grand Empereur; les archives municipales ont gardé des traces de son séjour à la maison Teutonique [2]; au déclin de l'empire, Mayence, fidèle à

[1] Cf. Löher (Dr Franz von), *Archivalische Zeitschrift*. IV Bd, Stuttgart, 1879, in-8°, p. 261.

[2] Cf. la brochure d'A. Börckel sur la *Deutches Haus*.

Napoléon, lui offrait, le 19 janvier 1813, 25 cavaliers montés et équipés à ses frais. Mais l'empire tombe; les émigrés reviennent, d'où l'origine du «registre des prestations de serment de ceux qui rentrent en France et qui jurent d'être fidèles à Louis XVIII».

DUPONT.

VOYAGE DE Mlle LAFONT À L'ESCURIAL.

J'ai passé trois semaines à l'Escurial pour y collationner et y copier la partie du manuscrit grec ψ IV, 112 qui renferme une version en langue assez voisine du dialecte populaire du poème byzantin de Digenis Akritas. Il date du XVIe siècle environ et renferme toute l'histoire du héros, sauf les événements racontés dans les deux premiers livres de la version publiée par MM. Sathas et Legrand. J'ai l'intention d'utiliser cette version nouvelle pour ma thèse de doctorat ès lettres, dans laquelle je m'efforce de reconstituer la légende de ce héros, et d'en publier ensuite une édition. J'ai pris quelques photographies des principales pages du manuscrit.

Les vers sont à peu près séparés en général. La description détaillée du manuscrit a du reste été faite par M. Krumbacher dans les *Sitzungsberichte* de l'Académie de Munich, 1904 (Heft II). C'est un petit in-4° de 228 feuillets en papier. La reliure est en veau brun avec le gril de saint Laurent sur le plat, comme pour tous les manuscrits du monastère de San Lorenzo.

J'ai également étudié et collationné trois manuscrits intéressants de Perse, des XIIIe et XIVe siècles, dont je me réserve de faire la publication plus tard.

A Madrid, où j'ai passé un mois, j'ai collationné partiellement le manuscrit grec N. 13. 4551 de la Bibliothèque nationale de Madrid, qui renferme l'Alexandra de Lycophon. J'ai cherché en vain, soit à Bibliothèque nationale, soit à la Bibliothèque royale, soit à la Bibliothèque de l'Académie de l'histoire, d'autres versions du poème byzantin de Digénis.

Renée LAFONT.

ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME.

Au mois d'octobre 1905, a été autorisé à prolonger son séjour à l'École de Rome :

M. Grenier (Albert), ancien élève des Conférences d'antiquités romaines.

A été nommé membre de l'École de Rome :

M. Boudreaux (Pierre), élève des Conférences de philologie grecque.

BIBLIOTHÈQUE

DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES

DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Paris. Librairie Vieweg [Champion, successeur], de 1869 à 1906.)

1. *La stratification du langage*, par Max Müller, traduit par L. Havet. — *La chronologie dans la formation des langues indo-européennes*, par G. Curtius, traduit par A. Bergaigne. 1869, in-8°.
2. *Études sur les* Pagi *de la Gaule*, par A. Longnon, 1re partie : *l'Astenois, le Boulonnois et le Ternois*. Avec 2 cartes. 1869, in-8°.
3. *Notes critiques sur Colluthus*, par Ed. Tournier. 1870, in-8°.
4. *Nouvel essai sur la formation du pluriel brisé en arabe*, par Stanislas Guyard. 1870, in-8°.
5. *Anciens glossaires romans*, corrigés et expliqués par F. Diez. Traduit par A. Bauer. 1870, in-8°.
6. *Des formes de la conjugaison en égyptien antique, en démotique et en copte*, par G. Maspero. 1871, in-8°.
7. *La vie de saint Alexis*, textes des XIe, XIIe, XIIIe et XIVe siècles, publiés par G. Paris et L. Pannier. 1872, in-8°.
8. *Études critiques sur les sources de l'histoire mérovingienne*, 1re partie. Introduction, *Grégoire de Tours, Marius d'Avenches*, par G. Monod et par les membres de la conférence d'histoire. 1872, in-8°.
9. *Le Bhâmini-Vilâsa*, texte sanscrit publié avec une traduction et des notes par A. Bergaigne. 1872, in-8°.
10. *Exercices critiques de la conférence de philologie grecque*, recueillis et rédigés par E. Tournier. 1872-1875, in-8°.
11. *Etude sur les* Pagi *de la Gaule*, par A. Longnon. 2e partie : *Les* Pagi *du diocèse de Reims*. Avec 4 cartes. 1872, in-8°.

12. *Du genre épistolaire chez les anciens Égyptiens de l'époque pharaonique*, par G. Maspero. 1873, in-8°.

13. *La procédure de la* Lex Salica. *Étude sur le droit frank* (*la* fidejussio *dans la législation franke; — les Sacebarons; — la glosse malbergique*), travaux de R. Sohm, professeur à l'université de Strasbourg, traduits par M. Thévenin. 1873, in-8°.

14. *Itinéraire des Dix Mille.* Étude topographique, par F. Robiou. Avec 3 cartes. 1873, in-8°.

15. *Étude sur Pline le Jeune*, par Th. Mommsen, traduit par C. Morel. 1873, in-8°.

16. *Du* c *dans les langues romanes*, par Ch. Joret. 1874, in-8°.

17. *Cicéron. Epistolæ ad Familiares.* Notice sur un manuscrit du XIIe siècle, par Ch. Thurot, membre de l'Institut. 1874, in-8°.

18. *Études sur les Comtes et Vicomtes de Limoges antérieurs à l'an 1000*, par R. de Lasteyrie. 1874, in-8°.

19. *De la formation des mots composés en français*, par A. Darmesteter. 1874, in-8°.

20. *Quintilien, Institution oratoire*, collation d'un manuscrit du Xe siècle, par E. Chatelain et J. Le Coultre. 1875, in-8°.

21. *Hymne à Ammon-Ra des papyrus égyptiens du musée de Boulaq*, traduit et commenté par E. Grébaut. 1874, in-8°.

22. *Pleurs de Philippe le Solitaire*, poème en vers politiques publié dans le texte pour la première fois d'après six manuscrits de la Bibliothèque nationale, par l'abbé E. Auvray. 1875, in-8°.

23. *Haurvatât et Ameretât.* Essai sur la mythologie de l'Avesta, par J. Darmesteter. 1875, in-8°.

24. *Précis de la déclinaison latine*, par F. Bücheler, traduit de l'allemand par L. Havet, enrichi d'additions communiquées par l'auteur, avec une préface du traducteur. 1875, in-8°.

25. *Anis-el-'Ochchâq*, traité des termes figurés relatifs à la description de la beauté, par Cheref-eddin-Râmi, traduit du persan et annoté par C. Huart. 1875, in-8°.

26. *Les Tables Eugubines.* Texte, traduction et commentaire, avec une grammaire et une introduction historique, par M. Bréal. 1875, in-8°. Accompagné d'un album in-fol. de 13 planches en héliogravure.

27. *Questions homériques*, par F. Robiou. Avec 3 cartes. 1876, in-8°.

28. *Matériaux pour servir à l'histoire de la philosophie de l'Inde*, par P. Regnaud, 1re partie. 1876, in-8°.

29. *Ormazd et Ahriman, leurs origines et leur histoire*, par J. Darmesteter. 1877, in-8°.

30. *Les métaux dans les inscriptions égyptiennes*, par C. R. Lepsius, traduit par W. Berend; avec des additions de l'auteur et accompagné de 2 planches. 1877, in-4°.

31. *Histoire de la ville de Saint-Omer et de ses institutions jusqu'au XIVe siècle*, par A. Giry. 1877, in-8°.

32. *Essai sur le règne de Trajan*, par C. de la Berge. 1877, in-8°.

33. *Études sur l'industrie et la classe industrielle à Paris au XIIIe et au XIVe siècle*, par G. Fagniez. 1877, in-8°.

34. *Matériaux pour servir à l'histoire de la philosophie de l'Inde*, par P. Regnaud, 2e partie. 1878, in-8°.

35. *Mélanges publiés par la section historique et philologique de l'École des hautes études pour le dixième anniversaire de sa fondation.* Avec 10 planches gravées. 1878, in-8°.

36. *La religion védique d'après les hymnes du Rig-Véda*, par A. Bergaigne, t. I. 1878, in-8°.

37. *Histoire critique des règnes de Childerich et de Chlodovech*, par M. Junghans, traduit par G. Monod, et augmenté d'une introduction et de notes nouvelles. 1879, in-8°.

38. *Les monuments égyptiens de la Bibliothèque nationale* (*cabinet des médailles et antiques*), par E. Ledrain, 1re livraison. 1879, in-4°.

39. *L'Inscription de Bavian*, texte, traduction et commentaire philologique, avec trois appendices et un glossaire, par H. Pognon, 1re partie. 1879, in-8°.

40. *Patois de la commune de Vionnaz* (*Bas-Valais*), par J. Gilliéron. Avec une carte. 1880, in-8°.

41. *Le Querolus*, comédie latine anonyme, par L. Havet. 1880, in-8°.

42. *L'Inscription de Bavian*, texte, traduction et commentaire philologique, avec trois appendices et un glossaire, par H. Pognon, 2e partie. 1880, in-8°.

43. *De Saturnio Latinorum versu.* Inest reliquiarum quotquot supersunt sylloge, scripsit L. Havet. 1880, in-8°.

44. *Études d'archéologie orientale*, par Ch. Clermont-Ganneau, t. I, 1re partie. Avec nombreuses gravures dans le texte. 1880. — 2e partie. Avec trois planches. 1895. — 3e partie. 1895, in-4°.

45. *Histoire des institutions municipales de Senlis*, par J. Flammermont 1881, in-8°.

46. *Essai sur les origines du fonds grec de l'Escurial*, par Ch. Graux. 1880, in-8°.

47. *Les monuments égyptiens de la Bibliothèque nationale*, par E. Ledrain, 2e et 3e livraisons. 1881, in-4°.

48. *Étude critique sur le texte de la vie latine de sainte Geneviève de Paris*, par Ch. Kohler. 1881, in-8°.

49. *Deux versions hébraïques du Livre de Kalilâh et Dimnâh*, par J. Derenbourg. 1881, in-8°.

50. *Recherches critiques sur les relations politiques de la France avec l'Allemagne, de 1292 à 1378*, par A. Leroux. 1882, in-8°.

51. *Les principaux monuments du Musée égyptien de Florence*, par W. B. Berend, 1re partie. Stèles, bas-reliefs et fresques. Avec 10 planches photogravées. 1882, in-4°.

52. *Les lapidaires français du moyen âge des XIIe, XIIIe et XIVe siècles*, par L. Pannier. Avec une notice préliminaire par G. Paris. 1882, in-8°.

53 et 54. *La religion védique d'après les hymnes du Rig-Véda*, par A. Bergaigne. Vol. II et III. 1883, in-8°.

55. *Les Établissements de Rouen*, par A. Giry. Vol. I. 1883, in-8°.

56. *La métrique naturelle du langage*, par P. Pierson. 1883, in-8°.

57. *Vocabulaire vieux-breton avec commentaire contenant toutes les gloses en vieux-breton, gallois, cornique, armoricain, connues, précédé d'une introduction sur la phonétique du vieux-breton et sur l'âge et la provenance des gloses*, par J. Loth. 1883, in-8°.

58. *Hincmari de ordine palatii epistola.* Texte latin traduit et annoté par M. Prou. 1885, in-8°.

59. *Les Établissements de Rouen*, par A. Giry. Vol. II. 1885, in-8°.

60. *Essai sur les formes et les effets de l'affranchissement dans le droit gallo-franc*, par Marcel Fournier. 1885, in-8°.

61 et 62. *Li Romans de Carité et le Miserere du Renclus de Moiliens.* Poème de la fin du XII° siècle. Édition critique accompagnée d'une introduction, de notes, d'un glossaire et d'une liste des rimes, par A.-G. van Hamel. 1885, 2 vol. in-8°.

63. *Études critiques sur les sources de l'histoire mérovingienne.* 2° partie. Compilation dite de Frédégaire, par G. Monod. 1885, in-8°.

64. *Études sur le règne de Robert le Pieux, 996-1031*, par C. Pfister. 1885, in-8°.

65. *Nonius Marcellus.* Collation de plusieurs manuscrits de Paris, de Genève et de Berne, par H. Meylan; suivi d'une notice sur les principaux manuscrits de Nonius pour les livres I, II et III, par L. Havet. 1886, in-8°.

66. *Le livre des parterres fleuris.* Grammaire hébraïque en arabe d'Abou'l-Walid Merwan Ibn Djanah de Cordoue, publiée par J. Derenbourg. 1886, in-8°.

67. *Du parfait en grec et en latin*, par E. Ernault. 1886, in-8°.

68. *Stèles de la XII° dynastie au Musée égyptien du Louvre*, publiées par A.-J. Gayet. Avec 60 planches. 1886, in-4°.

69. *Gujastak Abalish.* Relation d'une conférence théologique présidée par le Calife Mâmoun. Texte pehlvi publié pour la première fois avec traduction, commentaire et lexique, par A. Barthélemy. 1887, in-8°.

70. *Études sur le papyrus Prisse. — Le livre de Kaqimna et les leçons de Path-Hotep*, par Philippe Virey. 1887, in-8°.

71. *Les inscriptions babyloniennes du Wadi Brissa*, par H. Pognon. Ouvrage accompagné de 14 planches. 1887, in-8°.

72. *Johannis de Capua Directorium vitæ humanæ, alias parabola antiquorum sapientium.* Version latine du livre de Kalilâh et Dimnâh, publiée et annotée par J. Derenbourg. 1887-1889, 2 fascicules in-8°.

73. *Mélanges Renier.* Recueil de travaux publiés par l'École (Section des sciences historiques et philologiques) en mémoire de son président Léon Renier. Avec portrait. 1887, in-8°.

74. *La bibliothèque de Fulvio Orsini.* Contributions à l'histoire des collections d'Italie et à l'étude de la Renaissance, par P. de Nolhac. 1887, in-8°.

75. *Histoire de la ville de Noyon et de ses institutions jusqu'à la fin du XIIIe siècle,* par A. Lefranc. 1888, in-8°.

76. *Étude sur les relations politiques du pape Urbain V avec les rois de France Jean II et Charles V, d'après les registres de la chancellerie d'Urbain V, conservés aux archives du Vatican,* par M. Prou. 1888, in-8°.

77. *Lettres de Servat Loup, abbé de Ferrières.* Texte, notes et introduction, par G. Desdevises du Dezert. 1888, in-8°.

78. *Grammatica linguæ græcæ vulgaris, auctore S. Portio.* Reproduction de l'édition de 1638, suivie d'un commentaire grammatical et historique, par W. Meyer, avec une introduction de J. Psichari. 1889, in-8°.

79. *La légende syriaque de saint Alexis, l'homme de Dieu,* par A. Amiaud. 1889, in-8°.

80. *Les inscriptions antiques de la Côte-d'Or,* par P. Lejay. 1889, in-8°.

81. *Le livre des parterres fleuris d'Abou'l-Walid Merwan Ibn Djanah.* Traduit en français sur les manuscrits arabes, par M. Metzger. 1889, in-8°.

82. *Le roman en prose de Tristan, le roman de Palamède et la compilation de Rusticien de Pise;* analyse critique d'après les manuscrits de Paris, par E. Løseth. 1890, in-8°.

83. *Le Théâtre indien,* par Sylvain Lévi. 1890, in-8°.

84. *Documents des archives de la Chambre des comptes de Navarre,* publiés par J.-A. Brutails. 1890, in-8°.

85. *Commentaire sur le Séfer Yesira ou Livre de la création,* par le Gaon Saadya de Fayyoum, publié et traduit par Mayer Lambert. 1891, in-8°.

86. *Étude sur Geoffroi de Vendôme,* par L. Compain. 1891, in-8°.

87. *Les derniers Carolingiens. Lothaire, Louis V, Charles de Lorraine, 954-991,* par Ferdinand Lot. 1891, in-8°.

88. *La politique extérieure de Louise de Savoie,* par G. Jacqueton. 1892, in-8°.

89. *Aristote, Constitution d'Athènes*, traduite par B. Haussoullier avec la collaboration de E. Bourguet, J. Brunhes et L. Eisenmann. 1892, in-8°.

90. *Étude sur le poème de Gudrun*, par Albert Fécamp. 1894, in-8°.

91. *Pétrarque et l'humanisme*, d'après un essai de restitution de sa bibliothèque, par P. de Nolhac. 1892, in-8°.

92. *Études de philologie néo-grecque*. Recherches sur le développement historique du grec, publiées par Jean Psichari. 1892, in-8°.

93. *Chroniques de Zara Yâeqôb et de Baeda Mâryâm*. Texte éthiopien et traduction française, par Jules Perruchon. 1892, in-8°.

94. *La prose métrique de Symmaque et les origines du Cursus*, par Louis Havet. 1892, in-8°.

95. *Les lamentations de Matheolus et le livre de leesce de Jehan le Fèvre, de Resson*. Texte latin et anciennes versions en vers français, publ. par van Hamel. T. I, 1892, in-8°.

96. *Idem*. T. II. 1re livraison, 1894, in-8°; 2e livraison, 1905, in-8°.

97. *Le Livre de savoir ce qu'il y a dans l'Hadès*. Étude sur un papyrus égyptien du Musée de Berlin, par Gustave Jéquier. 1893, in-8°.

98. *Les Fabliaux*. Étude de littérature comparée et d'histoire littéraire du moyen âge, par Joseph Bédier. 1893, in-8°.

99. *Eudes, comte de Paris et roi de France (882-898)*, par Édouard Favre. 1893, in-8°.

100. *L'École pratique des hautes études (1868-1893)*. Documents pour l'histoire de la Section des sciences historiques et philologiques pendant les vingt-cinq premières années de son existence. 1re livr. 1893, in-8°.

101. *Étude sur la vie et le règne de Louis VIII*, par Ch. Petit-Dutaillis. 1894, in-8°.

102. *Plauti Amphitruo*. Edidit L. Havet cum discipulis Belleville, Biais, Fourel, Gohin, Philipot, Ramain, Rey, Roersch, Segrestaa, Tailliart, Vitry. 1895, in-8°.

103. *Saint Césaire, évêque d'Arles, 503-543*, par A. Malnory. 1894, in-8°.

104. *Chronique de Galâwdêwos (Claudius), roi d'Éthiopie.* Texte éthiopien, traduit, annoté et précédé d'une introduction historique, par William-El. Conzelman. 1895, in-8°.

105. *Al-Fakhrî.* Histoire du Khalifat et du Vizirat depuis leurs origines jusqu'à la chute du khalifat abbasside de Bagdâdh, par Ibn aṭ-Ṭiḳṭaḳâ. Nouvelle édition du texte arabe, par Hartwig Derenbourg. 1895, in-8°.

106. *Jean Balue, cardinal d'Angers,* par Henri Forgeot. 1895, in-8°.

107. *Matériaux pour servir à l'histoire de la déesse bouddhique Tārā,* par Godefroy de Blonay. 1895, in-8°.

108. *Essai sur l'Augustalité dans l'empire romain,* par Félix Mourlot. 1895, in-8°.

109. *Tite Live.* Étude et collation du ms. 5726 de la Bibliothèque nationale, par Jean Dianu. 1895, in-8°.

110. *Philippe de Mézières* (1327-1405) *et la croisade au XIVe siècle,* par N. Jorga. 1896, in-8°.

111. *Les lapidaires indiens,* par Louis Finot. 1896, in-8°.

112. *Chronique de Denys de Tell-Maḥré* (4e partie). Texte syriaque publié d'après le ms. 162 de la Bibliothèque vaticane, avec une traduction française, une introduction et des notes historiques et philologiques, par J.-B. Chabot. 1895, in-8°.

113. *Études d'archéologie orientale,* par Ch. Clermont-Ganneau. T. II. 1895-1898, in-4°.

114. *Étude grammaticale sur le texte grec du Nouveau Testament. Rapports du verbe avec le sujet et le complément,* par l'abbé J. Viteau. 1896, in-8°.

115. *Recherches sur l'emploi du génitif-accusatif en vieux slave,* par A. Meillet. 1897, in-8°.

116. *L'Alsace au XVIIe siècle,* par Rod. Reuss. T. I. 1897, in-8°.

117. *La religion védique d'après les hymnes du Rig-Véda,* par A. Bergaigne. Vol. IV. *Index,* par M. Bloomfield. 1897, in-8°.

118. *Étude sur l'alliance de la France et de la Castille au XIVe et au XVe siècle,* par Georges Daumet. 1898, in-8°.

119. *Études critiques sur les sources de l'histoire carolingienne,* par G. Monod. 1re partie. Introduction. Les Annales carolingiennes. Premier livre : Des origines à 829. 1898, in-8°.

120. *L'Alsace au XVIIe siècle*, par Rod. Reuss. T. II. 1898, in-8°.

121. *Le Livre de l'ascension de l'esprit sur la forme du ciel et de la terre.* Cours d'astronomie rédigé en 1279 par Grégoire Aboulfarag dit *Bar Hebræus*, publié pour la première fois par F. Nau. 1re partie : texte syriaque. 1899, in-8°. 2e partie : traduction française. 1900, in-8°.

122. *Introduction à la chronologie du latin vulgaire.* Étude de philologie historique, par George Mohl. 1899, in-8°.

123. *Essai de dialectologie normande : la palatalisation des groupes initiaux* gl, kl, fl, pl, bl, *étudiée dans les parlers de 300 communes du Calvados*, par Ch. Guerlin de Guer. 1899, in-8°.

124. *Charles le Simple*, par Aug. Eckel. 1899, in-8°.

125. *Étude sur le traité de Paris de 1259 entre Louis IX et Henri III*, par Michel Gavrilovitch. 1899, in-8°.

126. *Morphologie du patois de Vinzelles*, par A. Dauzat. 1899, in-8°.

127. *Louis IV d'Outre-mer*, par Philippe Lauer. 1899, in-8°.

128. *Le Dîwân de Tarafa Ibn-al-'Abd al-Bakrî*, par Max Seligsohn. 1901, in-8°.

129. *Histoire et religion des Nosairîs*, par René Dussaud. 1900, in-8°.

130. *Textes religieux assyriens et babyloniens*, par François Martin. 1900, in-8°.

131. *Le royaume de Provence sous les Carolingiens*, par René Poupardin. 1901, in-8°.

132. *Notices bibliographiques sur les archives des églises et des monastères de l'époque carolingienne*, par A. Giry. 1901, in-8°.

133. *Hermiæ Alexandrini in Platonis Phædrum scholia*, edidit P. Couvreur. 1901, in-8°.

134. *Les marchands de l'eau, hanse parisienne et compagnie française*, par Émile Picarda. 1901, in-8°.

135. *La diplomatie carolingienne, du traité de Verdun à la mort de Charles le Chauve* (843-877), par Joseph Calmette. 1901, in-8°.

136. *Le parler populaire dans la commune de Thaon (Calvados)*, par Ch. Guerlin de Guer. 1901, in-8°.

137. *Téezaza Sanbat.* Récit légendaire de la création. Texte éthiopien et traduction française, publ. par J. Halévy. 1902, in-8°.

138. *Études sur l'histoire de Milet et du Didymeion*, par B. Haussoullier. 1902, in-8°.

139. *Études sur l'étymologie et le vocabulaire du vieux slave* (1re partie), par A. Meillet. 1902, in-8° (2e partie), 1905, in-8°.

140. *Étude sur les sources principales des Mémorables de Xénophon*, par A. Chavanon. 1903, in-8°.

141. *Histoire de saint Azazaïl*, par F. Macler. 1902, in-8°.

142. *Histoire de la conquête romaine de la Dacie et des corps d'armée qui y ont pris part*, par Mme V. Vaschide. 1903, in-8°.

143. *Le cautionnement dans l'ancien droit grec*, par T. W. Beasley. 1902, in-8°.

144. *Le Nil à l'époque pharaonique*, par Palanque. 1903, in-8°.

145. *Les officiers royaux des Bailliages et Sénéchaussées*, par G. Dupont-Ferrier. 1902, in-8°.

146. *Étude d'un dialecte lituanien; le parler de Buividze*, par R. Gauthiot. 1903, in-8°.

147. *Études sur le règne de Hugues Capet*, par Ferd. Lot. 1903, in-8°.

148. *Introduction topographique à l'histoire de Bagdad*, par G. Salmon, 1903, in-8°.

149. *La Vida de San Domingo de Silos*, par Gonzalo de Berceo, publié par Fitz-Gerald. 1904, in-8°.

150. *La province romaine proconsulaire d'Asie depuis ses origines jusqu'à la fin du haut-empire*, par V. Chapot. 1904, in-8°.

151. *Vie d'Al-Hadjdjâdj Ibn Yousof d'après les sources arabes*, par Jean Périer, 1904, in-8°.

152. *L'origine des Ossalois*, par J. Passy, ouvrage revu et complété par P. Passy, 1904, in-8°.

153. *La bibliothèque du marquis de Santillane*, par Mario Schiff, 1905, in-8°.

154. *Les assemblées du clergé de France* (1561-1615), par Lassalle-Serbat, 1906, in-8°.

155. *Les origines chrétiennes dans la province romaine de Dalmatie*, par J. Zeiller, 1906, in-8°.

156. *Les Lombards dans les deux Bourgognes*, par Léon Gauthier, 1906, in-8°.

ANNUAIRES.

1893. G. Paris, *L'altération romane du* c *latin.*

1894. Ed. Tournier, *Notes sur Démosthène.*

1895. G. Boissier, *Satura tota nostra est.* — M. Bréal, *James Darmesteter.*

1896. G. Monod, *Du rôle de l'opposition des races et des nationalités dans la dissolution de l'empire carolingien.*

1897. Maspero, *Comment Alexandre devint Dieu en Égypte.* — A. Carrière, *Joseph Derenbourg.*

1898. A. Carrière, *Sur un chapitre de Grégoire de Tours, relatif à l'histoire d'Orient.*

1899. M. Thévenin, *Sur l'histoire des origines de l'institution monarchique française.*

1900. J. Roy, *Corrections et additions à l'histoire de Robert de Clermont, sixième fils de saint Louis.*

1901. L. Havet, *Un* canticum *de Cécilius.* — F. Lot, *Arthur Giry.*

1902. H. Gaidoz, *La Réquisition d'amour et le symbolisme de la pomme.*

1903. Ch. Clermont-Ganneau, *Où était l'embouchure du Jourdain à l'époque de Josué?* — A. Meillet, *Auguste Carrière.*

1904. Émile Chatelain, *Les Palimpsestes latins.*

1905. J. Halévy, *La légende de la reine de Saba.*

1906. A. Jacob, *Le tracé de la plus ancienne écriture onciale.*

La *Bibliothèque de l'École des hautes études*, publiée au moyen d'une subvention annuelle de 7,000 francs allouée par le Minis-

tère de l'instruction publique, ne contient naturellement qu'une partie des travaux de la section. Sans parler ici des publications des maîtres, nous devons mentionner les thèses d'élèves diplômés publiées en dehors de la collection (1) :

(1). *Eilhart d'Oberg et sa source française*, par Ernest Muret. 1887. (Extrait de la *Romania*, t. XVI.)

(2). *Étude sur le Papyrus d'Orbiney*, par William N. Groff. Paris, Leroux, 1888, in-4° (autographié).

(3). *Oton de Granson et ses poésies*, par A. Piaget. 1890. (Extrait de la *Romania*, t. XIX.)

(4). *Inscriptions antiques de la Quatrième Lyonnaise*, par P. Arnauldet. 1re partie. 1895. (Extrait des *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, t. LIV.)

(5). *Les Réflexions sur l'âme, par Bahya ben Joseph ibn Pakouda*, traduites de l'arabe en hébreu, précédées d'un résumé et accompagnées de notes par Isaac Broydé. Paris, Impr. Levinsohn-Kilemnik, 1896.

(6). *La prise de Cordres et de Sebille, chanson de geste du XIIe siècle*, publiée d'après le manuscrit unique de la Bibliothèque nationale, par Ovide Densusianu. Paris, Didot, 1896. (*Société des anciens textes français.*)

(7). *La Révolte du papier timbré ou des bonnets rouges en Bretagne en 1675*, par Jean Lemoine. Paris, Champion, 1898.

(8). *La politique pontificale et le retour du Saint-Siège à Rome en 1376*, par Léon Mirot. Paris, Bouillon, 1899.

(9). *L'industrie du sel en Franche-Comté avant la conquête française*, par Max Prinet. Besançon, typographie Dodivers, 1900.

(10). *Les gloses françaises (loazim) de Gerschom de Metz*, par Louis Brandin. Paris, Durlacher, 1902. (Extrait de la *Revue des études juives.*)

(1) Les élèves pressés de publier leur thèse peuvent la faire imprimer en dehors de la *Bibliothèque*, à la condition d'en remettre quinze exemplaires à la section.

(11). *Nouvelles recherches sur les Chams*, par Antoine Cabaton. Paris, Leroux, gr. in-8°, 1901. (*Publications de l'École française d'Extrême-Orient*, vol. II.)

(12). *Henri IV et la ligue évangélique. Étude sur la politique française en Allemagne* (1598-1610), par Jean Petresco. Paris, Henri Jouve, 1903.

(13). *Recueil des inscriptions égyptiennes du Sinaï... précédé de la géographie, de l'histoire et de la bibliographie des établissements égyptiens de la Péninsule*, par Raymond Weill. Paris, Société nouvelle de librairie, 1904, in-4°.

(14). *Clément d'Alexandrie et l'Égypte*, par A. Deiber. (*Mém. de l'Éc. fr. du Caire.*) Paris, 1905, in-4°.

(15). *Les marais de la Sèvre Niortaise et du Lay à la fin du XVIe siècle*, par M. Clouzot. Paris, 1905.

(16). *Le parler de Préneste d'après les inscriptions* (Extrait des *Mémoires de la Société de linguistique*, t. XIII, 5° fasc.), par A. Ernout, 1905.

(17). *La hiérarchie épiscopale (provinces, métropolitains, primats) en Gaule et Germanie depuis la réforme de saint Boniface jusqu'à la mort d'Hincmar, 762-882*, par E. Lesne. Lille et Paris, 1905.

CHRONIQUE

DE L'ANNÉE 1905-1906.

SÉANCES DU CONSEIL DE LA SECTION.

(Extraits du Registre des procès-verbaux.)

5 NOVEMBRE 1905.

Le Président pense qu'il serait bon d'avoir une Commission de l'École de Rome, chargée d'examiner les titres des candidats. Outre trois membres élus, tous les membres de l'École qui auraient un élève à soutenir feraient partie de cette Commission avec voix délibérative. On décide de la nommer chaque année au mois de janvier.

7 JANVIER 1906.

Le Président félicite MM. Meillet et Scheil présentés en première ligne par le Collège de France et l'Académie des inscriptions pour les chaires de grammaire comparée et d'assyriologie; il annonce ensuite qu'une personne généreuse, à laquelle l'École doit déjà la possession des livres de Gaston Paris, a mis à la disposition de notre Section une somme de 4,000 francs pour aider à la publication des thèses d'histoire ou de philologie romane.

Élection des Commissions pour 1906.

Publications : MM. Lot, Meillet, Thomas;
Bourses : MM. Jacob, Sylvain Lévi, Thévenin;
École de Rome : MM. Jacob, Héron de Villefosse, Morel-Fatio.

Sont élus membres d'une Commission chargée de répartir les fonds qui pourraient devenir vacants, si un ou plusieurs de nos collègues étaient nommés au Collège de France, MM. Havet, Haussoullier, Psichari.

1er AVRIL 1906.

Le Président exprime les regrets de la Section au sujet de la mort de M. Specht, qui, pendant quatorze ans, dans une conférence supplémentaire et gratuite, avait entrepris d'initier nos élèves à la connaissance du sanscrit chinois.

M. Roy dépose une thèse de M. Louis Jacob, *Le royaume de Bourgogne sous les empereurs franconiens*, 1038-1125. — Commissaires responsables, MM. Lot et Poupardin, élève diplômé.

Rapport favorable de MM. Roques et Halévy sur la thèse de M. Popesco-Ciocanel, pour laquelle ils demandent encore un certain nombre de corrections.

17 JUIN 1906.

Le Président informe la réunion que le Conseil municipal de Paris désirerait fonder à l'École des hautes études une conférence sur l'histoire des doctrines économiques.

Plusieurs membres soulèvent diverses objections, notamment que l'École n'a aucun texte écrit sur lequel elle puisse délibérer. Dans ces conditions, la proposition est ajournée par 18 voix contre 14.

M. Meillet dépose une thèse de M. André Mazon, *L'aspect du verbe russe*. — Commissaires responsables, MM. Gauthiot et Sylvain Lévi.

24 JUIN 1906.

Le Président communique une proposition écrite par le Président du Conseil municipal de Paris, relative à la création d'une conférence complémentaire d'histoire des doctrines économiques (fondation de la Ville de Paris) dont serait chargé M. Landry, docteur ès lettres, agrégé de philosophie, auteur de plusieurs ouvrages sur le sujet. Après une longue discussion, cette proposition est adoptée par 15 voix contre 14 et un bulletin nul.

M. Pierre Bourdon est présenté comme candidat à l'École française de Rome, conformément aux conclusions de la Commission élue.

M. Monod dépose une thèse de Mlle Bondois, *Translation des SS. Marcellin et Pierre*. — Commissairess responables, MM. Lot et Bémont.

M. Bémont dépose une thèse de M. Fazy, *Biographie d'Étienne de Tournay*. — Commissaires responsables, MM. Roy et Reuss.

Rapports favorables :
De MM. Roy et Thévenin sur la thèse de M. Bourgin;
De MM. Lot et Poupardin sur la thèse de M. Louis Jacob.

M. Meillet demande et obtient que MM. Ernout et Cuny soient autorisés à faire à l'École en 1906-1907, sous sa direction et sous sa responsabilité, des conférences de phonétique latine et de dialectologie grecque, destinées à compléter l'enseignement de la grammaire comparée.

RÉCOMPENSES
DÉCERNÉES PAR L'INSTITUT EN 1906.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Antiquités de la France. — 1re médaille à M. Léon Mirot pour ses deux volumes : *Isabelle de France, reine d'Angleterre* et *Les insurrections urbaines au début du règne de Charles VI;* — 2e médaille à M. Ph. Lauer pour son livre : *les Annales de Flodoard;* — 3e médaille à M. Serbat pour sa thèse : *les Assemblées du clergé de France de 1561 à 1615* (Bibliothèque de l'École, fasc. 154). — 1re mention à M. G. Dottin pour son *Manuel pour servir à l'étude de l'antiquité classique*.

Prix Lagrange. — Décerné à M. Joseph Bédier pour sa publication du *Roman de Tristan*.

Prix Bordin. — Une part de 2,000 francs attribuée à M. Jules Gay pour son ouvrage : l'*Italie méridionale et l'empire byzantin*.

Prix Prost. — Une part de 800 francs attribuée à MM. H. Stein et Léon Le Grand pour leur ouvrage : *la frontière d'Argonne*.

Prix Brunet. — Une somme de 500 francs accordée à M. Plan pour sa *Bibliographie rabelaisienne*.

NÉCROLOGIE.

M. Georges Salmon, ancien élève des conférences d'arabe, est mort à Tanger dans la nuit du 21 au 22 août, après avoir rempli une mission pénible et fructueuse à Fez, qui s'était prolongée du milieu de mars au milieu de juillet. Les *Archives marocaines* en feront connaître les résultats éclatants; je ne puis ici que me soulager par l'expression de mon deuil profond et de ma vive douleur. Mon «petit ami» n'avait que 30 ans, et déjà son œuvre était considérable. En dehors de ses contributions au *Bulletin de l'Institut français d'archéologie du Caire* et aux *Archives marocaines*, je citerai deux volumes : *Introduction topographique à l'histoire de Bagdad*, t. 148 de notre *Bibliothèque*, et *Études sur la topographie du Caire*, t. VII des *Mémoires de l'Institut français* du Caire. Georges Salmon a été emporté en pleine maturité d'une science précoce, en pleine activité de la lutte pour la vie et pour la science.

Hartwig Derenbourg.

M. Edouard Specht est décédé à Paris le 2 mars 1906, âgé de 63 ans. Depuis le 12 avril 1892, il avait été autorisé par le Conseil de la Section à faire gracieusement une conférence de sanscrit-chinois et il s'en acquitta jusqu'aux derniers jours de sa vie avec un dévouement remarquable. «Il eut comme élèves et comme collaborateurs, a dit M. Barbier de Meynard[1], de jeunes savants qui sont devenus des maîtres et avec lesquels il put rechercher dans les documents indigènes les plus sûrs, notamment dans le Tripiṭaka chinois, l'éclaircissement des hauts problèmes d'ethnographie et d'histoire qui furent le but principal de ses investigations... L'histoire du bouddhisme dans ses relations avec la Chine attira de bonne heure sa curiosité. Sous la direction de Stanislas Julien et de Pauthier, dont il sut concilier l'antagonisme, il s'adonna avec ardeur à l'étude de la langue chinoise, convaincu que dans ce vaste amas de traductions et de relations des pèlerins chinois, qui signalèrent les premiers âges de notre ère et en particulier le IVe siècle, se cachaient d'inestimables renseignements sur le passé de l'Asie centrale. Son espoir ne fut pas déçu.» Il avait publié plusieurs mémoires très importants dans le *Journal asiatique*.

[1] *Journal asiatique*, 10e série, t. VII (1906), p. 306-308.

LISTE

DES ÉLÈVES ET DES AUDITEURS RÉGULIERS

PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE 1905-1906.

Le registre de l'École constate 670 inscriptions prises pour les deux semestres. Sur ces 670 élèves ou candidats, on en compte 320 de nationalité étrangère qui se décomposent ainsi : de nationalité allemande, 92 ; — russe, 41 ; — américaine, 34 ; — anglaise, 28 ; — suisse, 16 ; — roumaine, 15 ; — autrichienne, 14 ; — polonaise, 13 ; — écossaise, 8 ; — danoise, 7 ; — suédoise, 7 ; — tchèque, 7 ; — canadienne, 6 ; — hollandaise, 6 ; — belge, 4 ; — espagnole, 3 ; — luxembourgeoise, 3 ; — grecque, 2 ; — irlandaise, 2 ; — hongroise, 2 ; — argentine, 1 ; — arménienne, 1 ; — australienne, 1 ; — croate, 1 ; — égyptienne, 1 ; — géorgienne, 1 ; — italienne, 1 ; — japonaise, 1 ; — norvégienne, 1 ; — ottomane, 1. On ne mentionne ici que les auditeurs reconnus par les directeurs d'études dans leurs rapports. — Les noms imprimés en petites capitales sont ceux des *élèves titulaires* nommés par M. le Ministre de l'instruction publique, sur la présentation du Conseil de la section, soit par l'arrêté du 6 septembre 1906, soit par des arrêtés antérieurs.

MM.

ADAMESCO (Georges), né à Bucharest le 23 juillet 1869, lic. l., *Roumain*. Rue Gay-Lussac, 37. [Roques.]

Aléxeief (Vassili), né à Saint-Pétersbourg 2/15 janvier 1881, *Russe*. Rue du Cardinal-Lemoine, 18. [Meillet, Passy, Gauthiot.]

Allen (Helen Anderson), née à Hudson, le 10 avril 1881, *Américaine*. Rue de Seine, 34. [Lot.]

ALLINE (Henri-Auguste), né à Ermont, le 2 février 1884, él. Ec. N. Rue d'Ulm, 45. [Haussoullier, Lévi, Lebègue.]

AMAR (Émile), né à Tunis le 9 mai 1885, dipl. d'arabe. Rue Monge, 19. [Derenbourg.]

APOSTOLESCU (Nicolas), né à Alexandria le 3 mai 1876, *Roumain*. Boulevard Saint-Michel, 70. [Thomas, Roques.]

Apostolescu (Zoé), née à Motatei le 15 août 1874, lic. l., *Roumaine*. Boulevard Saint-Michel, 70. [Soury.]

Arens (Franz), né à Vienne le 20 décembre 1880, doct. en philos., *Autrichien*. Rue des Écoles, 50. [Bémont.]

ASCOLI (Georges), né à Paris le 14 juin 1882, él. Éc. N. Rue Condorcet, 11. [Lefranc.]

AUBERT (Marcel), né à Paris le 9 avril 1884, él. Ec. Ch. Boulevard Magenta, 95. [Roy.]

Aucourt (Jean), né à Mussy-sous-Dun le 5 août 1879, lic. l. Rue du Luxembourg, 6. [Meillet.]

Babcock (E. B.), né à Saginaw (Michigan) le 12 septembre 1881, Ph. B. *Américain*. Rue Boissonade, 23. [Passy.]

Back (Abraham), né à Bucharest le 27 juillet 1878, *Roumain*. Rue Lacépède, 32. [Is. Lévy.]

Barat (Pierre-Charles-Julien), né à Auxerre le 3 octobre 1881. Passage Stanislas, 2 [Lefranc.]

Baron (Arnauld), né à Sauternes le 18 décembre 1843, agr. Rue Censier, 24. [Haussoullier, de Villefosse.]

Baron (Étienne), né à Saint-Florent le 29 mai 1887, lic. l. Rue Censier, 24. [Serruys.]

Baroni (Alexandre), né à Bacau le 23 avril 1887. Rue du Sommerard, 5. [Soury.]

Barot (Alexandre), né à Pamproux le 18 mai 1853. Rue Claude-Bernard, 84. [Longnon, Thomas, Gilliéron, Roques.]

Bassères (Gaston), né à Prades le 2 août 1884, lic. l., él. Éc. Ch. Rue Victor-Cousin, 71. [Roy.]

Baston (Albert), né à Valence le 19 décembre 1880, lic. l. Rue Saint-Jacques, 269. [Lévi.]

Baucher (Alfred), né à Paris le 16 janvier 1832. Rue Garancière, 8. [Reuss.]

Beauchot (Robert-André), né à Angers le 15 août 1884, lic. l. Rue de Luxembourg, 6. [Chatelain.]

Beaulieu (Émile), né à Saint-Servan le 8 nov. 1879. Rue Nollet, 104. [Soury.]

Beaurieux (Rémy-Gabriel), né à Orléans le 20 juin 1882, él. Éc. N. Rue de la Clef, 44. [Haussoullier, Lefranc.]

Becker (Charles), né à Oberwampach le 11 juin 1881, *Luxembourgeois*. Rue d'Odessa, 8. [Passy.]

Beenhakker (Simon), né à Kloetinge le 24 août 1876, *Hollandais*. Rue du Sommerard, 9. [Passy.]

Bell (Herbert), né à Hamilton le 4 août 1881, *Canadien*. Boulevard Raspail, 219. [Bémont.]

Berdoulay (Henri), né à Cauterets le 11 novembre 1884. Place de la Sorbonne, 1. [Bémont, Lefranc.]

Bernard (Maurice-René), né à Dieppe le 30 janvier 1871, sous-bibliothécaire à l'Université de Paris. Rue Legraverend, 7. [Bémont.]

Berthoud (Philippe), né à Vitteaux le 24 février 1860. Hospice de Bicêtre. [Longnon.]

Besançon (Henri), né à Aubonne le 9 déc. 1873, lic. l., *Suisse*. Avenue de Montespan, 7. [Lefranc.]

Besch (Emile), né à Nancy le 2 fév. 1884, él. Éc. N. Rue d'Ulm, 45. [Lefranc.]

Beuve (Octave), né à Pouan le 3 juillet 1881, él. Éc. Ch. Rue des Canettes, 5. [Bémont, Roy.]

Biernawski (Louis), né à Vichy le 20 septembre 1880, él. Éc. Ch. [Roy.]

Bigot (Gaston), né à Janville le 4 mai 1882, lic. l., él. Ec. Ch. Rue Cujas, 19. [Chatelain, Thomas, Roques.]

Bigot (Jean), né à Nouans le 15 juin 1858, lic. dr. Rue des Écoles, 41. [Guieysse.]

Bilibine (Vera de), née à Saint-Pétersbourg le 30 avril 1876, *Russe*. Rue Paillet, 4. [Lefranc.]

Blanchart (Abel-Marie-Joseph), né à Paris le 1er juillet 1866, dipl. Éc. L. O. Rue de l'Université, 38. [Halévy.]

Bondois (Marguerite), née à Paris le 22 mai 1877, agr. hist. Rue Blomet, 77. [Lot.]

Bondois (Paul), né à Versailles le 28 avril 1885, lic. l., él. Éc. Ch. Rue Blomet, 77. [Roy, Thévenin.]

Bonna (Paul), né à Tilchatel le 5 mars 1880. Rue des Écoles, 22. [Passy, Villefosse, Lebègue.]

Bonnerot (Jean), né à Poitiers le 5 juillet 1882. Rue d'Alésia, 36. [Longnon.]

Boreux (Charles-Louis-Léon), né à Caen le 3 nov. 1874, agr. l. Rue de Rennes, 95. [Guieysse.]

Bouard (Alain de), né à Coutras le 21 juillet 1882, él. Éc. Ch. Rue Bonaparte, 45. [Roy.]

Boudreaux (Pierre), né à Paris le 24 sept. 1882, lic. l. Rue des Poitevins, 1. [Desrousseaux, Jacob, Bérard, Serruys.]

Boulard (Louis-Marie-Jean), né à Cherbourg le 28 nov. 1877, lic. dr. Boulevard Pereire, 90. [Thévenin.]

Boulay (Eugène-Hippolyte), né à Piacé (Sarthe) le 28 juillet 1858. Rue Villeneuve, 1, à Clichy-la-Garenne. [Soury, Specht, Lambert.]

Boulenger (Fernand), né à Fruges le 7 juillet 1877, lic. l. Rue du Cherche-Midi, 88. [Chatelain, Jacob, Havet, Lebègue.]

Boulenger (Jacques), né à Paris le 27 sept. 1879, arch. pal. Rue Cambacérès, 26. [Lefranc.]

Bourdon (Pierre), né à Issoudun le 5 avril 1880, lic. l. Quai d'Anjou, 23. [Reuss, Lefranc.]

Boureau (Louis), né à Châteaudun le 17 déc. 1881. Rue Saint-Antoine, 21. [Lévi, Lambert.]

Bourgery (Abel), né à Chartres le 16 octobre 1880, agr. Rue Guy-de-la-Brosse, 11. [Chatelain, Meillet.]

Bourguignon (Jean-Joseph), né à Charleville le 7 avril 1876. Rue Valentin-Haüy, 9. [Reuss.]

Bousser (Félix], né à Paris le 10 janvier 1881, lic. l. Avenue de Paris, à Choisy-le-Roi, 34. [Havet, Chatelain.]

Bouteiller (André de), né à Paris le 10 août 1878, lic. Avenue Bosquet, 40. [Mispoulet.]

Boutillier du Retail (Armand-Marie-André), né à Paris le 17 févr. 1882, arch. paléog. Rue Monge, 43. [Lot.]

Bouvier (Jean-L.-C.), né à Valence le 7 août 1884, él. Éc. Ch. Rue d'Ulm, 45. [Lefranc.]

Breest (Berta), née à Sommerfeld le 23 octobre 1871, professeur à l'École Normale supérieure à Berlin, *Allemande*. Rue Saint-Jacques, 167. [Passy.]

Breuil (Auguste), né à Bellevue-la-Montagne le 26 sept. 1876. Rue de Tournon, 21. [Soury, Lambert, Is. Lévy.]

Brillant (Moïse), né à Combrée le 15 octobre 1881, lic. l. Avenue de Neuilly, à Neuilly-sur-Seine. [Haussoullier.]

Brosé (Kurt), né à Coccejendorf le 7 janvier 1880, lic. théol. *Allemand*. Rue Toullier, 8. [Thomas, Lefranc, Roques.]

Brosseau (Georges), né à Montréal le 26 février 1861, *Canadien*. Rue de Londres, 42. [Passy.]

Brummer (Vincent), né à Mirskofen le 4 janvier 1876, doct. philos., *Américain*. Rue des Écoles, 32. [Clermont-Ganneau, Scheil, Is. Lévy.]

Bruneau (Charles), né à Givet le 19 novembre 1883, lic. l. [Lévi, Finot.]

Brunel (Clovis-Félix), né à Amiens le 29 février 1884, él. Éc. Ch. Rue de la Sorbonne, 10. [Roy, Bémont.]

Bruzon (Paul), né aux Moustiers-sur-le-Lay le 11 juin 1877, doct. en méd. Rue de la Clef, 48. [Lefranc.]

Bugnod (Paul-Alfred), né à Sens le 27 juin 1878. Quai d'Orléans, 30. [Longnon.]

Burnand (Robert), né à Montpellier le 18 fév. 1882, lic. l., él. Éc. Ch. Boulevard des Invalides, 6. [Roy.]

Cahen (Maurice), né à Saint-Quentin le 18 avril 1884, lic. Rue Guy-de-la-Brosse, 5. [Lévi, Gauthiot.]

Callais (Joseph), né à Hattigny le 29 septembre 1882. Rue des Bernardins, 50. [Thomas, Gilliéron, Roques.]

Camerlynck (Gustave-Henri), né à Alger le 21 juillet 1871, professeur d'anglais au lycée Voltaire. Avenue de Bel-Air. [Passy.]

Cameron (Mary C.), née à Glasgow le 18 août 1875, *Écossaise*. Rue de Sèvres, 91. [Passy].

Canal (Séverin-Omer), né à Paris le 7 mars 1885, él. Éc. Ch. Rue Paul-Lelong, 17. [Bémont, Roy, Lot.]

Canet (Louis), né à Rouen le 18 juillet 1883, dipl. d'études sup. Rue de Rennes, 159. [Chatelain, Lebègue.]

Carame (Joseph), né à Brumana en février 1882, *Libanais*. Rue de Fleurus, 26. [Derenbourg.]

Carenco (Thérésius-Charles), né à Nice le 11 octobre 1878, lic. l. Rue Lamarck, 149. [Lefranc.]

Carrière (Victor), né à la Borie le 7 mai 1872. Rue de Rivoli, 212. [Roy, Longnon.]

Cartier (Joseph), né à Bellevesvre le 9 nov. 1876, lic. l. Rue de Vaugirard, 74. [Scheil.]

Casteix (Gabriel-A.-B.), né à L'Hillil (Oran) le 20 juillet 1880, instituteur. Villa des Gobelins, 4. [Longnon.]

Cèchal (Vratislav), né à Swratouch le 30 décembre 1884, *Tchèque*. Impasse Chartière, 5. [Lefranc.]

Cerf (Barry H.), né à San Luis Obispo (Californie) le 4 sept. 1881, E. U., *Américain*. Rue Jacob, 50. [Roques.]

Chabrun (César), né à Mayenne le 14 décembre 1880, lic. l., dr. Rue de Bagneux, 13. [Thévenin.)

Chaîne (Marius), né à Tarascon le 10 août 1873, prof. à l'Univ. de Beyrouth. Rue Bonaparte, 82. [Guieysse, Halévy.]

Chapelle (Victor), né à Paris. Rue de Grenelle, 171. [Chatelain.]

Charpin (Frédéric), né à Saint-Martin-de-Castillon le 2 août 1883, lic. l. Rue Cassini, 16. [Thomas.]

Chasle Pavie (Joseph), né à Angers le 6 octobre 1863, lic. dr. Boulevard Montparnasse, 20. [Bérard.]

Chatelain (Henri-Louis), né à Saint-Quentin le 13 août 1877, agr. Boulevard de Port-Royal, 49. [Thomas, Roques, Gilliéron, Lefranc.]

Chatelain (Louis), né à Paris le 23 février 1883, lic. l. rue de la Sorbonne, 17. [Villefosse.]

Chevaillier (René), né à Angoulême le 10 juin 1886, él. Éc. N. Rue d'Ulm, 45. [Lefranc.]

Cintré (Bertrand Huchet de), né à Treize-Vents le 18 octobre 1869. Rue de Sèvres, 21. [Scheil.]

Claret (Berthe). Rue de Seine, 54. [Soury.]

Clouzot (Étienne), né à Niort le 17 juillet 1881, él. dipl. Éc. des hautes études. Rue Vineuse, 12 *bis*. [Lot.]

Cordès (George), né à Paris le 10 août 1884. Boulevard de Courcelles, 83. [Lévi, Gauthiot, Finot.]

Coeffier (Henry), né à Saint-Soupplets le 11 octobre 1879. Faubourg Saint-Honoré, 199. [Psichari, Lebègue.]

Cohen (Marcel), né à Paris le 6 février 1884, lic. l. Chaussée-d'Antin, 45, [Meillet, Lévi.]

Collins (Ethel Mary), née à Truro (Cornwall) le 16 février 1883, *Anglaise*. Boulevard Pereire, 188 *bis*. [Lefranc.]

Colmant (Pierre-Albert), né à Maubeuge le 6 août 1883, él. Éc. Ch. Rue de Crimée, 15 *bis*. [Roy, Bémont.]

Colonna (Le général Eugène-Henri), né à Thionville le 30 déc. 1837. Quai Saint-Michel, 27. [Scheil, Clermont-Ganneau, Lefranc, Guieysse, Longnon, Moret, Lambert.]

Colonna (Marguerite), née à Milianah (Algérie). Quai Saint-Michel, 27. [Longnon, Lefranc, Clermont-Ganneau.]

Combe (Etienne), né à Grandson le 20 mars 1881, lic. théol., *Suisse*. Rue Chomel, 15. [Scheil, Is. Lévy.]

Cordey (Jean-Paul-Auguste), né à Moudon le 16 octobre 1880 él. Éc. Ch. Rue Brochant, 35. [Roy, Longnon.]

Cornaz (Roger), né à Lausanne le 2 janvier 1883, lic. l., *Suisse*. Rue Madame, 68. [Lefranc.]

Cornevin (Jules), né à Sacy le 21 septembre 1885, él. Éc. Ch. Boulevard des Batignolles, 45. [Thévenin.]

Cotard (René), né à Lorient le 26 décembre 1884, él. Éc. N. Rue d'Ulm, 45. [Bérard.]

Courtial (Gabriel), né à Entraygues le 18 avril 1881. Rue Boursault, 55. [Clermont-Ganneau, Chabot.]

Cram Gordon Lafayette, né à New-York le 19 septembre 1872. *Américain*. Rue Cassette, 29. [Roques.]

Cranwell (Ricardo E.), né à Buenos Ayres le 1er septembre 1871. Rue du Faubourg-Saint-Honoré, 182. [Villefosse, Chatelain, Mispoulet.]

Cuneo d'Ornano (André), né à Elbeuf (Seine-Inférieure) le 13 avril 1884. Caserne de la Pépinière. [Longnon.]

Cuny (Albert-Henri-Marie), né à Saint-Dié (Vosges) le 15 mai 1869, agr. gramm. Rue Saint-Jacques, 160. [Meillet, Gauthiot.]

Daian (Joseph), né à Oran le 12 octobre 1885, él. Éc. N. Rue d'Ulm, 45. [Derenbourg.]

Dartigue (Henry), né à Athis-de-l'Orne le 8 mai 1879. Rue des Feuillantines, 5. [Lefranc.]

Daveluy (Charles), né à la Rochelle le 17 oct. 1829. Boulevard Brune, 107. [Clermont-Ganneau.]

David (André-Charles), né à Meung-sur-Loire le 15 avril 1884, lic. l. Rue de l'Écluse, 25, à Melun. [Lévi.]

David (Jules), né à Paris le 26 janvier 1857. Rue Pergolèse, 32. [Guieysse.]

Delaporte (Louis-Joseph), né à Saint-Hilaire-du-Harcouët le 22 octobre 1874, doct. philos. Rue de l'Abbé-Grégoire, 33. [Scheil.]

Delaporte (Raymond), né à Châteauneuf-du-Faou le 1er juillet 1878, doct. dr. Rue Littré, 20. [Longnon, Gaidoz.]

Deloncle (Pierre), né à Sartène (Corse), le 16 août 1886, él. Éc. Ch. Rue Gazan, 9. [Lot.]

Delp (Wilhelmine), née à Londres le 13 novembre 1882, *Anglaise*. Rue de l'Assomption, 28. [Roques.]

Deltheil (Charles), né à Toulouse le 15 décembre 1880, lic. l. Avenue des Gobelins, 19. [Mispoulet, Villefosse.]

Dessus-Lamare (Alfred), né à Paris le 25 mars 1874. Rue Leclerc, 6. [Lambert.]

Destray (Paul), né à Tillenay (Côte-d'Or) le 16 novembre 1883, él. Éc. Ch. Boulevard des Batignolles, 45. [Longnon.]

Détrez (Alfred), né à Mamers le 27 août 1884, lic. dr. Rue Saint-Jacques, 171. [Mispoulet.]

Dewé (Charles), né à Kingsdown (Kent) le 2 mai 1879, *Anglais.* M. A. Rue Jules-César, 13. [Passy.]

Dokoupilová (Ludmila), né à Hodolany en Moravie le 11 janvier 1875, *Tchèque.* Rue de Turin, 26. [Passy.]

Dossios (Nicolas), né à Janina le 22 mars 1856, doct. l., *Roumain.* Place du Marché-Saint-Honoré, 27. [Psichari, Roques.]

Dreisner (Aron), né à Lodz le 14 avril 1887, *Russe.* Boulevard Saint-Marcel, 51. [Lambert.]

Dresch (Joseph), né à la Flèche le 14 janvier 1871, doct. l., prof. d'allemand. Lycée Lakanal. [Gauthiot.]

Drobinski (Alexandre), né à Odessa le 1er mai 1886, *Russe.* Rue des Lyonnais, 5. [Clermont-Ganneau, Lévi.]

Drouhet (Charles), né à Berlad le 3 février 1879, prof. au lycée de Bucharest, *Roumain.* Rue Berthollet, 24. [Lefranc, Thomas.]

Ducros (Jean), né à Orléansville (Algérie), le 5 décembre 1885, él. Éc. N. Rue d'Ulm, 45. [Haussoullier.]

Dugas (Charles), né à Alais le 22 oct. 1885, él. Éc. N. Rue d'Ulm, 45. [Lefranc, Finot.]

Dujardin (Edouard), né à Saint-Gervais (L.-et-Ch.) le 10 nov. 1861. Rue du 29-juillet, 7. [Is. Lévy.]

Eber (Charles), né à Krautergersheim le 15 février 1865, *Allemand.* Quai des Grands-Augustins, 37. [Reuss.]

Ebersolt (Jean), né à Montbéliard le 22 juin 1879, lic. l. Rond-point Bugeaud, 5. [Psichari, Serruys.]

Eggenschwiler (Émile), né à Soleure le 18 septembre 1880, *Suisse*, lic. l. Rue Saint-Vincent, 43. [Thomas, Gilliéron, Roques.]

Elardin (Marie-Céline), née à Versailles le 1er octobre 1863. Rue de l'Odéon, 9, [Lefranc.]

Erb (Émile), né à Zurich le 12 août 1881, *Suisse.* Rue Monge, 97. [Passy.]

Ernout (Alfred), né à Lille le 30 oct. 1879, agr. gramm., dipl. de l'Éc. des hautes études. Rue Vavin, 18. [Meillet, Gauthiot, Lévi.]

Esch (Mathias), né à Kaundorf le 2 novembre 1882, doct. en philos. *Luxembourgeois.* Rue Toullier, 11. [Passy, Roques.]

Esmonin (Edmond), né à l'Étang-Vergy (Côte-d'Or) le 24 octobre 1877, agr. hist. Rue Berthollet, 11. [Bérard.]

Faddegon (Johan Melchior), né à Amsterdam le 31 octobre 1871, *Hollandais.* Professeur. Avenue de la République à Montrouge, 57. [Guieysse.]

Faïtlovitch (Jacques), né à Lodz le 15 février 1881, *Russe.* Rue Dauphine, 33. [Derenbourg, Halévy, Finot.]

FAZY (Max.-Émile-Antoine), né à Besançon le 30 août 1883, él. Éc. Ch. Avenue de Saint-Cloud, 89, à Versailles. [Roy.]

Feuillâtre (Paul-Benjamin), né à Paris le 28 janvier 1881, lic. l., dr. Rue de Passy, 59. [Bérard.]

Ficandt (Anna), née à Padasjoki le 26 avril 1882, *Finlandaise.* Rue de Mézières, 4. [Passy.]

FLANDIN (Étienne-Marcel), né à Clermont-Ferrand le 13 février 1882, él. Éc. N. Rue d'Ulm, 45. [Jacob, Desrousseaux, Finot.]

FLEURY (Eugène-Frédéric), né à Paris le 29 avril 1869. Boulevard Saint-Michel, 123. [Longnon.]

FLICOTEAUX (Emmanuel), né à Paris le 2 juin 1882, lic. hist. et géogr., él. Éc. Ch. Rue de Grenelle, 59. [Roy, Bémont, Lot, Roques.]

FRANÇON (Jean), né à Saint-Étienne le 24 juin 1880. Rue de Vaugirard, 74. [Scheil.]

Frémont-Saint-Chaffray (Berthe). Rue de Seine, 54. [Soury.]

FRÉMY (Elphège), né à Paris le 14 février 1883, él. Éc. Ch. Rue Casimir-Perrier, 11 *bis.* [Roy, Longnon.]

FREY (Jean-Baptiste), né à Ingersheim le 26 avril 1878, *Allemand.* Rue Lhomond, 30. [Lambert.]

Friedrich (Ernest), né à Haiger le 4 août 1883, *Allemand.* Rue Royer-Collard, 14. [Roques.]

GABRIC (Gabriel), né à Rennes le 25 septembre 1886, él. Éc. Ch. Bourg-la-Reine. Rue de la Bièvre, 1 *ter.* [Longnon, Roy.]

Gaudubois (Raymond), né à Chartres le 3 déc. 1886. Rue de la Condamine, 18. [Chatelain.]

GAUTIER (J.-E.), né à Lyon le 6 septembre 1861. Rue d'Assas, 72. [Scheil.]

GAUTIER (Pierre), né à Dijon le 13 janvier 1884, él. Éc. Ch. Rue de la Chaise, 22. [Roy, Longnon, Lot.]

Gayan (Émile), né à Madrid le 9 février 1870, lic. l. Rue Vernier, 19 *bis.* [Morel-Fatio.]

Gazay (Joseph), né à Beaucaire le 1er juin 1876, lic. l. Rue Bréa, 5. [Longnon.]

Gebelin (François), né à Bordeaux le 27 février 1884, lic. l. Rue Monge, 21. [Longnon.]

GENNRICH (Frédéric), né à Colmar (Haut-Rhin), le 27 mars 1883, *Allemand.* Rue de la Santé, 46. [Lefranc, Roques.]

GENOUILLAC (H. DE), né à Rouen le 15 mars 1881, lic. théol. Rue de Vaugirard, 74. [Scheil.]

GERNET (Louis), né à Paris le 28 novembre 1882, ancien él. Éc. N., agr. gr. Rue d'Ulm, 45. [Haussoullier, Serruys.]

Gilliard (Charles), né à Fiez le 16 février 1879, lic. l. *Suisse.* Rue Chomel, 15. [Haussoullier.]

Ginsburger (Ernest), né à Héricourt (Haute-Saône) le 15 avril 1876. Rue Fléchier, 4. [Is. Lévy.]
Giron (Noël), né à Bois-Colombes le 22 août 1884. Rue des Aubépines, 117, à Bois-Colombes. [Guieysse, Moret, Derenbourg.]
Goldblatt (Maurice), né à Mitau le 28 août 1879, lic. sc. *Russe*. Rue du Faubourg-Poissonnière, 144. [Soury.]
Gramont (Jules), né à Paris le 12 septembre 1878. Rue Mauconseil, 18, à Fontenay-sous-Bois. [Thévenin.]
Griveau (Marc-Maria), né à Paris le 22 novembre 1885, él. Éc. L. O. Rue de l'Université, 38. [Derenbourg.]
Guérin (Henri), né à Dol-de-Bretagne le 2 avril 1866, lic. l. Rue du Cherche-Midi, 99. [Derenbourg.]
Guillotel (François), né à Combourg le 24 mai 1861, lic. l., agr. d'anglais. Rue Gazan, 39. [Longnon.]
Guitard (Eugène), né à Toulouse le 26 déc. 1884, él. Éc. Ch. Boulevard Saint-Germain, 54. [Longnon, Roy, Thomas.]
Gutesman (Samuel), né à Galatz en 1850. Avenue d'Italie, 57. [Clermont-Ganneau, Lambert, Is. Lévy.]

Hachez (Norbert), né à Avesnes-sur-Helpe le 18 août 1877, doct. dr., philos. et l. *Belge*. Rue Le-Verrier, 21. [Villefosse, Haussoullier.]
Hamet (Ismaël-Benhamed), né à Alger le 4 août 1857. Rue Auguste-Bartholdi, 8. [Derenbourg.]
Hatzfeld (Jean), né à Nancy le 29 nov. 1880, agr. gr. Avenue de Villiers, 5. [Haussoullier, Lambert, Is. Lévy.]
Herbert (Joseph), né à Flavy-le-Martel (Aisne) le 9 janv. 1839. Rue Hautefeuille, 19. [Lambert, Clermont-Ganneau.]
Hirschauer (Charles), né à Versailles le 29 mars 1888, él. Éc. Ch. Rue de Rivoli, 186. [Longnon, Psichari.]
Hissbach (Frieda), née à Bitterfeld le 28 avril 1881, *Allemande*. Rue des Écoles, 32. [Reuss.]
Hönes (Walter), née à Weinsberg le 24 septembre 1878, *Allemande*. Avenue d'Orléans, 8. [Reuss.]
Houdayer (Raymond), né à Paris le 30 juin 1883, él. Éc. Ch. Boulevard Raspail, 208. [Roy.]
Huber (Joseph), né à Riedem le 20 septembre 1884, *Autrichien*. Rue Cujas, 16. [Thomas, Morel-Fatio, Gilliéron, Meillet, Passy, Roques, Gauthiot.]
Hubschmied (J. U.), né à Rüschegg (Berne) le 4 fév. 1881, *Suisse*. Rue de l'Odéon, 3. [Thomas, Gilliéron, Roques.]
Huhn (Vital), né à Stralsbach (Bavière) le 4 mai 1884, B. A., *Allemand*. Rue de Dunkerque, 2. [Gilliéron.]
Huvelin (Gabriel), né à Beaune le 12 sept. 1869, lic. l. Rue de Grenelle, 42. [Scheil.]

Ils (Max), né à Ulm-sur-le-Danube le 30 août 1883, *Allemand*. Rue de Lancry, 29. [Passy.]

Isnard (Émile), né à Digne le 1er janv. 1883, él. Éc. Ch. Rue Gay-Lussac, 29. [Roy.]

Janicot (Charles), né à Paris le 1er octobre 1883, lic. l. Rue Bobillot, 12. [Lefranc.]

Jérusalem (Irène), née à Nikolsburg le 10 septembre 1882, *Allemande*. Rue de Seine, 76. [Passy.]

Johnson (Fanny-Cécile), née à Stratford le 5 août 1868, M. A., *Anglaise*. Rue d'Assas, 51. [Passy, Thomas, Roques.]

Joliclerc (Eugène), né à Lyon le 10 septembre 1869, lic. l. Rue du Four, 28. [Morel-Fatio.]

Jones (Daniel), né à Londres le 12 septembre 1881, B. A., *Anglais*. Grande-Rue à Bourg-la-Reine, 21. [Passy.]

Joüon (Paul), né à Nantes le 6 février 1871, lic. l. Rue de Grenelle, 42. [Lambert.]

Juvet (Alfred), né à Fleurier le 17 déc. 1878, lic. l., doct. philos., *Suisse*. Rue des Saint-Pères, 9. [Meillet, Gaidoz, Gauthiot.]

Knappe (Pierre), né à Livonie le 14 décembre 1872, *Russe*. Rue Troyon, 10. [Lefranc.]

Kolowrat (Georges), né à Piatigorsk (Caucase) le 3 juin 1887, *Russe*. Rue Saint-Louis-en-l'Île, 64. [Finot, Roques.]

Kornfeind (Idalea), née à Olmütz le 16 janv. 1879, *Autrichienne*. Rue Guizarde, 2. [Reuss, Passy, Roques.]

Krill (Hans), né à Eger (Bohême) le 12 avril 1884, *Autrichien*. Rue du Sommerard, 5. [Passy.]

Kühn (Editha), née à Meerane en Saxe le 21 février 1886, *Allemande*. [Reuss, Lefranc.]

Kybal (Vlastimil), né à Cernochov le 30 mai 1880, doct. l., *Tchèque*. Rue Soufflot, 3. [Reuss, Bémont.]

Labaste (Henri-Charles), né à Paris le 6 févr. 1874, agr. des lettres, prof. lycée de Tourcoing. Rue des Abbesses, 48. [Psichari.]

Laborde (Jules-Jean-Baptiste), né à Bayonne le 30 avril 1871, lic. l. Rue Auguste-Comte, 17. [Morel-Fatio.]

Labruyère (Raymond), né à Reims le 20 juin 1882. Avenue Marceau, 74. [Lefranc.]

La Force (François de), né à Carcassonne le 14 octobre 1857. Rue François-Ier, 14. [Roy.]

Lambert (Elie), né à Bayonne le 10 avril 1888. Avenue Trudaine, 27. [Lefranc.]

Lanco (Pascal), né au Palais le 12 avril 1879, él. Éc. Ch. Boulevard Saint-Michel, 129. [Longnon, Roy.]
Langdon (Stéphen), né à Mourac (Michigan) le 8 mai 1876, doct. philos., *Américain*. Rue Madame, 60. [Scheil, Clermont-Ganneau, Is. Lévy.]
Langlais (Jacques-F.), né à Clermont-Ferrand le 17 mai 1884, él. Éc. N. Rue d'Ulm, 45. [Chatelain, Mispoulet.]
Lankmayr (Margarete), née à Brün (Moravie) le 28 avril 1882, *Autrichienne*. Rue Saint-Jacques, 225. [Roques.]
Lanson (René), né à Paris le 11 juillet 1884, lic. l. Rue Saint-Vincent-de-Paul, 18. [Haussoullier.]
Laporte (Edouard-Georges-Auguste), né à Paris le 3 mars 1870, secr. Soc. d'ethnographie. Route Nationale, à Cormeilles-en-Parisis. [Guieysse.]
Labbé (Georges), né à Paris le 10 avril 1881, lic. l. Rue de Paris, 69, à Clamart. [Roy, Thévenin, Bémont.]
Larson (Viktor), né à Föra le 18 décembre 1876, *Suédois*. Rue de Trévise, 14. [Passy.]
Latouche (Robert), né au Mans le 24 novembre 1881, lic. l., dr. Rue de l'Odéon, 10. [Bémont.]
Lauras (Étienne), né à Paris le 3 mars 1841. Rue Madame, 56. [Bémont.]
Laurent (Henri-Robert), né à Saint-Genix-d'Aoste le 14 mars 1884, él. Ec. N. Rue d'Ulm, 45. [Villefosse, Lefranc, Finot.]
Lavagne (Paul), né à Dunkerque le 19 juillet 1871. Rue du Ranelagh, 139. [Lefranc.]
Lavergne (Géraud), né à Moulins le 3 janvier 1884, él. Éc. Ch. Rue Serpente, 30. [Roy.]
Laville (André), né à Paris le 20 déc. 1856, préparateur à l'Éc. des Mines. Avenue des Gobelins, 39. [Guieysse, Moret.]
Lazard (Michel), né à Paris le 6 avril 1840, lic. dr. Rue Boutarel, 2. [Lefranc.]
Le Barrois d'Orgeval (Gabriel), né à Paris le 11 juin 1879, lic. philos., él. Éc. Ch. Avenue Bugeaud, 51. [Longnon, Roy.]
Leblanc (Ange), né à Blarin le 23 nov. 1843. R. Claude-Bernard, 7. [Soury.]
Leclerc (Louis-Émile), né à Brachay le 18 juin 1860, lic. l., prof. libre. Rue Leverrier, 15. [Longnon.]
Lecourt (Marcel), né à Paris le 21 octobre 1881, dipl. études sup. Boulevard Saint-Michel, 47. [Chatelain, Thomas.]
Legendre (Achille-Clément-Paul), né à Longjumeau le 27 avril 1869, agr. gr. Passage Miollis, 14. [Chatelain.]
Lelong (Henri), né à Paris le 3 mai 1884. Rue Foucault, 6. [Meillet, Lévi, Finot.]
Lemoy (Paul-Albert), né à Ancemont le 23 août 1882. Rue du Cherche-Midi, 88. [Scheil.]
Leriche (Jules-Achille), né à Freneuse le 18 avril 1829, agr. l. viv. Villa de la Reine, à Versailles. [Longnon, Thomas.]

Leroy (Marie-Elise), née à Bruxelles. *Belge*. Rue des Grandes-Carrières, 37. [Lefranc.]

Lesur (Henri), né à Aulnay-les-Valenciennes le 12 novembre 1884, él. Éc. N. Rue d'Ulm, 45 [Lefranc.]

Lévy-Bruhl (Henri), né à Paris le 18 déc. 1884, lic. l. Rue Lincoln, 7. [Lot, Is. Lévy.]

Lion (Hedvig), née à Mayence le 21 juin 1885, *Suédoise*. Rue Scheffer, 7. [Finot.]

Longnon (Jean), né à Paris le 5 juillet 1887, él. Éc. Ch. Rue de Bourgogne, 52. [Psichari.]

Lote (Georges-Ernest), né à Lorient le 19 mai 1880, agr. gr. Rue de Pontoise, 26. [Lefranc, Roques.]

Lötschert (Hugo), né à Höhr (Cassel) le 31 juillet 1884, *Allemand*. Rue Saint-Sulpice, 36. [Passy.]

Louis (Gabrielle), née à Paris. Rue Antoine-Roucher, 2. [Lefranc.]

Louvière (Arthur), né à Elliant le 20 juin 1876, lic. l. Rue de Vaugirard, 74. [Lefranc.]

Loviot (Louis), né à Paris le 18 avril 1885. Avenue Velasquez, 3. [Lefranc.]

Lubimenko (Inna), née à Saint-Pétersbourg le 1er avril 1878, *Russe*. Rue des Ecoles, 32. [Thévenin, Bémont.]

Luguet (Henri-Clément), né à Neuilly-sur-Seine le 6 octobre 1879. Rue Bosio, 13. [Passy.]

Lur-Saluces (Alexandre de), né à Sauternes le 31 juillet 1850. Rue Dumont-d'Urville, 10. [Soury.]

Mackenzie (Donald), né à Glasgow le 30 juin 1879, *Américain*. Boulevard Saint-Michel, 31. [Morel-Fatio.]

Macler (Frédéric), né à Mandeure (Doubs) le 26 mai 1869, él. Dipl. de l'École des hautes études. Rue Réaumur, 39. [Clermont-Ganneau.]

Macy (Grace-S.), née à Rahway (New-Jersey) le 18 août 1870, A. B., *Américaine*. Rue de l'Assomption, 10. [Finot.]

Mamelock (Julien), né à Zurich le 2 mai 1881, *Suisse*. Rue Soufflot, 3. [Gilliéron, Thomas, Morel-Fatio, Roques.]

Marchal (Léon), né à Lunéville le 1er janvier 1882. Rue du Cherche-Midi, 88. [Scheil.]

Marestaing (Pierre), né à Paris le 27 octobre 1880, lic. dr. Boulevard Flandrin, 17. [Moret.]

Marouzeau (Éléonore), née à Hambourg le 22 mars 1878. Rue Schœlcher, 4. [Lévi.]

Marouzeau (Jules), né à Fleurat (Creuse) le 20 mars 1878. Rue Schœlcher, 4. [Villefosse, Havet, Chatelain, Lévi.]

Marsay (Edmond de), né à Loches en 1862, ancien élève de l'École Polytechnique. Rue Clément-Marot, 6. [Psichari.]

Martin (François), né à Montsalvy le 16 septembre 1867, dipl. de l'École des hautes études. Rue Bréa, 19. [Scheil.]

Maspero (Henri), né à Paris le 15 décembre 1883, dipl. d'études sup. hist. et géogr. Avenue de l'Observatoire, 24. [Lévi.]

Massignon (Louis), né à Nogent-sur-Marne le 25 juillet 1883, lic. l., dipl. études sup. hist. et géogr. Rue de l'Université, 91. [Derenbourg.]

Massis (Henri), né Paris le 21 mars 1886. Rue de Miromesnil, 106. [Lefranc.]

Masson (Paul), né à Cette le 19 septembre 1882, él. Éc. N. Rue d'Ulm, 45. [Lefranc.]

Mathieu (Georges), né à Nîmes le 10 déc. 1882, lic. l., él. Éc. Ch. Rue de Tournon, 13. [Roy, Bémont.]

Maugeret (Louis-Alexandre), né à Paris le 28 janv. 1828. Rue du Cherche-Midi, 102. [Lefranc, Gilliéron, Thomas.]

Mazeran (Georges), né à Paris le 26 avril 1884, él. Éc. Ch. Rue des Martyrs, 66. [Thévenin, Roy.]

Mazon (André), né à Paris le 7 septembre 1881, lic. l. Rue du Vieux-Colombier, 18. [Meillet.]

Mazon (Maurice-Paul-Emmanuel), né à Privas le 25 juin 1874, agr. et doct. Rue du Vieux-Colombier, 18. [Desrousseaux, Bérard.]

Medan (Pierre), né à Galié le 17 avril 1881, lic. l. Rue de l'Abbé-Groult, 46. [Havet, Chatelain.]

Meier (Hermann), né à Bersel, le 23 décembre 1876, professeur. *Allemand.* Rue des Écoles, 32. [Passy.]

Mesnard (Georges), né à Paris le 14 mars 1845, lic. dr. Rue de la Boétie, 7, [Longnon.]

Michalek (Hélène), née à Sparbach, près de Vienne, le 25 juin 1884, *Autrichienne.* Rue de Vaugirard, 16. [Roques.]

Michaud (Régis), né à Montélimar le 1er mai 1878, lic. l. Rue d'Assas, 72. [Thomas, Roques.]

Michel (Bernard), né à Constantinople le 18 février 1878, *Ottoman.* Rue Claude-Bernard, 1. [Derenbourg.]

Michel (Robert), né à Montpellier le 12 oct. 1884, lic. l., él. Éc. Ch. Rue Claude-Bernard, 59. [Roy, Bémont.]

Michelson (Émilie), née à Riga le 26 septembre 1880, *Allemande.* Boulevard Saint-Michel, 95. [Passy.]

Mignon (Marie-Théophile-Maurice), né à Prémery le 9 août 1882. Rue Saint-Sulpice, 22. [Lefranc, Morel-Fatio.]

Miladowski (Robert), né à Carcassonne le 9 févr. 1883. Rue Gay-Lussac, 76. [Chatelain.]

Mitrani (Samarian), né à Bucharest en mars 1874, professeur, *Roumain.* [Morel-Fatio, Is. Lévy.]

Mokhtar (M. Sulaiman), né au Caire le 5 avril 1880, *Égyptien.* Rue Scheffer, 57 *bis.* [Derenbourg.]

Mollat (Guillaume), né à Nantes le 1er février 1877. Rue Cassette, 10. [Longnon.]

Moore (John.-L.), né à Belfast le 25 octobre 1880, B. A., *Irlandais*. Rue Servandoni, 11. [Passy.]

Morize (André), né à Pleix le 18 septembre 1884, él. Éc. N. Rue d'Ulm, 45. Haussoullier.]

Moulin (Eugène), né à Marseille le 31 octobre 1875, lic. l. Rue Berthollet, 16, à Arcueil. [Haussoullier.]

Munier (Marie-Charles-Louis), né à Pont-à-Mousson le 17 mai 1837, lic. dr. Rue de la Sorbonne, 2. [Guieysse, Moret.]

Muriaux (Eugène), né à Paris le 20 juillet 1846, lic. d. Rue de la Pompe, 66. [Longnon, Lefranc.]

Nedelcu (Constantin), né à Kákova (Autriche-Hongrie) le 1er nov. 1882, *Roumain*. Place de l'Odéon, 6. [Roques.]

Noël (Pierre), né à Paris le 3 juin 1875. Avenue d'Orléans, 142. [Lévi.]

Oger (Henri-Joseph), né à Montrevault le 1er novembre 1885. Rue Oblin, 6. [Finot.]

O'Gorman (Patrice), né à Bork le 14 avril 1870, *Irlandais*. Rue des Irlandais, 5. [Gaidoz.]

Oheix (André), né à Loudéac le 26 novembre 1882. Rue Saint-Séverin, 40. [Thévenin, Lot.]

Oldham (James-Basil), né à Clapham le 28 février 1882, B. A., *Anglais*. Rue Saint-Jacques, 151 *bis*. [Bémont.]

Oulmont (Charles), né à Mulhouse le 1er novembre 1883, lic. l. Place Malesherbes, 5. [Thomas.]

Ouverleaux (Émile), né à Ath le 12 janv. 1846, *Belge*. Rue Cortambert, 13. [Clermont-Ganneau, Villefosse.]

Pannier (Jacques), né à Saint-Prix le 12 juillet 1869, lic. l. et dr. Rue de Tournon, 20. [Lefranc.]

Paquignon (Paul), né à Paris en septembre 1883, él. Éc. L. O. Rue Lecourbe, 25. [Derenbourg.]

Pascal (J.-Dominique), né à Lyon le 28 mai 1846. Impasse de l'Orillon, 5. [Passy.]

Patry (Henry-Édouard), né à Royan le 22 mai 1877, archiv. de la Haute-Marne. Rue Toullier, 11. [Lefranc.]

Paulhan (Suzanne), née à Nîmes. Rue Gay-Lussac, 42. [Passy.]

Perczel (Gabriel de), né à Kolozsvàr le 9 novembre 1886, *Hongrois*. Rue Casimir-Delavigne, 3. [Meillet, Finot, Gauthiot.]

Péresvietov (Paul), né à Kherson le 29 décembre 1874, *Russe*. Boulevard Saint-Michel, 147. [Meillet, Passy.]

Peristiano (Marie), née à Céphalonie en 1879, *Grecque*. [Lefranc.]

Perreau (Louis-Étienne-Émile), né à Clamecy (Nièvre) le 16 oct. 1857. Rue Legendre, 62. [Guieysse, Moret.]

Perrotin (Léo-Marc), né à Recloses le 17 octobre 1881. Répétiteur au Collège Jacques-Amyot à Melun. [Lefranc.]

Petrou (Alfred), né à Tachau en Bohême le 29 juin 1882, *Autrichien*. Rue du Sommerard, 5. [Lefranc.]

Picard (Charles), né à Arnay-le-Duc le 7 juin 1883, él. Éc. N. Rue d'Ulm, 45. [Haussoullier.]

Pichard du Page (René), né à Paris le 19 janvier 1886, él. Éc. Ch. Rue Duplessis, 66, à Versailles. [Roy.]

Piédagnel (Charles), né à Paris le 21 janvier 1882, lic. l., dipl. études sup. avenue de Choisy, à Villeneuve-Saint-Georges, 10. [Lefranc.]

Pirot (Louis), né à Châteauroux le 9 juillet 1881. Rue de Vaugirard, 74. [Scheil.]

Plastara (Georges), né à Lupsanu le 27 mars 1881, doct. dr., *Roumain*. Rue des Écoles, 24. [Lefranc.]

Polain (Marie-Louis), né à Liège le 28 oct. 1866, *Belge*. Rue Madame, 60 [Lefranc.]

Pommier (Georges), né à Paris le 9 avril 1886. Boulevard des Batignolles, 29. [Lefranc.]

Ponchont (Maximilien), né à Paris le 8 décembre 1881. Rue de la Convention, 164. [Chatelain.]

Popescu-Ciocañel (Georges), né à Ploesti le 9 mars 1869, lic. l., *Roumain*. Rue des Écoles, 3. [Derenbourg, Clermont-Ganneau.]

Popovici (Jean-Nicolas), né à Filiora le 8 octobre 1877, lic. l., *Roumain*. Rue Monge, 70. [Roques.]

Porteau (Paul Robert), né à Paris le 17 février 1881, agr. Rue Berthollet, 24. [Thomas.]

Pouchenot (Achille), né à Vernierfontaine le 18 mai 1879, répétiteur au Collège Chaptal. Avenue des Gobelins, 31 *bis*. [Longnon.]

Poupardin (René), né au Havre le 27 février 1874, ancien membre de l'École française de Rome, él. dipl. Éc. des hautes études. Rue Soufflot, 18. [Lot.]

Précuac (Léon-J.-F.), né à Condom le 18 nov. 1881, él. Éc. N. Rue d'Ulm, 45. [Havet, Chatelain.]

Protot (Eugène), né à Carisey le 27 janvier 1839. Boulevard Voltaire, 216. [Derenbourg.]

Provotelle (André-Auguste), né à Rouen le 3 octobre 1881, lic. l. Boulevard ort-Royal, 64. [Meillet.]

Prytz (Ellen-Marie), née à Copenhague en septembre 1881, *Danoise*. Rue Rataud, 6. [Passy.]

Quaresima (Enrico-M.), né à Tuenno le 24 mars 1883, *Italien*. Boulevard de Port-Royal, 85. [Passy.]

Raingeard (Pierre), né à Niort le 17 janvier 1882, lic. l. Rue de Rennes, 159. [Jacob, Haussoullier.]
Raulet (Lucien), né à Paris le 11 oct. 1843. Rue des Dames, 9. [Longnon.]
Ray (Marcel), né à Saint-Léon, le 8 juillet 1878, agr. All. Rue d'Ulm, 45. [Gauthiot.]
Rébeillé (Gustave), né à Mont-d'Astarac le 5 janv. 1882, él. Éc. N. Rue d'Ulm, 45. [Chatelain, Lévi, Havet, Meillet.]
Reby (Eugène), né à Chambéret le 13 mars 1879, él. dipl. Éc. L. O. Place de la Sorbonne, 6. [Meillet.]
Reby (Varvara), née à Tiflis (Caucase) le 1er juillet 1883. Place de la Sorbonne, 6. [Soury.]
Régné (Jean), né à Armissan le 28 mars 1883, él. Éc. Ch. Boulevard Saint-Michel, 125. [Bémont, Roy.]
Reinach (Ad.-J.), né à Paris le 10 janv. 1887, lic. l. Avenue Van-Dyck, 6. [Haussoullier, Jacob, Bérard, Lebègue.]
Reinhold (Joachim), né à Lublin le 3 août 1879, doct. l., *Polonais*. Rue Vauquelin, 9. [Thomas, Roques.]
Renoir (Edmond-P.-A.), né à Paris le 9 mars 1884, lic. l. Rue Saint-Georges, 35. [Lambert.]
Rens (Albert), né à Saint-Denis (Seine) le 31 mars 1871, lic. l. Rue de la Bastille, 4. [Clermont-Ganneau, Scheil, Chabot.]
Richard-Bloch (Jean), né à Paris le 25 mai 1884, dipl. études sup. Boulevard Malesherbes, 103. [Roy.]
Ridpath (Marion), née à Edinburgh le 5 mai 1877, M. A., *Écossaise*. Rue Barthélemy, 10. [Passy.]
Rigal (Jean-Louis), né à Couluzou le 8 septembre 1875, lic. l. Rue de Vaugirard, 74. [Thomas, Morel-Fatio, Longnon, Gillieron, Roques.]
Riottot (Gustave), né à Paris le 22 avril 1864, lic. dr. Rue de la Pompe, 157. [Longnon.]
Ritchie (Robert L. Graeme), né à Glascow le 16 nov. 1880, *Écossais*. Rue Bausset, 7. [Thomas, Roques.]
Ritter (Georges), né à Gray le 19 décembre 1881, lic. l., él. Éc. Ch. Rue Vauquelin, 13. [Lot, Bémont.]
Robin (Marcel-Marie-René-Camille), né à Orléans le 10 septembre 1882, él. Ec. Ch. Avenue du Maine, 171. [Roy, Morel-Fatio.]
Röll (Karl), né à Steingrün le 27 janvier 1884, *Autrichien*. Rue du Sommerard, 5. [Passy.]
Roman (Alcide-Ernest-Antoine), né à Valence-sur-Rhône le 14 mai 1858, lic. dr. Rue Bouret, 37. [Lambert.]
Romeu (Jean), né à Ria le 13 févr. 1875, lic. l. Rue de Vaugirard, 46. [Morel-Fatio, Roques, Thomas.]
Romier (Lucien), né à Moiré le 29 octobre 1885, él. Éc. Ch. Rue Casimir-Delavigne, 3. [Roy, Lefranc, Roques.]

Roussac (Alexandre), né à Minsk le 19 janvier 1886, *Russe*. Rue Berthollet, 15. [Soury.]

Roussel (Louis-Marie-Albert), né à Nîmes le 6 octobre 1881, agr. l. Rue Victor-Cousin, 6. [Haussoullier, Meillet, Bérard.]

Roussen de Florival (Henri-Ferdinand-Louis de), né à Laon le 3 nov. 1879, lic. l. Rue de l'Université, 5. [Roy, Longnon.]

Rousset (Maurice), né à Paris le 13 mars 1884, él. Éc. Ch. Rue Arsène-Chéreau, 33, à Montreuil-sous-Bois. [Longnon, Roy.]

Ruelle (Angelin), né à Beauvezer le 22 juillet 1860. Avenue de Neuilly, 62, à Neuilly-sur-Seine. [Longnon.]

Ruinaut (Joseph), né à Castaudet (Landes) le 15 nov. 1884, él. Éc. Ch. [Longnon, Roy, Roques.]

Rumpf (Frédéric-Albert), né à Livingston (New-Jersey) le 14 nov. 1852, prof. au Conservatoire de New-York, *Américain*. Rue Pergolèse, 5. [Soury.]

Ruutz-Rees (Caroline), née à Londres le 16 août 1865, *Américaine*. Rue d'Assas, 40. [Lefranc.]

Rzendowski (Etienne), né à Dziatoszice en novembre 1883, *Russe*. Rue Laromiguière, 7 *bis*. [Is. Lévi.]

Salomé (Céleste-Marie-Théodore), né à Paris le 17 juin 1848, professeur libre. Rue Erlanger, 25. [Lefranc.]

Salvini (Joseph), né à Arcueil le 26 août 1887, él. Éc. Ch. Avenue Verdier, 11, à Montrouge. [Roy.]

Saroïhandy (Jean-Joseph), né à Saint-Maurice-sur-Moselle le 13 septembre 1867, agr. Avenue de Saint-Cloud, 73, à Versailles. [Thomas, Gilliéron.]

Sarran (Ferdinand), né à Panjas (Gers) le 18 février 1872, lic. l. Rue Madame, 65. [Thomas, Gilliéron, Roques.]

Saulnier (Eugène), né à Saint-Loup-des-Vignes le 7 janvier 1886, él. Éc. Ch. Rue Erlanger, 2. [Longnon, Roy.]

Sauvage (René), né à Caen le 17 févr. 1882, lic. l., él. Ec. Ch. Rue Férou, 11. [Longnon, Roy.]

Schimberg (André dit Georges), né à Vitry-le-François le 13 octobre 1870, lic. l. Rue du Cherche-Midi, 88. [Soury.]

Schöb (Johann), né à Engelburg le 2 juin 1881, *Suisse*. [Bémont, Lefranc.]

Shotwell (James J.), né à Strathroy (Canada) le 6 août 1874. B. A., Ph. D. *Anglais*. Rue des Feuillantines, 5. [Lot.]

Sigonnaud (Alcide), né à Brest le 30 sept. 1881. Boulevard Latour-Maubourg, 51 *bis*. [Guieysse.]

Slouschz (Nahum), né à Odessa le 25 déc. 1872. Rue Guy-de-la-Brosse, 11. [Derenbourg, Halévy, Clermont-Ganneau.]

Smirnof (Alexandre), né à Saint-Pétersbourg le 27 août 1883. Rue Toullier, 6 [Gaidoz, Gauthiot.]

Smith (Arthur), né à Baden-Baden (Allemagne) le 19 août 1880, B. A., *Anglais*. Rue de l'Odéon, 3. [Bémont.]

Sobieski (Venceslas), né à Lemberg (Léopol) le 26 octobre 1872, doct. phil., *Russe*. Rue de Bellechasse, 8. [Lefranc.]

Souillart (Alfred), né à Ourton le 28 mai 1863. Rue des Fossés-Saint-Jacques, 16. [Gauthiot.]

Soulier (Félicien), né à Aurillac le 25 juillet 1885. Boulevard des Batignolles, 45. [Finot.]

Spooner (Marguerite-Adelaïde), née le 8 juin 1884. Rue du Général-Appert, 20. [Guieysse.]

Szabó (Dezsó), né à Kolozsvár le 10 juin 1879, *Hongrois*. Hôtel de Suez, boulevard Saint-Michel. [Lefranc, Roques.]

Szarota (Jean), né à Wola kurowska le 13 juin 1881. *Autrichien*. Rue Limandé, 15. [Roques.]

Tallenay (Baronne Olga de), quai d'Anjou, 5. [Soury.]

Tantzscher (Erna), née à Pernau le 9 mars 1867, *Allemande*. Boulevard Saint-Michel, 95. [Passy, Lefranc.]

Tatos (Catherine), née à Pascani (Roumanie) le 5 juin 1882, *Américaine*. Rue de l'Abbé-de-l'Epée 18. [Lefranc.]

Tenner (Frédéric), née à Mulhousen à Thuringe le 31 juillet 1883. Carrefour de l'Odéon, 13. [Lefranc.]

Terracher (Adolphe), né à Vindelle le 16 février 1881, agr. gr. Rond-point Bugeaud, 5. [Thomas, Gilliéron, Roques.]

Thiard (René), né à Nîmes le 17 février 1889. Rue des Grands-Augustins, 20. [Moret.]

Thibault (Pierre-Arsène-Fabien), né au Havre le 19 janvier 1856, doct. dr., directeur des douanes de Paris. Rue de l'Entrepôt, 14. [Thévenin.]

Todd (Millcent), née à Washington le 5 février 1880, B. A., *Américaine*. Avenue de la Bourdonnais, 5. [Lefranc.]

Toelpe (Olli), née à Dessau le 10 mars 1885, *Allemande*. Rue Boulard, 35. [Reuss.]

Tourneur (Médéric), né à la Benâte (Charente-Inférieure) le 14 avril 1879, agr. d'hist. [Haussoullier, Bérard.]

Trost (Oscar), né à Pforzheim le 19 août 1882, *Allemand*. Impasse Royer-Collard, 7. [Reuss.]

Turpin (René), né à Caen le 23 avril 1885, lic. l. Rue Thouin, 10. [Lefranc, Haussoullier.]

Ungerer (Clara-Emma), née à Vienne le 7 févr. 1873, *Autrichienne*. Rue Descartes, 31. [Gaidoz, Roques.]

Vaillant (Julien), né à Saint-Mandé le 22 déc. 1883, él. Éc. N. Rue d'Ulm, 45. [Chatelain, Meillet.]

Val (Ferdinand-Louis de), né à Paris le 24 janvier 1887. Rue Saint-Ferdinand, 50. [Longnon, Lefranc.]

Varigny (Henry de), né à Honolulu (Îles Hawai), le 13 novembre 1855, doct. sc., méd. Rue Lalo, 18. [Longnon.]

Vergne (Angèle), née à Limoges le 10 août 1886. Rue de Créteil, 1, à Alfort. [Lefranc.]

Vieth (Erna), née à Stralsund en 1866, *Allemande*. Rue de Seine, 76. [Reuss.]

Viaris (Val. de), née à Ploërmel en 1860. Rue du Général-Appert, 20. [Guieysse.]

Vidal (Charles), né à Tulle. Boulevard Haussmann, 132. [Guieysse, Moret.]

Vignot (Charles), né à Joigny le 7 avril 1854, lic. dr. Rue de Lille, 30. [Villefosse.]

Villemereuil (Adrien Bonamy de), né à Saint-Maur-les-Fossés le 28 février 1867. Rue Bellechasse, 31. [Longnon.]

Vilpelle (Louise), née à Paris. Professeur. Rue Jules-César, 13. [Passy.]

Vizerie (Pierre-Saint-Amand), né à Bergerac le 4 mai 1835, doct. méd. Rue du Cherche-Midi, 13. [Lefranc.]

Wagner (Max-Léopold), né à Munich le 17 septembre 1880, *Allemand*. Rue de Vaugirard, 4. [Thomas, Roques.]

Wajnberg (Isaac), né à Kosenitze le 28 avril 1878. *Polonais*. Rue Madame, 64. [Halévy.]

Warren (Andrew Mc Carrie), né à Fall-River le 17 mai 1856, B. A. et M. A., *Américain*. Rue de Trévise, 12. [Derenbourg, Lambert.]

Wartmann (Wilhelm), né à Saint-Gall le 20 juillet 1882, *Suisse*. Rue du Val-de-Grâce, 9. [Bémont, Lot, Serruys.]

Weill (le capitaine Raymond-Charles), né à Elbeuf le 28 janvier 1874, él. dipl. Rue de Courcelles, 144. [Guieysse, Moret.]

Weiss (Edith), née à Mesnay (Jura) le 19 septembre 1854. Rue des Saints-Pères, 54. [Reuss, Lefranc.]

Wells (Leslée-Custer), né à Northfield le 24 février 1878, *Américain*. Rue d'Assas, 76. [Morel-Fatio, Lefranc.]

Wetzel (Eugène), né à Schœnau (Grand-Duché de Bade) le 31 octobre 1880, *Allemand*. Rue de Vaugirard, 74. [Scheil.]

Williams (Grace Sara), née à Galesburg (U. S. A.) le 5 fanvier 1876, *Américaine*. Rue Méchain, 17. [Lefranc, Roques.]

Wittstein (Aaron), né à Hartford le 15 mai 1882, B. A., M. A., *Américain*. Rue de Bretagne, 47. [Morel-Fatio.]

Zangroniz (Joseph), né à Bordeaux le 2 févr. 1883, lic. l., él. Éc. Ch. Rue Guénégaud, 7. [Roy, Longnon, Bémont.]

Zeitlin (Maurice), né à Paris le 18 décembre 1866. Place des Vosges, 19. [Scheil, Halévy.]

PROGRAMME DES CONFÉRENCES

POUR L'ANNÉE 1906-1907.

Les conférences pour l'année 1906-1907 auront lieu à partir du 5 novembre au 1er étage de la Nouvelle Sorbonne (rue Saint-Jacques, 46).

PHILOLOGIE GRECQUE.

Directeur d'études, M. Alfred Jacob : *Explication de l'opuscule de Julien intitulé* le Banquet ou les Césars, les mardis à 2 heures. — *Paléographie grecque : étude de l'écriture des papyrus postérieurs à l'ère chrétienne*, les vendredis à 9 heures. — *Recherches sur les abréviations et les procédés abréviatifs*, les samedis à 9 heures. — *Éléments de paléographie grecque; lecture de fac-similés*, les jeudis à 1 heure et demie. (Cette conférence sera dirigée par M. H. Lebègue.)

Directeur adjoint, M. A.-M. Desrousseaux : *Étude de la République de Platon*, les mercredis à 10 heures et demie. — *Exercices de critique verbale : lecture de textes inédits*, les jeudis à 10 heures et demie. — *Recherches de mythologie. Les Dionysiaques de Nonnus*, les vendredis à 10 heures et demie.

Directeur adjoint, M. Serruys : *Recherches sur la tradition manuscrite, le texte et les dérivés de l'histoire ecclésiastique de Socrate*, les mardis à 5 heures. — *Recherches sur la chronique d'Hippolyte de Rome et sur quelques ouvrages qui en dérivent*, les mercredis à 5 heures.

PHILOLOGIE BYZANTINE ET NÉO-GRECQUE.

Directeur d'études, M. Jean Psichari : *Principes de grammaire historique médiévale et moderne*, les lundis à 2 heures et demie. — *Études sur la chronique de Morée. Recherches lexicologiques dans le domaine du grec ancien et moderne. Exemen des travaux spéciaux entrepris par les membres de la conférence*, les dimanches à 2 heures et demie (chez M. Psichari, 16, rue Chaptal, IXe arr.).

ÉPIGRAPHIE ET ANTIQUITÉS GRECQUES.

Directeur d'études, M. B. Haussoullier, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres : *Études d'histoire et de droit grecs; Recherches et sujets de travaux*, les lundis à 9 heures. — *Explication d'un choix d'inscriptions et de papyrus grecs récemment découverts*, les jeudis à 9 heures.

PHILOLOGIE LATINE.

Directeur d'études, M. Louis Havet, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres : *Étude de la critique du texte dans les captifs de Plaute*, les vendredis à 2 heures.

Directeur adjoint, M. Émile Chatelain, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres : *Paléographie latine*, les jeudis à 10 heures. — *Lecture des notes tironiennes*, les samedis à 10 heures.

ÉPIGRAPHIE LATINE ET ANTIQUITÉS ROMAINES.

Directeur d'études, M. Héron de Villefosse, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres : *Les inscriptions religieuses de la Gaule*, les samedis à 2 heures et demie. — M. Mispoulet, élève diplômé, étudiera les institutions et l'épigraphie romaines du IVe siècle, les samedis à 10 heures.

HISTOIRE.

Directeur d'études, M. Monod, membre de l'Institut, Académie des sciences morales et politiques, professeur au Collège de France.

Directeur d'études, M. Thévenin : *Les classes rurales au moyen âge en France et en Allemagne; examen critique des théories en cours sur leur condition économique et juridique* (suite et fin), les mercredis à 10 heures et demie. — *Travaux sous la direction du professeur*, les mercredis à 2 heures et demie.

Directeur adjoint, M. Roy : *Études sur le régime municipal en Bourgogne et en Franche-Comté du XIIIe au XVIIe siècle*, les mercredis à 4 heures et demie. — *Étude de textes latins relatifs à l'histoire de la condition des terres et des personnes, du IXe au XIIIe siècle*, les jeudis à 4 heures et demie.

Directeur adjoint, M. Bémont : *Études sur les institutions municipales*

dans la Guyenne au temps de la domination anglaise, les mardis à 5 heures. — *Les sources de l'histoire d'Angleterre sous le règne de Charles Ier (1625-1649)*, les mercredis à 9 heures.

Directeur adjoint, M. Rod. Reuss : *La politique française en Allemagne dans la seconde moitié du XVIe siècle (règnes de Henri III et Henri IV)*, les mardis et vendredis à 10 heures.

Directeur adjoint, M. Ferdinand Lot : *Le règne de Charles le Chauve* (suite et fin), les lundis à 3 heures et demie. — *Les invasions scandinaves en France* (suite et fin). — *Histoire de la Normandie aux Xe et XIe siècles*, les lundis à 3 heures et demie et 4 heures et demie.

HISTOIRE DES DOCTRINES CONTEMPORAINES DE PSYCHOLOGIE PHYSIOLOGIQUE.

Directeur d'études, M. Jules Soury : *Théories des localisations spinales et cérébrales dans les différentes classes des Vertébrés*, les lundis à 5 heures. — *Structures et fonctions du système nerveux central*, les vendredis à 5 heures.

GÉOGRAPHIE HISTORIQUE.

Directeur d'études, M. Longnon, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres : *Les noms de lieu de la France, leur origine, leur signification, leurs transformations (noms d'origine ecclésiastique)*, les jeudis à 4 heures et demie. — *Les noms de lieu du territoire de Belfort*, les samedis à 4 heures et demie.

Directeur adjoint, M. Victor Bérard : *La Libye des Grecs et des Romains*, les vendredis à 8 heures un quart. — *L'île de Chypre*, les samedis à 9 heures un quart.

PHONÉTIQUE GÉNÉRALE ET COMPARÉE.

Directeur adjoint, M. Paul Passy : *Étude historique de la phonétique française*, les mardis à 2 heures. — *Exercices pratiques*, les mardis à 3 heures. — *Phonétique comparée des principales langues modernes*, les vendredis à 3 heures.

GRAMMAIRE COMPARÉE.

Directeur d'études, M. Michel Bréal, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres, professeur honoraire au Collège de France.

Directeur adjoint, M. A. Meillet : *Grammaire comparée du gotique : Explication de textes tirés du manuel de M. Streitberg,* les mardis à 10 heures. — M. Ernout, élève diplomé, étudiera *la phonétique italique,* les mercredis à 9 heures. — M. Cuny étudiera *la phonétique du dialecte dorien,* les merrcedis à 10 heures.

Directeur adjoint, M. Gauthiot : *Grammaire comparée : Traitement des finales,* les vendredis à 10 heures. — *Syntaxe germanique,* les samedis à 9 heures.

PHILOLOGIE ROMANE.

Directeur d'études, M. Antoine Thomas, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres : *Études de lexicographie romane,* les jeudis à 2 heures.

Directeur adjoint, M. A. Morel-Fatio : *Explication de textes castillans et catalans du moyen âge,* les mercredis à 4 heures trois quarts.

Directeur adjoint, M. Mario Roques : *Le groupe roman oriental,* les vendredis à 4 heures. — *Recherches sur les adverbes français,* les vendredis à 5 heures.

DIALECTOLOGIE DE LA GAULE ROMANE.

Directeur adjoint, M. Jules Gilliéron : *Étude phonétique de divers patois de la France,* les jeudis à 2 heures. — *Lecture de textes patois,* les jeudis à 3 heures.

HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA RENAISSANCE.

Directeur adjoint, M. Abel Lefranc : *Études sur l'institution chrétienne de Calvin* (édition de 1541), les lundis à 4 heures et demie. — *Recherches sur l'histoire littéraire des* XV*e* *et* XVI*e* *siècles et spécialement sur l'histoire du théâtre,* les lundis à 5 heures et demie.

LANGUES ET LITTÉRATURES CELTIQUES.

Directeur d'études, M. Gaidoz : *Exposition de la grammaire galloise et explication de textes,* les mardis à 9 heures. — *Explication de textes irlandais, tirés des* Irische Texte *de M. Windisch, et des* Hibernica Minora *de M. Kuno Meyer,* les samedis à 9 heures.

LANGUE SANSCRITE.

Directeur d'études, M. Sylvain Lévi : *Cours de 1re année. Textes élémentaires et Notions d'indianisme*, etc.), les vendredis à 9 heures. — *Fables du Pañçatantra*, les vendredis à 10 heures et demie.

Directeur adjoint, M. Louis Finot : *Éléments de langue sanscrite*, les mardis à 11 heures.

LANGUE ZENDE ET PEHLVIE.

Directeur adjoint, M. A. Meillet : *Explication de textes tirés de l'Avesta*, les lundis à 10 heures.

LANGUES SÉMITIQUES.

Directeur adjoint, M. Mayer Lambert : *Hébreu : Exposé de la grammaire hébraïque et explication du livre de la Genèse*, les mardis à 2 heures un quart. — *Explication du livre des Psaumes*, les jeudis à 9 heures. — *Syriaque : Exposé de la grammaire et explication de textes tirés de la Chrestomathie Bernstein*, les jeudis à 10 heures.

LANGUE ARABE.

Directeur d'études, M. Hartwig Derenbourg, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres : *Morceaux choisis du* Livre des Deux Jardins, *par Aboû Schâma, avec l'examen critique des sources orientales et occidentales de l'histoire de Saladin*, les mercredis à 5 heures.

LANGUE ÉTHIOPIENNE-HIMYARITE ET LANGUES TOURANIENNES.

Directeur d'études, M. Halévy : *Exposé de la grammaire éthiopienne. Explication de morceaux choisis dans la Chrestomathie éthiopienne de Dillmann. Explication des inscriptions himyarites*, les mardis à 9 heures et à 10 heures. — *Grammaire comparée des langues touraniennes*, les mardis à 11 heures.

PHILOLOGIE ET ANTIQUITÉS ASSYRIENNES.

Directeur adjoint, M. Scheil : *Explication de textes tirés de la Chrestomathie de Bruno Meissner*, les lundis à 8 heures et demie. — *Déchiffre-*

ment du VIe fascicule des Cuneiform Texts *du Musée Britannique*, les vendredis à 9 heures.

ARCHÉOLOGIE ORIENTALE.

Directeur d'études, M. Clermont-Ganneau, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres : *Antiquités orientales : Palestine, Phénicie, Syrie*, les mercredis à 3 heures et demie. (Quelques conférences sur les *Monuments épigraphiques araméens et néo-puniques* seront faites par M. Chabot, élève diplômé.) — *Archéologie hébraïque*, les samedis à 3 heures et demie.

HISTOIRE ANCIENNE DE L'ORIENT.

Directeur adjoint, M. Isidore Lévy : *Recherches sur la géographie de la Syrie*, les lundis à 4 heures. — *Les débuts de l'histoire d'Israël*, les mardis à 3 heures.

PHILOLOGIE ET ANTIQUITÉS ÉGYPTIENNES.

Directeur d'études, M. Maspero, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres.

Directeur adjoint, M. Guieysse : Première année : *Éléments de grammaire égyptienne et explication de textes hiéroglyphiques*, les jeudis à 9 heures et demie. — Seconde année : *Éléments de lecture hiératique*, les jeudis à 10 heures. — *Traduction de textes hiératiques*, les jeudis à 11 heures.

Directeur adjoint, M. Moret : *Études des monuments relatifs au règne d'Horemheb*, les mardis à 4 heures et demie. — *Textes relatifs aux fondations religieuses : Étude du grand Papyrus Harris*, les mardis à 5 heures et demie.

Histoire de la philologie classique. — Directeur d'études, M. P. de Nolhac, conservateur du Musée de Versailles.

Antiquités chrétiennes. — Directeur d'études, M. L. Duchesne, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres, directeur de l'École française de Rome.

M. Henri Lebègue, chef des travaux paléographiques [1], se tiendra à la disposition des élèves, à la Bibliothèque nationale, les lundis, mardis, mercredis, vendredis, de 2 heures à 4 heures, et les samedis, de 10 heures à 11 heures et demie. — Les jeudis à 1 heure, dans une salle de l'École, il exercera les élèves à la lecture des manuscrits grecs.

SALLE DE TRAVAIL.

Excepté les dimanches et les jours de vacances indiqués dans le calendrier de l'*Annuaire*, la salle de travail de la section est ouverte, pour les élèves, du 3 novembre au 24 juin, de 9 heures à midi et de 3 heures à 10 heures du soir.

Après la clôture des conférences, cette salle restera ouverte, du 25 juin au 25 août 1907, de 9 heures à midi et de 2 à 5 heures du soir.

La *Bibliothèque de l'Université de Paris* est également ouverte pour les élèves réguliers de l'École, munis de leur carte d'inscription, tous les jours non fériés, de 10 heures à midi, de 2 heures à 6 heures et de 8 heures à 10 heures du soir.

PRÉSIDENCE ET SECRÉTARIAT.

M. G. MONOD, président de la section, reçoit à l'École, les samedis, après 3 heures et demie.

[1] *Extrait du Règlement adopté pour le service des travaux paléographiques de l'École :*

« Les collations de manuscrits revêtues du timbre de l'École des hautes études sont et restent sa propriété. Les savants de tous pays, qui désirent obtenir communication de collations faites ou à faire, doivent adresser leur demande au secrétaire de la section d'histoire et de philologie (à la Sorbonne, Paris) pour être transmise au président, qui décidera, après information, s'il est possible d'y donner satisfaction.

« La communication est absolument et rigoureusement gratuite. Les collations communiquées devront être renvoyées au secrétaire, au plus tard lors de la publication du travail pour lequel elles auront été utilisées, avec un exemplaire de ce travail destiné à la bibliothèque de l'École, et un autre pour la personne qui aura fait la collation. »

M. Émile CHATELAIN, secrétaire de la section, reçoit au Secrétariat de l'École, les samedis à 11 heures du matin. Il se tient, en outre, tous les jours (sauf le vendredi) à la Bibliothèque de l'Université, à la disposition des élèves boursiers et de ceux qui préparent une thèse pour l'École.

TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

Calendrier pour l'année scolaire 1906-1907 et oct.-déc. 1907 1

Nature et localisation des fonctions psychiques chez l'auteur du traité *De la Maladie sacrée*, par Jules Soury 5

DOCUMENTS RELATIFS À L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES.

Commission de patronage 36

Personnel de l'École (au 1[er] octobre 1906) 37

I. Règlement intérieur de la section d'histoire et de philologie 39
II. Décret relatif au classement des professeurs des lycées et collèges.. 42
III. Décret concernant l'Ecole de Rome 42
IV. Règlement de l'École française d'Extrême-Orient 42
V. Décret sur la réorganisation du service des musées nationaux..... 44
VI. Arrêté relatif au concours de l'agrégation d'histoire 45
VII. Dates des principaux événements de la section 45
VIII. La Bibliothèque Gaston Paris 51

RAPPORT SUR LES CONFÉRENCES DE L'ANNÉE 1905-1906.

I. Philologie grecque (MM. Jacob, Desrousseaux, Serruys)........ 58
II. Philologie byzantine et néo-grecque (M. Psichari)............. 61
III. Épigraphie et antiquités grecques (M. Haussoullier)............ 63
IV. Philologie latine (MM. Havet, Chatelain).................... 64
V. Épigraphie latine et antiquités romaines (M. Héron de Villefosse).. 65
VI. Histoire (MM. Monod, Thévenin, Roy, Bémont, Reuss, Lot)..... 68
VII. Histoire des doctrines contemporaines de psychologie physiologique (M. Jules Soury)................................. 74
VIII. Géographie historique (MM. Longnon, Bérard)................ 74
IX. Grammaire comparée (MM. Bréal, Meillet, Gauthiot).......... 76
X. Phonétique générale et comparée (M. P. Passy).............. 78
XI. Langues et littératures celtiques (M. Gaidoz)................ 79
XII. Philologie romane (MM. Thomas, Morel-Fatio, Roques)........ 80
XIII. Dialectologie de la Gaule romane (M. Gilliéron).............. 84
XIV. Histoire littéraire de la Renaissance (M. Lefranc)............. 85
XV. Langue sanscrite (MM. Lévi, Finot)....................... 89
XVI. Langue zende et pehlvie (M. Meillet)...................... 90
XVII. Langues sémitiques (M. Mayer Lambert).................... 90
XVIII. Langue arabe (M. H. Derenbourg)....................... 91

XIX. Langue éthiopienne et langues touraniennes (M. Halévy)....... 94
XX. Philologie assyrienne (M. Scheil)........................ 95
XXI. Archéologie orientale (M. Clermont-Ganneau)............... 96
XXII. Philologie et antiquités égyptiennes (MM. Maspero, Guieysse, Moret). 98
XXIII. Histoire ancienne de l'Orient (M. Isidore Lévy).............. 100
XXIV. Rapport du chef des travaux paléographiques (M. H. Lebègue)... 101

MISSIONS.

Missions de la Ville de Paris................................ 103

MM. Jean Cordey.................................... 103
Marcel-Georges Aubert.............................. 105
Gaston Bigot....................................... 111
Séverin-Omer Canal................................. 112
Marcel Robin....................................... 115
Henri Chatelain.................................... 123
Pierre Boudreaux................................... 124
Henri Dupont....................................... 125
M[lle] Renée Lafont.................................... 132

École française de Rome...................................... 133

PUBLICATIONS.

Bibliothèque de l'École pratique des hautes études (1869-1906)....... 134
Annuaires.. 144

CHRONIQUE DE L'ANNÉE.

Séances du Conseil de la section 147
Récompenses décernées par l'Institut en 1906.................... 149

NÉCROLOGIE.

M. Georges Salmon... 150
M. Edouard Specht.. 150

ÉLÈVES.

Liste des élèves et des auditeurs réguliers pendant l'année scolaire 1905-1906... 151
Programme des conférences pour l'année 1906-1907............... 170
Salle de travail.. 176

ANNUAIRE

DE

L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES

1908

SECTION DES SCIENCES HISTORIQUES ET PHILOLOGIQUES

ÉCOLE PRATIQUE
DES HAUTES ÉTUDES

SECTION DES SCIENCES HISTORIQUES ET PHILOLOGIQUES

ANNUAIRE

1908

Calendrier — Documents — Rapports

A. Héron de Villefosse : *Lycurgue et Ambrosie.*



PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

MDCCCCVII

CALENDRIER POUR 1907-1908.

OCTOBRE.			NOVEMBRE.			DÉCEMBRE.		
1	m	*Vac. tout le mois.*	1	v	TOUSSAINT. *Vac.*	1	D	
2	m		2	s	*Vac.*	2	l	
3	j		3	D	*Réunion du Conseil.* (10 h.)	3	m	
4	v		4	l	*Réouverture des conférences.*	4	m	
5	s		5	m		5	j	
6	D		6	m		6	v	
7	l		7	j		7	s	
8	m		8	v		8	D	
9	m		9	s		9	l	
10	j		10	D		10	m	
11	v		11	l		11	m	
12	s		12	m		12	j	
13	D		13	m		13	v	
14	l		14	j		14	s	
15	m		15	v		15	D	
16	m		16	s		16	l	
17	j		17	D		17	m	
18	v		18	l		18	m	
19	s		19	m		19	j	
20	D		20	m		20	v	
21	l	*Inscription des élèves du 21 octobre au 9 novembre.*	21	j		21	s	
22	m		22	v		22	D	
23	m		23	s		23	l	
24	j		24	D		24	m	
25	v		25	l		25	m	NOËL. *Vac.*
26	s		26	m		26	j	*Vac.*
27	D		27	m		27	v	*Vac.*
28	l		28	j		28	s	*Vac.*
29	m		29	v		29	D	*Vac.*
30	m		30	s		30	l	*Vac.*
31	j					31	m	*Vac.*

JANVIER.			FÉVRIER.			MARS.		
1	m	*Vacances jusqu'au 4 janvier inclus.*	1	s		1	D	*Vac.*
2	j		2	D		2	l	*Vac.*
3	v		3	l		3	m	*Mardi gras. Vac.*
4	s		4	m		4	m	
5	D	*Réunion du Conseil* (10 h.). *Renouvellement des Commissions ordinaires* [1].	5	m		5	j	
6	l		6	j		6	v	
7	m		7	v		7	s	
8	m		8	s		8	D	
9	j		9	D		9	l	
10	v		10	l		10	m	
11	s		11	m		11	m	
12	D		12	m		12	j	
13	l		13	j		13	v	
14	m		14	v		14	s	
15	m		15	s		15	D	
16	j		16	D		16	l	
17	v		17	l		17	m	
18	s		18	m		18	m	
19	D		19	m		19	j	
20	l		20	j		20	v	
21	m		21	v		21	s	
22	m		22	s		22	D	
23	j		23	D		23	l	
24	v		24	l		24	m	
25	s		25	m		25	m	
26	D		26	m		26	j	MI-CARÊME. *Vac.*
27	l		27	j		27	v	
28	m		28	v		28	s	
29	m		29	s		29	D	
30	j					30	l	
31	v					31	m	

[1] *Ordre du jour de toutes les réunions : Présentation de thèses, rapport des commissaires responsables, proposition de publications.*

AVRIL.

1	m	
2	j	
3	v	
4	s	
5	D	*Réunion du Conseil* (10 h.).
6	l	
7	m	
8	m	
9	j	
10	v	
11	s	
12	D	*Vac.*
13	l	*Vac.*
14	m	*Vac.*
15	m	*Vac.*
16	j	*Vac.*
17	v	*Vac.*
18	s	*Vac.*
19	D	PÂQUES [1].
20	l	*Vac.*
21	m	*Vac.*
22	m	*Vac.*
23	j	*Vac.*
24	v	*Vac.*
25	s	*Vac.*
26	D	*Vac.*
27	l	
28	m	
29	m	
30	j	

[1] Pâques tombera :
En 1909, le 11 avril.
En 1910, le 27 mars.
En 1911, le 16 avril.
En 1912, le 7 avril.

MAI.

1	v	
2	s	
3	D	
4	l	
5	m	
6	m	
7	j	
8	v	
9	s	
10	D	
11	l	
12	m	
13	m	
14	j	
15	v	
16	s	
17	D	
18	l	
19	m	
20	m	
21	j	
22	v	
23	s	
24	D	
25	l	
26	m	
27	m	
28	j	ASCENSION. *Vac.*
29	v	
30	s	
31	D	

JUIN

1	l	
2	m	
3	m	
4	j	
5	v	
6	s	
7	D	PENTECÔTE.
8	l	*Vac.*
9	m	*Vac.*
10	m	
11	j	
12	v	
13	s	
14	D	
15	l	
16	m	
17	m	
18	j	
19	v	
20	s	
21	D	
22	l	
23	m	
24	m	
25	j	
26	v	*Réunion du Conseil* (9 h. 1/2). *Rapport sur les conférences. Désignation des élèves titulaires. Présentation à l'École de Rome. Affiche de l'année suivante.*
27	s	
28	D	
29	l	
30	m	

OCTOBRE.			NOVEMBRE.			DÉCEMBRE.		
1	j	*Vac. tout le mois.*	1	D	Toussaint. *Vac.*	1	m	
2	v		2	l	*Réunion du Conseil* (10h)	2	m	
3	s		3	m	*Vac.*	3	j	
4	D		4	m		4	v	
5	l		5	j		5	s	
6	m		6	v		6	D	
7	m		7	s		7	l	
8	j		8	D		8	m	
9	v		9	l	*Dîner de rentrée.*	9	m	
10	s		10	m		10	j	
11	D		11	m		11	v	
12	l		12	j		12	s	
13	m		13	v		13	D	
14	m		14	s		14	l	
15	j		15	D		15	m	
16	v		16	l		16	m	
17	s		17	m		17	j	
18	D		18	m		18	v	
19	l		19	j		19	s	
20	m		20	v		20	D	
21	m		21	s		21	l	
22	j		22	D		22	m	
23	v		23	l		23	m	
24	s		24	m		24	j	
25	D		25	m		25	v	Noël. *Vac.*
26	l		26	j		26	s	
27	m		27	v		27	D	
28	m		28	s		28	l	
29	j		29	D		29	m	
30	v		30	l		30	m	
31	s					31	j	

LYCURGUE ET AMBROSIE.

MOSAÏQUE DÉCOUVERTE À SAINTE-COLOMBE-LEZ-VIENNE (RHÔNE).

Tous les contempteurs du culte de Bacchus sont châtiés de la même manière : le dieu les rend fous furieux. L'histoire de la folie de Lycurgue, roi des Édoniens, qui s'était déclaré l'ennemi de Bacchus a été trop souvent racontée pour qu'il soit nécessaire de l'exposer de nouveau. Armé d'une hache à deux tranchants, Lycurgue veut détruire la vigne; il n'échappera pas au châtiment. Les effets de sa folie se retournent toujours contre lui et contre les siens : avec sa bipenne il tue sa femme, il tue son fils, il se coupe à lui-même un pied [1]. Son attaque furieuse contre la nymphe Ambrosie a également pour lui une issue fatale : au moment de succomber, la nymphe implore le secours de sa mère, la Terre, qui la transforme immédiatement en un vigoureux cep de vigne dont les rinceaux enveloppent l'orgueilleux agresseur et le réduisent à l'impuissance [2].

La plus antique version de la fable de Lycurgue se trouve dans l'Iliade. La fureur du roi thrace a été mise sur la scène par les tragiques grecs; elle a été chantée par les poètes; les artistes en ont popularisé les épisodes. Pausanias rapporte que dans le temple de Bacchus, à Athènes, des peintures retraçaient la vengeance que ce dieu avait tirée de Lycurgue; nous ne possédons sur ces peintures aucun autre détail. Mais les

(1) Hyginus, *Fabulae*, CXXXII; cf. CCXLII; Servius, ad Verg. *Aeneid.*, 3, 14.
(2) Nonnus, *Dionysiaca*, lib. XXI.

vases peints, les reliefs en marbre, les fresques, les mosaïques, les pierres gravées, les monnaies elles-mêmes nous ont conservé des compositions plus ou moins étendues, inspirées par la même fable [1].

Les représentations relatives à la métamorphose d'Ambrosie forment une classe à part. Elles remontent généralement à l'époque romaine et paraissent pour la plupart conformes au copieux récit de Nonnus qui, probablement, avait emprunté lui-même cette histoire aux poésies des Alexandrins. Aux preuves de ce fait données par Michaëlis on peut ajouter celle qu'apporte l'étude des monnaies romaines, frappées à Alexandrie, au revers desquelles est figurée l'histoire d'Ambrosie [2].

Depuis trente ans quelques monuments nouveaux sont sortis de terre et permettent d'augmenter le catalogue dressé par Michaëlis en 1872. Il me suffira d'en signaler deux, trouvés dans le midi de la Gaule; ce sont deux mosaïques dont l'une a été déjà publiée et dont l'autre est encore inédite.

[1] En publiant un vase de Ruvo, conservé au musée de Naples, Roulez a signalé, dès 1845, dans un article intitulé *Lycurgue furieux,* plusieurs monuments se rapportant à cette fable : *Annali dell'Instituto,* XVII, p. 111-131; *Monumenti,* IV, pl. 16-17. La question a été reprise en 1872 par A. Michaëlis qui, à propos d'un grand vase en marbre, trouvé dans les fouilles de Prima Porta et conservé au Vatican, a donné un catalogue des plus importantes représentations antiques relatives à la folie de Lycurgue et a discuté les témoignages des auteurs anciens sur le même sujet : *Licurgo furente sopra anfora di marmo* dans les *Annali dell'Instituto,* XLIV, p. 248-270; *Monumenti,* VIIII, pl. 45. Voir aussi Fr. Lenormant dans le *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* de Saglio, v° Bacchus, VI; Rapp, *Lykurgos* dans le *Lexicon* de Roscher, II, col. 2191 à 2205.

[2] H. Brunn et J.-N. Svoronos, *Journal international d'archéologie numismatique,* I (1898), p. 466-470.

La première, découverte à Narbonne en 1886 au cimetière de Cité, est conservée au musée de cette ville, dans la salle Peyre. Le tableau central, de forme rectangulaire, représente Lycurgue debout, imberbe, sous un aspect farouche; il est nu, les jambes entourées de bandes d'étoffe, et porte sur le dos un paquet de brindilles. Des deux mains il brandit la bipenne pour frapper Ambrosie qui se recule en levant les bras au-dessus de sa tête dans une attitude d'effroi. Le mouvement de terreur de la jeune femme fait entr'ouvrir son vêtement et découvre sa poitrine; les jambes seules demeurent couvertes. Deux ceps de vigne encadrent la scène; l'un d'eux se courbe pour épouser la forme de la nymphe et se prêter ainsi à une transformation rapide [1].

Le groupe de Lycurgue et d'Ambrosie se retrouve dans la même attitude et avec les mêmes gestes sur une peinture de Pompéi, mais la fresque campanienne comporte en outre deux petits Amours, qui écartent à droite et à gauche le vêtement d'Ambrosie [2].

Au revers d'un grand bronze d'Antonin le Pieux, frappé à Alexandrie, la même scène apparaît avec une légère variante. Un gros cep, chargé de feuilles et de raisins, encadre le sujet à droite; un autre cep s'élève à gauche; la jambe droite de Lycurgue est entravée dans une branche de vigne [3].

Sur une mosaïque d'Herculanum, à côté de Lycurgue et

[1] J. Riols, *Une mosaïque du musée de Narbonne* dans le *Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne*, 1891, p. 288-292, avec une planche héliographique Lemercier, d'après un cliché de C. Drivet. Cette mosaïque mesure 3 m. 30 sur 2 m. 60.

[2] F. Matz, *Zwei Scenen aus dem Lycurgosmythos auf pompeianischen Wandgemälden* dans *Archaeologische Zeitung*, XXVII, p. 53 et pl. 21, 2.

[3] Voir le dessin dans le *Journal intern. d'arch. num.* cité plus haut.

d'Ambrosie, on voit une troisième figure, celle de la Terre. La mère d'Ambrosie tient son sceptre de la main gauche; elle est debout et préside elle-même à la transformation de sa fille. La nymphe, entièrement vêtue, est déjà sans mouvement et s'incline vers le sol en serrant dans la main gauche un cep de vigne auquel elle s'incorpore et qui se développe au-dessus d'elle[1].

Ces quatre monuments représentent donc le barbare Lycurgue attaquant Ambrosie avec sa bipenne. La métamorphose de la nymphe est sur le point de s'accomplir; toutefois elle n'a pas encore produit tous ses effets : c'est seulement sur la monnaie d'Alexandrie que la vigne montre sa vigoureuse résistance en se retournant contre Lycurgue; sur les trois autres, le roi thrace reste toujours libre de ses mouvements. Aucun de ces tableaux ne nous montre Bacchus et son cortège assistant à la scène : ils ne sont pas témoins de la fureur de Lycurgue, comme sur le sarcophage de la villa Albani ou sur le vase de Prima Porta, l'espace disponible ne permettant pas l'introduction de ces figures complémentaires.

Bien différente est la donnée de la seconde mosaïque, encore inédite, découverte à Sainte-Colombe près de Vienne. Par son ampleur, par le développement donné au sujet, par la disposition de la scène et des figures c'est un monument d'une importance particulière et d'un intérêt considérable. On sait que Sainte-Colombe-lez-Vienne est en France la terre classique des mosaïques; le territoire de cette commune e celui de Saint-Romain-en-Gal correspondent, sur la rive droite du Rhône, aux quartiers les plus riches et les plus élégants de la colonie romaine de Vienne.

(1) *Archaeologische Zeitung*, XXVII, pl. 21, 3.

Il y a sept ans, M. Bizot, conservateur des musées et de la bibliothèque de Vienne, m'avait déjà signalé la découverte de cette mosaïque. Dès le mois de septembre 1900 j'avais communiqué à la Société des Antiquaires de France la lettre fort instructive qu'il avait bien voulu m'écrire à cette occasion[1]. Malheureusement le pavage antique, trouvé dans le sous-sol d'un hangar assez sombre, avec ses contours mal déterminés, n'avait pu être reconnu qu'en partie, de sorte que la description, d'ailleurs fort exacte, de M. Bizot ne suffisait pas pour interpréter le sujet d'une mosaïque dont la partie essentielle manquait encore, mais dont mon savant confrère avait néanmoins constaté formellement le caractère bachique. Six personnages à demi couchés, formant trois groupes de deux figures chacun, disposés presque en demi-cercle, firent donner à cette mosaïque le nom provisoire de «mosaïque du triclinium»[2]. Il était évident que la portion dégagée en 1900 ne pouvait être que l'extrémité d'un grand tableau dont le complément devait être retrouvé un jour dans la propriété voisine.

Au mois de juin dernier des travaux de terrassement, entrepris pour une nouvelle construction, permirent en effet d'achever le dégagement commencé sept ans auparavant. Grâce aux soins intelligents et à la sagacité d'un ouvrier, la portion mise au jour cette année échappa à la destruction. Ce nouveau et grand fragment complète le tableau; il permet d'expliquer avec certitude la composition qui, sans aucun doute, se rapporte à la fureur de Lycurgue. C'est une très belle représentation de la métamorphose d'Ambroisie destinée [illegible]

[1] *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, [illegible]

[2] E. Bizot, *Découverte d'une mosaïque à Sainte-Colombe lès* [illegible] 1900.

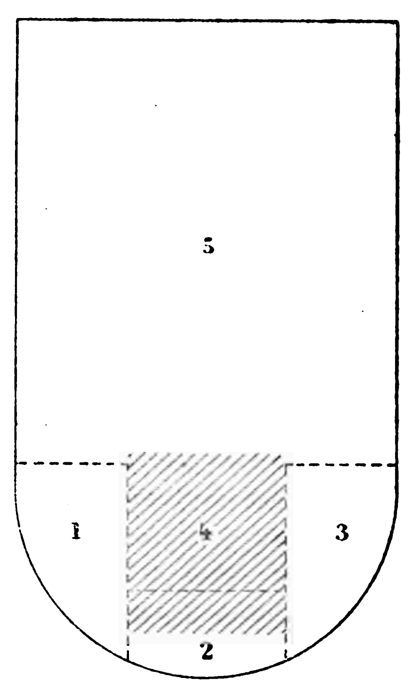
prendre place parmi les plus curieuses mosaïques de la Gaule. L'artiste avait à sa disposition une surface suffisante pour placer à sa guise les acteurs de la scène. Les couleurs riches et variées dont il s'est servi, les dimensions du cadre dans lequel il a pu développer librement son sujet donnent à son œuvre une vie et un intérêt que ne présentent pas les autres représentations antiques du même épisode, connues jusqu'à ce jour.

La mosaïque de Sainte-Colombe mesurait environ 7 mètres de longueur sur 5 m. 15 de largeur. Comme elle est actuellement divisée en plusieurs fragments il est nécessaire, pour en comprendre la disposition primitive, de se reporter au plan sommaire ci-contre dont les données m'ont été obligeamment fournies par M. Tony Chaumartin.

Les n°s 1, 2, 3 indiquent les places des trois groupes de personnages à demi couchés, découverts en 1900, dont les regards se dirigent vers les figures centrales du tablean (n°s 4 et 5); l'attention de ces personnages se porte à la partie supérieure, où apparaît Lycurgue, et aussi vers l'endroit où le pavage a été mutilé. Le groupe n° 2 est presque entièrement détruit, les deux autres sont bien conservés. La partie ombrée (n° 4) correspond à un fragment disparu[1] : c'est là que devait prendre naissance le tronc de vigne dont les rameaux couvrent la partie supérieure (n° 5). D'après M. Tony Chaumartin, auquel je dois les photographies qui accompagnent cette note, le fond de la mosaïque est vert; mais je ne puis m'étendre ici sur les couleurs employées par le mosaïste, n'ayant pas vu le monument original. Je me contente donc, pour le moment, de décrire et de discuter le sujet.

[1] Cette partie brisée mesure 1 m. 20 de largeur sur 2 mètres de hauteur.

Commençons d'abord par le grand fragment mis au jour au mois de juin (n° 5) et qui nous permet d'interpréter sûrement la scène[1].



Plan indiquant la position des différents fragments de la mosaïque de Sainte-Colombe.

Le roi thrace y est représenté au centre d'une vigne en pleine maturité, chargée de lourdes grappes de raisin, dont les vigoureux rinceaux, se développant en liberté, le pressent et l'entourent de toutes parts. Des petits oiseaux, posés çà et là dans le feuillage, tournent la tête vers le milieu de la composition, fort étonnés de la scène insolite qui se passe sous leurs

[1] Voir la planche I.

yeux et qui vient troubler leur quiétude. Les rinceaux se multiplient instantanément autour de Lycurgue comme pour se jouer de sa fureur; il est prisonnier dans un inextricable réseau dont il ne peut se dégager. Une branche de vigne s'est glissée autour de sa cuisse droite; elle l'enserre, elle arrête ainsi sa marche; une autre, enroulée autour de son bras droit, en paralyse le redoutable effort. C'est une image saisissante de la vigueur de la vigne, de la rapidité avec laquelle elle pousse et se développe; c'est aussi une image très spirituelle de la puissance que possèdent ses branches flexibles, d'apparence frêle et délicate, capables pourtant de briser l'élan d'un barbare dont la folie furieuse est arrivée à son comble.

Lycurgue a l'apparence sauvage que lui donnent ordinairement les monuments. Sa physionomie est farouche; son œil est plein de menaces, sa chevelure grossière et négligée, sa barbe hirsute. Il a les pieds chaussés de brodequins en peau s'arrêtant au-dessous des mollets; pour tout vêtement il porte une légère étoffe passant sur l'épaule droite et retenue par un lien qui entoure le corps à la hauteur des reins. Les deux extrémités de cette étoffe, soulevées par le vent, flottent au-dessus des cuisses et ce vêtement sommaire ne cache aucune des parties du corps dont les formes pleines, trapues, fortement musclées, expriment la force bestiale. Il est placé de trois quarts comme s'il essayait d'avancer vers la droite; ses bras sont levés au-dessus de sa tête; ses mains, rejetées en arrière, brandissent d'une façon terrible la bipenne, son arme habituelle, avec laquelle il cherche à couper les liens qui l'enlacent de tous côtés, à mutiler la vigne qu'il voudrait anéantir.

Le mosaïste a eu soin de laisser entre Lycurgue et les personnages à demi couchés, placés à l'autre extrémité de son

œuvre, un espace assez considérable qu'il a rempli à l'aide des capricieux méandres formés par les ceps et les pampres verdoyants. La figure principale se débat au milieu de cette forêt de feuillage; elle apparaît ainsi isolée, au centre de ce grand espace, attirant les regards, dans une position qui indique toute son importance. Le barbare furieux lutte en vain contre la vigne : il ne réussit qu'à épuiser ses forces tandis que la plante, en reprenant sans cesse de nouvelles, finit par le garrotter fort étroitement entre ses tortillons et par le réduire à l'impuissance. La scène ainsi représentée rappelle tout à fait la description que Nonnus nous a laissée de la métamorphose d'Ambrosie.

C'est le moment où la nymphe, poursuivie par Lycurgue, après avoir imploré le secours de sa mère, la Terre, vient d'être métamorphosée. La vigne étend très rapidement ses rameaux; le roi barbare, pressé de toutes parts par ces liens verdoyants ne peut plus s'en dégager : sa force s'émousse et s'use contre la plante chère à Bacchus; sa voix elle-même, étouffée sous cette luxuriante végétation, est impuissante à se faire entendre à travers les tiges chargées de raisins qui l'enveloppent de toutes parts :

Καὶ χλοεροῖς δεσμοῖσι κατάσχετος ἄγριος ἀνήρ,
ἀῤῥαγέων ἀτίνακτος ἀλυκτοπέδῃσι πετήλων
ἀμφιπαγὴς ἀλάλαζεν, ἀπειλείων Διονύσῳ.
Οὐδὲ φυγεῖν σθένος εἶχε· μάτην δ' ἐτίνασσεν ἀνάγκῃ
οὐτιδαναῖς ἕλικεσσι περίπλοκον ἀνθερεῶνα·
οὐδὲ δι' ἀσφαράγοιο μέσου πορθμεύετο φωνή,
θλιβομένου σΊεφανηδόν· ἐκυκλώσαντο δὲ βάκχαι
αὐχένα, μιτρωθέντα μέσον πνικτῆρι κορύμβῳ [1].

[1] Nonnus, *Dionysiaca*, lib. XXI, 55-62.

Sur la mosaïque de Sainte-Colombe, en s'en tenant aux données que nous fournissent actuellement les photographies, Ambrosie ne semblerait pas avoir été représentée sous sa forme humaine. A ce sujet je dois cependant à M. Tony Chaumartin, qui a dirigé avec succès l'enlèvement de la mosaïque, un renseignement dont il faut tenir compte. Plusieurs voisins lui ont affirmé qu'il y avait primitivement au milieu, dans la portion aujourd'hui dégradée (n° 4) [1], au-dessus du groupe (n° 2) en grande partie détruit, «une femme nue qui avait un serpent «enroulé autour de son corps; elle le tenait dans sa main; il «avait dans sa gueule un anneau». Des gens simples, absolument étrangers à la fable de Lycurgue, ne peuvent avoir inventé un renseignement qui, sous sa forme naïve, concorde si bien avec ce que l'on est amené à supposer [2]. Ambrosie était donc représentée nue ou à demi nue; elle occupait à la naissance du tronc de vigne la place assignée par sa métamorphose. Il paraît évident que le serpent enroulé autour de son corps, vu par les voisins, n'est autre chose qu'un pied de vigne qui se développait capricieusement autour d'elle et dont elle tenait un bout dans sa main comme sur la mosaïque d'Herculanum. Ces deux exemples semblent prouver que les artistes avaient l'habitude de considérer la main d'Ambrosie comme un des endroits du corps de la nymphe par où devait s'opérer la transformation. L'anneau placé dans la gueule du serpent correspond vraisemblablement à l'une des nodosités du cep, mal interprétée par les voi-

[1] Voir le petit plan inséré plus haut.

[2] Déjà M. Bizot, dans la description qu'il a donnée en 1900, de la première portion de la mosaïque, se demandait si, dans l'endroit complètement détruit, il n'y avait pas eu primitivement une figure, *Bull. des Antiq. de France*, 1900, p. 261.

sins ou que la dégradation du pavage rendait difficile à comprendre.

Un monument dont on ignore aujourd'hui le sort offrait la même scène traitée d'une façon fort analogue. Ambrosie y était représentée étendue à terre et Lycurgue y apparaissait se débattant au milieu des ceps de vigne. La description que le baron de Witte nous a conservée de ce curieux vase de verre, de couleur changeante, vu jadis par lui entre les mains de J.-J. Dubois, mérite d'être ici reproduite :

Ce vase de la forme d'un gobelet est d'une teinte verte opaque; présenté au jour, il devient transparent et d'un rouge éclatant. On y voit une composition de plusieurs figures en relief et adhérentes au corps du vase, au moyen de légers tenons. Lycurgue y paraît, les bras et les jambes embarrassés dans des ceps de vigne; la hache lui échappe des mains. Derrière lui est sa femme [*lisez* Ambrosie], en costume de bacchante, étendue par terre; elle semble implorer la protection de Bacchus. Le dieu, armé de son thyrse et accompagné d'une panthère, arrive sur les lieux où le roi de Thrace exerçait sa fureur. Pan capripède, le bras couvert de sa chlamyde, précède le dieu des Lénées [1].

La présence de Bacchus et de Pan sur le gobelet de verre décrit par le baron de Witte s'accorde parfaitement avec les données fournies par d'autres représentations de la même fable. Quand l'espace le permet, la scène se déroule devant Bacchus et son cortège, mais l'attitude du thiase bachique et sa composition varient, au gré de l'artiste, suivant la forme ou la dimension des monuments. Tantôt les Ménades se livrent à la danse; tantôt le dieu apparaît avec les plus connus de ses compagnons. Il est debout ou assis, en marche ou au repos; des cymbales, un tambourin, une patère, une lyre sont disposés

[1] *Annali dell'Instituto*, XVII (1845), p. 114, note 7.

près de lui pour attester sa parfaite tranquillité. Il semble jouir à son aise du spectacle de l'agonie de Lycurgue.

Tous les mythographes sont d'accord pour raconter que Lycurgue voulait détruire la vigne. D'après certaines traditions, Bacchus aurait ordonné lui-même à la vigne d'envelopper Lycurgue et de l'étouffer. Stace fait allusion à cette croyance en s'adressant ainsi au dieu :

> Omnipotens Nisaee pater, cui gentis avitae
> Pridem lapsus amor, tu nunc horrente sub arcto
> Bellica ferrato rapidus quatis Ismara thyrso
> *Pampineumque jubes nemus inreptare Lycurgo* [1].

Sur la mosaïque de Sainte-Colombe on constate la présence de Bacchus et celle de ses compagnons favoris; étendus sur les rochers des montagnes de Thrace, ils contemplent avec une joie paisible le supplice de leur ennemi vaincu. Leur attitude, leurs gestes expriment la satisfaction qu'ils éprouvent. Le dieu préside lui-même avec calme à l'exécution de ses ordres; ses yeux sont dirigés vers la partie de la scène où Ambrosie devait être représentée et où la vigne prenait naissance. Les fragments découverts en 1900, soigneusement décrits par M. Bizot, nous montrent ces divers assistants disposés en trois groupes [2].

Le groupe de gauche (n° 1), par lequel doit commencer la description, se compose de Bacchus et de Silène, tous deux à demi couchés sur des rochers. Le dieu est imberbe, couronné de fleurs et de feuillages, éblouissant de jeunesse; une peau

[1] *Thebaidos*, lib. IV, 383-386.

[2] *Bull. des Antiq. de France*, 1900, *loc. cit.;* E. Bizot, *Découverte*, p. 4-5.

de panthère couvre la moitié de son corps; il est accoudé du côté gauche tandis qu'avec la main droite il approche un canthare de ses lèvres. Silène barbu, couronné de la même façon, vêtu d'une tunique courte et d'un manteau, est assis devant Bacchus et se retourne vers lui en tenant des deux mains une lyre à cinq cordes dont il tire d'harmonieux accords [1].

Du second groupe (n° 2) il reste peu de traces. Il comprenait aussi deux figures bachiques, assises et drapées; dans l'état actuel de la mosaïque, il paraît impossible de les déterminer plus exactement. On aperçoit encore les deux jambes de l'une et la jambe droite de l'autre [2]; la première était en état d'ivresse car sa main vacillante soutient mal un vase à vin dont le contenu se répand sur ses vêtements.

Le troisième groupe (n° 3) formant à droite le pendant du premier montre Ariane ou une Ménade en compagnie de Pan A demi couchée, la femme est vue de profil; le haut de son visage a disparu; elle est vêtue d'une longue tunique à manches courtes; une draperie couvre ses jambes; accoudée sur son bras droit, elle tient un thyrse à tige dorée qui se termine par un assemblage de petites fleurs et de bandelettes; son bras gauche nu est étendu dans la direction de la tête de son compagnon; la main du même côté est brisée. Pan est assis devant elle, le visage tourné, comme celui de sa compagne, du côté où Lycurgue lutte en vain contre la vigne : barbu, portant une longue chevelure inculte, les cuisses couvertes de poils, les jambes terminées en pieds de bouc, il est accoudé à gauche; du même côté il tient un pedum tandis que

(1) Voir la planche II.

(2) M. Bizot a donné sur ce groupe des détails un peu plus complets. Il semble que, depuis sept ans, ce fragment a subi de nouvelles dégradations.

de la main droite avancée il élève une corne d'où s'échappe vers ses lèvres un long jet de la liqueur vermeille; il est couvert d'une peau de panthère, qui passe sur l'épaule gauche et laisse à nu la partie droite de la poitrine.

C'est ainsi que se complète cette grande composition dont l'importance ne saurait échapper aux archéologues et en particulier à ceux qui portent quelque intérêt à nos antiquités nationales. Il faut sans doute déplorer la perte de la figure d'Ambrosie, mais nous pouvons aisément comprendre comment la nymphe était représentée. Ce qui est vraiment nouveau et important, c'est cet épanouissement merveilleux de la vigne, image frappante de la métamorphose, c'est le roi thrace luttant au milieu de cette végétation instantanée qui l'étreint de toutes parts, s'épuisant en efforts stériles et sur le point de périr étouffé. Aucune représentation connue de cet épisode n'est traitée avec un tel brio, avec un pareil luxe de détails, ni avec un réalisme aussi saisissant. Pour la première fois aussi Bacchus et ses compagnons, nonchalamment assis sur les rochers qui dominent le lieu de la scène, contemplent avec une entière sérénité le châtiment de Lycurgue.

Grâce aux efforts de M. Bizot, la nouvelle mosaïque de Sainte-Colombe vient d'entrer dans les collections municipales de Vienne (Isère). Nous devons une véritable reconnaissance à M. Brenier, maire de Vienne, qui avait pris à cœur cette importante acquisition, c'est lui qui a fourni à notre dévoué confrère les moyens d'assurer la possession définitive de ce beau monument au musée archéologique dans lequel il occupera certainement une place d'honneur.

A. HÉRON DE VILLEFOSSE.



Lycurgue luttant contre la vigne.
(*Mosaïque de Sainte-Colombe.*)

Pl. II.



Bacchus et Silène assistant au châtiment de Lycurgue.
(*Mosaïque de Sainte-Colombe.*)



Une Ménade et Pan assistant au châtiment de Lycurgue.

(*Mosaïque de Sainte-Colombe.*)

ÉTAT

DE LA SECTION DES SCIENCES HISTORIQUES ET PHILOLOGIQUES

DE L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES.

(1er octobre 1907.)

COMMISSION DE PATRONAGE.

Nommée tous les trois ans par M. le Ministre de l'Instruction publique, cette Commission est ainsi composée pour la période triennale 1904-1907 :

MM.

Gabriel Monod, membre de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques), directeur des études historiques à l'École des hautes études, ancien maître de conférences à l'École normale supérieure, rue du Parc-de-Clagny, 18 *bis*, à Versailles, *Président*.

Gaston Maspero, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur des études égyptologiques à l'École des hautes études, professeur au Collège de France, avenue de l'Observatoire, 24 (XIVe arr.).

Gaston Boissier, secrétaire perpétuel de l'Académie française, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, professeur au Collège de France, à l'Institut (VIe arr.).

Michel Bréal, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur honoraire au Collège de France, boulevard Saint-Michel, 87 (Ve arr.).

Henri Weil, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), maître de conférences honoraire à l'École normale supérieure, rue Adolphe-Yvon, 16 (XVIe arr.).

DIRECTEURS D'ÉTUDES

QUI NE PROFESSENT PAS À L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES.

MM.

Louis Duchesne, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur de l'École française de Rome (à Paris, rue de Vaugirard, 71 *bis*, vi^e arr.).

Pierre de Nolhac, conservateur du Musée de Versailles.

Monod, président et directeur d'études, rue du Parc-de-Clagny, 18 *bis*, à Versailles.

PERSONNEL ENSEIGNANT.

MM.

Bémont, directeur adjoint, rue de Condé, 9 (vi^e arr.).

Bérard, directeur adjoint, rue de Vaugirard, 58 (vi^e arr.).

Chatelain, directeur adjoint, rue de la Sorbonne, 17 (v^e arr.).

Clermont-Ganneau, directeur d'études, avenue de l'Alma, 1 (viiie arr.).

Derenbourg (Hartwig), directeur d'études, avenue Henri-Martin, 30 (xvie arr.).

Desrousseaux, directeur adjoint, avenue Beaucour, 11 *bis* (viiie arr.).

Finot (Louis), directeur adjoint, rue Poussin, 11 (xvie arr.).

Gaidoz, directeur d'études, rue Servandoni, 22 (vi^e arr.).

Gauthiot, directeur adjoint, rue Mouton-Duvernet, 14 (xive arr.).

Gilliéron, directeur adjoint, place de la République, 2, à Levallois-Perret.

Guieysse, directeur adjoint, rue Dante, 2 (v^e arr.).

Halévy, directeur d'études, rue Champollion, 9 (v^e arr.).

Haussoullier, directeur d'études, rue Sainte-Cécile, 8 (ixe arr.).

Havet (Louis), directeur d'études, quai d'Orléans, 18 (ive arr.).

Héron de Villefosse, directeur d'études, rue Washington, 16 (viiie arr.).

Jacob (Alfred), directeur d'études, rue Laromiguière, 7 *bis* (v^e arr.).

Lambert (Mayer), directeur adjoint, avenue Trudaine, 27 (ixe arr.).

Landry, maître de conférences, rue Soufflot, 11 (v^e arr.).

Lebègue, chef des travaux paléographiques, boulevard Saint-Michel, 95 (v^e arr.).

MM.

Lefranc (Abel), directeur adjoint, rue Monsieur-le-Prince, 26 (v^e arr.).

Lévi (Sylvain), directeur adjoint, rue Guy-de-la-Brosse, 9 (v^e arr.).

Lévy (Isidore), directeur adjoint, rue Focillon, 4 (xive arr.).

Longnon, directeur d'études, rue de Bourgogne, 52 (viie arr.).

Lot (Ferdinand), directeur adjoint, rue Boucicaut, 53 (Fontenay).

Meillet, directeur adjoint, boulevard Saint-Michel, 24 (vi^e arr.).

Morel-Fatio, directeur adjoint, rue de Jussieu, 15 (v^e arr.).

Moret (Alexandre), directeur adjoint, avenue Carnot, 22 (xviie arr.).

Passy (Paul), directeur adjoint, rue de la Madeleine, 20, à Bourg-la-Reine.

Psichari, directeur d'études, rue Chaptal, 16 (ixe arr.).

Reuss (Rodolphe), directeur adjoint, rue Albert-Joly, 52, à Versailles.

Roques (Mario), directeur adjoint, rue de Poissy, 2 (v^e arr.).

Roy, directeur adjoint, rue Hautefeuille, 19 (vi^e arr.).

Scheil, directeur adjoint, rue Bonaparte, 30 (vi^e arr.).

Serruys, directeur adjoint, rue Saint-Louis-en-l'Île, 29 (ive arr.).

Soury (Jules), directeur d'études, rue de Mézières, 6 (vi^e arr.).

Thévenin, directeur d'études, rue Pierre-Nicole prolongée, 7 (v^e arr.).

Thomas (Antoine), directeur d'études, avenue Victor-Hugo, 32, à Bourg-la-Reine.

DOCUMENTS
RELATIFS À L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES.

I. — *Règlement intérieur.*

1. La Section d'histoire et de philologie de l'École pratique des hautes études a pour objet de diriger et de préparer les jeunes gens qui désirent se consacrer aux travaux d'érudition.

2. Le personnel enseignant de la Section se compose de directeurs d'études, de directeurs adjoints et de répétiteurs [1] nommés par le Ministre.

3. Dans les conférences faites par les directeurs et les répétiteurs, les élèves poursuivent en commun des études d'histoire et de philologie. Les élèves trouvent, en outre, auprès de leurs professeurs des conseils et des directions pour leurs travaux personnels.

4. Les conférences sont indépendantes les unes des autres; mais elles peuvent être réunies pour un travail commun.

5. Les travaux des membres de la Section jugés dignes de l'impression sont insérés dans la *Bibliothèque de l'École des hautes études.*

6. La Commission permanente de patronage, par l'intermédiaire de son président, président de la Section, réunit tous les trois mois en Conseil le personnel enseignant.

Ces réunions ont lieu dans la première semaine de novembre, la première semaine de janvier, la semaine qui précède la semaine sainte et la dernière semaine de juin. La Commission de patronage peut en outre convoquer le Conseil toutes les fois qu'elle le juge utile.

Le Conseil arrête, pour chaque semestre, les sujets des conférences, le plan des travaux.

Chaque directeur ou répétiteur rend compte au Conseil des travaux

[1] Le titre de *répétiteur* a depuis été remplacé par celui de *maître de conférences;* et celui-ci par le titre de *directeur adjoint.*

de sa conférence. Ces rapports sont résumés à la fin de chaque année en un rapport général, qui est adressé au Ministre.

Le Conseil propose à la Commission de patronage, qui la transmet au Ministre, la liste des élèves admissibles et les radiations à prononcer. Il lui soumet les projets de modifications à introduire dans les études, les propositions de nominations, de missions scientifiques et d'indemnités réservées par le décret organique aux élèves de l'École. Il décide la publication des mémoires dans la *Bibliothèque de l'École des hautes études.*

7. Il n'est exigé aucune condition d'âge, de grade ou de nationalité pour l'inscription à la Section d'histoire et de philologie; mais les candidats sont soumis à un stage.

Les propositions pour l'admission définitive sont soumises au Ministre à la fin de chaque année scolaire. Elles sont accompagnées du rapport du directeur de la conférence et de l'avis de la Commission de patronage.

8. Les élèves choisissent eux-mêmes, après avoir consulté le président et les directeurs, les conférences qu'ils veulent suivre.

En cas d'absence prolongée, ils doivent justifier de leurs motifs.

9. Le cours d'études est de trois ans. L'année d'études commence le 1er novembre; elle finit le dernier dimanche de juin.

Les conférences sont suspendues du 25 décembre au 5 janvier, pendant la semaine sainte et pendant la semaine de Pâques.

10. Après au moins deux ans d'études, les élèves qui veulent obtenir le titre d'élève diplômé remettent au directeur de la conférence dont ils font partie un mémoire sur une question d'histoire ou de philologie.

Le directeur de la conférence, s'il le juge convenable, présente ce mémoire à une séance du Conseil. Il est nommé une commission de deux membres, à laquelle le président de la Section a toujours le droit de s'adjoindre, et qui est chargée d'examiner ce mémoire. Elle devra exprimer son avis, dans un rapport écrit et signé, à la prochaine réunion trimestrielle.

Sur l'avis favorable de cette commission, la Section décide que la thèse est acceptée.

Le titre d'*élève diplômé* n'est acquis, et le diplôme qui le constate n'est conféré qu'après l'impression du volume qui doit porter la mention suivante :

«Sur l'avis de M.......... directeur de la conférence de.....

..... et de MM........... commissaires responsables, le présent mémoire a valu à M........., le titre d'*élève diplômé de la Section d'histoire et de philologie de l'École pratique des hautes études.*

« Le directeur de la conférence de.......... *signé*..........

« Les commissaires responsables, *signé*..........

« Le président de la Section, *signé*.......... »

Les mémoires admis comme thèses pourront être imprimés dans la *Bibliothèque de l'École des hautes études* [1].

Les candidats qui publieront leur thèse en dehors de la *Bibliothèque* devront en remettre au secrétariat de la Section quinze exemplaires munis de la mention ci-dessus.

L'impression de la thèse sera surveillée par un commissaire responsable désigné à cet effet.

11. Outre les élèves stagiaires et les élèves titulaires nommés par le Ministre, les directeurs des conférences peuvent autoriser des auditeurs libres à suivre leurs leçons. La liste des auditeurs libres sera soumise au Conseil.

12. Sur la proposition de la Commission de patronage, des élèves de la Section peuvent être autorisés par le Ministre à passer une partie de leur temps d'études dans une université étrangère. Ils seront tenus, dans ce cas, d'adresser à la Commission des rapports trimestriels sur leurs travaux.

13. Les élèves diplômés peuvent être appelés par la Commission de patronage à prendre part à la direction des travaux de la Section et à faire des conférences supplémentaires. Un des commissaires responsables pour l'examen des mémoires des candidats au titre d'élève diplômé pourra également être pris parmi les élèves diplômés. — Pendant qu'ils remplissent ces fonctions temporaires, les élèves diplômés sont appelés à faire partie, avec voix consultative, du Conseil de la Section.

14. Les élèves diplômés qui prétendent aux missions scientifiques et aux indemnités de travaux mentionnées à l'article 6 devront adresser leur demande au président de la Section, qui la transmettra au Ministre, sur l'avis favorable de la Commission de patronage.

---

[1] D'après le traité conclu entre le Ministre de l'instruction publique et la librairie Champion, 50 exemplaires du volume sont remis à l'élève diplômé.

II. — *Décret du Président de la République relatif au classement des professeurs des lycées et collèges.* (23 juillet 1893. — Extrait.)

1. Le bénéfice de l'article 15 du décret du 16 juillet 1887 est étendu aux jeunes gens qui ont obtenu soit une bourse de voyages ou une bourse d'étude du Ministère de l'instruction publique, soit une *bourse d'étude de la Ville de Paris sur la proposition de la Commission des hautes études*, et à ceux qui seraient désignés pour participer à la fondation Thiers ou à d'autres fondations analogues.

III. — *Décret du Président de la République concernant l'École de Rome.* (20 novembre 1875. — Extrait.)

2. L'École se compose : 1° Des membres de première année de l'École d'Athènes; 2° Des membres propres à l'École de Rome.

3. ..... Les membres propres à l'École de Rome sont au nombre de six. Les places sont attribuées soit à des candidats présentés par l'École normale supérieure, par l'École des chartes et par la *Section d'histoire et de philologie de l'École pratique des hautes études*, soit à des docteurs reçus avec distinction ou à des jeunes gens signalés par leurs travaux.

Les candidats... de l'École des hautes études... doivent avoir le titre d'élève diplômé.

IV. — *Règlement de l'École française d'Extrême-Orient.*

Art. 1er. Il est fondé en Indo-Chine une Mission archéologique[1] permanente.

Elle est placée sous l'autorité du Gouverneur général et sous le contrôle scientifique de l'Académie des inscriptions et belles-lettres de l'Institut de France.

[1] Un arrêté du 20 janvier 1900 a changé la dénomination de *Mission archéologique d'Indo-Chine* en celle d'*École française d'Extrême-Orient.*

ART. 2. Elle a pour objet :

1° De travailler à l'exploration archéologique et philologique de la presqu'île indo-chinoise, de favoriser par tous les moyens la connaissance de son histoire, de ses monuments, de ses idiomes ;

2° De contribuer à l'étude érudite des régions et des civilisations voisines, Inde, Chine, Malaisie, etc.

ART. 3. La Mission a pour chef un Directeur, nommé par le Gouverneur général sur la présentation de l'Académie des inscriptions.

Il est nommé pour six années; son mandat est renouvelable.

Il sera chargé :

1° De présider et de prendre part lui-même à l'enseignement, qui devra comprendre des cours de langues sanscrite et pâlie et d'archéologie pratique, former les auditeurs européens ou indigènes aux bonnes méthodes de travail et les mettre en état de collaborer utilement à l'œuvre archéologique poursuivie ;

2° D'exercer sa direction et son contrôle sur les études et les travaux des pensionnaires dont il sera question à l'article 4.

A cet effet, il devra, dans la mesure des ressources qui seront mises à sa disposition :

S'entourer des répétiteurs européens ou orientaux dont le concours sera reconnu utile ;

Créer les organes, tels que bibliothèque, musée, qui paraîtront nécessaires au succès de l'entreprise ;

Fonder et diriger une publication où trouveront place, avec les travaux émanant directement de la Mission, ceux qu'il pourra recueillir ou provoquer au dehors, en guidant au besoin les auteurs de ses conseils et de son expérience.

ART. 4. Il pourra être adjoint à la Mission, sur la désignation de l'Académie des inscriptions, des pensionnaires français, dont le nombre variable suivant les circonstances et l'opportunité, ne devra, jusqu'à nouvelle décision, dépasser en aucun cas le maximum de trois.

Pourront être désignés : soit des jeunes gens se destinant à l'étude de l'Inde ou des pays d'Extrême-Orient, qui paraîtront offrir des garanties sérieuses de préparation scientifique, soit des savants dont les recherches rendraient désirable un séjour en Orient.

Ces pensionnaires ou savants en mission devront, tout en poursuivant leurs travaux personnels, coopérer à l'objet spécial de la Mission.

Ils seront défrayés par la Mission et y demeureront attachés pendant

un an au moins. Ce terme pourra être prorogé d'année en année, sur la proposition du Directeur et l'avis de l'Académie.

Un fonds spécial sera inscrit au budget de la Mission pour leur être distribué en bourses de voyages, au moyen desquelles ils feront des séjours d'étude, d'une durée proportionnée aux ressources disponibles, dans les pays d'Orient, Inde, Chine ou autres, selon l'objet particulier de leurs recherches.

ART. 5. Chaque année, le Directeur devra adresser au Gouverneur général de l'Indo-Chine un rapport détaillé sur les travaux de la Mission, ses publications en cours ou projetées, l'activité des pensionnaires et généralement sur tout ce qui intéressera les résultats et les progrès scientifiques de l'institution.

Ce rapport sera communiqué par le Gouverneur à l'Académie des inscriptions par l'intermédiaire du Ministre de l'instruction publique.

L'Académie correspondra avec le Directeur toutes les fois qu'elle le jugera opportun pour lui communiquer ses observations ou ses avis.

ART. 6. Il pourra être adjoint à l'enseignement scientifique de la Mission un enseignement des langues, écritures et littératures modernes de l'Extrême-Orient.

V. — *Décret du Président de la République portant réorganisation du service des musées nationaux.* (1er mars 1879. — Extrait.)

5. Les départements du musée du Louvre sont confiés chacun à un conservateur, un conservateur adjoint, un attaché. Le cinquième, celui de l'ethnographie et de la marine, est confié à un conservateur et à un attaché.

Les musées du Luxembourg, de Versailles et de Saint-Germain sont également confiés à un conservateur et à un attaché...

8. .... Les attachés seront choisis de préférence parmi les anciens élèves de l'École normale supérieure, des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, de l'*École des hautes études*, de l'École des chartes, et, en général, des grandes écoles scientifiques ou artistiques entretenues par l'État.....

Pl. II.



Bacchus et Silène assistant au châtiment de Lycurgue.
(*Mosaïque de Sainte-Colombe.*)



Une Ménade et Pan assistant au châtiment de Lycurgue.

(*Mosaïque de Sainte-Colombe.*)

ÉTAT

DE LA SECTION DES SCIENCES HISTORIQUES

ET PHILOLOGIQUES

DE L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES.

(1er octobre 1907.)

COMMISSION DE PATRONAGE.

Nommée tous les trois ans par M. le Ministre de l'Instruction publique, cette Commission est ainsi composée pour la période triennale 1904-1907 :

MM.

Gabriel Monod, membre de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques), directeur des études historiques à l'École des hautes études, ancien maître de conférences à l'École normale supérieure, rue du Parc-de-Clagny, 18 *bis,* à Versailles, *Président.*

Gaston Maspero, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur des études égyptologiques à l'École des hautes études, professeur au Collège de France, avenue de l'Observatoire, 24 (xive arr.).

Gaston Boissier, secrétaire perpétuel de l'Académie française, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, professeur au Collège de France, à l'Institut (vie arr.).

Michel Bréal, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur honoraire au Collège de France, boulevard Saint-Michel, 87 (ve arr.).

Henri Weil, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), maître de conférences honoraire à l'École normale supérieure, rue Adolphe-Yvon, 16 (xvie arr.).

VI. — *Arrêté relatif au concours de l'agrégation d'histoire et de géographie*[1]. (28 juillet 1894. — Extrait.)

Tout candidat à l'agrégation d'histoire et de géographie produit au moment de son inscription : 1° le diplôme de licencié ès lettres; 2° le diplôme d'études supérieures d'histoire et de géographie prévu à l'article 3 du présent arrêté ou, à défaut, soit le diplôme d'archiviste paléographe, soit le *diplôme de l'École des hautes études* (section d'histoire et de philologie); 3° le mémoire historique ou géographique prévu au paragraphe *a* de l'article 3 du présent arrêté ou, à défaut, sa thèse de l'École des chartes ou sa *thèse de l'École des hautes études*.

VII. — *Principaux événements de la Section d'histoire et de philologie.*

1868. 31 juillet. — Décret de fondation.

28 septembre. — Arrêté constituant la Commission de patronage (MM. Bréal, Maury, Léon Renier, de Rougé, H. Waddington).

Décembre. — Organisation du corps enseignant : MM. Maury, de Rougé, Waddington, L. Renier, Boissier, Bréal, directeurs d'études : MM. Monod, Rambaud, Tournier, Charles Morel, Hauvette-Besnault, Bergaigne, Guyard, G. Paris, répétiteurs.

1869. 14 janvier. — Inauguration des conférences dans une des salles de la Bibliothèque de l'Université.

1er février. — Inauguration de deux salles de travail.

14 juin. — M. Maspero, répétiteur d'archéologie égyptienne. (Directeur d'études, 3 novembre 1873.)

1871. 16 janvier. — M. Brachet, répétiteur pour les langues romanes.

1er août. — M. Robiou, directeur de conférences d'histoire ancienne.

[1] Voir le texte complet de l'arrêté de M. le Ministre de l'instruction publique et l'exposé des motifs du projet soumis au Conseil supérieur dans le *Bulletin administratif du Ministère de l'instruction publique*, 1894, n° 1123, p. 190-199.

28 octobre. — M. Carrière, répétiteur pour les langues hébraïque, chaldaïque et syriaque. (Directeur d'études, 21 août 1895.)

15 novembre. — M. Thurot, directeur d'études pour la philologie latine, en remplacement de M. Boissier.

15 novembre. — M. Thévenin, répétiteur pour l'histoire, en remplacement de M. Rambaud. (Directeur d'études, 13 juillet 1905.)

1872. 14 novembre. — M. Jules Nicole, répétiteur de philologie grecque.

14 novembre. — M. Jules Roy, répétiteur d'histoire. (Directeur adjoint, 26 octobre 1892.)

14 novembre. — M. Louis Havet, répétiteur de philologie latine.

14 novembre. — M. Arsène Darmesteter, répétiteur de langues romanes, en remplacement de M. Brachet.

27 décembre. — Mort de M. de Rougé.

1873. 19 août. — M. Heumann, répétiteur de langue allemande.

1874. 24 avril. — M. G. Perrot, directeur des conférences d'histoire ancienne, en remplacement de M. Robiou.

30 octobre. — M. Ernest Desjardins, directeur adjoint pour l'épigraphie et les antiquités romaines, en remplacement de M. Ch. Morel.

30 octobre. — M. Charles Graux, répétiteur pour la philologie grecque, en remplacement de M. Nicole.

1876. 7 mars. — M. H. Weil, directeur adjoint pour la philologie grecque, en remplacement de M. Perrot.

30 mars. — M. Ol. Rayet, répétiteur pour les antiquités grecques. (Directeur adjoint, 17 avril 1878.)

5 octobre. — M. Gaidoz, directeur adjoint pour les langues et littératures celtiques. (Directeur d'études, 23 avril 1884.)

31 octobre. — M. Clermont-Ganneau, répétiteur pour l'archéologie orientale. (Directeur d'études, 17 avril 1878.)

1877. 6 février. — M. Giry est chargé d'une conférence complémentaire d'histoire. (Directeur adjoint, 26 octobre 1892.)

6 février. — M. Ch. Graux, nommé secrétaire de la Section.

25 mars. — M. Grébaut, élève diplômé, est autorisé par le Conseil à faire une conférence d'égyptologie.

15 mai. — M. Joseph Derenbourg, répétiteur d'hébreu talmudique et rabbinique. (Directeur d'études, 4 janvier 1884.)

31 octobre. — M. Chatelain, suppléant de M. Thurot pour la philologie latine. (Directeur adjoint, 26 octobre 1892.)

31 octobre. — M. James Darmesteter, répétiteur pour la langue zende. (Directeur d'études, 26 octobre 1892.)

1878. 17 avril. — M. Chatelain, secrétaire de la Section, en remplacement de M. Graux, démissionnaire.

31 juillet. — Banquet commémoratif de la fondation de l'École, offert à MM. Duruy et Renier.

4 novembre. — M. Pognon, élève diplômé, est autorisé par le Conseil à faire une conférence d'assyriologie.

1879. 15 septembre. — M. A. Longnon, répétiteur pour la géographie historique de la France. (Directeur d'études, 3 août 1886.)

24 décembre. — M. J. Halévy, chargé d'une conférence d'éthiopien. (Directeur d'études, 10 décembre 1896.)

1880. 26 août. — M. G. Hanotaux, répétiteur pour l'histoire.

1881. 26 octobre. — M. Arthur Amiaud, maître de conférences de langue et d'antiquités assyriennes.

5 novembre. — M. Ferd. de Saussure, chargé d'une conférence de grammaire comparée, en remplacement de M. Bréal.

30 novembre. — M. Jules Soury, chargé de conférences d'histoire des doctrines psychologiques. (Directeur d'études, 30 décembre 1898.)

1882. 13 janvier. — Mort de M. Ch. Graux.

17 janvier. — Mort de M. Ch. Thurot.

18 février. — M. Alfred Jacob, maître de conférences de philologie grecque, en remplacement de Ch. Graux. (Directeur d'études, 17 juillet 1899.)

25 avril. — M. Héron de Villefosse, chargé de conférences d'épigraphie et antiquités romaines. (Directeur d'études, 26 octobre 1892.)

1883. 19 janvier. — M. J. Oppert, directeur d'études pour la philologie et les antiquités assyriennes.

1er février. — M. Gilliéron, maître de conférences de langues romanes. (Directeur adjoint, 26 octobre 1892.)

18 août. — Mort de M. Ch. Defrémery.

1884. 7 septembre. — Mort de M. St. Guyard.

21 octobre. — M. Paul Guieysse, maître de conférences d'égyptologie. (Directeur adjoint, 26 octobre 1892.)

1885. 21 janvier. — M. Hartwig Derenbourg, maître de conférences de langue arabe. (Directeur d'études, 5 mai 1898.)

15 avril. — M. O. Riemann, maître de conférences de philologie latine, en remplacement de L. Havet, nommé au Collège de France.

7 mai. — M. Psichari, maître de conférences de langue néo-grecque. (Directeur d'études, 10 décembre 1896.)

11 juin. — Mort de M. Léon Renier.

23 juin. — M. G. Paris, président de la Section.

9 octobre. — M. Morel-Fatio, maître de conférences de langues romanes. (Directeur adjoint, 26 octobre 1892.)

20 novembre. — M. Haussoullier, maître de conférences d'antiquités grecques. (Directeur d'études, 10 décembre 1896.)

24 novembre. — M. l'abbé Duchesne, maître de conférences d'histoire, en remplacement de M. Hanotaux, appelé à d'autres fonctions. (Directeur d'études, 26 octobre 1892.)

1886. 29 janvier. — M. Sylvain Lévi, maître de conférences de langue sanscrite. (Directeur d'études, 10 décembre 1896.)

29 janvier. — M. P. de Nolhac, maître de conférences d'histoire de la philologie classique. (Directeur d'études, 10 décembre 1896.)

22 octobre. — Mort de M. Ernest Desjardins.

1887. 20 février. — Mort de M. Olivier Rayet.

15 novembre. — M. Ch. Bémont, maître de conférences d'histoire. (Directeur adjoint, 10 décembre 1896.)

27 décembre. — Mort de M. G. Heumann.

1888. 20 juin. — Mort de M. Hauvette-Besnault.

6 août. — Mort de M. Abel Bergaigne.

16 novembre. — Mort de M. Arsène Darmesteter.

1889. 22 mai. — Mort de M. Arthur Amiaud.

20 novembre. — M. Muret, chargé de conférences de langues romanes pour un an.

20 novembre. — M. Meillet, chargé de conférences de grammaire comparée pour un an, en remplacement de M. de Saussure.

1891. 16 août. — Mort de M. O. Riemann.

31 juillet. — M. Duvau, maître de conférences de grammaire comparée. (Directeur adjoint, 10 décembre 1896.)

31 juillet. — M. Meillet, maître de conférences de grammaire comparée. (Directeur adjoint, 10 décembre 1896.)

31 juillet. — M. Al. Desrousseaux, maître de conférences de philologie grecque. (Directeur adjoint, 10 décembre 1896.)

28 novembre. — M. Henri Lebègue, chef des travaux paléographiques.

21 décembre. — M. L. Havet rentre à l'École, pour la philologie latine. (Directeur d'études, 26 octobre 1892.)

1892. 12 février. — Mort de M. Alfred Maury.

26 octobre. — Modification du titre de divers enseignements.

1894. 11 janvier. — M. Paul Passy, maître de conférences de phonétique générale et comparée. (Directeur adjoint, 10 décembre 1896.)

13 janvier. — Mort de M. H. Waddington.

30 janvier. — Mort de M. F. Robiou.

19 octobre. — Mort de M. James Darmesteter.

1895. 9 juillet. — M. G. Monod, président de la Section, en remplacement de M. G. Paris, nommé administrateur du Collège de France.

29 juillet. — Mort de M. Joseph Derenbourg.

29 novembre. — M. V. Scheil, maître de conférences d'assyriologie. (Directeur d'études, 27 novembre 1906.)

29 novembre. — M. Antoine Thomas, maître de conférences de philologie romane. (Directeur d'études, 22 mai 1903.)

29 novembre. — M. Louis Finot, chargé de conférences de langue sanscrite. (Directeur adjoint, 2 décembre 1898.)

1896. 4 février. — M. V. Bérard, maître de conférences de géographie historique de l'antiquité. (Directeur adjoint, 27 mai 1902.)

4 juin. — M. Rodolphe Reuss, maître de conférences d'histoire. (Directeur adjoint, 27 mai 1902.)

1899. 8 mars. — M. Alfred Foucher, chargé de conférences de langue sanscrite pour la durée de la mission de M. Finot en Indo-Chine.

24 mars. — Mort de M. Édouard Tournier.

13 novembre. — Mort de M. Giry.

22 novembre. — M. Moret, chargé de conférences d'égyptologie. (Directeur adjoint, 6 nov. 1905.)

1900. 12 janvier. — M. Ferdinand Lot, maître de conférences d'histoire. (Directeur adjoint, 4 février 1905.)

1901. 18 juillet. — M. Abel Lefranc, maître de conférences d'histoire littéraire de la Renaissance. (Directeur adjoint, 2 déc. 1905.)

1902. 25 janvier. — Mort de M. Auguste Carrière.

19 avril. — M. Mayer Lambert, maître de conférences de langues hébraïque et syriaque. (Directeur adjoint, 2 déc. 1905.)

1903. 5 mars. — Mort de M. Gaston Paris.

22 mai. — M. Mario Roques, maître de conférences de philologie romane. (Directeur adjoint, 2 déc. 1905.)

14 juillet. — Mort de M. Louis Duvau.

7 décembre. — M. Robert Gauthiot, maître de conférences de grammaire comparée. (Directeur adjoint, 2 déc. 1905.)

1904. 31 mai. — M. Daniel Serruys, maître de conférences de philologie grecque. (Directeur adjoint, 2 déc. 1905.)

1905. 27 juillet. M. Isidore Lévy, maître de conférences pour l'histoire ancienne de l'Orient. (Directeur adjoint, 2 déc. 1905.)

20 août. — Mort de M. Jules Oppert.

1907. 10 juillet. M. Adolphe Landry, maître de conférences d'histoire des doctrines économiques.

LA

BIBLIOTHÈQUE GASTON PARIS.

L'École des hautes études a eu le privilège, en 1903, de s'enrichir de la précieuse bibliothèque de philologie romane que son ancien Président, Gaston Paris, avait formée pendant toute une vie de travail, et de pouvoir mettre cette bibliothèque à la disposition des travailleurs dans une salle spécialement aménagée à cet effet.

C'est à la généreuse initiative de Madame la Marquise Arconati Visconti, née Peyrat, que l'École a dû de pouvoir posséder cette bibliothèque et l'installer dans une salle où, suivant le pieux désir de la donatrice, une inscription rappelle la mémoire de son père, M. Alphonse Peyrat.

Madame la Marquise Arconati Visconti adressa, le 14 mars 1903, la lettre suivante à M. Chaumié, Ministre de l'instruction publique :

MONSIEUR LE MINISTRE,

Désireuse d'honorer la mémoire d'un homme qui a été l'une des gloires les plus pures de son temps et de son pays, j'ai pris des dispositions qui ont été agréées par Madame Gaston Paris, pour assurer la conservation de la bibliothèque réunie par l'illustre administrateur et professeur du Collège de France, en la donnant à l'État.

Cette bibliothèque, qui représente un ensemble considérable d'ouvrages relatifs aux langues et aux littératures romanes, serait placée soit dans une dépendance du Collège de France, soit dans tout autre établissement d'enseignement supérieur à Paris. Je mets comme seule condition à cette donation que le souvenir de mon père y soit associé et qu'une inscription dans le local qui sera affecté aux livres de M. Gaston Paris, rappelle le nom d'Alphonse Peyrat.

Je désire en outre que M. A. Morel-Fatio, élève de M. Gaston Paris, et M. A. Lefranc, secrétaire du Collège de France, président aux détails de l'installation de cette bibliothèque, ainsi qu'à la rédaction du catalogue qui devra en être dressé et publié, afin que les instruments de travail

du grand savant, rendus facilement accessibles aux romanistes de tous pays, servent au progrès des études qui ont illustré le nom de Gaston Paris.

Je vous prie, Monsieur le Ministre, de me faire connaître si vous acceptez la donation que je propose dans les termes que je viens d'avoir l'honneur de vous indiquer.

Agréez, Monsieur le Ministre, etc.

M. Chaumié répondit à cette lettre le 23 mars 1903 :

MADAME,

J'ai fait part, ce matin, au Conseil des Ministres, de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser pour m'annoncer les dispositions prises par vous, avec l'agrément de Madame Gaston Paris, afin d'assurer, en la donnant à l'État, la conservation de la bibliothèque du savant illustre que la France vient de perdre.

Je suis heureux de pouvoir vous transmettre l'expression de la gratitude du Gouvernement pour votre noble pensée et votre généreuse libéralité.

C'est avec empressement que, conformément à votre pieux désir, nous associerons à l'hommage rendu à Gaston Paris le nom de votre père, Alphonse Peyrat, dont le grand talent aussi bien que les éminents services rendus à la République tiennent une si large place dans le souvenir du pays.

Je vous serai très obligé de vouloir bien prier Messieurs Morel-Fatio et Lefranc, que vous m'avez désignés, de s'entendre avec Monsieur le Directeur de l'Enseignement supérieur, pour préparer le choix du local, ainsi que toutes les formalités et tous les détails de l'acceptation, de l'installation et de l'organisation.

Veuillez agréer, je vous prie, Madame, avec la nouvelle expression de mes remerciements personnels, l'hommage de mon profond respect.

J. CHAUMIÉ.

Enfin, le 13 août 1903, le Ministre de l'instruction publique adressait à M. Monod, président de la Section des sciences historiques et philologiques de l'École des hautes études, la lettre suivante :

M. le Vice-Recteur de l'Académie de Paris a soumis à mon examen la

question d'affectation à donner à la Bibliothèque Gaston Paris offerte à l'État par la marquise Arconati.

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai décidé que cette Bibliothèque serait placée à l'École des hautes études, dans une salle à part, qui portera le nom de *Salle Gaston Paris*.

Mais j'ajoute, d'autre part, que les livres seront portés au Catalogue de la Bibliothèque de l'Université et mis à la disposition des lecteurs de cette Bibliothèque, dans les mêmes conditions que les autres ouvrages des collections.

Pour le Ministre et par autorisation :

Le Directeur de l'Enseignement supérieur,

BAYET.

Ceux qui connaissent la Marquise Arconati Visconti, qui savent combien de fois elle a mis sa fortune au service des grands intérêts artistiques ou scientifiques de la France, et en particulier avec quelle intelligente sollicitude elle a suivi et encouragé depuis plusieurs années les travaux des élèves de l'École des chartes sur notre histoire et notre langue, ne s'étonneront pas de ce nouvel acte de munificence. Ils ne seront pas surpris non plus qu'elle ait tenu à associer le nom d'Alphonse Peyrat à cet hommage à la mémoire de Gaston Paris et à ce service rendu aux études d'érudition.

Elle a voué un véritable culte au souvenir de son père, et tient à ce que les nouvelles générations sachent qu'Alphonse Peyrat n'a pas été seulement un homme politique et un journaliste admirable par son désintéressement et sa fidélité à ses principes, mais aussi un excellent écrivain, un critique remarquable par la fermeté et la pénétration de son esprit comme par l'étendue de son savoir.

Né à Toulouse le 21 juin 1812, mort à Paris le 31 décembre 1890, Alphonse PEYRAT a été avant tout un grand journaliste. Il a défendu successivement, à la *Tribune*, au *National*, à la *Presse*, enfin à l'*Avenir national*, qu'il fonda en 1865 et dirigea jusqu'en 1872, les idées démocratiques et républicaines qu'il avait embrassées dès sa première jeunesse. Mais il n'était pas absorbé par la politique pure, et sa forte culture classique, historique et même

théologique le portait à étudier avec prédilection les questions d'histoire religieuse. L'histoire du christianisme et l'histoire de la Révolution ont constamment occupé sa pensée, et ce sont les livres qui traitent de ces deux sujets qui ont été l'objet de ses principaux articles de critique réunis dans les deux volumes d'*Histoire et Religion* (1858) et d'*Études historiques et religieuses* (1863). La nécessité de gagner laborieusement sa vie au jour le jour l'a empêché de donner toute sa mesure dans des œuvres de longue haleine; toutefois il a écrit une *Histoire élémentaire et critique de Jésus* (1864) et un volume sur la *Révolution et le livre de M. Quinet* (1866) où il a déployé de vigoureuses qualités de critique et de polémiste, admirées de bons juges, Renan et Michelet. Le recueil de *Lettres adressées à Alphonse Peyrat*, récemment publié, montre en quelle haute estime les écrivains les plus éminents du dernier siècle ont tenu Peyrat, l'approbation de ce juge intègre et délicat étant considérée comme le plus précieux des éloges. Si sa fille a été une amie dévouée et une protectrice de la science et des savants, elle en rapporte le mérite à son père et a tenu à ce que ceux qui profiteront des richesses de la Bibliothèque Gaston Paris fassent remonter une partie de leur reconnaissance à Alphonse Peyrat.

Les anciens élèves et les amis de Gaston Paris ont voulu que la belle donation de la Marquise Arconati Visconti ne fût pas simplement une annexe de la Bibliothèque de l'Université et de celle des hautes études, mais qu'elle pût s'enrichir de nouveaux ouvrages ou de la continuation des ouvrages en cours, et qu'elle pût être utilisée par les philologues dans les conditions les plus avantageuses. Ils ont fondé en vue de l'entretien, de l'enrichissement et de l'utilisation de la Bibliothèque Gaston Paris la *Société Gaston Paris* dont voici les statuts :

1. La *Société amicale Gaston Paris* a pour but de rapprocher ceux qui ont été les amis ou les élèves de Gaston Paris et ceux qui voudront s'unir à eux, en les associant dans une pensée commune, celle d'honorer et de perpétuer sa mémoire, de propager ses travaux et sa méthode, de maintenir les bons rapports qu'il avait établis entre les savants français et les savants étrangers.

Elle se donne pour première tâche de concourir à l'entretien de la bibliothèque du maître, offerte à la Section des sciences historiques et philologiques de l'École pratique des hautes études par M[me] la Marquise Arconati Visconti, et au classement et à la publication éventuelle des papiers scientifiques que M[me] Gaston Paris pourra y joindre, de façon que ce précieux dépôt rende le plus de services possible à la science.

2. Le siège de la Société est à Paris.

3. Deviendra membre de la Société, toute personne qui déclarera adhérer aux présents statuts et dont la demande d'admission sera agréée par le Bureau.

4. Tout membre de la Société paye une cotisation annuelle de *dix francs,* rachetable moyennant un versement immédiat d'au moins *deux cents francs.*

Le titre de membre donateur s'acquiert par le versement d'une somme d'au moins *cinq cents francs,* qui pourra être fait en cinq années consécutives.

Sera réputé démissionnaire tout membre qui, après avis préalable, n'aura pas payé sa cotisation pendant deux années consécutives.

5. Les versements effectués pour racheter la cotisation annuelle ou pour acquérir le titre de membre donateur, et les dons qui seront faits à la Société sans affectation spéciale, devront être capitalisés.

6. La Société se réunit en assemblée générale au moins deux fois par an, en avril et en octobre. En avril, elle entend les rapports du président et du trésorier de l'année précédente sur la situation de la Société à la fin de leur exercice; en octobre, elle élit le Bureau et le Conseil qui doivent entrer en fonctions le 1[er] janvier de l'année suivante, et dont l'élection aura lieu au scrutin secret, à la pluralité des voix des membres présents.

7. Le Bureau se compose d'un président, de deux vice-présidents, d'un secrétaire, d'un secrétaire adjoint, d'un trésorier et d'un administrateur, tous soumis à l'élection annuelle et indéfiniment rééligibles, sauf le président qui ne pourra être réélu que deux ans après l'expiration de son mandat.

8. Le Conseil se compose de vingt et un membres soumis par tiers à l'élection annuelle et tous rééligibles, auxquels le Bureau s'ajoute de droit.

9. Le Bureau a pleins pouvoirs pour la gestion de la Société conformément aux statuts ; il établit le budget annuel qui doit être approuvé par le Conseil.

10. Les statuts ne pourront être modifiés et la dissolution de la Société ne pourra être prononcée que par une assemblée générale convoquée spécialement à cet effet, et à la majorité absolue des membres présents.

En cas de dissolution, l'assemblée qui aura voté cette mesure décidera, dans les mêmes conditions, de l'emploi de l'actif de la Société.

11. La Société s'engage à se conformer aux lois et règlements en vigueur, et notamment à la loi du 1er juillet 1901 et au décret du 16 août 1901.

L'École des hautes études a, par l'intermédiaire de son président, exprimé sa reconnaissance à Madame la Marquise Arconati Visconti pour sa généreuse fondation, aux créateurs de la Société Gaston Paris et aux fonctionnaires de la Bibliothèque de l'Université, qui ont rapidement fait de la nouvelle Bibliothèque un précieux instrument de travail.

Installés confortablement dans huit armoires en chêne, les 3,550 ouvrages (formant plus de 4,000 volumes) portent tous, collée sur le plat intérieur, une étiquette qui rappelle leur origine : « Ce livre a appartenu à Gaston Paris... Don de la Marquise Arconati Visconti, en souvenir de son père Alphonse Peyrat. »

En outre, près de 4,000 brochures, non reliées, sont réunies dans 152 cartons et rangées dans la huitième armoire.

La Bibliothèque Gaston Paris rend journellement de grands services aux professeurs et aux savants ; elle en rendra de plus grands encore quand le Catalogue, imprimé, la fera mieux connaître. Voici le règlement qui la concerne :

1. Les volumes de la *Bibliothèque Gaston Paris* sont soumis au règlement qui régit la Bibliothèque de l'Université de Paris et celle de l'École pratique des hautes études.

2. Les membres de la *Société amicale Gaston Paris* sont admis à tra-

vailler dans la *salle Gaston Paris*, aux jours et heures où cette salle n'est pas occupée par des conférences[1].

3. Ils peuvent emprunter des livres ou brochures (à l'exception des raretés), en les faisant inscrire au bureau du prêt de la Bibliothèque de l'Université.

4. Les membres habitant la province pourront emprunter, sans aucun frais, s'ils habitent dans une ville universitaire, en faisant transmettre leur demande par le bibliothécaire de l'Université de leur ville.

5. Les membres habitant des pays étrangers ou des villes françaises dépourvues d'Universités pourront également emprunter, en adressant leur demande au secrétaire de la *Société amicale Gaston Paris*, qui remplira pour eux les formalités nécessaires. Les frais d'envoi et de retour seront à leur charge.

6. La durée du prêt est limitée à un mois.

7. Dans le cas où un ouvrage prêté serait perdu, l'emprunteur devrait le remplacer dans le délai de deux mois.

8. Pendant la période de fermeture de l'École des hautes études, la Bibliothèque Gaston Paris restera ouverte ainsi qu'il suit :

En septembre, de 2 à 5 heures.

En octobre, de 10 heures à midi et de 2 à 5 heures.

[1] Cette année, la salle leur est ouverte tous les matins des jours non fériés, de 9 heures à midi, et, en outre, les lundis, mercredis et samedis, de heures à 4 heures.

RAPPORT SUR LES CONFÉRENCES

DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1906-1907.

I. — PHILOLOGIE GRECQUE.

Directeur d'études : M. Alfred Jacob. — Directeurs adjoints : MM. A.-M. Desrousseaux et Daniel Serruys, anciens membres de l'École française de Rome.

CONFÉRENCES DE M. JACOB.

Les conférences du mardi ont été consacrées à l'étude du texte de Julien. Cette année on a expliqué l'opuscule intitulé *Συμπόσιον ἢ Κρόνια*, en discutant les corrections de Cobet, de Hertlein et de quelques autres philologues. Un certain nombre de passages appartenant à d'autres ouvrages du même écrivain et notamment au *Misopogon* ont été recherchés pour être comparés à ceux que l'on avait sous les yeux, en vue de noter les particularités de la langue de Julien. M. Fernand Boulenger, qui a montré de solides connaissances grammaticales et fait preuve de sensibles progrès dans la discussion des variantes et des conjectures, s'est chargé de ce travail avec une constante assiduité.

La paléographie a été l'objet des conférences du vendredi et du samedi. Le vendredi, on a étudié les écritures des papyrus datés du Ier au VIIIe siècle de notre ère. Dans ces conférences, qui ont été surtout pratiques, on a lu des fac-similés, quelquefois agrandis, en notant avec soin pour chacun d'eux les modifications du tracé, celles de l'aspect des lettres et l'apparition des formes nouvelles. On a ensuite examiné l'écriture de divers papyrus littéraires et montré comment on pouvait tirer des remarques précédemment faites les éléments d'une datation approximative.

Les conférences du samedi ont été divisées en deux séries. Pen-

dant les quatre premiers mois de l'année, on a fait l'historique des divers signes et procédés abréviatifs qui se rencontrent sur les papyrus et dans les manuscrits jusqu'au XVIe siècle, en montrant et en expliquant, autant que possible, leurs déformations successives. Les conférences des mois suivants ont été consacrées à la lecture de fac-similés de manuscrits, datés ou non, mais remplis d'abréviations et choisis parmi les plus difficiles depuis le Xe siècle jusqu'au XIVe siècle.

MM. Flandin et Sucher, pendant le premier semestre, M. Boulenger, dans le second, et M. A. Blondel, durant toute l'année, ont suivi ces conférences; ce dernier s'est montré particulièrement habile dans le déchiffrement des fac-similés et a fait preuve ici, comme dans les conférences du vendredi, de sérieuses connaissances en paléographie.

CONFÉRENCES DE M. DESROUSSEAUX.

M. Desrousseaux a fait trois conférences par semaine.

Les mercredis à 10 heures et demie, la conférence avait pour objet l'*Etude de la République de Platon*. On a cherché à en fixer le texte d'après l'examen des meilleurs manuscrits et la critique des conjectures proposées par les savants. MM. Alloys Blondel, Boulenger et Flandin ont pris une part active aux travaux.

Une autre conférence, les jeudis, à 10 heures et demie, a été consacrée à des exercices de critique verbale et à la lecture de textes inédits.

Une troisième conférence, les vendredis, à 10 heures et demie, avait pour sujet des recherches de mythologie. Les *Dionysiaques* de Nonnus ont été choisies pour servir de base à ces recherches.

CONFÉRENCES DE M. SERRUYS.

La tradition manuscrite de l'Histoire ecclésiastique de Socrate et les dérivés historiques de cet auteur ont constitué le sujet de la conférence du mardi. Le professeur venait de terminer, en vue d'une édition nouvelle du texte, le dépouillement des manuscrits

encore inexplorés de Socrate et, grâce à la mission qui lui fut accordée, l'été dernier, par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, il pouvait mettre à la disposition des auditeurs la photographie du manuscrit unique de Théodore le Lecteur; de la sorte l'étude de tradition manuscrite de Socrate fut surtout un travail de classification. L'étude de l'Histoire tripartite de Théodore le Lecteur était plus complexe et plus délicate. On a successivement analysé la composition de l'ouvrage, reconnu ses rapports avec la *tripartite* latine d'Epiphanius-Cassiodore et reconstitué l'intermédiaire par lequel Théodore le Lecteur a passé dans la chronistique byzantine. Cette chronique perdue n'était, à l'origine, qu'un sommaire de Théodore le Lecteur. Elle nous est conservée, sous une forme très fragmentaire, par le manuscrit Parisinus grec 1555ᵃ (Cramer, *Anecdota Parisiensia*, t. II, p. 87 et sq.) et par le manuscrit Baroccianus 142. C'est elle qui servit de source commune à l'Histoire physique du Pseudo-Pollux, à Théophane, à Georges le Moine et au cycle des chroniques désigné sous le nom d'*Épitomé*. Les rapports entre ces diverses chroniques ont pu être précisés, grâce aux critères fournis par le texte de Théodore le Lecteur.

M. W. Wartmann, dont les intéressantes recherches ont été signalées l'année dernière, a dû se contenter cette année d'une collaboration moins effective, absorbé qu'il était par la préparation d'une thèse pour le doctorat d'université. M. W. Hengstenberg, élève de M. Krumbacher, a suivi les conférences pendant le second semestre.

La conférence du mercredi était consacrée à des recherches sur la Chronique d'Hippolyte de Rome et sur quelques ouvrages qui en dérivent. Partant du texte récemment découvert par M. A. Bauer (O. Gebhart et A. Harnack, *Texte und Untersuchungen*, N. S., t. XIV, fasc. 1), on a étudié d'abord la question du *Διαμερισμὸς γῆς*, puis les rapports entre les fragmenfs d'Hippolyte, les deux *Libri generationis* (éd. Th. Mommsen, Chronica minora), le *Barbarus Scaligeri* (éd. C. Frick, Chronica minora) et une petite

chronique syriaque qui remonte à la même tradition (Brooks, Chabot et Guidi, Chronica minora, fasc. III).

Enfin, à l'aide de matériaux inédits, on a abordé l'étude détaillée du *Barbarus Scaligeri* et de la chronique congénère publiée par MM. Bauer et Strzygowski, d'après un papyrus de la collection Goleniščev. L'attribution de cet ouvrage et la date de sa composition ont été discutées et précisées, en sorte qu'il a fallu abandonner la théorie des premiers éditeurs, qui attribuaient l'opuscule à Annianos d'Alexandrie. La conférence a été suivie par MM. J. Ebersolt, W. Wartmann et W. Hengstenberg. Si la collaboration des auditeurs a été la plupart du temps insuffisante, par contre leur activité s'est reportée tout entière sur les travaux personnels qu'ils ont entrepris. M. J. Ebersolt a achevé une thèse, soumise au jugement de l'École, sur la *Date des différents recueils réunis dans le Livre des Cérémonies de Constantin Porphyrogenète.* Il a de même préparé avec ardeur la mission qui lui est accordée pour l'an prochain. On peut attendre de son séjour à Constantinople et en Orient de fructueuses contributions aux études byzantines. M. W. Hengstenberg a entrepris, sous la direction du professeur, une étude sur les textes hagiographiques qui ont été interpolés ou fabriqués, pendant la lutte iconoclaste, en vue d'établir l'apostolicité du culte des images.

II. — PHILOLOGIE BYZANTINE ET NÉO-GRECQUE.

Directeur d'études : M. Jean Psichari, agrégé de l'Université.

La conférence du dimanche (au domicile du directeur d'études) était, comme de coutume, consacrée à ceux des élèves qui ont des travaux en préparation. On a continué, avec M. Jean Longnon, l'examen des noms propres dans la *Chronique de Morée,* dont il a été parlé l'année dernière. M. Jean Longnon s'en est toujours occupé dans le même esprit (voir le précédent *Annuaire*, p. 62). Il est arrivé à quelques résultats personnels curieux qu'il faut lui laisser le plaisir d'exposer dans un mémoire spécial.

Cette étude se poursuivait tous les quinze jours. Les dimanches intermédiaires étaient consacrés à M. Dossios, qui a suivi ces con-

férences du dimanche plus assidûment le premier semestre que le dernier. Pour des raisons dans le détail desquelles il est inutile d'entrer ici, M. Dossios s'est vu obligé de renoncer provisoirement à l'ouvrage annoncé l'année dernière (*Annuaire*, p. 62), sur les mots grecs en roumain (éléments phanariotes et préphanariotes). Il s'est adonné à un travail tout différent, ayant pour objet le genre de composés qu'on désigne sous le nom de *dvandva* (cf., entre autres, K. Brugmann, Gr. Gr.[3], p. 174), en skr., en grec ancien et en grec moderne, où ces composés abondent, tandis que, jusqu'ici, on en reconnaît peu dans l'ancienne langue et que la moyenne — byzantin, grec populaire médiéval — reste encore à dépouiller. M. Dossios compte exposer le fruit de ces recherches dans une thèse pour le diplôme de l'École.

Les CONFÉRENCES DU LUNDI, comme celles du dimanche, ont été divisées en deux quinzaines, les différents élèves ne poursuivant pas le même objet. On a fait, tous les quinze jours, l'étude au point de vue phonétique historique, des cinq voyelles modernes (*α ο ϐ ε ι*) et l'on a particulièrement insisté sur le phénomène de l'aphérèse et ses causes *physiologiques*, surtout sur l'aphérèse de l'*α*. L'aphérèse a été niée à tort pour celui-ci. Les faits mentionnés dans les *Essais de grammaire historique néo-grecque*, t. II, Paris, 1889, p. LXIII et suiv., reçoivent leur confirmation par de nouveaux faits. D'autre part, le phénomène du changement de *i* en *e* devant *r* a été serré de plus près (v. Ῥόδα καὶ Μῆλα, t. III, 1906, p. 83, s.) et divisé en catégories déterminées. Dans l'état actuel des études néo-grecques, il faudrait, pour ainsi dire, tous les ans refaire le cours de grammaire historique, pour préciser à mesure les notions acquises. Il est à regretter que les élèves n'aient pas tous été en position de prendre une part plus active à cet enseignement, qui a dû rester un exposé théorique. Le directeur d'études en fera connaître l'essentiel à un autre moment.

L'explication de la *Chronique de Morée*, qui revenait aussi tous les quinze jours, outre son but principal, qui est l'initiation au maniement du grec médiéval ou moderne, a, de plus, été l'occasion, comme toujours, de toucher aux questions à l'ordre du

jour dans le domaine du néo-grec. Il en est deux qui attirent surtout à cette heure l'attention des spécialistes : la question des mots dits *poétiques* et la question du grec de la *Septante*. Parmi les mots réputés *poétiques*, il en est qui se lisent chez Homère, qui disparaissent à l'époque attique, reparaissent à l'époque hellénitique et sont devenus monnaie courante aujourd'hui. Il n'y a donc pas là de mots poétiques à proprement parler, puisqu'il y a tradition et transmission, avec quelques éclipses seulement dans la littérature de certains dialectes. Pour ce qui est de la *Septante* et du Nouveau Testament, la situation est plus compliquée. Après les beaux livres de M. Deissmann (*Bibelstudien*, 1895 etc.), qui portent particulièrement sur le vocabulaire, on est trop enclin à considérer la langue de l'*Ancien Testament* grec comme une langue tout à fait usuelle de son temps (*Umgangssprache*, etc.). Le directeur d'études s'est ici quelque peu séparé de l'opinion en cours. Voici un exemple qui donne provisoirement une idée de l'esprit de ces recherches, tant pour les mots poétiques que pour le grec de la *Septante*. Ἄφαντος se trouve dans Homère (Z 60, Y 303), chez Pindare (O. I., 46; N. VIII, 34[b]; Py. XI, 30; éd. Schroeder); chez Eschyle (Ag. 624, 657; Ch. 695, 1006; Suppl. 779; éd. Weil); chez Sophocle (O. R. 560, 832) et chez Euripide (Or. 1495, 1557; Hipp. 828; Hel. 606; Herc. F. 873; éd. Prinz-Wecklein; fr. 781, 63 Nauck; cf. fr. adesp. *ib.*, 127, 8, p. 866). Il est inconnu aux prosateurs; il reparaît chez Diod. Sic. (III, 60, 3; IV, 65, 9) et, de nos jours, il est essentiellement populaire. Ce mot donne lieu à deux remarques : en grec ancien (v. les références), il s'accompagne la plupart du temps de *γίγνομαι* (p. e., Eur., Or. 1495; cf. Esch. Suppl. 779, où, à cause de cela même, il ne fait pas de point en haut après *Διός*); tel il se montre dans les deux passages de Diod. Sic. (ci-dessus); aujourd'hui, *γίνουμαι ἄφαντος* est une locution courante.

La seconde remarque est que *ἄφαντος* et son verbe, quel qu'il soit, ne se construisent jamais avec un régime indirect. Or, dans Luc, 24, 31, nous avons *ἄφαντος ἐγένετο ἀπ' αὐτῶν*. Cet *ἀπό*, en présence de tout ce que le grec nous apprend, ne saurait être qu'un hébraïsme. C'est la traduction littérale de la proposition מִן ; en

effet, le verbe hébreu מָלַט (*latuit*) prend ce même régime indirect (v. Gesenius, *Thes.*, s. v.), que le grec ignore par lui-même. Voilà donc un cas précis où la langue du N. T., jusque dans l'Évangile de saint Luc, ne saurait passer pour un document utilisable, en tout repos, dans l'histoire du grec depuis ses origines jusqu'à nos jours. Ce point de vue sera repris avec développements dans un autre travail et fera, l'année prochaine, l'objet du cours même.

III. — ÉPIGRAPHIE ET ANTIQUITÉS GRECQUES.

Directeur d'études : M. B. Haussoullier, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres).

Le directeur d'études, empêché par sa santé et par la maladie des siens, n'a fait cette année que deux conférences par semaine.

La conférence du lundi, réservée d'ordinaire aux candidats de l'École d'Athènes, n'a été suivie que par deux auditeurs : un Français, M. Valois, ancien élève de l'École Normale, agrégé des lettres, candidat à l'École d'Athènes, et un Belge, M. N. Hachez, docteur en droit, en philosophie et lettres, qui fréquente l'École depuis plusieurs années. Presque toutes les leçons ont été consacrées à des *Études épigraphiques sur l'architecture grecque :* les murs, les différents appareils, murs de Didymes, Priène et Magnésie du Méandre, murs mitoyens, d'après le *βασιλικὸς νόμος* de Pergame, etc. L'explication détaillée des comptes de la construction du temple d'Asklépios à Épidaure (*I. G.*, IV, 1484) a pris plusieurs mois. Chemin faisant, nous avons traduit nombre de passages de Vitruve et de textes épigraphiques. C'est la première fois que le directeur d'études consacre entièrement une de ses conférences à l'architecture grecque ; il espère que M. Valois, qui a montré du goût pour ces études difficiles, les reprendra en Grèce même et nous donnera quelque jour un lexique des termes d'architecture grecque qui compléterait les précieux index dressés par M. Aug. Choisy.

La conférence du jeudi a été, comme de coutume, suivie par

un plus grand nombre d'auditeurs, et le directeur n'a qu'à se louer de la régularité et de l'application de la plupart d'entre eux. Il avait pris pour sujet des *Recherches sur la législation à Athènes et dans le reste de la Grèce.* Les explications d'auteurs grecs ont été multipliées : longs morceaux du *Criton*, de l'*Apologie de Socrate*, de l'*Euthyphron*, des *Lois*, etc. M. Alline, élève de seconde année à l'École Normale et qui a spécialement étudié Platon, a particulièrement aidé le directeur. M. Valois, M. Picard, également élève de seconde année à l'École Normale, et M. l'abbé Chartier, licencié ès lettres, professeur canadien, se sont aussi fait remarquer par leur zèle. Le directeur doit une mention à M. l'abbé Chartier et à M. Oikonomos, d'Athènes, qui venaient pour la première fois à l'École des hautes études et qui ont largement profité d'un enseignement nouveau pour eux. Selon son habitude, il a indiqué, à la fin de chaque conférence, une lecture à faire et il s'est assuré plus d'une fois que les passages d'auteurs ou les inscriptions désignés avaient été réellement étudiés. Il a signalé aussi un certain nombre de livres ou de mémoires, notamment : Eug. Drerup, *Ueber die bei den attischen Rednern eingelegten Urkunden* (1898); Prott et Zichen, *Leges Græcorum sacræ*, 1896 et 1906; J. Sundwall, *Epigraphische Beiträge zur sozial-politischen Geschichte Athens im Zeitalter des Demosthenes*, 1906.

Une fois de plus, le directeur regrette que la plupart de nos auditeurs, licenciés et même agrégés, n'aient de la langue grecque qu'une connaissance insuffisante, trop peu précise et trop peu solide.

IV. — PHILOLOGIE LATINE.

Directeur d'études : M. Louis Havet, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres). — Directeur adjoint : M. Emile Chatelain, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres).

CONFÉRENCES DE M. HAVET.

Le directeur d'études a pris pour sujet l'étude critique du texte des *Captifs* de Plaute. Chaque élève était chargé particulièrement

de certains vers ou groupes de vers déterminés. Comme d'habitude, M. Havet a fait au Collège de France une leçon sur le même sujet; l'exposé méthodique était fait au Collège de France et la conférence de l'École était réservée aux exercices.

CONFÉRENCES DE M. CHATELAIN.

Le directeur adjoint a fait deux conférences par semaine.

La conférence du jeudi a été consacrée à des études de paléographie latine. On a lu de nombreux fac-similés choisis dans les publications récentes. MM. Bonnerot, Lecourt et Sturel se sont particulièrement distingués par leur zèle et leur aptitude.

Dans la conférence du mercredi (à 3 heures), on a poursuivi l'étude des notes tironiennes. M. Paul Legendre, dont la thèse vient de paraître, a continué ses travaux sur les manuscrits de la Bibliothèque Nationale et cherché à dresser une liste de tous les textes transcrits soit entièrement, soit partiellement en tachygraphie latine.

V. — ÉPIGRAPHIE ET ANTIQUITÉS ROMAINES.

Directeur d'études : M. Antoine Héron de Villefosse, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres).

CONFÉRENCES DE M. HÉRON DE VILLEFOSSE.

L'objet de la conférence a été l'étude des inscriptions religieuses de la Gaule. Presque tous les témoignages que nous possédons sur la religion des Gaulois datent d'une époque postérieure à la conquête. On sait que la fusion des cultes fut l'un des grands moyens employés par les vainqueurs pour assimiler les peuples vaincus; il est donc assez difficile de dégager les principes fondamentaux de la religion des Gaulois pendant la période où les dieux indigènes n'étaient pas encore mêlés à ceux du panthéon romain. Les textes épigraphiques les plus propres à appor-

ter quelque lumière dans cette question obscure ont été l'objet d'un examen approfondi; en même temps, le professeur expliquait à ses auditeurs les monuments figurés représentant avec certitude, dans leur attitude spéciale ou avec leurs attributs caractéristiques, les divinités les mieux définies. On s'est attaché de préférence aux groupes d'inscriptions appartenant à des sanctuaires connus et l'on a signalé les ex-voto de tout genre que renferment nos musées. Les limites du rayonnement de certains cultes locaux ont été déterminées; on a recherché aussi en dehors du territoire gaulois les témoignages épigraphiques utiles pour compléter cette étude en choisissant les textes qui mentionnent des personnages importants ou qui peuvent apporter quelque renseignement nouveau.

Pendant le second semestre, la conférence a eu lieu, comme à l'ordinaire, au Musée du Louvre, dans la salle des antiquités africaines, devant les monuments. Les élèves avaient, pour chaque leçon, à préparer un texte indiqué d'avance. La lecture et le déchiffrement ont donné de très bons résultats. Le professeur a inauguré, cette année, la démonstration pratique des différents procédés en usage pour estamper les inscriptions, pour faire sécher les estampages, pour les lire et pour les conserver. Les élèves ont suivi avec intérêt ces démonstrations et ont été à même d'en faire l'application immédiate sur les marbres du Louvre, à l'aide des instruments et de papier *ad hoc* fournis par l'Administration des musées. Parmi les élèves qui ont collaboré aux travaux de la conférence avec le plus d'assiduité, il convient de citer MM. Louis Chatelain, de Pachtère et Hachez.

CONFÉRENCES DE M. MISPOULET.

M. Mispoulet, élève diplômé de la Section, a été autorisé par le Conseil à faire une conférence supplémentaire.

Le conférencier a traité de l'histoire de la carrière équestre, surtout de ses transformations au IIIe et au IVe siècle, et montré comment le fonctionnarisme du Bas-Empire avait pu se constituer grâce aux emplois de cet ordre. Il a étudié ensuite l'inscription

d'Aïn-el-Djemala (Tunisie) et celle d'Aljustrel (Portugal), découverte en 1906, en insistant sur l'intérêt qu'offrent les documents épigraphiques relatifs aux domaines impériaux pour la recherche des origines de certaines institutions du IVe siècle et du moyen âge. Les commentaires de ces deux inscriptions ont été publiés et communiqués à l'Académie des inscriptions.

M. Detrez a entrepris un travail : 1° sur les fonctionnaires qui administraient les domaines impériaux; 2° sur le régime des mines à l'époque romaine et au moyen âge.

VI. — HISTOIRE.

Directeur d'études : M. Gabriel Monod, membre de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques). — Directeur d'études : M. Thévenin, ancien examinateur à l'École polytechnique; — Directeurs adjoints : MM. Roy, archiviste paléographe; Ch. Bémont, Rodolphe Reuss, Ferdinand Lot, docteurs ès lettres.

CONFÉRENCES DE M. THÉVENIN.

1° Dans la conférence du mardi (10 heures du matin), le directeur d'études a continué l'histoire des classes rurales au moyen âge en France et en Allemagne, sujet déjà traité, en partie, l'année dernière. Il a exposé la condition de ces classes au regard de la juridiction seigneuriale *domaniale*, d'une part, et de la juridiction seigneuriale *justicière*, d'autre part; il a abordé ensuite le problème historique — assez mal résolu, croit-il, jusqu'à présent — du service militaire ou «impôt du sang» appliqué aux classes dites *rurales* (sauf à définir ce mot), de la fin de l'époque carolingienne au XVIe siècle.

Dans la conférence du mardi (2 heures après-midi), sous la direction du professeur, M. Lardé a poursuivi ses études sur le rôle du «serment» au moyen âge, en matière politique, puis sur

« l'Hommage » et la « Foi ». M. CHABRUN a préparé un travail sur « les bourgeois du roi ».

2° M. F. THIBAULT, docteur en droit, directeur des douanes à Paris, a publié dans la « Nouvelle Revue historique du Droit français et étranger » (année 1907, nos 1 et 2), une étude sur *l'impôt direct et la propriété foncière dans les royaumes Francs*, qui est la dernière d'une série publiée les années précédentes.

M. Thibault a suivi pendant plusieurs années mes conférences Ses remarquables travaux me paraissent avoir, enfin, débrouillé et résolu les problèmes touchant au régime de la propriété et au service militaire sous les Mérovingiens. La clef de cette solution doit, en effet, suivant mon opinion présentée, dans mes conférences, sous diverses formes et à diverses reprises être cherchée dans « la persistance, la transformation ou la disparition de l'*impôt romain* » dans les royaumes barbares fondés sur les ruines de l'Empire romain.

CONFÉRENCES DE M. ROY.

PREMIÈRE CONFÉRENCE. *Études sur le régime municipal en Bourgogne du XIIIe au XVIIe siècle.* — Les conférences de l'été précédent avaient été consacrées à la charte de la ville de Dijon, qui a été octroyée par le duc Hugues III en 1187, et qui reproduit les constitutions de la commune de Soissons. Cette année, le professeur a pris comme sujet d'études personnelles, l'histoire de l'influence de la charte de Dijon et de son développement dans les principales communautés urbaines et rurales de la Bourgogne. Il a expliqué et il a comparé les constitutions des villes d'Avallon, Auxonne, Beaune, Châtillon, Joigny, Mirebeau, Montbard, Nuits, Semur, Sens, Talant, Tonnerre, fixant les parties originales ainsi que les parties tirées des coutumes de Dijon, déterminant la condition politique, administrative et sociale des habitants, leurs droits et leurs devoirs ainsi que la variété des juridictions qui existaient dans l'enceinte des cités. Il a recherché également l'influence des chartes des

villes principales de Bourgogne sur les bourgs et paroisses des environs, en distinguant le régime des localités qui dépendaient de seigneurs ecclésiastiques de celui des localités qui relevaient de seigneurs laïques. Il a terminé cette analyse par une synthèse embrassant les traits essentiels de la vie municipale, urbaine et rurale, et formant cinq ou six groupes dans lesquels peuvent rentrer toutes les variétés de coutumes municipales qui ont régi la Bourgogne, depuis le moyen âge jusqu'à 1692. L'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon a bien voulu mettre à sa disposition, pendant six semaines, un volume de feu Joseph Garnier, encore inachevé et inédit, sur l'histoire du régime municipal en Bourgogne. Le professeur lui renouvelle ici sa gratitude : il a pu faire connaître les parties de l'œuvre d'érudition de l'ancien archiviste de la Côte-d'Or qui sont à peu près définitives, ainsi que celles qui peuvent donner lieu à des travaux nouveaux.

Tout en prenant part aux travaux du commentaire des textes latins des chartes municipales, un certain nombre d'élèves ont fait des recherches sur d'autres points et en ont exposé les résultats dans plusieurs conférences : M. Guitard a étudié l'origine des communes de la vallée du Rhin et leur état au XIIIe siècle; M. Lécureux a fait quelques additions à la thèse de M. Faure sur le régime municipal de Vienne; M. Lardé a étudié avec une critique minutieuse la thèse de M. Édouard Maugis sur Amiens, et il a su en préciser tous les points nouveaux; M. Houdayer a signalé des chartes de Cluni, utiles à l'histoire des communes de Bourgogne; M. Romier mérite une mention spéciale pour la part qu'il a constamment prise au commentaire des textes administratifs expliqués dans la conférence. Enfin, MM. Alain de Bouard, Bassères, Bouvier, Garric, Gébelin, Isnard, Lanco, Longnon, Mazeran, Pichard du Page, Rousset, Saulnier ont également fourni une très utile collaboration à tous les travaux.

Deuxième conférence. *Étude de textes latins relatifs à la condition des terres et des personnes du IXe au XIIIe siècle.* — Cette conférence a eu pour but spécial de familiariser les élèves nouveaux avec la

langue administrative du moyen âge et avec la variété des termes désignant les personnes et les terres, les charges et redevances, les poids et mesures. On a pris comme fondement de cette étude les cartulaires publiés par Benjamin Guérard, et les élèves se sont partagé l'analyse des prolégomènes et l'explication d'un certain nombre de textes tirés de ces cartulaires. Ceux qui ont fourni le plus de travail personnel sont : M[lle] Acloque, MM. Barennes, Bouvier, Colombié, Deschamps, Dulong, Gastineau, Lemoine, Loirette, Servant, Stryiensky. D'autre part, des élèves titulaires, MM. Alain de Bouard, Hirschauer, Lanco, Lardé, Mazeran, Romier, Rousset ont donné à leurs jeunes camarades le concours efficace de leur connaissance très sérieuse des choses du moyen âge, en faisant devant eux des analyses ou des commentaires de textes, et en traduisant des actes administratifs d'origine et de caractère très variés.

CONFÉRENCES DE M. BÉMONT.

Le professeur n'a pu faire cette année qu'une seule conférence; aucun auditeur ne s'étant présenté pour le cours concernant l'histoire d'Angleterre sous les deux premiers Stuarts, il a dû se renfermer dans le programme indiqué pour le second cours. — Celui-ci a eu lieu le mardi de 5 heures à 6 h. 20 environ. Il avait pour objet l'étude des institutions municipales de la Guyenne à l'époque de l'occupation anglaise. Cette étude a porté, cette année, sur l'histoire municipale de Bordeaux au XIII[e] et au XIV[e] siècle. Le professeur s'est proposé de faire connaître les principales sources de cette histoire : plusieurs des textes publiés dans le recueil des *Archives municipales de Bordeaux* ont été traduits et commentés. On s'est efforcé en particulier de fixer la date à laquelle a été rédigé ce qu'on appelle «le Rôle de la ville de Bordeaux» (publié dans le *Livre des Coutumes*, p. 274-309); il a été établi que cette rédaction doit être placée entre 1248 et 1261. L'histoire des trente années qui suivirent la fin de la domination française à Bordeaux (1303-1333) a pu être reconstituée en partie à l'aide de documents inédits ou imparfaitement connus.

L'explication des textes latins, français et gascons a pris un temps assez long; cet exercice a paru être très profitable aux élèves, trop souvent enclins à employer des termes imprécis et sans rigueur scientifique. M. Robert LATOUCHE a apporté dans cet exercice un esprit de précision et de finesse qui a été d'un excellent enseignement pour tout le monde. Mme LUBIMENKO a suivi assidûment la conférence jusqu'en mai; sur les conseils du professeur, elle prépare une étude sur Jean de Bretagne, comte de Richmond, qui a été lieutenant du roi d'Angleterre en Guyenne en 1294-1295 et chargé de missions à Bordeaux en 1310-1311. La présence de plusieurs élèves de l'École des Chartes : MM. MATHIEU et LOIRETTE, assidus à la conférence pendant toute l'année; M. ZANGRONIZ, qui l'a suivie jusqu'en mai; M. BARENNES, qui s'y est associé depuis Pâques; M. FAZY, ancien élève de l'École, que d'autres occupations ont empêché de venir régulièrement, a permis de donner à cette conférence le caractère, scientifique et pratique à la fois, que le professeur s'efforce de lui imprimer.

CONFÉRENCES DE M. REUSS.

M. Reuss a fait deux conférences par semaine, le mardi et le vendredi, à 10 heures. Continuant les études de l'année précédente sur les rapports politiques de la France et du Saint-Empire romain germanique dans la seconde moitié du XVIe siècle, il a examiné, au cours de l'année scolaire, les relations des deux pays pendant le règne de Henri III (1574-1589). La période qui s'étend de la mort de Charles IX à l'avènement de Henri IV coïncide, il est vrai, avec une éclipse presque totale du pouvoir impérial, depuis le moment où Rodolphe II succède à Maximilien II, et, par suite, avec son effacement complet dans les affaires du dehors; en même temps la royauté française, de plus en plus préoccupée par les troubles intérieurs, renonce provisoirement à toute politique agressive et ne songe plus à l'extension des limites poursuivie par Henri II. Mais les points de contact partiels n'en sont pas moins fréquents, parce qu'on voit se produire, durant ces quinze ans, une participation passablement

active de l'Allemagne protestante aux querelles religieuses et aux guerres civiles qui déchirent la France. C'est surtout dans la correspondance des princes calvinistes du Saint-Empire (celle de l'électeur Frédéric le Pieux, publiée par Kluckhohn, celle de son fils cadet, le duc Jean-Casimir, éditée par M. de Bezold), dans les recueils des lettres missives de Catherine de Médicis et de Henri IV, que la conférence a pu étudier les multiples détours de la politique de Henri III et de Henri de Navarre vis-à-vis des princes de l'Empire, sur l'attitude desquels des arguments de sentiment, des considérations plus égoïstes et l'espoir d'un profit matériel ont influé tour à tour. Cette étude, qui n'avait point encore été entreprise dans ses menus détails, a permis d'éclairer d'un jour nouveau l'un des côtés des relations internationales de l'époque et de constater l'antagonisme fréquent des cours allemandes, de celles de Dresde et de Heidelberg en particulier; la dernière, calviniste, est toujours portée à l'intervention au dehors; la première, luthérienne, est généralement hostile aux réformés de France et plus docile à l'influence impériale.

CONFÉRENCES DE M. LOT.

M. Ferdinand Lot a fait deux conférences par semaine.

I. Dans la PREMIÈRE CONFÉRENCE on a poursuivi l'examen du règne de Charles le Chauve depuis l'année 858, qui vit la retraite de Louis le Germanique et l'abandon définitif de ses projets sur le trône de France occidentale, jusqu'à l'année 865. A cette date la bonne harmonie est rétablie entre Louis et Charles : tous deux projettent de se partager un jour le royaume de leur neveu Lothaire II. Nicolas Ier est à l'apogée de sa grandeur. Hincmar, diminué par son échec dans l'affaire de Rothadus, va voir s'éclipser son crédit jusqu'alors tout-puissant dans le royaume de l'Ouest. Jamais la situation de Charles le Chauve n'a semblé meilleure. A l'intérieur les révoltes sont étouffées, les conspirations sont déjouées, l'Aquitaine est définitivement soumise depuis la capture de Pépin II. A l'extérieur Charles est redouté de Lo-

taire II et de l'empereur Louis II; son alliance est recherchée du khalifat de Cordoue. N'était la menace, toujours redoutable, des invasions scandinaves, il ferait figure d'un vrai souverain.

MM. Brunel, P.-E. Martin, Oheix ont pris part, avec assiduité, aux explications de textes annalistiques et diplomatiques de cette conférence.

Dans la seconde conférence on a continué et achevé l'étude des Invasions scandinaves sous les règnes de Charles le Gros, d'Eudes et de Charles le Simple, depuis le célèbre siège de Paris de 885-886 jusqu'à l'établissement définitif de Rollon et de ses compagnons sur la basse Seine en 911-912. L'explication et la critique des textes (Abbon, Reginon, *Annales Vedastini,* Dudon) ont été faites successivement par MM. Clouzot, Oheix, de Pachtère, Halphen; enfin parmi les nouveaux auditeurs nous devons signaler particulièrement M. d'Estournelles de Constant.

Le livre que M. Poupardin vient de publier dans la *Bibliothèque de l'École des hautes études* (fasc. 163) est le complément de son ouvrage sur le *Royaume de Provence sous les Carolingiens* (*855-933*). Ce travail important, intitulé le *Royaume de Bourgogne* (*888-1038*), *étude sur les origines du royaume d'Arles*, lui a mérité le grade de docteur ès lettres. M. Louis Halphen, auquel un livre sur le *Comte d'Anjou au XIe siècle* a valu la même distinction, a publié pour l'Institut le *Recueil des actes de Lothaire et Louis V.* Le *Catalogue des actes d'Henri Ier roi de France*, par M. Frédéric Soehnée, mis au point pour l'impression par M. Martin Chabot, vient de paraître (*Bibliothèque de l'École des hautes études*, fasc. 161). Il en est de même du mémoire de Mlle Marguerite Bondois, entrepris à l'instigation de M. Gabriel Monod, la *Translation des saints Marcellin et Pierre; étude sur Einhard et sa vie politique de 827 à 834* (*ibid.*, fasc. 160). — Le directeur adjoint compte entreprendre avec l'aide de ses auditeurs de nouvelles éditions des *Annales Bertiniani* et des *Annales Vedastini.* Il a commencé dans les *Annales de Bretagne*, la *Revue historique*, le *Moyen Âge*, la publication de divers mémoires dont plusieurs ont été traités

dans ses conférences. Le premier fascicule des Annales du règne de Charles le Chauve est en préparation.

VII. — HISTOIRE DES DOCTRINES CONTEMPORAINES DE PSYCHOLOGIE PHYSIOLOGIQUE.

Directeur d'études : M. Jules Soury, docteur ès lettres, archiviste paléographe.

La conférence du lundi a été consacrée, pendant les deux semestres, à l'histoire des théories sur les localisations spinales et cérébrales dans les différentes classes des vertébrés, toujours accompagnée de démonstrations nécessaires à l'illustration des faits.

L'origine et le développement des doctrines ont été suivis, toutes les fois que l'a permis l'histoire des sciences et de la philosophie, dans l'antiquité, au moyen âge et dans les temps modernes, avant d'atteindre l'époque contemporaine.

Dans la conférence du vendredi, on a exposé l'histoire des découvertes et des méthodes les plus récentes, relatives à l'étude de la structure et des fonctions du système nerveux central et périphérique, dans les différentes classes d'invertébrés et de vertébrés, en se plaçant au point de vue de l'examen critique des faits constatés au moyen de ces méthodes.

Après chaque leçon, des commentaires et des indications pratiques ont été ajoutés pour servir de direction dans les différents ordres d'études poursuivis par les étudiants.

VIII. — GÉOGRAPHIE HISTORIQUE.

Directeur d'études : M. Auguste Longnon, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres). — Directeur adjoint : M. Victor Bérard, docteur ès lettres, ancien membre de l'École d'Athènes.

CONFÉRENCES DE M. LONGNON.

La conférence du jeudi a eu pour objet exclusif l'étude des noms de lieu d'origine chrétienne en France. Le directeur a tout

d'abord étudié les noms de lieu formés, en tout ou en partie, des mots *basilica*, *parrochia*, *ecclesia*, *ecclesiola*, *capella*, *oratorium*, *canonica*, *monasterium*, *monastellum*, *monasteriolum*, *abbatia*, *cella*, *cellula*, ou des formes vulgaires de ces différents substantifs. Immédiatement après, il a rappelé les souvenirs que divers ordres religieux fondés au XIIe et au XIIIe siècle (Temple, Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem, Saint-Lazare, Saint-Esprit et Rédemption des captifs) ont laissé dans la toponymie française, et il a signalé les vocables topographiques qui, dans notre pays, ont été empruntés à des localités de Palestine, célèbres par le Nouveau Testament. Passant ensuite aux noms géographiques dans lesquels figure le nom divin ou l'un des vocables qui ont servi à désigner la seconde et la troisième personne de la Sainte Trinité, il a pu entreprendre au mois de mars l'étude, parfois si intéressante au point de vue philologique, des noms géographiques qui, empruntés à l'hagiographie, ont pour élément initial le mot latin *sanctus*, ou son équivalent de la période franque, *domnus*.

La CONFÉRENCE DU SAMEDI a été consacrée à l'étude étymologique des cent six (?) noms de commune du territoire de Belfort, pour lequel on s'est particulièrement servi, soit du *Dictionnaire topographique du département du Haut-Rhin*, de M. Georges Stoffel (Paris, 1868, in-4°), soit de l'édition allemande du même ouvrage beaucoup plus riche en formes anciennes. L'un des auditeurs originaires de la Haute-Alsace, M. MONNIER, a eu l'occasion de présenter, au cours de cette conférence, des observations que lui suggérait sa connaissance des lieux et qui, en plus d'un cas, ont permis au directeur de se prononcer définitivement entre plusieurs hypothèses émises par lui.

CONFÉRENCES DE M. BÉRARD.

CONFÉRENCE DU VENDREDI. Le directeur adjoint et les élèves ont commencé l'étude de la Libye. Cette première année — le cours s'étendra vraisemblablement sur trois années — a été consacrée à l'ensemble de la Libye, à l'idée que s'en firent d'abord les Hel-

lènes, puis les Romains : limites et dimensions de ce continent, explorations qui conduisent à la découverte de la Libye «insulaire», *περιῤῥυτος*; les trois zones maritime, sédentaire et nomade de la Libye entre la Méditerranée et le pays des Nègres, l'Ethiopie; les trois routes du Couchant, du Levant et des Garamantes, entre cette Méditerranée et cette Éthiopie. La seconde partie du cours a porté sur les routes maritimes et terrestres du Couchant, en prenant comme textes le périple d'Hannon et les chapitres de Strabon.

Conférence du samedi. Elle devait être consacrée à l'île de Chypre. Mais, sur la demande des auditeurs, le sujet a été changé et cette conférence a porté sur les différents textes qui permettent de rétablir et d'étudier les sources que les géographes anciens ont mises à profit pour la constitution soit de leurs *Périégèses*, soit de leurs *Tableaux* du monde.

IX. — GRAMMAIRE COMPARÉE.

Directeur d'études : M. Bréal, membre de l'Institut, professeur honoraire au Collège de France. — Directeurs adjoints : MM. Meillet, professeur au Collège de France, docteur ès lettres; Robert Gauthiot, agrégé de l'Université.

CONFÉRENCE DE M. MEILLET.

La conférence avait pour objet la langue gotique. On a utilisé le beau manuel de M. Streitberg. Une partie de la conférence était consacrée à l'examen de questions théoriques; on a étudié avec quelque détail l'ensemble complexe de phénomènes connus sous le nom de mutation consonantique, en le ramenant à un petit nombre de procès distincts : retard des vibrations glottiles, tendance à l'ouverture et à la sonorisation des consonnes intervocaliques, etc. Plusieurs questions morphologiques ont été abordées pour permettre d'indiquer la nouveauté du système morphologique germanique par rapport à l'indo-européen. L'explication

de quelques pages de textes, à laquelle ont pris part tous les membres de la conférence, a donné occasion de toucher à un grand nombre de problèmes posés par le gotique. La conférence a été suivie régulièrement par M. Cuny et M. Ernout, qui ne sont plus des élèves, et par MM. Reby, Marcel Cohen et Maurice Cahen, qui ont déjà un solide acquis linguistique; deux membres nouveaux, MM. Burgun et Smieszek, ont prouvé qu'ils connaissaient déjà le gotique et qu'ils étaient familiers avec les théories linguistiques; ils ont participé activement aux travaux de la conférence. La conférence a été aussi suivie, dans le premier semestre, par MM. Huber, Huth et Kinkel.

De plus, il a été fait, le jeudi, un certain nombre de conférences sur la grammaire comparée de l'arménien, pour MM. Reby et Gulian; on a examiné les dernières publications faites sur la question. M. Reby exposait les faits, qu'on discutait ensuite.

M. Cuny a soutenu avec un grand succès sa thèse de doctorat, sur le *Duel* en grec et sur l'*Emploi des proverbes* dans un texte de brâhmana.

M. Ernout prépare activement ses thèses sur les mots empruntés par le latin aux autres parlers italiques et sur l'emploi du passif en latin.

CONFÉRENCES DE M. GAUTHIOT.

La conférence du vendredi a été consacrée à l'étude des particularités que présente, dans certaines langues surtout, le traitement des fins de mot. C'est ainsi qu'après avoir tâché de définir la fin de mot et de la circonscrire le plus exactement possible, on a été amené à étudier le rôle particulier et la position propre des monosyllabes, la valeur quantitative des voyelles finales en védique [surtout d'après les interprétations récentes de M. Arnold, *Vedic Metre*, et de M. Oldenberg, *Zeitschrift der Deutchen Morgenländischen Gesellschaft*, LX, p. 115 et suiv.)], la qualité des consonnes placées à la fin des mots en indo-européen, et d'autres questions connexes qui intéressent surtout les langues indo-européennes,

soit anciennes, soit aussi récentes. Quelques questions de méthode ont dû aussi être examinées.

Le cours a été suivi par un certain nombre d'auditeurs qui ont montré plus ou moins d'assiduité. Il faut noter à côté d'eux des élèves fort réguliers, comme MM. Smieszek, Huth, Huber (jusqu'à Pâques), Reby et Lacombe.

M. Cuny, malgré la préparation matérielle de ses thèses de doctorat et quoiqu'il fît lui-même une série de conférences, est venu assister à un certain nombre de leçons.

Le samedi matin, c'est la syntaxe germanique qui a été étudiée, et plus spécialement l'ordre des mots. C'est là, en effet, une partie fort délicate de la syntaxe et mal déblayée; certaines questions n'en ont presque pas été étudiées jusqu'à ce moment même. D'autres ne l'ont été qu'au point de vue philologique et à propos de tel ou tel ouvrage spécial. L'étude, que l'on a commencée cette année, est naturellement fort loin d'avoir abordé, même d'une façon fugitive, toutes les principales questions; elle a besoin d'être poursuivie. Néanmoins, elle permet d'entrevoir comment la position propre de l'allemand, qui se distingue à la fois du scandinave et de l'anglais, est faite non seulement d'innovations plus ou moins récentes, mais aussi d'archaïsmes fort intéressants parfois.

Les élèves qui ont suivi ce cours avec le plus d'assiduité et d'intelligence sont des candidats soit à l'agrégation, soit au diplôme d'allemand, comme MM. Maurice Cahen, J. Wolf, Ach. Burgun.

Ici encore, M. Huber a été un élève assidu jusqu'à Pâques, où il a dû rentrer dans sa patrie.

X. — PHONÉTIQUE GÉNÉRALE ET COMPARÉE.

Directeur adjoint : M. Paul Passy, docteur ès lettres.

Il y a eu trois conférences, comme les années précédentes.

La première conférence portait sur la phonétique historique

du français; on y a continué l'étude des consonnes. Plusieurs étudiants romanistes y ont pris une part très sérieuse : MM. Lakjer, Kinkel, Huber, Bercé, Gierach.

La deuxième conférence a porté, comme d'habitude, sur la phonétique comparée des langues européennes; elle a groupé un auditoire nombreux, mais presque entièrement novice, composé surtout de jeunes professeurs de langues. Nommons M[lles] Motte, Passy, Jensen, Rasmussen; MM. Ashton, Ball, Brunetti, Guilford, Larson, Pascal.

La troisième conférence a dû être interrompue à Paques. Elle a été consacrée à une série de travaux ayant pour but de reconstituer la prononciation des plus anciens monuments de notre langue. M. Gierach a étudié, à ce point de vue, les Serments de Strasbourg, M. Huber, la cantilène de sainte Eulalie; M. Kinkel, la Vie de saint Léger; le directeur adjoint, la Vie de saint Alexis, M. Lakjer avait entrepris le fragment du Jonas, mais a été obligé de quitter avant d'avoir pu lire ce travail.

Le tout forme une collection historique intéressante qui pourra être continuée pendant les années suivantes.

XI. — LANGUES ET LITTÉRATURES CELTIQUES.

Directeur d'études : M. Henri Gaidoz.

La conférence irlandaise (le samedi) a pu être consacrée à l'explication de textes intéressants, grâce à la présence d'auditeurs ayant déjà étudié la grammaire, et aussi d'Irlandais connaissant la langue moderne. Dans le premier semestre, on a expliqué les textes en ancien et moyen irlandais réunis, sous le nom d'*Hibernica Minora,* par M. Kuno Meyer (Oxford, 1894), c'est-à-dire un ancien traité du VIII[e] siècle sur le psautier, et divers récits légendaires qui sont comme des miettes d'épopée. Dans le second semestre, on a expliqué une sorte de roman épique, connu sous le nom de *Togail Bruidne Dà Derga,* «Destruction du manoir de Dà Derga», publié par M. Whitley Stokes en 1902 et qui est un

des récits les plus primitifs de l'ancienne littérature irlandaise par son cadre psychologique, l'importance du *geis* ou tabou, l'enchaînement fatal des événements, l'originalité des descriptions et la psychologie entrevue chez le narrateur et les auditeurs. L'explication a été faite principalement par M. l'abbé P. O'Gorman, Mlle E. Nicolls et M. Al. Smirnof.

Les étudiants nouveaux ont été réunis dans la conférence de philologie galloise, le mardi. Après quelques leçons sur l'ethnographie celtique en général et l'histoire ancienne de l'île de Bretagne, le professeur a exposé la grammaire historique de la langue galloise et terminé l'année en faisant faire aux étudiants l'analyse grammaticale de quelques textes pour les préparer à une explication régulière dans le cours de l'année prochaine.

XII. — PHILOLOGIE ROMANE.

Directeur d'études : M. Antoine Thomas, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres). — Directeurs adjoints : MM. Morel-Fatio, archiviste paléographe; Mario Roques, agrégé de grammaire.

CONFÉRENCES DE M. A. THOMAS.

Le directeur d'études a poursuivi et terminé l'examen critique des gloses botaniques du *Glossaire de Tours*. Il a le regret de constater que les membres de la conférence ne lui ont pas apporté, pour le travail commun, un concours aussi empressé que les années précédentes, soit qu'ils fussent absorbés par des recherches de nature différente, soit qu'ils aient été rebutés par la difficulté d'arriver à des résultats décisifs dans le domaine de la lexicographie comparée. Aucun auditeur ne s'est offert pour préparer une conférence tout entière; quelques-uns seulement ont présenté des observations de détail à propos des idées ou des faits qui ont été mis en lumière par le directeur d'études, notamment MM. Apostolescu, Barot, Lakjer, Lecourt et Terracher.

Le directeur d'études a abandonné un instant le *Glossaire de*

Tours pour étudier deux curieux passages de la chanson de geste du *Moniage Guillaume,* dont M. le professeur W. Cloetta, de l'Université d'Iéna, vient de terminer l'impression pour la Société des anciens textes français : ces deux passages énumèrent un assez grand nombre de plantes cultivées par Guillaume au Court-Nez dans son ermitage, et ils témoignent que la botanique a eu sa petite place dans l'inspiration poétique de nos anciens trouvères.

Une étude critique sur le mot latin *sclareia,* dont les conclusions sont assez piquantes et montrent combien sont précaires les notions courantes de lexicographie, a été rédigée pour une des conférences et publiée dans la *Revue de Philologie, de littérature et d'histoire anciennes.*

CONFÉRENCES DE M. MOREL-FATIO.

Pendant le premier semestre on a expliqué quelques passages du *Libro de Alexandre,* en se servant de l'édition Jauer, qui représente le manuscrit de Madrid, collationnée sur l'original, et de l'édition du manuscrit de Paris qui vient d'être publié par le directeur adjoint de la conférence, pour la *Gesellschaft für romanische Literatur* de Dresde. A l'aide de ces deux textes, les élèves se sont exercés à constituer un texte intelligible et correct au point de vue de la grammaire et de la versification.

Pendant le second semestre, le directeur adjoint a commencé une bibliographie critique de la littérature espagnole à l'usage des jeunes gens qui préparent des travaux d'histoire littéraire dans ce champ des études romanes et qui, comme l'expérience le montre chaque jour, ne savent trop où se renseigner.

CONFÉRENCES DE M. ROQUES.

Une CONFÉRENCE a été consacrée à la philologie roumaine. Le directeur adjoint a traité des textes roumains antérieurs à 1600, de leur origine et de leur importance linguistique. Il a exposé, à propos du travail de M. Bărbulescu, *Fonetica alfabetului cirilis,* les problèmes graphiques et phonétiques que soulèvent les plus

anciens textes roumains; une série d'exercices pratiques a mis les auditeurs en état d'utiliser couramment les textes cyrilliques de la *Chrestomathie* de M. Gaster. Parmi les questions linguistiques traitées dans cette conférence, il a été apporté une attention particulière à l'histoire des conjonctions hypothétiques : un mémoire sur cette question a été imprimé par le directeur adjoint dans les *Mélanges Chabaneau*. Le texte sur lequel on s'est le plus longuement arrêté est la *Palia* imprimée à Orăstie en 1581-1582 : la bibliothèque du Musée national hongrois à Buda-Pest ayant consenti à envoyer à Paris son exemplaire de ce précieux volume, il a été possible d'entreprendre sur ce texte des recherches que ne permettaient pas les extraits imprimés dans les *Analecte* de Cipariu; il a été en particulier possible de déterminer avec précision l'original de ce texte; les résultats de ces recherches sont consignés dans la nouvelle édition, dont le premier volume est actuellement en voie d'impression.

Cette conférence a été suivie par MM. Dossios, Grimm, Pretnar, Karl, Gutesman, et de plus par MM. Bercé, Drnovsek, Gregorin dans le premier semestre et par MM. Apostolescu et Bacinski dans le deuxième.

Une deuxième conférence a été alternativement employée à des exposés faits par le directeur adjoint et à l'examen de travaux d'élèves. Les uns et les autres ont eu pour principal objet l'expression de l'idée de totalité en français ancien et moderne : MM. Lakjer, Stowell, Fenigstein et Liberma ont pris une part active à cette conférence, à laquelle ont encore assisté régulièrement M[lles] Delp et Borodine, MM. Ritchie, Sturel, St. Smith, Huber.

Dans les deux conférences le directeur adjoint s'est efforcé de mettre les auditeurs au courant des travaux récents qui, en dehors des questions spécialement traitées en conférence, présentaient pour les études romanes un intérêt particulier. Il a surtout insisté d'une part sur l'ouvrage de M. M. Bartoli relatif au *dalmate*, de l'autre sur les questions nouvelles que pose aux romanistes l'*Atlas linguistique* de MM. Gilliéron et Edmont.

XIII. — DIALECTOLOGIE DE LA GAULE ROMANE.

Directeur adjoint : M. Jules GILLIÉRON.

Avec une dizaine d'élèves, dont la plupart suivent assidûment les conférences depuis plusieurs années, le directeur adjoint a étudié une centaine des cartes de l'*Atlas linguistique de la France*.

Les plus intéressantes au point de vue de l'histoire des parlers gallo-romans en général ont été celles de *mettre-bouter, charme* (carpinum), *clouer, tilleul, cercueil, peler-pleimer, sel, fouet, soleil.*

Les résultats de ces études ont déjà été publiés ou vont être publiés dans la *Revue de philologie française* en collaboration avec MM. Roques et Mongin.

Le 14 et le 21 mars, M. SAROÏHANDY a remplacé le directeur adjoint absent. Dans la première CONFÉRENCE, M. Saroïhandy a exposé la thèse soutenue par les frères Passy sur l'*Origine des Ossalois* (152ᵉ fascicule de la *Bibliothèque des hautes études*), et il a indiqué sommairement comment il se proposait de la réfuter.

Dans la seconde CONFÉRENCE, M. Saroïhandy s'est occupé des dialectes du *Val d'Aran* et du *Capcir*, parlés aux sources de la Garonne et de l'Aude; il a montré quel avait été le développement du suffixe *-arius* dans le patois vosgien de *Saint-Maurice-sur-Moselle;* puis, discutant quelques-unes des théories émises par M. Dauzat, dans son *Essai de méthodologie linguistique*, M. Saroïhandy a fait observer que l'auteur ne semblait pas avoir eu connaissance de l'*Étude sur les changements phonétiques* de M. P. Passy, où sont traitées quelques-unes des questions qu'il aborde lui-même, ni du beau livre de M. H. Sweet : *The practical study of language*, Londres 1899, où l'on trouve (p. 264 et 55) des remarques très judicieuses sur la façon d'étudier un patois. M. Sweet est également l'auteur d'un système de sténographie phonétique, sur lequel M. Saroïhandy a cru bon d'appeler l'attention des auditeurs.

XIV. — HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA RENAISSANCE.

Directeur adjoint : M. Abel Lefranc.

Conférence du lundi, 4 heures et demie.

I. Études sur l'*Institution chrétienne* de Calvin (suite et fin). Les idées politiques et sociales de Calvin. Examen critique de l'exposé de M. Wipper. Comparaison des conceptions du Réformateur français avec celles de son temps. Recherches à entreprendre dans ce domaine. — Calvin et la guerre. Calvin et l'hétérodoxie. Histoire du procès de Servet. Ses sources. Servet homme de science et philosophe. Controverse au sujet de son procès. — Calvin écrivain. Sa biographie. Histoire de sa réputation littéraire. Jugements de la critique sur son style. Le latin de Calvin. Ses modèles. — Bibliographie calvinienne. Analyse et étude des plus récents travaux. Examen de l'ouvrage de M. Doumergue. — Calvin et le milieu français dans lequel il vécut. Le Paris de la Renaissance. Les Universités d'Orléans, Bourges. La question des bénéfices, etc. — Les traductions françaises de la Bible au xvie siècle.

II. Les éditions des écrivains du xvie siècle. Études sur les éditions faites ou à faire de Calvin, Rabelais, Noël du Fail, Amyot, Montaigne, Ronsard. Examen spécial de l'édition de Montaigne donnée par M. Strowski. Diverses méthodes à employer pour la constitution du texte des différents écrivains du xvie siècle. Variantes, ponctuation, orthographe, etc.

III. Préparation de l'édition projetée du texte de l'*Institution chrétienne* de 1541. Discussion par les membres de la conférence des questions soulevées par l'élaboration de cette tâche.

Conférence du lundi, 5 heures et demie. — Recherches sur l'histoire littéraire des xve et xvie siècles, et spécialement sur le théâtre de la Renaissance.

Les conférences ont été suivies par soixante-sept élèves, auxquels il faut joindre quatorze auditeurs, qui ont pris part aux conférenees pendant une partie de l'année.

Un certain nombre de travaux pratiques ont été communiqués au cours de la seconde heure. Il y a lieu de citer les études élaborées par MM. Mignon, sur les farces françaises d'Alione d'Asti; Morclowski, sur l'ouvrage de Creizenach; Henri Clouzot, sur le théâtre scolaire du xvie siècle, sur les jeux de paume et sur divers autres sujets relatifs à l'histoire du théâtre; Henri Chatelain et Ferlov, sur les travaux récents relatifs à cette partie de l'histoire littéraire; Romier, sur la Renaissance à Lyon, sur Fernel et sur le maréchal de Saint-André; de Zangroniz, sur Montaigne et Amyot; Masson, sur Montaigne et Pascal; Saulnier, sur les oraisons funèbres de Renaud de Beaune; Roger Vincent, sur la *terza rima* ou tercet dans la poésie française du xvie siècle; Drouhet, sur le poète Maynard et sur une curieuse polémique de Balzac; Villey, sur La Boétie comme auteur de la *Servitude volontaire*, etc. MM. Beaurieux, Bruzon, Lazard et Mme Louis ont soulevé plusieurs discussions intéressantes. La conférence a ressenti profondément la perte d'un de ses plus anciens membres, le général Colonna, dont le jugement si perspicace et si fin avait été hautement apprécié, depuis cinq ans, par tous les auditeurs.

La théorie de M. Baur, sur Maurice Scève et l'école poétique lyonnaise, élaborée avec beaucoup de soin, a vu le jour au cours de l'année 1907; de même, les piquantes études de M. Ascoli, sur le féminisme au xvie et au xviie siècle; les travaux de M. Masson, sur la poésie mesurée au xvie siècle; de M. Villey, sur La Boétie, entre autres, ont paru dans diverses revues. M. Mignon a achevé et déposé sa thèse sur Alione d'Asti.

Une série de recherches ont été entreprises par MM. de Val, de Grugniout, Garric, Godet, Lécureux, Perrotin, Sémar (sur Ch. Longueil); E. Dugas (sur le «pacifisme» au temps de la Renaissance); Ficker (sur Mahelot).

Une excursion historique et archéologique, à laquelle vingt auditeurs ont pris part, a eu lieu le 25 avril, à Amiens. M. Georges

M. Noel Giron a publié, comme thèse de l'École du Louvre, des «fragments inédits» de *Légendes coptes* (Paris, 1907).

M. L. Galland, capitaine d'infanterie coloniale, s'était préparé à nos cours en rédigeant à Saint-Louis du Sénégal, en 1903, et en faisant paraître à Paris, en 1905, une *Grammaire d'arabe régulier.*

MM. Jean Deny, Popescu-Ciocanel, Eugène Protot et Arsène Ronflard maintiennent leurs promesses, qu'ils tiendront chacun à son jour et à son heure.

XIX. — LANGUE ÉTHIOPIENNE ET LANGUES TOURANIENNES

Directeur d'études : M. Joseph Halévy.

Deux élèves de troisième année. Sur la base de traduction de manuscrits inédits, les explications ont surtout visé la syntaxe et le génie de l'éthiopien comparativement aux autres langues sémitiques. Il en est résulté ce fait important que par plusieurs phénomènes concernant la formation du pluriel dans les noms de nombre, l'ordre des mots dans la phrase, l'emploi de diverses propositions et particules, l'éthiopien montre des rapports très étroits avec la construction de la langue assyrienne.

Pour guider et faciliter les travaux ultérieurs des élèves, des notions substantielles leur ont été données des publications récentes de textes historiques ou autres, faites par les éthiopisants autorisés comme MM. Guidi, Conti Rossini, Pereira et Littmann, et quelques autres.

M. Chaine a terminé sa thèse éthiopienne; elle sera présentée à la prochaine réunion.

Au dernier trimestre, quelques conférences ont été consacrées à l'explication des textes sabéens, qui commencent à prendre une place considérable dans l'épigraphie sémitique. Un soin tout particulier a été donné aux textes naguère inconnus du peuple des *Catabani*, qui semble avoir habité au sud des Sabéens, entre le Hadramot et le détroit de la mer Rouge, dit Bab-el-Mandeb.

M. Cordès, qui reste attaché par ses travaux à la conférence, a passé l'année à l'Université de Berlin pour y étudier la philologie allemande.

CONFÉRENCES DE M. FINOT.

Les conférences du premier semestre ont été consacrées à l'explication du *Mânavadharmaçâstra*. Dans le second semestre, on a pris pour texte le *Dharmasûtra* d'Âpastamba, qui représente un état beaucoup plus ancien de la doctrine et de la langue juridiques; la lecture du commentaire de Haradatta a donné aux auditeurs l'occasion de se familiariser avec les formes de pensée et de style habituelles aux commentateurs.

Mmes Bode et Marouzeau et M. Oger ont suivi assidûment les travaux de la conférence et y ont pris une part active. M. Oger, qui doit partir prochainement pour l'Indo-Chine, se propose d'appliquer sa connaissance du droit hindou à l'étude du droit cambodgien qui en dérive.

XVI. — ZEND ET PEHLVI.

Directeur adjoint : M. A. Meillet, docteur ès lettres.

La conférence a été faite pour trois débutants, MM. Collomp, Gulian et Hamet, dont les deux premiers seulement ont pris une part active à l'explication. On a étudié la grammaire de l'Avesta, en se servant de la grammaire de M. Jackson, et expliqué d'une manière détaillée quelques pages de texte, en faisant ressortir l'inexactitude des graphies.

XVII. — LANGUES SÉMITIQUES.

CONFÉRENCES D'HÉBREU ET D'ARAMÉEN.

Directeur adjoint : M. Mayer Lambert.

Les conférences ont, comme d'habitude, porté sur l'enseignement de la grammaire hébraïque et syriaque, l'explication de la

M. Noel Giron a publié, comme thèse de l'École du Louvre, des «fragments inédits» de *Légendes coptes* (Paris, 1907).

M. L. Galland, capitaine d'infanterie coloniale, s'était préparé à nos cours en rédigeant à Saint-Louis du Sénégal, en 1903, et en faisant paraître à Paris, en 1905, une *Grammaire d'arabe régulier*.

MM. Jean Deny, Popescu-Ciocanel, Eugène Protot et Arsène Ronflard maintiennent leurs promesses, qu'ils tiendront chacun à son jour et à son heure.

XIX. — LANGUE ÉTHIOPIENNE ET LANGUES TOURANIENNES

Directeur d'études : M. Joseph Halévy.

Deux élèves de troisième année. Sur la base de traduction de manuscrits inédits, les explications ont surtout visé la syntaxe et le génie de l'éthiopien comparativement aux autres langues sémitiques. Il en est résulté ce fait important que par plusieurs phénomènes concernant la formation du pluriel dans les noms de nombre, l'ordre des mots dans la phrase, l'emploi de diverses propositions et particules, l'éthiopien montre des rapports très étroits avec la construction de la langue assyrienne.

Pour guider et faciliter les travaux ultérieurs des élèves, des notions substantielles leur ont été données des publications récentes de textes historiques ou autres, faites par les éthiopisants autorisés comme MM. Guidi, Conti Rossini, Pereira et Littmann, et quelques autres.

M. Chaine a terminé sa thèse éthiopienne; elle sera présentée à la prochaine réunion.

Au dernier trimestre, quelques conférences ont été consacrées à l'explication des textes sabéens, qui commencent à prendre une place considérable dans l'épigraphie sémitique. Un soin tout particulier a été donné aux textes naguère inconnus du peuple des *Catabani*, qui semble avoir habité au sud des Sabéens, entre le Hadramot et le détroit de la mer Rouge, dit Bab-el-Mandeb.

XVIII. — LANGUE ARABE.

Directeur d'études : M. Hartwig DERENBOURG, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres).

L'année a été excellente pour la conférence, qui a réuni des élèves aussi distingués que nombreux. La chute des Fâtimides a été préparée autant par la désorganisation intérieure de l'Égypte que par les campagnes des Syriens et des Francs. C'est Saladin qui y a conquis le sultanat, grâce à Noûr-ad-Dîn et au roi de Jérusalem Amaury Ier. Les deux premières campagnes d'invasion (559-562 de l'hégire, 1164-1167 de notre ère) ont fourni cette année les sujets d'explications dans Aboû Schâma, le *Livre des deux jardins*, I, p. 129-147. Les poèmes insérés, qui avaient souvent été sautés à cause de leurs difficultés, ont été, au contraire, recherchés comme des palestres, où la lutte a été vive, où plusieurs des rivaux ont excellé. Je citerai à l'ordre du jour MM. AMAR, GALLAND, GIRON, PAQUIGNON, RAGEOT, SLOUSCH et TISSERANT.

M. William MARÇAIS, directeur de la Médersa d'Alger, achèvera prochainement sa thèse sur le *Dialecte arabe parlé par les Oulâd Brahîm de Saïda*, dans le Sud Oranais. De multiples occupations et le vif désir de s'approcher le plus possible de la perfection ont amené une série de retards dont profitera le travail toujours poursuivi, parfois ajourné, jamais abandonné.

M. Émile AMAR a renoncé, après tant d'autres, aux papyrus du Louvre et se propose de donner une traduction complète du *Fakhrî*, dont le texte arabe a paru dans le n° 105 de notre *Bibliothèque*.

M. Louis MASSIGNON, membre de l'Institut d'archéologie orientale du Caire, étudie la filiation des textes relatifs à Al-Hallâdj, mystique supplicié à Bagdâd en 309 de l'hégire (922 de notre ère), afin de reconstituer sa biographie, sa doctrine et son procès.

M. Noel GIRON a publié, comme thèse de l'École du Louvre, des «fragments inédits» de *Légendes coptes* (Paris, 1907).

M. L. GALLAND, capitaine d'infanterie coloniale, s'était préparé à nos cours en rédigeant à Saint-Louis du Sénégal, en 1903, et en faisant paraître à Paris, en 1905, une *Grammaire d'arabe régulier*.

MM. Jean DENY, POPESCU-CIOCANEL, Eugène PROTOT et Arsène RONFLARD maintiennent leurs promesses, qu'ils tiendront chacun à son jour et à son heure.

XIX. — LANGUE ÉTHIOPIENNE ET LANGUES TOURANIENNES

Directeur d'études : M. Joseph HALÉVY.

Deux élèves de troisième année. Sur la base de traduction de manuscrits inédits, les explications ont surtout visé la syntaxe et le génie de l'éthiopien comparativement aux autres langues sémitiques. Il en est résulté ce fait important que par plusieurs phénomènes concernant la formation du pluriel dans les noms de nombre, l'ordre des mots dans la phrase, l'emploi de diverses propositions et particules, l'éthiopien montre des rapports très étroits avec la construction de la langue assyrienne.

Pour guider et faciliter les travaux ultérieurs des élèves, des notions substantielles leur ont été données des publications récentes de textes historiques ou autres, faites par les éthiopisants autorisés comme MM. Guidi, Conti Rossini, Pereira et Littmann, et quelques autres.

M. CHAINE a terminé sa thèse éthiopienne; elle sera présentée à la prochaine réunion.

Au dernier trimestre, quelques conférences ont été consacrées à l'explication des textes sabéens, qui commencent à prendre une place considérable dans l'épigraphie sémitique. Un soin tout particulier a été donné aux textes naguère inconnus du peuple des *Catabani*, qui semble avoir habité au sud des Sabéens, entre le Hadramot et le détroit de la mer Rouge, dit Bab-el-Mandeb.

La conférence des langues touraniennes comparées a été assidûment suivie par M. Gordlewski, élève boursier de l'Université de Moscou. Grâce à ses bonnes connaissances du turc et du finnois, la conférence a beaucoup gagné en étendue et en profondeur. J'ai surtout à louer l'inlassable curiosité scientifique qui caractérise M. Gordlewski, ainsi que ses fines remarques à propos de divers sujets énigmatiques. L'unité primordiale de la famille linguistique turco-finnoise se montre de plus en plus évidente, et le vocabulaire hongrois profite largement de ces comparaisons. L'analyse textuelle a été empruntée aux inscriptions runiformes de la Sibérie et de la Mongolie, particulièrement aux inscriptions funéraires, dont la rédaction fière et vigoureuse fait le mieux ressortir ce fait que l'instinct belliqueux de la race se joignait à des vertus familiales qu'on était loin d'y soupçonner.

XX. — PHILOLOGIE ASSYRIENNE.

Directeur d'études : M. Scheil, ancien membre de la Mission française du Caire.

CONFÉRENCES DE M. SCHEIL.

Ces conférences se sont continuées dans les mêmes excellentes conditions que précédemment. Fidèles à l'esprit de l'École, elles ont été surtout pratiques. Il est peu d'auditeurs qui n'y aient fait preuve de zèle et de sérieuses aptitudes dans cette discipline particulière qu'est l'assyriologie. Il faut mentionner, entre autres, pour la part effective qu'ils ont prise à nos travaux, MM. Combe, Legrain, Marchal, Meloni, Tisserant et M. J.-Et. Gautier, diplômé de l'École, qui, après avoir dirigé les fouilles de Suse en hiver, s'est hâté de nous rejoindre durant le dernier semestre.

Les déchiffrements ont porté, selon le programme, sur des textes de la Chrestomathie de Meissner, partie assyriens, partie babyloniens, sur des contrats de l'époque de Nabuchodonosor (Recueil de Strassmaier), et enfin sur les documents nouveaux de la collection anglaise des *Cuneiform Texts*, part VI, plate 33, jusqu'à part VIII, plate 17.

XXI. — ARCHÉOLOGIE ORIENTALE.

Directeur d'études : M. Clermont-Ganneau, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres).

Chargé d'une mission scientifique dans la Haute-Égypte par le Ministre de l'instruction publique et l'Académie des inscriptions, M. Clermont-Ganneau a dû suspendre son cours pendant le premier semestre. C'est seulement à son retour, après une campagne de fouilles de quatre mois dans l'île d'Éléphantine, qu'il a pu reprendre ses conférences. Il en a consacré deux à exposer quelques-uns des résultats de ces dernières recherches. Les autres ont porté sur divers sujets rentrant dans le cadre ordinaire de la conférence; en voici le relevé :

Matières traitées.

Le mot arabe *toumâr* = τομάριον (déchiffré dans un papyrus copto-arabe inédit et y désignant le papyrus lui-même sur lequel il est écrit). — *Le Lucus Furrinæ et les cultes orientaux à Rome* (1). — *Le sépulcre de Abdrapsas et ses inscriptions* (2), — *La dédicace bilingue nabatéenne* et *grecque de Milet* (3). — *Le Syrmaion nabatéen* (4). — *Cadran solaire nabatéen.* — *Épitaphe néopunique au nom de Vindex* (5). — *Zabo Nargrani filius* (6). — *Bas-relief funéraire de la Syrienne Aelia Satornina* (7). — *Inscriptions palmyreniennes* (8). — *La statue de*

(1) *Recueil d'archéologie orientale*, t. VIII, p. 51.
(2) *Id.*, p. 47.
(3) D'après un estampage confirmant l'attribution au fameux Syllaeos, premier ministre du roi Obodas, attribution proposée et développée dans le *Recueil d'archéologie orientale*, t. VII, p. 305-329.
(4) *Rec. d'arch. or.*, t. VIII, p. 75.
(5) *Id.*, p. 15-21.
(6) *Id.*, p. 74.
(7) D'après un estampage et des photographies communiquées par M. Pognon.
(8) *Rec. d'arch. or.*, t. VIII, p. 1-14.

femme de Mechatta (avec épigraphe coufique)[1]. — *Forgerons, poètes et musiciens*[2].

XXII. — PHILOLOGIE ET ANTIQUITÉS ÉGYPTIENNES.

Directeur d'études : M. Gaston Maspero, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres). — Directeurs adjoints : MM. Paul Guieysse et M. Alexandre Moret.

CONFÉRENCES DE M. GUIEYSSE.

Les auditeurs ont été comme toujours groupés par séries, avec un enseignement spécialement approprié, mais la plupart d'entre eux ont suivi les conférences en leur entier.

Pendant la première conférence, le professeur a fait expliquer par ses élèves les papyrus Anastasi 2 et 5.

La deuxième conférence a été consacrée au déchiffrement de textes hiéroglyphiques variés.

CONFÉRENCES DE M. MORET.

Une des conférences a été consacrée à l'explication de textes relatifs au règne du roi parvenu Horemheb. Le premier étudié a été l'inscription gravée au dos de la statue de Turin, où sont racontés les débuts de la carrière du pharaon, et les épisodes relatifs à son avancement, puis à son introduction dans la famille royale et enfin à son intronisation. Les auditeurs avaient à leur disposition un estampage du texte, pris sur le monument par le professeur. Les principaux détails de ce récit important ont été élucidés par des rapprochements avec les bas-reliefs de Leyde et du Caire et d'autres musées (relatifs à la jeunesse d'Horemheb et provenant de son tombeau) et les scènes d'intronisation un

(1) D'après une photographie et des estampages communiqués par M. Brünnow. Lecture proposée à la conférence : *Es-Sounboulé : l'Épi* (zodiacal), autrement dit «la Vierge»; ce qui pourrait jeter un certain jour sur l'origine et la signification très controversée de cet étrange monument recueilli à l'intérieur du fameux palais de Mechatta.

(2) *Rec. d'arch. or.*, t. VIII, p. 71.

peu antérieures conservées aux temples de Deir el Bahari et de Louxor. L'attention des auditeurs a été attirée aussi sur la restauration du culte d'Amon dont la persécution, sous le roi Aménophis IV, avait été exposée l'année précédente. — Cette étude achevée, l'explication complète fut abordée du grand texte gravé à Karnak et connu sous le nom de *Décret d'Horemheb*. C'est une grande inscription qui nous raconte les tournées d'inspection exécutées par le pharaon en personne pour réprimer les abus d'administration, les dénis de justice, et purger le sol d'Égypte des violents et des criminels qui abondaient après la période troublée d'Aménophis IV et de ses successeurs. Le texte est malheureusement très mutilé. Le professeur s'est beaucoup aidé des publications de Max Muller et de Révillout, et d'une copie faite sur l'original par l'égyptologue anglais M. Alan H. Gardiner, ancien auditeur de l'École, qui a bien voulu, par son aimable envoi, faciliter nos travaux.

La deuxième conférence a été consacrée à une étude critique d'un texte de fondation religieuse de la VIe dynastie publié par M. Borchardt (*Le décret de Dahchour*); les résultats de cette étude seront publiés prochainement. Quelques leçons ont été consacrées à l'explication de plusieurs planches du papyrus Harris. A la fin de l'année le professeur a exposé la théorie de la stèle funéraire de l'ancien Empire.

Comme les années précédentes, la conférence a profité du travail apporté par les auditeurs, en particulier par M. Giron. D'autre part le professeur, ayant continué ses missions en Égypte, a été suppléé, en avril et mai, par M. R. Weill qui a fait d'utiles et intéressantes leçons sur la géographie historique du Ouadi-Toumilât et l'étude du nome d'Héroopolis aux époques pharaonique, gréco-romaine et actuelle.

XXIII. — HISTOIRE ANCIENNE DE L'ORIENT.

Directeur adjoint, M. Isidore Lévi, agrégé de l'Université.

La conférence du vendredi matin a été consacrée à la critique des textes bibliques qui racontent l'histoire du peuple hébreu de-

puis la sortie d'Égypte jusqu'à l'arrivée devant Jéricho. On a cherché à montrer que la tradition la plus anciennement formée connaît des séjours à Gošen et à Qadeš, et une invasion de la Palestine par le Sud; que les éléments de cette tradition sont historiques et qu'ils ont été artificiellement coordonnés. Les influences sous lesquelles ce premier schéma s'est surchargé du récit de la pénétration par le Jourdain restent obscures. Chemin faisant, on a passé en revue les informations relatives aux principaux groupes ethniques de la péninsule sinaïtique : Hori et Lotan (on a maintenu l'identification avec Ḫaru et Ḻtnu des hiéroglyphes), Amaley, Midian.

Le mercredi soir, on a examiné l'histoire de la géographie biblique chez les Juifs, en commençant par les écrivains judéo-helléniques. Les identifications que nous trouvons chez Josèphe ne reposent que rarement sur une tradtion positive et ne présentent d'intérêt que par les procédés de recherche tour à tour enfantins et subtils dont elles témoignent et par l'influence qu'elles ont exercée sur la science géographique organisée par le christianisme des premiers siècles. Le Talmud n'a fourni que des documents d'importance restreinte; les voyageurs du moyen âge, Eslori Happarhi et surtout Benjamin de Tudèle, si riches par ailleurs en curieux renseignements, ont fourni une assez ample matière au commentaire.

MM. Back, Combe, Ginburger, Stourdzé et, pendant la première moitié de l'année, MM. Jean Hatzfeld et Mitrani ont apporté aux travaux de la conférence une part active et souvent personnelle.

XXIV. — RAPPORT DE M. HENRI LEBÈGUE,

LICENCIÉ ÈS LETTRES, CHEF DES TRAVAUX PALÉOGRAPHIQUES.

I. Conférence élémentaire de paléographie grecque. — La conférence du jeudi a été consacrée à des exercices de déchiffrement. Les élèves ont lu des spécimens en écriture onciale et minuscule dans les publications de fac-similés paléographiques. On

a fini par la *Commentatio palaeographica* de Bast. Tous les élèves sont en état de lire un texte de difficulté moyenne.

II. Surveillance et assistance données aux élèves dans les bibliothèques. — Sous la direction du chef des travaux paléographiques, M. Sturel a collationné pour les Bollandistes le *Martyrium sancti Theodori militum praefecti* contenu dans le manuscrit grec 1470. Il a fréquenté la Bibliothèque nationale avec assiduité, ainsi que M. Blondel.

III. Travaux entrepris par le chef des travaux paléographiques. — *Grec.* — A la demande de M. Paton, le chef des travaux paléographiques a collationné le *De profectibus in virtute* de Plutarque avec le manuscrit 4458 de la Bibliothèque Mazarine et les manuscrits 1671, 1672, 1906 et 1907 de la Bibliothèque nationale, le *De Superstitione* avec les manuscrits 1955, 1956 et 2076 et le *De Invidia et odio* avec le manuscrit 1671.

Latin. — Pour M. K. Strecker, de Berlin, il a fait de nombreuses vérifications dans le manuscrit 8488A (Waltharius). Pour M. Ihm, de Halle, il s'est livré à des recherches partielles concernant les manuscrits 5802, 5804, 6115 et 6116. M. Beck, de Wissenburg, a obtenu des renseignements sur le manuscrit 7502.

M. Levison, de Bonn, a obtenu pour les *Monumenta Germaniae* la vérification d'un certain nombre de passages de la *Vita Frodoberti* contenus dans le manuscrit 11759.

L'Académie des sciences de Vienne a reçu en vue de la collection des Pères de l'Église latine qu'elle édite, les collations suivantes :

1. Pour M. Petschenig, la collation du *Contra partem Donati post gesta* de saint Augustin (manuscrit 12206 de la Bibliothèque nationale et manuscrit 158 de Valenciennes);

2. Pour M. Reiter, la collation partielle du commentaire de saint Jérôme sur Jérémie (manuscrit de Reims 76);

3. Pour M. Hilberg, la collation du manuscrit du séminaire d'Autun 17A pour les lettres 22, 39, 48, 52, 54, 60, 66, 77, 107, 117, 123, 125 et 147 de saint Jérôme;

4. Pour M. Goldbacher, la collation des manuscrits de Paris 2846 et 12210 et Nouvelles acquisitions latines 1449 pour les lettres 225 et 226 à saint Augustin et la collation des manuscrits 2101 et 2102 pour la lettre 207 de saint Augustin;

5. Pour M. Schenkl, des collations partielles de nombreux manuscrits tant de Paris que des départements relatives au *De Mysteriis*, au *De Sacramentis*, au *De Pœnitentia*, au *De Consolatione Valentiniani*, au *De obitu Theodosii* et au *De excessu Satyri fratris* de saint Ambroise.

MISSIONS DE LA VILLE DE PARIS.

Le Conseil municipal de Paris accorde tous les ans aux élèves parisiens de l'École des bourses d'études ou de voyage. Voici le résumé des principaux voyages effectués en 1906.

MISSION DE M. MAURICE BERNARD EN ANGLETERRE.

La Ville de Paris a bien voulu m'accorder une bourse de oyage afin que je puisse me rendre en Angleterre et y poursuivre les recherches que j'ai entreprises, sous la direction de M. Bémont, sur la vie et les œuvres de Thomas Smith (1513-1577), humaniste, professeur à l'Université de Cambridge, secrétaire d'État du roi Édouard VI et de la reine Élisabeth, ambassadeur d'Angleterre auprès de Charles IX.

Plus de quatre cents lettres de Thomas Smith sont conservées au *Public Record Office*. Elles ont toutes été analysées dans les inventaires publiés par l'administration anglaise [1]. Pour la période dont je m'occupe, les papiers d'Etat anglais ont déjà été étudiés par M. Hector de la Ferrière, qui s'en est servi pour son édition des *Lettres* de Catherine Médicis, après en avoir tiré la matière de son rapport sur le XVIe siècle et les Valois d'après les documents inédits du *British Museum* et du *Record Office* [2]. J'ai cru pouvoir laisser de côté provisoirement l'étude de ces documents déjà connus.

La bibliothèque du *British Museum* possède près de cent pièces émanant de sir Thomas Smith ou à lu adressées [6]. Dans la col-

[1] *Calendar of State Papers (Foreing series) of the reign of Elizabeth* (1558-1560) *edited by Stevenson, Crosby and Butler*, London, 1863-1904, 14 vol. gr. in-8°.

[2] *Archives des Missions*, 2° série, t. V, VII; réimprimé en 1 volume in 8°, 1879.

[3] *Additional Manuscript*, 13; *Cottonian*, 46; *Harleian*, 25; *King's*, 1; *Sloane*, 8; *Stowe*, 2.

lection de pièces historiques réunie par les comtes de Hardwicke et acquise par le *British Museum* en 1899 se trouvent dix des journaux envoyés par Smith en Angleterre, pendant son séjour à la cour de Charles IX, après le traité de paix conclu à Troyes au mois d'avril 1564 [1]. Chacun d'eux comprend de deux à huit feuillets de papier; ils sont adressés au comte de Leicester et à William Cecil. Plusieurs conservent encore le cachet aux armes de Smith qui les scellait. Les huit premiers se rapportent à la période comprise entre le 16 avril 1564 et le 8 mars 1565. Smith accompagne la cour pendant le voyage de Charles IX et de la reine mère à travers les provinces et il note les déclarations que le roi répand partout pour obtenir des protestants et des catholiques également le respect de la paix d'Amboise, en même temps que pour affirmer l'autorité de son gouvernement et réprimer les velléités d'appel à l'étranger qui se manifestent dans les deux partis. A ce propos, ce qu'il écrit de Toulouse à la date du 27 février 1565 est caractéristique :

Ceux de la religion ont eu audience du roi, et l'on m'a rapporté qu'un jeune avocat appelé de Moncau avait sagement et discrètement déclaré que les capitouls qui avaient pris possession de l'hôtel de ville [en 1562] et les autres qui avaient pris leur parti n'avaient pas été l'occasion du conflit, mais le parti contraire; et comment, quand ceux qui étaient de la religion voulurent profiter de la liberté que l'édit leur accordait sans faire de tort à personne, certaines personnes turbulentes s'assemblèrent et dirent ouvertement que, si le roi de France ne les aidait pas à expulser tous les huguenots, elles appelleraient le roi d'Espagne et en feraient leur souverain. Ces hommes furent faits prisonniers par les capitouls et leur chef condamné à mort. Ils firent appel au Parlement, furent relâchés peu après et devinrent plus violents que jamais dans leurs propos, ce qui fut le motif pour lequel les capitouls voulurent s'assurer des forces de la ville et les garder pour le roi.

Un conseiller du Parlement, enflammé de courage, soutint que cet avocat ne disait pas la vérité, qu'il méritait d'être pendu et qu'il aurait à répondre de ses paroles. Mais lui, il avait tenu prêts les enquêtes, les dépositions et les actes du procès devant le Parlement même qui prou-

[1] *Additional Manuscript* 35, 831; *Hardwicke Papers*, vol. LXXXIII.

vaient la vérité de ses dires. Le roi les fit lire devant lui, le chancelier et son conseil. Et tout devint tellement évident que le jeune roi lui-même commença à être en colère, à tel point qu'il leur dit que ceux qu'ils avaient mis à mort semblaient plus honnêtes qu'ils n'étaient eux-mêmes, eux qui favorisaient ceux qui voulaient amener un roi d'Espagne, un prince étranger, dans son royaume et lui donner la ville comme si lui, roi de France, n'était pas capable de la gouverner; et, n'était que par l'édit tout ce qui avait eu lieu auparavant était pardonné, il ferait pendre tous ceux qui soutenaient de tels hommes. En somme, les huguenots s'en allèrent contents et les autres quelque peu abattus [1].

Les deux dernières lettres se rapportent à la période du 24 janvier au 5 mars 1566. Ainsi, ces dix journaux joints à ceux qui sont au *Record Office* offrent sans interruption le récit des événements accomplis à la cour de France pendant toute la seconde partie de la première ambassade de Thomas Smith.

C'est pendant son séjour à Toulouse, au commencement de l'année 1565, que Smith composa son traité *De Republica Anglorum*, pour montrer les principaux points où l'organisation politique et judiciaire de l'Angleterre différait de celle qui existait en France et dans les autres pays de droit romain; il y décrit surtout l'institution du Parlement et celle du jury. Imprimé seulement après la mort de l'auteur, le traité *De Republica Anglorum* fut tout de suite célèbre : on en compte dix éditions de 1583 à 1640. Il est bientôt traduit d'anglais en latin [2] et les Elzévirs reproduisent ce texte dans leur collection sur les divers États de l'Europe [3]. Il est aussi traduit en français [4]. J'ai noté l'existence, dans les bibliothèques anglaises, de trois manuscrits du *De Re-*

[1] *Additionnal Manuscript*, 35 831, fol. 228, v°.

[2] Par Budden, publié à Londres en 1610 d'après le catalogue du *British Museum*.

[3] Cf. Pieters (Charles). Annales de l'imprimerie elzévirienne ou Histoire de la famille des Elsevier et de ses éditions, *Gand*, 1851, in-8°.

Frick (Georges) : *Die Elzevir'schen Republiken*, Halle a. S., 1892, in-8°. *Inaug. Diss.* réimprimé avec un supplément dans *Hallesche Abanddlungen zur neueren Geschichte*, heft XXX.

[4] «De l'Estat et communauté du royaume d'Angleterre,» Bibl. nat. mss français, n°s 5578. 24185.

publica Anglorum[1]. J'ai collationné en entier le manuscrit de la bibliothèque bodléienne, qu'une mention portée sur la couverture et reproduite au catalogue m'avait fait supposer pouvoir être le manuscrit original[2]. C'est un cahier de 38 feuillets de papier, recouvert en parchemin. L'écriture est du XVIe siècle. Les 13 premiers feuillets contiennent le texte du premier livre; ensuite vient le texte du second livre, d'une écriture plus fine et plus cursive; il va jusqu'au folio 24; puis vient, d'une autre écriture encore, le texte du troisième livre. Dès le commencement de mon travail de collation, j'ai pu m'apercevoir que je n'avais pas sous les yeux un manuscrit original : on lit dans le texte imprimé, à la fin du chapitre VII du livre Ier : « . . . on blâme Louis XI d'avoir transformé la royauté de France d'un gouvernement légal et régulier en un pouvoir absolu et tyrannique »; le manuscrit d'Oxford porte : « . . . on blâme Louis 9. . . », méprise qui ne peut évidemment se trouver que sous la plume d'un copiste. Les corrections que l'on remarque, surtout dans la deuxième partie, portent presque exclusivement sur l'orthographe des mots, et rien ne permet de soutenir qu'elles soient dues à l'auteur. Les variantes que présente le texte du manuscrit par rapport au texte imprimé, sont peu nombreuses et peu importantes; pour qu'on puisse s'en servir à la solution des petits problèmes que soulève le texte du *De Republica Anglorum*, il faudra les comparer avec celles des manuscrits de Londres et de Cambridge. Le temps dont je disposais ne m'a pas permis d'achever cette comparaison[3].

M.-R. Bernard.

---

(1) 1° British Museum, *Harleian*, 1130; 2° Oxford, Bibl. Bodl., *Rawlinsonian*, D, 96; 3° Cambridge, Bibl. de *Trinity College*, 1504.

(2) « Ce manuscrit diffère peu du texte imprimé et porte de nombreuses marques indiquant que c'est soit l'original, soit une copie corrigée par l'auteur. » Cette note est attribuée au Dr Bliss, antiquaire et bibliographe, sous-bibliothécaire à la Bodléienne. Cf. *Catalogi codicum mss bibl. Bodleianae*, pars V, fasc. III; *confecit* Macray, *Oxonii*, 1893, in-4°, col. 48.

(3) Si j'avais pu me rendre à Cambridge, j'aurais appris les projets de L. Alston qui, sous les auspices de feu le professeur F.-W. Maitland, vient de

MISSION DE M. AUBERT EN ALLEMAGNE.

L'année dernière, j'avais déjà parcouru les pays arrosés par le Rhin, particulièrement la rive gauche du fleuve, pour étudier l'influence des Cisterciens bourguignons sur l'architecture cistercienne et même sur l'architecture religieuse en Allemagne. Cette année, j'ai étendu mes recherches en Bavière, Bade, Hesse, Westphalie, et dans les pays avoisinants. J'ai pu ainsi modifier un peu et préciser mes conclusions.

La célèbre abbaye de Maulbronn, près de Mühlacker (duché de Bade), fondée le 23 août 1146, prit bientôt un très grand développement, et la plupart de ses bâtiments encore debout aujourd'hui, donnent une idée de son importance. L'église que je n'avais fait qu'entrevoir l'année dernière, du troisième quart du XII[e] siècle, voûtée au XIV[e] siècle, le cloître des XIII[e] et XIV[e] siècles, les dortoirs, réfectoires, parloirs, tous bâtiments très intéressants, nous ont fourni de nombreuses notes.

L'abbaye de Bebenhausen, à 5 kilomètres de Tübingen (Wurtemberg), est située elle aussi au centre d'une forêt dans le Schwarzwald. Fondée d'abord pour l'ordre des Prémontrés, elle passa avant 1180 aux mains des Cisterciens; l'église élevée de

donner une édition du *De Republica Anglorum* (Cambridge, University Press, 1906, pet. in-8°, LIV-210 p.). M. Alston donne une reproduction exacte du texte de l'édition princeps de 1583. Dans une introduction de 41 pages, L. Alston examine les principales questions relatives au texte qu'il réimprime; il en rapproche certains passages de la description de l'Angleterre, due à William Harrison et montre que Smith a modifié sur plusieurs points sa rédaction primitive. Le témoignage de William Harrison confirme d'ailleurs l'authenticité des chapitres les plus célèbres de l'ouvrage de Smith, ceux qui sont relatifs au Parlement. Trois appendices servent, pour ainsi dire, de preuves à l'appui de l'introduction; ils contiennent : l'un, la description des éditions successives du *De Republica Anglorum* et les additions relatives aux cours de justice qui figurent dans la troisième et les suivantes; le deuxième, le texte des passages de la description de l'Angleterre auxquels se réfère l'introduction; le troisième, les variantes des manuscrits de Londres et de Cambridge; celles du manuscrit d'Oxford n'y figurent pas, sans que la raison de cette omission soit exprimée.

1188 à 1227-1228, et les bâtiments qui l'entourent, en partie des XIIIe et XIVe siècles, présentent des caractères cisterciens très marqués.

A Munich, M. Enlart avait bien voulu me recommander au Dr Graf, directeur du Musée national; j'en ai profité pour dépouiller de nombreuses revues, des inventaires de richesses d'art, des monographies, des recueils de planches et de dessins. M. Graf, non content de m'éclairer de ses conseils, m'a communiqué des notes qu'il avait accumulées durant sa longue carrière. J'ai lu entre autres, à Munich, un ouvrage sur Vikting, près Clagenfurth (Carinthie), dont l'église ressemble d'une façon étonnante à celle de Fontenay.

Près de Ratisbonne, j'ai visité l'église de Walderbach, dont les voûtes assez archaïques sont peut-être de la fin du XIIe siècle.

A Nuremberg, j'ai recueilli des renseignements nombreux auprès de MM. von Bezold et Segmann, directeurs du Musée germanique, qui, grâce à M. Enlart, m'ont réservé le meilleur accueil. Dans cette ville et à Bamberg, j'ai visité avec soin des monuments qui, comme Saint-Sébald de Nuremberg et le dôme de Bamberg, présentent des imitations manifestes des procédés de construction cisterciens.

De Bamberg, j'ai été à Ebrach, une des plus importantes abbayes cisterciennes, avec une église aussi grande qu'une cathédrale, dont la riche décoration du XVIIIe siècle n'a pu cacher la technique des architectes cisterciens, apparente encore partout sous les stucs et les dorures; une petite chapelle du commencement du XIIIe siècle, accolée au croisillon nord de la grande église, semble avoir été transportée de Bourgogne ici.

L'église de Heilsbronn, près de Nuremberg, quoique semblant, par suite de nombreuses modifications apportées aux dispositions primitives, s'écarter des données cisterciennes, présente encore certains caractères de l'architecture des moines de Cîteaux.

L'abbaye de Brombach est à 8 kilomètres de Wertheim. Les bâtiments claustraux sont peu intéressants; l'église, malgré sa décoration du XVIIIe siècle, l'est beaucoup (1151-1222); son plan, son aspect général, son système de voûtes, les détails de sa

construction, le petit cloître qui est accolé au sud donnent une véritable idée d'une église cistercienne à la fin du XIIe siècle.

L'église d'Otterberg, près de Kaiserslautern, offre plusieurs caractères intéressants pour l'architecture cistercienne du milieu du XIIIe siècle.

A Mayence, le chanoine Schneider m'a prêté l'appui de son autorité et de sa haute science; il m'a facilité la visite de plusieurs abbayes fermées ou transformées aujourd'hui en prisons et en usines. C'est grâce à lui, par exemple, que j'ai pu voir en détail la superbe abbaye d'Eberbach, d'un style sévère jusqu'à la tristesse. Les bâtiments claustraux des XIIe, XIIIe et XIVe siècles encore debout le disputent d'intérêt avec l'église, une des plus anciennes églises cisterciennes d'Allemagne (1135-1186).

A Riddagshausen, près de Brunswick, l'église de la deuxième moitié du XIIIe siècle offre avec celle d'Ebrach une grande ressemblance. A Brunswick, j'ai vu des dessins et des planches de l'abbaye de Doberan, dont l'architecture, en partie en briques, diffère, quant à la méthode de construction, des autres églises dont nous avons parlé jusqu'ici, sans cependant s'écarter tout à fait des grandes lignes de l'école cistercienne.

Ce qui frappe surtout le voyageur, c'est la ressemblance de toutes ces églises entre elles et avec les grands types bourguignons, au point que l'on peut dire qu'il existe une école cistercienne. On peut y distinguer les caractères négatifs et les caractères positifs. Les premiers sont aussi importants que les seconds; en effet, ce qui distingue avant tout une église cistercienne du XIIe et du XIIIe siècle, c'est l'absence de tout ce qui n'est pas absolument nécessaire à la construction : décorations, sculptures, peintures, vitraux, ornements, appendices divers, clochers; les Cisterciens appellent leurs églises « oratorium » et non « basilica »; pour eux, c'était seulement un lieu de prière, et ils n'y prodiguaient pas, comme les Clunisiens, une richesse parfois excessive. Ces caractères d'austère simplicité finirent par céder au courant de la richesse qui s'accumulait dans les grandes abbayes de l'Ordre, mais dans les premières églises, ils sont manifestes.

C'est à la construction proprement dite que les Cisterciens mettaient tous leurs soins. Fils de l'audacieuse école de Bourgogne, ils possédaient des systèmes de construction qui, en Allemagne comme en Italie, les rendaient bien supérieurs aux autres architectes. Leurs plans très simples, se ramenant à deux ou trois types à peu près semblables, copiés sur les plus vieilles églises de l'Ordre en Bourgogne sont fort bien ordonnés; un des types les plus répandus en Allemagne est celui d'Ebrach et de Riddagshausen, aux chœur et croisillons carrés, entourés de chapelles carrées.

Les piliers sont, en général, juste assez épais pour l'effort qu'ils ont à fournir; les colonnes supportant les membrures des voûtes, qui n'ont guère qu'un rôle décoratif, manquent presque partout; les doubleaux et les arcs d'ogives portent sur des consoles et des colonnes amorties en culots; ces culots, d'origine bourguignonne, sont devenus comme la caractéristique de l'architecture cistercienne. D'abord, en forme de tronc de cône renversé, ils se transformèrent peu à peu en une sorte de corne d'abondance recouverte de feuillages, et, plus tard, ce sera, dans les cloîtres et les petites chapelles, un motif de décoration (Maulbronn, Ebrach, Eberbach, etc.).

Les Cisterciens soutinrent de bonne heure les voûtes de leurs constructions de croisées d'ogives, ce qui leur était d'ailleurs assez facile, car ils n'avaient à voûter que des travées de plan carré. En général, ils se servaient peu d'arcs-boutants, mais seulement de solides contreforts; les voûtes des nefs étaient contrebutées par celles des bas côtés, celles-ci s'appuyaient d'un côté sur le cloître, et de l'autre, comme à Otterberg et Bronnbach, sur de gros contreforts. Quelques-uns d'ailleurs ont été rajoutés après coup, leurs architectes ayant été ici, comme en Bourgogne, trop audacieux. Lorsque les voûtes de la nef étaient par trop élevées au-dessus des bas côtés, ils les épaulaient de triangles de maçonnerie, sortes d'arcs-boutants reposant sur les doubleaux des bas côtés, à Heisterbach, Altenberg (Allemagne), Pontigny, par exemple.

Les bâtiments claustraux se composent en général d'un cloître

carré accolé à l'église, à l'est et à l'ouest du cloître et le débordant d'une sacristie, salle capitulaire, parloir, dortoir, cellier et au milieu du côté opposé à l'église, et perpendiculairement à lui du réfectoire avec la cuisine et le chauffoir.

Il serait intéressant de rechercher les causes d'une pareille similitude dans les constructions cisterciennes. On pourrait en trouver une, je crois, dans la rigoureuse unité prescrite par les statuts de l'Ordre et les chapitres généraux annuels; on pourrait relever dans ces derniers des arrêts ordonnant à un abbé de modifier telle partie de l'église, condamnant un autre à démolir telle construction, d'un style étranger à celui de l'Ordre.

Les Cisterciens ne se désintéressaient pas des questions d'architecture, et M. Enlart, à propos de l'abbaye de San Galgano (Italie), a montré qu'il existait dans plusieurs abbayes cisterciennes, comme à Fossanova, de grandes écoles où les moines étudiaient, avec la géométrie, l'architecture.

Saint Bernard ne dédaigna pas parfois de se préoccuper de la façon dont ses abbayes devaient être construites; en dehors de la simplicité, de la sévérité même qu'il imposa aux constructions de l'Ordre, c'est sous son influence que les sculpteurs cisterciens et à leur suite les artistes gothiques, abandonnant la faune grossière des Clunisiens, recherchèrent dans la flore des sujets d'inspiration et des modèles. Ici comme sur bien d'autres points, les Cisterciens furent des initiateurs.

Bien souvent leurs voisins vinrent leur emprunter leur méthode de construction, leurs systèmes de voûtes; mais il ne faut pas exagérer l'influence des Cisterciens autour d'eux : leurs constructions elles-mêmes ne restèrent pas toujours étrangères aux influences qui les entouraient. Pour ne prendre qu'un exemple, sous les corniches à modillons bourguignonnes courent des arcatures décoratives en plein-cintre à Maulbronn, Bebenhausen, Bronnbach, etc., arcatures qui sont caractéristiques de l'école lombarde et de l'école rhénane.

Nous n'approfondirons pas davantage ici cette question; nous avons cherché à donner ici une idée de ce que nous avons vu, mais nous espérons pouvoir un jour tirer de ces notes

un travail qui aura, au moins pour la France, l'intérêt d'être presque neuf.

Marcel G. Aubert.

MISSION DE M. J. REBY AU CAUCASE.

Notre but, en partant pour le Caucase au mois de juillet 1906, était d'y poursuivre les études de linguistique amorcées au cours de précédents voyages et de recueillir, sur ce domaine si intéressant et si riche, des matériaux pour des études ultérieures. Ce but était assez vaste, et son indétermination nous a permis de nous plier aux circonstances et de mettre à profit notre temps, même dans des conditions défavorables; alors que nous avions compté faire un voyage en Ossétie, l'état troublé du pays à ce moment, surtout de la campagne, ne nous a pas permis de quitter Tiflis et il nous a fallu prendre notre parti des désagréments de la chaleur, des troubles, des bombes et de l'état de siége. Nous avons toutefois recueilli quelques numéros du premier journal publié en langue ossète, *Iron gazet*, et ce sont des textes précieux pour l'étude d'une langue dont la littérature écrite est très pauvre. Nous étions muni de l'ouvrage de M. Vsevolod Miller, *Die Sprache des Osseters*, et nous avons cherché à utiliser les matériaux que nous avions; pour cela, il nous fallait un Ossète sachant assez de russe pour expliquer un texte ou tenir une conversation; à plusieurs reprises, nous avons trouvé des étudiants remplis de bonne volonté et animés du plaisir de nous être utiles; mais, soit par la faute des événements qui se déroulaient, soit par celle des habitants d'un pays où l'exactitude est considérée comme une vertu allemande, nous avons vu arriver le jour de notre retour en France sans avoir fait de grands progrès dans la compréhension des textes ossètes; nous n'avons, en somme, fait qu'amorcer cette étude d'une langue iranienne très peu connue en France et qui a surtout été étudiée en Russie par M. Vsevolod Miller.

Pour nos études arméniennes et géorgiennes, nous avons été plus heureux. Déjà sur le bateau qui, de Marseille, nous menait

à Batoum, nous avions pu avoir des entretiens avec des Arméniens de Constantinople, de Trébizonde et du Caucase et faire quelques observations sur leurs dialectes respectifs. A Tiflis, nous avons trouvé la plus grande complaisance auprès de tous, tant pour nous expliquer les difficultés que nous rencontrions que pour lire avec nous des textes dialectaux arméniens, M. Karakhanov, ancien élève de l'Institut Lazarev de Moscou, non content de mettre sa bibliothèque privée à notre disposition, nous a procuré la plupart des livres qui pouvaient nous être utiles. C'est à lui que nous devons d'être entrés en relations avec M. Mahmed Kouli Zadé, qui s'est offert spontanément à envoyer, à notre École des langues orientales, la revue qu'il dirige. Cette revue, *Mollah Nasr ed din*, en turc azéri, a des dessins humoristiques en couleur intéressants et dont quelques-uns ont été reproduits depuis dans la *Revue du monde musulman*, où elle a fait l'objet d'un compte rendu.

Le président de la Commission archéographique du Caucase, M. Mikhaïlov, a bien voulu nous renseigner sur les Actes publiés par la Commission : fondée, depuis quarante ans, sous les auspices d'Adolphe Bergé, elle a pour mission officielle de dépouiller les archives, de réunir et d'éditer les actes et documents officiels relatifs au Caucase; elle se compose de trois membres, y compris le président, et occupe trois secrétaires. Les énormes volumes qu'elle édite sont du plus haut intérêt pour l'histoire de la colonisation russe au Caucase : douze tomes ont paru, et le treizième, en préparation, contiendra notamment des documents relatifs aux pourparlers des Tcherkesses avec la Porte et au mouvement qui, au milieu du siècle dernier, s'est manifesté par l'émigration des Tcherkesses et l'abandon de l'Abkhazie. M. Mikhaïlov a fait plus que nous donner des renseignements; il a pris sur lui de faire aboutir les démarches qui ont permis l'envoi de cette précieuse collection à Paris, à l'École des langues orientales, où ceux qu'intéressent les choses, histoire ou linguistique de la Russie du Sud, pourront la consulter désormais.

En ce qui concerne la langue géorgienne, nous avons pu chaque jour nous en occuper, et nous n'avons à regretter que le trop

peu de durée de notre séjour au Caucase; c'est la langue comprise, sinon parlée de tous, à Tiflis, bien que les seuls Géorgiens la possèdent et la parlent dans sa pureté, et qui veut l'entendre n'a qu'à ouvrir les oreilles. Pour lire et nous exercer à la conversation dans cette langue, tout comme pour la langue arménienne, nous n'avons pas eu de peine à trouver des maîtres complaisants et, en somme, là aussi, il nous a été facile d'observer fréquemment la langue parlée moderne.

Reby.

MISSION DE M. GEORGE COEDÈS EN ANGLETERRE ET EN HOLLANDE.

La bourse de voyage accordée à M. Cœdès a été consacrée à un séjour de six semaines à l'étranger, séjour réparti de manière à peu près égale entre l'Angleterre et la Hollande. Le but du voyage était l'étude des moyens de travail dont la philologie indochinoise dispose dans ces deux pays.

La France est, de par sa situation politique, le pays par excellence des études indo-chinoises, et tous les documents ethnographiques, épigraphiques, etc., intéressant le passé des possessions françaises en Extrême-Orient se trouvent réunis soit à Hanoï, soit à Paris. Mais l'indo-sinologue ne peut se contenter des seuls matériaux que lui fournit la péninsule transgangétique.

Les civilisations qu'il se propose d'étudier ne sont pas originales, comme c'est le cas pour la Chine et l'Inde; elles ne sont que le produit du contact et du mélange des civilisations autochtones avec les éléments importés du dehors. Parmi les différents pays dont l'influence a contribué à la formation des civilisations indo-chinoises, figurent au premier rang l'Inde et la Malaisie, l'Inde comme le foyer immédiat d'où sont sorties les civilisations khmères et chames, la Malaisie comme la route probable par où s'est faite cette importation, et surtout à cause de l'étroite parenté ethnique et linguistique qu'elle présente avec l'Indo-Chine.

L'Angleterre et la Hollande, patries respectives des études in-

diennes et des études malaises, fournissent donc à l'indo-sinologue, par leurs musées, leurs bibliothèques, leurs publications, etc., des documents qui lui sont indispensables. Le boursier s'est efforcé d'en acquérir une vue d'ensemble; il a en même temps profité de l'occasion qui lui était offerte pour commencer à recueillir les matériaux d'une étude comparée de l'épigraphie indo-chinoise, d'une part, avec l'épigraphie indienne et javanaise, d'autre part.

Londres. — Outre la visite du *British Museum* et du *South Kensington Museum*, qui contiennent peu de documents intéressant directement l'Indo-Chine, le séjour passé à Londres a été surtout consacré à la bibliothèque du *British Museum* et de l'*India Office.*

A l'*India Office*, il a été procédé à l'étude et à la transcription d'un chapitre de la Smṛticandrikâ de Sevaṇṇa Bhaṭṭa [1], le chapitre traitant des donations religieuses (*dānanirūpanam; section vyavahārakhāṇḍa*).

Six manuscrits ont été mis à profit : nos 929, 1780, 3276 et *Burnell* 325, 326, 327 et ont donné un texte très satisfaisant, qui fournit une vue d'ensemble sur la conception juridique de la donation, les rites qui l'accompagnent, etc., notions indispensables à l'étude des inscriptions sanscrites de l'Indo-Chine, qui traitent presque exclusivement de ce sujet.

A noter parmi les périodiques dépouillés au *British Museum*, *The journal of the indian archipelago* (1847 et suiv.), qui parut pendant une dizaine d'années sous la direction de J. Togan, et dont il n'existe pas, en France, d'exemplaire complet. Il contient nombre d'articles ethnographiques et linguistiques qui, bien que vieillis, méritent cependant l'attention.

[1] Sur ce Corpus juridique, cf. Jolly, *Recht und Sitte*, p. 35 et suiv. Il date du commencement du XIIIe siècle, mais n'est qu'un recueil méthodique, avec commentaire, de différents passages de traités classiques. Il est malheureusement inédit; sauf cependant les chapitres concernant les héritages (dāyabhāga), imprimés dans l'Inde à plusieurs reprises, et ceux touchant la rédaction des chartes (lekhyanirūpana), édités par Burnell, *South-Indian palaeography.*

Hollande. — La Hollande intéresse la philologie indo-chinoise plus encore peut-être que l'Angleterre. L'école hollandaise se trouve, en effet, en face d'un problème analogue à celui qui occupe l'indo-sinologue. Les pays malais de civilisation indienne (Java, Sumatra, Bali) présentent, dans leur histoire politique et religieuse, maints phénomènes semblables à ceux dont l'Indo-Chine a été le théâtre; et les méthodes d'investigation marchent forcément de pair. Sans compter qu'en fait il y a entre les deux domaines deux points de contact. Et l'on s'explique ainsi que les études de philologie indo-chinoise aient, en France, reçu une impulsion décisive, grâce aux travaux de M. Kern.

On est malheureusement mal placé à Paris pour se retrouver à travers les travaux hollandais. Les collections de périodiques sont souvent incomplètes, et la nature de ces travaux dispersés en mémoires, contributions, notules, etc., rend difficiles les recherches à qui n'a pu s'orienter sur place, c'est-à-dire en Hollande.

Les quelques jours passés à Leyde ont été occupés par la visite du Musée ethnographique, qui contient une collection de premier ordre intéressant directement l'Indo-Chine, mais malheureusement presque inutilisable dans l'état où se trouve actuellement le musée.

Le séjour à la Haye a été exclusivement consacré à la bibliothèque de l'*Instituut voor Taal-, Lanol-. en Volkenkunde van Nederlandsch-Indië*, pendant de l'*India Office*, qui offre au lecteur une collection complète de la littérature coloniale hollandaise, méthodiquement classée et cataloguée. Ont été particulièrement examinés et dépouillés au point de vue bibliographique :

1. Les différentes publications de la Société de Batavia : *Verhandelingen van het Batasiaasch Genootschapt; Tjdschrift voor indische Taal-, Land-, en Volkenkunde; Notulen van de algemeene en bestuursvergaderingen van het bat. gen.*

2. Les *Bijdragen tot de Taal-, Land-, en Volkenkunde van Neerlandsch-Indië* (la Haye).

3. Les comptes rendus des séances de l'Académie des sciences d'Amsterdam.

MISSION DE M. JEAN RÉGNÉ À CARCASSONNE, MONTPELLIER, NARBONNE ET BARCELONE.

J'avais obtenu de la Ville de Paris une bourse de voyage pour me permettre de recueillir, en France et à l'étranger, des documents sur le vicomte de Narbonne, Amauri II (1298-1328).

Je me rendis, d'abord, à Carcassonne. Malheureusement, il ne subsiste des actes de la sénéchaussée que l'inventaire dressé quelque temps avant leur disparition.

Cet inventaire comprend trois volumes, dont on trouve une copie dans les tomes 252 à 254 de la collection Doat. Une copie des deux premiers tomes se trouve dans la série B des archives départementales de l'Aude. Cet inventaire ne me fournit que très peu de renseignements. A la bibliothèque municipale de la ville, je trouvai parmi les manuscrits, sous la cote 88, une *Histoire généalogique de la maison de Narbonne depuis l'an 750 jusqu'à l'an 1645*, où il n'était nullement question d'Amauri II. Un *Recueil d'hommages et de dénombrements de la sénéchaussée de Carcassonne, tirés des registres des archives de la sénéchaussée et précédés d'un index alphabétique*, manuscrit, coté 87, ne me fournit rien que je n'eusse déjà trouvé dans l'inventaire des titres de la sénéchaussée dont il a été question plus haut.

Je fus plus heureux à Montpellier. Je trouvai aux archives départementales, sous la cote B9, un *Inventaire des titres de la sénéchaussée de Carcassonne*, qui me donna la conviction que les archives de la vicomté de Narbonne avaient été annexées avec celles de la sénéchaussée au dépôt de la Cour des comptes du Languedoc. Sont analysés, en effet, dans cet inventaire, non seulement les titres de la sénéchaussée de Carcassonne, mais encore tous ceux de la vicomté de Narbonne. Annexés après 1690 aux archives de la Cour des comptes de Montpellier, en même temps que les titres des trois sénéchaussées du Languedoc, sénéchaussées de Carcassonne, de Toulouse et de Beaucaire[1], les

[1] L'inventaire des titres de la sénéchaussée de Toulouse est conservé aux archives de l'Hérault sous la cote B 1, celui des titres de la sénéchaussée de Nîmes et Beaucaire, sous la cote B 8.

actes de la vicomté de Narbonne périrent en même temps que les archives anciennes de cette cour. Grâce aux analyses de cet inventaire, grâce aux quelques originaux recueillis dans les layettes du Trésor des chartes, enfin grâce aux transcriptions qui ont été faites des actes de la vicomté dans les registres du Trésor, dans la collection Doat et dans celle du Languedoc, il me fut possible de reconstituer le dépôt d'archives de la vicomté de Narbonne.

A Narbonne, les anciennes archives consulaires constituent un dépôt d'une richesse exceptionnelle. Mes recherches dans les séries AA et BB me furent facilitées par l'inventaire de Mouynès[1]. Les autres séries anciennes n'ont encore reçu qu'un classement provisoire. Mais M. Tissier, l'archiviste-bibliothécaire de Narbonne, a eu l'heureuse idée de dresser pour ces séries un catalogue sommaire sur fiches qui m'a été de la plus grande utilité. Je dois ajouter que les pièces les plus importantes de ces séries ont été publiées par M. A. Blanc[2].

Pour mon étude sur le vicomte Amauri II, j'ai particulièrement utilisé les séries C, F et H. La série F m'a surtout servi pour l'étude de l'administration vicomtale et plus spécialement pour celle de l'administration judiciaire[3].

[1] *Inventaire des archives communales de Narbonne*; *Inventaire de la série AA*, *Annexes de la série AA* et *Inventaire de la série BB*, Narbonne, 1871-1877, 4 vol. in-4°.

[2] A la suite du *Livre de comptes de Jacme Olivier*, t. II, 1re partie, Paris, Picard, 1899, in-8°. La première partie du tome II comprend le texte du livre de comptes et un certain nombre de pièces justificatives. Le restant des pièces justificatives allant jusqu'à la fin du XIVe siècle, les tables des noms de lieux et de personnes, une partie de l'introduction ont paru avec une foliotation spéciale et suivie dans le *Bulletin de la commission archéologique de Narbonne*, années 1896 à 1902. La fin des pièces justificatives, les tables et le glossaire formeront la deuxième partie du tome II. L'introduction formera le tome I.

[3] Il ne faut pas croire que Doat ait transcrit tous les actes émanés du consulat de Narbonne ou, tout au moins, les actes les plus importants. Célestin Port a négligé de consulter les originaux des archives consulaires; il s'est contenté des copies de Doat. Aussi son *Essai sur le commerce maritime de Narbonne* (Paris, 1864, in-8°) n'est-il vraiment qu'un essai. L'histoire du commerce de Narbonne est encore à écrire. La série H contient des renseignements de la plus haute importance pour cette étude.

Enfin, parmi les manuscrits de la bibliothèque municipale de Narbonne, il se trouve quatre volumes in-folio du plus haut intérêt. Ils constituent l'*Inventaire des archives de l'ancien archevêché de Narbonne*. Cet inventaire a été confectionné en 1639. C'est tout ce qui reste des archives archiépiscopales avec quelques originaux conservés aux archives de l'Aude et quelques autres dérobés par Baluze, à la fin du XVII[e] siècle, et conservés actuellement à la Bibliothèque nationale. Les titres de l'archevêché furent brûlés pendant la Révolution, à Narbonne, sur la promenade des Barques.

De ces quatre volumes, le plus important est sans contredit le premier. Les actes les plus intéressants, comme les privilèges royaux, y sont longuement analysés et même traduits. La plupart de ces actes sont inédits et les renseignements qu'ils fournissent permettent de renouveler l'étude de certains sujets sur lesquels il semble, de prime abord, que tout ait été dit.

Je me rendis enfin à Barcelone pour rechercher, dans les archives de la couronne d'Aragon, les documents concernant les rapports du vicomte de Narbonne, Amauri II, avec les rois d'Aragon ou de Majorque et, plus particulièrement, les actes relatifs à la captivité du jeune Amauri, retenu prisonnier de Pierre III, à Barcelone, en 1285, pendant l'expédition de Philippe le Hardi en Catalogne.

J'appliquai mes recherches à deux grandes séries : la très belle série des registres de la chancellerie aragonaise, dans laquelle les chartes sont transcrites sur papier de coton, et la série, bien moins importante, des pièces isolées qui contiennent des actes écrits sur parchemin (*escrituras en pergamino sueltas*).

Pour la première série, j'eus à ma disposition deux inventaires : un répertoire chronologique et un répertoire alphabétique. J'utilisai surtout le répertoire chronologique (*Yndice general de registros*). Il ne sera pas inutile d'indiquer quelle est la disposition des analyses dans ce répertoire.

Les registres n'y sont pas inventoriés les uns à la suite des autres : ainsi, dans le tome I, sont analysés les registres 5, 6, 8, 9, 14, 18, 19, 24, 28, 37. Mais l'ordre des analyses dans

le répertoire est le même que l'ordre des documents dans les registres.

Cet ordre est l'ordre chronologique, mais il n'est pas observé d'une façon rigoureuse. Chaque page du répertoire est divisée en deux parties : à droite se trouvent les analyses des actes; à gauche, les noms des personnes contenus dans chaque acte.

Pour une partie de ces noms, le rédacteur s'est souvent borné à n'indiquer que les initiales. A cette particularité, l'on devine les préoccupations généalogiques des auteurs du répertoire[1]. Bien qu'imparfait, ce répertoire constitue un instrument de travail de premier ordre. J'utilisai particulièrement les tomes IV, V, VI, VII et VIII du répertoire, où sont analysés des actes compris entre les années 1285 et 1327.

Outre le répertoire ou inventaire chronologique, il y a encore pour la série des registres un *index alphabétique* des noms propres contenus dans les vingt et un tomes du répertoire chronologique. Cet index comprend quatre volumes. Les deux premiers renvoient directement aux registres, les deux seconds renvoient aux tomes du répertoire chronologique.

Je trouvai dans plusieurs registres[2] des actes relatifs à la captivité du jeune Amauri et au payement de sa rançon[3], mais

(1) Voir à ce sujet Léon Cadier, *Les archives d'Aragon et de Navarre,* dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes,* année 1888, t. XLIX, p. 59.

(2) Registres 57, f° 220 v°; 58, f° 25 v°; 65, f°ˢ 4 v°, 8 v°, 9 v°, 10 r°, 61 v°, 72 v°, 105 r° et v°; 66, f° 4 v°; 71, f° 32 r°.

(3) Nous avons trouvé dans les registres beaucoup de renseignements sur les relations commerciales de Narbonne avec l'Aragon. Ces relations ont été surtout fréquentes sous le règne du roi d'Aragon Jacques II (1291-1327). Les actes qui nous font connaître ces relations sont de trois sortes: actes de représailles ou lettres de marque, sauf-conduits ou *guidages,* licences royales autorisant les marchands à exporter soit du blé, soit des chevaux. Nous avons analysé un très grand nombre d'actes relatifs à l'exportation des chevaux. Le fils d'Amauri II, Aimeri de Narbonne (reg. 216, f°ˢ 88 r° et v°, 217 r°), l'archevêque de Narbonne lui-même (reg. 209, f° 122 r°), achetaient des chevaux en Aragon. On expédiait des chevaux aragonais à Perpignan, à Montpellier, à Rodez, à Foix, à Gênes, en Portugal, à la cour pontificale.

Les marchands narbonnais, qui faisaient le commerce avec l'Aragon, étaient en général de gros commerçants. Nous les retrouvons la plupart comme

rien dans la série des actes sur parchemin. Il y a pour cette série un index alphabétique (*Indice alfabetico de las escrituras en pergamino sueltas*). Les actes compris entre les années 844 et 1291 sont analysés dans deux volumes[1]. Dans le dépôt, les actes sur parchemin sont classés par règne, suivant une numérotation non continue. A partir du XIVe siècle et dans les les siècles suivants il y a un index alphabétique pour chaque règne[2].

Il nous reste, en terminant notre rapport, à remercier MM. les Archivistes, pour la bienveillance avec laquelle il nous ont accueilli dans leurs dépôts respectifs. Nous devons une mention spéciale à l'archiviste de la couronne d'Aragon, qui nous a donné des preuves multiples de son amabilité et de sa complaisance, notamment en nous facilitant les recherches dans son riche dépôt et en nous ouvrant l'accès de la bibliothèque de l'*Ateneo barcelonés*, où nous avons pu consulter quelques livres espagnols qu'il nous aurait été très malaisé de trouver en France. Don Francisco de A. de Bofarull, le chef actuel des archives aragonaises, suit les traditions de courtoisie et d'aimable hospitalité de ses prédécesseurs.

Jean Régné.

MISSION DE M. EUGÈNE GUITARD EN ESPAGNE.

Recherches sur les origines des Hermandades *castillanes.*

Après un séjour d'un mois dans cette ville, interrompu par une assez courte visite dans les archives du sud de l'Espagne, je

consuls de Narbonne dans les documents publiés par M. A. Blanc (*Livre de comptes de M. Jacme Olivier*, t. II, 1re partie, Paris, 1899, in-8°). Nous nous occuperons des relations commerciales entre Narbonne et l'Aragon dans un travail ultérieur.

(1) Il y a dans la série des parchemins un certain nombre de documents qui nous permettront d'étudier les relations politiques de Narbonne avec l'Aragon comme introduction à l'étude de leurs relations économiques.

(2) Il est question des vicomtes de Narbonne, autres qu'Amauri II, dans l'index relatif au règne de Martin Ier (1396-1410) qui renvoie au parchemin 273, et dans les deux index d'Alphonse V (1416-1458) qui renvoient aux parchemins 201, 939, 952, 1187, 1218.

viens de réunir quelques documents, tous inédits, je crois, sur un point mal étudié de l'histoire de la péninsule.

Etudiant depuis deux ans, sous l'active direction de M. Roy, l'histoire des institutions françaises, j'eus la curiosité de comparer à nos associations de communes groupées pour la défense de leurs intérêts les grandes confédérations ou «confréries», *hermandades* qui se créèrent aux XIIIe et XIVe siècles au delà des Pyrénées.

Ce me fut une rare bonne fortune que d'être présenté, près de la frontière d'Espagne, à M. de Hinojosa, professeur à l'Université de Madrid et membre de l'*Académie d'histoire*. Les entretiens que j'eus avec lui me confirmèrent que je devais diriger mes recherches vers le centre, le sud et l'ouest des Castilles. Non seulement l'Aragon n'a pas connu de *hermandades*, mais encore on n'en trouve pas trace dans les contrées qui l'avoisinent. M. Vicente Vignao, directeur des Archives nationales d'Espagne, me fut d'un grand secours pour découvrir dans la masse un peu confuse des documents conservés à Madrid les pièces dont j'ai tiré parti de la façon suivante.

J'ai étudié la *hermandad* dans ses origines et sous les trois aspects principaux que j'ai cru pouvoir distinguer : ceux d'une alliance en vue de la justice; d'une alliance en vue de la politique; d'une alliance en vue de la guerre; ligue contre les brigands, contre les rois, contre les Maures.

C'est vers 1200 : la Castille est troublée par les guerres de toute sorte; la royauté ne peut se passer de la noblesse et la noblesse, indispensable, se permet tout, le brigandage des routes principalement. Les juridictions sont multiples et le maladroit qui se laisse prendre peut toujours se réclamer d'une justice étrangère. Les villes se protègent suffisamment chez elles, mais elles souffrent de l'insécurité du commerce. Alors, elles songent à s'unir pour une police intercommunale (charte d'alliance de 1200 entre Ségovie, Avila, Plasencia et Escalena, au *British Musæum*, mss esp., 2, 38). C'est là la véritable *hermandad*, la ligue justicière; c'est le premier genre créé et le dernier qui subsistera.

Nous en réservons, pour l'étudier en dernier, lieu un spécimen bien complet.

Un second type est celui des ligues dirigées contre les Maures, une catégorie spéciale de brigands qui razziaient les campagnes chrétiennes.

Le 26 avril 1265, toutes les villes du royaume de Jaën s'unissent contre les infidèles.

Nous avons trouvé leur traité d'union intégralement transcrit dans la *Coleccion de escrituras y privilegios de las Iglesias de España*, t. XIV, fol. 38, à l'*Academia de la Historia*: «... *Nos, el concejo de Cordoba, en uno con el concejo de Jaën, è de Baëza, è de Ubeda, è de Andujar, è de Sant Estèban, è de Estratorafe, è de Queseda, è de Cazorla, è con D. Diego Sanchez de Fumez, è con D. Sancho Martinez de Jodar, facemes nuestra hermandad por guarda e por defendimento de nuestra tierra... tenemes por bien que seamos todos unos para aiudarnos contra los Moros*... » (Nous jugeons utile de nous unir pour nous aider contre les infidèles).

Si une ville demande un secours, toutes les autres doivent accourir sans retard sous peine d'une forte amende.

Si un différend s'élève entre deux villes, les autres doivent imposer leur arbitrage.

Enfin un conseil doit se tenir une fois l'an à Andujar, chaque cité étant tenue d'y déléguer deux représentants.

Cette *hermandad*, vraiment nationale, fut consentie et approuvée par le roi de Castille Alphonse X. Il n'en fut pas toujours ainsi sous ce même souverain. Pressé par les guerres, il multiplia les impôts. Son fils, don Sanche, voulant exploiter pour des ambitions personnelles le mécontentement du clergé, des nobles et des bourgeois, eut recours aux ligues et fit de la *hermandad* un instrument politique.

Plusieurs pièces de l'*Académie royale d'histoire* vont me tenir lieu de preuves.

Ce sont d'abord deux chartes datées, l'une du 2 mai, l'autre du 4 mai 1282; la première signée par les délégués de trente-sept couvents, la seconde contenant de nouvelles signatures d'abbés et celles de six évêques. Les réunions furent tenues à

Valladolid, c'est-à-dire au centre de la vieille Castille; les chartes sont en latin[1] :

Ad honorem, etc., et bonum statum monasteriorum et personarum nostrarum Ordinis videlicet sancti Benedicti Cruniacensis, Cisterciensis et Premonstratensis regnorum Castellae et Legionis. Nos predictorum Ordinum presentes abbates...

Ce serait presque un concile et l'on s'efforce de l'y faire ressembler, mais la convocation ne vient pas d'un chef spirituel, pas même du roi; elle émane de don Sanche : *Ex edicto generali convocati per illustrem infantem Dominum Sancium apud Vallem Oleti insimul congregati,... constituimus unionem sive «fraternitatem» in hunc modum.* Suivent quelques clauses canoniques, puis : *Insuper promittentes, ut pro juribus, immunitatibus, libertatibus, privilegiis, indulgenciis, usibus ac bonis consuetudinibus personarum ac predictorum monasteriorum conservandis reformam, nos ad invicem cum personis ac rebus, prout decet Ordinem nostrum, initium prestemus, consilium, auxilium et favorem...* (*Acad. de la Historia, Archivo de D. Luis de Salazac*, IX, 36).

Cette fin est grosse de menaces secrètes. Dans la charte du 4 mai, ils promettent en outre de se réunir tous les deux ans, le troisième dimanche après Pâques. (*Ibid., Coleccion de escrituras y privilegios de las Iglesias de España*, t. VIII, f° 107.)

Mais après le clergé, les villes et la noblesse se coalisent et se déclarent même plus franchement :

... *Sepan quantos esta carta vieran, como nos los concejos de Cordova, de Jahen, de Baeza, de Ubeda, de Andujar è de Sant Esteban, è yo Gonzalo Ibañez de Anguilar, è yo Sancho Sanchez,... è yo Sancho Perez de Jodar, nos todos al servicio de Dios è* del mui noble señor infante d. Sancho, *fijo major heredeao del mui noble e alto señor Rey d. Alfonso,* otorgamos nos par vasallos D. Sancho è métemos nos so su señorio *con las villas è con los Castiellos, è con*

[1] On remarquera que les autres documents cités ici, même ceux du XIIIe siècle, sont en langue vulgaire. Le castillan supplanta de bonne heure le latin dans les chartes; l'emploi du latin dans le présent acte s'explique en ce qu'il émane d'une chancellerie religieuse.

cuanto que avèmos è avrèmos... è facemos hermandad entre nos que guardemos nuestros fueros è nuestros privilegios e nuestras franquezas è todas las libertades è buenos usos, è las buenas costumbres que aviemos el tiempo del rey D. Fernando... (et si quelqu'un s'élève contre nos libertés, nous nous soutiendrons tous contre lui par la force).

Le roi Alphonse est clairement visé. Les villes du Sud font hommage et prêtent serment à l'infant don Sanche pour pouvoir l'aider contre son père, leur tyran. Elles ajoutent encore la menace d'une réunion annuelle à Andujar, quinze jours après Pâques. (*Acad. de la hist. Collecion*, t. XIV, f° 41. 10 mai 1282.)

Don Sanche fut vaincu par Alphonse X, et du même coup les ligues qui le soutenaient. La *hermandad* politique avait vécu. Celles de 1295, de 1296 sont très fidèles au roi; les suivantes le restèrent, redevenant ainsi conformes au premier type de l'alliance contre les brigands.

J'ai étudié dans le détail une de ces confédérations purement policières et justicières, telle qu'elle apparaît dans le document conservé sous forme de copie authentique à la *Bibliothèque nationale* de Madrid, dans le manuscrit 13102, f°s 121 et suivants. Elle comprend quinze articles que j'ai intégralement copiés et que je tiens à la disposition des personnes qu'ils pourraient intéresser. Je n'ai effectivement trouvé dans aucun ouvrage mention de cette pièce, ou même de la *hermandad* importante qu'elle signale. Elle est rédigée en castillan, et je dois ici exprimer toute ma gratitude à M. Ernest Mérimée, doyen honoraire de la Faculté des lettres de Toulouse, pour les explications très sûres et précises qu'il m'a données de certains termes assez spéciaux.

Le 23 octobre 1386 se sont «réunis à Villena les procureurs de toutes les villes et bourgs que le marquis possède dans les évêchés de Cuença et de Carthagène pour régler quelques affaires concernant le service du roi, celui dudit seigneur marquis et la défense de leurdite terre, de bon gré et sans ordre reçu d'aucune autre personne, et pour s'accorder sur l'établissement d'une hermandad...».

Comme si ces formules ne suffisaient pas, ils protestent encore

dans ce premier article de leur fidélité à Dieu, au roi et au marquis, et dans le second, de leur obéissance entière.

Le troisième promet l'assistance réciproque : *Que todos los lugares de la dicha hermandad sean tenidos de ay-udar è valer è acorer los unos a los otros ansi con cuerpos come con viandas è armas cada* [*vès*] *que menester sea.* Mais les vivres devront être remboursés dans les vingt jours, sous peine d'être taxés au double; quatre bourgeois les estimeront.

4° article (c'est le capital) : Si un crime se commet, les premiers avertis sont tenus de poursuivre le malfaiteur, et si une ville ne le fait point, une fois avisée, elle sera forcée de payer le dommage. Mais au cas où des chevaux de particuliers se blesseraient dans cette équipée, la *hermandad*, après enquête, en supportera les frais.

5° La communauté rembourse également les réquisitions et les dégâts faits par les poursuivants.

6° Si les malfaiteurs sont pris avec l'objet de leur délit, la justice devra être brève : ... *Qué alli do fueren tomados sean juzgados a la ballista ò enforcados de tal manera que mueran, y esto que sea fecho luego en ese punto sin otro alargamiento.* Ils seront tués à l'arbalète ou pendus, sur la place et sur l'heure.

7° et 8° En cas de guerre, les villages non éprouvés doivent recevoir les autres avec leurs troupeaux et leurs biens, mais sans rien leur enlever en gage ou payement, quitte à être indemnisés plus tard.

9° Si l'on soupçonne quelque ville de la *hermandad* d'être infidèle à la cause de ses seigneurs et de la communauté, il faut le révéler immédiatement.

10° Cette plainte, ces coûts et dommages seront appréciés par les quatre prud'hommes, les *ombres buenos*, soit deux alcades de l'évêché de Cuenca et deux de l'évêché de Carthagène, sans possibilité d'appel, que le jugement ait été écrit ou non.

11° On pourra faire entrer dans l'association des villes limitrophes du marquisat, sans la réunion et l'assentiment des délégués de toutes les villes associées.

12° Fait très caractéristique, les Juifs et les Maures y seront

... *... esta hermandad entran los Judios y Moros bien os | cristianos de los lugares de ladicha H. è en todas las ... dichas.* La *hermandad* se montre bien là une institu-... de paix et de justice; cette clause est très remarquable pour le temps.

13° Le treizième paragraphe désigne les alcades nommés.

14° L'alcade accueillant et gardant un malfaiteur se met dans son tort gravement : *Cayga en mal caso et sea tenudo al dano fecho.*

15° Enfin, si un crime se commet en l'absence des alcades, le conseil fera justice sans les attendre.

De ces quinze articles, cinq fixent donc les devoirs très étroits des associés et la façon très large dont ils se recrutent; cinq décrivent l'objet même de la *hermandad*, qui est de poursuivre les malfaiteurs avec la plus grande célérité et de les châtier avec la dernière rigueur; trois autres se rapportent aux fonctionnaires de la *hermandad;* enfin, les deux premiers sont des protestations de fidélité à l'autorité royale et seigneuriale.

Et pour faire respecter ces décisions, on fait jurer aux procureurs des cités, en présence du marquis, de les observer sous la garantie des biens des *consejos.*

Voilà donc un modèle parfait de ces confédérations castillanes à leur âge de plein épanouissement, sous le règne de Jean Ier, et nous avons pu constater que cette charte, provenant elle-même de types remaniés et complétés, a servi à la rédaction d'autres chartes, presque textuellement imitées, dans les années qui suivirent. En effet, le roi Jean, frappé des bienfaits des *hermandades*, donna des ordres aux Cortès de Ségovie pour leur régularisation et leur propagation (1386) : *Mandarèmos que las nuestras cibdades è villas è lugares de los nuestros regnos fuissen hermandades, è se ayuntassen las unas con las otras, asi las que son realengas como las que son de señorias.* (Cité par Lafuente, *Historia de España*, t. VII, p. 382-383.)

On sait que les rois finirent par attirer complètement à eux et englober cette institution, qui n'aurait pas dû naître s'ils avaient été forts, qui les menaça même un moment, mais leur rendit

de grands services contre les Maures et contre les seigneurs malintentionnés.

La *Santa Hermandad de los Reyes Catholicos* est l'origine directe de la *guarda civil* ou gendarmerie espagnole[1].

Eugène Guitard.

MISSION DE M. ROBERT LATOUCHE À PRAGUE.

La publication du catalogue des manuscrits latins de la bibliothèque de l'Université de Prague[2] nous a déterminé à explorer cette bibliothèque, qui renferme en grand nombre des manuscrits d'écrivains appartenant à la France, surtout de théologiens. Notre espoir n'a pas été déçu, et nous avons pu découvrir le manuscrit d'un ouvrage jusqu'ici partiellement inconnu du théologien Nicolas de Gorran ainsi que d'autres manuscrits intéressants.

Nous avons trouvé un accueil fort sympathique auprès des professeurs de l'Université tchèque; nous avons pu visiter le séminaire historique tchèque, grâce à la complaisance de M. le Dr W. Kybal, ancien élève de l'École des hautes études, aujourd'hui secrétaire et bibliothécaire de ce séminaire. Le directeur du séminaire est M. Goll, chef de la nouvelle école historique tchèque[3]; les autres professeurs sont MM. Šusta et Pekar; la

(1) La bibliographie est très pauvre. Les histoires générales sont encore bien moins explicites sur ce sujet que les encyclopédies. Un seul article traite directément la question, celui de M. Hæbler, dans l'*Historische Zeitschrift*, t. XVII, 1865. Il puise surtout ses sources dans les manuscrits espagnols du *British Museum* et la *Theoria de las Cortès* de Marina. Elles le conduisent à des conclusions proches des miennes par des voies un peu différentes.

(2) *Catalogus codicum manuscriptorum latinorum, qui in C. R. Bibliotheca publica atque Universitatis Pragensis asservantur,* par J. Truhlář, Prague, 1905-1906. 2 vol. in-8°.

(3) La jeune école historique tchèque, d'esprit très scientifique et de tendances radicales, a attaqué l'authenticité des plus anciens monuments de la poésie tchèque; en politique, elle se rattache, avec la majorité du corps universitaire tchèque, au parti «réaliste», patriote mais opportuniste, qui s'oppose

durée de l'enseignement est de trois années, dont la première est consacrée à ce qu'on appelle la «propédeutique». Ce séminaire a un organe spécial qui est la revue historique tchèque (*Český časopis historický*)[1].

Nous nous sommes proposé d'étudier à la bibliothèque de l'Université[2] les manuscrits d'Hildebert de Lavardin et de Nicolas de Gorran, qui tous les deux furent originaires du Maine.

Le premier est représenté par un manuscrit en apparence, par deux en réalité.

Le ms. 449 (III, C, 18)[3] [29 cent. 5 × 21 cent. 5], écrit au XIVe-XVe siècle, renferme au folio 211 v° un lapidaire, composé de 708 vers hexamètres et comprenant la description de soixante pierres, qui est attribué par le copiste à Hildebert de Lavardin : *Incipit libellus Hildeberti Cenomanensis episcopi de diversis naturis lapidum.* Il commence par un prologue et se termine par un épilogue en trois vers :

Hec ex innumeris excerpta vocabula gemmis
Sufficiant nostro collecta labore teneri,
Que decies senis distincta patent capitellis.

Cette poésie est également attribuée à Hildebert dans le ms. 1040 de la bibliothèque de Tours, folio 126; elle est, au contraire, attribuée à Marbode dans les mss 789, folio 47 v° et 892, folio 47 v° de la même bibliothèque, et cette dernière attribution a été adoptée par Hauréau[4].

à la fois aux partis «vieux tchèque» et «jeune tchèque». Sur M. Goll et son enseignement, on peut consulter un article rédigé en allemand par le Dr Josef Šusta : Jaroslav Goll (*Cechische Revue*, Okt. 1906, S. 17).

(1) Quant aux archives de la ville de Prague, elles sont renfermées à l'hôtel de ville. Les premiers documents remontent à l'année 1311, et l'on a commencé à écrire en tchèque au XVe siècle.

(2) Sur cette bibliothèque, voir Joseph Hanslik, *Geschichte u. Beschreibung der Prager Universitätsbibliothek*, Prag., 1851.

(3) Le premier numéro est celui du catalogue, le second est la cote du manuscrit dans le dépôt.

(4) Hauréau, *Notice sur les mélanges poétiques d'Hildebert de Lavardin* (*Notice et extr. des mss de la Bibl. nat.*, t. XXVIII, p. 444).

Le ms. 1880 (X, D, 1) contient au folio 131 un ouvrage intitulé *Summa sacrificiorum*, qui est attribué par le rédacteur à Jean, cardinal, mais dont la paternité est généralement reconnue à Hildebert.

On trouve dans le ms. 2175 (XII, E, 8), folios 60-63 v°, un petit poème intitulé *Versus de sacramento corporis Christi*, qui, d'après le rédacteur du manuscrit, serait l'œuvre de saint Bernard, mais qui a peut-être été composé par Hildebert.

Les manuscrits de Nicolas de Gorran sont beaucoup plus nombreux. Son œuvre se compose de commentaires de l'Ancien et du Nouveau Testament et de sermons [1].

Le commentaire sur le Cantique des cantiques est représenté par trois manuscrits : 1° le ms. 609 (IV, B, 7), folios 117-230; 3° le ms. 672 (IV, D, 18), folios 84-189; 3° le ms. 1273 (VII, D, 7), folios 186-293. Tous ces manuscrits semblent être de la même écriture; le troisième provient du couvent des chanoines réguliers de Wittingau [2]; les deux premiers du collège des Jésuites de Saint-Clément, à Prague [3]; mais il est vraisemblable que les Jésuites les ont eux-mêmes trouvés à Wittingau; le ms. 1273 a été écrit en 1386, le ms. 672 en une autre année.

Le commentaire d'Isaïe n'était connu jusqu'ici que partiellement par un manuscrit de la Bibliothèque nationale lat., 14431; la version de cet ouvrage, qui forme le contenu du ms. 680 (IV, D, 26) de la bibliothèque universitaire de Prague, est complète. Ce manuscrit, qui comprend 125 folios (28 cent. 5 × 21 cent. 1), et est écrit sur papier et parchemin, appartenait aux Jésuites de Saint-Clément; mais il vient du monastère de Saint-Charles, à Prague, auquel il fut donné par Petr z Kremyże, chanoine de Saint-Apollinaire à Prague; la présence de ce per-

(1) Sur Nicolas de Gorran, voir Félix Lajard dans l'*Hist. litt. de la France*, t. XX, p. 324-356.

(2) *Monasterium Trebonense*, cercle de Budweis (Bohême); le couvent de Wittingau fermé en 1782 par Joseph II, avait une fort riche bibliothèque.

(3) Ce collège, fondé en 1562 dans le couvent des Bénédictins de Saint-Clément par Ferdinand I, avait une riche bibliothèque, confisquée en 1773, lors de l'expulsion des Jésuites (J. Hanslik, *op. cit.*, p. 60).

sonnage au chapitre est mentionnée entre les années 1410 et 1414[1]; il est, par conséquent, vraisemblable que le manuscrit a été écrit à la fin du XIVe siècle ou au début du XVe.

Le commentaire du psautier se trouve dans deux manuscrits : 1° le ms. 73 (I, B, 17); 2° le ms. 1213 (VII, A, 7), dont le premier (30 cent. × 22 cent.) a 276 folios et le second (40 cent. 5 × 29 cent.) 260 folios. Ces deux manuscrits, qui se trouvaient en 1609 dans la bibliothèque de la famille de Rosenberg et en 1718 dans celle des chanoines réguliers de Wittingau, ont primitivement appartenu à ce couvent, dont la dépossession fut temporaire. Le second est plus complet que le premier, et paraît avoir été écrit, non pas en 1310, comme l'indique l'*explicit*, mais en 1410.

Le commentaire des Évangiles synoptiques se trouve dans le ms. 670 (IV, D, 16), folios 1-233 v°; cette copie semble avoir été faite par trois scribes, dont le premier a écrit la postille de Luc et le début de celle de Marc, le second la fin de celle de Marc et le début de celle de Mathieu, le troisième la fin de celle de Mathieu. La date du manuscrit, qui vient de la bibliothèque des Jésuites et a été écrit à Prague, est incertaine.

Un texte un peu différent du commentaire de saint Luc est contenu dans le ms. 168 (I, D, 28), de 346 folios. Ce manuscrit, qui était en 1609 dans la bibliothèque de Rosenberg et en 1718 au monastère de Wittingau, a été écrit en 1388.

Le commentaire de l'évangile de saint Jean est représenté à Prague par cinq manuscrits. Le commentaire du Cantique des cantiques contenu dans le ms. 609 (IV, B, 7) est précédé de celui de l'évangile de Jean (f°s 1-117 v°); l'écriture de ces deux commentaires est différente; celle du commentaire de l'évangile, peu soignée, est pleine de corrections, qui ont été faites en 1461; mais le manuscrit lui-même a été rédigé antérieurement, puisque la transcription du commentaire du Cantique a été faite en 1386. Le ms. 91 (I, B, 35), de 153 folios (XIVe siècle), qui a appartenu à la maison de Rosenberg, puis au couvent de Wit-

[1] TOMEK, *Dejepis mésta Prahy* (Histoire de la ville de Prague), del. 5, p. 466.

tingau, renferme la copie du commentaire de l'évangile de Jean, coupée en deux par celle d'un sermon de Mathieu de Cracovie; on y trouve des corrections qui semblent être de la même main que celles du ms. 609. D'autres copies du même ouvrage se trouvent dans les ms. 641 (IV, C, 14), de 147 folios; 643 (IV, C, 16), de 148 folios; 1867 (X, C, 14), de 143 folios, qui paraissent avoir été écrits à la fin du XIVe siècle. Ces manuscrits, dont l'exécution est beaucoup plus soignée que celle des deux manuscrits plus haut décrits, dérivent peut-être du ms. 91, car la version du prologue est la même dans ces quatre manuscrits; elle est, au contraire, écourtée dans le ms. 609.

Le ms. 624 (IV, B, 22), de 924 folios, renferme une partie du commentaire de Nicolas de Gorran sur les épîtres de saint Paul; ce manuscrit, qui vient de la bibliothèque des Jésuites, a été écrit en 1416; on n'y trouve pas le commentaire de l'épître aux Romains, ni des deux épîtres aux Corinthiens; le fragment de l'ouvrage qui y est contenu, correspond au tome I (p. 391-594) et au tome II de l'édition de Lyon (1692).

C'est aussi un commentaire des épîtres de saint Paul que contient le ms. 603 (IV, B, 1) dans les folios 1-135. Le titre et l'*Explicit* semblent indiquer l'ordre qu'a adopté et le but que s'est proposé le rédacteur. Le titre est ainsi conçu : *Gorran super epistolis dominicalibus et sanctis;* voici, d'autre part, le début de l'*explicit* : *Expliciunt dicta Gorre super epistolas de sanctis Pauli.* Le rédacteur a recueilli, croyons-nous, les remarques du théologien sur les épîtres lues à la messe des différents dimanches de l'année et de certaines fêtes de saints, peut-être pour les besoins de la prédication. Ce manuscrit qui vient du collège des Jésuites, a été écrit en 1388.

Le commentaire des sept épîtres canoniques de saint Jacques, de saint Pierre, de saint Jean et de saint Jude se trouve dans le ms. 613 (IV, B, 11), qui vient du collège des Jésuites, aux folios 174-295. Cette copie de l'ouvrage de Nicolas de Gorran est postérieure à l'année 1402, date à laquelle a été écrite la première partie du manuscrit. L'attribution de ces postilles à Nicolas Gorran est due à un scribe postérieur, qui a corrigé l'*ex-*

plicit du rédacteur du manuscrit; cet *explicit* est ainsi conçu : *Explicit exposicio eximii doctoris Egidii Romani super canonicas*. La paternité de Nicolas Gorran est certaine[1].

Le commentaire de l'Apocalypse se trouve dans les folios 1-301 du ms. 975 (V, G, 23), manuscrit qui semble avoir été écrit au XV[e] siècle.

Un examen semblable à celui que nous avons entrepris mériterait d'être fait sur un grand nombre de manuscrits de la bibliothèque de l'Université de Prague; on constaterait que non seulement l'œuvre de Nicolas de Gorran, mais encore celles d'un grand nombre de théologiens français, tels que Nicolas de Lire, Guillaume Durand, Gerson, Guillaume de Paris, ont été copiées à Prague et en Bohême à la fin du XIV[e] siècle et au commencement du XV[e]; n'avons-nous pas remarqué que tous les manuscrits de Nicolas de Gorran ont été copiés entre les années 1386 et 1414? Or si l'on se rappelle que Jean Huss, né en 1369, mort en 1415, a fait ses études à l'Université de Prague, qu'il y a été reçu bachelier en théologie en 1399, qu'il est devenu doyen de la Faculté des arts en 1401 et recteur en 1402[1], et si l'on songe à l'important mouvement religieux qui a eu lieu en Bohême à son époque, on sentira l'intérêt de cette constatation; elle nous montre, en effet, que la pensée française a exercé une sorte d'influence sur les idées réformistes des Tchèques au XV[e] siècle; elle nous prouve en tous cas que, pendant cette crise religieuse si tragique, leur curiosité passionnée de théologie s'est tournée avec une réelle insistance vers la France.

R. Latouche.

MISSION DE M. HOUDAYER À ROME.

Le manuscrit Regina 1351 (*Bibliothèque Vaticane*).

Le manuscrit où sont conservées les poésies de Baudri de Bourgueil a été déjà l'objet d'études très approfondies, — par-

(1) *Hist. litt. de la France*, XX, p. 345.

(2) Ernest Denis, *Huss et la guerre des Hussites*, Paris 1878, p. 65-66.

tielles ou complètes, — de la part de plusieurs savants; nous citerons particulièrement la magistrale analyse faite par M. Léopold Delisle[1]. Comme nous avons appris, d'autre part, qu'un érudit va entreprendre la publication intégrale des œuvres de l'évêque de Dol, la présente étude n'aura pour but que de fixer quelques points, en attendant un travail qui ne peut manquer d'être définitif.

Le manuscrit Regina 1351 se compose de 152 feuillets écrits au verso et au recto, formant 20 cahiers dont la description sommaire fera l'objet de notre étude.

Les 14 premiers cahiers (f°s 1 à 109) sont de la même écriture, une belle minuscule de la fin du XIe siècle. Le parchemin, assez fort, est réglé à la pointe à raison de 29 lignes à la page. Les initiales sont assez simples. Au commencement de chaque vers, elles sont rubriquées. Dimensions des feuillets: 27 cent. 5 × 15 cent. 5 pour les quatre premiers cahiers; 26 cent. 5 × 15 cent. 5 pour les neuf autres.

Le quinzième cahier est encore plus petit : 26 centimètres × 14 centimètres. L'écriture est plus fine et plus serrée. Il n'y a pas de rubriques et les pages sont réglées à l'encre, à raison de 31 lignes à la page.

Les autres cahiers sont du format 26 cent. 5 × 15 cent. 5, avec rubriques et réglures à la pointe depuis le folio 117.

1er cahier (f°s 1 à 5) :

Le premier feuillet est noirci et quelques vers sont effacés. L'écriture est plus fine que celle des folios suivants. Au verso du folio 1, le réglage est à 35 lignes.

2e cahier (f°s 5 à 13) :

Initiales : *a.* Grandes, ornements simples en vert, rouge et bleu;

b. La lettre qui commence chaque vers est à l'encre de couleur, alternativement rouge et verte, jusqu'à la ligne 16 du folio 7 r°, où commence la description du cauchemar : « Somnium

[1] *Romania*, I, 1872, p. 23-50.

et expositis somnii ». A partir de cette pièce, les initiales sont alternées en bleu et en rouge. Grande initiale en vert, bleu et rouge au folio 12 v° (commencement du poème Paris Helena).

3e cahier (fos 13 à 21) :
Les grandes initiales très simples, d'une seule encre soit bleue, soit rouge.

4e cahier (fos 21 à 29) :
Emploi de l'encre verte mélangée de poudre d'or pour les initiales, qui sont plus soignées. L'écriture est beaucoup plus belle. Au folio 27 v°, il n'y a que 27 lignes à la page, le bas étant réservé pour six vers mis en note.

5e cahier (fos 29 à 37) :
Plus petit de format : 26 cent. 5 × 15 cent. 5. Le parchemin est moins épais.

6e cahier (fos 37 à 45).

7e cahier (fos 45 à 53) :
Le parchemin est un peu plus beau.

8e cahier (fos 53 à 61) :
A partir du folio 58 r°, le rubricateur ne doit plus être le même; les initiales sont plus élégantes. Quelques beaux types de lettres aux folios 58 v°, 62 v°, 64 r°, etc.

9e cahier (fos 61 à 69); 10e cahier (fos 69 à 77).

11e cahier (fos 77 à 85) :
Au folio 80 v°, une grande initiale en rouge seulement. Au folio 83 v°, en note : « Ambulat in tenebris errando clericus homo Cum sine metrorum lege legenda legit ». (D'une écriture postérieure, sans doute du XIVe fin.)

12e cahier (fos 85 à 93); 13e cahier (fos 93 à 101).

14e cahier (fos 101 à 109) :
Au folio 102 r°, le titre du poème est en vert et le premier vers en rouge.

15e cahier (f°s 109 à 115) :

Ce cahier et ceux qui suivent sont d'une écriture plus serrée et plus fine. Les titres et initiales ne sont pas rubriqués. Les pages réglées à l'encre, à raison de 31 lignes à la page.

Folio 109 v°, note en bas et à l'envers : «Hoc est littera mea que scribi si vis esse sanus (du XVIe siècle).

16e cahier (f°s 115 à 128) :

Formé d'une feuille (f°s 115 et 127) qui renferme deux cahiers :

a. Folios 117 à 125;

b. Folios 125 à 126.

Réglure à la pointe depuis le folio 117.

17e cahier (f°s 128 à 138) :

Écriture aussi fine, mais plus allongée; 29 lignes à la page. Encre rouge pour les rubriques et les initiales. Le parchemin est moins fin. L'encre (rouge et noire) n'était pas de bonne qualité et est presque effacée en beaucoup d'endroits.

Les rubriques de chaque poème sont en marge du dernier vers du poème précédent.

De 135 v° à 138 v°, les blancs de la marge de droite sont remplis par des traits à l'encre rouge entre deux points.

18e cahier (f°s 138 à 147) :

Depuis le folio 145, 30 lignes à la page. Initiales en noir : 147 v°.

19e cahier (f°s 148-149) :

L'écriture redevient plus large.

20e cahier (f°s 150-151, 152-153, ce dernier en blanc) :

Folio 151 r°, les initiales des lignes 1 à 14 (mal écrites) n'ont pas été dessinées;

Folio 151 v°, 29 lignes à la page. Rubriques à l'encre rouge et petites initiales en noir et rouge;

Folio 132, de la même écriture que le cahier 15.

L'emploi de l'encre verte pour les titres et les initiales semble avoir été une idée de Baudri de Bourgueil, de même que l'alternance des encres pour les initiales de chaque vers. Quelques-uns de ses vers en font foi et nous citerons notamment la pièce : « Ad scriptorem suum » (f° 44 v°), dont nous donnons ci-après un extrait :

Hugo, tibi nostri mandantur agenda libelli,
Utque michi scribas prece te precioque redemi
Ergo manus operi tibi protinus apposituro.
Polliceor precium bene si scribas duplicandum,
Nec mora longa michi neque tempus tedia giguet,
Si tamen id studeas et cures ut bene scribas.
Altera de minio capitalis littera fiat
Altera de viridi glaucove nigrove colore,
Ut versus semper varietur origo decenter.
Ipse tuum nomen in secula perpetuabo,
Si valeant aliquem mea carmina perpetuare.
Versibus in nostris, Hugo, te pono priorem
Quem posui primum specimen sub pectore nostro.
Preterea munus quoddam speciale reservo :
Caseus est unus quod ego tibi spondeo munus.
Sumptibus ipse meis volo te ducere Romam
Ut levies nostrum per mutua verba laborem
Tunc tibi non anceps signum redolebit amoris
Cum jocundabor verborum melle tuorum.
Interea servire velis ut id omne lucreris.

R. Houdayer.

MISSION DE M. MARCEL LECOURT EN BELGIQUE, EN SUISSE ET EN ITALIE.

La bourse de voyage qui m'a été accordée par le Conseil municipal avait pour objet de me permettre de rechercher et d'étudier les manuscrits de la première traduction française de Valère-Maxime, qui se trouvent à l'étranger.

Cette traduction fut commencée en 1375, sur l'ordre de

Charles V, par Simon de Hesdin, religieux hospitalier de Saint-Jean-de-Jérusalem, qui la poursuivit jusqu'au septième livre; elle fut continuée, sur l'ordre de Jean, duc de Berry, par Nicole de Gonesse, qui la termina en 1401. Nous possédons en France de nombreux manuscrits de cette traduction. Un seul présente une réelle valeur : c'est le manuscrit de la Bibliothèque nationale 9749 fonds français, qui fit partie de la bibliothèque de Charles V; malheureusement il est incomplet et ne renferme que les quatre premiers livres de la traduction. Tous les autres manuscrits qui se trouvent en France sont postérieurs et appartiennent au XVe siècle.

Il s'agissait donc surtout de trouver à l'étranger un manuscrit du XIVe siècle, contemporain des traducteurs, qui contînt les cinq derniers livres de la traduction manquant dans le 9749 de la Bibliothèque nationale.

Mes recherches se sont tournées d'abord vers deux manuscrits découverts par M. de Zur-Lauben, l'un en 1762, à la bibliothèque des Jésuites de Louvain, l'autre en 1765, à l'abbaye bénédictine de Rheinau. Tous deux furent considérés comme remontant au XIVe siècle et firent l'objet d'un rapport à l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Je n'ai retrouvé aucune trace du manuscrit de Louvain. Quant à celui de Rheinau, il appartient actuellement à la bibliothèque du canton et de l'Université de Zürich; il se trouvait à Rheinau lors de la séquestration de ce monastère et était peut-être, comme d'autres manuscrits, venu de Reichenau.

Ce manuscrit, qui contient la traduction entière de Valère-Maxime en deux volumes in-folio (0 m. 370 × 0 m. 283), renfermant respectivement 595 et 399 feuillets, est en papier, sauf les feuillets 1, 9, 17 du premier volume et les feuillets 1, 11, 13 du second. Chaque page est divisée en 2 colonnes de 52 à 45 lignes. La reliure est en bois recouvert de parchemin, le tout en fort mauvais état. Un frontispice, placé en tête du folio 9 du premier volume, représente Simon de Hesdin offrant son livre à Charles V. On voit aussi au folio 1 du livre II un autre frontispice représentant la mort de Lucrèce. Au-dessous de ces deux

frontispices, on lit ces mots : « Monasterii Rhenovensis ». Une main récente a écrit au folio 399 du IIe volume :

« Haec duo volumina gallicæ versionis Valerii Maximi fuerunt translata nempe usque ad septimum librum seu caput de stratagematibus a reverendissimo magistro Simone de Hesdin, magistro theologiae et religioso hospitaliorum Sancti Joannis in Jerusalem, qui suam translationen dedicavit Carolo quinto, regi Franciae, ut videre est, pag. 9 primi voluminis : cetera fuerunt translata a Nicolao de Gonnesse magistro artium et theologiae, tota autem versio absoluta, pridie sancti Michaelis archangeli anno MCCCC, ut liquet pag. 397 b. ad calcem voluminis II. »

Ce manuscrit n'appartient pas, comme le prétend M. de Zur-Lauben, au XIVe siècle. L'écriture, fort lisible en général, quoique sans élégance, est de la première moitié du XVe siècle. Plus qu'aucun autre manuscrit étranger, il offre une leçon se rapprochant du 9749 de la Bibliothèque nationale; malheureusement nous avons affaire à un copiste négligent : phrases non terminées ou omises complètement, mots répétés, omis, transposés ou défigurés.

Outre l'existence de ce manuscrit, des recherches personnelles m'ont fait connaître l'existence de sept autres manuscrits de cette traduction.

Genève, ms. 73. — C'est un manuscrit écrit sur papier de format in-folio (374 mill. sur 280) renfermant 305 feuillets non numérotés, écrits à 2 colonnes par page, variant de 45 à 56 lignes, plus, en tête 2 feuillets de garde en parchemin et, à la fin, 4 feuillets de garde sans écriture. Sur le premier feuillet de garde, on lit ces mots :

« Valère Maxime, traduction commencée par maistre Simon « Dhesdin jusqu'à l'onzième livre au chapitre des stratagèmes, « et de là jusqu'à la fin, elle est de Nicole de Gonnesses, « l'an 1401. »

Le manuscrit ne présente aucune mention qui permette de reconstituer son histoire. D'après l'écriture, il date du XVe siècle. Il ne présenterait aucun intérêt, si l'on n'y lisait un renseigne-

ment relatif à la vie de Simon de Hesdin et qu'on ne retrouve dans aucun autre manuscrit de l'œuvre du traducteur.

A la fin du IIIe livre, folio 251, on lit ceci :

«... Je le fis paindre en une maison que je avois a Saint Quentin en vermandois et aussi en celle où je demouroys en la ville de Paris.... »

Cette indication d'un séjour à Paris de Simon de Hesdin nous est fournie par le seul manuscrit de Genève.

Turin, ms. 53-54-55-56. — La Bibliothèque de Turin possédait deux manuscrits complets de la traduction de Valère-Maxime, mentionnés dans le catalogue de Pasini, tome II, page 477. Malheureusement le feu, qui a détruit dernièrement tant de trésors, ne les a pas épargnés.

Le manuscrit 53-54-55 est le plus endommagé. Il est brûlé aux deux tiers et il n'en reste guère que des fragments noircis dont on ne peut faire aucun usage. Le manuscrit 56 a moins souffert du feu : les bords seuls sont atteints; l'écriture a été à peine touchée. Mais ce que le feu avait épargné n'a pas été respecté par l'eau, qui a terminé l'œuvre de destruction commencée par le feu et a effacé en maints endroits l'écriture.

Ces manuscrits remontaient tous deux au xve siècle, tous deux écrits sur papier d'une écriture peu soignée et renfermant quelques miniatures. L'un d'eux, le manuscrit 53-54-55 avait été terminé par Jean Dardenay, le mercredi 4 janvier 1446.

Bruxelles, ms. 9078. — La Bibliothèque royale possède un fort bel exemplaire de la traduction complète de Simon de Hesdin et Nicole de Gonnesse. Ce manuscrit est un très gros in-folio qui mesure 0 m. 449 sur 0 m. 310 et relié en veau raciné, rehaussé d'or, avec tranches dorées; au dos, le titre doré : «Valère Maxime»; plus bas, l'écusson belge et la cote : «Bibliothèque royale». Il renferme 334 feuillets, plus 4 de garde; dont 2 en papier. L'écriture à deux colonnes par page, haute et soignée, est de la première moitié du xve siècle; quelques lettrines en couleurs sur champ d'or et accompagnées de guirlandes margi-

nales. Le manuscrit renferme de nombreuses miniatures. Un remarquable frontispice placé au revers du folio 9 représente, dans le compartiment de gauche, Simon de Hesdin faisant l'hommage de son livre à Charles V; dans le compartiment de droite, le défilé d'une armée romaine. D'autres miniatures colonales, à l'intérieur du livre, ont pour sujet : folio 680, «Triomphe de l'homme qui, s'étant marié pour la 22e fois, enterra sa 22e femme»; folio 120, «Dévotion des prêtres à l'idole»; folio 155 v°, «Scène militaire»; folio 184, «Un banquet»; folio 211, «Mort de Lucrèce»; folio 221, «La roue de la fortune»; folio 249, «Combat des Horaces et des Curiaces»; folio 282 v°, «Scène d'adultère».

Ce manuscrit provient de la bibliothèque de Charles de Croy. On lit, sous l'*explicit*, ces lignes écrites après l'année 1486, date à laquelle son propriétaire reçut le titre de prince : «C'est le livre de Valère le Grant où il a neuf histoires et neuf livres y comprins, lequel est a monseigneur ch. de Croy, prince de Chimay. Charles.» C'est Philippe de Croy, mort en 1463, père de Charles de Croy, qui fit l'acquisition de ce manuscrit. Il fit peindre au folio 90 une frise dans laquelle se voient son chiffre HP et son grelot tricolore (noir, blanc, rouge), ainsi que deux écus en losange, dont l'un porte ses armoiries ordinaires, l'autre les mêmes armes, mais écartelées de celles de Ferdinand d'Aragon, roi de Sicile.

Au folio 334, sous l'ex-libris, on lit cette note fort peu claire : «Fait en la ville de Mons le XVIIIe d'octobre mil IIII^c quatre vings et quinze par moy. De douay.» Enfin, au sommet du premier feuillet de garde, ces mots sont écrits : «Du pupitre sur la porte, le trente et ungniesme», place assignée probablement au manuscrit lorsqu'il entra dans la bibliothèque de Marguerite d'Autriche.

Le scribe qui copia ce manuscrit reproduit fidèlement le texte du 9749 de la Bibliothèque nationale. Malheureusement il n'en a pas respecté la langue. Simon de Hesdin n'a laissé dans ses écrits que fort peu de traces de son origine précaire, et sa langue est un échantillon assez pur du français en usage à Paris à la fin du XIVe siècle.

La langue de cette copie de la traduction de Valère-Maxime est un mélange continuel de formes parfois contradictoires. Les formes qui l'emportent sont cependant picardes et wallones. Il n'y a, à vrai dire, aucune régularité dans les graphies.

J'ai appris, de retour de ma mission, qu'il existait à Bruges, au grand séminaire, un exemplaire avec miniatures de la traduction française de Valère-Maxime, en trois grands in-folio, qui a figuré à l'Exposition des Primitifs flamands en 1902. Je dois ce renseignement à l'obligeance de M. Bayot, de la bibliothèque de Bruxelles, qui a été pour moi, pendant mon séjour à la section des manuscrits, un guide plein d'obligeance et d'érudition.

L'étude de ce manuscrit de Bruges ainsi que celle de deux manuscrits de Valère-Maxime, qui se trouvent l'un à Vienne, l'autre à Londres, feront de ma part l'objet d'études et de recherches l'an prochain.

Marcel Lecourt.

ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME.

Au mois d'octobre 1906, a été autorisé à prolonger son séjour à l'École de Rome :

M. Boudreaux (Pierre), ancien élève des conférences de philologie grecque.

A été nommé membre de l'École de Rome :

M. Bourdon (Pierre), élève des conférences d'histoire.

BIBLIOTHÈQUE

DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

(Paris. Librairie Vieweg [Champion, successeur], de 1869 à 1907.)

1. *La stratification du langage*, par Max Müller, traduit par L. Havet. — *La chronologie dans la formation des langues indo-européennes*, par G. Curtius, traduit par A. Bergaigne. 1869.
2. *Études sur les* Pagi *de la Gaule*, par A. Longnon, 1re partie : *l'Astenois, le Boulonnois et le Ternois*. Avec 2 cartes. 1869.
3. *Notes critiques sur Colluthus*, par Ed. Tournier. 1870.
4. *Nouvel essai sur la formation du pluriel brisé en arabe*, par Stanislas Guyard. 1870.
5. *Anciens glossaires romans*, corrigés et expliqués par F. Diez. Traduit par A. Bauer. 1870.
6. *Des formes de la conjugaison en égyptien antique, en démotique et en copte*, par G. Maspero. 1871.
7. *La vie de saint Alexis*, textes des XIe, XIIe, XIIIe et XIVe siècles, publiés par G. Paris et L. Pannier. 1872.
8. *Études critiques sur les sources de l'histoire mérovingienne*, 1re partie. Introduction, *Grégoire de Tours, Marius d'Avenches*, par G. Monod et par les membres de la conférence d'histoire. 1872.
9. *Le Bhâmini-Vilâsa*, texte sanscrit publié avec une traduction et des notes par A. Bergaigne. 1872.
10. *Exercices critiques de la conférence de philologie grecque*, recueillis et rédigés par E. Tournier. 1872-1875.
11. *Etude sur les* Pagi *de la Gaule*, par A. Longnon. 2e partie : *Les* Pagi *du diocèse de Reims*. Avec 4 cartes. 1872.
12. *Du genre épistolaire chez les anciens Égyptiens de l'époque pharaonique*, par G. Maspero. 1873.

13. *La procédure de la* Lex Salica. *Étude sur le droit frank,* travaux de R. Sohm, traduits par M. Thévenin. 1873.

14. *Itinéraire des Dix Mille.* Étude topographique, par F. Robiou. 1873.

15. *Étude sur Pline le Jeune,* par Mommsen, trad. par C. Morel. 1873.

16. *Du* c *dans les langues romanes,* par Ch. Joret. 1874.

17. *Cicéron. Epistolæ ad Familiares.* Notice sur un manuscrit du XIIe siècle, par Ch. Thurot, membre de l'Institut. 1874.

18. *Études sur les Comtes et Vicomtes de Limoges antérieurs à l'an 1000,* par R. de Lasteyrie. 1874.

19. *De la formation des mots composés en français,* par A. Darmesteter. 1874.

20. *Quintilien, Institution oratoire,* collation d'un manuscrit du Xe siècle, par E. Chatelain et J. Le Coultre. 1875.

21. *Hymne à Ammon-Ra des papyrus égyptiens du musée de Boulaq,* traduit et commenté par E. Grébaut. 1874.

22. *Pleurs de Philippe le Solitaire,* poème en vers politiques publié dans le texte pour la première fois, par l'abbé E. Auvray. 1875.

23. *Haurvatât et Ameretât.* Essai sur la mythologie de l'Avesta, par J. Darmesteter. 1875.

24. *Précis de la déclinaison latine,* par F. Bücheler, traduit de l'allemand par L. Havet, avec une préface du traducteur. 1875.

25. *Anis-el-'Ochchâq,* traité des termes figurés relatifs à la description de la beauté, par Cheref-eddin-Râmi, traduit du persan et annoté par C. Huart. 1875.

26. *Les Tables Eugubines.* Texte, traduction et commentaire, avec une grammaire et une introduction historique, par M. Bréal. 1875. Accompagné d'un album in-fol. de 13 planches.

27. *Questions homériques,* par F. Robiou. Avec 3 cartes. 1876.

28. *Matériaux pour servir à l'histoire de la philosophie de l'Inde,* par P. Regnaud, 1re partie. 1876.

29. *Ormazd et Ahriman, leurs origines et leur histoire,* par J. Darmesteter. 1877.

30. *Les métaux dans les inscriptions égyptiennes*, par C. R. Lepsius, traduit par W. Berend, 1877, in-4°.

31. *Histoire de la ville de Saint-Omer et de ses institutions jusqu'au XIVe siècle*, par A. Giry. 1877.

32. *Essai sur le règne de Trajan*, par C. de la Berge. 1877.

33. *Études sur l'industrie et la classe industrielle à Paris au XIIIe et au XIVe siècle*, par G. Fagniez. 1877.

34. *Matériaux pour servir à l'histoire de la philosophie de l'Inde*, par P. Regnaud, 2e partie. 1878.

35. *Mélanges publiés par la Section historique et philologique de l'École des hautes études pour le dixième anniversaire de sa fondation*. Avec 10 planches gravées. 1878.

36. *La religion védique d'après les hymnes du Rig-Véda*, par A. Bergaigne, t. I. 1878.

37. *Histoire critique des règnes de Childerich et de Chlodovech*, par M. Junghans, traduit par G. Monod. 1879.

38. *Les monuments égyptiens de la Bibliothèque nationale* (*cabinet des médailles et antiques*), par E. Ledrain, 1re livraison. 1879, in-4°.

39. *L'Inscription de Bavian*, texte, traduction et commentaire philologique, par H. Pognon, 1re partie. 1879.

40. *Patois de la commune de Vionnaz* (*Bas-Valais*), par J. Gilliéron. Avec une carte. 1880.

41. *Le Querolus*, comédie latine anonyme, par L. Havet. 1880.

42. *L'Inscription de Bavian*, par H. Pognon, 2e partie. 1880.

43. *De Saturnio Latinorum versu*. Scripsit L. Havet. 1880, in-8°.

44. *Études d'archéologie orientale*, par Ch. Clermont-Ganneau, t. I, 1re partie. 1880. — 2e et 3e partie. 1895, in-4°.

45. *Histoire des institutions municipales de Senlis*, par J. Flammermont. 1881.

46. *Essai sur les origines du fonds grec de l'Escurial*, par Ch. Graux. 1880.

47. *Les monuments égyptiens de la Bibliothèque nationale*, par E. Ledrain, 2e et 3e livraison. 1881, in-4°.

48. *Étude critique sur le texte de la vie latine de sainte Geneviève de Paris*, par Ch. Kohler. 1881.

49. *Deux versions hébraïques du Livre de Kalîlâh et Dimnâh*, par J. Derenbourg. 1881.

50. *Recherches critiques sur les relations politiques de la France avec l'Allemagne, de 1292 à 1378*, par A. Leroux. 1882.

51. *Les principaux monuments du Musée égyptien de Florence*, par W. B. Berend, 1re partie. 1882, in-4°.

52. *Les lapidaires français du moyen âge des XIIe, XIIIe et XIVe siècles*, par L. Pannier. Avec une notice préliminaire par G. Paris. 1882.

53 et 54. *La religion védique d'après les hymnes du Rig-Véda*, par A. Bergaigne. Vol. II et III. 1883.

55. *Les Établissements de Rouen*, par A. Giry. Vol. I. 1883.

56. *La métrique naturelle du langage*, par P. Pierson. 1883.

57. *Vocabulaire vieux-breton avec commentaire contenant toutes les gloses connues*, par J. Loth. 1883.

58. *Hincmari de ordine palatii epistola*. Texte latin traduit et annoté par M. Prou. 1885.

59. *Les Établissements de Rouen*, par A. Giry. Vol. II. 1885.

60. *Essai sur les formes et les effets de l'affranchissement dans le droit gallo-franc*, par Marcel Fournier. 1885.

61 et 62. *Li Romans de Carité et le Miserere du Renclus de Moiliens*. Édition critique, par A.-G. van Hamel. 1885, 2 vol.

63. *Études critiques sur les sources de l'histoire mérovingienne*. 2e partie. Compilation dite de Frédégaire, par G. Monod. 1885.

64. *Études sur le règne de Robert le Pieux*, par C. Pfister. 1885.

65. *Nonius Marcellus*. Collation de plusieurs manuscrits par H. Meylan; suivi d'une notice par L. Havet. 1886.

66. *Le livre des parterres fleuris*. Grammaire hébraïque en arabe d'Abou'l-Walid Merwan Ibn Djanah de Cordoue, publiée par J. Derenbourg. 1886.

67. *Du parfait en grec et en latin*, par E. Ernault. 1886.

68. *Stèles de la XIIe dynastie au Musée égyptien du Louvre*, publiées par A.-J. Gayet. Avec 60 planches. 1886, in-4°.

69. *Gujastak Abalish*. Relation d'une conférence théologique présidée par le Calife Mâmoun. Texte pehlvi avec traduction, commentaire et lexique, par A. Barthélemy. 1887.

70. *Études sur le papyrus Prisse. — Le livre de Kaqimna et les leçons de Path-Hotep*, par Philippe Virey. 1887.

71. *Les inscriptions babyloniennes du Wadi Brissa*, par H. Pognon. Ouvrage accompagné de 14 planches. 1887.

72. *Johannis de Capua Directorium vitæ humanæ, alias parabola antiquorum sapientium*. Version latine du livre de Kalilâh et Dimnâh, publiée et annotée par J. Derenbourg. 1887-1889, 2 fascicules.

73. *Mélanges Renier*. Recueil de travaux publiés par l'École (Section des sciences historiques et philologiques) en mémoire de son président Léon Renier. Avec portrait. 1887.

74. *La bibliothèque de Fulvio Orsini*, par P. de Nolhac. 1887.

75. *Histoire de la ville de Noyon et de ses institutions jusqu'à la fin du XIIIe siècle*, par A. Lefranc. 1888.

76. *Étude sur les relations politiques du pape Urbain V avec les rois de France Jean II et Charles V, d'après les registres de la chancellerie d'Urbain V*, par M. Prou. 1888.

77. *Lettres de Servat Loup, abbé de Ferrières*. Texte, notes et introduction, par G. Desdevises du Dezert. 1888.

78. *Grammatica linguæ græcæ vulgaris, auctore S. Portio*. Reproduction de l'édition de 1638, suivie d'un commentaire par W. Meyer, avec une introduction de J. Psichari. 1889.

79. *La légende syriaque de saint Alexis, l'homme de Dieu*, par A. Amiaud. 1889.

80. *Les inscriptions antiques de la Côte-d'Or*, par P. Lejay. 1889.

81. *Le livre des parterres fleuris d'Abou'l-Walid Merwan Ibn Djanah*. Traduit en français, par M. Metzger. 1889.

82. *Le roman en prose de Tristan, le roman de Palamède et la compilation de Rusticien de Pise*, par E. Løseth. 1890.

83. *Le Théâtre indien*, par Sylvain Lévi. 1890.

84. *Documents des archives de la Chambre des comptes de Navarre*, publiés par J.-A. Brutails. 1890.

85. *Commentaire sur le Séfer Yesira ou Livre de la création*, par le Gaon Saadya de Fayyoum, publié et traduit par Mayer Lambert. 1891.

86. *Étude sur Geoffroi de Vendôme*, par L. Compain. 1891.

87. *Les derniers Carolingiens. Lothaire, Louis V, Charles de Lorraine, 954-991*, par Ferdinand Lot. 1891.

88. *La politique extérieure de Louise de Savoie*, par G. Jacqueton. 1892.

89. *Aristote, Constitution d'Athènes*, traduite par B. Haussoullier avec E. Bourguet, J. Brunhes et L. Eisenmann. 1892.

90. *Étude sur le poème de Gudrun*, par Albert Fécamp. 1894.

91. *Pétrarque et l'humanisme*, d'après un essai de restitution de sa bibliothèque, par P. de Nolhac. 1892.

92. *Études de philologie néo-grecque*. Recherches sur le développement historique du grec, publiées par Jean Psichari. 1892.

93. *Chroniques de Zara Yâeqôb et de Baeda Mâryâm*. Texte éthiopien et traduction française, par Jules Perruchon. 1892.

94. *La prose métrique de Symmaque et les origines du Cursus*, par Louis Havet. 1892.

95 et 96. *Les lamentations de Matheolus et le livre de leesce de Jehan le Fèvre, de Resson*. Texte latin et anciennes versions en vers français, publ. par van Hamel. 2 vol. 1892, 1894-1905.

97. *Le Livre de savoir ce qu'il y a dans l'Hadès*. Étude sur un papyrus égyptien du Musée de Berlin, par Gustave Jéquier. 1893.

98. *Les Fabliaux*. Étude de littérature comparée et d'histoire littéraire du moyen âge, par Joseph Bédier. 1893.

99. *Eudes, comte de Paris et roi de France (882-898)*, par Édouard Favre. 1893.

100. *L'École pratique des hautes études (1868-1893)*. Documents pour l'histoire de la Section des sciences historiques et philologiques. 1re livr. 1893.

101. *Étude sur la vie et le règne de Louis VIII*, par Ch. Petit-Dutaillis. 1894.

102. *Plauti Amphitruo.* Edidit L. Havet cum discipulis Belleville, Biais, Fourel, Gohin, Philipot, Ramain, Rey, Roersch, Segrestaa, Tailliart, Vitry. 1895.

103. *Saint Césaire, évêque d'Arles, 503-543,* par A. Malnory. 1894.

104. *Chronique de Galâwdêwos (Claudius), roi d'Éthiopie.* Texte éthiopien, traduit, annoté, par William-El. Conzelman. 1895.

105. *Al-Fakhri.* Histoire du Khalifat et du Vizirat..., par Ibn aṭ-Ṭiḳṭaḳâ. Nouvelle édition du texte arabe, par Hartwig Derenbourg. 1895.

106. *Jean Balue, cardinal d'Angers,* par Henri Forgeot. 1895.

107. *Matériaux pour servir à l'histoire de la déesse bouddhique Tārā,* par Godefroy de Blonay. 1895.

108. *Essai sur l'Augustalité dans l'empire romain,* par F. Mourlot. 1895.

109. *Tite Live.* Étude et collation du ms. 5726 de la Bibliothèque nationale, par Jean Dianu. 1895.

110. *Philippe de Mézières* (1327-1405) *et la croisade au XIVe siècle,* par N. Jorga. 1896.

111. *Les lapidaires indiens,* par Louis Finot. 1896.

112. *Chronique de Denys de Tell-Maḥré* (4e partie). Texte syriaque avec une traduction française, par J.-B. Chabot. 1895.

113. *Études d'archéologie orientale,* par Ch. Clermont-Ganneau. T. II. 1895-1898, in-4°.

114. *Étude grammaticale sur le texte grec du Nouveau Testament. Rapports du verbe avec le sujet et le complément,* par J. Viteau. 1896.

115. *Recherches sur l'emploi du génitif-accusatif en vieux slave,* par A. Meillet. 1897.

116. *L'Alsace au XVIIe siècle,* par Rod. Reuss. T. I. 1897.

117. *La religion védique d'après les hymnes du Rig-Véda,* par A. Bergaigne. Vol. IV. *Index,* par M. Bloomfield. 1897.

118. *Étude sur l'alliance de la France et de la Castille au XIVe et au XVe siècle,* par Georges Daumet. 1898.

119. *Études critiques sur les sources de l'histoire carolingienne,* par G. Monod. 1re partie. Introduction. Les Annales carolingiennes. Premier livre : Des origines à 829. 1898.

120. *L'Alsace au XVIIe siècle,* par Rod. Reuss. T. II. 1898.

121. *Le Livre de l'ascension de l'esprit sur la forme du ciel et de la terre.* Cours d'astronomie rédigé en 1279 par Grégoire Aboulfarag dit *Bar Hebræus,* publié par F. Nau. 1re partie : texte syriaque. 1899. 2e partie : traduction française. 1900.

122. *Introduction à la chronologie du latin vulgaire.* Étude de philologie historique, par George Mohl. 1899.

123. *Essai de dialectologie normande : la palatalisation des groupes initiaux* gl, kl, fl, pl, bl, *étudiée dans les parlers de 300 communes du Calvados*, par Ch. Guerlin de Guer. 1899.

124. *Charles le Simple*, par Aug. Eckel. 1899.

125. *Étude sur le traité de Paris de 1259 entre Louis IX et Henri III,* par Michel Gavrilovitch. 1899.

126. *Morphologie du patois de Vinzelles*, par A. Dauzat. 1899.

127. *Louis IV d'Outre-mer,* par Philippe Lauer. 1899.

128. *Le Diwân de Tarafa Ibn-al-'Abd al-Bakrî,* par M. Seligsohn, 1901.

129. *Histoire et religion des Nosairîs,* par René Dussaud. 1900.

130. *Textes religieux assyriens et babyloniens,* par Fr. Martin. 1900.

131. *Le royaume de Provence sous les Carolingiens,* par René Poupardin. 1901.

132. *Notices bibliographiques sur les archives des églises et des monastères de l'époque carolingienne,* par A. Giry. 1901.

133. *Hermiæ Alexandrini in Platonis Phædrum scholia,* edidit P. Couvreur. 1901.

134. *Les marchands de l'eau, hanse parisienne et compagnie française,* par Émile Picarda. 1901.

135. *La diplomatie carolingienne, du traité de Verdun à la mort de Charles le Chauve* (843-877), par Joseph Calmette. 1901.

136. *Le parler populaire dans la commune de Thaon* (*Calvados*), par Ch. Guerlin de Guer. 1901.

137. *Téezaza Sanbat*. Récit légendaire de la création. Texte éthiopien et traduction française, publ. par J. Halévy. 1902.

138. *Études sur l'histoire de Milet et du Didymeion*, par B. Haussoullier. 1902.

139. *Études sur l'étymologie et le vocabulaire du vieux slave* (1re partie), par A. Meillet. 1902 (2e partie), 1905.

140. *Étude sur les sources principales des Mémorables de Xénophon*, par A. Chavanon. 1903.

141. *Histoire de saint Azazaïl*, par F. Macler. 1902.

142. *Histoire de la conquête romaine de la Dacie et des corps d'armée qui y ont pris part*, par Mme V. Vaschide. 1903.

143. *Le cautionnement dans l'ancien droit grec*, par T. W. Beasley. 1902.

144. *Le Nil à l'époque pharaonique*, par Palanque. 1903.

145. *Les officiers royaux des Bailliages et Sénéchaussées*, par G. Dupont-Ferrier. 1902.

146. *Étude d'un dialecte lituanien; le parler de Buividze*, par R. Gauthiot. 1903.

147. *Études sur le règne de Hugues Capet*, par Ferd. Lot. 1903.

148. *Introduction topographique à l'histoire de Bagdad*, par G. Salmon, 1903.

149. *La Vida de San Domingo de Silos*, par Gonzalo de Berceo, publié par Fitz-Gerald. 1904.

150. *La province romaine proconsulaire d'Asie depuis ses origines jusqu'à la fin du haut-empire*, par V. Chapot. 1904.

151. *Vie d'Al-Ḥadjdjâdj Ibn Yousof d'après les sources arabes*, par Jean Périer, 1904.

152. *L'origine des Ossalois*, par J. Passy, ouvrage revu et complété par P. Passy, 1904.

153. *La bibliothèque du marquis de Santillane*, par Mario Schiff, 1905.

154. *Les assemblées du clergé de France* (1561-1615), par Lassalle-Serbat, 1906.

155. *Les origines chrétiennes dans la province romaine de Dalmatie*, par J. Zeiller, 1906.

156. *Les Lombards dans les deux Bourgognes*, par Léon Gauthier, 1906.

157. *Habitations gauloises et villas latines dans la cité des Médiomatrices*, par Albert Grenier, 1906.

158. *Place du pronom personnel-sujet en latin*, par J. Marouzeau, 1907.

159. *Mahāyāna-sūtrālamkāra*, par Sylvain Lévi, 1907.

160. *La translation des saints Marcellin et Pierre* (*Étude sur Einhard et sa vie politique de 827 à 834*), par Marguerite Bondois, 1907.

161. *Catalogue des actes d'Henri Ier, roi de France*, par Fr. Sœhnée, 1907.

162. *Guillaume Budé* (1468-1540). — *Les origines, les débuts, les idées maîtresses*, par Louis Delaruelle, 1907.

163. *Le royaume de Bourgogne* (888-1038). — *Étude sur les origines du royaume d'Arles*, par R. Poupardin, 1906.

164. *Essai sur les rapports de Pascal II avec Philippe Ier*, par Bernard Monod, 1907.

165. *Études tironiennes. Commentaire sur la 6e églogue de Virgile, avec divers appendices*, par P. Legendre, 1907.

ANNUAIRES.

1893. G. Paris, *L'altération romane du c latin.*

1894. Ed. Tournier, *Notes sur Démosthène.*

1895. G. Boissier, *Satura tota nostra est.* — M. Bréal, *James Darmesteter.*

1896. G. Monod, *Du rôle de l'opposition des races et des nationalités dans la dissolution de l'empire carolingien.*

1897. G. Maspero, *Comment Alexandre devint Dieu en Égypte.* — A. Carrière, *Joseph Derenbourg.*

1898. A. Carrière, *Sur un chapitre de Grégoire de Tours, relatif à l'histoire d'Orient.*

1899. M. Thévenin, *Sur l'histoire des origines de l'institution monarchique française.*

1900. J. Roy, *Corrections et additions à l'histoire de Robert de Clermont, sixième fils de saint Louis.*

1901. L. Havet, *Un canticum de Cécilius.* — F. Lot, *Arthur Giry.*

1902. H. Gaidoz, *La Réquisition d'amour et le symbolisme de la pomme.*

1903. Ch. Clermont-Ganneau, *Où était l'embouchure du Jourdain à l'époque de Josué?* — A. Meillet, *Auguste Carrière.*

1904. Émile Chatelain, *Les Palimpsestes latins.*

1905. J. Halévy, *La légende de la reine de Saba.*

1906. A. Jacob, *Le tracé de la plus ancienne écriture onciale.*

1907. J. Soury, *Nature et localisation des fonctions psychiques chez l'auteur du traité* De la Maladie sacrée.

La *Bibliothèque de l'École des hautes études*, publiée au moyen d'une subvention annuelle de 7,000 francs allouée par le Ministère de l'instruction publique, ne contient naturellement qu'une partie des travaux de la Section. Sans parler ici des publications des maîtres, nous devons mentionner les thèses d'élèves diplômés publiées en dehors de la collection [1] :

(1). *Eilhart d'Oberg et sa source française*, par Ernest Muret. 1887. (Extrait de la *Romania*, t. XVI.)

(2). *Étude sur le Papyrus d'Orbiney*, par William N. Groff. Paris, Leroux, 1888, in-4° (autographié).

(3). *Oton de Granson et ses poésies*, par A. Piaget. 1890. (Extrait de la *Romania*, t. XIX.)

(4). *Inscriptions antiques de la Quatrième Lyonnaise*, par P. Arnauldet. 1re partie. 1895. (Extrait des *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, t. LIV.)

[1] Les élèves pressés de publier leur thèse peuvent la faire imprimer en dehors de la *Bibliothèque*, à la condition d'en remettre quinze exemplaires à la Section.

(5). *Les Réflexions sur l'âme, par Bahya ben Joseph ibn Pakouda,* traduites de l'arabe en hébreu, par Isaac Broydé. Paris, Impr. Levinsohn- Kilemnik, 1896.

(6). *La prise de Cordres et de Sebille, chanson de geste du XIIe siècle,* publiée par Ovide Densusianu. Paris, Didot, 1896. (*Société des anciens textes français.*)

(7). *La Révolte du papier timbré ou des bonnets rouges en Bretagne en 1675,* par Jean Lemoine. Paris, Champion, 1898.

(8). *La politique pontificale et le retour du Saint-Siège à Rome en 1376,* par Léon Mirot. Paris, Bouillon, 1899.

(9). *L'industrie du sel en Franche-Comté avant la conquête française,* par Max Prinet. Besançon, typographie Dodivers, 1900.

(10). *Les gloses françaises (loazim) de Gerschom de Metz,* par Louis Brandin. Paris, Durlacher, 1902. (Extr. de la *Rev. des ét. juives.*)

(11). *Nouvelles recherches sur les Chams,* par Antoine Cabaton. Paris, Leroux, gr. in-8°, 1901. (*Publications de l'École française d'Extrême-Orient,* vol. II.)

(12). *Henri IV et la ligue évangélique. Étude sur la politique française en Allemagne* (1598-1610), par J. Petresco. Paris, H. Jouve, 1903.

(13). *Recueil des inscriptions égyptiennes du Sinaï... précédé de la géographie, de l'histoire et de la bibliographie des établissements égyptiens de la Péninsule,* par Raymond Weill. Paris, Société nouvelle de librairie, 1904, in-4°.

(14). *Clément d'Alexandrie et l'Égypte,* par A. Deiber. (*Mém. de l'Éc. fr. du Caire.*) Paris, 1905, in-4°.

(15). *Les marais de la Sèvre Niortaise et du Lay à la fin du XVIe siècle,* par M. Clouzot. Paris, 1905

(16). *Le parler de Préneste d'après les inscriptions* (Extrait des *Mémoires de la Soc. de linguistique,* XIII, 5e fasc.), par A. Ernout, 1905.

(17). *La hiérarchie épiscopale (provinces, métropolitains, primats) en Gaule et Germanie depuis la réforme de saint Boniface jusqu'à la mort d'Hincmar, 762-882,* par E. Lesne. Lille et Paris, 1905.

(18). *Le royaume de Bourgogne sous les empereurs Franconiens* (1038-1125), par Louis Jacob. Paris, 1906.

CHRONIQUE

DE L'ANNÉE 1906-1907.

SÉANCES DU CONSEIL DE LA SECTION.

(Extraits du Registre des procès-verbaux.)

4 NOVEMBRE 1906.

MM. GAUTHIOT et Sylvain LÉVI remettent un rapport favorable sur la thèse de M. MAZON, *Aspect du verbe russe;* cette thèse fera honneur à l'École.

MM. LOT et BÉMONT remettent un rapport favorable sur la thèse de Mlle BONDOIS, *Translation des reliques des saints Marcel et Pierre.*

M. MONOD dépose une thèse de M. Louis HALPHEN, *Études sur l'administration de Rome au moyen âge.* — Commissaires responsables, MM. Lot et Poupardin, élève diplômé.

6 JANVIER 1907.

Sont élus membres de la Commission annuelle des bourses : MM. JACOB, S. LÉVI, THÉVENIN.

De la Commission de publication : MM. LOT, THOMAS, Is. LÉVY;

De la Commission de l'École de Rome : MM. JACOB, HÉRON DE VILLEFOSSE, MOREL-FATIO.

M. HAUSSOULLIER dépose une thèse de M. Adolphe J. REINACH, *Recueil des actes épigraphiques des rois helléniques, les Attalides.* — Commissaires responsables, MM. Bérard et Is. Lévy.

M. SCHEIL dépose une thèse de M. GAUTIER, *Archives de la famille Idin Lagamal de Dilbat en Babylonie aux temps de Hammurabi.* — Commissaires responsables, MM. Halévy et Martin, élève diplômé.

MM. Roy et Reuss remettent un rapport favorable sur la thèse de M. Fazy, *Biographie d'Étienne de Tournay.*

MM. Lot et Poupardin remettent un rapport favorable sur la thèse de M. Halphen.

17 MARS 1907.

M. Héron de Villefosse dépose une thèse de M. de Pachtère, *Étude sur Paris à l'époque gallo-romaine.* — Commissaires responsables, MM. Longnon et Thédenat.

M. Seruets dépose une thèse de M. Ebersolt, *Recherches sur le Livre des cérémonies.* — Commissaires responsables, MM. Haussoullier et Jacob.

M. Chatelain annonce une thèse de M. Berger, sur *Josias Mercier.* — Commissaires responsables, MM. Havet et Jacob.

Rapport favorable de MM. Halévy et Martin sur la thèse de M. Gautier.

Rapport favorable de MM. Bérard et Isidore Lévy sur la thèse de M. Adolphe Reinach, qui sera imprimée aux frais de l'auteur.

Le Président annonce que la marquise Arconati-Visconti a fondé un *prix triennal d'histoire moderne* (3,000 francs) qui doit être décerné au meilleur ouvrage paru depuis trois ans. Ce prix sera donné par une commission formée de quatre professeurs de l'Université de Paris, plus :
1 délégué de la Société d'histoire moderne;
1 délégué de la Société d'histoire de la Révolution;
1 délégué de la Société de l'histoire de 1848;
1 délégué de l'École des hautes études.

Le Président annonce que le Conseil municipal a voté une somme de 4,000 francs pour une conférence d'*Histoire des doctrines économiques* sur laquelle la Section s'est prononcée le 24 juin 1906. La nomination du titulaire ne prendra date qu'à la rentrée prochaine.

MM. Lot, Psichari, Finot, Roques, Jacob sont élus membres d'une commission des locaux.

30 JUIN 1907.

M. Lefranc dépose une thèse de M. Maurice Mignon sur *Alione d'Asti*. — Commissaires responsables, MM. Morel-Fatio et Thomas.

M. Lot dépose une thèse de M. Louis Caillet, *Relations de la commune de Lyon avec Charles VII et Louis XI*. — Commissaires responsables, MM. Longnon et Roy.

Et une thèse de M. R. Chasles, *Gautier Cornu*, archevêque de Sens. — Commissaires responsables, MM. Bémont et Roy.

M. Halévy dépose une thèse de M. Marius Chaine, *Grammaire éthiopienne*. — Commissaires responsables, MM. H. Derenbourg et Mayer Lambert.

On décide que les séances du Conseil auront lieu, en été, à 9 heures et demie.

M. Monod est nommé, à l'unanimité, représentant de l'École dans le jury chargé de décerner le prix Alphonse Peyrat.

Les propositions de la Commission des locaux sont adoptées. En conséquence, la salle n° 1 sera réservée aux conférences d'histoire; la salle n° 2 à l'orientalisme; la salle n° 3 au celtique et à la grammaire comparée; la salle n° 5 (où seront placés les livres de Charles Graux) à la philologie grecque et latine; la salle n° 6 (garnie de la bibliothèque G. Paris) à la philologie romane et à l'histoire littéraire; la salle n° 4 sera une ressource pour tous les enseignements qui ne trouveraient pas disponible leur salle spéciale.

M. de Pachtère est désigné, à l'unanimité de 28 voix, comme le candidat de la Section à l'École française de Rome.

RÉCOMPENSES

DÉCERNÉES PAR L'INSTITUT EN 1907.

Prix Volney. — M. Albert Cuny, *Le nombre duel en grec.*

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Prix Gobert. — 1er prix à M. Bémont, *Les rôles gascons;* — 2e prix à M. Halphen, *Le comté d'Anjou au XIe siècle.*

Prix Estrade-Delcros. — M. Halévy, pour l'ensemble de ses travaux sur l'Orient.

Prix Chavée. — MM. Gilliéron et Edmont, *Atlas linguistique de la France.*

Prix du budget. — M. Poupardin, *Le royaume de Bourgogne,* 888-1308. [Bibl. de l'École, fasc. 163.]

Prix Prost. — Une récompense de 800 francs attribuée à M. Alfred Grenier : *Habitations gauloises et villas latines dans le pays des Mediomatrices.* [Bibl. de l'École, fasc. 157.]

Prix Bordin. — Une récompense de 500 francs accordée à M. Mazon, *Essai sur la composition des comédies d'Aristophane.*

Antiquités de la France. — 1re médaille : M. Adrien Blanchet, *Les enceintes romaines de la Gaule.*

3e mention : M. G. Martin-Chabot, *Les archives de la Cour des comptes, aides et finances de Montpellier.*

5e mention : M. Léon Gauthier, *Les Lombards dans les deux Bourgognes.* [Bibl. de l'École, fasc. 156.]

7e mention : M. Louis Jacob, *Le royaume de Bourgogne sous les empereurs franconiens,* 1038-1125.

HOMMAGE À M. GABRIEL MONOD.

Le dimanche 26 mai, à 10 heures du matin, les anciens élèves des conférences de M. Gabriel Monod à l'École pratique des hautes études (1868-1905) et à l'École Normale supérieure (1880-1905), se sont réunis à l'École des hautes études, dans la salle Gaston Paris, pour offrir à leur maître une plaquette de bronze, œuvre du graveur Pierre Dautel, portant à l'avers le médaillon de M. Monod, et au revers un groupe symbolique : l'Histoire écrivant sous la dictée de la Vérité. M. Jules Roy, directeur adjoint à l'École des hautes études et professeur à l'École des Chartes, membre d'une des premières promotions de l'École des hautes études, a pris le premier la parole au nom du Comité des anciens élèves. M. Raymond Guyot, professeur au lycée de Tours, a parlé au nom des élèves de l'École Normale supérieure; M[lle] Marguerite Bondois, agrégée d'histoire, au nom des élèves de l'École des hautes études; M. Francis de Crue, professeur à l'Université de Genève, au nom des élèves étrangers. M. Monod a répondu en rappelant les souvenirs des années d'enseignement qui ont créé entre ses élèves et lui les liens d'une indissoluble amitié.

Nous reproduisons ici l'allocution de M[lle] Bondois :

«Mon cher Maître,

«Si je suis chargée de vous dire aujourd'hui le respect et l'affection reconnaissante que vos élèves de l'École des hautes études ont pour vous, c'est qu'on a voulu confier ce soin à quelqu'un qui représente les dernières générations. Ce n'est pas sans quelque timidité que je me hasarderais à parler au nom de vos élèves déjà un peu lointains, si je ne savais pas la solidarité qui les unit aux plus jeunes. C'est une solidarité très étroite, puisque plusieurs de ces derniers reçoivent à leur tour l'enseignement de ceux qui vous comptèrent parmi leurs maîtres; c'est une solidarité parfois plus proche encore, puisque pour ma part, je n'ai fait que suivre l'exemple de mon père, qui était si heureux et si fier d'être votre élève, il y a trente ans, alors que vos élèves étaient du même âge que vous.

Ce n'est pas à moi qu'il appartient de rappeler la valeur et la portée de l'œuvre que vous avez accomplie à l'École des hautes études. Ce que je tiens à vous exprimer, au nom de tous ceux qui ont pris part à vos conférences, c'est la très forte impression que leur a laissée votre enseignement, le durable souvenir qu'ils en ont gardé, et qu'ils vous garderont. Grâce à l'École, ils ont pu éprouver, dans toute sa plénitude, la jouissance du travail désintéressé, qui fait oublier la fatigue des longues années de préparation nécessaires à l'étude de l'histoire, et la hâte inquiète du travail d'examen, qui laisse, malgré toute la conscience qu'on peut y mettre, le regret des besognes trop vite faites. Et ils vous doivent une reconnaissance profonde pour l'influence que vous avez exercée sur eux : je suis particulièrement heureuse d'avoir été chargée de vous en transmettre l'expression, puisque au moment où je suis entrée à l'École, je n'avais eu d'autre maître que vous. Je ne veux pas parler de votre influence en dehors de l'École. M. Roy a trop bien dit tout à l'heure l'admiration de vos élèves pour l'exemple que vous leur avez donné par votre vie, qui est aussi une belle leçon. C'est à l'influence morale de votre enseignement même que je pense. Il y a quelques années, vous avez étudié les leçons de l'histoire. Grâce aux travaux que vous avez faits pour vos élèves et avec eux, grâce à votre méthode, ils ont pu se rendre compte de ce que doivent être les leçons de l'esprit critique. De vos conférences, qui étaient pour eux si chères et si précieuses, ils ont emporté l'impression que la méthode historique n'est pas seulement une attitude scientifique de l'esprit, mais une règle de la vie morale, puisqu'elle est, avant tout, une discipline du jugement. Je n'ai jamais si bien senti qu'en vous écoutant combien cette méthode historique est une leçon de simplicité et de sincérité, puisque l'étude des textes est une guerre constante contre l'erreur, le faux et l'équivoque, cette demi-sincérité plus coupable que le mensonge; — une leçon de logique et de droiture, puisqu'elle rend désormais impossible de séparer la conscience morale et la conscience scientifique, celle qui oblige à abandonner des idées chères, parce qu'elles sont inexactes, pour accueillir des conclusions auxquelles on était hostile tout d'abord; — une leçon de droiture surtout, parce que, grâce à elle, il n'est plus possible non plus de réserver le sens critique et la logique pour le domaine des idées qui ne sont ni gênantes ni dangereuses.

« Vos élèves vous doivent encore l'impression qu'avec vous l'esprit critique n'a pas développé seulement la sûreté de la méthode, mais les qualités d'esprit nécessaires à ceux qui cherchent, dans la pratique de

l'histoire, un équilibre moral, une joie, et à l'occasion, un refuge. La méthode historique, qu'il s'agisse d'œuvres maîtresses ou de premiers essais, a certainement, d'abord, son but en elle-même, la recherche de la vérité; mais elle est aussi, pour ceux qui consacrent à l'histoire une partie de leur temps, une forme très chère de leur activité personnelle. Et, comme toute œuvre scientifique — comme toute œuvre humaine d'ailleurs, — elle est à la fois une joie, et une déception, qu'on ne sait pas toujours supporter. A mesure que se développe le sens critique, les tâches qui paraissaient légères à porter, et dont la réalisation semblait proche, se hérissent de difficultés, et leur achèvement s'estompe dans le lointain. Le sentiment des imperfections inévitables, quand on les constate chez soi, devient presque une blessure, et, quand on les constate chez les autres, une irritation qui ne s'exprime pas toujours sous la forme d'une indulgente ironie. Trop souvent, l'implacable clairvoyance de l'esprit critique devient une implacable sévérité, pour les choses du passé comme pour celles du présent. Et avec vous, au contraire, l'esprit critique a vraiment la sérénité et la bonté consolante de la science. Il s'est fait sévère, sans doute, quand il a été nécessaire de troubler la sécurité des travailleurs trop satisfaits d'eux-mêmes, qui se contentent de peu, et même de moins que rien, mais il s'est fait surtout bienveillant et secourable. On pouvait sortir de vos conférences avec le sentiment qu'on n'était pas dans la bonne voie — un sentiment pénible à constater, mais salutaire. — Seulement on n'emportait pas avec soi le poids très lourd des appréciations décourageantes et des duretés inutiles. On en sortait, au contraire, animé d'une ardeur nouvelle contre les obstacles, et prêt, de nouveau, à la patience des longs efforts.

«Comme tous ceux qui se consacrent à l'enseignement, mon cher Maître, ce n'est pas toujours dans votre champ que vous avez semé. C'est à ceux qui vous doivent une partie d'eux-mêmes de vous faire l'honneur de ce qu'ils sont, ou de ce qu'ils tâcheront d'être, par reconnaissance et par affection pour vous.»

LISTE

DES ÉLÈVES ET DES AUDITEURS RÉGULIERS

PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE 1906-1907.

Le registre de l'École constate 764 inscriptions prises pour les deux semestres. Sur ces 764 élèves ou candidats, on en compte 392 de nationalité étrangère qui se décomposent ainsi : de nationalité allemande, 151 ; — anglaise, 35 ; — américaine, 34 ; — russe, 21 ; — suisse, 20 ; — polonaise, 17 ; — roumaine, 15 ; — autrichienne, 11 ; — danoise, 10 ; — tchèque, 9 ; — écossaise, 8 ; — hongroise, 7 ; — norvégienne, 7 ; — belge, 5 ; — hollandaise, 5 ; — suédoise, 5 ; — espagnole, 4 ; — irlandaise, 4 ; — grecque, 3 ; — italienne, 3 ; — arménienne, 2 ; — canadienne, 2 ; — finlandaise, 2 ; — turque, 2 ; — argentine, 1 ; — brésilienne, 1 ; — bavaroise, 1 ; — bulgare, 1 ; — chilienne, 1 ; — géorgienne, 1 ; — japonaise, 1 ; — luxembourgeoise, 1 ; — persane, 1 ; — scandinave, 1. — Les noms imprimés en petites capitales sont ceux des *élèves titulaires* nommés par M. le Ministre de l'instruction publique, sur la présentation du Conseil de la Section, soit par l'arrêté du 20 juillet 1907, soit par des arrêtés antérieurs.

Acher (Jean), né à Lodz le 13 juillet 1880, lic. dr., *Russe*. Rue Jean-de-Beauvais, 21. [Chatelain.]

ACLOCQUE (Geneviève), née à Lyon le 5 mai 1881, él. Éc. Ch. Avenue Marceau, 26. [Roy.]

Adolph (Eliza), née à Aurich, le 23 août 1887, *Allemande*. Rue de la Sorbonne, 6. [Passy.]

ALLINE (Henri-Auguste), né à Ermont le 2 février 1884, él. Éc. N. Rue d'Eaubonne, 9, à Ermont. [Haussoullier.]

AMAR (Émile), né à Tunis le 9 mai 1885, dipl. d'arabe. Rue Monge, 19. [Derenbourg.]

Andraud (Paul), né à Montauban le 10 janvier 1865, agr. gr., doct. l. Boulevard de Port-Royal, 37. [Longnon, Thomas.]

APOSTOLESCU (Nicolas), né à Alexandria le 3 mai 1876, *Roumain*. Boulevard de Port-Royal, 39. [Roques, Thomas.]

Apostolescu (Zoé), née à Motatei le 15 août 1874, lic. l., *Roumaine*. Boulevard de Port-Royal, 39.

ARIN (Félix), né à Nantes le 7 juillet 1884, lic. dr. Rue Régnard, 4. [Derenbourg.]

Ascoli (Georges), né à Paris le 14 juin 1882, él. Éc. N. Rue Condorcet, [Lefranc.]

Ashton (Henry), né à Bury le 31 janvier 1882, *Anglais*. Rue de la Sa 46. [Passy.]

Bacinski (Elias), né à Storozynetz (Autriche) le 12 juillet 1882, *Roum* Rue de Vaugirard, 14. [Thomas, Morel-Fatio, Roques.]

Back (Abraham), né à Bucharest le 27 juillet 1878, *Roumain*. Rue Lacépè 32. [Is. Lévy.]

Ball (Richard, R.), né à Pétersbourg le 8 août 1882, B. A., *Anglais*. Gra Rue, 27, à Bourg-la-Reine. [Passy.]

Bara (Robert), né à Paris le 8 juin 1873, lic. dr. Rue du Cardinal-Lemoi 14. [Lévi.]

Barennes (Jean), né à Castelnau-de-Médoc le 18 août 1887, él. Éc. Ch. Dutot, 7. [Longnon, Roy, Bémont.]

Barot (Alexandre), né à Pamproux le 18 mai 1853. Rue Claude-Bernard, [Longnon, Thomas, Gilliéron, Roques.]

Bassères [Gaston), né à Prades le 2 août 1884, lic. l., él. Éc. Ch. Rue Vict Cousin, 71. [Roy.]

Baston (Albert), né à Valence le 19 décembre 1880, lic. l. Rue Saint-Jacqu 269. [Lévi.]

Baucher (Alfred), né à Paris le 16 janvier 1832. Rue Garancière, 8. [Reus

Baumann (Carl), né à Gustrow le 13 février 1884, *Allemand*. Rue des Fe lantines, 5. [Reuss.]

Beaurieux (Rémy-Gabriel), né à Orléans le 20 juin 1882, él. Éc. N. Rue la Clef, 44. [Haussoullier, Lefranc.]

Benoit (Charles), né à Avignon le 28 janvier 1888. [Chatelain.]

Bercé (Jozé), né à Mosnya (Autriche) le 18 mars 1883, *Slovène*. Rue Mo sieur-le-Prince, 63. [Thomas, Passy, Roques.]

Berthoud (Philippe), né à Vitteaux le 24 février 1860. Hospice de Bicêt [Longnon, Villefosse.]

Besch (Emile), né à Nancy le 2 fév. 1884, él. Éc. N., dipl. Études sup. d'Ulm, 45. [Lefranc.]

Bigot (Jean), né à Nouans le 15 juin 1858, lic. dr. Rue des Écoles, [Guieysse.]

Biver (André), né à Paris le 25 décembre 1886, él. Éc. Ch. Rue d'Ass 28. [Roy.]

Blanchart (Abel-Marie-Joseph), né à Paris le 1er juillet 1866, dipl. Ec. L. Rue de l'Université, 38. [Halévy.]

Blondel (Aloys), né à Genève le 24 juin 1883, lic. l., *Suisse*. Rue du So merard, 9. [Jacob, Desrousseaux, Lebègue.]

Bode (Mabel), née à Londres le 28 octobre 1864, doct. phil., *Angla* [Finot.]

Bomhoff (Halldis), née à Trondhjem le 22 décembre 1885, *Norvégienne.* Rue Notre-Dame-des-Champs, 117. [Passy.]

Bondois (Marguerite), née à Paris le 22 mai 1877, agr. hist., dipl. de l'École des hautes études. Rue Blomet, 77. [Lot.]

Bondois (Paul), né à Versailles le 28 avril 1885, lic. l., él. Éc. Ch. Rue Blomet, 77. [Roy, Thévenin.]

Bonna (Paul), né à Tilchatel le 5 mars 1880. Rue d'Odessa, 8. [Villefosse, Soury.]

Bonnerot (Jean), né à Poitiers le 5 juillet 1882. Rue d'Alésia, 36. [Chatelain.]

Boreux (Charles-Louis-Léon), né à Caen le 3 nov. 1874, agr. l. Rue de Rennes, 95. [Guieysse.]

Borle (Henri), né à Renan le 6 février 1881, lic. l. *Suisse.* Rue des Feuillantines, 5. [Reuss.]

Borodine (Myrrha), née à Pétersbourg le 21 novembre 1882, lic. l., *Russe.* Boulevard Saint-Michel, 125. [Thomas, Passy, Roques.]

Bouard (Alain de), né à Coutras le 21 juillet 1882, él. Éc. Ch. Rue Bonaparte, 45. [Roy, Bémont.]

Boudreaux (Pierre), né à Paris le 24 sept. 1882, lic. l. Rue des Poitevins, 1. [Desrousseaux, Jacob, Bérard, Serruys.]

Boulard (Louis-Marie-Jean), né à Cherbourg le 28 nov. 1877, lic. dr. Boulevard Pereire, 90. [Thévenin.]

Boulay (Eugène-Hippolyte), né à Piacé (Sarthe) le 28 juillet 1858. Rue Villeneuve, 1, à Clichy-la-Garenne. [Soury.]

Boulenger (Fernand), né à Fruges le 7 juillet 1877, lic. l. Rue de Grenelle, 14. [Jacob, Desrousseaux.]

Boulenger (Jacques), né à Paris le 27 sept. 1879, arch. pal. Rue Cambacérès, 26. [Lefranc.]

Bourguignon (Jean-Joseph), né à Charleville le 7 avril 1876. Rue Valentin-Haüy, 9. [Reuss.]

Bousser (Félix], né à Paris le 10 janvier 1881, lic. l. Avenue de Versailles, 33, à Choisy-le-Roi. [Havet, Chatelain.]

Bouvier (Pierre), né à Paris le 21 juillet 1887, él. Éc. Ch. Quai de Bourbon, 31. [Roy.]

Bridrey (Émile), né à Argentan le 24 août 1873, lic. l., doct. dr. Rue Jean-de-Beauvais, 23. [Thévenin.]

Brunel (Clovis-Félix), né à Amiens le 19 février 1884, lic. l. Rue de la Sorbonne, 10. [Roy, Lot.]

Brunetti (Valerio), né à Paris le 23 novembre 1862. Joinville-le-Pont. [Passy.]

Bruzon (Paul), né aux Moustiers-sur-le-Lay le 11 juin 1877, doct. en méd. Rue de la Clef, 48. [Lefranc.]

Burgun (Achille), né à Saint-Pétersbourg le 7 janvier 1884, lic. l. Rue Poussin, 6. [Meillet, Gauthiot.]

CAHEN (Maurice), né à Saint-Quentin le 18 avril 1884, lic. Rue Guy-de-la-Brosse, 5. [Meillet, Gauthiot.]
CANET (Louis), né à Rouen le 18 juillet 1883, dipl. Études sup. Rue de Rennes, 159. [Chatelain, Lebègue.]
CARRIÈRE (Victor), né à la Borie le 7 mai 1872. Rue de Rivoli, 212. [Roy, Longnon.]
CARTIER (Joseph), né à Bellevesvre le 9 nov. 1876, lic. l. Quai des Célestins, 4. [Scheil, Lévi.]
Chabrun (César), né à Mayenne le 14 décembre 1880, lic. l., doct. dr. Rue de Bagneux, 13. [Thévenin.)
CHAÎNE (Marius), né à Tarascon le 10 août 1873, prof. à l'Univ. de Beyrouth. Rue Bonaparte, 82. [Halévy.]
CHAPELLE (Victor), né à Paris le 9 octobre 1882, lic. l. Rue de Grenelle, 171. [Chatelain.]
CHAPIRA (Bernard), né à Saffed (Palestine) le 28 mars 1880, *Autrichien*. Rue de la Pitié, 16. [Derenbourg, Is. Lévy.]
CHARTIER (Émile), né à Sherbrooke (Canada) le 18 juin 1876, lic. l., doct. philos. Rue de Vaugirard, 74. [Haussoullier, Desrousseaux.]
Chasle Pavie (Joseph), né à Angers le 6 octobre 1863, lic. dr. Boulevard Montparnasse, 20. [Bérard.]
CHATELAIN (Henri-Louis), né à Saint-Quentin le 13 août 1877, agr. Boulevard de Port-Royal, 49. [Thomas, Gilliéron, Lefranc.]
CHATELAIN (Louis), né à Paris le 23 février 1883, lic. l. rue de la Sorbonne, 17. [Villefosse.]
Chesnier du Chesne (André), né à Charenton le 27 janvier 1888. Rue Saint-Louis-en-l'Ile, 58. [Lévi, Finot.]
CHOBAUT (Hyacinthe), né à Avignon le 12 septembre 1889, él. Éc. Ch. Rue de Rennes, 149. [Longnon, Roy.]
Claret (Berthe). Rue de Seine, 54. [Soury.]
CLOUZOT (Étienne), né à Niort le 17 juillet 1881, él. dipl. Éc. des hautes études. Rue Vineuse, 12 *bis*. [Lot.]
CŒDÈS (George), né à Paris le 10 août 1884. Boulevard de Courcelles, 83. [Lévi, Gauthiot, Finot.]
COEFFIER (Henry), né à Saint-Soupplets le 11 octobre 1879. Faubourg Saint-Honoré, 199. [Psichari, Lebègue.]
COHEN (Marcel), né à Paris le 6 février 1884, lic. l. Chaussée-d'Antin, 45, [Meillet, Lévi.]
Collomp (Joseph), né à Paris le 7 décembre 1846, lic. dr. Rue Marbeuf, 31. [Longnon.]
COLLOMP (Paul), né à Niort le 15 septembre 1885, lic. l. Rue d'Ulm, 45. [Meillet.]
COLOMBIÉ (Joseph), né à Castres le 16 octobre 1886, él. Éc. Ch. Place de la Sorbonne, 1. [Chatelain, Roy. Gilliéron.]
COLONNA (Le général Eugène-Henri), né à Thionville le 30 déc. 1837. Quai

Saint-Michel, 27. [Scheil, Clermont-Ganneau, Lefranc, Guieysse, Longnon, Moret, Lambert, Villefosse.]

Colonna (Marguerite), née à Milianah (Algérie). Quai Saint-Michel, 27. [Longnon, Lefranc, Clermont-Ganneau.]

Combe (Etienne), né à Grandson le 20 mars 1881, lic. théol., *Suisse*. Rue Chomel, 15. [Scheil, Is. Lévy, Clermont-Ganneau.]

Contard (Paul), né au Havre le 14 février 1871. Rue Victor-Considérant, 3. [Guieysse, Moret.]

Cornevin (Jules), né à Sacy le 21 septembre 1885, él. Éc. Ch. Boulevard des Batignolles, 45. [Thévenin, Roy.]

Courtade (Antoine), né à Quillan (Aude) le 5 mars 1889. Rue Bergère, 17. [Chatelain.]

Crosby (Saro, S.), née à Lenox (Mass.) le 2 mai 1855, *Américaine*. Boulevard Raspail, 236. [Passy.]

Cuneo d'Ornano (André), né à Elbeuf (Seine-Inférieure) le 13 avril 1884. Rue Casimir-Perier, 6. [Longnon.]

Cuny (Albert-Henri-Marie), né à Saint-Dié (Vosges) le 15 mai 1869, agr. gramm., doct. l. Rue Saint-Jacques, 160. [Meillet, Gauthiot.]

Daeschner (Hodge). Rue Pierre-Charron, 16. [Passy.]

Daïan (Joseph), né à Oran le 12 octobre 1885, él. Éc. N. Rue d'Ulm, 45. [Derenbourg, Villefosse.]

Daveluy (Charles), né à la Rochelle le 17 oct. 1829. Boulevard Brune, 107. [Clermont-Ganneau.]

David (André-Charles), né à Meung-sur-Loire le 15 avril 1884, lic. l. Rue de l'Écluse, 25, à Melun. [Lévi.]

Delaporte (Louis-Joseph), né à Saint-Hilaire-du-Harcouët le 22 octobre 1874, doct. philos. Rue de l'Abbé-Grégoire, 33. [Scheil.]

Delarbre (Désiré), né à Saulces-Champenoises le 15 décembre 1845. Villa du Bel-Air, 13. [Longnon.]

Deloncle (Pierre), né à Sartène (Corse), le 16 août 1886, él. Éc. Ch. Rue Gazan, 9. [Lot.]

Delp (Wilhelmine), née à Londres le 13 novembre 1882, *Anglaise*. Rue de l'Assomption, 28. [Roques.]

Deltheil (Charles), né à Toulouse le 15 décembre 1880, lic. l. Avenue des Gobelins, 19. [Mispoulet, Villefosse.]

Demay (Jean-Victor), né à Paris le 30 novembre 1885, lic. dr. Quai de Boulogne, 54, à Boulogne-sur-Seine. [Haussoullier, Lebègue.]

Dennistou (Alexander G.), né à Dunoon le 1er décembre 1881, B. A., *Écossais*. Rue Saint-Sulpice, 30. [Passy.]

Deschamps (Paul), né à Paris le 19 septembre 1888, él. Éc. Ch. Rue de Grenelle, 3. [Roy.]

Despas (Pierre), né à Nanteuil-Saacy le 21 juin 1888, él. Éc. Ch. Rue Cernuschi, 6. [Roy.]

Dessus-Lamare (Alfred), né à Paris le 25 mars 1874. Rue Leclerc, 6. [Lambert.]

Détrez (Alfred), né à Mamers le 27 août 1884, lic. dr. Rue de la Clef, 54. [Mispoulet.]

Dossios (Nicolas), né à Janina le 22 mars 1856, doct. l., *Roumain*. Place du Marché-Saint-Honoré, 27. [Psichari, Roques, Passy, Thomas, Lévi.]

Drnovsek (Jean), né à Sagor, Carniolle (Autriche) le 21 décembre 1883, *Slovène*. Rue Monsieur-le-Prince, 63. [Thomas, Passy, Roques].

Drouhet (Charles), né à Berlad le 3 février 1879, prof. au lycée de Bucharest, *Roumain*. Rue Berthollet, 24. [Lefranc, Thomas.]

Dubret (Lucie), née à Lyon. Rue Parrot, 8. [Soury.]

Dugas (Charles), né à Alais le 22 oct. 1885, él. Éc. N. Rue d'Ulm, 45. [Lefranc, Finot.]

Dugas (Émile), né à Alais le 8 avril 1881, doct. dr., dipl. Études sup. Rue Gay-Lussac, 68. [Lefranc.]

Dulac (Raymond), né à Soissons le 12 mars 1884, él. Éc. N. Rue d'Ulm. [Lefranc.]

Dulong (Georges), né à Paris le 25 septembre 1887, él. Éc. Ch. Rue de Berlin, 41. [Longnon.]

Dupont (Henry), né à Séry les-Mézières le 25 février 1884, él. Éc. Ch., lic. l. Rue Corneille, 5. [Longnon, Roy.]

Ebersolt (Jean), né à Montbéliard le 22 juin 1879, lic. l. Rond-point Bugeaud, 5. [Psichari, Serruys.]

Echard (Georges-Marius), né à Foëcy (Cher) le 27 janvier 1886, maître suppléant au collège Chaptal. Boulevard des Batignolles, 45. [Lefranc.]

Eggenschwiler (Émile), né à Soleure le 18 septembre 1880, *Suisse*, lic. l. Rue Racine 43. [Thomas, Gilliéron.]

Elwell (John), né à Edgbaston le 15 mai 1875, B. A., *Anglais*. Rue Léopold, 11. [Passy.]

Emery (Laura), née à Boston le 27 octobre 1879, A. B., *Américaine*. Rue de la Clef, 34. [Passy.]

Ermoni (Vincent), né à Omessa (Corse), le 10 février 1858. Rue d'Assas, 29. [Scheil.]

Ernout (Alfred), né à Lille le 30 oct. 1879, agr. gramm., dipl. de l'Éc. des hautes études. Rue Vavin, 18. [Meillet, Gauthiot, Lévi.]

Estournelles de Constant (Arnaud d'), né à Paris le 9 août 1887, lic. l. Avenue Henri-Martin, 78 *bis*. [Lot.]

Eyzaguirre Rouse (Guillermo), né à Santiago-du-Chili le 12 août 1883, avocat. *Chilien*. Boulevard Saint-Michel, 133. [Morel-Fatio.]

Faddegon (Johan Melchior), né à Amsterdam le 31 octobre 1871, *Hollandais*. Professeur. Avenue de la République à Montrouge, 57. [Guieysse.]

Faffe (Etienne), né à Courtenay (Loiret) le 24 février 1857, pharmacien de 1re classe. Rue Beaunier, 62. [Soury.]

Faral (Edmond), né à Médéa (Alger) le 18 mars 1882, agr. gr. Rue Gay-Lussac, 76. [Thomas, Roques.]

Fawtier (Robert), né à Bône (Constantine) le 23 août 1885, lic. l., dipl. Études sup. hist. et géogr. [Lot.]

Fazy (Max.-Emile-Antoine), né à Besançon le 30 août 1883, dipl. de l'Éc. des hautes études. Avenue de Saint-Cloud, 89, à Versailles. [Roy, Bémont.]

Fenigstein (Berthold), né à Breslau le 19 mars 1885, *Suisse*. Rue Racine, 23. [Thomas, Morel-Fatio, Passy, Gilliéron, Lefranc, Roques.]

Ferlov (Kund), né à Copenhague le 21 octobre 1881, *Danois*. Rue de Vaugirard, 54. [Lefranc.]

Feuillet (Justin-Henri), né à Belfort le 30 octobre 1884, lic. l., él. Éc. N. Rue d'Ulm, 45. [Havet.]

Ficker (Richard), né à Dresde (Saxe) le 4 avril 1885, *Allemand*. Rue de l'École-de-Médecine. [Passy, Lefranc.]

Fidrowski (Vera), née à Saint-Pétersbourg. Prof. de français, *Russe*. Rue Couche, 9. [Soury.]

Flandin (Étienne-Marcel), né à Clermont-Ferrand le 13 février 1882, lic. l. Rue Descartes, 31. [Jacob, Desrousseaux.]

Fleury (Eugène-Frédéric), né à Paris le 29 avril 1869. Boulevard Saint-Michel, 123. [Longnon.]

Fliche (Augustin), né à Montpellier le 19 novembre 1884, lic. l., dipl. Études sup. hist. Rue de l'Université, 1. [Lot.]

Fowler (E.-M.), née à Mhow (Indes centrales) le 21 janvier 1883, B. A., *Anglaise*. Rue Payenne, 14. [Passy.]

Frémont-Saint-Chaffray (Berthe). Rue de Seine, 54. [Soury.]

Furrer (Arnold), né à Zurich le 9 avril 1883, *Suisse*. Rue des Feuillantines, 5. [Lefranc.]

Galland (Modest-Léopold), né à Verdun le 15 octobre 1867. Avenue des Gobelins, 23. [Derenbourg, Lambert.]

Galletier (Edouard-Marie), né à Poitiers le 28 mai 1885, lic. l. Rue d'Ulm, 45. [Chatelain, Lebègue.]

Garric (Gabriel), né à Rennes le 25 septembre 1886, él. Éc. Ch. Bourg-la-Reine. Rue de la Bièvre, 1 *ter*. [Longnon, Roy.]

Gastineau (Marcel), né à Meulan le 8 avril 1882, doct. dr. Rue de Bruxelles, 14. [Longnon, Roy.]

Gaucher (Benjamin), né à Mauriac le 22 décembre 1886, él. Éc. Ch. Rue Saint-Antoine, 21. [Derenbourg.]

Gautier (Pierre), né à Dijon le 13 janvier 1884, él. Éc. Ch. Rue de la Chaise, 22. [Roy, Longnon, Lot, Thévenin, Bémont.]

Gayan (Émile), né à Madrid le 9 février 1870, lic. l. Rue Vernier, 19 *bis*. [Morel-Fatio.]

Gobelin (François), né à Bordeaux le 27 février 1884, lic. l., él. Éc. Ch. Rue Monge, 21. [Roy.]

Geiss (Ernst), né à Augsburg le 28 juin 1885, *Allemand*. Rue Saint-Jacques, 225. [Passy.]

Genouillac (H. de), né à Rouen le 15 mars 1881, lic. théol. Rue de Vaugirard, 74. [Scheil.]

Gérard (Émile), né à Tournai le 11 octobre 1882, doct. phil. Rue Lacépède, 32. [Lefranc.]

Gérôme (Édouard), né à Beni-Mored (Algérie) le 27 août 1887. Rue de l'Université, 4. [Derenbourg.]

Gervais (Roger), né à Château-du-Loir le 14 juillet 1886. Rue Victor, 6. [Lévi, Finot.]

Gierach (Erich), né à Bromberg (Prusse) le 23 novembre 1881, *Autrichien*. Rue Gay-Lussac, 51. [Passy.]

Ginsburger (Ernest), né à Héricourt (Haute-Saône) le 15 avril 1876. Rue Fléchier, 4. [Is. Lévy, Lambert.]

Giron (Noël), né à Bois-Colombes le 22 août 1884, dipl. Éc. L. O. et Éc. Louvre. Rue des Aubépines, 117, à Bois-Colombes. [Guieysse, Moret, Derenbourg, Scheil.]

Glinka (Élie), né à Kolno le 25 avril 1878, *Polonais*. Boulevard Saint-Germain, 63. [Lambert.]

Godet (Marcel), né à Cauchy (Somme) le 25 juin 1882, lic. l., dr. et él. Éc. Ch. Rue du Cardinal-Lemoine, 71. [Roy, Lefranc.]

Godron (Maurice), né à Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or) le 2 juillet 1887, él. Éc. N. Rue d'Ulm, 45. [Lebègue.]

Gœdemans (J.-M.), né à Weesp-Amsterdam le 18 avril 1884, *Hollandais*. Boulevard Saint-Michel, 27. [Halévy, Scheil, Lambert.]

Gonzalve (Léon), né à Alger le 14 juin 1888. Rue de Turenne, 23. [Derenbourg.]

Gordlewski (Wladimir), né à Helsinfors le 25 septembre 1876, *Russe*. Rue des Écoles, 32. [Halévy.]

Grégorin (Janko), né à Laibach-Carniole le 14 juillet 1882, doct. l., *Slovène*. Rue Monsieur-le-Prince, 63. [Roques.]

Gschwind (Hermann), née à Starrkirch le 9 avril 1878, doct. phil., *Suisse*. Rue Descartes, 11. [Passy.]

Guérin (Henri), né à Dol-de-Bretagne le 2 avril 1866, lic. l. Rue du Cherche-Midi, 99. [Derenbourg.]

Guilford (Everard), né à Nottingham le 17 novembre 1882, B. A., *Anglais*. Grande Rue, 27, à Bourg-la-Reine. [Passy.]

Guitard (Eugène), né à Toulouse le 26 déc. 1884, él. Éc. Ch. Boulevard Saint-Germain, 54. [Longnon, Roy, Thomas, Bémont.]

Gulian (Kevork, H.), né à Trébizonde le 15 avril 1860, *Arménien*. Rue Saint-André-des-Arts, 40. [Meillet, Lévi, Gauthiot.]

Gutesman (Samuel), né à Galatz en 1850. Avenue d'Italie, 57. [Clermont-Ganneau, Lambert, Is. Lévy, Scheil.]

Haag (Jean), né à Fouligny le 1er avril 1883, *Allemand*. Rue Toullier, 8. [Passy, Lefranc.]

Haberling (Marie), née à Detmold le 21 juillet 1880, *Allemande*. Rue d'Assas. [Reuss.]

Habicht (A.-M.), née à Apolda, *Allemande*. Rue du Sommerard, 13. [Bérard.]

Hachez (Norbert), né à Avesnes-sur-Helpe le 18 août 1877, doct. dr., philos. et l., *Belge*. Rue Le-Verrier, 21. [Villefosse, Haussoullier.]

Halphen (Louis), ancien membre de l'École française de Rome, doct. l. Chaussée de la Muette, 8 *bis*. [Lot.]

Hamet (Raymond), né à Dijon le 25 mars 1890. Rue de la Clef, 48. [Guieysse, Lévi, Meillet, Lambert.]

Hare (Mary-E.), née à Philadelphie le 17 octobre 1867, *Américaine*. Place Saint-Sulpice, 7. [Passy.]

Hatzfeld (Jean), né à Nancy le 29 nov. 1880, agr. gr. Avenue de Villiers, 5. [Haussoullier, Lambert, Is. Lévy, Clermont-Ganneau, Bérard.]

Heïmann (Wladimir de), né à Pau le 16 juin 1888. Rue Lepelletier, 29. [Longnon.]

Heitsch (Éléouore), née à Belgeru à Elbe le 3 mars 1886, *Allemande*. Rue de Passy, 93. [Passy.]

Hensgtenberg (Willy), né à Stuttgart le 9 avril 1885, *Allemand*. Rue Boulard, 35. [Psichari, Serruys.]

Hirschauer (Charles), né à Versailles le 29 mars 1888, él. Éc. Ch. Rue de Rivoli, 186. [Roy.]

Houdayer (Raymond), né à Paris le 30 juin 1883, él. Éc. Ch. Boulevard Raspail, 208. [Roy.]

Huber (Joseph), né à Riedem le 20 septembre 1884, *Autrichien*. Rue Cujas, 16. [Thomas, Morel-Fatio, Gilliéron, Meillet, Passy, Roques, Gauthiot, Gaidoz, Ernout.]

Huisman (Georges), né à Valenciennes le 3 mai 1883, él. Éc. Ch. Rue Mozart, 54 *bis*. [Lot.]

Huth (Evich), né à Neufreistett le 9 mai 1885, *Allemand*. Rue des Écoles, 36. [Thomas, Meillet, Passy, Lefranc, Gauthiot.]

Iconomos (Georges), né à Athènes le 16 février 1882, *Grec*. Rue des Écoles, 35. [Haussoullier, Psichari.]

Isabey (Blanche), née à Paris le 14 mars 1870. Avenue Kléber, 70. [Soury.]

Isabey (Maurice), né à Rambouillet le 3 janvier 1863. Avenue Kléber, 70. [Soury.]

Isnard (Émile), né à Digne le 1er janv. 1883, él. Éc. Ch. Rue Gay-Lussac, 29. [Roy.]

Itié (Nelson), né à Calmont (Haute-Garonne) le 7 juin 1858. Vitry-sur-Seine. [Passy.]

Jacquemin (Léon), né à Paris le 14 octobre 1849. Rue de Rennes, 108. [Lefranc.]

Johannet (René), né à Châteauroux le 17 mars 1884, lic. dr. Rue Crébillon, 6. [Lévi, Scheil.]

Joliclerc (Eugène), né à Lyon le 10 septembre 1869, lic. l. Rue du Four, 28. [Morel-Fatio.]

Jouanne (René), né à Laval le 13 avril 1888, él. Éc. Ch. Rue des Écoles, 6 *bis*. [Roy.]

Joüon (Paul-Félix-Anne), né à Nantes le 6 février 1871, lic. l. Rue de Grenelle, 42. [Lambert.]

Juster (Jean), né à Piatra le 9 déc. 1881, lic. dr., *Roumain*. Rue Monge, 63. [Roy.]

Kaës (Jean), né à Villeneuve le 17 février 1886 (hôtel du Périgord, place de la Sorbonne). [Derenbourg.]

Karl (Louis), né à Zombor le 4 août 1875, doct. l., *Hongrois*. Rue Jacob, 22. [Lefranc, Roques.]

Kinkel (Hans), né à Mannheim le 21 juin 1886, *Allemand*. Rue Madame, 28. [Meillet, Lefranc, Passy.]

Kleinschmidt (Wilhelm), né à Osnabrück le 17 juillet 1885, *Allemand*. Rue de Vaugirard, 31. [Passy, Lefranc.]

Konze (Félix), né à Himfeld le 10 avril 1882, doct. philos. Rue Keppler, 10. [Reuss.]

Lacombe (Georges), né à Orthez le 31 janvier 1879. Boulevard Saint-Michel, 137. [Gauthiot.]

Lafitte (Jean), né à Fourmies le 12 déc. 1881, lic. sc. n. Rue Lacépède, 32. [Lévi, Finot.]

Lakjer (Carl), né à Lanjae (Fionie) le 20 déc. 1872, *Danois*. Boulevard Saint-Michel, 133. [Thomas, Passy, Lefranc, Roques.]

Lanco (Pascal), né au Palais le 12 avril 1879, él. Éc. Ch. Boulevard Saint-Michel, 129. [Longnon, Roy.]

Laporte (Édouard-Georges-Auguste), né à Paris le 3 mars 1870, secr. Soc. d'ethnographie. Route Nationale, à Cormeilles-en-Parisis. [Guieysse.]

Labbé (Georges), né à Paris le 10 avril 1881, lic. l., doct. dr. Rue Martial-Grandchamp à Clamart. [Roy, Thévenin, Bémont.]

Larson (Viktor), né à Föra le 18 décembre 1876, *Suédois*. Rue de Trévise, 14. [Passy.]

Latouche (Robert), né au Mans le 24 novembre 1881, lic. l., dr. Rue de l'Odéon, 10. [Bémont.]

Laurent (Henri-Robert), né à Saint-Genix-d'Aoste le 14 mars 1884, él. Éc. N., dipl. Études sup. Rue d'Ulm, 45. [Villefosse, Lefranc, Finot.]

Lavergne (Géraud), né à Moulins le 3 janvier 1884, él. Éc. Ch. Rue Serpente, 30. [Roy.]

Laville (André), né à Paris le 20 déc. 1856, préparateur à l'Éc. des Mines. Avenue des Gobelins, 39. [Guieysse, Moret.]

Lazard (Michel), né à Paris le 6 avril 1840, lic. dr. Rue Boutarel, 2. [Lefranc.]

Leblanc (Ange), né à Blarin le 23 nov. 1843. R. Claude-Bernard, 7. [Soury.]

Leclerc (Louis-Émile), né à Brachay le 18 juin 1860, lic. l., prof. libre. Rue Leverrier, 15. [Longnon.]

Lecourt (Marcel), né à Paris le 21 octobre 1881, dipl. Études sup. Boulevard Saint-Michel, 47. [Chatelain, Thomas, Jacob.]

Lécureux (Lucien-Th.), né à Brest le 9 août 1880, agr. l., él. Éc. Ch. Rue Madame, 23. [Roy, Lefranc.]

Legendre (Paul), né à Lonjumeau le 27 avril 1869, agr. gr., dipl. de l'École des hautes études, prof. au lycée Michelet. [Chatelain.]

Legrain (Léon), né à Landrecies (Nord) le 16 juin 1878, lic. anglais et allemand. Rue de Grenelle, 14. [Clermont-Ganneau, Scheil.]

Legras (Henri), né à Rouen le 28 sept. 1882, Dipl. Études sup., lic. dr. Rue Madame, 60. [Thévenin.]

Lemoine (Henri-P.-M.), né à Montfermeil le 4 août 1889. Rue Notre-Dame-des-Champs, 12. [Villefosse, Roy.]

Leprince (Gustave), né à Paris le 15 juin 1883, lic. l. Rue Bonaparte, 28. [Chatelain, Lebègue.]

Leriche (Jules-Achille), né à Freneuse le 18 avril 1829, agr. l. viv. Villa de la Reine, à Versailles. [Longnon, Thomas.]

Leroy (Jacques), né à Paris le 11 oct. 1883. Boulevard de Port-Royal, 31. [Scheil.]

Letourneau (Laure), née à Paris le 2 août 1886. Rue des Bernardins, 17. [Lefranc.]

Lheureux (Liénard), né à Barral (Algérie) le 7 décembre 1884. Rue Bucci, 31. [Derenbourg.]

Liberma (Marco), né à Milan le 16 janvier 1871, *Américain*. Rue Corneille, 5. [Thomas, Passy, Lefranc, Roques.]

Loirette (Gabriel), né à Labastide-l'Évêque le 22 septembre 1882, lic. l., él. Éc. Ch. Faubourg du Temple, 63. [Roy, Bémont.]

Longnon (Jean), né à Paris le 5 juillet 1887, él. Ec. Ch. Rue de Bourgogne, 52. [Roy, Psichari.]

Lote (Georges-Ernest), né à Lorient le 19 mai 1880, agr. gr. Rue de Pontoise, 26. [Gilliéron.]

Louis (Gabrielle), née à Paris. Rue Antoine-Roucher, 2. [Lefranc.]

Loviot (Louis), né à Paris le 18 avril 1885. Avenue Velasquez, 3. [Lefran

Lubimenko (Inna), née à Saint-Pétersbourg le 1er avril 1878, *Russe*. Boulev Saint-Michel, 125. [Thévenin, Bémont.]

Luguet (Henri-Clément), né à Neuilly-sur-Seine le 6 octobre 1879. I Bosio, 13. [Passy.]

Lur-Saluces (Alexandre de), né à Sauternes le 31 juillet 1850. Rue Dumo d'Urville, 10. [Soury.]

Lyon (Ernest), né à Limoges le 16 août 1881, lic. l., dr. Square Maubeuge [Longnon.]

Mahmoud (Nédim), né à Constantinople en 1856, Procureur général, *Tu* Rue Saint-Jacques, 73. [Passy.]

Maillet (Geneviève), née à Paris le 25 avril 1875. [Lefranc.]

Maitret (Jehanne), née à Paris le 7 avril 1872. Rue Gerbillon, 7. [Clermo Ganneau, Lambert.]

Mamelock (Julien), né à Zurich le 2 mai 1881, *Suisse*. Place du Panthéon, [Gilliéron, Thomas.]

Marchal (Léon), né à Lunéville le 1er janvier 1882. Rue du Cherche-Midi, [Scheil, Lambert.]

Marestaing (Pierre), né à Paris le 27 octobre 1880, lic. dr. Boulevard Fla drin, 17. [Moret.]

Marouzeau (Éléonore), née à Hambourg le 22 mars 1878. Rue Schœlcher, [Lévi.]

Marouzeau (Jules), né à Fleurat (Creuse) le 20 mars 1878. Rue Schœlcher, [Havet, Meillet.]

Marsay (Edmond de), né à Loches en 1862, ancien élève de l'École Polyte nique. Rue Clément-Marot, 6. [Psichari, Scheil.]

Martin (François), né à Montsalvy le 16 septembre 1867, dipl. de l'École hautes études. Rue Bréa, 19. [Scheil.]

Martin (Paul-Edmond), né à Genève le 9 juin 1883, lic. l., *Suisse*. Rue Sommerard, 9. [Lot.]

Martin-Chabot (Fernand), ancien membre de l'École française de Rome. Bo levard Malesherbes, 167. [Lot.]

Maspero (Henri), né à Paris le 15 décembre 1883, dipl. d'Études sup. hist. géogr. Avenue de l'Observatoire, 24. [Lévi.]

Massé (Henri), né à Lunéville le 2 mars 1886, lic. l. Rue Crussol, [Lévi.]

Masson (Paul), né à Cette le 19 septembre 1882, él. Éc. N. Rue d'Ulm, [Lefranc.]

Mathieu (Georges), né à Nîmes le 10 déc. 1882, lic. l., él. Éc. Ch. Rue Tournon, 13. [Roy, Bémont.]

Mathieu (Mathilde), née à Toulouse le 23 mai 1887. Rue Chomel, 15. [L franc.]

Maugeret (Louis-Alexandre), né à Paris le 28 janv. 1828. Rue du Cherche-Midi, 102. [Lefranc, Gilliéron, Thomas.]

Mazeran (Georges), né à Paris le 26 avril 1884, él. Éc. Ch. Rue des Martyrs, 66. [Thévenin, Roy.]

Mazon (André), né à Paris le 7 septembre 1881, lic. l. Rue du Vieux-Colombier, 18. [Meillet.]

Meloni (Gerardo), né à Urbino le 10 janvier 1882, doct. l. Rue Saint-Antoine, 21. [Derenbourg, Halévy, Scheil.]

Michel (Robert), né à Montpellier le 12 oct. 1884, lic. l., él. Éc. Ch. Rue Claude-Bernard, 59. [Roy, Bémont.]

Mignon (Marie-Théophile-Maurice), né à Prémery le 9 août 1882. Rue Saint-Sulpice, 22. [Lefranc, Morel-Fatio.]

Mignon (Ernestine), née à Ambérieu-en-Bugey le 16 avril 1884. Rue Saint-Sulpice, 22. [Lefranc.]

Mitrani (Samarian), né à Bucharest en mars 1874, professeur, *Roumain* [Morel-Fatio, Is. Lévy.]

Mollat (Guillaume), né à Nantes le 1er février 1877. Rue Cassette, 10. [Longnon.]

Monnier (Jules), né à Delle le 5 juillet 1838. Rue Soufflot, 3. [Longnon.]

Morclowski (Maryan), né à Wadowice, Galicie (Autriche) le 2 mars 1884, *Polonais*. Rue Lamandé, 15. [Passy.]

Morel (Jean), né à Inchy le 26 mai 1885, lic. l. Rue Legendre, 77 *bis*. [Lefranc.]

Morel (Jean, E.-J.), né à Toul le 10 janvier 1883, lic. l., él. Éc. Ch. Boulevard de Port-Royal, 63. [Lefranc.]

Morin (Joseph), né à Fort Kent-Maine le 18 octobre 1876, *Américain*. Rue de Rennes, 86. [Lefranc.)

Morize (André), né à Pleix (Dordogne) le 18 septembre 1884, lic. l., él. Éc. N. Rue d'Ulm, 45. [Haussoullier, Lefranc.]

Motte (Cyrille), née à Neuilly le 15 décembre 1890. Grande Rue, 27, à Bourg-la-Reine. [Passy.]

Motte (Irène), née à Neuilly le 8 janvier 1889. Grande Rue, 27, à Bourg-la-Reine. [Passy.]

Munier (Marie-Charles-Louis), né à Pont-à-Mousson le 17 mai 1837, lic. dr. Rue de la Sorbonne, 2. [Guieysse, Moret.]

Muselli (Vincent), né à Argentan le 22 mai 1879. Rue du Port-Royal, 21. [Meillet, Gilliéron.]

Mutiaux (Eugène), né à Paris le 20 juillet 1846, lic. dr. Rue de la Pompe, 66. [Longnon, Lefranc.]

Nepokoj (Jean), né à Librice le 2 mars 1878, professeur à Prague, *Tchèque*. Rue Soufflot, 3. [Lévi, Soury, Passy, Finot.]

Nicolls (Evelcen), née à Dublin le 22 octobre 1884, B. A., *Irlandaise*. Rue Servandoni, 11 *bis*. [Gaidoz.]

Oesa (Henri-Joseph), né à Montrevault le 1er novembre 1885, él. Éc. coloniale. Rue Oblin, 6. [Finot.]

O'Gorman (Patrice), né à Bork le 14 avril 1870, *Irlandais*. Rue des Irlandais, 5. [Gaidoz, Lambert.]

Oheix (André), né à Loudéac le 26 novembre 1882. Rue Saint-Séverin, 40. [Thévenin, Lot.]

Olivier (Joseph), né à Troyes (Aube) le 8 septembre 1884. Rue des Bernardins, 50. [Lefranc.]

Ouart (Charles), né à Paris le 4 mai 1885, lic. l. Rue des Écoles, 14. [Roy, Lefranc.]

Oulmont (Charles), né à Mulhouse le 1er novembre 1883, lic. l. Place Malesherbes, 5. [Thomas, Gilliéron.]

Ouverleaux (Émile), né à Ath le 12 janv. 1846, *Belge*. Rue Cortambert, 13. [Clermont-Ganneau, Villefosse.]

Paccard (Alexis-J.), né à Paris le 12 novembre 1883, boulevard Arago, 102. [Derenbourg.]

Pachtere (F.-G. de), né à Paris le 20 avril 1881, dipl. Études sup. d'histoire. Rue de la Clef, 32. [Villefosse, Longnon, Lot.]

Pannier (Jacques), né à Saint-Prix le 12 juillet 1869, lic. l. et dr. Rue de Tournon, 20. [Lefranc.]

Paquignon (Paul), né à Paris en septembre 1883, él. Éc. L. O. Rue Lecourbe, 25. [Derenbourg.]

Passy (Yvonne), née à Chambercy le 24 juillet 1887. [Passy.]

Pencréac'h (Jean-Pierre), né à Loc-Mélar (Finistère) le 16 février 1880. Rue de Vaugirard, 74. [Gaidoz.]

Perrotin (Léo-Marc), né à Recloses le 17 octobre 1881, professeur Éc. sup. Pithiviers. [Lefranc.]

Picard (Charles), né à Arnay-le-Duc (Côte-d'Or) le 7 juin 1883, lic. l., él. Éc. N. Rue d'Ulm, 45. [Haussoullier, Bérard.]

Picard (Roger), né à Besançon le 1er septembre 1884, lic. l. et dr. Rue des Plantes, 16. [Roy.]

Piccolomini (Paolo), né à Pise le 24 janvier 1881, doct. l., *Italien*. Boulevard Saint-Michel, 95. [Reuss, Lefranc.]

Pichard du Page (René), né à Paris le 19 janvier 1886, lic. l. Avenue Debasseux, 11. [Roy.]

Piédagnel (Charles), né à Paris le 21 janvier 1882, lic. l., dipl. Études sup. Avenue de Choisy, à Villeneuve-Saint-Georges, 10. [Lefranc.]

Pirot (Louis), né à Châteauroux le 9 juillet 1881. Rue Cassette, 24. [Scheil.]

Poels (W.-A.), né à Rotterdam le 25 novembre 1877, *Hollandais*. Rue d'Assas, 76. [Lefranc.]

Plastara (Georges), né à Lupsanu le 27 mars 1881, doct. dr., *Roumain*. Rue des Écoles, 24. [Lefranc.]

Poirier (Jean-Frédéric), né à Remilly le 11 septembre 1886, él. Éc. N. Rue d'Ulm, 45. [Lot.]

Polain (Marie-Louis), né à Liège le 28 oct. 1866, *Belge*. Rue Madame, 60. [Lefranc.]

Ponsoye (Adrien), né à Boffres (Ardèche). Rue Lagrange, 19. [Lefranc.]

Pouchenot (Achile-M.-O.), né à Vernierfontaine (Doubs) le 18 mai 1879, professeur Éc. sup. pratique de commerce et industrie de Paris. Avenue de la République, 51. [Longnon.]

Poupardin (René), né au Havre le 27 février 1874, ancien membre de l'École française de Rome, él. dipl. Éc. des hautes études, doct. l. Rue Soufflot, 18. [Lot.]

Pretnar (Yanko), né à Jesenitz le 25 décembre 1880, *Slovène*. Rue Monsieur-le-Prince, 63. [Thomas, Morel-Fatio, Roques.]

Prost (Henri), né à Champagnole le 8 octobre 1883, lic. l. Boulevard de Charonne, 31. [Roy, Lefranc.]

Protot (Eugène), né à Carisey le 27 janvier 1839. Boulevard Voltaire, 216. [Derenbourg.]

Rabinsohn (Marcus), né à Datnowo le 2 juillet 1877, *Russe*. Rue Servandoni, 28. [Is. Lévy.]

Ragbot (Maxime), né à Marseille le 23 octobre 1886. Villa Poirier, 7. [Derenbourg.]

Raingeard (Pierre), né à Niort le 17 janvier 1882, lic. l. Rue de Rennes, 159. [Jacob, Haussoullier.]

Rasmussen (Élisabeth), née à Aalborg, *Danoise*. Grande Rue, 27, à Bourg-la-Reine. [Passy.]

Raulet (Lucien), né à Paris le 11 oct. 1843. Rue des Dames, 9. [Longnon.]

Reby (Eugène), né à Chambéret le 13 mars 1879, él. dipl. Éc. L. O. Place de la Sorbonne, 6. [Meillet, Gauthiot, Cuny, Ernout.]

Reby (Varvara), née à Tiflis (Caucase) le 1er juillet 1883. Place de la Sorbonne, 6. [Soury.]

Régné (Jean), né à Armissan le 28 mars 1883, él. Éc. Ch. Boulevard Saint-Michel, 125. [Bémont, Roy.]

Reinach (Ad.-J.), né à Paris le 10 janv. 1887, lic. l., él. dipl. Éc. des hautes études. Avenue Van-Dyck, 6. [Haussoullier, Bérard, Villefosse.]

Renaudet (Auguste), né à Paris le 9 janvier 1880, agr. Rond-Point Bugeaud. [Lefranc.]

Rens (Albert), né à Saint-Denis le 31 mars 1871. Rue de la Bastille, 4. [Clermont-Ganneau, Chabot.]

Rens (Henriette), née à Dordrecht le 28 avril 1882, *Hollandaise*. Rue Pasteur, 8, à Saint-Cloud. [Lefranc.]

Rigal (Jean-Louis), né à Couluzou le 8 septembre 1875, lic. l. Rue de Vaugirard, 74. [Thomas, Morel-Fatio, Longnon, Gilliéron, Roques.]

Riöttot (Gustave), né à Paris le 22 avril 1864, lic. dr. Rue de la Pompe, 157. [Longnon.]

Ritchie (Robert L. Graeme), né à Glascow le 16 nov. 1880, *Écossais*. Lycée Michelet. [Roques.]

Ritter (Georges), né à Gray le 19 décembre 1881, lic. l., él. Éc. Ch. Rue Vauquelin, 13. [Lot, Bémont.]

Robert (Gaston), né à Francheville le 28 septembre 1880, lic. l. Rue Denfert-Rochereau, 51. [Longnon.]

Rodatz (Anna), née à Schwerin (Mecklenbourg) le 6 février 1874, *Allemande*. Rue de Cluny, 11 *bis*. [Passy, Lefranc.]

Roger (Louis), né à Grenoble le 11 juin 1888, él. Éc. Ch. Rue Vaneau, 59. [Longnon.]

Rohmer (Regis), né à Bayonne le 17 avril 1881. Rue de Rennes, 124. [Longnon, Roy.]

Roman (Alcide-Ernest-Antoine), né à Valence-sur-Rhône le 14 mai 1858, lic. dr. Rue Bouret, 37. [Lambert.]

Romier (Lucien), né à Moiré le 29 octobre 1881, él. Éc. Ch., lic. l. Rue Poussin, 39. [Roy, Lefranc, Reuss.]

Roussen de Florival (Henri-Ferdinand-Louis de), né à Laon le 3 nov. 1879, lic. l. Rue de l'Université, 5. [Roy, Longnon.]

Rousset (Maurice), né à Paris le 13 mars 1884, él. Éc. Ch. Rue Arsène-Chéreau, 33, à Montreuil-sous-Bois. [Longnon, Roy.]

Roussier (Adam), né au Lion-d'Angers le 19 octobre 1882, él. Éc. Ch. Cité Vaneau, 6. [Longnon.]

Roussotte (Henri), né à Belfort le 14 juillet 1884, lic. l., dipl. Études sup. Rue Victor-Cousin, 6. [Lefranc.]

Rumpf (Frédéric-Albert), né à Livingston (New-Jersey) le 14 nov. 1852, prof. au Conservatoire de New-York, *Américain*. Rue Pergolèse, 5. [Soury.]

Salomé (Céleste-Marie-Théodore), né à Paris le 17 juin 1848, professeur libre. Rue Erlanger, 25. [Lefranc.]

Salvini (Joseph), né à Arcueil le 26 août 1887, él. Éc. Ch. Avenue Verdier, 11, à Montrouge. [Roy.]

Saroïhandy (Jean-Joseph), né à Saint-Maurice-sur-Moselle le 13 septembre 1867, agr. Avenue de Saint-Cloud, 73, à Versailles. [Thomas, Gilliéron.]

Saulnier (Eugène), né à Saint-Loup-des-Vignes le 7 janvier 1886, él. Éc. Ch. Rue d'Auteuil, 50. [Roy, Lefranc.]

Sauvage (René), né à Caen le 17 févr. 1882, lic. l., él. Éc. Ch., dipl. Études sup. Rue Férou, 11. [Longnon, Roy, Lot.]

Servant (Georges), né à Paris le 13 avril 1887. Rue des Saints-Pères, 81. [Roy.]

Simar (Théophile), né à Petit-Rechain (Liège) le 15 février 1883, doct. philos., *Belge*. Rue Saint-Antoine, 21. [Lefranc.]

Slouschz (Nahum), né à Odessa le 25 déc. 1872. Rue Guy-de-la-Brosse, 11. [Derenbourg, Halévy, Clermont-Ganneau.]

Smièszek (Antoine), né à Os'wiecin (Galicie) le 22 mai 1881, *Autrichien*. Rue du Sommerard, 11. [Meillet, Gauthiot, Cuny.]

Smirnof (Alexandre), né à Saint-Pétersbourg le 27 août 1883. Rue Toullier, 6. [Gaidoz, Gauthiot.]

Smith (Henrietta-Mary), née à Helensburg le 25 novembre 1888, *Écossaise*. Rue de la Sorbonne, 6. [Passy.]

Smith (Stanley), né à San-Francisco (Californie) le 19 octobre 1883, A. B., *Américain*. Boulevard Saint-Michel, 27. [Thomas, Morel Fatio, Roques.]

Stourdzé (Haïm), né à Dworetz le 25 octobre 1878, *Russe*. Rue Monge, 27. [Is. Lévy.]

Stowell (William), né à Appleton (Wisconsin) le 29 mars 1882, B. A., *Américain*. Boulevard Saint-Michel, 69. [Thomas, Gilliéron, Roques.]

Stryienski (Ladislas), né à Paris le 5 mars 1885, él. Éc. ch. Rue Soufflot, 15. [Roy.]

Sturel (René), né à Paris le 23 avril 1885, lic. l. Faubourg Saint-Denis, 132. [Chatelain, Thomas, Lefranc, Lebègue, Roques.]

Sucher (Paul), né à Versailles le 10 janvier 1886, él. Éc. N. Rue d'Ulm, 45. [Psichari, Desrousseaux, Lefranc.]

Tafrali (Oreste), né à Tulcea le 17 novembre 1876, lic. l., *Roumain*. Rue Taitbout. [Haussoullier, Villefosse, Psichari.]

Tallenay (Baronne Olga de), quai d'Anjou, 5. [Soury.]

Talut (Alphonse), né à Perpignan le 12 juin 1877, agr. d'espagnol. Rue des Écoles, 6. [Thomas, Gilliéron.]

Taupenot de Chomel (Claire), née à Ainay-le-Château (Allier) le 23 mars 1885. Rue Saint-Placide, 31. [Lefranc.]

Taupenot de Chomel (Jeanne), née à Ainay-le-Château (Allier) le 25 février 1878. Rue Saint-Placide, 31. [Lefranc.]

Terracher (Adolphe), né à Vindelle le 16 février 1881, agr. gr. Rond-point Bugeaud, 5. [Thomas, Gilliéron.]

Thiard (René), né à Nîmes le 17 février 1889. Rue des Grands-Augustins, 20. [Moret.]

Thibault (Pierre-Arsène-Fabien), né au Havre le 19 janvier 1856, doct. dr., directeur des douanes de Paris. Rue de l'Entrepôt, 14. [Thévenin.]

Tisserant (Eugène), né à Nancy le 24 mars 1884. Rue de Grenelle, 14. [Clermont-Ganneau, Derenbourg, Scheil, Lambert.]

Titcomb (Charlotte), née à Boston le 23 juin 1857, *Américaine*. Rue d'Assas, 7. [Reuss.]

Turpin (René), né à Caen le 23 avril 1885, lic. l., él. dipl. Ét. sup. Rue Thouin, 10. [Lefranc.]

Uhlir (Antoine), né à Cernilov le 18 juin 1882, *Tchèque*. Rue Thérèse, 9. [Passy, Lefranc.]

Val (Ferdinand-Louis de), né à Paris le 24 janvier 1887. Rue Saint-Ferdinand, 50. [Longnon, Lefranc.]

Vallois (René), né à Brienne-le-Château le 11 mars 1882, agr. Rue d'Ulm, 45. [Haussoullier, Bérard.]

Van Marle (Maimond), né à la Haye le 28 juin 1887, *Hollandais*. Rue Madame, 61. [Lefranc.]

Varigny (Henry de), né à Honolulu (Îles Hawai), le 13 novembre 1855, doct. sc., méd. Rue Lalo, 18. [Longnon.]

Vaucher (Paul), né à Gilly le 26 août 1887, lic. l., *Suisse*. Avenue du Bois-de-Boulogne, 26. [Lot.]

Vergne (Angèle), née à Limoges le 10 août 1886. Boulevard Saint-Germain, 17. [Lefranc.]

Vidal (Charles), né à Tulle. Boulevard Haussmann, 132. [Guieysse, Moret.]

Vignot (Charles), né à Joigny le 7 avril 1854, lic. dr. Rue de Lille, 30. [Villefosse.]

Villemereuil (Adrien Bonamy de), né à Saint-Maur-les-Fossés le 28 février 1867. Rue Bellechasse, 31. [Longnon.]

Vincent (Roger), né à Villeurbanne (Rhône) le 16 août 1886, lic. l. Rue Victoria, 13. [Lefranc.]

Von Arx (Siegfried), né à Soleure le 9 août 1883, *Suisse*. Rue de Seine, 57. [Gilliéron, Roques, Lefranc.]

Wahl (Johanne), née à Lennep le 22 septembre 1870, *Allemande*. Rue du Cardinal-Lemoine, 53. [Passy, Lefranc.]

Warren (Andrew Mc Carrie), né à Fall-River le 17 mai 1856, B. A. et M. A., *Américain*. Rue de Trévise, 12. [Derenbourg, Lambert.]

Wartmann (Wilhelm), né à Saint-Gall le 20 juillet 1882, *Suisse*. Rue du Val-de-Grâce, 9. [Serruys.]

Weill (le capitaine Raymond-Charles), né à Elbeuf le 28 janvier 1874, él. dipl. Rue de Courcelles, 144. [Guieysse, Moret.]

Weiss (Edith), née à Mesnay (Jura) le 19 septembre 1854. Rue des Saints-Pères, 54. [Reuss, Lefranc.]

Weisswange (Siegfriede), née à Halle (Saale), le 17 février 1883, *Allemande*. Boulevard Exelmans, 68, Auteuil. [Roques.]

Werner (Charles-A.), né à Londres le 22 janvier 1877, M. A. prof. à Harrow School, *Anglais*. [Bérard.]

Wetzel (Eugène), né à Schœnau (Grand-Duché de Bade) le 31 octobre 1880, *Allemand*. Rue de Vaugirard, 74. [Scheil.]

Whittem (Arthur), né à Boston (Mass.) le 21 juillet 1879, A. B., A. M., *Américain*. Rue Jacob, 24. [Thomas, Morel-Fatio, Passy, Lefranc.]

Wolf (Jacques), né à Paris le 18 février 1886, dipl. Études sup. Boulevard Delessert, 23. [Meillet, Gauthiot.]

Zahos (Agamemnon), né à Volo le 15 février 1879, avocat, *Grec*. Rue Jean-Leclaire, 9. [Psichari.]

Zangronitz (Joseph), né à Bordeaux le 2 févr. 1883, lic. l., él. Éc. Ch. Rue Guénégaud, 7. [Roy, Longnon, Bémont.]

Zdanowicz (Casimir), né à Nashville le 14 septembre 1883, doct. l., *Américain*. [Thomas, Psichari, Morel-Fatio, Passy, Lefranc.]

Zeitlin (Maurice), né à Paris le 18 décembre 1866. Place des Vosges, 19. [Scheil, Halévy.]

PROGRAMME DES CONFÉRENCES

POUR L'ANNÉE 1907-1908.

Les conférences pour l'année 1907-1908 auront lieu à partir du 5 novembre au 1er étage de la Nouvelle Sorbonne (rue Saint-Jacques, 46).

PHILOLOGIE GRECQUE.

Directeur d'études, M. Alfred JACOB : *Explication de divers opuscules de Julien*, les mardis à 2 heures. — *Paléographie grecque : étude de la cursive et de l'onciale des papyrus antérieurs à l'ère chrétienne*, les vendredis à 9 heures. — *Lecture de fragments de palimpsestes*, les samedis à 9 heures. — *Éléments de paléographie grecque; lecture de fac-similés*, les jeudis à 1 heure et demie. (Cette conférence sera dirigée par M. H. LEBÈGUE.)

Directeur adjoint, M. A.-M. DESROUSSEAUX : *Étude de la République de Platon*, les mercredis à 10 heures et demie. — *Exercices de critique verbale : lecture de textes inédits*, les jeudis à 10 heures et demie. — *Recherches de mythologie. Les Dionysiaques de Nonnus*, les vendredis à 10 heures et demie.

Directeur adjoint, M. SERRUYS : *Étude des textes astrologiques les plus anciens*, les mardis à 5 heures. — *Papyrus d'époque byzantine*, les mercredis à 5 heures.

PHILOLOGIE BYZANTINE ET NÉO-GRECQUE.

Directeur d'études, M. Jean PSICHARI : *Commentaire grammatical de la* Genèse *dans le texte de la Septante comparé à l'original*, tous les quinze jours, et les autres quinzaines, *explication courante de la version grecque du poème de* Floire et Blancheflor, les lundis à 2 heures et demie. — *Conférence destinée aux élèves qui préparent des travaux personnels*, les dimanches à 2 heures et demie (chez M. PSICHARI, 16, rue Chaptal, IXe arr.).

ÉPIGRAPHIE ET ANTIQUITÉS GRECQUES.

Directeur d'études, M. B. HAUSSOULLIER, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres : *Études d'histoire et de droit grecs ; Recherches et sujets de travaux*, les lundis à 9 heures. — *Explication d'un choix d'inscriptions et de papyrus grecs récemment découverts*, les jeudis à 9 heures.

PHILOLOGIE LATINE.

Directeur d'études, M. Louis HAVET, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres : traitera *de la prose dans les œuvres de Cicéron et particulièrement de ses applications à la critique des textes*, les vendredis à 2 heures.

Directeur adjoint, M. Émile CHATELAIN, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres : *Paléographie latine*, les jeudis à 10 heures. — *Lecture des notes tironiennes*, les mercredis à 3 heures.

ÉPIGRAPHIE LATINE ET ANTIQUITÉS ROMAINES.

Directeur d'études, M. HÉRON DE VILLEFOSSE, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres : *Les voies de communication sur le territoire de la Gaule à l'époque romaine*, les samedis à 2 heures et demie. — M. MISPOULET, élève diplômé, étudiera les institutions et l'épigraphie romaines du IVe siècle, les samedis à 10 heures.

HISTOIRE.

Directeur d'études, M. MONOD, membre de l'Institut, Académie des sciences morales et politiques, professeur au Collège de France.

Directeur d'études, M. THÉVENIN : *Le service militaire en France et en Allemagne du VIe au XVe siècle*, les mercredis à 10 heures. — *Travaux sous la direction du professeur*, les mercredis à 2 heures et demie.

Directeur adjoint, M. ROY : *Études sur le régime municipal en Franche-Comté du XIIIe au XVIIe siècle*, les mercredis à 4 heures et demie. — *Étude de textes narratifs et administratifs du VIe au XIIe siècle*, les samedis à 4 heures et demie.

Directeur adjoint, M. BÉMONT : *Les institutions municipales de la Guyenne sous la domination anglaise*, les mardis à 5 heures. — *Études*

critiques sur les sources de l'histoire d'Angleterre de 1603 à 1689, les mercredis à 10 heures.

Directeur adjoint, M. Rod. Reuss : *Les rapports de la France et de l'Allemagne pendant le règne de Henri IV* (1589-1610), les mardis et vendredis à 10 heures.

Directeur adjoint, M. Ferdinand Lot : *Études sur les Carolingiens français*, les samedis à 4 heures et demie. — *L'historiographie bretonne* (v^e-xie siècles), les lundis à 4 heures et demie.

HISTOIRE DES DOCTRINES CONTEMPORAINES DE PSYCHOLOGIE PHYSIOLOGIQUE.

Directeur d'études, M. Jules Soury : *Théories des centres de projection et d'association de l'encéphale dans les différentes classes des Vertébrés*, les lundis à 5 heures. — *Structures et fonctions du système nerveux central*, les vendredis à 5 heures.

HISTOIRE DES DOCTRINES ÉCONOMIQUES.

(Fondation de la Ville de Paris.)

Maître de conférences, M. Adolphe Landry : *Histoire des théories de la population*, les mardis à 3 heures et demie. — *Examen critique de la «Richesse des nations» d'Adam Smith*, les mercredis à 3 heures.

GÉOGRAPHIE HISTORIQUE.

Directeur d'études, M. Longnon, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres : *Les noms de lieu de la France, leur origine, leur signification, leurs transformations* (*noms féodaux et noms de lieu de la période féodale*), les jeudis à 4 heures et demie. — *Les noms des communes du département des Hautes-Alpes*, les samedis à 4 heures et demie.

Directeur adjoint, M. Victor Bérard : *La Libye des Grecs et des Romains* (suite), les vendredis à 9 heures moins un quart. — *La Crète*, les samedis à 9 heures.

PHONÉTIQUE GÉNÉRALE ET COMPARÉE.

Directeur adjoint, M. Paul Passy : *Étude historique de la phonétique française*, les mardis à 2 heures. — *Exercices pratiques*, les mardis

à 3 heures. — *Phonétique comparée des principales langues modernes*, les vendredis à 2 heures et demie.

GRAMMAIRE COMPARÉE.

Directeur d'études, M. Michel Bréal, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres, professeur honoraire au Collège de France.

Directeur adjoint, M. A. Meillet : *Le verbe latin*, les mardis à 9 heures. — *Phonétique comparée du vieux slave*, les mardis à 10 heures. — M. Ernout, élève diplômé, étudiera *la phonétique italique*, les mercredis à 9 heures.

Directeur adjoint, M. Gauthiot : *Grammaire comparée de l'allemand*, les vendredis à 9 heures. — *Syntaxe germanique*, les samedis à 10 heures.

PHILOLOGIE ROMANE.

Directeur d'études, M. Antoine Thomas, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres : *Explication du poème provençal de Sancta Fides*, les jeudis à 3 heures et demie.

Directeur adjoint, M. A. Morel-Fatio : *Explication de textes castillans et catalans du moyen âge*, les mercredis à 4 heures trois quarts.

Directeur adjoint, M. Mario Roques : *Phonétique du latin vulgaire*, les vendredis à 4 heures. — *Questions de syntaxe française*, les vendredis à 5 heures.

DIALECTOLOGIE DE LA GAULE ROMANE.

Directeur adjoint, M. Jules Gilliéron : *Étude phonétique de divers patois de la France*, les jeudis à 2 heures. — *Lecture de textes patois*, les jeudis à 3 heures.

HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA RENAISSANCE.

Directeur adjoint, M. Abel Lefranc : *Recherches sur l'histoire littéraire des XVe et XVIe siècles*. — *Explication de poésies de Villon*, les lundis à 5 heures.

LANGUES ET LITTÉRATURES CELTIQUES.

Directeur d'études, M. Gaidoz : *Étude et explication des Mabinogion Gallois*, les mardis à 9 heures. — *Grammaire irlandaise et explication de textes irlandais*, les samedis à 9 heures.

LANGUE SANSCRITE.

Directeur d'études, M. Sylvain Lévi : *Éléments de langue tibétaine*, les mardis à 10 heures. — *Notions d'indianisme*, les vendredis à 10 heures.

Directeur adjoint, M. Louis Finot : *Éléments de langue sanscrite*, les mardis à 11 heures.

LANGUE ZENDE ET PEHLVIE.

Directeur adjoint, M. A. Meillet : *Explication de parties de l'Avesta*, les lundis à 10 heures.

LANGUES SÉMITIQUES.

Directeur adjoint, M. Mayer Lambert : *Hébreu : Exposé de la grammaire hébraïque et explication du livre* l'Exode, les mardis à 2 heures un quart. — *Explication du livre des Psaumes*, les jeudis à 9 heures. — *Syriaque : Exposé de la grammaire et explication de textes tirés de la Chrestomathie Brockelmann*, les jeudis à 10 heures.

LANGUE ARABE.

Directeur d'études, M. Hartwig Derenbourg, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres : *Morceaux choisis du* Livre des Deux Jardins, *par Aboû Schâma, avec l'examen critique des sources orientales et occidentales de l'histoire de Saladin*, les mercredis à 5 heures.

LANGUE ÉTHIOPIENNE-HIMYARITE ET LANGUES TOURANIENNES.

Directeur d'études, M. Halévy : *Exposé de la grammaire éthiopienne. Explication de morceaux choisis dans la Chrestomathie éthiopienne de Dillmann. Explication des inscriptions himyarites*, les mardis à 9 heures et à 10 heures. — *Grammaire comparée des langues touraniennes*, les mardis à 11 heures.

PHILOLOGIE ET ANTIQUITÉS ASSYRIENNES.

Directeur d'études, M. Scheil : *Explication de textes tirés de la Chrestomathie de Bruno Meissner*, les lundis à 8 heures et demie. — *Déchiffrement du VIII[e] fascicule des* Cuneiform Texts *du Musée Britannique*, les vendredis à 9 heures.

ARCHÉOLOGIE ORIENTALE.

Directeur d'études, M. CLERMONT-GANNEAU, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres : *Antiquités orientales : Palestine, Phénicie, Syrie,* les mercredis à 3 heures et demie. (Quelques conférences sur les *Monuments épigraphiques araméens et néo-puniques* seront faites par M. CHABOT, élève diplômé.) — *Archéologie hébraïque,* les samedis à 3 heures et demie.

HISTOIRE ANCIENNE DE L'ORIENT.

Directeur adjoint, M. Isidore LÉVY : *Recherches sur l'histoire de la Syrie,* les mercredis à 4 heures et demie. — *Histoire d'Israël : l'occupation de la Palestine,* les mercredis à 5 heures et demie.

PHILOLOGIE ET ANTIQUITÉS ÉGYPTIENNES.

Directeur d'études, M. MASPERO, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres.

Directeur adjoint, M. GUIEYSSE : Première année : *Exposé de la grammaire égyptienne; lecture et traduction de textes hiéroglyphiques,* les samedis à 10 heures et demie. — Seconde année : *Transcription et traduction de textes hiératiques,* les samedis à 9 heures et demie.

Directeur adjoint, M. MORET : *Explication de textes religieux relatifs à la résurrection* (Maspero, *Inscr. de Sakkarak;* Schiapareili, *Il libro dei funeralli*), les mardis à 4 heures et demie. — *Explication de textes historiques et juridiques : les papyrus de Kahoun* (éd. Griffilth), les mardis à 5 heures et demie.

HISTOIRE DE LA PHILOLOGIE CLASSIQUE. — Directeur d'études, M. P. DE NOLHAC, conservateur du Musée de Versailles.

ANTIQUITÉS CHRÉTIENNES. — Directeur d'études, M. L. DUCHESNE, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres, directeur de l'École française de Rome.

M. Henri LEBÈGUE, chef des travaux paléographiques [1], se tiendra à la disposition des élèves, à la Bibliothèque nationale, les lundis,

[1] *Extrait du Règlement adopté pour le service des travaux paléographiques de l'École :*

« Les collations de manuscrits revêtues du timbre de l'École des hautes études

mardis, mercredis, vendredis, de 2 heures à 4 heures, et les samedis, de 10 heures à 11 heures et demie. — Les jeudis à 1 heure, dans une salle de l'École, il exercera les élèves à la lecture des manuscrits grecs.

SALLE DE TRAVAIL.

Excepté les dimanches et les jours de vacances indiqués dans le calendrier de l'*Annuaire*, la salle de travail de la Section est ouverte, pour les élèves, du 3 novembre au 24 juin, de 9 heures à midi et de 3 heures à 10 heures du soir.

Après la clôture des conférences, cette salle restera ouverte, du 29 juin au 25 août 1908, de 9 heures à midi et de 3 à 5 heures du soir.

La *Bibliothèque de l'Université de Paris* est également ouverte pour les élèves réguliers de l'École, munis de leur carte d'inscription, tous les jours non fériés, de 10 heures à midi, de 2 heures à 6 heures et de 8 heures à 10 heures du soir.

PRÉSIDENCE ET SECRÉTARIAT.

M. G. MONOD, président de la Section, reçoit à l'École, les samedis, après 3 heures et demie.

M. Émile CHATELAIN, secrétaire de la Section, reçoit au Secrétariat de l'École, les samedis à 11 heures du matin. Il se tient, en outre, tous les jours (sauf le vendredi) à la Bibliothèque de l'Université, à la disposition des élèves boursiers et de ceux qui préparent une thèse pour l'École.

sont et restent sa propriété. Les savants de tous pays, qui désirent obtenir communication de collations faites ou à faire, doivent adresser leur demande au secrétaire de la Section d'histoire et de philologie (à la Sorbonne, Paris) pour être transmise au président, qui décidera, après information, s'il est possible d'y donner satisfaction.

«La communication est absolument et rigoureusement gratuite. Les collations communiquées devront être renvoyées au secrétaire, au plus tard lors de la publication du travail pour lequel elles auront été utilisées, avec un exemplaire de ce travail destiné à la bibliothèque de l'Ecole, et un autre pour la personne qui aura fait la collation.»

TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

Calendrier pour l'année scolaire 1907-1908 et oct.-déc. 1908 1

Lycurgue et Ambrosie, par A. Héron de Villefosse 5

DOCUMENTS RELATIFS À L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES.

Commission de patronage 19

Personnel de l'École (au 1er octobre 1907) 20

I. Règlement intérieur de la Section d'histoire et de philologie 22
II. Décret relatif au classement des professeurs des lycées et collèges.. 25
III. Décret concernant l'École de Rome 25
IV. Règlement de l'École française d'Extrême-Orient 25
V. Décret sur la réorganisation du service des musées nationaux 27
VI. Arrêté relatif au concours de l'agrégation d'histoire 28
VII. Dates des principaux événements de la Section 28
VIII. La Bibliothèque Gaston Paris 34

RAPPORT SUR LES CONFÉRENCES DE L'ANNÉE 1906-1907.

I. Philologie grecque (MM. Jacob, Desrousseaux, Serruys) 41
II. Philologie byzantine et néo-grecque (M. Psichari) 44
III. Épigraphie et antiquités grecques (M. Haussoullier) 47
IV. Philologie latine (MM. Havet, Chatelain) 48
V. Épigraphie latine et antiquités romaines (M. Héron de Villefosse).. 49
VI. Histoire (MM. Monod, Thévenin, Roy, Bémont, Reuss, Lot) 51
VII. Histoire des doctrines contemporaines de psychologie physiologique (M. Jules Soury) 58
VIII. Géographie historique (MM. Longnon, Bérard) 58
IX. Grammaire comparée (MM. Bréal, Meillet, Gauthiot) 60
X. Phonétique générale et comparée (M. P. Passy) 62
XI. Langues et littératures celtiques (M. Gaidoz) 63
XII. Philologie romane (MM. Thomas, Morel-Fatio, Roques) 64
XIII. Dialectologie de la Gaule romane (M. Gilliéron) 67
XIV. Histoire littéraire de la Renaissance (M. Lefranc) 68
XV. Langue sanscrite (MM. Lévi, Finot) 70
XVI. Langue zende et pehlvie (M. Meillet) 71
XVII. Langues sémitiques (M. Mayer Lambert) 71

XVIII. Langue arabe (M. H. Derenbourg) 73
XIX. Langue éthiopienne et langues touraniennes (M. Halévy) 74
XX. Philologie assyrienne (M. Scheil) 75
XXI. Archéologie orientale (M. Clermont-Ganneau) 76
XXII. Philologie et antiquités égyptiennes (MM. Maspero, Guieysse, Moret). 77
XXIII. Histoire ancienne de l'Orient (M. Isidore Lévy) 78
XXIV. Rapport du chef des travaux paléographiques (M. H. Lebègue)... 79

MISSIONS.

Missions de la Ville de Paris 82

MM. Maurice Bernard 82
Marcel-Georges Aubert 86
J. Reby 91
Georges Cœdès 93
Jean Régné 96
Eugène Guitard 100
Robert Latouche 107
R. Houdayer 112
Marcel Lecourt 116

École française de Rome 121

PUBLICATIONS.

Bibliothèque de l'École pratique des hautes études (1869-1907) 122
Annuaires 131

CHRONIQUE DE L'ANNÉE.

Séances du Conseil de la Section 134
Récompenses décernées par l'Institut en 1907 137
Hommage à M. Gabriel Monod 138

ÉLÈVES.

Liste des élèves et des auditeurs réguliers pendant l'année scolaire 1906-1907 141
Programme des conférences pour l'année 1907-1908 160
Salle de travail 166

ÉCOLE PRATIQUE
DES HAUTES ÉTUDES

SECTION DES SCIENCES HISTORIQUES ET PHILOLOGIQUES

ANNUAIRE
1908

CALENDRIER — DOCUMENTS — RAPPORTS
A. HÉRON DE VILLEFOSSE : *Lycurgue et Ambrosie.*



PARIS
IMPRIMERIE NATIONALE

MDCCCCVII

